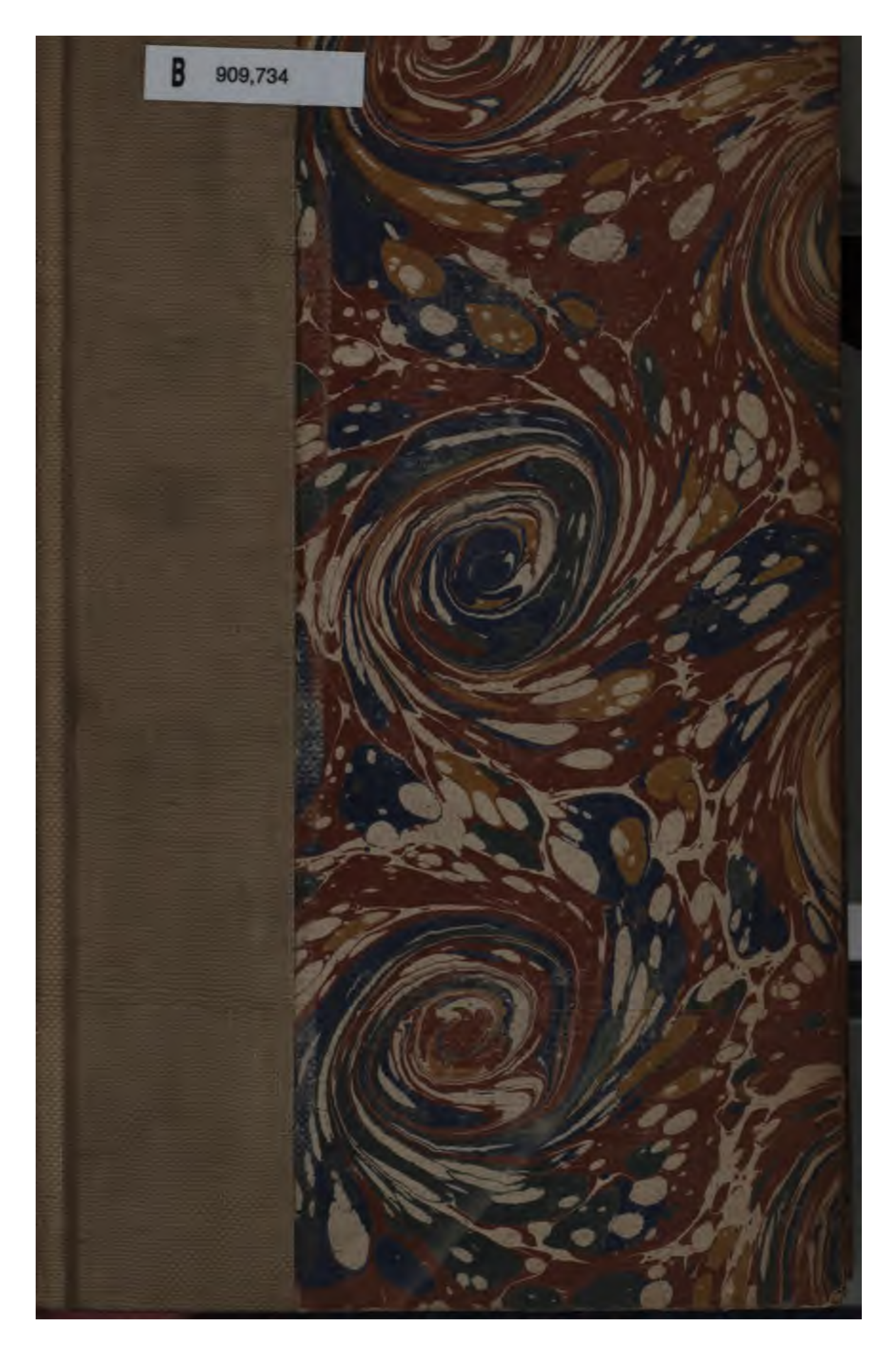
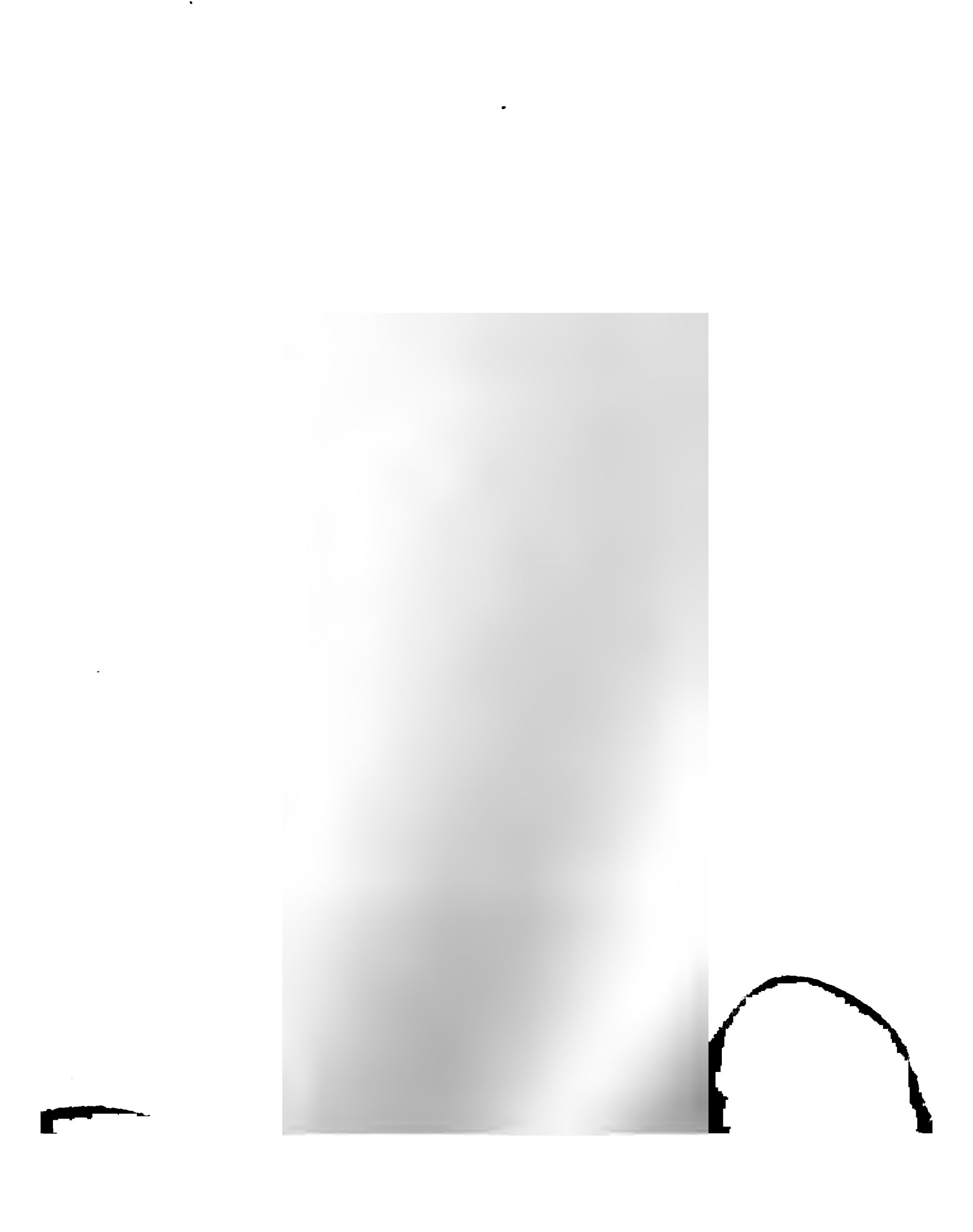

B 909,734


PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE



BULLETIN

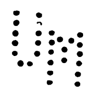
DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1884

BULLETIN



DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré Lasale, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Éd. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Larroque. correspondant de l'Institut, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

1884

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1884

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

1884.

MADAME LA MARQUISE P. DE SIMIANE ET M. LE MARQUIS DE CAUMONT.

(Lettres inédites).

La fille de Madame de Grignan, la petite fille de Madame de Sévigné, Madame la marquise Pauline De Simiane, est-elle appréciée à sa valeur comme épistolaire ? La lecture de ses lettres, en trop petit nombre, publiées par Laharpe en 1773, et par le chevalier de Perrin, en 1806 (1), n'est-elle pas de nature à faire regretter la perte de sa correspondance ? Si cette correspondance et celle de Madame de Grignan, sa mère, eussent-été conservées et imprimées, n'eussent-elles pas donné à la France une triple

(1) La publication de Laharpe a pour titre : *Lettres nouvelles ou nouvellement recouvrées de la marquise de* Sévigné *et de la marquise de* Simiane, *sa petite-fille.* Paris, 1773, in-12.

Celle du chevalier de Perrin : *Notice sur Madame de* Simiane, accompagnée de quelques lettres. Paris, 1806.

Elle a été réimprimée par les libraires Bossange et Masson, avec additions. Paris, 1815, 2 vol. in-12.

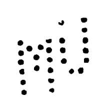
On peut consulter encore, non sans intérêt :

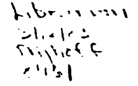
1° *Lettres de Madame la duchesse du Maine et de Madame la marquise de Simiane*, par Ph. La Madelaine. Londres (Paris), an XIII, in-12 ;

2° *Lettres choisies* de Mesdames de Sévigné, de Grignan, de Simiane et de Maintenon, par Robert. Paris, 1813, 3 vol. in-18 ;

3° *Histoire de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis,* par J.-Ad. Aubenas ;

4° La belle édition des *Lettres* de Blaise, 1818, et surtout celle de la maison Hachette, 14 vol. in-8 dans la collection des *Grands Écrivains de France.*





BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

1884.

MADAME LA MARQUISE P. DE SIMIANE ET M. LE MARQUIS DE CAUMONT.

(Lettres inédites).

La fille de Madame de Grignan, la petite fille de Madame de Sévigné, Madame la marquise Pauline De Simiane, est-elle appréciée à sa valeur comme épistolaire ? La lecture de ses lettres, en trop petit nombre, publiées par Laharpe en 1773, et par le chevalier de Perrin, en 1806 (1), n'est-elle pas de nature à faire regretter la perte de sa correspondance ? Si cette correspondance et celle de Madame de Grignan, sa mère, eussent-été conservées et imprimées, n'eussent-elles pas donné à la France une triple

(1) La publication de Laharpe a pour titre : *Lettres nouvelles ou nouvellement recouvrées de la marquise de* Sévigné *et de la marquise de* Simiane, *sa petite-fille*. Paris, 1773, in-12.

Celle du chevalier de Perrin : *Notice sur Madame de* Simiane, accompagnée de quelques lettres. Paris, 1806.

Elle a été réimprimée par les libraires Bossange et Masson, avec additions. Paris, 1815, 2 vol. in-12.

On peut consulter encore, non sans intérêt :

1° *Lettres de Madame la duchesse du Maine et de Madame la marquise de Simiane*, par Ph. La Madelaine. Londres (Paris), an XIII, in-12 ;

2° *Lettres choisies* de Mesdames de Sévigné, de Grignan, de Simiane et de Maintenon, par Robert. Paris, 1813, 3 vol. in-18 ;

3° *Histoire de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, par J.-Ad. Aubenas ;

4° La belle édition des *Lettres* de Blaise, 1818, et surtout celle de la maison Hachette, 14 vol. in-8 dans la collection des *Grands Écrivains de France.*

point les deux, très curieuses, que possède ma collection et qui sont dès lors encore inédites.

Elles rendent compte à M. de Caumont d'une fête à laquelle Madame de Simiane a assisté à Marseille, lui annoncent une prochaine édition des lettres de Madame de Sévigné, celle de 1734 apparemment, et se terminent par une comparaison assez piquante du style de celle-ci avec le style *dégingandé* de sa petite-fille.

Elles ont été pour moi une sorte de petit tableau dont je n'ai pas voulu jouir seul, mais, avant de l'exposer, j'ai, suivant mon habitude, songé à lui fabriquer un cadre. Puisse-t-il, sinon le faire valoir, au moins le faire ressortir!

II.

Pauline-Adhémar de Monteil de Grignan, marquise de Simiane, naquit à Paris en 1674 et mourut à Aix en 1734 (1). Elle eut pour parrain le cardinal de Retz et pour marraine Madame la princesse d'Harcourt. A 21 ans. en 1695, n'ayant d'autre dot que son nom, son esprit et sa beauté, elle épousa le marquis de Simiane d'Esparron et de Truchenu, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, lieutenant des gendarmes écossais, qui succéda à son beau-père dans le gouvernement de Provence. Il avait donc charges à la Cour et 25,000 francs de rentes en fonds de terre. et elle ne lui apportait que 20,000 écus, mais aussi « ses jolis yeux bleus, avec des paupières noires, et » sa taille libre et adroite. »

En 1718, elle perdit son mari, et resta veuve à 44 ans.

Elle avait déjà quitté la Cour, mais attachée à la maison d'Orléans, elle ne put refuser au Régent d'accompagner en Italie Mademoiselle de Valois, sa seconde fille, qui allait rejoindre le duc de Modène, son mari.

A son retour en France, jeune encore, belle encore, spi-

(1) C'est donc par erreur que le Dictionnaire de Larousse et la Biographie Michaud la font mourir à Paris.

rituelle toujours, elle renonça au monde dans lequel son nom, son rang, son esprit et sa figure lui assuraient des succès, pour se retirer en Provence, dans sa terre de Belombre, s'y livrant à l'éducation de ses enfants et rétablissant, comme l'avait fait autrefois Madame de Sévigné, l'ordre dans l'administration d'une fortune compromise par la mauvaise gestion de son père et de son mari.

Faut-il chercher, avec Chamfort, la cause de cette retraite dans certaines liaisons qui lui auraient donné des désillusions et des chagrins, ou dans l'influence des exhortations du P. Massillon et de l'abbé Poulle, et dans un retour à Dieu ? Ne la trouverions-nous pas bien plutôt dans des tristesses et des embarras de famille ? La mort de son frère, de sa mère, de son mari se succédant à quelques années d'intervalle ; les menaces des créanciers de son père ; les difficultés de la liquidation de la succession maternelle, la nécessité de faire des économies et les nombreux procès qu'elle eut à soutenir, ne suffiraient-ils pas à expliquer sa détermination ?

Quoi qu'il en soit, elle vivra désormais loin de Paris et de Versailles, se partageant entre Aix, où elle passait l'hiver, et Belombre auquel elle réservait la belle saison, et dont elle écrivait : « J'ai bien envie d'être à Belombre ; » voici le temps de Belombre qui s'approche, dont je suis » ravie. »

Madame de Simiane avait tenu, en avançant en âge, ce que promettait cette petite Pauline dont Madame de Sévigné s'était si souvent occupée dans sa correspondance, écrivant tantôt :

« Je n'ai rien à dire de Pauline, que ce que je vous ai déjà » mandé ; *je l'aime d'ici ; elle est jolie comme un ange ;* divertissez-vous en !... »

Tantôt :

« Parlons un peu de Pauline, *cette petite grande fille, toute aimable, toute jolie.* Je n'eusse jamais cru que son humeur eût » été farouche, je la croyais tout de miel ; mais, mon enfant, ne

» vous rebutez point, *elle a de l'esprit, elle vous aime,* elle s'aime
» elle-même, elle veut plaire; il ne faut que cela pour se corriger...
» Entreprenez de lui parler raison, et sans colère, sans la
» gronder, sans l'humilier, car cela révolte, *et je vous réponds*
» *que vous en ferez une petite merveille.*
» Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur et même de
» conscience. Apprenez-lui à être habile; *c'est un grand point*
» *que d'avoir de l'esprit et du goût comme elle en a.* »

Une autre fois :

« Je veux dire un mot de ma chère Pauline. Ne vous avais-je
» pas bien dit que l'envie de vous plaire *achèverait de la rendre*
» *parfaite?* Il ne fallait point la mener rudement, et vous voyez
» ce que la douceur a fait sur son esprit; j'en ai une véritable
» joie et pour elle et pour vous, qui aimerez cette petite personne
» dont vous ferez une compagnie fort aimable. »

Enfin :

« *L'esprit de Pauline sera sa dot.* »

Comme la grand'mère, l'oncle Charles de Sévigné affectionnait sa nièce. Il l'appelait sa déesse. Craignant pour elle l'humeur de Madame de Grignan, le couvent et une prétendue vocation, comme naguère pour Marie-Blanche, sa sœur aînée : « Il faut des autels pour ma divinité, écri-
» vait-il, mais il ne faut pas envoyer ma divinité au ser-
» vice des autels (1).

Les conseils de Madame de Sévigné à sa fille, la tendresse de l'oncle, avaient profité à l'éducation de Pauline, et leurs présages sur l'avenir de l'enfant s'étaient réalisés.

III.

Ce n'est pas seulement par le sang que Madame de Simiane se rattache à Madame de Sévigné, c'est aussi par l'esprit, par le talent, par les succès épistolaires. Elle s'y rattache encore par la reconnaissance de tous les lecteurs

(1) Lettre du marquis Ch. de Sévigné à Madame de Grignan, sa sœur, *du 12 juillet 1690.*

qui lui doivent une publication plus complète des *Lettres* de sa grand'mère.

Dès 1726, grâce à ses communications au comte de Bussy et au chevalier de Perrin, paraissait en même temps à Rouen et à la Haye, en deux volumes in-12, une édition des *Lettres* de Madame de Sévigné. C'était la première, incorrecte et incomplète ; Madame de Simiane en publia une seconde en 1734, double de la première.

C'était un tribut de piété filiale qu'elle payait à la mémoire de la grande épistolaire. Mais elle eut le tort de ne pas publier les lettres telles que la marquise les avait écrites, de se permettre des corrections et des changements, de supprimer bon nombre de passages, craignant sans doute soit de blesser certaines personnes encore vivantes, soit de rappeler le souvenir de discussions plus ou moins vives entre la mère et la fille, et qui auraient pu faire douter des sentiments de tendresse de l'une ou de l'autre. C'est encore ainsi que ses scrupules religieux l'engagèrent à détruire la correspondance de Madame de Grignan, enlevant peut-être à sa mère par ce fanatisme de destruction une gloire qu'elle eût partagée avec Madame de Sévigné et qui fût devenue héréditaire dans la famille.

IV.

Madame de Simiane ne se contenta pas du titre d'éditeur, elle ambitionna celui d'auteur.

Dès 1715 avait paru *Le Portefeuille de Madame .....*, qui contenait divers opuscules de prose et de vers, dont la moitié au moins appartenait à Madame de Simiane. Avec la finesse et la promptitude d'esprit, la grâce et la facilité de style qu'elle tenait de sa mère et de sa grand'mère, elle tournait agréablement les vers, écrivait sans peine un opuscule, comme *Le Cœur de Loulou*, et entretenait avec ses amis une correspondance que le temps n'a pas assez respectée.

Condamnée à plaider pendant dix ans de sa vie, elle

adressait un jour à l'un de ses juges la petite pièce que voici :

« Lorsque j'étais encore cette jeune Pauline,
J'écrivais, dit-on, joliment ;
Et sans me piquer d'être une beauté divine,
Je ne manquais pas d'agrément.
Mais depuis que les destinées
M'ont transformée en pilier de palais,
Que le cours de plusieurs années
A fait insulte à mes attraits ;
C'en est fait, à peine je pense ;
Et quand, par un heureux succès,
Je gagnerais tout en Provence ;
J'ai toujours perdu mon procès. »

A M. d'Ardène, qui avait fait des stances au comte de Grignan, et dont la femme lui avait adressé à elle-même des vers, elle répondait :

« Il n'est que trop vrai, Monsieur.

« Que les neuf doctes pucelles
Me refusent leur secours ;
Et le moyen que sans elles
Je réponde à vos discours !

Renoncez au badinage,
M'ont-elles dit brusquement ;
Songez à votre ménage,
Veillez-y soigneusement.

Parfois de votre parure
Occupez-vous avec soin ;
Plaisez par votre figure ;

Appelez l'art au besoin.....
L'esprit n'est point la pâture
D'un mari qui vient de loin. »

Quelques-unes de ses lettres avaient de son vivant couru les ruelles, mais elle n'avait pas songé à les réunir. Ce fut Laharpe qui, après sa mort, en publia un volume, ne les trouvant point indignes de figurer à côté de « celles nou-« vellement recouvrées de Madame de Sévigné. »

De ce mélange il disait : « Les lettres de Madame de Sévigné à M. le Président de Montceau et à M. de Pomponne sont parsemées d'anecdotes intéressantes ; celles de Madame de Simiane, qui écrivait à la campagne, n'ont pas ce dernier avantage, mais on y trouvera beaucoup d'esprit et d'agrément. Elles ne sont pas indignes de paraître à la suite de celles de sa grand'mère : on y rencontre un air de famille. Celle où elle peint un vieux domestique de son père, fondant en larmes devant le portrait de son ancien maître, est un modèle de la sensibilité la plus honnête et la plus touchante. »

L'auteur de la *France littéraire,* Quérard, n'a pas hésité à écrire « qu'elle hérita du talent de son aïeule pour le genre épistolaire ; que, si dans ses lettres on ne trouve pas autant de sensibilité que dans celles de Madame de Sévigné, on y reconnaît au moins les mêmes grâces et la même légèreté. »

Madame de Sévigné elle-même ne reconnaissait-elle pas avec bonheur le talent épistolaire de sa petite-fille, quand elle écrivait : « Pauline m'a écrit une lettre charmante, Madame de La Fayette en a oublié l'autre jour une vapeur dont elle était suffoquée ? » (1)

Seule, Madame du Deffant est venue jeter une note discordante au milieu de ces éloges. Elle s'étonne que les lettres de Madame de Simiane aient été conservées « bonnes, dit-elle, à être jetées au feu, à mesure qu'on les recevait. »

Est-ce donc là la première injustice, la première prévention ou la première erreur de jugement de l'aveugle Marquise ? Peut-être sa personnalité égoïste s'imaginait-elle que ses lettres fussent les seules bonnes à conserver pour la postérité ! On croirait volontiers qu'elle n'avait lu aucune de

(1) « Pauline avait à peine 6 ans que sa grand'mère admirait déjà ses lettres, y trouvait un style charmant et les faisait lire à tout le monde. » M. P. Mesnard, *Notice biographique sur Madame de Sévigné,* édition Hachette des *Grands Écrivains de France.*

celles qu'elle condamnait si sévèrement et dans lesquelles elle eût trouvé esprit, gaîté, naturel et sensibilité.

Voulait-elle en effet de l'esprit et de la gaîté, elle qui en faisait à ses soupers une si grande consommation ? Que ne lisait-elle ces lignes d'une lettre du 16 mars 1732 :

« M. de B... est arrivé en bonne santé à Paris sans encombre. Sa chaise s'est cassée à Nevers, il a été obligé d'y en acheter une. Mon Dieu ! qu'un petit gentilhomme à lièvre est heureux dans sa gentilhommerie ! Rien ne le trouble, il n'espère rien, il ne craint rien, ses jours coulent dans l'innocence ; il est sans passion et sans ennui, il n'a soin que de ses guêtres, elles font tout son équipage ; quand elles se coupent, une aiguillée de fil en fait l'affaire. Je le place dans les montagnes du Forez et du Vivarais, afin que les nouvelles ne parviennent à lui qu'au bout de deux ou trois ans. Il me semble que je le vois d'ici, tant mon imagination se remplit vivement de cette idée. »

Ou dans une autre du 16 janvier 1736 le plaisant récit de l'aventure de D...

« Passant un jour maigre à dîner au moulin de Vernègue, on lui offrit du gras, aussi bien qu'à toute la compagnie, qui le refusa. Et alors la maîtresse du logis en colère, leur dit : Messieurs, vous faites bien des façons ; il y a là-haut un père capucin qui n'en fait pas tant, et qui mange, à lui tout seul, une bonne perdrix et une bécasse. Or, le dit Révérend avait la face large comme la lune, et vous le connaissez bien. »

A un ami qui tardait à venir, Madame de Simiane écrivait :

« Je vous attends mercredi de pied ferme depuis la première aube du jour jusqu'à la dernière. Pouvez-vous croire, Monsieur, qu'il y ait quelque heure de jour ou de nuit où ma porte ne vous soit ouverte ? »

A un autre « de qui elle pouvait tout dire et de qui elle aimait à tout écouter » :

« Le sieur M... vous dira dans quel état il m'a trouvée ; un accès de goutte et de rhumatisme. Il n'y a point de moine plus chargé de chemises de laine que je ne le suis ; je suis flanelle de la tête aux pieds, les doigts en souffrance. »

A l'esprit, Madame du Deffand eût-elle préféré — ce qui m'étonnerait fort — la sensibilité, le naturel, la chaleur du cœur? Que ne lisait-elle alors cette recommandation en faveur d'un vieux serviteur :

« Vous avez un bon cœur, Monsieur, vous avez des entrailles ; vous savez ce que c'est qu'un vieux et ancien domestique d'un père et d'une mère tendrement aimés. Voilà un pauvre vieillard affligé que je vous présente, Monsieur ; je vous conjure de vouloir l'accueillir charitablement et cordialement, cela le consolera : dites-lui que vous lui accordez votre protection ; et puis dans la suite nous verrons s'il y aurait quelque moyen de le servir réellement. Il sera content de cela, et vous me ferez un sensible plaisir.

» Quand je vois un vieux bonhomme que j'ai vu toute ma vie chez mon père, que je le vois fondre en larmes devant son portrait, je vous avoue que s'il me demandait mon bien, je crois que je le lui donnerais, et je vous avertis que je vous fatiguerai beaucoup au sujet de ce fils galérien (1) ; prenez courage et armez-vous de patience. »

L'ami de Madame Du Deffand, Horace Walpole, jugeait autrement qu'elle Madame de Simiane et appréciait tout autrement son talent : « Je trouve, lui écrivait-il, que Madame de Simiane, ayant eu quelque chose à dire, l'eût » dit fort bien. »

En effet, Madame de Simiane ne vivait ni à Paris, ni à Versailles, mais au fond de la Provence ; elle n'était point mêlée aux fêtes de la Cour et n'en savait point de première main les nouvelles. Mais que si elle avait eu à parler dans ses lettres de la mort d'un Turenne ou de la prise de voile d'une Lavallière, de la fin dramatique d'un Vatel ou du procès d'un Fouquet, du mariage de la grande Mademoiselle et de la douleur de Madame la duchesse de Longueville perdant son fils, de la représentation d'Esther à

(1) Ce fils d'un vieux serviteur de la famille de Grignan était un brave soldat qui avait été condamné aux galères perpétuelles pour avoir donné un soufflet à son sergent, et en faveur duquel Madame de Simiane ne se lassait pas de solliciter M. d'Héricourt, intendant-général des galères, à Marseille.

Saint-Cyr, de la lutte oratoire de Fléchier et de Mascaron, célébrant le héros que la France venait de perdre, nous croyons fermement qu'elle eût trouvé des inspirations et des accents dignes de son nom et de son origine.

Les deux lettres que je produis aujourd'hui pour la première fois au grand jour auraient-elles ramené Madame du Deffand à une opinion plus favorable à Madame de Simiane ? J'en doute, et cependant elles ne déparent pas celles que j'ai déjà citées et pourraient se mêler, sans trop de crainte d'être reconnues, avec celles de Madame de Sévigné.

Les voici telles qu'elles sont tombées de la plume de Madame de Simiane qui, à l'exemple de sa mère et de sa grand'mère, ne s'inquiétait guère des accents, moins encore de la ponctuation, et pas toujours de l'orthographe.

« Je le crois bien que vous ne pouvez pas m'entendre, mon cher marquis, et le moyen ! il y a huit jours que je ne m'entens pas moy même. J'arrive de Marseille, j'ay esté rendre une visite au grand Prieur. — Je n'ay jamais veu tant de bruit, tant de fracas ; toute nostre ville d'Avignon y est, tout Toulon, tout Aix, tout le Languedoc enfin. C'est un tintamarre épouvantable, un jeu, une mangerie qui ne finit point ; j'en ay la tête rompue ; et c'est au milieu de tout cela que j'ay reveu ma pauvre petite salle à manger, qui m'a paru si chetive, si mesquine auprès de ces immensités, que c'est une pitié, mais en meme tems, si fort de mon gout, si convenable à mon humeur, à ma façon de penser et à mon estomach, que j'en ay esté enchantée. Il y a encore trop d'ornemens, mais jarrangeray tout cela, suffit que le dessein est tres joli.

Jay reçu aussi la poudre ; M. de la Rouyère sest chargé du payement et je donneray aussi dix francs pour M. Laîné ; grand mercy du tout, mon cher marquis (1).

Les nouvelles des galères sont très tristes, tout y meurt, les chefs, la multitude. On attent icy des foudres, des tempêtes, rien n'arrive, et peut être n'arrivera-t-il rien, Dieu le veuille !

Vous aures bientost une nouvelle edition des Lettres de Madame

(1) M. de la Rouyère était un gentilhomme d'Avignon, et M. Lainé un architecte-décorateur employé par Madame de Simiane aux travaux de Bélombre.

de Sevigné, vous aures des premiers exemplaires, et c'est un hommage que je rendray à vostre bon goût et à vostre amitié pour moy. Mais, mon Dieu, comment est-ce que jecris ! Au nom de Dieu dites le moy, mon cher marquis. Je suis effrayée de mon stile et le trouve si dégingandé que j'en suis honteuse quelquefois.

Ma grand mère etoit degingandée aussi, mais diantre, au travers de cela elle avoit un bon maintien, une bonne contenance, et pour moy je trouve que je nay d'elle que le degingandement, ce n'est pas assez. Cependant qu'importe, je ne seray pas imprimée, et je necris qua mes amis qui me pardonnent tout.

Je prens la liberté de mettre icy un billet pour Lamarcq, — je vous prie de vouloir bien le lire et de recommander ce pauvre garçon au comte de Suze (1) de la part de sa très chère *réamie*, qui l'aime toujours de tout son cœur, et qui le verra à Avignon cet esté ou automne, en allant à la Garde, car enfin jaime mieux maller ennuyer sur mon rocher que de navoir pas un pretexte d'aller dire à M. et à Madame de Caumont que personne dans le monde ne les honore et ne les respecte tant que moy.

Madame, prenes, s'il vous plait, le respect, il est pour vous (2). »

10 mars 1733 ou 1734.

Madame la marquise Dagoult qui part demain matin, a bien voulu se charger de 20 livres 12 sous pour M. Lainé et pour la poudre. Elle vous remettra le tout (3).

28 may.

« Vostre dernière lettre, mon cher marquis, est du dernier tragique, et vous m'anonces sans precaution les plus tristes nouvelles que je puisse aprendre.

Dabort vous ne viendres point à Belombre. Vous aves des affaires en terre papale, vous voules traiter celles de Provence par procuration ; alles vous promener, Monsieur le marquis, et de tout mon cœur, voila vostre fait pour la premiere nouvelle.

(1) Louis-François de la Baume, comte de Suze et de Rochefort, frère de l'archevêque d'Auch, Armand, Anne, Tristan de La Baume de Suze, et oncle de Anne, Louis, François de Suze, abbé de Saint-Léon-de-Toul, et aumônier du Roi.

(2) Madame de Caumont, mariée en 1722, était née Marie-Elisabeth de Doni-Beauchamp. Elle était devenue l'une des meilleures amis de Madame de Simiane.

(3) Madeleine Daunet, mariée en 1727 à André d'Agoult, baron de Saint-Michel, capitaine au régiment de Toulouse, infanterie.

M. Lainé est dangereusement malade. Tout est consterné chez moy, jay envoyé chercher Isnard Aubespin, Routier, pour leur conter ce sinistre évènement ; l'inquiétude et la tristesse se sont emparées de nous, et je crois que les figures inanimées de mes pauvres corniches se sentiront de la douleur (1). Vous estes obligé charitablement de nous donner bientost de meilleures nouvelles ; tres serieusement je vous en demande, mon cher marquis, et tres serieusement nous sommes tous infiniment en peine. Ce seroit un domage et une perte épouvantable que celle de Lainé, jespere quil se tirera daffaire.

Je remis hier moy-même votre lettre au Bailli d'Oppède, et il me jura foy de bailli qu'il vous répondroit aujourd'huy. Je ne connais pas l'importance de ce serment, mais je le crois bien fort (2).

M. l'Evêque de Valence est enfin arrivé hier, et, après l'avoir galoppé dans toute la province, vous croyez bien que je ne lay pas manqué à Aix. Il dîne demain chez moy avec l'archevêque ; quinze entrées, sept plâts de rôti, vingt plats d'entremets, cela ne fera-t-il pas un beau diné ? Je crois que mes belles-sœurs pourront bien desormais conter sur toutes les indulgences de leur prélat, et faire ce quelles voudront (3).

Il n'est plus question des Cadières, mais les spéculatifs prétendent que cette affaire ne fera qualler et venir (4).

Les grandes chaleurs sont arrivées, on grille deja partout ; je gagneray bien vite mes bois, je parleray de vous et de Madame de Caumont à mes échos, et s'ils sont fidelles, vous ne douteres pas

(1) Ces corniches étaient l'œuvre de Lainé.

(2) Le bailli d'Oppède, baron Henri de Forbin-Meynier, premier président du parlement de Provence.

(3) L'évêque de Valence était alors Alexandre Milon, et l'archevêque d'Aix, Jean-Baptiste-Antoine de Brancas.

(4) Le procès Cadière-Girard, l'un des plus scandaleux, a pris place parmi les causes célèbres.

Il eut pour base l'accusation d'une jeune fille, Catherine Cadière, contre le P. Girard, jésuite, son directeur qui, suivant elle, l'avait ensorcelée et subornée.

Après une longue instruction, le Parlement d'Aix rendit le 10 octobre 1731 un arrêt qui, à la majorité d'une voix, ou même à partage de voix, mit hors de cour le confesseur et sa pénitente.

La date de l'arrêt doit faire supposer que la lettre de Madame de Simiane, qui ne porte pas de date d'année, est vraisemblablement de mai 1730 ou 1731.

l'un et l'autre de l'attachement et de la tendresse que je les chargeray de vous porter jusques dans Avignon.

A M. le marquis de Caumont.
A Avignon (1).

Voilà les deux lettres de Madame de Simiane dont j'ai considéré comme une bonne fortune de pouvoir augmenter les 50 ou 60 déjà publiées. Eût-il mieux valu, pour plaire à Madame du Deffand, les jeter au feu ? Qui, après les avoir lues, eût osé le conseiller, et ne serait pas plutôt tenté de les relire ?

Comment méconnaître en effet le naturel et la gaîté avec lesquels Madame de Simiane raconte la fête à laquelle elle vient d'assister à Marseille ; la fine raillerie qu'elle ne ménage ni à son style dégingandé, ni au serment d'un bailli, ni aux indulgences plénières, monnaie d'église, qu'elle attend pour elle et les siens d'un dîner donné à son évêque ; le tour ingénieux qu'elle emploie pour adresser à ses amis l'expression de ses sentiments de tendresse et d'affection ! !

Editeur des *Lettres* de Madame de Sévigné, elle les a lues, relues et méditées ; on sent qu'elle s'est complue à leur lecture, et sans vouloir prétendre comme je ne sais plus quel écrivain « qu'elle est héritière en ligne directe du mérite littéraire de sa grand'mère », nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle a su lui emprunter plusieurs de ses qualités, et que plus d'une fois l'élève s'est approchée du modèle.

H. Moulin,
Ancien magistrat.

(1) Cachet de cire rouge, aux armes de Simiane, avec la couronne de marquise.

NOTICE

SUR

L'IMPRIMERIE A NANTES

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

---

§ 1

La *Société des Bibliophiles Bretons* a publié en 1878, à Nantes, un volume contenant l'histoire de *l'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle* (1). C'est un travail qu'il serait bon de poursuivre, pour les siècles postérieurs, sur un plan analogue. En attendant qu'on y songe, il n'est peut-être pas inutile de tracer — au moins par places — les linéaments constitutifs d'une histoire de ce genre, de fixer sur certains points les notions acquises, de signaler les lacunes, d'inviter les amateurs, les bibliophiles et les érudits bretons à s'occuper de les combler par leurs recherches, — car il y a encore beaucoup à faire.

En ce qui touche l'existence de l'imprimerie à Nantes au XVIe siècle, les renseignements semblent d'une extrême rareté. Voici en effet ce que nous fournissent les deux essais, — l'un et l'autre fort intéressants, mais trop brefs, — publiés jusqu'à présent sur l'histoire de l'imprimerie en Bretagne, l'un par M. Toussaint Gautier en 1857, l'autre par le R. P. dom Plaine, religieux bénédictin de Ligugé, en 1876.

Le premier signale à Nantes, entre 1500 et 1600, les imprimeurs et les impressions qui suivent :

(1) In-8, impr. sur pap. vergé, avec 20 planches de fac-similé, qui a eu un succès mérité parmi les bibliophiles, car il est épuisé.

« 1501. — Guillaume LARCHIER. — *Missel à l'usage de*
» *Nantes,* gothique, beaux caractères.

» 1507. — Guillaume TOURQUETIL, imprimeur, rue des
» Carmes. — *Statuts synodaux de l'insigne église de Dol,*
» recueillis et publiés par les soins de Mathurin de Pledran,
» petit in-4 gothique.

» 1517. — Jean BEAUDOUIN, rue des Carmes. — *Heures,*
» citées par Nicolas Travers.

» 1527. — Antoine et Michel les PAPOLINS. *Les louables*
» *Coustumes du pays et duché de Bretaigne,* in-8.

» 1593. — Nicolas DES MARESTZ et François FAVERYE.
» — Alliances généalogiques de la maison de Lorraine,
» par Pierre Biré, sieur de la Doucinière, in-fol. »

Dom Plaine ne signale à Nantes, pendant cette période, l'existence d'aucune autre impression ni d'aucun autre imprimeur que les précédents. Seulement, il fait observer : 1° que, dans ce siècle, Rennes « fut redevable à Nantes de deux imprimeurs de mérite, Jean Baudouyn et Blaise Petrail (1) ; » 2° que, dans son opinion, Antoine et Michel Papolin « agissaient comme libraires et non comme imprimeurs ; » 3° que « d'après le texte des ouvrages cités par M. Toussaint Gautier, Nicolas des Marestz et François Faverye se firent remarquer par leur zèle à multiplier les écrits favorables à la sainte Ligue (2). »

Rien de plus dans ces deux ouvrages sur le point qui nous occupe.

Si faible que soit le nombre des impressions nantaises qu'ils signalent, — puisqu'il se réduit à cinq, — ou plutôt, justement parce que ce nombre est très petit et les impressions de ce siècle très rares, le premier désir d'un bibliophile est de savoir où se trouvent ces cinq impressions, où on peut les voir et les étudier. Essayons de satisfaire ce désir.

(1) T. Gautier, *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne,* p. 25.
(2) D. Plaine, *Essai sur l'hist. de l'impr. en Bretagne,* p. 14 et 15.

§ 2

I. — L'existence du *Missel de Nantes* de 1501 est attestée en ces termes par l'historien Travers :

« Les commissaires de l'évêque et du chapitre revirent » cette année (l'an 1501) le missel à l'usage de Nantes ; *il » fut imprimé dans notre ville, en très beaux caractères » gothiques et sur fort papier, par Guillaume Larchier :* » il est plus chargé de rubriques que le missel de Pierre » du Chaffault de l'an 1482 ; on y remarque aussi quelques » changements dans les rits (1). »

Il est clair qu'en écrivant ces lignes Travers avait le volume sous les yeux; peut-être quelque exemplaire dort-il encore dans un coin obscur d'où il sortira un jour; mais jusqu'ici aucun n'en a été signalé, et l'on ne sait où prendre ce livre.

II. — Il en est autrement des *Statuts synodaux de Dol* de Mathurin de Plédran. La bibliothèque de la ville de Rennes en possède un exemplaire en assez bon état sous la cote : *Armoire* 1re 1526 *bis*. C'est in-4 gothique de 42 feuillets, bien imprimé, orné de deux curieuses gravures sur bois et digne d'une description spéciale. Il ne porte point de date d'impression, il n'a pas de titre, et la souscription, placée au bas du 42e f. r°, est ainsi conçue :

Impressum Nannetensis per Guillermum || Tourquetil in vico carmeli commorantem ad in- || tersignium diui Iohannis.

Toutefois le volume commence par une lettre de l'évêque Mathurin de Plédran promulguant dans son diocèse ce recueil de statuts et datée « *die iouis post festum diui michaelis in monte gargano, anno domini millesimo quingentesimo nono,* » c'est-à-dire, du jeudi 4 oc-

(1) Nicolas Travers, *Histoire de Nantes*, t. II, p. 255.

tobre 1509. On ne peut douter que cette lettre n'ait été assez promptement suivie de l'impression des *Statuts*, qui serait dans notre opinion, du commencement de 1510 ou (au plus tôt) de la fin de 1509. La date de 1507, dans le travail, de M. Toussaint Gautier, est donc une erreur typographique pour 1509. Mais puisque cette impression ne porte point de date précise, le mieux est de la placer, sans trop de précision aussi, vers 1510.

III. — Comme le *Missel de Nantes* de 1501, les *Heures* de 1517 nous sont uniquement connues aujourd'hui par le témoignage de l'abbé Travers. Au sujet de l'évêque de Nantes du Chaffault, mort en 1487, il dit :

« On assure qu'il se faisait autrefois des miracles au » tombeau de Pierre du Chaffault : si cela est, le chapitre » n'en a pas tenu registre; mais il est certain qu'on a » invoqué Pierre du Chaffault ; on en a cette mémoire et » cette prière dans des Heures imprimées à Nantes, l'an » 1517, trente ans après sa mort, par Jean Beaudoin, » près des Carmes. »

Et il cite en entier ces deux oraisons *De domino Petro du Chaffault* (1). Donc il avait ce livre. Nous ne l'avons plus; du moins, comme pour le *Missel*, s'il en reste quelque exemplaire, on ne sait où il gît.

IV. — L'édition de la *Coutume de Bretagne* donnée par les Papolin en lettre gothique, quoique assez rare, n'est pas introuvable. Nous en connaissons trois exemplaires, et il peut y en avoir d'autres. Mais la date de 1527, qui lui est assignée par M. T. Gautier et par dom Plaine (2), est erronée. Cette erreur vient du *Catalogue de la Bibliothèque de Rennes*, 2e *Supplément*, qui (sous le n° 280) en indique un exemplaire avec cette date. Nous avons examiné cet exemplaire, actuellement coté *Armoire* Ire 1599, et nous

(1) Nic. Travers, *Hist. de Nantes*, II, p. 198.

(2) Et plus récemment par M. Ropartz, *Etudes sur qq. ouvr. rares*, p. 242.

nous sommes convaincu que la date d'impression, exprimée dans la souscription de ce livre, n'est pas 1527, mais 1532. Voici la copie figurée de cette souscription :

CY FINISSENT
les louables Coustumes du pays et Duche
de Bretaigne, visitees et corrigees par plu-
sieurs discretz et venerables iuristes, avec les
Coustumes de la Mer, et plusieurs autres
Constitutions et ordonnances Nouuellement
adioustees. Et furent acheuez le quatries-
me iour Dapuril
Md xx xii

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque de Rennes, le dernier *x* de la date *Md xx xii* est baveux, couvert en partie d'un *pâté* d'encre venu au tirage, qui l'a fait apparemment prendre pour un *v*. De là l'erreur, qui ne tient pas devant un examen attentif. Dans les deux autres exemplaires, où le tirage de cette lettre est meilleur, il n'y a nul doute, c'est un *x*.

Donc l'édition de la *Coutume de Bretagne* donnée par les Papolin n'est pas de 1527, mais de 1532, ou plutôt, comme nous le dirons plus loin, de 1533. Les Papolin étaient-ils libraires-imprimeurs, ou libraires seulement? Nous viderons cette question tout à l'heure.

V. — Quant aux *Alliences genealogiques de la maison de Lorraine, illustrées des faits et gestes des Princes d'icelle, ensemble de ceux de Bar, Vaudemont, Luxembourg... Et le sommaire des guerres qui ont esté en France depuis l'an* 1560, *iusques en l'an* 1593 : *Par Pierre Biré, advocat du Roy au Siege Presidial de Nantes. — A Nantes, par Nicolas des Marestz et Françoys Faueryе, Imprimeurs M. D. XCIII* (1), — ce livre, malgré son format (in-folio), dut être assez répandu. C'était une œuvre de propagande

(1) In-fol. de 13 et peut-être 16 ff. limin. non chiffrés, de 348 pp. chiffrées

politique : panégyrique des princes lorrains, surtout du duc de Mercœur; défense de leurs prétentions au trône et de leur origine carlovingienne; récit des guerres de religion au point de vue des catholiques unionistes; en un mot, sous forme grave et savante, un plaidoyer complet en faveur des hommes, des chefs, des idées et des actes de la Ligue. Ce caractère, qui contribua d'abord à le répandre et à le faire rechercher, dut plus tard, — la Ligue tombée, Henri IV accepté de tous, — causer rapidement sa destruction par ses possesseurs eux-mêmes, peu jaloux de garder chez eux ce vieil engin de sédition, témoin gênant de leurs erreurs passées.

Aussi est-il devenu rare. Nous n'en connaissons que deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale, coté Lm³ 590 (Réserve); l'autre à la Bibliothèque de la ville de Nantes, décrit dans l'excellent Catalogue de M. Péhant (VI, p. 203), sous le n° 54,854. Encore ces deux exemplaires — dont le premier vient du président de Thou — sont-ils incomplets du titre. Dans celui de Nantes, le titre a été à une époque ancienne (au XVIIe siècle) refait à la main, en copie figurée, autant qu'il semble; mais cet exemplaire manque aussi de la préface.

Au double point de vue du fond et de la forme, ce livre mérite une étude, mais on ne doit point l'isoler des productions de même genre, assez nombreuses, sorties à la même époque du même atelier typographique. Nous en parlerons plus loin.

§ 3

Bien que les deux historiens de la typographie bretonne ne mentionnent de 1500 à 1600, que les cinq impressions nantaises dont on vient de parler, elles sont loin, évidemment, de représenter toute la production typographique

(liv. I et II) et de 135 pp. chiffr. (liv. III); 40 lignes à la page; hauteur du texte 265 millim., largeur 145; l'ex. de la Bibl. nat. avec ses marges, haut de 338 millim., large de 228.

de cette ville dans le cours du XVIe siècle. Impossible d'admettre que l'on n'ait rien imprimé à Nantes entre la *Coutume* des Papolin (1533) et les *Alliances de la maison de Lorraine* (1593), c'est-à-dire pendant soixante années, et même pendant soixante-seize, si les Papolin ne sont que libraires, car alors il faut remonter, pour trouver une impression nantaise, jusqu'aux *Heures* de Jean Baudouyn de 1517.

Il y a donc là une lacune énorme. Le devoir de la combler incombe aux bibliophiles et aux érudits bretons. Nous voulons indiquer dès aujourd'hui les premiers résultats de nos recherches à cet égard, bien convaincus que, si incomplets qu'ils soient, ils exciteront dans le même sens d'autres efforts, grâce auxquels on arrivera au but.

Notons d'abord, en 1518, une autre impression de Baudouyn, signalée encore par l'abbé Travers, non dans son *Histoire de Nantes*, mais dans son recueil manuscrit des *Concilia provinciæ Turonensis,* d'où M. Péhant a extrait la note suivante, qu'il rattache au n° 1509 de son *Catalogue de la Bibliothèque de Nantes* (I, p. 84) :

« *Statuta Macloviensia, D. D. Dionysii Briçonnet jussu promulgata anno* 1515 (n° 1498, t. V). — « Je les ai » extraits, dit Travers, de l'*Instruction des Curez*, mise » en ordre par ce même Prélat, *et imprimée en caractères* » *gothiques, le* 10 *avril* 1518, *à Nantes, par Jean Bau-* » *douyn, imprimeur, demeurant pres des Carmélites.* » — » Le format n'est point indiqué. »

Le livre imprimé en 1518 par Baudouyn, sur l'ordre de Denys Briçonnet (évêque de Saint-Malo de 1513 à 1534), était donc intitulé *L'Instruction des Curez;* les *Statuta Macloviensia*, ou *Statuts synodaux de Saint-Malo* de l'an 1515 n'en étaient qu'une partie. Cette *Instruction*, très probablement, ne diffère point du « Rituel très » estimé que cet évêque fit imprimer en 1518 pour son diocèse, » selon le *Catalogue des Evesques* de l'*Histoire de Bretagne* de dom Morice (t. II, p. XLIX).

Comme les *Heures* de Baudouyn de 1517 et le *Missel de Nantes* de 1501, *L'Instruction des Curez* de 1518 ne nous est connue que par le témoignage de Travers; on n'en citerait aujourd'hui aucun exemplaire.

Quant au n° 1498, t. V, d'où M. Péhant a tiré cette note, c'est le tome V du manuscrit des *Concilia provinciæ Turonensis*, qui figure dans la bibliothèque de la ville de Nantes sous le n° 1498.

C'est le lieu de signaler aussi l'existence d'un ancien libraire de Nantes, assez peu connu, appelé Pierre Bodin et qui, en 1526 ou 1527, fit imprimer à Angers une ordonnance donnée en septembre 1525, à Condrien, pendant la captivité du roi François Ier, par Louise de Savoie, sa mère, régente de France, pour améliorer la procédure suivie devant les tribunaux de Bretagne (1). C'est un livret pet. in-8, gothique, de 8 feuillets, 31 lignes à la page, hauteur du texte 104 millimètres, largeur 60. Le titre est ainsi conçu :

La constitution nouuelle stille || et ordre de pledoyrie par escript du pays et du- || che de Bretaigne Leue publiee et enregistree || tant en la court du parlement que es Chencel- || lerie, conseil et assemblee des estatz de cedict || pays et duche Imprime à Angiers par Ri- || chard Picquenot, pour Pierre Bodin librai- || re demourant à Nantes en la rue des Carmes. ||

Au-dessous de ce titre, une petite gravure sur bois de 52 millimètres de haut sur 33 de large, représentant l'Annonciation, et au-dessous, en bas du feuillet de titre :

Ils sont à vendre ches led. Bo- || din a bon marche vis à vis de lescu || de bretaigne a Nantes. ||

Ce Bodin n'est connu jusqu'à présent que par cette

(1) Un exemplaire de cette pièce rare appartient à M. Claudin, libraire, qui a bien voulu nous le communiquer.

impression, où il ne figure, on le voit, que comme libraire-éditeur, dans le sens actuel du mot. Cette édition de l'ordonnance de Louise de Savoie ne put être faite, au plus tôt, que vers la fin de 1526; car le 25 octobre 1525, un privilège royal avait assuré, pour un an entier, à Jean Baudouyn (qui exerçait alors à Rennes) le droit exclusif d'imprimer et faire imprimer cette pièce.

§ 4.

Revenons aux Papolin. Ils se qualifiaient ordinairement libraires et même « libraires jurez de l'Université de » Nantes; » mais à cette époque, le nom de libraire n'exclut nullement chez celui qui le porte l'exercice de l'art typographique; il désigne d'une façon générique quiconque s'occupe du livre au point de vue industriel et commercial.

« Les impressions que commandaient les Papolin se faisaient, dit dom Plaine, à Paris, à Angers, à Caen (1). » Soit ; mais cela les empêchait-il d'en exécuter eux-mêmes à Nantes?

Consultons les documents qui les concernent. En voici un fort curieux, unique, inconnu jusqu'ici, dont nous tenons la communication de M. Claudin, libraire, son possesseur. C'est un imprimé gothique de deux feuillets petit in-8, ayant pour titre :

Ordonnances faictes en || parlement tenu a Vennes en || lan mil cinq cent seize.

Ces deux feuillets ne sont ni chiffrés, ni signés; la page a 23 lignes sans compter les blancs qui, remplis, en feraient 25. Hauteur du texte 111 millimètres, largeur 68; avec ses marges, l'exemplaire est large de 93 millim. et haut de 130. Gros caractère gothique, d'aspect assez lourd,

(1) *Essai sur l'hist. de l'Imprim. en Bret.*, p. 15.

surtout dans ce petit format. La lettre initiale du texte de l'ordonnance, un I, est illustrée et sert d'appui, de coiffure en quelque sorte, à une tête de vieillard d'un dessin énergique.

L'ordonnance ne renferme d'ailleurs que des dispositions de procédure sans intérêt. Au f. 2° v°, se trouve la clause finale qui en ordonne la publication et qui est suivie de la souscription, ainsi :

Item seront ces presentes ordon
nances publiees per toutes les barres
royalles et chescune de ce pays et duche.
Finis
Imprime a Nantes pour Anthoi
ne et Michau les papolins Libraire
iurez de Luniversite dud. Nantes Et
sont a vendre ches lesdictz papolins a
la grant rue au carefour saint Denis.

Dans cette souscription, les Papolin figurent deux fois, sous une double qualité, d'abord comme industriels, c'est-à-dire imprimeurs, puis comme marchands, c'est-à-dire libraires, dans le sens où ce mot s'emploie aujourd'hui. On n'objectera pas la formule « imprimé à Nantes *pour* » au lieu de *par*. Cette formule, au XVIe siècle, désignait très souvent l'imprimeur : les huit ou dix éditions des *Contes d'Eutrapel* portent toutes : « A Rennes, *pour* Noël Glamet de Quimpercorentin. » On n'a jamais douté que Glamet ne fût l'imprimeur.

On ne peut douter non plus que cette impression de l'ordonnance de 1516 sur feuille volante, à l'usage des praticiens et des magistrats, n'ait suivi de très près la promulgation de ce document et ne soit de la même année. Donc les Papolin imprimaient à Nantes en 1516.

Et de même en 1532. Nous avons en main un imprimé gothique pet. in-4 de 8 ff., intitulé :

Constitutions et ordonnan || ces faictes par le Roy a ven ||

nes ou moys daougst Mil || cinq cens. xxxii. sur le fait de labre || uiation des proces en Bretaigne. ||

Et dont la souscription, placée au f. 8, r°, porte :

On les vend à Nantes || Chez Anthoyne et Mi- || chel les Papolins Libraires || iurez de Luniversite de nan || tes Demourans en la grant || rue Sainct Pierre Et aux changes. ||

Ici ils ne sont que marchands, libraires au sens actuel; mais immédiatement avant cette souscription il y a un privilège daté de Nantes, 23 septembre 1532, qui nous semble mériter attention et dont voici un extrait :

« Le Preuilege. — Les gens tenans le parlement en Bretaigne, sauoir faisons que Anthoine Papolin, libraire de luniuersité de Nantes, nous a faict dire et remonstrer que puys peu de iours il a esté leu, publié en ladicte court de parlement, seant en ladicte ville de Nantes, certains statuz, edictz et ordonnances par le Roy, o la deliberation des gens de son conseil estans à Vennes lès luy, sur le faict de labreuiation et proxilité de la pledoyrie et procès en ce pays. Quels edictz, statuz et constitutions celuy Papolin *voluntiers imprimeroit* et feroit imprimez, moyennant le plaisir de la Cour luy permettre et octroyer ce faire; craignant aussi que, incontinant aprez, *autres imprimeurs les vousissent imprimez* à son tresgrant preiudice et dommaige; suppliant licence et permission de ce faire, avesques que inhibitions et deffenses fussent faictes... *à tous aultres imprimeurs de non imprimez* lesdictz statuz et constitutions, etc... »

Antoine Papolin déclare qu'il *imprimeroit voluntiers* les ordonnances de Vannes de 1532, à condition qu'on empêcherait *tous aultres imprimeurs de non les imprimez*. Donc il était imprimeur, et nous avons droit de maintenir à l'actif de la typographie nantaise les impressions qui portent son nom.

§ 5

Voici, en ce genre, ce que nous connaissons.

I. — L'*Ordonnance faite au Parlement de Vannes en* 1516, dont on a parlé plus haut.

II. — *Les Constitutions et Ordonnances faites par le roi à Vannes au mois d'août* 1532, dont on a donné ci-dessus le titre et la souscription. Pet. in-4 (1) gothique de 8 ff.s non chiffrés, répartis en 2 cahiers de 4 ff. chaque, signé A et B; 27 lignes à la page; hauteur du texte, 133 millim., largeur 78 millim.

Cette ordonnance, donné « à Vennes, ou moys daougst lan de grace mil cinq cens trente deux » et enregistrée au greffe du Parlement de Bretagne (ou Grands-Jours) le 20 septembre suivant, occupe, avec la mention de son enregistrement, les 6 premiers ff. et 5 lignes sur le f. 7e recto; le reste de ce recto est rempli par un grand écusson de France couronné. Le privilège accordé par le Parlement à Antoine Papolin le 23 septembre 1532, pour l'impression de cette ordonnance, et la souscription occupent le f. 7e v°, et le recto du f. 8e, dont le verso reste blanc. — Nous avons un exemplaire de cette pièce.

III. — *La Coutume de Bretagne*, édition donnée par les Papolin avec la date de 1532 dont il a été question plus haut (p. 4). Volume important, in-8 (2) gothique de 336 ff. y compris la table; 26 lignes à la page; hauteur du texte, 130 millimètres, largeur 73.

On voit tout de suite que c'est là une œuvre typographique toute différente de l'*Ordonnance de Vannes de* 1532 dont on vient de parler; car celle-ci est du format in-4, elle a 27 lignes par page, 133 millim. de hauteur de texte 78 de largeur.

(1) Les pontuseaux sont horizontaux.
(2) Les pontuseaux sont verticaux.

Néanmoins, dans tous ou presque tous les exemplaires de cette édition de la *Coutume*, on a intercalé, immédiatement avant la table, cette *Ordonnance de Vannes de* 1532, et même elle est formellement annoncée sur le titre, dont voici le texte complet :

Les louables || Coustumes du pays et Duche de Bre- || taigne, visitees et corrigees par plu || sieurs discretz et venerables iuri || stes, Auec les Coustumes de la || Mer, et plusieurs autres con || stitutions et ordonnan || ces, Nouuellement || adioustees. ||

Et auec les Constitutions et establisse || mens faitz et ordonnez en Parlement Ge || neral tenu à Vennes. Nouuellement corri- || gees et amendees. ||

On les vent à Nantes par Anthoi- || ne et Michel les Papolins. (1) ||

Cette édition de la *Coutume* est forcément postérieure à l'*Ordonnance de Vannes* rendue au mois d'août 1532, enregistrée au Parlement le 20 septembre. Cependant, la souscription de cette *Coutume* porte qu'on acheva de l'imprimer le 4 avril 1532 (V. ci-dessus). Donc cette date est du vieux style, où le millésime ne changeait qu'à Pâques (2), et elle indique en réalité, dans notre manière actuelle de compter, le 4 avril 1533.

(1) Sur un exemplaire de ce livre appartenant à M. Huë, professeur honoraire à la Faculté de droit de Rennes, un possesseur qui vivait au XVI[e] siècle, et qui signe Fr. de Channé, a ajouté ces mots « *En la grant Rue*, » qui donnent l'adresse des Papolin.

(2) Il eût pu y avoir quelque doute : en 1532, Pâques fut le 31 mars ; en 1533, le 13 avril. Il y eut donc entre ces deux Pâques deux 4 avril qui, tous deux, appartenaient, en vieux style, à l'année 1532 : le premier qui est bien, pour nous aussi, le 4 avril 1532 ; l'autre qui, pour nous, est le 4 avril 1533 ; c'est de ce dernier qu'il s'agit ici. Tout doute serait levé, d'ailleurs, par l'exemplaire de M. Huë, où, à la souscription (voir ci-dessus), après les mots « *Et furent acheueuez le quatriesme iour Dapuril*, » le possesseur contemporain Fr. de Channé a ajouté de sa main : « *avent Pasques mil cinq cens trante deux*, » et il a ensuite signé son nom. Nous remercions M. Huë d'avoir bien voulu nous communiquer ce curieux exemplaire.

IV. — *Ordonnance du roi, concernant la gabelle et le regime du sel en Bretagne*, donnée « à Dissay le 4e iour de iuing lan de grace 1541, » avec attache du Dauphin, duc de Bretagne, du même jour, « à Chastelleraulx. »

In-4 goth. de 10 ff., répartis en 3 cahiers signés A, B, C, les deux premiers de 4 ff. chaque, le dernier de 2 ff.; 35 lignes à la page; hauteur du texte 146 millimètres, largeur 91.

Cette impression, dans l'exempl. que je possède, n'a pas de titre; le texte de l'ordonnance commence immédiament au haut du f. A i, par ces mots : « Francoys par la grace de Dieu Roy de France. » — Elle a 48 articles non numérotés dans cette édition; elle se termine par la clause de l'enregistrement ainsi conçue :

« Les edictz statuz et ordonnances sur ce faictes, ensemble l'atache et mandement sur ce faict par Monseigneur le Dauphin et duc y ataché, ont esté leuz et publiez et enregestrez en la chambre des comptes de Bretaigne, et commandé y obéyr, le procureur le requerant, le vingtiesme de Iuign lan mil cinq cens quarante vng. Ainsi signé, par les gens des comptes, de la Ripuiere.

« Par commandement et ordonnance de messeigneurs les Commissaires ordonnez par le Roy sur le faict du sel en Bretaigne. Ainsi signé Deterterеau. »

La souscription suit immédiatement en ces termes :

On les vend chez Anthoine et Michel les Papolins Librai- || res iurez de Luniversité de Nantes demeurant aud. lieu.

Cum privilegio.

Cette ordonnance, assez curieuse, n'a pas été reproduite par D. Morice dans les *Preuves de l'Histoire de Bretagne*. — Nous croyons cette impression rare.

§ 6.

Là se bornent les impressions nantaises, antérieures à

l'an 1550, dont nous avons trouvé trace ; on voit comme cette liste est courte et à coup sûr incomplète.

En 1555, Mathurin Papolin, héritier d'Antoine et de Michel susmentionnés, et Gabriel Le Plat, tous les deux libraires à Nantes, obtinrent conjointement un privilège pour réimprimer ou faire réimprimer les livres liturgiques du diocèse de Nantes. Nous avons retrouvé l'original de cette pièce (inédite) aux Archives de Parlement de Bretagne dans les minutes de la Grand'Chambre ; en voici un extrait :

» Veue par la Court la requeste présentée par *Gabriel Le Plat* et *Mathurin Papollin,* libraires jurez en l'uniuersité de Nantes, par laquelle ils requeroient à icelle Court leur permectre imprimer ou faire imprimer de nouueau les breuiaires, misselz, manuelz, processionnaires et statuz de l'vsaige de Nantes, partie d'iceulx ci deuant redigez et faict corriger à grans fraiz et mises, suyuant la permission leur en faicte par reuerend pere en Dieu l'euesque dudit Nantes ou son vicaire, doyen et chappitre dudit lieu ; iceulx vendre et distribuer jucq à douze ou quinze ans prochains venans ; et defences estre faictes à touz autres libraires, imprimeurs et autres... de les imprimer, faire imprimer, vendre ne distribuer sans le congé desdits supplians pendant ledit temps... Et ouy sur icelle requeste le Procureur général du Roy : La Court, entherinant ladite requeste, a permis et permect ausdits Le Plat et Papollin imprimer et faire imprimer, vendre et distribuer touz et chascun les livres sur declairez, partie d'iceulx visitez et corrigez, comme dict est, par lesdits euesque de Nantes ou son vicaire, doyen et chappitre dudit lieu jucq à douze ans prochains venans, à compter du jour de ce présent arrest... Faict en Parlement, à Nantes, le neufme jour de feburier l'an mil cinq cens cinquante quatre. »

C'est, en style actuel, le 9 février 1555, Des livres liturgiques édités en vertu de ce privilège on ne connaît aujourd'hui qu'un seul, et qui ne fut pas imprimé à Nantes.

C'est un Manuel à l'usage de ce diocèse (in-8° goth. à 2 col.), dont voici la souscription :

Explicit Manuale secundum ritum || insignis Ecclesiæ Nanetensis || Parisiis || ex typographia Ioannis Le Blanc impen || sis honestorum virorum Mathurini Papo- || lin èt Gabrieli, le Plat bibliopolarum Iu- || ratorum Universitatis Nanetensis et ibi- || dem commorantium. ||

Et sur le titre du volume, on lit :

Veneunt Nanetis apud Mathuri- || num Papolin et Gabrielem le Plat. || Cum priuilegio regis et supremi || senatus Britannie. ||

Ce livre n'est pas daté ; il fut, d'après son titre, publié avec l'autorisation d'Antoine de Créqui, évêque de Nantes ; cela en met l'impression entre le 9 février 1555, date du privilège ci-dessus donné par le Parlement, et le 4 décembre 1564, dernier jour de l'épiscopat du second des Créqui qui se succédèrent l'un à l'autre sur le siège de Nantes (1).

Mais ce n'est pas une impression nantaise. Pour en trouver une nouvelle après la dernière d'Antoine et de Michel Papolin (l'*Ordonnance sur la gabelle* de 1541), il faut descendre jusqu'à 1578 ; encore s'agit-il seulement d'une plaquette pet. in-4° de 8 ff., imprimée en lettre ronde (2), et dont M. Péhant reproduit le titre en ces termes, sous le n° 49,844 du *Catalogue de la Bibliothèque de Nantes :*

« *Copie d'édit d'afranchissement perpetvel des devx fevz*

(1) Antoine de Créqui (fils de Jean, seigneur de Canaples), évêque de Nantes de 1552 à 1562, eut pour successeur son oncle, appelé aussi Antoine de Créqui, qui, le 4 déc. 1564, permuta le siège de Nantes pour d'autres bénéfices. — Il y a un exempl. de ce *Manuel de Nantes* à la Biblioth. Nationale, sous la cote B 694 (Invent. B 1815) et un autre à la Biblioth. de Nantes, sous le n° 1319.

(2) Toutes les impressions nantaises dont nous avons à parler désormais sont aussi en lettre ronde ; là où nous n'indiquons pas que le caractère est gothique, c'est qu'il est rond.

de fovage en chacvne paroisse, l'vne portant l'avtre en Bretaigne. Ensemble des Declarations et Commissions pour l'execution d'iceluy en l'Euesché de Nantes.

« *A Nantes, par* Jean Gaudin, *Imprimeur, demourant en la ruë de la Claueurerie, pres le carrefour Saint Nicolas*, 1578.

» Cette pièce qui est de toute rareté, dit M. Péhant, fait partie du fonds Armand Guéraud (1). » — Jusqu'ici on ne connaît de Gaudin que cette impression.

En 1585, un autre imprimeur, Blaise Petrail, publia à Nantes la *Cosmopée* du P. Jacques de Sainte-Marie, in-4° de 142 ff. chiffrés et 12 ff. liminaires non chiffrés. Nous en avons parlé amplement dans la première de ces Notices Bibliographiques; inutile d'y revenir.

§ 7.

En 1587, Philippe du Bec, évêque de Nantes, eut du roi un privilège pour faire une nouvelle édition des livres liturgiques de son diocèse. Voici un extrait de cette pièce :

« *Privilège du Roy*. — Henry, par la grace de Dieu Roy de France et de Pologne, au Seneschal de Nantes ou son lieutenant et à tous autres Iuges et officiers qu'il appartiendra, chacun endroit soy, Salut. Nostre amé et feal Conseiller en nostre Conseil d'estat, Philippes dv Bec, Euesque de Nantes, nous a fait dire et remonstrer que, pour faire dire et celebrer le seruice diuin au Diocese de sondict Euesché, il est besoign de faire imprimer le Missal, Breuiere, et Manuel, et autres liures seruans à faire ledict seruice diuin : ce qu'il desireroit faire par gens à ce bien experimentez, sans que autres peussent entreprendre d'iceux imprimer : à quoy il nous a tres humblement supplié et requis sur ce luy pouruecoir. Nous, désirant en

(1) *Catal. de la Biblioth. de Nantes*, t. V, p. 501.

cest endroict subuenir à la supplication dudict suppliant, à iceluy, pour ces causes et autres à ce nous mouuans, auons permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons par ces presentes, voulons et nous plaist qu'il puisse et luy soit loisible faire imprimer par *Vincent Hucet,* Marchant Libraire et imprimeur audict Nantes, lesdicts liures de Missal, Breuiere, Manuel, et autres seruans à dire la Messe et seruice diuin, pour le temps et terme de six ans à compter du iour et date des presentes : defendant tres expressement à tous autres Libraires et Imprimeurs, et autres, de faire imprimer lesdicts liures ne d'iceux exposer en vente durant ledict temps à peine de confiscation. Si vous mandons, etc... Donné à Paris le xii iour de Feburier, l'an de grace mil cinq cent quatre vingtz sept, et de nostre regne le treiziesme. — Par le Roy en son Conseil, Ainsi signé BRULART. »

D'après la teneur de ce privilège, il devrait exister tout une collection des livres liturgiques de Nantes issue des presses de Vincent Hucet. De cette collection on ne connaît aujourd'hui qu'un échantillon, mais non le moindre de la bande, un missel in-folio, dont voici le titre :

MISSALE || SECVNDVM VSVM || INSIGNIS ECCLESIE NANE- || TENSIS, DE MANDATO REVEREN- || DI IN CHRISTO PATRIS : || DOMINI DOMI- || ni Philippi du Bec. Nanetensis episcopi. || Ad exemplar Tridentinum proxime accedens et accuratissima dili- || gentia nuper emendatum, à viris delectis quibus in synodo || Nanetensi hoc opus est demandatum. ||

NANNETIS. || Apud Vincentium Hucet, bibliopolam Academiæ Nanetensis. || Cum priuilegio Regis. || 1588. ||

Ce missel — qui existe à la Bibliothèque de Nantes sous le n° 1277 — est une œuvre typographique importante. Il est imprimé en rouge et noir; texte à 2 colonnes, encadré d'un double filet, haut de 285 millimètres, large

de 180. L'exemplaire avec ses marges a 330 millim. de haut sur 280 de large.

Typographiquement, au point de vue de la chiffrature et de la signature des cahiers, ce livre se compose de 4 parties :

1° — 8 ff. liminaires non chiffrés contenant le titre, — le privilège (dont nous venons de donner un extrait), — la table des fêtes mobiles de 1588 à 1614, — et le calendrier.

2° — 16 ff. chiffrés de 1 à 15, le dernier blanc, contenant les *Rubricæ generales missalis*, et ayant pour titre courant : *Ritus celebrandæ missæ*.

3° — 122 ff. chiffrés ainsi : 1 à 91, 98 à 118, 121 à 130. Dans cette série on a, par erreur, omis les chiffres 92 à 97, 119 et 120. — Cette partie contient le Propre du temps jusqu'à Pâques exclusivement, et le Canon de la Messe (qui occupe les 10 derniers feuillets) imprimé en caractères de 5 millimètres de hauteur, c'est-à-dire beaucoup plus gros que le reste du volume.

4° — 166 ff. chiffrés régulièrement de 1 à 165 et le dernier blanc, contenant la fin du Propre du temps (jusqu'au f. 50), le Propre des Saints (f. 51 à 126 r°), le Commun des Saints (f. 126 v° à 140), les messes votives, messes des morts, messe de mariage, oraisons et bénédictions diverses (f. 140 r° à 165).

Dans le corps du volume la page a 40 lignes ; dans la 2e partie contenant les *Rubricæ generales*, le caractère étant plus petit, elle en a 54.

Ce livre est bien imprimé et même, on peut le dire, avec grand soin. Les lettres ornées, fréquentes et d'assez grande dimension, sont de dessins variés, la plupart fort élégants. Nous parlerons tout à l'heure des gravures. — Mais, par un malheur étrange, le commencement du volume, le calendrier et le titre, sont ce qu'il y a de plus mal, le titre surtout, dont les lignes s'offrent à l'œil disgracieusement brisées, par suite de la maladresse de l'impri-

meur qui n'a pas su accorder convenablement le rouge et le noir.

Il y a dans le texte quelques gravures sur bois, de dimensions diverses, les unes de 37 millim. de large sur 53 de haut (aux ff. 4 v°, 5 v°), les autres hautes de 104 millimètres et larges de 75 (ff. 10 r°, 11 r°, 11 v°, 19 v°, 21 v°). Ces gravures conservent le style ancien, gothique, tenant plus du XVe siècle que du XVIe. Quelques-unes cependant sont curieuses par leur caractère et leurs détails, surtout celle du f. 10 r°, qui représente les anges annonçant du haut du ciel aux bergers la naissance de Notre-Seigneur. En bas, sur le premier plan, trois bergers autour d'un feu gardent leurs troupeaux ; l'un d'eux encore couché se réveille à peine au bruit du concert des anges, les deux autres debout, les yeux levés aux ciel, écoutent avec émotion le *Gloria in excelsis;* les moutons dispersés paissent dans la plaine. Au second plan se déroule un paysage varié, avec moulin à eau, église gothique à flèche au milieu de petites montagnes, des tours, des arbres, un château. Tout cela est à la fois naïf et fin.

Ce qui vaut mieux encore, c'est la gravure à pleine page du f. 118 v°, placé en face du Canon et représentant suivant l'usage le Christ en croix, et au pied de la croix la sainte Vierge et saint Jean. Cette gravure n'est presque qu'un simple trait, mais les gravures, les draperies, sont d'un grand style ; et l'encadrement, traité dans le goût de Geoffroy Tory, formé de colonnes enguirlandées aux formes capricieuses, de dragons, de monstres chevauchés par des génies, etc., — cet encadrement est d'une richesse, d'une fantaisie, d'une élégance tout à fait remarquables.

Le volume mériterait au reste une notice spéciale.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

ANALECTA-BIBLION

NOTICE SUR UN MANUSCRIT SINGULIER : LES *CONVULSIONNAIRES JANSÉNISTES* (1738-1748).

Journal des assemblées clandestines des Convulsionnaires Jansénistes, depuis le 20 janvier 1733 jusqu'au 17 mars 1748; 8 vol. in-12, manuscrits, formant ensemble 758 feuillets, br.

Manuscrits très curieux, et précieux pour l'histoire du fanatisme au dix-huitième siècle. — Copie, sans doute unique, des procès-verbaux rédigés, séance tenante, de 565 assemblées et de 53 visions des Convulsionnaires, pendant l'espace de quinze ans. — Les huit volumes, d'une écriture fine, mais nette et bien lisible, ont été transcrits par une seule et même personne. C'est un tour de force.

On connaît l'histoire des Convulsionnaires, depuis la mort du diacre Pâris, en 1727, jusqu'à la fermeture du cimetière de Saint-Médard, le 27 janvier 1732. Nous rappellerons que Carré de Montgeron, conseiller au parlement, ayant présenté au roi, en 1737, son livre *de la Vérité des miracles du diacre Pâris,* fut incarcéré à la Bastille, puis transféré à la citadelle de Valence, où il mourut en 1754, après 17 ans de captivité.

Dès le 17 février 1733, Louis XV, voulant faire cesser l'épidémie des convulsions, qui se propageait dans toutes les classes de la société, tant à Paris qu'en province, ordonna au lieutenant général de la police, Hérault, de dissoudre les assemblées des Convulsionnaires, et d'arrêter tous ceux qui en feraient partie, soit comme acteurs, soit

comme spectateurs. M. Hérault en fit saisir, d'un seul coup, trois cents qu'on renferma à Vincennes. Cette persécution n'eut d'autre résultat que d'activer le zèle des fanatiques et d'en accroître le nombre. Afin de n'être pas découverts, ils changeaient de quartiers, de rues et de maisons. Protégés par des personnages notables, par des dames de qualité, par des prêtres, ils se livraient pendant quelque temps à toutes leurs folies ; mais ils échappaient difficilement aux recherches de la police, et chaque jour avaient lieu de nouvelles arrestations.

Un curieux certificat fut délivré, le 13 mai 1736, à la sœur Marie Sonnet, dite *la sœur au feu,* parce qu'elle pouvait rester, pendant deux heures, enveloppée, toute nue, dans un drap, au milieu d'un feu ardent et environnée de flammes, sans être brûlée. Cette pièce était signée par Carré de Montgeron, conseiller au Parlement ; lord Edouard Drummond, comte de Perth ; Arouet, trésorier de la Chambre des Comptes (le frère de Voltaire) ; François Desvernays, docteur de Sorbonne ; Pierre Jourdan, chanoine de Bayeux ; Alexandre-Robert Boindin, écuyer, sieur de Bois-Bessin ; et dix autres personnes.

Ces huit volumes manuscrits sont la reproduction exacte des discours, des prières, des scènes de convulsions et des extravagances de fanatiques, qui se croyaient inspirés de Dieu et prétendaient être les précurseurs d'Elie qu'ils nommaient leur père, et familièrement *papa Elie.* Ils forment un supplément très important à *La Vérité des miracles du diacre Pâris,* par Carré de Montgeron, aux *Convulsionnaires Jansénistes,* par Louis Figuier, à l'*Encyclopédie,* et au long article inséré dans le *Grand dictionnaire universel du* XIXe *siècle,* connu sous le nom de Larousse. On y trouve tant de faits extraordinaires et tout à fait inconnus, que nous n'hésitons pas à entreprendre une sommaire analyse de ces étonnantes folies. Cependant, nous ne rendrons point compte de toutes les prédications, prophéties, menaces et invectives, prononcées par ces

énergumènes, en état de convulsion, ou *d'enfance*. Un volume n'y suffirait pas.

Nous devons prévenir le lecteur que les Jansénistes sensés rejetaient les actes des Convulsionnaires, et tout ce qui se passait dans leurs réunions clandestines ; que des Convulsionnaires schismatiques n'adoptaient pas la pratique des *secours ;* ils étaient désignés sous le nom de Convulsionnaires *docteurs*, *mélangistes* et *anti-secouristes*, Or, les secours réclamés par les fanatiques en état de convulsion étaient de deux espèces. Les petits secours consistaient à distribuer des coups de poing, des coups de pied ou de bâton, à souffleter, à arracher les cheveux, etc. Les grands secours, ou secours meurtriers, se donnaient à grands coups de bûches, de barres de fer ; on y ajoutait la pendaison par le cou, ou par les pieds, la tête en bas, et même le crucifiement réel. La sœur Françoise, la doyenne des Convulsionnaires, avait été crucifiée trois fois ; cette horreur a été révélée par de la Condamine, qui en fut l'un des témoins.

Les discours, d'un mysticisme outré, tenus par les Convulsionnaires avaient pour but d'encourager à la persévérance les frères et les sœurs qui gémissaient dans les prisons ; de prédire le triomphe des sectateurs du bienheureux François de Pâris, et la destruction de la *Gentilité*, c'est-à-dire de tous ceux qui ne reconnaissaient pas *l'œuvre de Dieu qu'on nomme improprement convulsions ;* de menacer de ruine et de mort leurs persécuteurs, etc. Ils écrivaient des lettres incroyables à des ecclésiastiques, au premier président du Parlement, au conseiller Lamblin, rapporteur du procès qui leur était intenté ; ils invectivaient les ministres, le Roi lui-même, qu'ils appelaient *roi impie et barbare* ou *monarque tyran et cruel*. Lorsque le Parlement ordonna, par arrêt du 7 septembre 1745, de tapisser les portes des maisons sur le passage du Roi, à son arrivée de l'armée, la sœur Lég, s'écria : Que ferez-vous donc pour votre Dieu, puisque vous avez transféré à un homme le culte qui n'est

dû qu'à lui ? O roi impie ! c'est une idolâtrie, etc. » — Les secours meurtriers prouvaient que la foi au bienheureux Pâris et au père Elie les rendaient invulnérables. En 1743, la sœur Colombe disait : « Il faut que notre Dieu emprunte lui-même des étrangers pour nous frapper, et qui, en nous frappant, nous guérissent au lieu de nous blesser. Mon Dieu ! voilà les miracles que vous avez faits depuis plus de dix années, sans qu'aucun des mortels y ait pensé. »

On n'a point suivi dans ce recueil l'ordre chronologique, Mais on a réuni, sous le nom des Convulsionnaires les plus distingués, les procès-verbaux des assemblées dans lesquelles ils ont joué les principaux rôles. Les trois premiers volumes sont consacrés au petit frère Augustin, du 2 juin 1734 au 26 août 1737. Le quatrième volume contient les actes du frère Hilaire, du 20 janvier 1733 au 27 mars 1736 ; de la sœur Alexis (Quergal), du 3 novembre 1736 au 12 novembre 1741 ; de la sœur Th., du 24 juin au 29 juillet 1742 ; de la sœur Noël, du 22 janvier 1746 au 14 janvier 1747 ; et 53 visions du fr. Daniel et des sœurs Mélanie, Félicité, Véronique. Dans le cinquième volume, sont : la sœur Lég., du 21 février 1734 au 29 décembre 1745 ; la sœur Roussel dite de la Croix, du 17 juillet 1734 au 27 janvier 1743 ; et le frère Michel, du 23 mai 1742 au 27 décembre 1746. Le sixième volume et le septième sont réservés à la sœur Maillet, du 27 janvier 1740 au 17 mars 1748. Dans le huitième volume, figure seule la sœur C. (Colombe), du 1er mai au 3 octobre 1743.

Dans le cours des assemblées, plusieurs frères et sœurs interrompaient les orateurs et faisaient eux-mêmes des discours. On cite dans ces manuscrits 53 sœurs et 51 frères qui ne sont désignés que par des initiales, ou des noms de baptême, et quelquefois par des pseudonymes, tels que les sœurs l'Invisible, de la Croix, du Saint-Esprit, de la Conversion ; le frère des Croix, le frère Bleu, le frère Exempt, le père Gris, etc.

La sœur Marie-Anne est la seule dont nous connaissions

le nom authentique. Fatiguée d'être en prison depuis cinq ou six ans, elle avait présenté une requête au Parlement, afin d'obtenir sa mise en liberté ; elle avait même subi un interrogatoire à ce sujet, lorsqu'elle adressa une rétractation de sa requête, datée de la Conciergerie, le 20 mai 1739, et signée *Marie-Catherine de Fer, veuve Tremblai.*

Cinq autres noms nous paraissent être véritables : le frère Mathieu de Barneville, le fr. Spéman, les sœurs Maillet, Roussel et Alexis Quergal.

Parcourons maintenant nos volumes, et nous y recueillerons de nouvelles preuves des excès où peut entraîner le fanatisme.

Le petit frère Augustin, que les femmes poursuivaient dans les promenades publiques, en le saluant comme prophète avec des élans d'adoration, fut, pendant trois ans, le coryphée des vrais croyants aux miracles du bienheureux Pâris. Il excellait en singeries, en grimaces et en folies. Tant de célébrité lui devint funeste, et il ne put continuer ses exploits qu'à la Conciergerie, car, en 1737, il signait ses lettres : *convulsionnaire, prisonnier de Jésus-Christ par sa grâce.*

Voici la profession de foi du fr. Augustin et des Convulsionnaires orthodoxes : « Il n'y a point de Convulsionnaire qui ne figure l'Église. Il n'y a point de Convulsionnaire qui ne soit précurseur d'Elie. Tout sexe est homme. Le mariage mystique entre Convulsionnaires représente l'union de Jésus-Christ avec l'Église. Il faut absolument des voiles. Sans voiles, point de martyrs ; sans voiles, point de religion ; sans voiles, point de conversion. »

Le 4 juin 1734, le fr. Augustin « étant entré en état *d'enfance*, il a fallu le promener par-dessous les bras. Une sœur, par un état de convulsion, s'est moquée de l'état de ce frère, ensuite elle l'a battu à coups de poing par tout le corps, l'a crossé aux pieds, lui a jeté une potée d'eau sur le corps, puis une poignée de cendre, enfin lui a fait boire un verre d'eau et de vinaigre, après quoi, il a dit : Voilà de la

manière, ô mon Dieu, que seront traités vos enfants, etc. »

Le 17 juin. « Il prend une sœur par le bras ; il la frappe, lui fait des grimaces, crache sur elle, et fait comme s'il voulait lui arracher les mains. Après avoir dit quelques paroles, il recommence à la battre. Il prend ensuite un livre où on écrit les convulsions, et lit dedans, ayant l'œil droit ouvert et le gauche fermé : Qu'est-ce que c'est que tout ça ? Ce sont des hérétiques, tous. Tenez, regardez, ce sont des folies. Qu'est-ce que tout ça ? Ils ont tiré cela de la Sainte-Ecriture, et ils font dire tout ça par des gens hors de l'Église. Il souffle dessus, et dit : C'est bon à jeter au feu. »

Le 24 juin. « Après avoir aboyé au portrait du bienheureux François de Pâris, il maltraite un frère, lui arrache des cheveux, et le bafoue ; il imite le chant du coq ; il gambade en tournoyant, exécute des figures avec le fr. Noël, et des convulsions avec le fr. Alexis. »

Le 14 octobre. « Le fr. Augustin et d'autres assistent, à 4 heures du matin, à la première messe dans l'église de Saint-Séverin, et de là vont à Port-Royal des Champs. En chemin, le fr. Augustin tombe à la renverse dans les ronces et les épines, etc. »

10 novembre. « Souper composé d'un pâté d'un sol, d'un morceau de rôti de 8 sols et d'un demi-septier de vin. C'est pour les pauvres, dit le fr. Augustin. Les frères et sœurs se mirent alors à manger du pain, des raisins et des poires, et burent de *l'eau du bienheureux.* »

L'eau du bienheureux était de l'eau dans laquelle on détrempait un peu de terre du tombeau du diacre Pâris. Il paraît que les Convulsionnaires se procuraient assez facilement cette terre précieuse, dont ils faisaient des collyres, et qu'ils appliquaient comme remèdes à toutes sortes de maux. Ces manuscrits en fournissent de nombreuses preuves. Ainsi, en 1743, sœur Colombe, après avoir pansé la petite M., dit : « Cette enfant, dans peu, va être guérie d'une manière étonnante et surprenante. »

10 juin 1735. Grande bataille entre les frères, en état de convulsion ; ils se rouent de coups.

11 juin 1736. Le jour de l'accouchement de sœur Jeanne, le fr. Augustin prononce un discours, précédé de simagrées incroyables, simulant les douleurs de l'enfantement.

Le 7 décembre. Après de grandes agitations d'entrailles, il se presse et se fait presser l'estomac avec une bûche. Le 15 février 1737, il se fait jeter à plusieurs reprises contre la muraille.

Le 17 mars 1737. « Le fr. Augustin s'est ceint les reins avec deux serviettes, et deux personnes, l'une à sa droite et l'autre à sa gauche, tenant chacune un bout de ces serviettes, l'ont jeté à plat contre terre et l'ont relevé à plusieurs reprises, sans interruption et d'un mouvement fort vif, etc. Puis, il s'est fait tenir soulevé de près de trois pieds de terre, soutenu par des serviettes dont il était ceint au milieu du corps, dont deux frères tenaient les bouts ; deux autres tenaient chacun une jambe ; deux autres, chacun un bras ; un autre, la tête ; et tous tiraient l'un contre l'autre. En cette situation, il a fait monter sur sa poitrine un homme et un enfant de 12 ans, et sur ses jambes, une sœur et une jeune fille d'environ 12 ans, etc. »

25 juillet. « Le fr. Augustin dit : Il faut que j'écrive au petit Yvon (mort à la Conciergerie, au mois de mai 1736), afin qu'il demande à Jésus-Christ une clef, et qu'il me l'envoye. »

Ces trois premiers volumes sont un tissu d'extravagances, dont nous n'avons indiqué qu'une bien faible partie.

Le frère Hilaire, Convulsionnaire et catéchiste distingué, prêchait, en 1736, sur le bonheur de ceux qui étaient dans les fers, pour la cause de Jésus-Christ. Au milieu de ses exercices, il figurait quelquefois la Passion, et alors, « ses bras qui avaient été en croix, avec sensibilité aux endroits des clous et au côté percé en Jésus-Chris, descendaient sur

les côtes, et il représentait la mort pendant deux ou trois minutes. »

La sœur Alexis Quergal écrivait beaucoup de lettres et prononçait des discours. Mais elle ne trouvait de douces paroles que pour le frère Augustin, *mon frère, mon père et mon époux*. En qualité de précurseur du père Elie, de servante du bienheureux Pâris et de zélée Convulsionnaire, elle exhalait des flots d'indignation et de saintes menaces, contre le parlement et les persécuteurs de l'*œuvre de Dieu,* ainsi que contre les faux frères, les Convulsionnaires schismatiques, ou ceux qui se rétractaient en prison.

Le 22 juillet 1742, la sœur Th. « a déchiré le papier de son éventail par bandes, et les a roulées en forme de tirets; elle a cassé en plusieurs morceaux les bâtons de cet éventail, ne conservant que les deux gros ; elle a fait, sur une table, un monceau de ces morceaux, et a posé tout autour, en forme de cierges, ces tirets, et en a mis au milieu du monceau. Quelques-uns de ces cierges penchaient, et pendant son discours, sa robe en a renversé plusieurs. Après son discours, elle a dit : *Quelle bêtise! Ils ont bien raison de traiter cela de folie.* Elle a jeté tout par terre et l'a foulé aux pieds : *C'est ainsi qu'ils nous traiteront.* »

Les Convulsionnaires emprisonnés ne cessaient point de se livrer à leurs exercices, aux divagations et représentations mystiques. Les frères et sœurs, encore libres, entraient assez facilement à la Conciergerie, et prenaient une part active au spectacle. Nos manuscrits renferment 46 lettres ou discours de la sœur Roussel, incarcérée au mois de juillet 1735, et encore prisonnière en 1743. Cette sœur était d'une rare exaltation. Elle fêtait avec ses sœurs les anniversaires de son arrestation. Le 15 juillet 1742, elle annonce qu'elle a déjà subi sept années de captivité. Ainsi, le 27 janvier 1743, date de son dernier discours, elle comptait près de huit années passées en prison. Nous citerons une curieuse lettre adressée par la S. Roussel, au nom des sœurs du Préau, aux prisonniers de la Pistole; et

une singulière discussion sur les pains ronds et les pains longs qu'un frère leur fournissait, pour remplacer le pain de la prison. La sœur Roussel, interprète de ses compagnes, refuse de manger du pain rond, qui est le pain de la *Gentilité*, et ne veut que du pain long, qui est le pain des Elus.

La sœur Maillet, dont les actes remplissent deux volumes, était remarquable comme Convulsionnaire *figuriste;* c'est-à-dire qu'elle exécutait de nombreuses figures mystiques, avec des pains, des bouteilles de vin, et les autres objets qui lui tombaient sous la main.

La sœur Colombe n'apparaît sur le théâtre du fanatisme que pendant cinq mois, du 1er mai au 3 octobre 1743. On mit, sans doute, un terme à ses cruelles folies, en l'emprisonnant. Mais la S. Colombe est un des plus beaux types des Convulsionnaires *secouristes*. Les 104 feuillets du 8e volume ont à peine suffi pour enregistrer les scènes jouées par cette sœur, avec des intermèdes de gymnastique et de tortures.

Les extraits suivants fourniront quelques renseignements exacts sur les grands secours ou secours meurtriers, réclamés par des Convulsionnaires en délire.

13 juin 1743. « La S. Colombe s'est fait donner des secours très-violents. *Un des assistants a refusé de lui rendre ces secours.* »

20 juin. « Pendant qu'on traînait la S. Colombe, elle chantait d'une voix mélodieuse. Elle se fait lever les pieds tout droits, en haut, et la tête étant sur le carreau, elle chante encore. Pendant qu'on la traîne, elle rit et dit : *Courage, mes enfants!* Étant debout, elle se balance de devant en arrière ; on lui tire les bras ; on la met à terre, le visage sur le carreau ; on lui tire les bras et les jambes. Le visage sur le carreau, on la tire par la tête, d'un bout de la chambre à l'autre ; ensuite, on en fait autant, en la tirant par les pieds ; elle se plaint de ce qu'on ne va pas assez vite. Étant sur le dos, elle se fait de même traîner,

d'un bout de la chambre à l'autre, tirée alternativement par la tête et par les pieds, très vite ; elle chante de nouveau. Elle demande qu'on lui tire les bras. Après bien des secours, couchée à la renverse, les bras en croix, elle dit : *Vous rejetez la pénitence, etc.* La sœur est entrée en *enfance*. Enfin, on lui a donné le secours de frapper à grands coups de pied sur sa cuisse droite. »

7 juillet. « Après les prières, la S. Colombe a de grandes agitations, et souffre beaucoup. Couchée à terre, une personne lui monte sur la poitrine ; dans cette situation, on la traîne en tournant, l'espace d'un bon quart d'heure ; ensuite on lui tire les deux bras. Après quoi, elle fait encore monter deux personnes sur elle. On lui lève les jambes en haut, la tête sur le carreau ; elle la cogne dessus. On monte sur son sein, la pointe des pieds sur son cou. On lui lève les jambes en l'air, les reins soutenus avec une lisière, et on lui tire les bras. Elle se roule sur le plancher, et souffre beaucoup. Ayant le visage sur le carreau, une personne monte sur son dos ; on la tire par les pieds, ensuite par les bras, pendant un demi-quart d'heure. On la traîne sur le plancher, en tournant, et en lui cognant par secousses le dos sur le plancher, pendant un quart d'heure. Elle se frappe le sein ; deux frères, pour la soulager, conduisent ses mains. Elle met une lisière à sa ceinture ; deux personnes la tirent, lui pressant en même temps les côtés avec les pieds ; et un autre étant monté sur les genoux, deux autres lui tirent les bras, et un autre lui pousse la tête. Après qu'on lui a donné ce secours, quelque temps, un frère monte sur son estomac. Plusieurs frères, l'un après l'autre, conduisant ses mains sur sa poitrine et sur les seins, en frappent de toutes leurs forces. On lui attache les pieds à une barre de fer, puis on lui tire les bras par-dessus la tête, avec une violence extrême. Après l'avoir tirée à plusieurs reprises, on lui tourne le visage sur le carreau, et, dans cette situation, on la tire une fois. Suspendue en l'air, les pieds contre le mur, on

lui tire les bras vers les pieds. Étant assise, on lui donne, à toute force, quatre cents coups de pied dans la cuisse droite. On lui presse par derrière le côté droit, et on le frappe à coups de pied. On lui lève la jambe droite, et une personne est assise sur elle. On lui tire le bras droit; on frappe du pied sur la hanche; on monte dessus, et on tire le pied, en le courbant, comme pour le rompre. On la tient par-dessous les bras, et on lui tire la jambe très-fortement. Tout finit par la récitation du cantique *Benedictus*. »

13 septembre. « Après que la S. Colombe a fait différents symboles, on l'a pendue par les bras et par le milieu du corps, à plusieurs pieds de terre; en cet état, on lui a donné plusieurs secours violents. Après avoir fait un discours, elle s'est fait descendre, s'est attaché la corde au cou, à nu, puis s'est fait élever à plusieurs pieds de terre, et s'est fait tirer en bas par les pieds. S'étant fait descendre, elle a demandé qu'on l'attachât les pieds en l'air et la tête en bas; et dans cette posture, elle a chanté. »

30 septembre. « Après le secours de la pendaison, la S. Colombe, étant pendue les pieds en haut et la tête en bas, a eu deux états de mort; roide dans l'un, flexible dans l'autre; et après plusieurs balancements, on lui a donné le secours de la hanche. ».

On ne peut mieux comparer les Convulsionnaires qu'à la Pythonisse de Delphes, qui, assise sur son trépied, était horriblement agitée, entrait en fureur, et prédisait l'avenir d'une voix basse et inarticulée. Les Convulsionnaires éprouvaient également de grandes agitations; mais, au trépied, ils substituaient des gambades, des bouffonneries et des tortures inouïes, telles que les coups de bûches et de barres de fer, la pendaison, le crucifiement, etc.; et dans cet état ils chantaient, ils prophétisaient, ils menaçaient et invectivaient leurs ennemis, et même des frères et sœurs, qu'ils nommaient schismatiques.

Les discours et les lettres que renferment ces huit volu-

mes manuscrits révoltent l'esprit et le bon sens. Quelques Convulsionnaires avouent que leurs persécuteurs les accusent d'être des fanatiques, des fous ou des possédés. Ils répondent qu'ils sont réellement possédés de l'amour de Dieu et de la vérité ; qu'ils reçoivent leurs inspirations du Saint-Esprit et du père Elie ; et que les Gentils ne comprennent rien à l'œuvre de Dieu et aux voiles dont elle est entourée, parce qu'ils sont aveuglés par une prétendue science, qui n'est qu'une profonde ignorance des décrets de la puissance divine. On trouve dans ces discours des passages éloquents, mais débités par des énergumènes qui semblent avoir perdu la raison. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui désirent savoir jusqu'à quel point des idées religieuses mal conçues peuvent entraîner la dégradation de l'intelligence humaine (1).

Léon TECHENER

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— L'apparition d'un nouvel opuscule de l'érudit et sympathique président de la cour d'appel de Lyon, M. H. Baudrier, est toujours une bonne fortune pour le petit monde délicat des bibliophiles. Aussi nous nous empressons de leur signaler la publication de son dernier travail, une charmante plaquette de 52 pages, dont l'impression fait grand honneur aux presses d'un typographe lyonnais qui porte dignement un nom qui oblige, M. Alf. Louis Perrin. Elle est intitulée : *De l'orthographe du nom de Guillaume Rouville, et de quelques autres particularités de sa vie, à propos du livre de M. le docteur Giraudet, de Tours, sur l'origine de l'imprimerie de cette ville.* Ce livre, tiré seulement à 75 exemplaires, et fort bien exécuté par l'imprimeur tourangeau *Rouillé*-Ladevèze, descendant probable du célèbre libraire lyonnais Guillaume *Rouillé*, *Rouille* ou *Rouville*, a paru en 1881.

(1) Ces huit volumes sont en notre possession, sont à vendre.

L'opuscule de M. Baudrier est un modèle de critique fine et courtoise. On ne saurait couvrir une pilule, voire plusieurs, d'une dorure plus attrayante. Mais, tout en comblant son savant confrère d'éloges, il ne lui passe rien. Il démontre que M. Giraudet, entraîné par un sentiment d'ailleurs fort respectable, le patriotisme local, s'est trompé en attribuant à Tours le mérite de la primauté en fait d'imprimerie sur toutes les villes de France, sans en excepter ni Lyon (1473), ni Paris (1469). Cette prétention de faire remonter à 1467 l'origine de l'imprimerie tourangelle n'est d'ailleurs pas nouvelle. Elle repose, comme l'établit à merveille M. Baudrier, sur une interprétation inexacte du mot *editus*, qui, dans l'espèce comme dans bien d'autres cas, ne signifie pas *imprimé*, mais *écrit*, *composé*, *achevé*. C'est encore aujourd'hui un usage fort commun parmi les écrivains, d'indiquer à la fin de la préface ou à la dernière page du livre l'époque et l'endroit où il a été composé et terminé; date et lieu qui souvent ne sont pas du tout ceux de l'impression. Presque tous les ouvrages de Balzac sont dans ce cas; — j'entends l'auteur d'*Eugénie Grandet*, car dans le *Bulletin*, il est permis de s'y tromper.

La prétention de faire remonter au moins ces commencements à 1485 n'est pas plus fondée. Elle ne repose que sur l'interprétation évidemment inexacte des derniers mots du célèbre Missel in-fol., dont le seul exemplaire connu, imprimé sur vélin, est à la bibliothèque de Tours. *Impressus* (sic) *est hoc missale Turon.* A. D. MCCCCLXXXV. Les caractères de ce missel ont été reconnus pour ceux de Martin-Morin, imprimeur rouennais, qui éditait à cette époque des livres liturgiques pour les villes du Nord et de l'Ouest de la France, non encore pourvues d'imprimeries. L'abréviation *Turon* ne signifierait donc pas ici *Turonis*, mais *Turonensis* ou *Turonense* (avec ou sans solécisme), se rapportant à *Missale*. Il faut donc que la ville de Tours en prenne son parti, ainsi que son savant historien : Son premier livre imprimé est de 1493, et son proto-typographe Simon Porcelet.

Dans les dernières pages, M. Baudrier réfute, avec la même courtoisie et la même sûreté de critique, quelques assertions erronées concernant le célèbre libraire-éditeur lyonnais, natif de Tours, Guillaume *Rouville*, *Rouillé* ou plutôt d'abord *Rouille*.

B. E.

BIBLIOGRAPHIE DU XVIᴱ SIÈCLE.

Nous avons sous les yeux un Recueil de onze pièces gothiques relatives à François Iᵉʳ, c'est un volume précieux qui a tout l'intérêt d'une trouvaille. Nous en avons transcrit les titres et nous les recueillons ici, sauf à revenir plus tard sur ces raretés de premier ordre qui sont aussi des curiosités de la plus haute importance historique et bibliographique.

1. LE IEUDY QUINZIESME IOUR DE FEURIER MCCCCCxiiij, le Roy nostre Sire Frãcoys premier de ce nom a fait son entrée en sa ville de Paris comme sensuyt. Pet. in-8 gothiq. de 4 ff. non chiffrés, non rogné.

Entrée de François 1ᵉʳ à Paris en 1514 ; M. Brunet cite une édition qui n'est pas la même que celle-ci.

2. L'ABOUCHEMENT DE NOSTRE SAINCT PERE LE PAPE, l'Empereur et le Roy, faicte à Nice, auec les articles de la tresue. Auec priuilège pour troys moys de par monsieur le Chancellier, M. D. XXXVIII. *On les vend a Lyon, chez François Iuste, pres nostre dame de Confort;* in-8 de 16 ff. non chiffrés, lettres rondes.

Non cité.

1° La dernière pièce en vers est imprimée sur trois pages avec les petits caractères gothiques de Françoys Juste ; on lit à la fin de cette pièce de vers la devise : *Raison par tout.* (?)

2° A la vingt-quatrième page se trouvent les vers suivants :

Jehan de Conches
de Valence en Daulphy
né aux lecteurs
Salut.

Amy lecteur, si tu pretendz de lire
Nouueau escript, Escript plain de doctrine
Lis les beaulx vers, plus resonant que lyre
Faictz par Marot, touchant la paix diuine,
Ce quil en dit, ce qu'il en determine
Le rend si hault, en scauoir Heroïque
Que par tous lieux, vole fame publique,
Qu'il est sans per : car si point ne se lasse
De trauailler : Son esprist angélicque
Fera reuiure, Homere, Ouide, Orace.

3° En regard au verso de la 25e page se trouve la pièce suivante de Clément Marot intitulée :

« *La chrestiente parlant à Charles empereur & a Francoys roy de France le premier de Juing 1538.* »

« Vraye pronostication. »

Comprenant 90 vers & imprimée sur trois pages.

3. LE GRANT TRIUMPHE DES OBSEQUES & faictz funeraulx de Limpératrice faict à Paris le vij de Juing M. D. xxxix. Pet. in-8 goth. de 4 ff., fig. sur bois au verso du titre.

Non cité. Funérailles de l'Impératrice Isabelle de Portugal, femme de Charles-Quint, faites le 7 juin 1539, en l'Eglise Notre-Dame de Paris.

4. L'APPARITION DE GANELLON, de Anthoine de Leue, & de Sébastien de mõte Cuculo, par deuant les trois juges des basses régions, Eacus, Radamanthus et Mynos du creux de confusion. Sentence sur le mérite de leur misérable vie prononcee par le iuge Mynos. *A Lyon, chez feu Iehan de Cambray*, 1542 ; pièce lettr. rondes, pet. in-8 de 8 ff. non chiffrés.

Non cité.

5. DOUBLE DE LA PUBLICATION d'une lettre du discord du Roy nostre Sire et de l'Empereur roy des Hespaignes, avec vne Epistre enuoyée des Enfers par Anthoine de Leue, aux Espaignolz mutins. *A Lyon, chez feu Jehan de Cambray*, 1542 ; pièce in-8 de 4 ff., lettr. rondes, non chiffrés.

Non cité. Déclaration de guerre envoyée par François premier à Charles-Quint.

6. LA DEFFAICTE ET DESTROUSSE DU CONTE GUILLAUME deuant Luxembourg (faicte par les françois) jouxte la teneur des lettres cy apres déclarées. Auec la chanson nouuelle. *Imprimé à Lyon, chez le Prince* (1543); pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiff.

Cette pièce fort curieuse est citée par Brunet. Récit de la défaite des troupes de l'empereur Charles-Quint assiégeant la ville de Luxembourg, par la gendarmerie du duc de Guise, et la garnison tenant pour le Roy de France.

7. LA PUBLICATION DE LA PAIX faicte et accordée | entre les tres puissans princes Francoys par la grace de Dieu Roy de Frãce tres chrestien | et Charles Empereur et Roy des Espaignes. Publie a Paris le samedy vingtiesme iour de Septembre | Lan de grace Mil cinq cens quarante-quatre. Avec priuileige (à la fin). *Imprimé à Lyon, chez le Prince* (1544); pet. in-8 goth. de 4 ff.

NON CITÉ. Publication faite à Paris de la paix conclue le 20 septembre, entre François 1er et Charles-Quint.

8. SENSUYT UNE EPISTRE QUI FAIT MENTION cõmẽt le Roy tres chrestien Francois premier de ce nom veult prendre congé de la royne tres crestienne pour aller de la les mons, compose par maistre Guillaume le maire, cronicqueur du roy nostre sire. *On les vend a Paris en la rue neusue Nostre Dame a lenseigne de lescu de France;* pet. in-8 de 7 ff. goth. 2 fig. sur bois, non rogné.

NON CITÉ. Cette pièce fort précieuse est TOTALEMENT INCONNUE, le nom de l'auteur n'est pas même mentionné par M. Brunet.

9. LES REGRETZ DE PICARDIE : et de Tournay a XXIX coupletz. Pet. in-8 goth. de 7 ff. non chiff., fig. sur le titre (le huitième feuillet *qui doit être blanc?* manque).

Cette édition n'est pas la même que celle mentionnée par Brunet.

10. LE MESSAIGE DU HERAULT DAGLE-

TERRE fait au treschrestien Roy de France. Pet. in-8 goth. de 4 ff., 3 fig. sur bois.

Cette pièce, d'une haute importance, est mentionnée par M. Deschamps comme imprimée à Rouen, mais ce n'est pas la même édition. Celle-ci paraît être imprimée à Paris. — Déclaration de guerre de François 1er au roy d'Angleterre en réponse à sa provocation.

11. DÉPLORATION SUR LE TRESPAS de feu tres hault tres puissant et tres noble Roy de France, Francoys de Valois premier de ce nom. *A Lyon, par Jean Pidier*, 1547; pet. in-8 lettres rondes de 4 ff. non chiffrés.

Sur la mort de François 1er au château de Rambouillet le 20 mars 1547. Il y a une autre édition citée par Brunet. (*Paris, Nicolas Buffet*, 1547.)

L'*ILIADE* D'HOMÈRE

TRADUITE EN VERS FRANÇAIS

par M. le Procureur général J-C. BARBIER (1).

De tout temps, le droit et la littérature ont fait alliance, et il n'est pas rare que de la même plume soient sorties une œuvre juridique et une œuvre littéraire. La magistrature et le barreau, qui ont donné à la tribune tant d'orateurs, ont aussi donné à la littérature des écrivains et des poètes, et le Palais en aurait bon nombre à citer, depuis Michel de l'Hospital, de Thou et Pasquier, jusqu'à MM. Berville, Plougoulm, Larombière et J. Barbier. Si, aux premiers, nous devons des œuvres originales, aux

(1) A Amiens, chez Delattre-Lenoël, éditeur; à Paris, chez L. Thorin, rue de Médicis 7; 2 vol. grand in-8 tirés à 300 exemplaires numérotés, 1880-1882. Ces deux volumes, avec caractères rouges, font honneur aux presses de l'imprimeur, M. Delattre-Lenoël, d'Amiens.

derniers nous devons des traductions de Démosthènes, de Virgile, de Lucrèce et d'Homère.

Il y avait bien des années, — je l'avoue à ma honte, — que je n'avais lu l'*Iliade;* je viens, grâce à M. le Procureur général Barbier, de la relire dans le texte et traduite en beaux vers.

Ce n'était certes pas une tâche facile, ni l'œuvre d'un jour, que la traduction en vers des vingt-quatre chants d'Homère; mais elle n'a point effrayé la constance de M. Barbier, et constatons tout de suite qu'il s'en est tiré à son honneur et à l'applaudissement de l'Académie elle-même (1).

M. Barbier, du reste, a toujours eu pour la traduction des tendresses, expliquées d'ailleurs par le succès. Élève de l'un de nos premiers collèges parisiens, il fut autrefois, en version, — s'il m'en souvient bien, — l'un des lauréats du concours général; jeune avocat, il essaya de percer l'obscurité de Perse, et traduisit ses vers remplis de moins de mots que de sens; magistrat, il s'attaqua à Horace, et nous donna de l'*Art poétique* une double traduction, en vers et en prose; enfin, procureur général de la Cour de cassation, il vient de reproduire l'*Iliade* en 15,000 vers.

Mes lecteurs n'attendent pas que je leur parle d'Homère, qu'ils connaissent aussi bien, sinon mieux que moi. Que pourrais-je leur en dire, d'ailleurs, qui n'ait été dit cent fois, et cent fois bien dit?

M'arrêterai-je à rechercher, avec les scoliastes et les commentateurs, dans laquelle des sept villes qui se disputent son berceau Homère est né, et dans quel siècle il a vécu;

Si c'était dans un temps voisin ou éloigné des événements que, poète et historien, il a racontés;

Si son nom n'appartient qu'à un seul créateur, ou s'il

(1) Voir le rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Camille Doucet, du 15 novembre dernier.

cache cette pléiade de rapsodes qui allaient de villes en villes, de provinces en provinces, chantant un ou plusieurs chants de son poème;

Si l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre du même génie;

Si l'*Iliade*, notamment, a été écrite ou conservée par la mémoire;

Si elle était, à l'origine, telle qu'elle nous a été transmise et que nous la lisons aujourd'hui;

Et si elle n'a été soumise à aucune revision, à aucune coordination?

Ce sont là autant de questions qui ont divisé les érudits et dont, après tout, la solution nous intéresse assez peu. Que nous importent, en effet, le nom, la date et le lieu de naissance du poète, même les accidents de sa vie, pourvu que son œuvre admirable ait traversé les siècles et soit arrivée jusqu'à nous (1)?

De cette œuvre, je me contenterai de répéter avec M. Barbier :

« Tout a été dit; toutes les formes de l'éloge ont été épuisées; toutes les critiques se sont produites. La grande figure d'Homère est restée debout, et le poète, tenant dans chacune de ses mains l'*Iliade* et l'*Odyssée*, les offre sans crainte à l'admiration de la postérité. »

A ces lignes, je ne veux rien ajouter que cet hommage poétique de M. J. Chénier :

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère, respecté,
Est jeune encor de gloire et d'immortalité...

Homère a eu de nombreux traducteurs, moins toutefois que Virgile, et Horace surtout. Quel professeur émérite, en effet, quel général ou quel magistrat en retraite, quel

(1) L'*Iliade* fut imprimée pour la première fois à Florence, à la fin du xve siècle, an 1488.

Alde-Manuce la réimprima en 1504, en l'accompagnant d'une version latine; puis les éditions se multiplièrent.

jeune poète ou quel critique, séduits qui par les odes, qui par les épîtres ou les satires, n'ont pas tenté de translater dans notre langue les œuvres du poète latin (1)?

Sans remonter à Jean Mousset, auteur du XVIe siècle, à Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, valet de chambre de François Ier, à Amadis Jamyn, secrétaire de Charles IX, rappelons qu'Homère a été traduit en prose par Madame Dacier, par Bitaubé et par MM. Dugas-Montbel et Lebrun, en vers, par MM. Aignan, Rochefort, Barthélemy Saint-Hilaire et Bignan. Nous éprouverions quelque embarras à parler de Lamotte, l'ennemi des anciens et le panégyriste des modernes, qui a traduit l'*Iliade*, ou plutôt essayé de la refaire, et réduit à douze ses vingt-quatre chants.

C'est après tous ces noms qu'est venu M. le Procureur général Barbier, et qu'il n'a pas craint, aux encouragements de nos plus doctes hellénistes, d'engager la lutte avec ces prédécesseurs.

S'il ne nous eût donné qu'une traduction en prose, peut-être nous fussions-nous demandé si un poète peut être traduit en prose, ou s'il ne doit l'être qu'en vers; mais ici la question, plus d'une fois débattue et non encore résolue, ne serait-elle pas un hors-d'œuvre? Ne vaut-il pas mieux rechercher tout de suite à quelles conditions est soumise une traduction, soit en prose, soit en vers, pour prendre place dans l'estime des lettrés?

..... Il dit vrai, le proverbe,
Traduire, c'est trahir.....

Or, s'il veut échapper au reproche de trahison, le traducteur devra étudier longtemps le génie de son modèle

(1) « On l'a dit souvent, peu de magistrats résistent à la tentation de traduire Horace ou Virgile. » M. Camille Doucet, même rapport.

Celui-là, qu'on appelait de son vivant le Prince des critiques, n'a-t-il pas donné l'exemple à ses confrères en traduisant les odes d'Horace, et n'a-t-il pas fondé à l'Académie un prix annuel pour la meilleure traduction d'un auteur latin?

et s'identifier avec lui, vivre de sa vie, dans son siècle et dans son pays, interroger les mœurs, les usages, le langage de l'époque, plier sa nature à celle de son original, reproduire sa pensée dans le fond et dans la forme, sans retranchements ni additions, se faire une loi de la fidélité et de la correction, en se tenant également en garde contre la servilité de l'interprétation et les licences de l'imitation. « Quiconque se charge de traduire, a dit quelque part » l'abbé Delille, — et il s'entendait en traductions, — » contracte une dette; il faut, pour l'acquitter, qu'il » paie, non avec la même monnaie, mais la même » somme. »

M. Barbier s'est-il soumis à ces exigences; a-t-il acquitté la dette contractée par le traducteur d'Homère et payé la somme qu'on était en droit d'exiger de lui?

Nous le croyons fermement, et de toutes les traductions que nous avons lues et comparées avec la sienne, sa traduction est celle qui, par la fidélité du texte, le choix des mots, la coupe de la phrase, le bonheur des images et l'harmonie habituelle du vers, nous a paru le plus se rapprocher de l'original.

Pour prouver notre dire, il faudrait reproduire et mettre sous les yeux du lecteur le texte et la traduction, travail de long espace, difficile, sinon impossible dans le *Bulletin du Bibliophile*, dont les pages sont réclamées par beaucoup d'écrivains, pour beaucoup de matières diverses. La citation d'un ou deux passages suffira à notre démonstration, et c'en sera assez pour faire apprécier la manière du nouveau traducteur, et en même temps pour justifier nos éloges.

Priam, monté sur une des tours d'Ilion, demande à Hélène le nom des guerriers grecs qu'il aperçoit dans la plaine. Elle lui signale d'abord Agamemnon :

A la fois roi prudent et chef brave à la guerre,

puis Ulysse et Ménélas :

« Cet autre, quel est-il? Si sa taille est moins grande,

Quelle rare vigueur de poitrine et de col!
Après avoir posé ses armes sur le sol,
Dans les rangs des soldats ce guerrier se promène,
Comme un puissant bélier, à la toison d'ébène,
Qui des blanches brebis traverse le troupeau. »
Hélène, aux traits divins, répondit de nouveau :
« C'est le fils de Laërte, Ulysse; la sagesse
Règne sous les dehors de cette âpre rudesse
Qu'il apporta d'Ithaque; aussi, dans le conseil,
En prudence, en finesse, il n'a pas son pareil. »
« O femme! tu dis vrai, crie Anténor; oui, certe,
C'est bien là le portrait de ce fils de Laërte.
Naguère à ton sujet, Ulysse, député,
Vint avec Ménélas jusqu'en notre cité.
Hôtes de mon palais, il m'est permis peut-être
De dire que tous deux j'ai su les bien connaître.
Au milieu des Troyens, s'ils paraissaient debout,
Le brillant Ménélas l'emportait de beaucoup;
Mais quand ils s'asseyaient, ce n'était plus de même :
D'Ulysse on admirait la dignité suprême.
Lorsque dans l'assemblée ils tenaient des discours,
Ménélas s'exprimait en termes clairs et courts,
Pleins de précision et de sage réserve.
Ulysse se levait, inspiré par Minerve :
Immobile d'abord et comme embarrassé
Du sceptre qu'il tenait dans ses mains, l'œil baissé,
En lui l'on eût cru voir un mortel en démence;
Soudain sa grande voix éclatait... l'éloquence
Tombait à flots, pareille aux neiges des hivers;
Alors nul orateur parmi les plus diserts
N'eût osé le combattre et rentrer dans la lice,
Et nous ne songions plus à la taille d'Ulysse...

Blessé par Pandarus, mais ne voulant pas quitter le combat ni s'éloigner des siens, Diomède invoque l'assistance de Pallas, qui répond ainsi à sa prière :

« Sois confiant, retourne au combat, plein d'ardeur!
Dans ton âme j'ai mis cette mâle vigueur
Que ton glorieux père a jadis possédée,

Et qui fit redouter les armes de Tydée.
J'ai dissipé la nuit qui te couvrait les yeux.
Tu sauras distinguer les hommes et les dieux.
Contre un des immortels garde-toi de te battre.
Si pourtant tu voyais se mêler de combattre
L'attrayante Vénus, fille de Jupiter,
Tu peux, sans hésiter, la blesser de ton fer. »
A ces mots, elle part. Retrouvant son audace,
Tydide aux premiers rangs va reprendre sa place,
Et trois fois plus ardent affronte le danger.
Parfois un fort lion, blessé par un berger
Qui le voyait rôder autour de son étable,
Atteint mais non dompté, devient plus redoutable.
Laissant à l'abandon son troupeau, le berger
Fuit et cherche un abri, glacé par la terreur;
Alors sur les brebis, qui se pressent tremblantes,
Va se ruer le fauve aux prunelles sanglantes.
Tel parut Diomède aux enfants d'Ilion.

Nous voudrions citer encore le combat de Pâris et de Ménélas, — l'entrevue d'Hector et d'Andromaque, — la mort de Patrocle, — celle d'Hector et ses funérailles, d'autres épisodes encore; mais, pressé par le temps et l'espace, il faut nous arrêter. Aussi bien les curieux y gagneront et nous remercieront, — obligés ainsi de se reporter à l'ouvrage.

Nous ne dirons pas, avec Lamotte ou Perrault, que les vers de M. Barbier sont beaux comme de la prose, mais qu'ils sont clairs et faciles comme elle, et qu'ils paraissent, dans leur construction, ne pas avoir plus coûté qu'elle au traducteur. Ce n'est pas qu'au milieu de 15,000 vers, il ne s'en trouve quelques-uns de prosaïques, d'embarrassés quelque peu par la rime; que la hardiesse de certains enjambements ne nous ait surpris; que le traducteur ne se soit parfois permis avec son modèle quelques licences; ce n'est pas que M. Barbier se soit toujours gardé de certaines longueurs, de certaines répétitions, de la fréquence de certaines épithètes; mais ce sont là de rares défaillances

que le traducteur a partagées avec son modèle. L'*Iliade*, tout admirable qu'elle soit, n'est pas sans défauts, et Homère, tout divin qu'il paraisse à certains enthousiastes, a payé son tribut à l'humaine nature; Horace, son admirateur, a compté ses heures de sommeil.

Indignor quando que bonus dormitat Homerus.

Mais il veille habituellement, et M. Barbier a veillé avec lui, lui empruntant sa qualité maîtresse, la force dans la simplicité.

Un grand artiste — son nom nous échappe — disait après la lecture de l'*Iliade :* « Depuis que j'ai lu Homère, je vois les hommes grands de quatorze pieds. » La traduction de M. Barbier est restée assez près de l'original pour n'avoir point trop diminué la taille de ces hommes, et s'ils n'ont plus, comme dans Homère, quatorze pieds, ils sont encore chez lui d'une assez grande taille.

C'est par ce mot, qui résume mon opinion sur l'œuvre de M. Barbier, que je veux terminer mon compte rendu.

H. Moulin.
Ancien magistrat.

ANALECTA-BIBLION.

NOTE SUR UN MANUSCRIT JANSÉNISTE (1).

Nous avons consacré dernièrement un article à un *journal* manuscrit des assemblées de convulsionnaires de 1733 à 1748. Nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur un manuscrit du même genre qui, par son sujet et sa date, eût mérité d'être analysé en même temps.

C'est un in-douze d'environ 265 pages, grossièrement cartonné, et qui porte sur la garde cette indication manuscrite d'un contem-

(1) Voy. *Bulletin* de janvier 1884.

porain « manuscrit trouvé à la Bastille. » Il est composé de feuillets réunis ensemble par cahiers qui peuvent être classés en neuf parties dont nous donnons les titres :

I. Réponse aux lettres d'un docteur à un de ses amis, sur l'Œuvre des Convulsions. — 28 pages.

II. Réponse à l'écrit intitulé : Deux problèmes à résoudre sur l'Œuvre des Convulsions. Du 22 avril 1734. — 26 pages.

III. Idée de la parfaite sainteté. Le 25 avril 1734. — 84 pages.

IV. Réponse à un écrit intitulé : Réflexions sur deux problèmes à résoudre. — 61 pages.

V. Relation. 1734, 25 septembre. « Il est revenu au frère Jean, le 25 septembre dernier, que le Père Boyer se plaignoit de ce qu'ayant demandé plusieurs fois à le voir, il l'avoit refusé, etc. » — 46 pages.

VI. Du 9 octobre 1734, Discours du frère Jean à l'occasion d'un écrit intitulé : Deux discours au frère Amable (?), à la tête desquels la qualité d'Elie est donnée à M. Vaillant. — 9 pages.

VII. Lettre (du frère Jean). — 4 pages.

VIII. A Vernouillet. 21 juillet. — 2 pages.

Récit commençant ainsi : « Au nom du Père, etc. Me présentant à la porte pour y répondre à une personne qui sonnoit, j'y trouvai un bon vieillard portant une besace sur son épaule et un grand bâton à la main, des cheveux blancs et un habit de *toille* et d'une physionomie *très gaye* qui me demanda l'aumône. Je lui donnai selon l'intention des Solitaires. Ce père respectable s'arrêta en me regardant, me poussa un ris très *gay*, etc. »

IX. Le frère Pierre. Le 12 mai 1733. Le géant dans la fosse. — 6 pages.

Autre récit semé d'obscurités, dont voici le début : « Ce frère après s'estre agité et avoir longtemps souffert se jette brusquement sur M. P. (Paris ?) dont il avoit dit une autre fois qu'il avoit la tête remplie. Il le met sous un bureau, le cache avec sa robe, le tient ainsi fermé et dit « Oh, Seigneur, où trouverons-nous une assez grande fosse pour y faire descendre ce géant, etc. »

Le personnage cité le plus souvent dans ces relations est « le frère Jean » qui se qualifie (V) de « précurseur d'Elie. »

Incidemment viennent les noms du Père Boyer, de M. de Roquette, du frère Auguste, etc.

Les Convulsionnaires ayant, comme les membres de toutes les

associations en lutte avec l'autorité, pris des noms de guerre, l'élément historique est difficile à dégager de ce manuscrit. On trouverait cependant, croyons-nous, quelques renseignements sur les personnages cités, dans la *Bastille dévoilée*, t. Ier, aux années 1728, 1734, 1745 et 1748. Nous indiquerons également le *Journal* de Barbier (édition Charpentier) aux tomes II et III, et un article » la Bastille en 1743 » publié dans les Mémoires de la *Société de l'Histoire de Paris*, tome VII (1881), p. 20.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Le Lai de l'Oiselet, *poème français du* XIIIe *siècle publié d'après les cinq manuscrits de la Bibliothèque nationale et accompagné d'une introduction par* Gaston Paris. *Paris,* 1884 ; in-8 de 99 p.

Quoique M. Gaston Paris soit un de mes meilleurs amis, il ne me sera pas interdit, je l'espère, de louer le petit volume qu'il vient de publier. Je prends, du reste, l'engagement de ne pas dire la moitié du bien que j'en pense.

Le *Lai de l'Oiselet* a été imprimé pour le mariage Depret-Bixio, 19 avril 1884. Dans une dédicace du tour le plus heureux, adressée à sa nouvelle nièce, M. G. Paris explique bien spirituellement comment il a été amené à publier le *Lai de l'Oiselet* (p. 1-2) : « En songeant à mon présent de noces, je me suis rappelé un gracieux usage italien. Jadis, pour peu que de jeunes époux eussent un poète parmi leurs amis (et qui n'en avait pas au moins un dans le pays où le sonnet fleurit autant que l'oranger ?), il faisait imprimer, pour le jour du mariage, quelque pompeux épithalame ou quelque galant madrigal. Cette coutume n'a pas disparu ; mais peu à peu les amis qui maniaient une plume sans l'employer à écrire

des vers ont été jaloux des rimeurs et ont voulu, eux aussi, mettre dans la corbeille un cadeau de leur façon. De là ces innombrables publications *pour noces* qui paraissent chez nos voisins (ou plutôt qui ne paraissent pas, car elles ne sont jamais imprimées que pour les époux et leurs amis), et qui forment toute une littérature des plus variées. C'est cet usage que j'ai voulu imiter. »

Après avoir si bien motivé le choix de son cadeau *per nozze*, M. G. Paris présente aux époux sa publication (p. 5-6) en ces termes d'une affectueuse familiarité : « J'ai voulu vous servir un plat de mon métier, et j'ai dû le préparer et l'accommoder un peu à la hâte : c'est votre faute ; pourquoi vous mariez-vous si vite ? Je n'ai pu joindre au *Lai de l'Oiselet* que quelques notes qui ont seulement pour but de vous permettre de le lire facilement, et il vaut la peine d'être lu. Si quelque endroit vous arrête encore, j'aurai le plaisir de vous l'expliquer. Vous suivrez avec intérêt, en lisant l'*Introduction*, le long voyage d'une ingénieuse parabole des bords de l'Indus à ceux de la Seine, et vous pourrez, mes chers amis, tirer profit, dans la vie qui commence pour vous, des sages leçons qu'elle donne. *Ne crois pas tout ce qu'on te dit ; ne regrette pas ce que tu n'as jamais eu ; garde bien ce que tu as ;* tels sont les trois *sens* qu'enseigne l'oiselet français ; en les appliquant à propos, vous reconnaîtrez qu'ils peuvent rendre de vrais services. »

L'*Introduction* (p. 7-67) offre le plus vif intérêt. Jamais leçon de littérature comparée ne fut à la fois plus savante et plus attrayante. Analysons-la rapidement. M. G. Paris rappelle d'abord que « la sagesse des Indiens et leur faculté d'invention ingénieuse leur ont fait créer la plus grande partie des courtes fictions qui, sous forme de contes ou de fables, ayant franchi à des époques diverses les mers qui font communiquer l'Inde avec l'Egypte, ou les montagnes qui la séparent de la Perse, circulent depuis des siècles parmi les diverses nations de l'Orient et de l'Occident, les charment par leur sujet et les instruisent par leur morale. » De ce nombre, ajoute-t-il (p. 8) « est aussi l'historiette qui a fourni son thème au poème français qu'on lira plus loin. La forme sanscrite dans laquelle elle a certainement été conçue n'a pas encore été retrouvée ; mais l'existence n'en est pas douteuse : elle est attestée par de nombreuses dérivations plus ou moins directes. La première se trouve dans le célèbre roman grec de *Barlaam et Joasaph*, l'une des productions les plus curieuses de la littérature

byzantine (1). » L'éminent critique suit le conte du petit oiseau dans toutes ses migrations, je veux dire dans toutes les imitations faites du roman de *Barlaam et Joasaph* en langue juive, en langue arabe, en langue persane, en langue latine (2). Il s'arrête (p. 17-22) devant la version donnée en cette dernière langue par Pierre Alphonse (3), parce que cette version est la source du poème français, objet de la présente étude (4). Je tiens à reproduire un remarquable passage dans lequel il commente éloquemment (p. 37-38) les trois préceptes de l'oiseau reconstitués tels qu'ils devaient être en sanscrit (*Ne poursuis pas l'inattingible. — Ne regrette pas l'irrécouvrable. — Ne crois pas l'incroyable*) (5) : « Telle est la sagesse du petit oiseau, et elle n'est pas si banale ni surtout si

(1) Le roman a dû être écrit à Jérusalem au VIIe, peut-être même au VIIIe siècle ; sous le nom du prince indien Joasaph, l'auteur raconte en réalité l'histoire légendaire du Bouddha, devenu sous sa plume un ascète chrétien converti de l'idolâtrie à la vraie religion par un certain Barlaam.

(2) M. G. Paris mentionne encore (p. 22) une autre dérivation de l'ancienne parabole qui « se présente à nous sur le sol même de l'Inde, mais sans que nous puissions affirmer qu'elle n'y a pas été réintroduite après des pérégrinations exotiques. Elle se trouve en effet dans un roman hindoustani, la *Rose de Bakavali*, et on sait que la littérature hindoustanie, qui est celle des musulmans de l'Inde, a puisé très souvent dans des sources arabes aussi bien que sanscrites. » Voir encore (p. 27-29) une variante recueillie à l'état de tradition orale chez les Avares, petit peuple de race tartare, aujourd'hui musulman et soumis à la Russie, qui habite la côte occidentale de la mer Caspienne, et (p. 30-32) une autre variante tirée d'un recueil de fables arméniennes dont l'auteur supposé, le docteur Vartan, vivait au XIIIe siècle. On peut dire que, de rapprochements en rapprochements, M. G. Paris nous fait faire tout entier le tour du monde littéraire.

(3) L'ex-rabbin juif, Moïse, né à Huesca en Aragon, et baptisé dans sa ville natale le 29 juin 1106.

(4) Le filleul du roi Alphonse Ier d'Aragon était, remarque M. G. Paris, « très versé dans la littérature arabe, qui elle-même, généralement à travers le pehlvi d'abord (langue perse du temps des Sassanides) puis le Syriaque, avait emprunté à l'Inde cette masse de contes qui ont si longtemps passé pour le produit de l'imagination arabe et que la science moderne rend à leur vraie patrie. Sous le titre d'*Enseignement des Clercs (Disciplina clericalis)*, il composa en latin un ouvrage fort incohérent, mélange de préceptes, de proverbes et de récits, dans lequel un père est censé instruire son fils sur la meilleure façon de se conduire dans le monde.

(5) Dans le recueil des fables ésopiques de Camerarius, les trois recommandations de l'oiseau moralisateur ont été enfermées dans cet hexamètre qui est un modèle de concision :

Crede parum, tua serva, et quæ periere relinque.

aisée qu'elle en a l'air. Le troisième précepte est le fondement de la critique; le premier est peut-être celui de la philosophie, si on l'applique aux choses de l'esprit; si on l'applique, ainsi que le second, aux choses du cœur, il peut donner, sinon le bonheur, au moins l'absence de tourment. Mais, ô petit oiseau, que le second est facile à donner et difficile à mettre en pratique, et comme on voit bien que dans votre léger corps emplumé ne bat pas un cœur pareil au nôtre ! Qu'avons-nous donc à regretter, si ce n'est l'irrécouvrable ? Nos pleurs, dites-vous, ne nous le rendront pas ? C'est pour cela que nous les répandons; c'est pour cela que la source n'en tarit pas et est toujours prête à jaillir, car chaque heure nous enlève ce qu'aucune ne nous rendra. Heureux cependant, vous dites vrai, les hommes qui marchent droit, regardant devant eux, sans traîner péniblement le fardeau toujours alourdi du passé, sans demander à l'avenir plus qu'il ne peut donner ! Heureux, autant que peuvent l'être ceux que Prométhée a façonnés avec de l'argile trempée dans des larmes ! »

Abordant la seconde partie de l'*Introduction*, l'auteur étudie le développement pris en Europe au moyen âge par la version de Pierre Alphonse, celle de *Barlaam et Joasaph* s'étant transmise de livre en livre sans grande altération. Il passe successivement en revue dans de lumineuses pages les deux traductions françaises en vers de l'ouvrage du converti espagnol faites à la fin du XII[e] ou au commencement du XIII[e] siècle (1), le gracieux petit poème de John Lygdate, moine anglais du XIV[e] siècle, enfin le *Lai de l'Oiselet* qui, tout en procédant du récit de la *Disciplina clericalis*, a été presque complètement transformé. Voici un des principaux changements indiqués par M. G. Paris en un passage vraiment digne par sa riante élégance de la jeune femme qui porte le doux nom d'Abeille (p. 52-53) : « Par une idée singulièrement poétique, le conteur français imagina, en faisant du verger une merveille toute féerique, d'en attacher la beauté, la durée et la constante fraîcheur au chant même de l'oiselet : lui envolé, les eaux se tarissent, les arbres s'effeuillent, les fleurs se flétrissent, et le rustre qui n'a vu dans le délicieux chanteur qu'un objet de lucre ou de

(1) Une de ces versions est célèbre sous ce titre : *Le Castoiement ou instruction d'un père à son fils*; elle a été publiée par Barbazan et, de nouveau, par Méon.

gloutonnerie est puni par la perte, non seulement de l'oiseau qu'il a voulu prendre, mais de tout ce qu'il n'aurait jamais dû posséder. L'oiseau simplement malicieux du conte indien devient ici un être surnaturel, sorte de génie ailé, dont le chant, pendant qu'il célèbre à la fois l'amour divin et l'amour terrestre, répand sur le verger qui l'entoure, sur les eaux, sur les pelouses, sur les arbres, sur les fleurs, un doux enchantement qui les fait avec une joie toujours nouvelle couler, verdoyer, croître et embaumer. Depuis qu'un vilain est devenu le maître de ce séjour de délices, l'oiseau sait bien qu'il ne pourra y rester longtemps avec lui, il annonce dans son dernier chant le déclin et la ruine de ce qui l'entoure, et, quand le vilain a réalisé par sa conduite tout ce que son nom annonce de bassesse et de sottise, il s'envole, et l'enchantement s'évanouit avec lui. Le poète a créé ainsi une sorte de magie charmante et nouvelle, tout imprégnée de l'esprit de son temps, et en faveur de laquelle on lui pardonnera d'avoir affaibli, en la reléguant presque au second plan, l'ingénieuse sagesse du vieux conte (1). »

Je n'ai plus qu'à signaler l'éloge donné par l'éditeur au *Lai de l'Oiselet* (p. 60), la mention qu'il fait (p. 61-66) de la présence du récit dans la *Chronique de Reims* (2), les détails fournis (3) p. 66-

(1) On pourrait encore citer (p. 55-57) un morceau sur le rôle joué par les oiseaux dans la littérature poétique du moyen âge, où M. G. Paris se montre fort brillant écrivain et où l'on retrouve toute l'heureuse inspiration des morceaux déjà signalés.

(2) Cette *Chronique,* excellemment publiée par M. N. de Wailly sous le titre de : *Récits d'un ménestrel de Reims au* XIIIe *siècle,* est considérée par M. G. Paris comme « un des ouvrages les plus attrayants du moyen âge, ouvrage d'un caractère prétendu historique, et qui contient en effet de l'histoire, mais de l'histoire telle qu'elle courait dans le peuple et que la racontaient les jongleurs quand leurs auditeurs étaient rassasiés de chansons héroïques, de romans aventureux ou de joyeux fabliaux. » M. G. Paris croit contre l'opinion de son vénérable et savant confrère, que, par l'intermédiaire de l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaut, les conseils du petit oiseau ont pu aider saint Louis à reprendre courage dans le chagrin que lui causa (1260) la mort de son fils aîné, Louis.

(3) « Le *Lai de l'Oiselet* a été composé dans la première partie du XIII[e] siècle. Rien ne nous permet d'en désigner ou d'en soupçonner l'auteur ; la langue indique qu'il devait être du pays intermédiaire entre l'Ile-de-France et la Picardie. Il avait un heureux génie, et s'il n'a pas toujours eu le courage d'éviter les écueils que ne redoutaient pas assez les rimeurs du moyen âge, la prolixité inutile, l'emploi des formules banales, les rimes de pur remplissage, il a su, en général, revêtir sa pensée d'expressions précises et gracieuses. Son petit oiseau nous charme autant que son lourd vilain nous amuse, et ce petit poème peut

67) sur les éditions et imitations données au XVIIIe siècle du petit poème, et (p. 68-72) sur les soins relatifs à l'établissement du texte. Il serait superflu d'ajouter que le *Lai de l'Oiselet* est publié (p. 72-99) d'une façon irréprochable. On sait ce qu'est M. G. Paris comme éditeur de manuscrits du moyen âge, et si je n'avais pris l'engagement de ne le louer qu'à demi, je lui appliquerais, à cet égard, ce vers du *Lai de l'Oiselet :*

En tout le monde n'eut son per.

Deux mots encore, un mot pour m'associer, comme bibliophile, aux remercîments adressés (p. 72) à M. Georges Chamerot « qui a su imprimer ce petit livre, pour ainsi dire en quelques heures, avec autant d'élégance que de correction », un mot pour exprimer le souhait que l'initiative prise par M. Gaston Paris trouve désormais de nombreux imitateurs, et surtout que nous devions à l'usage par lui importé d'Italie beaucoup de publications aussi bien faites et aussi précieuses que la sienne.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

être regardé comme un des joyaux les plus finement taillés de notre vieille poésie. » Pour moi, je ne crois pas qu'au point de vue descriptif on trouve dans toute la littérature du moyen âge d'aussi jolies pages que celles qui sont consacrées par le poète « que je ne sai mie nomer », à ce jardin rempli de « roses et flors

« Qui getoient mout grans odors, »

et où les ombrages étaient si épais que le soleil ne pouvait les traverser :

Fueilles i avoit a plenté :
En tot le plus lonc jor d'esté,
Quant ce venoit el mois de mai,
N'i peüssiès choisir le rai
Deu soleil, tant par ert ramus.

La description des chants de l'oiseau (p. 79-80) n'est pas moins jolie, pas moins harmonieuse, et l'on peut dire des vers du poète ce qu'il dit lui-même des chants de son petit héros :

Chans d'aloe ne de calendre,
N'estoit si plaisant à entendre
Com ert li siens, bien le sachiés.

Histoire d'un vieux chateau de France : — *Montataire*, par le baron de Condé. *Paris, Société bibliographique*, 1883, in-8, avec gravures.

Nous commencerons par avouer que nous avons un grand faible pour ces monographies dans lesquelles on fait revivre tout un coin provincial, inconnu et ignoré. Le travail de M. le baron de Condé n'est pas de nature à rendre moins vive notre prédilection. C'est un travail intéressant, bien fait et très complet. Montataire, d'ailleurs, a sa place dans l'histoire de l'Ile-de-France, et l'on comprend l'importance qu'a dû avoir ce donjon, à le voir encore se dresser fièrement, commandant sur ce point les vallées de l'Oise et du Thérain. C'est une localité qui paraît avoir été habitée dès les temps les plus anciens : les Gallo-Romains et les Francs y ont ensuite laissé de nombreuses traces. Sous les deux premières races de nos rois, Montataire leur servit de villa et il semble problable que c'est là, et non pas à Creil, que fut convoquée, en 879, l'assemblée des grands et des prélats du royaume, par Conrad, comte de Paris. Déjà y existait un prieuré, relevant de l'abbaye de Jumièges. Au XIe siècle, le domaine entra dans la maison de Clermont par le mariage de Hugues de Clermont avec Marguerite de Roucy, petite-fille du roi Robert. Renaud II compléta les fortifications du château (1150), qui subsistent encore en partie. Sa fille Mathilde porta la seigneurie à son mari, Roger de la Tournelle.

Pendant la Jacquerie, Montataire servit utilement comme place de guerre contre les « effrois ». Le 15 octobre 1406, la terre fut achetée par Arnaulton de Madaillan, dont les descendants la conservèrent pendant trois siècles et la firent ériger en Marquisat.

M. de Condé, à l'aide des archives du château qu'il possède aujourd'hui, raconte particulièrement l'histoire de cette maison, dont plusieurs membres ont eu leur importance, notamment Jean de Madaillan, comme compagnon dévoué de Henri IV, et Armand de Madaillan, marquis de Lassay, pour ses aventures galantes sous Louis XIV et sous Louis XV. M. de Condé a fait beaucoup pour Montataire en lui restituant son ancienne physionomie : il a complété son œuvre en écrivant son histoire.

Comte E. de B.

LETTRES DE M. GUIZOT à sa famille et à ses amis, recueillies par sa fille, Mme de Witt. *Paris, Hachette,* un vol. in-18 jésus de 438 pages.

Nous n'avons pas à faire ressortir ici l'intérêt historique et psychologique de cette correspondance. Nous nous bornons à lui emprunter quelques renseignements bibliographiques et autres, qui rentrent spécialement dans notre cadre.

Nous n'avons trouvé dans ces lettres de l'illustre écrivain que deux passages relatifs à sa bibliothèque. Le 3 jullet 1836, il écrivait à la duchesse de Broglie, mère du duc actuel: « Je vous quitte pour reprendre un travail difficile auquel je suis livré, l'arrangement de ma bibliothèque. Comme tous les arrangements du monde, celui-ci a commencé par un affreux dérangement et je sors à peine du chaos. Je suis pourtant décidé à le changer en un très bel ordre. » L'autre passage se rapporte à la translation et au rangement de cette bibliothèque au Val-Richer en 1860. « J'ai été plongé dans le chaos de mes livres. Grâce à mes enfants, c'est fini : ma bibliothèque est en ordre. Il me semble que mon nid est définitivement arrangé, et que je n'aurai plus jamais rien à y faire. Dieu le veuille ! je n'aime plus les changements, même les embellissements. »

Comme le titre l'indique, ce volume ne contient guère que des lettres adressées aux personnes de la famille et aux amis les plus intimes : duc de Broglie, de Rémusat, de Barante, Vitet, lord Aberdeen, etc. Bien d'autres lettres à des personnages importants seront sans doute publiées tôt ou tard. On n'en trouve, par exemple, dans ce recueil, qu'une seule adressée à Cousin, plus une sorte d'Eloge funèbre du même, qui mérite d'être reproduit ici. « Voilà ce pauvre Cousin mort en quelques heures, à Cannes, d'un coup d'apoplexie. Il en avait eu, le 5 janvier, une légère atteinte, après loquelle il avait écrit à son médecin : « Je viens d'avoir un premier avertissement, au second j'y resterai. » Frappé à cinq heures après midi, il est mort à deux heures du matin, sans avoir recouvré un moment sa connaissance. Il n'a jamais été pour moi un ami, mais toujours un compagnon de vie intellectuelle. Et malgré tout ce qui lui manquait, c'était un grand, brillant et souvent un charmant esprit, capable de comprendre même ce qu'il ne sentait pas. Il laisse plus de fortune qu'on ne lui en supposait, de 40 à

50,000 fr. de rente sans compter sa bibliothèque, qui est estimée au moins 600,000 fr. Il la lègue à la Sorbonne, avec 10,000 fr. de rente perpétuelle pour l'entretenir et payer le bibliothécaire. Il laisse 6,000 fr. de rente viagère à Mignet, et 6,000 fr. à Barthélemy Saint-Hilaire. Ce dernier legs me fait grand plaisir. — Ni à l'Académie française, ni à l'Académie des sciences morales et politiques, sa place ne restera vide; mais elle n'y sera pas remplie. » (22 septembre 1867). Il faut lui savoir gré de cette éloquente et juste appréciation d'un homme qu'il n'aimait guère, et qui le payait de retour. C'est Cousin qui, « dans un de ses accès de caresses », lui adressait, à propos de ses *Mémoires*, ce compliment équivoque : « Vous avez un immense avantage, *vous n'êtes jamais embarrassé!* » Une caresse agrémentée d'un léger coup de griffe!

Disons encore, pour ne rien omettre de ce qui se rapporte à la spécialité du *Bulletin*, que M. Guizot signalait, en 1835, dans la bibliothèque du château de Broglie, l'existence d'un receuil manuscrit de chansons « pour servir à l'histoire anecdotique des dix-septième et dix-huitième siècles », en 8 ou 10 volumes in-4 ; «chansons politiques, épigrammatiques et surtout critiques », dont la lecture lui inspirait d'austères réflexions sur la déplorable prédilection du XVIIIe siècle pour l'*amour charnel*.

Ces lettres ont ramené l'attention publique sur leur auteur, et donné lieu à divers articles, dont l'un des plus remarquables est celui qui a paru dans le *Figaro* sous la signature de Ph. de Grandlieu. On y rappelle que « M. Guizot a été l'un des premiers de cette pléiade de journalistes, ancêtres de ceux d'aujourd'hui, qui ont fourni à la politique et aux lettres les plus grands noms du siècle : Fontanes, Châteaubriand, Nodier, Fiévée, Michaud, Salvandy, Thiers, Carrel, Vitet, Saint-Marc Girardin, Sacy, Genoude, Mignet, Paradol ; » liste à laquelle manque plus d'un nom illustre, à commencer par celui de Louis Veuillot.

REVUE DES VENTES.

Le *Bulletin du Bibliophile* a toujours été et entend bien toujours rester étranger à la politique. « Dieu (vieux style) nous garde d'y toucher, même de loin ! » Mais il nous est

bien permis de constater que, malgré l'anxiété incessante des esprits, l'incertitude menaçante de l'avenir, la fâcheuse situation de l'agriculture, de l'industrie, des finances, du commerce, etc.; — le goût des livres persiste, et gagne même du terrain. Il en a été de même, dans des temps encore plus difficiles, en 1848, en 1851, pendant le siège de Paris, et même pendant la Commune. Beaucoup de livres ont été vendus, bien vendus, dans les plus mauvais jours.

Chez les vrais bibliophiles, la passion des livres domine ou allège les plus sombres préoccupations; elle survit à tout, elle console de tout! Il n'est pas de déception politique ou autre, qui tienne contre les émotions que trouve l'amateur dans la poursuite et la conquête d'un livre rare ou peu connu, longtemps rêvé dans les joies indicibles de l'esprit de collection; le bonheur de combler une lacune, de compléter une série, d'ajouter à la valeur, à l'attrait d'un livre déjà précieux, en y joignant des gravures de la même époque, et le prestige d'une reliure riche et de bon goût, faite de *main d'ouvrier*.

Toujours est-il qu'en dépit des circonstances, le petit monde délicat des bibliophiles demeure fidèle à ses traditions, à ses affections. Aussi les ventes de la saison ont été aussi bonnes, aussi suivies que dans les temps réputés les plus heureux. Celle de M. le comte Clément de Ris (première partie), qui a eu lieu les 6 et 7 février, mérite d'être mentionnée ici; en voici les principales adjudications:

5. Les Evangiles des dimanches et fêtes de l'année. *Paris, Curmer,* 1864; 2 vol. in-4, mar. rouge, compart., fleurons, avec l'appendice. — 400 fr.

12. Hore beate Marie virginis secundum usum Romanum (Marque de Simon Vostre) (almanach de 1512 à 1530); in-8, goth. de 128 ff., fig. s. bois, maroq. citron, fil., comp. de maroq. bleu, doublé de vélin. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 1,280 fr.

Bel exemplaire imprimé sur vélin, avec les initiales peintes en or et en couleur. Conforme à la description de Brunet.

13. Hore in laudem beatissime virgi | nis Marie : secundum consuetu | dinem Ecclesie Parisiensis. | *Acheuees d'imprimer le vingt deuxiesme jour d'octobre | Mil | cinq cens vingt sept* (1527) | *Par maistre Simon du bois imprimeur | pour maistre Geofroy Tori de bourges | q̃ les vend a Paris a lenseigne du pot casse*; gr. in-8, goth., maroq. bleu, comp., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*— 1,220 fr.

15. Office de la Semaine sainte. *Paris*, 1724 ; in-8, maroq. r., dor. *(Aux armes du cardinal de Coislin.)* — 58 fr.

17. Officium sanctorum Tresani, Gumberti, et sanctæ Berthæ. *Rhemis, excud. N. Bacnetius*, 1557 ; petit in-8 de 8 ff. prél. et 192 pages, maroq. brun. *(Masson-Debonnelle.)* — 165 fr.

Aujourd'hui chez le baron Pichon.

Dans le même volume : Légendes des benoits saints, saint Gumbert, sainte Berthe, et S. Tresain. Les corps desquelz reposent au vénérable monastère de Auenay. *Rheims, N. Bacquenois*, 1557 ; 174 pages. — Seize pages contenant : l'Ordo officii sanctæ Berthæ, la Messe de Saint Tresain, la Messe de Saint Gumbert, la Messe de Sainte Berthe, des Prières pour les infirmes et une oraison pour sainte Berthe, en latin.

Voir sur ce livre rare l'article de M. Clément de Ris dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1877.

56. Epreuve du premier alphabet droit et penché, pour l'Imp. royale, par Louis Luce. 1740 ; in-32 de 8 ff., mar. r. — 20 fr.

66. Anacréon, Sapho, Bion et Moschus, par M*** C*** (Moutonnet-Clairfons). *Paphos et Paris*, 1773 ; 280 p. front. et 21 vignettes d'Eisen. — Hero et Léandre, poëme de Musée. 1774 ; front. d'Eisen ; 2 part. en 1 vol., gr. in-8, v. m., fil., tr. dor. — 151 fr.

67. Quinti Horatii Flacci opera omnia recensuit Filon. *Parisiis, (Imp. de Didot)*, 1828 ; in-32, mar. orange, fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 70 fr.

Edition imprimée avec les caractères microscopiques de Henri Didot ; exemplaire sur papier de Chine.

80. Les blasons domestiques par Gilles Corrozet, libraire de Paris, édition publiée par la Société des bibliophiles français. *Paris*, 1865 ; in-16, mar. cit. jans., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 95 fr.

Exemplaire imprimé sur peau de vélin.

86. La vie, faitz, passion, de nostre Seigneur Jésus-Christ, en vers françoys, par Michel Foucqué, prestre perpétuel de Sainct-Martin, à Tours. *Paris*, 1574 ; in-8, mar. brun jans. *(Chambolle-Duru.)* — 52 fr.

Exemplaire de la vente de M. le baron Pichon.

94. Recueil des plus belles pièces des poètes françois, tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade (par de Fontenelle). *Claude Barbin*, 1692 ; 5 vol. in-12, veau fauve. — 120 fr.

Première édition du *Recueil de Barbin*. Exemplaire dans une excellente reliure ancienne aux armes du duc *d'Aumont* accolées de celles de sa femme.

110. Les Sens (par de Rosoy). 1766 ; in-8, mar. rouge. *(Anc. rel.)* — 180 fr.

Vignettes gravées par De Longueil, d'après Eisen et Wille. Grand papier.

115. Noei borguignon de Gui Barôzai, quatreime edicion. *Ai Dioni, ché Abran Lyron de Modene*, 1720 ; in-12, mar. rouge. *(Lortic.)* — 53 fr.

Cet exemplaire ne contient pas la musique notée ; il a été fortement lavé, mais il est revêtu d'une reliure dont les plats sont ornés d'une large dentelle à petits fers.

117. Emaux et camées, par Théophile Gautier. 1858 ; in-12, front. à l'eau-forte, dos et coins mar. bleu. — 33 fr.

118. Odes funambulesques (par Théodore de Banville). *Alençon*, 1857 ; in-12, front. gravé à l'eau-forte par Bracquemond, portrait sur chine, dos et coins mar. citron. — 61 fr.

Envoi d'auteur et un dizain autographes de Th. de Banville.

119. Les poésies de Théodore de Banville, 1841-1854. *Paris*, 1857 ; in-12, dos et coins maroq. citron, tête dor. — 53 fr.

En tête se trouvent deux pièces de dix vers autographes de Th. de Banville. Exemplaire sur papier vélin fort.

122. Les Saisons, traduit de Thompson (par Madame Bontemps). *Paris*, 1759 ; pet. in-8, front., fig. d'Eisen, veau m., fil. — 22 fr.

124. Fables nouvelles et autres poésies de M. de La Fontaine. *Paris, Denys Thierry*, 1671 ; in-12, fig. de Chauveau, mar. rouge. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 143 fr.

Edition originale. Bel exemplaire. Hauteur : 155 millim.

130. Fables nouvelles (par Dorat). *La Haye*, 1773 ; in-8, front., fleurons et culs-de-lampe, par Marillier, mar. rouge, fil. *(Duru.)* — 150 fr.

Exemplaire médiocre.

132. Les dévirgineurs et Combabus, contes en vers (par Dorat). *Amsterdam*, 1765 ; in-8, front. d'Eisen, mar. bleu. *(Chambolle-Duru.)* — 39 fr.

133. Contes, mis en vers par un petit cousin de Rabelais (d'Aquin de Châteaulyon). *Paris*, 1775 ; in-8, titre grav. et fig. d'Eisen, veau f., fil. — 39 fr.

134. Les Saisons, poème (contes, fables et autres pièces par de S. Lambert). *Amsterdam*, 1775 ; gr. in-8, fig. de Moreau le jeune, et vignettes de Choffard, v. écaille, dent. — 60 fr.

148. Œuvres de Régnard. *Paris, Imp. de Monsieur*, 1790 ; 6 vol. in-8, dos et coins mar. brun. — 69 fr.

Figures de Moreau et treize figures de Desenne.

151. Mérimée. Théâtre de Clara Gazul. *Paris*, 1825 ; in-8, d. r. — La Jaquerie, scènes féodales, suivies de la famille de Carvajal, drame. *Paris*, 1828 ; in-8, br. — 40 fr.

152. Œuvres de Rabelais, avec la prognostication pantagruéline, etc., avec des remarques (par La Monnoye et Le Duchat). *Amsterdam*, 1711 ; 5 vol. in-12, fig., mar. orang. *(Anc. rel.)* — 200 fr.

Exemplaire de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon, mouillures à 2 v.

160. L'Heptaméron des nouvelles de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, publié sur les manuscrits et avec les notes de MM. Le Roux de Lincy et Anatole de Montaiglon. *Paris*, 1880 ; 4 vol. in-8, pap. vergé, 74 fig. d'après Freudenberg, vignettes, port., dos et coins mar. cit., tête dor., non rog. — 177 fr.

Un des trente et un exemplaires imprimés pour la Société des bibliophiles.

163. Mémoires du comte de Grammont, par le C. Antoine Hamilton. *Londres, Edwards*, s. d. ; in-4, mar. vert, fil. *(Rel. angl.)* — 165 fr.

Avec les notes et soixante-dix-huit portraits gravés des personnages de la cour de Charles II.

166. Acajou et Zirphile, conte (par Duclos). *(Paris)*, 1744 ; in-4, dos et c. veau f. — 43 fr.

Dix figures gravées d'après les dessins de Boucher.

170. Romans et contes de M. de Voltaire. *A Bouillon*, 1778 ; 3 vol. in-8, veau gris, tr. rouge. — 150 fr.

Cinquante figures gravées d'après les dessins de Monnet et de Marillier.

172. Paul et Virginie (suiv. de la Chaumière indienne), par Bernardin de Saint-Pierre. *Paris*, *Curmer*, 1838 ; gr. in-8, cuir de Russie, fil., vingt-cinq fig. sur chine avant la lettre, port. de Bernardin de St-Pierre d'après Lafitte. — 75 fr.

Première édition.

184. Lettres de Madame de Sévigné, annotées par M. Monmerqué. *Paris*, *Hachette*, 1862-68 ; 14 vol. de texte et un album, 29 port., vues et autog. Ens. 15 vol. gr. in-8, dos et coins de mar. brun. — 480 fr.

Un des cent cinquante exemplaires imprimés sur grand papier vélin.

195. Œuvres de Charles Nodier, 18 vol. in-8, demi-rel. chag. brun. — 56 fr.

214. Le Tigre de 1560 reproduit pour la première fois en facsimile avec notes par M. Charles Réad. *Paris*, 1875 ; in-16, pap. vergé fort, mar. rouge, fil., comp. dent. *(Lortic.)* — 82 fr.

223. Mémoire historique et critique sur les principales circonstances de la vie de Roger de Bellegarde, maréchal de France, par Secousse. *Paris*, 1764 ; in-12, veau f. — 32 fr.

Exemplaire de la bibliothèque de M. le baron Pichon.

224. Les sept discours touchant les dames galantes du sieur de Brantôme, publiés sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale par Henri Bouchot. *Paris*, 1882 ; 3 vol. in-8, mar. rouge. *(Lortic.)* — 182 fr.

Un des vingt exemplaires sur papier Whatman, avec neuf eaux-fortes par Boilvin, d'après les dessins d'Edouard de Beaumont, en double épreuve.

264. The life of Napoléon, a hudibrastic poem in fifteen cantos by doctor Syntax. *London*, 1815 ; in-8 de 260 pages, 30 figures gravées et coloriées, par Cruikshank, mar. rouge. *(Chambolle-Duru.)* — 149 fr.

Très rare et curieux poème satyrique, avec trente estampes en couleur.

277. Description de ce qu'il y a de plus remarquable dans Paris, par (G. Brice). *Paris*, 1685 ; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. bleu. *(Lortic.)* — 50 fr.

Première édition rare.

288. Le Coustumier et stilles du bailliage et duché de Touraine. *Imprimez à Tours par Mathieu Chercele, pour Jehan Richart, libraire, demourant audit Tours* (1536); 3 part. en 1 vol. petit in-8, goth., maroq. brun. *(Chambolle-Duru.)* — 60 fr.

Bel exemplaire d'un volume rare.

359. Traité de la peinture, par Léonard de Vinci. *Paris*, an IV; in-8, 43 planches et 2 portraits, mar. rouge. *(Chaumont.)* — 50 fr.

On a ajouté à cet exemplaire trente-deux figures et un portrait d'une autre édition.

381. Vita di Michel Agnolo Buonarroti raccolta per Ascanio Condivi da la Ripa transone. *In Roma, appresso Antonio Blado*, 1553; pet. in-4 de 50 ff. mar. roug., comp. — 62 fr.

392. L'œuvre de Gavarni, lithographies originales et essais d'eau-forte, catalogue raisonné, par J. Armelhaut et E. Bocher. *Paris*, 1873; gr. in-8, port. et 3 fig., dos et coins mar. brun. — 31 fr.

En tête une lettre autographe de Gavarni et une de M. E. Bocher.

405. Musée du Louvre : notices, catalogues, rapports, etc., 43 vol. in-12 et in-8, dos et coins mar. vert., tr. marb. *(Reliure uniforme.)* — 190 fr.

Collection intéressante achetée par M. Bonnat, le grand artiste.

416. Description sommaire des pierres gravées et des médailles d'or antiques du cabinet de feue Madame. *Paris*, 1727; in-12 de 31 pages, mar. rouge. *(Lortic.)* — 38 fr.

Catalogue peu commun.

417. Catalogue des tableaux de feu Madame la comtesse de Verrue. *Paris*, 1737; in-4, manuscrit de 74 pages, portrait grav. à l'eau-forte, par Gaucherel, mar. rouge. — 80 fr.

Joli manuscrit calligraphié avec soin, précédé d'une longue notice historique et biographique sur la comtesse de Verrue, par le comte L. Clément de Ris.

418. Catalogue raisonné des tableaux, sculptures, bronze, dessins et estampes des plus grands maîtres, et qui composent le cabinet de feu le duc de Tallard, par Rémy et Glomy. *Paris*, 1756; in-12, front., grav. mar. rouge. *(Chambolle-Duru.)* — 52 fr.

Exemplaire sur papier de Hollande, relié sur brochure, avec les prix et les noms des acquéreurs et la feuille d'addition. Cette vente a produit 326,413 francs.

420. Catalogue de quelques tableaux, pastels, gouaches, dessins encadrés, etc., qui composoient le cabinet de feu le marquis de Bièvre. *Paris*, 1790 ; pet. in-8, mar. rouge, fil. — 45 fr.

Très rare et curieux catalogue.

421. Catalogue des tableaux précieux provenant du cabinet de feu M. Choiseul Praslin, par A.-J. Paillet. *Paris*, 1792 ; in-8, demi-rel. mar. r. *(Prix.)* — 21 fr.

422. Catalogue d'une collection précieuse de tableaux, du cabinet de la cit. veuve Lebas-Courmont la jeune, par A.-J. Paillet. *Paris*, an III ; in-8, dos et coins mar. rouge. — 83 fr.

Sur le feuillet de garde se trouve une longue note de M. le comte Clément de Ris. « Catalogue très rare, payé 39 francs broché, à la vente Gillot. »

431. Le Peintre graveur par J.-D. Passavant, contenant l'histoire de la gravure, sur métal et au burin jusque vers la fin du XVIIe siècle. *Leipsic*, 1860 ; 6 vol. in-8, port., dos et coins v. f. — 61 fr.

432. Dictionnaire des monogrammes, lettres initiales, etc., avec lesquels les peintres, dessinateurs, graveurs, ont désigné leurs noms, par François Brulliot. *Munich*, 1832 ; 3 vol. in-4, fig., demi-rel. mar. noir. — 46 fr.

435. Capricios. Recueil des quatre-vingts caricatures de Fr. Goya, pet. in-fol., veau. — 360 fr.

Exemplaire de premier tirage fait par Goya lui-même dans sa maison ; on y a ajouté une copie de la notice qui se trouve en tête du Goya de la Bibliothèque nationale.

436. Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle par Viollet-le-duc. *Paris*, 1858-68 ; 10 vol. gr. in-8, fig., dos et coins mar. rouge. — 199 fr.

439. Le Palais Mazarin et les habitations de ville et de campagne au dix-septième siècle, quatrième lettre sur l'organisation des bibliothèques dans Paris, par le comte de Laborde. *Paris*, 1845 ; gr. in-8, demi-rel. mar. brun *(Capé)*. — 146 fr.

C'est le volume des *notes*.

447. Exercices de l'Infanterie française, 1752 ; recueil de vingt-six planches grav. par Aliamet ; in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. — 121 fr.

Plusieurs planches sont en deux états (eaux-fortes et épreuves terminées).

Les prochains nos contiendront la suite de la Revue des Ventes.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Les bibliothèques d'Alexandrie et le docteur Léon Le Fort. — Nouveaux documents sur Urbain Grandier et les diables de Loudun. — La bibliothèque des ducs d'Ossuna. — Découverte d'un voyage en Palestine du IVe siècle! — La bibliothèque Forney. — Nouvelles libéralités de M. Schœlcher. — Le nouveau poème de Mistral. — Nouvelles publications artistiques; *Coqs et Vautours, une Causerie sous Louis XVI.* — Autographes phosphorescents.

I.

On sait qu'il s'éleva il y a quelques années une controverse des plus vives au sujet de la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie. L'auteur d'une *Histoire de la Chirurgie,* plus *fort* comme opérateur que comme historien, avait avancé que le triomphe du christianisme « avait eu pour résultat de plonger la science dans les ténèbres les plus profondes » (textuel). Il cita, comme preuve à l'appui, l'incendie de cette bibliothèque, lequel aurait été opéré, non par l'ordre d'Omar (fable imaginée, disait-il, par les moines du *moyen âge*), mais deux siècles auparavant, par la populace chrétienne, à l'instigation du patriarche Théophile. Il ajoutait que cette destruction avait eu lieu *dans le temple de Sérapis,* où était installée cette bibliothèque.

Cette polémique n'a été nulle part mieux élucidée que dans les *Lettres* d'un savant anonyme à M. le docteur Léon Le Fort, publiées dans l'*Univers* et réunies ensuite en brochure, avec les répliques et contre-répliques (*Paris, Josse,* 1875). De ce débat quelque peu embrouillé, on peut dégager et considérer comme acquis les faits suivants.

Il y a eu *deux* bibliothèques alexandrines. La première et la plus ancienne était placée dans le quartier du Brukhion, très proche du port. Ce fut celle-là dont la majeure partie périt par l'incendie, non du temps de Théophile ou d'Omar, mais lors du combat naval entre César et les Pom-

péiens. Quelques livres pourtant furent sauvés et transportés dans le Serapéon (annexe du temple de Sérapis), où il existait, comme dans d'autres temples d'Alexandrie, des armoires à livres. Parmi ces livres sauvés, se trouvait, suivant Tertullien, le célèbre exemplaire de la bible en hébreu, que Ptolémée Philadelphe avait fait placer dans la bibliothèque de Brukhion.

Mais ce ne fut pas dans les armoires du Sérapéon que fut installée la nouvelle bibliothèque alexandrine, non moins précieuse et regrettable que l'ancienne. Elle était riche, dit-on, de 200,000 volumes (et même moins). Son noyau primitif était composé de l'ancienne collection des rois de Pergame, qu'Antoine s'était appropriée et dont il fit présent à Cléopâtre. D'après un texte fort curieux et peu remarqué jusqu'ici, de Philon, auteur contemporain et témoin oculaire ; après la défaite d'Antoine, on éleva un temple splendide nommé Sébastion, dédié à Auguste, et l'on y plaça *des bibliothèques*. (Philon, *de virtutibus*.) Comme le fait observer avec raison le savant contradicteur de M. Le Fort, il est infiniment vraisemblable que cette deuxième collection fut placée là en bloc comme monument de la victoire d'Auguste, et non dispersée dans les annexes des différents temples, et que ce fut cette collection, sans doute fort augmentée depuis, qui fut brûlée par ordre d'Omar « comme non conforme à l'Alcoran. »

Pour attribuer cette destruction aux chrétiens, M. Le Fort s'était appuyé sur un texte d'Orose qu'il n'avait pas lu d'abord et qu'il a mal compris ensuite. Suivant sa traduction, Orose n'aurait vu que des armoires vides dont les livres avaient été, disait-on alors, détruites par les chrétiens. Orose dit justement le contraire. C'est précisément parce qu'il a vu ces armoires des temples *pleines de livres*, qu'il se demande comment il pouvait en rester tant à Alexandrie, après qu'il en avait péri une telle quantité du temps de César (*Undè quamlibet hodie que in templis extent quæ et nos vidimus armaria librorum ?*) Lors du voyage

d'Orose, les temples d'Alexandrie existaient, et les livres aussi. On était au commencement du règne de Théodose II, avant son décret ordonnant la destruction définitive des temples, décret que le docteur Le Fort, qui ne connaît pas d'obstacles, transpose au temps de Théodose Ier. « Ce fut lors de cette destruction, dit Orose, que, suivant des bruits qui ont couru, ces armoires auraient été vidées par des chrétiens (1). » Mais dans ce passage dont on a si fort abusé, Orose ne dit pas un mot des *armaria* du Serapéon, par l'excellente raison que ces armoires étaient intactes. Avant la fin du IVe siècle, Sérapis, suivant l'énergique expression de saint Jérôme, *avait été fait chrétien*. Son sanctuaire avait été démoli par ordre supérieur et remplacé par une église. Mais on n'avait pas touché aux dépendances, ni par conséquent aux *armaria*. Si les livres du Sérapéon avaient été détruits, les auteurs païens contemporains n'auraient pas manqué d'en parler, notamment Eunapius, qui dans son ouvrage de *Vitis sophistarum*, raconte en détail et avec indignation la démolition du temple, la destruction des statues, l'installation dans ce lieu sacré de « gens qui n'ont que l'apparence humaine, et qui au fond sont des porcs » (des moines). S'il y avait eu là, de plus, une précieuse bibliothèque détruite, ce virulent ennemi des chrétiens n'eût pas manqué de mentionner cet acte de barbarie. Ni lui ni aucun autre auteur païen ni chrétien n'en ont parlé.

On ne se contente pas d'accuser les chrétiens de cette destruction. On leur impute aussi le massacre des savants païens qui auraient cherché un refuge dans le Sérapéon, et à l'appui de cette assertion, on invoque encore le témoignage d'Orose, qui n'en dit absolument rien. Cette

(1) *Quibus direptis* (templis) *exinanita ea* (armoria) *à nostris hominibus, nostris temporibus memorant.* On lit à la suite de cette phrase, dans plusieurs éditions, *quod quidem verum est.* Mais cette affirmation, en désaccord avec ce qui précède et avec ce qui suit, n'est qu'une addition d'un copiste, faite en marge d'un des manuscrits.

accusation se rapporte à un fait qui précéda et détermina la destruction du temple : une révolte des païens qui s'y étaient retranchés, et avaient égorgé des prisonniers chrétiens. Rufin et Socrate, historiens contemporains, citent comme chefs de cette émeute trois rhéteurs païens, Olympius, Helladius et Ammonius. Le premier, le plus compromis, s'évada ; les deux autres se tirèrent encore mieux d'affaire. Ils furent même autorisés plus tard à faire des cours à Constantinople, où l'un d'eux se vantait publiquement d'avoir tué plusieurs chrétiens de sa main dans la révolte d'Alexandrie. Par une méprise bizarre, l'historien moderne de la chirurgie a interverti les rôles, transformé les massacreurs en massacrés. On ne peut reprocher à la population, ou plutôt à la populace d'Alexandrie au ve siècle, qu'un seul meurtre de ce genre, celui de la vertueuse et savante Hypatie (415), et c'est déjà trop.

M. le docteur Le Fort eût évité ces erreurs, et les critiques qu'elles lui ont attirées, s'il avait pris la peine de remonter aux sources originales, au lieu de s'en tenir aux affirmations d'auteurs modernes, et à des citations de seconde et de troisième main.

Ajoutons, pour être pleinement impartial, que son habile et savant contradicteur a aussi quelquefois forcé la note, comme souvent il arrive dans l'entraînement de la polémique. Ainsi, il semble vouloir prendre fait et cause pour l'orgueilleux et vindicatif patriarche Théophile, qui n'est pas à défendre. D'autre part, si les chrétiens n'ont brûlé en bloc aucune bibliothèque, ce serait aller trop loin que de prétendre qu'avant et après le voyage d'Orose, il n'a été commis aucun acte isolé de destruction sur les livres contenus dans les *armaria* des temples. Il est incontestable, par exemple, que la destruction des rituels de l'idolâtrie égyptienne a été encouragée et même ordonnée par les autorités civiles et ecclésiastiques, au grand détriment des égyptologues futurs. Il est vrai qu'à cette époque les partisans de l'ancien culte étaient encore nombreux, et

toujours prêts à se révolter. Dans cette situation, les magistrats et les évêques ne pouvaient envisager les choses au même point de vue que Mariette et M. Maspéro.

II.

Un autre médecin, M. le docteur Legué, qui depuis plusieurs années s'occupe sans relâche de rechercher des documents sur le drame diabolique ou pseudo-diabolique de Loudun, vient de publier une nouvelle édition très augmentée de son livre sur *Urbain Grandier et les possédées de Loudun* (1). Nous croyons que la science n'a pas encore dit son dernier mot sur cette sinistre histoire, en admettant qu'elle le dise jamais. Mais il nous a paru intéressant de relever, dans le travail de M. Legué, l'indication des pièces inédites et des ouvrages contemporains manuscrits ou imprimés dont il a fait usage.

On sait que le traité du *Célibat des prestres*, composé par Grandier pour vaincre les scrupules d'une de ses maîtresses, fut brûlé avec lui. Mais il avait été copié pendant le procès, au moins par l'un des juges, sinon par plusieurs. Une de ces copies se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal dans la collection Conrart, une autre dans la collection Dupuy, à la Bibliothèque Nationale. Une troisième, qui a fait, dit-on, partie des papiers de Jamet, a été imprimée en 1866. Celle-là, par une erreur du copiste, est censée adressée sous forme de lettre à un ecclésiastique *ami* de Grandier. Alfred de Vigny avait déjà cité, en 1827, dans son *Cinq-Mars,* le préambule de cet écrit.

L'*Histoire* (manuscrite) *de la possession de la mère Jeanne des Anges,* écrite par elle-même, qui avait passé, dans la seconde moitié du siècle dernier, des Ursulines de Loudun aux Dames de l'Union chrétienne, est depuis 1789 à la Bibliothèque de Tours.

(1) Paris, in-12. G. Charpentier.

Nous ne citons que pour mémoire l'*Histoire* du protestant Aubin, ainsi que l'*Examen et la discussion critique* de La Ménardaye, parce que ce ne sont pas des livres rares.

La Bibliothèque Nationale possède tous les procès-verbaux de Laubardemont et des exorcistes, mais elle n'a qu'une seule lettre de Grandier. M. Legué en cite *in extenso* plusieurs autres, empruntées à la collection Barbier. Il a publié aussi une très curieuse lettre inédite des officiers du bailliage à l'évêque, du 12 décembre 1632, dans laquelle ils qualifient l'histoire de la possession « la plus malheureuse fourbe qui ait été inventée depuis plusieurs siècles en çà. » Ils ajoutent que s'il plaisait à l'évêque d'introduire l'entrée du couvent aux exorcistes « les esprits malings prendraient parti ailleurs » (Bibl. Nat., Fonds fr., 7618).

Il existe deux libelles contre Richelieu intitulés l'un et l'autre: *Lettre de la Cordonnière de la Reine-Mère à M. de Baradas* (Baradat, favori de Louis XIII), et parus tous deux en 1627. Le second, qui ne vise que Richelieu, est attribué avec beaucoup de vraisemblance à Grandier ; il est mieux écrit et moins violent que l'autre, écrit vraiment abominable, dans lequel Louis XIII n'est pas plus ménagé que son ministre. On lui reproche, entre autres choses, d'exiger de ses favoris d'étranges complaisances, inculpation que Tallemant a reproduite à propos de Baradat et de Cinq-Mars.

M. Legué soutient comme un *beau diable* que ce pamphlet, aussi dégoûtant que mal écrit, ne saurait être de Grandier. Toujours est-il qu'on en trouva un exemplaire chez lui lors de son arrestation, et cette *possession* lui fut plus fatale qu'aucune autre. D'ailleurs, pour exciter contre lui le courroux de Richelieu, il suffisait amplement du second libelle, dont l'imprimeur, qu'on parvint à découvrir, fut condamné au gibet. On voulut faire mieux encore pour l'auteur présumé de cet écrit. Grandier était gra-

vement soupçonné, à cause de ses relations, bien connues des agents du cardinal, avec cette « cordonnière de la reine-mère », Catherine Hammond, ancienne *pénitente* du beau curé de Loudun, et fort mêlée aux intrigues contre Richelieu. Lors du procès, l'une des accusatrices les plus forcenées de Grandier parmi les Ursulines possédées, fut Suzanne Hammond, la propre sœur de la cordonnière. N'était-ce pas le démon de la jalousie qui possédait celle-là ?

Parmi les pièces inédites citées par le docteur Legué, on remarque plusieurs lettres touchantes de Jehanne Estièvre, la mère d'Urbain Grandier, et sa requête de récusation contre Laubardemont, très fortement motivée. Elle prouve « qu'auparavant d'avoir pris aucune cognoissance de l'affaire de son fils, Laubardemont avait témoigné un sentiment contraire à son innocence. »

Voici encore quelques documents et opuscules rarissimes ou manuscrits, dont le docteur Legué a fait usage :

Réfutation de l'erreur du vulgaire touchant les réponses des diables exorcisés, par F. Sanson Birette (*Rouen,* 1618). C'était un religieux augustin, qui avait soutenu, quelques années avant le procès de Loudun, qu'il ne fallait pas croire à ce que disait le diable, *même exorcisé*, parce qu'il était notre ennemi. Les exorcistes des Ursulines combattirent énergiquement cette théorie, qui ruinait par la base toutes leurs opérations. Ils soutenaient que les diables dûment exorcisés étaient contraints de dire la vérité. Le capucin *Tranquille*, l'un des plus furieux, se signala dans cette polémique, ainsi que le prieur de Croissay La Foucardière, auteur du rarissime opuscule : *Effets miraculeux de l'église romaine sur les estranges et effroyables actions des démons,* etc. (*Paris,* Marlot, 1635).

Relation (manuscrite) de Jacques Boutreux, sieur d'Etiau, écrivain angevin, et témoin oculaire. Cette relation fait partie de la collection Dupuy. Quoique fervent catholique, Boutreux ne croit pas à la possession.

Véritable (?) relation des justes procédures observées au fait de la possession des Ursulines, etc., par le R. P. Tranquille (*Paris*, S. Martin, 1634). Le seul exemplaire connu jusqu'ici de ce livre se trouve dans le recueil Thoisy, de la Bibliothèque Nationale. Ce religieux si mal nommé, déjà plus qu'à demi-fou, le devint tout à fait, et mourut en 1638 dans des convulsions effroyables. On entendait ses rugissements de la rue. Son épitaphe attribuait sa mort aux démons, qui « ne pouvaient plus supporter son courage en son employ d'exorciste. » Une autre ennemi impitoyable de Grandier, le P. Lactance, était mort un mois jour pour jour après lui, aussi dans des convulsions. Certains témoignages contemporains sur le sort funeste des ennemis de Grandier, ne doivent être admis que sous toutes réserves. Mais on peut s'en fier à Laubardemont lui-même qui, dans une curieuse lettre à Richelieu, communiquée par M. Charavay, annonçait que « le père Tranquille souffrait les mêmes vexations que les Ursulines. » Ces exemples ne sont pas rares dans l'histoire de la médecine, et en particulier dans celle de la folie et de ces étranges affections névropathiques qui y touchent de si près.

La conclusion qui se dégage de ce travail, c'est que Richelieu avait des griefs très sérieux contre Grandier, qui, non moins occupé d'intrigues politiques que d'amourettes, avait pris chaudement parti contre lui pour la reine mère, entretenu des correspondances hostiles, composé et fait circuler des pamphlets. Il avait encore fait une méchante action comme catholique et surtout comme prêtre, en contre-carrant de tout son pouvoir la démolition du château de Loudun, qui avait si souvent servi et aurait pu servir encore de place d'armes à des protestants rebelles. On le condamna pour le crime de sorcellerie, dont il était innocent, — n'ayant jamais ensorcelé de femmes que par les moyens les plus naturels, — parce que la raison d'Etat empêchait de le poursuivre pour ce dont il était vraiment

coupable. Ce personnage ambitieux, factieux et vicieux, n'était pas pourtant un homme ordinaire; par son énergique et noble attitude pendant cet horrible procès et dans ses derniers moments, il a séduit en quelque sorte la postérité, comme jadis ses pénitentes. Il est bien mort, soit; mais il avait *diablement* mal vécu !

III.

Nous avons déjà parlé de la vente probable de la célèbre bibliothèque des ducs d'Ossuna, commencée par un de leurs ancêtres, le célèbre Gaspar Tellez Giron, duc d'Ossuna, qui gouverna Milan de 1670 à 1674, et fut ensuite vice-roi de Naples. Grand amateur de livres et de manuscrits précieux, ce duc était naturellement aussi un homme de beaucoup d'esprit. On connaît de lui une foule de traits heureux; en voici un, qui n'a pas été réimprimé depuis longtemps. Visitant un jour une prison, il demandait à chaque pensionnaire les motifs de sa détention. Tous, à les entendre, avaient été de petits saints, victimes de la calomnie et d'erreurs judiciaires. Un seul avoua franchement qu'il avait bien mérité sa peine, et qu'on avait même usé d'indulgence à son égard. « Qu'on me chasse sur le champ ce drôle, dit le duc; sa société serait pernicieuse pour tous les honnêtes gens que voilà ! »

La bibliothèque commencée par lui a été fort augmentée par ses descendants, jusqu'au dernier duc, mort en 1882. Elle se compose de 35,000 volumes et 7,000 manuscrits. On y remarque : le texte authentique du Roman de la Rose; une copie du journal de Christophe Colomb faite par Las Cases; des copies de pièces (non imprimées) de Lope et de Calderon; un Dante et un Pétrarque ornés de miniatures; plusieurs manuscrits de Pétrarque *recueillis* par l'ancien duc d'Ossuna dans des monastères de Milan, et la plupart des livres italiens et espagnols des XVe et XVIe siècles. Il y a aussi une collection importante de ta-

bleaux, d'objets d'art de toute espèce, d'armures anciennes; le tout estimé cinq millions. Le gouvernement allemand convoite, dit-on, ces richesses, et offre 200,000 fr. du seul Roman de la Rose. D'autre part on affirme que le gouvernement espagnol se dispose à acheter en bloc toutes ces collections, d'un intérêt vraiment national.

IV.

Dans la séance de l'Académie d'archéologie chrétienne du 25 janvier 1884, M. Gamunini a lu une notice des plus intéressantes sur la découverte qu'il vient de faire, dans la bibliothèque d'Arezzo, d'un manuscrit (on ne dit pas de quelle époque) renfermant plusieurs ouvrages de saint Hilaire de Poitiers inconnus ou dont on ne connaissait que les noms; et un document bien précieux du même temps, la relation d'un pèlerinage fait en Syrie, en Palestine et en Egypte par une noble dame de Constantinople, émule de sainte Paule et des deux Mélanies. Celle-ci visite d'abord Jérusalem, et y assiste aux cérémonies religieuses pendant la Semaine Sainte, dans l'église du Mont des Oliviers et dans celles, alors distinctes, du Calvaire et de la Résurrection. Elle se dirige ensuite vers l'Egypte, pour voir les localités indiquées dans la Bible et suivre les étapes des Israélites dans le désert. Elle monte au Sinaï, va prier sur le tombeau de Job; visite à Solima (Salem) des ruines qu'on lui dit être celles du palais de Melchisédech (?); puis le tombeau de saint Thomas à Edesse, dont l'évêque lui parle de la lettre originale de Jésus-Christ au roi Abgar, conservée dans le trésor de l'église, etc. La découverte de cet itinéraire est d'une haute importance pour l'archéologie chrétienne. C'est un document antérieur au v[e] siècle, car il mentionne comme récente la cession de la ville de Nisibe aux Perses, qui est de 363. Il est dédié aux religieuses d'un monastère de Provence.

Nous aurons à revenir sur cet itinéraire, qui sera sans

doute publié (1). Il offrira des sujets curieux de comparaison avec les renseignements contemporains donnés par saint Jérôme sur les visites des dames romaines aux lieux saints.

V.

On s'occupe en ce moment, à la préfecture de la Seine, d'organiser une bibliothèque spéciale, uniquement consacrée à l'étude des sciences. Etablie au moyen d'un legs de 200,000 francs fait à la ville de Paris par M. Forney, cette bibliothèque portera le nom de son fondateur, et sera judicieusement installée à l'école communale de la rue Titon (faubourg Saint-Antoine). Les ouvriers des différentes industries y trouveront de précieuses ressources pour compléter leur éducation professionnelle. Ils pourront, par exemple, consulter, copier ou décalquer au besoin les meilleurs modèles des diverses époques, en meubles, tapisseries, céramiques, bronzes d'ameublement, bijouterie, etc. Ce sera un temps mieux employé, que celui qu'on va passer à aller entendre dans les réunions publiques ou les brasseries les apôtres du collectivisme et des grèves.

VI.

Nous avons mentionné, dans une précédente causerie, les dons faits à nos colonies par M. V. Schœlcher, sénateur : sa bibliothèque à la Martinique, sa collection de sculptures à la Guadeloupe. M. Schœlcher vient aussi d'offrir à la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts sa collection de gravures, composée d'environ 9,000 pièces, dans laquelle près de 7,500 graveurs sont représentés par leurs

(1) Le même M. Gamurrini a recueilli dans les environs d'Arezzo des débris de vases en terre cuite dont la fabrication remonte au dernier siècle avant l'ère chrétienne, et qui semblent la reproduction des types les plus parfaits de l'art hellénique.

Véritable (?) relation des justes procédures observées au fait de la possession des Ursulines, etc., par le R. P. Tranquille (*Paris*, S. Martin, 1634). Le seul exemplaire connu jusqu'ici de ce livre se trouve dans le recueil Thoisy, de la Bibliothèque Nationale. Ce religieux si mal nommé, déjà plus qu'à demi-fou, le devint tout à fait, et mourut en 1638 dans des convulsions effroyables. On entendait ses rugissements de la rue. Son épitaphe attribuait sa mort aux démons, qui « ne pouvaient plus supporter son courage en son employ d'exorciste. » Une autre ennemi impitoyable de Grandier, le P. Lactance, était mort un mois jour pour jour après lui, aussi dans des convulsions. Certains témoignages contemporains sur le sort funeste des ennemis de Grandier, ne doivent être admis que sous toutes réserves. Mais on peut s'en fier à Laubardemont lui-même qui, dans une curieuse lettre à Richelieu, communiquée par M. Charavay, annonçait que « le père Tranquille souffrait les mêmes vexations que les Ursulines. » Ces exemples ne sont pas rares dans l'histoire de la médecine, et en particulier dans celle de la folie et de ces étranges affections névropathiques qui y touchent de si près.

La conclusion qui se dégage de ce travail, c'est que Richelieu avait des griefs très sérieux contre Grandier, qui, non moins occupé d'intrigues politiques que d'amourettes, avait pris chaudement parti contre lui pour la reine mère, entretenu des correspondances hostiles, composé et fait circuler des pamphlets. Il avait encore fait une méchante action comme catholique et surtout comme prêtre, en contre-carrant de tout son pouvoir la démolition du château de Loudun, qui avait si souvent servi et aurait pu servir encore de place d'armes à des protestants rebelles. On le condamna pour le crime de sorcellerie, dont il était innocent, — n'ayant jamais ensorcelé de femmes que par les moyens les plus naturels, — parce que la raison d'Etat empêchait de le poursuivre pour ce dont il était vraiment

coupable. Ce personnage ambitieux, factieux et vicieux, n'était pas pourtant un homme ordinaire; par son énergique et noble attitude pendant cet horrible procès et dans ses derniers moments, il a séduit en quelque sorte la postérité, comme jadis ses pénitentes. Il est bien mort, soit; mais il avait *diablement* mal vécu !

III.

Nous avons déjà parlé de la vente probable de la célèbre bibliothèque des ducs d'Ossuna, commencée par un de leurs ancêtres, le célèbre Gaspar Tellez Giron, duc d'Ossuna, qui gouverna Milan de 1670 à 1674, et fut ensuite vice-roi de Naples. Grand amateur de livres et de manuscrits précieux, ce duc était naturellement aussi un homme de beaucoup d'esprit. On connaît de lui une foule de traits heureux; en voici un, qui n'a pas été réimprimé depuis longtemps. Visitant un jour une prison, il demandait à chaque pensionnaire les motifs de sa détention. Tous, à les entendre, avaient été de petits saints, victimes de la calomnie et d'erreurs judiciaires. Un seul avoua franchement qu'il avait bien mérité sa peine, et qu'on avait même usé d'indulgence à son égard. « Qu'on me chasse sur le champ ce drôle, dit le duc; sa société serait pernicieuse pour tous les honnêtes gens que voilà ! »

La bibliothèque commencée par lui a été fort augmentée par ses descendants, jusqu'au dernier duc, mort en 1882. Elle se compose de 35,000 volumes et 7,000 manuscrits. On y remarque : le texte authentique du Roman de la Rose; une copie du journal de Christophe Colomb faite par Las Cases; des copies de pièces (non imprimées) de Lope et de Calderon; un Dante et un Pétrarque ornés de miniatures; plusieurs manuscrits de Pétrarque *recueillis* par l'ancien duc d'Ossuna dans des monastères de Milan, et la plupart des livres italiens et espagnols des xve et xvie siècles. Il y a aussi une collection importante de ta-

bleaux, d'objets d'art de toute espèce, d'armures anciennes; le tout estimé cinq millions. Le gouvernement allemand convoite, dit-on, ces richesses, et offre 200,000 fr. du seul Roman de la Rose. D'autre part on affirme que le gouvernement espagnol se dispose à acheter en bloc toutes ces collections, d'un intérêt vraiment national.

IV.

Dans la séance de l'Académie d'archéologie chrétienne du 25 janvier 1884, M. Gamunini a lu une notice des plus intéressantes sur la découverte qu'il vient de faire, dans la bibliothèque d'Arezzo, d'un manuscrit (on ne dit pas de quelle époque) renfermant plusieurs ouvrages de saint Hilaire de Poitiers inconnus ou dont on ne connaissait que les noms; et un document bien précieux du même temps, la relation d'un pèlerinage fait en Syrie, en Palestine et en Egypte par une noble dame de Constantinople, émule de sainte Paule et des deux Mélanies. Celle-ci visite d'abord Jérusalem, et y assiste aux cérémonies religieuses pendant la Semaine Sainte, dans l'église du Mont des Oliviers et dans celles, alors distinctes, du Calvaire et de la Résurrection. Elle se dirige ensuite vers l'Egypte, pour voir les localités indiquées dans la Bible et suivre les étapes des Israélites dans le désert. Elle monte au Sinaï, va prier sur le tombeau de Job; visite à Solima (Salem) des ruines qu'on lui dit être celles du palais de Melchisédech (?); puis le tombeau de saint Thomas à Edesse, dont l'évêque lui parle de la lettre originale de Jésus-Christ au roi Abgar, conservée dans le trésor de l'église, etc. La découverte de cet itinéraire est d'une haute importance pour l'archéologie chrétienne. C'est un document antérieur au ve siècle, car il mentionne comme récente la cession de la ville de Nisibe aux Perses, qui est de 363. Il est dédié aux religieuses d'un monastère de Provence.

Nous aurons à revenir sur cet itinéraire, qui sera sans

doute publié (1). Il offrira des sujets curieux de comparaison avec les renseignements contemporains donnés par saint Jérôme sur les visites des dames romaines aux lieux saints.

V.

On s'occupe en ce moment, à la préfecture de la Seine, d'organiser une bibliothèque spéciale, uniquement consacrée à l'étude des sciences. Etablie au moyen d'un legs de 200,000 francs fait à la ville de Paris par M. Forney, cette bibliothèque portera le nom de son fondateur, et sera judicieusement installée à l'école communale de la rue Titon (faubourg Saint-Antoine). Les ouvriers des différentes industries y trouveront de précieuses ressources pour compléter leur éducation professionnelle. Ils pourront, par exemple, consulter, copier ou décalquer au besoin les meilleurs modèles des diverses époques, en meubles, tapisseries, céramiques, bronzes d'ameublement, bijouterie, etc. Ce sera un temps mieux employé, que celui qu'on va passer à aller entendre dans les réunions publiques ou les brasseries les apôtres du collectivisme et des grèves.

VI.

Nous avons mentionné, dans une précédente causerie, les dons faits à nos colonies par M. V. Schœlcher, sénateur : sa bibliothèque à la Martinique, sa collection de sculptures à la Guadeloupe. M. Schœlcher vient aussi d'offrir à la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts sa collection de gravures, composée d'environ 9,000 pièces, dans laquelle près de 7,500 graveurs sont représentés par leurs

(1) Le même M. Gamunini a recueilli dans les environs d'Arezzo des débris de vases en terre cuite dont la fabrication remonte au dernier siècle avant l'ère chrétienne, et qui semblent la reproduction des types les plus parfaits de l'art hellénique.

œuvres les plus remarquables. Cette collection, évaluée à plus de 200,000 francs, sera placée dans une salle spéciale qui portera le nom du donateur. Dans son infatigable libéralité, le même sénateur a doté le musée de Cluny d'une collection de chaussures, qui figurera auprès de celles de Jacquemart et de Schwiter.

VII.

La publication d'un nouveau poème de M. Mistral, l'auteur de *Mireille* et de *Calendau,* est un événement littéraire trop important, pour que le *Bulletin du Bibliophile* n'en dise pas quelque chose. L'héroïne de ce poème, Nerte (*Nerto*), est la fille d'un châtelain qui, pour gagner au jeu, a vendu l'âme de sa fille au diable. Mais celui-ci, qui comptait sur cette belle Provençale pour en faire la « perle précieuse » de sa cour, est absolument trompé dans ses espérances. Non seulement Nerte lui échappe, mais elle sauve le mauvais garnement qui avait reçu mission de la séduire. Dans le prologue, un des plus beaux morceaux de l'ouvrage, le poète affirme éloquemment ses convictions spiritualistes; en dépit de certains savants, ou soi-disant tels, il croit toujours à Dieu, et même au Diable. « Je sais bien, dit-il, que de nos jours exhiber Lucifer est une étrangeté pour le public. Tels et telles, que le diable tire déjà avec son croc, riront ou deviendront maussades, si vous leur parlez du Cornu. Mais qu'importe à *Maître Mouche* (1) la guerre minuscule que lui fait notre négation? Empêche-t-elle le vieux brigand de se tapir à la chatière et de tendre ses nasses? *Mais il est charmé qu'on le nie!* — Vous allez me crier que la chaudière de la science a lessivé tout le dépôt du vieux monde sauvage. Pauvres naïfs! mais le malin, au pied de l'arbre de la science, nous attendait patiemment à l'affût depuis Adam. Pensez-y bien, *il est le premier des savants!*

(1) Cette qualification, empruntée au provençal, se trouve dans Rabelais.

Nerto, texte et traduction française en regard, forme un volume petit in-8 de 380 pages, édité par la maison Hachette, et dont l'exécution typographique fait honneur à l'*Imprimerie de l'Art*. Il en a été tiré 40 exemplaires sur Chine et 200 sur Japon, avec eaux-fortes, dessins, encadrements, etc.

VIII.

Voici encore deux publications de luxe qui, bien que modernes, méritent, par leur caractère véritablement artistique, l'attention des bibliophiles.

D'abord *Coqs et vautours* (coqs français ; vautours Prussiens), œuvre posthume d'un jeune poète mort trop tôt, Claude-Charles Colas. Ces poésies, empreintes d'un vif et profond sentiment de patriotisme, forment un volume in-8 élégamment imprimé, et orné de 48 compositions, dont 40 hors texte, de MM. Berne-Bellecour, Jeanniot, Dupray, F. Bac et Kaufmann. Plusieurs de ces compositions sont remarquables, et pourraient être signées d'A. de Neuville, le peintre populaire des *Dernières cartouches* et de l'*Attaque par le feu*. Il a été tiré de *Coqs et vautours* 300 exemplaires sur papier dit du Japon et 400 sur Hollande.

L'autre publication est une élégante plaquette très bien imprimée par M. Quantin, *Une causerie sous Louis XVI*, dont l'auteur est un petit-fils de Lafayette, M. O. d'Assailly. Il y raconte, en vers fort élégants, que l'idée vint à son aïeul de se dévouer à la cause de l'indépendance américaine, en entendant chez le duc de Broglie un prince anglais, sans doute échauffé par un trop bon dîner, parler avec une violence imprudente des châtiments impitoyables réservés aux insurgés. Cette idée de Lafayette a influé sur nos destinées. Il fut le premier exportateur de la liberté en France, au lieu de la *laisser en Amérique,* comme le demande prudemment l'un des personnages de la *Causerie* de M. d'Assailly.

Disons encore, pour finir, que MM. Paul Lacroix et Alidor Delzant préparent l'impression de la *Correspondance* de Paul de Saint-Victor. Ils sollicitent le concours de tous les possesseurs de lettres de ce brillant écrivain, qui fut aussi un bibliophile. Cette recherche sera facile. Ils doivent être *phosphorescents*, les autographes de celui dont Lamartine a dit : qu'on ne pouvait le lire qu'avec des lunettes bleues !

B. E.

NÉCROLOGIE

Le 18 janvier dernier est décédé à Neuilly (Seine), dans sa quatre-vingt et unième année et sans maladie, un seigneur moscovite de la plus rare distinction et de la plus grande activité littéraire, M. SERGE POLTORATZKY, conservateur honoraire de la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. Cétait un bibliophile passionné, qui avait des livres dans toutes les villes dans lesquelles il a plus ou moins séjourné, mais que sa fortune, souvent ébréchée par suite de ses largesses, ne lui permit jamais d'emporter, de réunir, et il les abandonnait philosophiquement. Sa grande érudition et sa vaste mémoire y suppléaient d'ailleurs.

Dans sa maison de campagne, près de Moscou, il avait formé une bibliothèque composée de 25,000 volumes, pièces et documents divers ; il en fit généreusement don à Moscou, sa ville natale.

Il parlait et écrivait le français avec la plus grande pureté, et sans aucun accent.

D'un tempérament sec et nerveux, tout portait à croire qu'il serait devenu centenaire. Aussi travailla-t-il

jusqu'à son dernier jour, entouré de ses livres, de ses manuscrits et d'un amas considérable de journaux en toutes langues.

Tous ses travaux bibliographiques ont été réunis en huit caisses, et grâce à l'obligeante intervention de l'ambassade, le gouvernement russe va les accueillir, et, dit-on, en livrer une certaine partie à l'impression. Ce sera une bonne fortune pour tous les amis des livres, n'importe de quel pays, car tous les bibliophiles sont frères.

M. Serge aimait Voltaire avec une véritable passion, et lorsque parut, chez nous, le *Sottisier*, découvert dans la bibliothèque de l'Hermitage, il en parlait sans cesse avec enthousiasme.

Mais ce qui dépeint parfaitement la grandeur d'âme et la générosité de ce grand personnage, c'est que, par amour pour les lettres françaises, il pensionna mensuellement et fortement, pendant de longues années, c'est-à-dire tant que sa fortune, si souvent compromise, ne s'y opposa pas, notre bibliographe Quérard, l'auteur de la *France littéraire*. Aussi lui dédia-t-il, en 1847, ses *Supercheries*, œuvre considérable dont tous les frais furent supportés par M. Serge Poltoratzky, exemple malheureusement très peu suivi.

Nous donnerons ailleurs une notice plus étendue sur cet homme de bien.

ALKAN AINÉ.

Nous enregistrons encore la perte douloureuse d'un de nos bons et anciens collaborateurs : M. François Morand, de Boulogne-sur-Mer. Il est mort presque subitement le 28 janvier dernier ; quelques jours avant, il nous écrivait au sujet d'articles qu'il préparait pour notre *Bulletin* et de projets de travaux littéraires qu'il désirait faire. Nous empruntons les détails qui suivent à l'*Hommage* à sa mémoire fait par M. l'abbé D. Haigneré et au discours de

M. Eugène Martel, le bibliothécaire de la ville de Boulogne-sur-Mer.

Né à Boulogne le 7 juillet 1808, inscrit comme avocat au barreau du tribunal en 1832, M. Morand (Amé-François-Louis) s'était voué à la magistrature, comme d'autres se vouent au sacerdoce, avec un dévouement plein d'abnégation.

Dieu lui avait donné dans un degré remarquable toutes les qualités qui conviennent à ce qu'on appelle la magistrature assise : l'esprit d'analyse, d'observation, d'investigation patiente, qui recherche avec persévérance les éléments du vrai, du beau, du bien, du juste et de l'injuste, pour arriver à saisir le véritable mobile des actions humaines ; et avec cela l'esprit de généralisation qui puisse coordonner les éléments acquis, les peser, les classer, les juger enfin d'une manière claire et précise, lucide et ferme, qui s'impose d'elle-même à la conscience publique et qui fasse autorité.

Mais M. Morand a eu un autre genre de valeur, qui, en ce siècle, à Boulogne, ne peut lui être disputé par personne et qui consacrera sa mémoire : il a été un littérateur d'un goût fin et délicat, un amateur éclairé des beaux-arts, un érudit constamment appliqué à la recherche et à la vulgarisation des connaissances historiques. A ce titre, et sous ce rapport, il a fait le plus grand honneur à sa ville natale et c'est par là surtout qu'il s'est distingué entre tous ses concitoyens.

De ses études littéraires proprement dites, le public d'aujourd'hui sait peu de choses. Il semble que leur auteur ait eu quelque crainte d'en dévoiler le mystère aux curieux. Toutes les perles de cet écrin sont dispersées çà et là dans la collection des journaux pour lesquels il les composa. M. Ernest Deseille, dans son *Histoire-revue du Journalisme Boulonnais*, en signale quelques-unes, qui appartiennent aux débuts de l'écrivain. C'est la chronique théâtrale de l'*Annotateur*, de 1832 à 1838, où il rencontre

une « aptitude » remarquable pour la critique du genre. « Musicien », dit-il, « homme de goût, sévère quelquefois, il apportait dans ses jugements un fonds de connaissances variées difficilement rencontrées depuis à un même degré... On ne peut s'empêcher de lui reconnaître les bonnes qualités d'un journaliste, de l'esprit, du trait, l'épigramme facile... Il conserva haute et ferme la dignité de l'écrivain. Qui avait à s'en plaindre, rencontrait en lui l'homme dans ses opinions. Il traita également la critique littéraire. Des études solides, une lecture infinie guidaient sa plume(1). »

Une lecture infinie ! Et celui dont le secrétaire annuel de la Société Académique a dit cette parole n'avait pas trente ans !

C'est que M. Morand eut pendant toute sa vie l'amour des livres. On ne pouvait jamais aller chez son vieil ami François Battut, la providence des collectionneurs, sans l'y rencontrer, ou sans l'y voir arriver, furetant dans tous les recoins, à la recherche d'une édition *princeps*, d'une brochure introuvable, d'un exemplaire grand de marges, ou d'un précieux elzévir. Il savait sur le bout du doigt, comme s'il les avait composés lui-même, son Brunet, son Quérard et son Barbier. Aussi, bien différent de tant d'autres qui se croient bibliophiles parce qu'ils entassent dans leurs armoires tout ce qui paraît, M. Morand s'en tenait à la qualité, à l'intérêt, à l'utilité, et non pas au nombre, pour former une bibliothèque de choix, digne d'un amateur lettré, et que l'on ne rassemblerait plus aujourd'hui sans difficulté, même avec le secours des nombreuses *librairies anciennes* de Paris.

Il ne se contentait pas d'aimer les livres : il les lisait. On en trouvera la preuve dans le *Bulletin du bibliophile*. Il

(1) On peut consulter, pour cette période, le recueil factice qui reste de ces écrits, dans la collection intitulée *Annales du théâtre de Boulogne*, conservée à la bibliothèque publique de Boulogne sous le n° 4991.

aurait voulu s'appliquer à faire de la bibliographie une véritable science, la science de l'histoire des livres « qu'on aimerait, disait-il, par goût pour la littérature, bien plus que par ce désir qui porte à les rechercher avec luxe pour les garder sans utilité. » Comme exemple et comme spécimen de ce qu'il y aurait à en faire, il a publié en un petit volume (1) « plus érudit qu'il n'est gros », suivant la remarque de M. Paul Foucher (2), une étude sur les *livres à cartons*, et une autre sur *les accusations de plagiat littéraire*, où Sainte-Beuve, si connaisseur en un tel sujet., a trouvé « bien des particularités curieuses. (3). » Que n'y aurait-il pas à y ajouter, si l'on réunissait toutes les notices qu'il a écrites au courant de la plume, et qui sont disséminées çà et là dans les colonnes de l'*Impartial*, où il avait la modestie de ne pas se faire connaître du vulgaire des lecteurs, en se contentant du suffrage discret de quelques amis d'élite.

Il en est de même du culte qu'il professait pour les beaux-arts. Il était un juge excellent par son goût pour les bons tableaux et par ses connaissances en peinture. C'est à ce titre qu'il entra au musée, sur la présentation des membres de l'administration, pour remplacer M. de Rinquesen, en 1852. Il y eut pour département la galerie de peinture, sur laquelle il rédigea, avec le soin qu'il apportait à toutes choses, une *notice* descriptive (7 juin 1860), précédée d'une introduction qui en retrace l'histoire et les diverses vicissitudes (in-16 de pp. XVI, 60).

En dehors de la coopération qu'il apportait aux manifestations de la vie artistique, il avait une vocation innée pour l'investigation patiente des choses de l'histoire. Cette passion, — car c'en était une, — remonte aux premiers temps de sa jeunesse. Pendant qu'il faisait son droit à Pa-

(1) *Notices de bibliographie et d'histoire littéraire*, in-12 de pp. 63, 1868.
(2) Feuilleton de *la France*, 28 juillet 1868.
(3) Lettre XXI.

ris, Dom Bétencourt, son grand-oncle maternel, ancien religieux d'Auchy-les-Moines, ami de Dom Brial et de notre illustre Daunou, l'introduisit et le guida dans le dédale, alors peu accessible, des Archives nationales.

Il avait publié en 1837, en un volume in-8, les œuvres d'un Boulonnais d'adoption, Jean-Baptiste Bertin-Aloy. En 1841 il rendait un service plus éclatant à la littérature nationale, en éditant les lettres écrites pendant la Révolution par J.-J. Leuliette. Il multipliait les articles et les brochures. En juillet 1837 paraissait une étude sur les *Institutions municipales à Boulogne, du* XVIe *au* XVIIIe *siècle;* en septembre, même année, *Boulogne-sur-Mer*, vue d'ensemble sur l'histoire de cette ville, pour servir de rectification à un article du *Magasin pittoresque;* en 1838, une *Notice sur le cartulaire de l'abbaye d'Auchy-lez-Hesdin,* œuvre savante de Dom Betencourt; en 1839, un *Rapport au Ministre de l'instruction publique sur les archives municipales de la ville d'Aire;* en 1841, un *Essai bibliographique sur les principales impressions boulonnaises des* XVIIe *et* XVIIIe *siècles, précédé d'une Notice sur l'établissement de l'imprimerie dans la ville de Boulogne* (in-8 de 45 pages); en 1842, une *Notice sur M. le baron Vattier,* et une autre *Sur l'ancienne et la nouvelle cloche du beffroi;* en 1843, une *Notice* sur le beffroi lui-même; en 1844, une *Notice sur le château;* en 1845, une *Notice sur l'établissement de l'imprimerie dans la ville d'Aire aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles.*

Au milieu de toutes ces publications fugitives se détache, à la même époque, la magnifique étude qu'il rédigea en 1844, à la prière du vénérable doyen d'Aire, Monseigneur Scott, et qui parut en un volume in-folio, orné de huit planches, vues, perspectives, plans et coupes lithographiés, sous le titre d'*Esquisse sténographique et historique de l'église de Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys*, imprimé à Cambrai, chez Lévêque.

C'est que là, dans cette ville si littéraire et si riche en vieux documents, il trouvait la satisfaction de remuer de

tement revendiquer ni le palais ni l'Église; sorte de bouffon de Richelieu, et l'un des cinq auteurs à ses gages; libertin, gourmand, insolent et poltron, François Le Métel-de-Boisrobert était, même dans son temps, une étrange individualité.

Né à Caen, à la fin du xvi[e] siècle, il avait pour père un avocat, disent les uns, un procureur au parlement de Rouen, disent les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il débuta, non sans succès, devant cette juridiction souveraine, qu'il y plaida plusieurs procès, et eût pu prendre rang au barreau, n'avaient été les désordres de sa vie, qui le forcèrent à quitter Rouen, et à se réfugier à Paris, où trouvent asile tous les talents et toutes les médiocrités, toutes les vertus et tous les vices.

Il sut se rendre agréable au cardinal Duperron, à Richelieu, à la Reine-mère qui l'attachèrent à leur personne.

De Boisrobert était entré au barreau sans vocation. La carrière, qui dans son espoir lui promettrait la fortune, était celle à laquelle il devait donner la préférence; il abandonna donc le palais pour l'Église, et devint bientôt chanoine de Saint-Ouen de Rouen.

D'un premier voyage à Rome il rapporta un petit prieuré en Bretagne, qu'il dut à la bienveillance du pape Urbain VIII, qui se piquait de poésie, et auquel il avait plu; d'un autre voyage à Londres, trois cents jacobus que lui donna le Roi, à l'occasion de son mariage avec M[me] Henriette-Marie de France.

Ces libéralités n'étaient que le prélude de celles que lui réservait la générosité de Richelieu.

Le Cardinal ne mesurait pas la faveur à qui ne lui mesurait pas la louange. Or, de Boisrobert appelait son protecteur « la merveille du siècle, — le plus grand des hommes, — l'étonnement de l'Univers, etc., etc. » Pour prix de ces complaisances et de ces flatteries, il obtint du cardinal-ministre des gratifications en argent, l'abbaye de

Châtillon-sur-Seine et le prieuré de La Ferté-sur-Aube, le titre de grand aumônier du roi, le brevet de conseiller d'État, un fauteuil à l'académie, l'emploi salarié de rimer pour son Éminence, et son enrôlement dans la troupe des cinq auteurs travaillant pour le compte et sous les ordres du Cardinal. Il reçut même des lettres de noblesse.

De Boisrobert se fut bientôt avancé dans la faveur de Richelieu.

Excellent mime, reproduisant, à faire illusion, le geste, les manières, les habitudes de corps et jusqu'à la voix de ceux qu'il imitait; si habile comédien, qu'on l'appelait l'abbé Mondory, par allusion au comédien de ce nom, qui passait pour le premier de son temps; inimitable lecteur, « grand dupeur d'oreilles, » comme il le disait; conteur des plus amusans, faisant servir même son langage normand au charme de ses narrations, il s'était donné pour emploi de dérider, d'amuser le grand Cardinal.

L'Éminence et son entourage se pâmaient d'aise à l'entendre raconter *l'Histoire des trois Racans* en visite chez Mlle de Gournay (1).

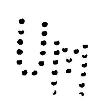
« Eh bien, M. Le Bois, lui disait son Éminence, ou Le Bois, tout court, quand elle était de belle humeur, quelles nouvelles? — Et M. Le Bois, qui n'était jamais au dépourvu, racontait au maître, avec force variantes, tout ce qu'il avait appris par la ville, rajeunissant de vieilles histoires, et, au besoin, en imaginant.

Le bouffon avait fini par se rendre nécessaire, et le Cardinal ne pouvait plus se passer de sa gaieté, de ses saillies, de ses services.

Le prince de l'Église et l'abbé étaient devenus des inséparables. On les rencontrait ensemble à la ville et à la

(1) « Mlle de Gournay était une vieille fille de Picardie, et *bien demoiselle*. Je ne sais où elle avait été chercher Montaigne, mais elle se vantait d'être sa fille d'alliance. » Tallemant-des-Réaux, *Historiettes*.

Mlle de Gournay appelait de Boisrobert, qu'elle aimait et qu'elle craignait tout à la fois, *Bon abbé*.



cour, à Paris et à Ruel, même en campagne, quand il prenait fantaisie à Richelieu de diriger en personne une armée, ou d'assiéger une place.

La manière de Boisrobert faisait tout passer dans sa conversation, à ce point que le cardinal disait en riant à son entourage : « *Voyez, ce vilain me dira tout, sans que je m'en puisse fâcher.* » Et de fait, de Boisrobert, convaincu que Monseigneur pouvait tout entendre, ne se gênait pas pour tout dire.

Ses plaisanteries tombaient tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre des familiers de la maison.

Richelieu n'était encore qu'évêque de Luçon, quand un jour son fournisseur lui apporta plusieurs chapeaux de castor Il en choisit un et s'en coiffa, puis, se tournant vers de Boisrobert : « *Me va-t-il bien,* lui demanda-t-il ? » *Oui, Éminence,* répondit l'abbé, *mais il vous irait bien mieux encore, s'il était de la couleur du nez de votre aumônier.* »

L'aumônier était un certain abbé Mulot, Bourguignon de naissance, qui aimait le vin de sa province, avait le nez rouge, et se blessa qu'on fit intervenir son nez en cette affaire. Mais après tout :

« Que voulait-il qu'on fit du nez d'un aumônier ? »

Ce ne fut guère que douze ou quinze ans plus tard que Richelieu, devenu cardinal, put emprunter au nez de son aumônier la couleur de son chapeau.

De Boisrobert était habile à flatter les goûts et les passions de son protecteur. Il le savait jaloux du succès du *Cid* et du génie de Corneille. Or, il fit jouer pour lui, par une troupe de laquais, et en parodie, la pièce qui venait d'enlever à la scène tous les suffrages. A la question de Don Diègue :

« Rodrigue, as-tu du cœur ? »

Il faisait répondre par celui-ci :

.... « Je n'ai que du carreau. »

Et le Cardinal, rapetissé par ses passions jalouses, avait la faiblesse d'applaudir à de pareilles turlupinades!!...

Il est vrai qu'il avait un grand penchant pour son favori qui avait trouvé le secret de se rendre indispensable, à ce point que Citois, le médecin de son Éminence, ajoutait volontiers à ses prescriptions, quand il était appelé pour quelque indisposition : « mêler une ou deux drachmes de Boisrobert, » et qu'il terminait souvent ses ordonnances par ces deux mots : « *Recipe Boisrobert* ». De Boisrobert était alors en disgrâce, et Citois, son ami, faisait servir son art et son influence de médecin à obtenir sa rentrée au palais-Cardinal.

L'Académie ne doit pas moins à Boisrobert qu'à Valentin Conrart; à l'un et à l'autre appartient sa création (1). Dès 1629 Conrart réunissait chez lui un petit groupe de lettrés; c'étaient Godeau, Gombauld, Chapelain, Giry, Malleville et quelques autres qui se rassemblaient chaque semaine chez leur futur secrétaire perpétuel, pour y causer de littérature, se communiquer leurs œuvres, et y échanger leurs observations et leurs critiques.

De Boisrobert, toujours en quête de nouvelles, eut vent de cette réunion; il s'en approcha, se renseigna et s'y fit présenter par son ami Faret; puis, quand il eut assisté à plusieurs de ses séances, connu son but et ses conditions d'existence, il s'empressa de les révéler au Cardinal.

Tributaire de l'humaine faiblesse, Richelieu ne vit-il dans cette réunion, — comme certains, et même un académicien, l'abbé Morellet, l'ont prétendu, — qu'une troupe de louangeurs à gages, chargés de l'encenser et de transmettre son nom à la postérité, ou son génie devina-t-il ce qu'une pareille assemblée encouragée pourait faire

(1) De Boisrobert a dit dans l'une de ses épîtres :

« Plus grands rimeurs ont plus mal rencontré;
Et j'eus encor fortune assez amie,
Quand je formai l'illustre académie,
Et fis qu'Armand en fût le protecteur. »

pour l'honneur des lettres et de la France? Quelle que fût la pensée du grand ministre, la réunion Conrart devint l'Académie française et l'abbé de Châtillon en fut tout naturellement l'un des premiers membres.

Tallemant-des-Réaux lui reproche d'y avoir fait entrer à sa suite bien *des passe-volants,* qu'on appelait *les enfants de la pitié de Boisrobert* (1) ». N'était-ce pas de sa part un moyen d'obtenir de la libéralité du Protecteur des secours et des pensions en faveur d'écrivains dans le besoin?

Je le crois d'autant plus volontiers, qu'au milieu de ses vices, dont je parlerai bientôt, il avait des qualités qu'il faut lui reconnaître. « Ce solliciteur des muses affligées », — nom qu'il se donne dans l'une de ses épitres, — mettait sans réserve au service de ses confrères malheureux son crédit auprès du Cardinal-ministre. Ce furent ses sollicitations qui obtinrent de lui des pensions pour plus d'un homme de lettres indigent, pour le vieux Gombauld notamment, et pour Mairet, qui l'avait déprécié et desservi. Plus d'une fois, quand le paiement des arrérages se faisait attendre, il en faisait lui-même l'avance de ses deniers.

Il ne fut pas l'un des membres les moins actifs de l'académie naissante. Il écrivait en vers et en prose; nous avons de lui en prose : des *Nouvelles héroïques*, et l'*Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie;* en vers : un in-4 de *Poésies diverses*, des *Contes,* des *Épitres,* des *Comédies* et dix-huit *Tragédies,* dont pas une n'a survécu. Mais sa *Belle Plaideuse* a eu le mérite de fournir à Molière, — qui prenait son bien où il le trouvait, — l'une des meilleures scènes de *l'Avare,* celle de la rencontre chez l'usurier d'Harpagon et de son fils. Les commentaires nés du rapprochement des deux pièces nous ont appris que les originaux

(1) On appelait *passe-volants* de faux soldats, non enrôlés, qu'un capitaine faisait figurer aux revues, dans les rangs de sa compagnie, voulant la faire passer pour complète.

Est-ce que Tallemant, par *passe-volants* de l'Académie, aurait voulu désigner de faux lettrés?

mis en scène par de Boisrobert et par Molière existaient réellement; c'étaient le Président de Bercy et son fils.

Lorsque la reine Christine, en 1658, visita l'Académie, plusieurs de ses membres, — et parmi eux de Boisrobert, — se mirent en frais de poésie pour lui faire fête.

L'abbé Tallemant lut un sonnet, Pellisson une ode, l'abbé Cotin une traduction d'un fragment de Lucrèce, et de Boisrobert, quelques madrigaux composés sur la maladie de Mme d'Olonne.

Les vers de l'abbé de Boisrobert n'étaient peut-être pas les meilleurs, mais ils avaient été à coup sûr le mieux dits. La reine, sous le charme d'un savant débit, avait été heureuse de retrouver à l'académie le lecteur qui avait écrit de lui :

« En récitant, de vrai, je fais merveilles ;
Je suis, Conrart, un grand dupeur d'oreilles. »

Bien qu'assidu aux séances de la Compagnie, et lié avec la plupart de ses membres, de Boisrobert n'épargnait pas au Corps ses épigrammes. Gourmandant la lenteur de ses confrères à confectionner le dictionnaire, il écrivait plaisamment :

« Depuis longtemps dessus l'E l'on travaille,
Et le Destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G ».

C'était encore par une épigramme qu'il se vengeait de MM. du Parlement qui lui avaient fait perdre un procès, pendant l'exposé duquel il assurait que plusieurs avaient dormi. « Que voulez-vous, disait-il à ses amis; j'ai eu la malchance de venir à l'audience par une trop chaude journée, et j'ai perdu mon procès tout d'un somme ».

De Boisrobert, — il faut bien le reconnaître, — avait des vices, et des vices inavouables.

« C'était, disait Guy-Patin, un prêtre qui vivait en goinfre, fort déréglé et fort dissolu. »

Il aimait le jeu avec passion, et y avait perdu des sommes considérables; le spectacle, où l'on le rencontrait en mauvaise compagnie; les soupers, dont il abusait. Il ne lui manquait que d'aimer les femmes..... Mais sur ce point, la chronique lui prêtait des goûts d'une autre nature.

Tallemant lui reprochait crûment « d'aimer les pages. »

La femme d'un conseiller au Parlement, qui avait eu peut-être à se plaindre de lui, disait de ses laquais, accusés de plusieurs méfaits : « Oh ! les laquais de M. de Boisrobert ne sont pas faits pour la potence... ils n'ont que le feu à craindre. »

Ninon, son amie, qu'il appelait *sa Divine,* lui écrivait un jour des Madelonnettes, se louant des bons traitements qu'elle y recevait des femmes : « Je pense qu'à votre imitation, je commencerai bientôt à aimer mon sexe. »

Enfin, l'auteur de *la Requête des Dictionnaires,* Ménage, rimait à son adresse, les vers suivants :

.... « Le délicat Sérizay,
Eût chaque mot féminisé.........
Sans que l'abbé de Bois-Robert,
Le premier chansonnier de France,
Favori de son Éminence,
Cet admirable Patelin,
Aimant le genre masculin,
S'opposa de tout son courage
A cet efféminé langage. » (1)

On a quelque étonnement de voir que de Bois-Robert, joueur, coureur de ruelles, ami de la table et de la comédie, rival de Mondory, mime et bouffon, soit resté dans l'Église, et n'ait pas rompu avec ses fonctions ecclésiastiques. Il disait la messe : Je ne sais ni dans quelle année, ni dans quelle église de Paris il célébra par hasard celle de

(1) Mérimée aurait dit de Boisrobert : « Il paraît pénétré du principe grammatical : le masculin s'accorde avec le masculin. » *Lettre à Panizzi.*

minuit. Mme Cornuel, qui y assistait, l'ayant reconnu : « *Voilà,* dit-elle à une voisine, *toute ma dévotion évanouie! Je crois,* ajouta-t-elle, *que sa chasuble est faite d'une jupe de Ninon.* »

L'un de ses confrères, l'abbé de la Victoire, disait que « la prêtrise en sa personne était comme la farine aux bouffons; que cela servait à le faire trouver plus plaisant. (1) »

Une seule fois une disgrâce sérieuse l'éloigna du Cardinal. Elle fut occasionnée par la représentation de *Mirame,* tragi-comédie, dont Monseigneur partageait avec Desmaretz la paternité.

Une répétition, à laquelle ne devaient être admises que les personnes désignées par les auteurs, eut lieu au palais-Cardinal, et de Bois-Robert, avec d'autres abbés, même des évêques, fut chargé de veiller aux portes à ce que la consigne fût sévèrement observée (2). Quel ne fut pas le scandale de voir, mêlée à de hauts personnages et à des femmes titrées, la Saint-Amour que le duc d'Orléans traitait de « la plus grande gourgandine de Paris », et le Cardinal plus crûment encore « de petite g..... » ? Comment se trouvait-elle là ; qui avait osé l'y introduire ?

Le coupable était de Bois-Robert, qui n'avait pas su résister aux instances de la comédienne.

Excité par les plaintes de sa nièce, Mme la duchesse d'Ai-

(1) L'abbé de la Victoire était Claude Duval de Coupeauville, auquel Tallemant a consacré l'une de ses historiettes.

L'abbaye de la Victoire, du diocèse de Senlis, à laquelle il avait été nommé en 1639, avait été fondée au XIIIe siècle par Philippe-Auguste, en mémoire de la victoire de Bouvines.

(2) « Richelieu employait des prêtres et des évêques à placer à la comédie. Puis il donna des billets. » Tallemant, *Historiettes.*

A la représentation de *Mirame,* c'étaient Cavois, capitaine des gardes du cardinal, le président Vignier, de Boisrobert, Monseigneur de Valençay, évêque de Chartres, surnommé *le Maréchal de camp comique,* Palevoisin, gentilhommé Tourangeau, de Beauveau et quelques abbés qui veillaient aux portes et plaçaient les invités.

guillon, et par les railleries du Roi, Richelieu lui donna l'ordre de se retirer à Rouen ou à son abbaye de Châtillon.

Son exil, malgré toutes les sollicitations, toutes ses suppliques en prose et en vers (1), fut assez long, et ne cessa guère qu'une vingtaine de jours avant la mort du Cardinal, auquel il eut le tort de survivre. Avec son puissant protecteur disparurent en effet les faveurs, le crédit et même la fortune.

Vainement se tourna-t-il vers l'astre qui remplaçait celui de Richelieu, et qui montait à l'horizon politique; vainement adressa-t-il à Mazarin, comme à son prédécesseur, force vers et force prose, et lui dit-il :

« Grand Cardinal, qui seul sur tes épaules,
Plus fort qu Atlas, portes le faix des Gaules »,

le nouvel homme d'État resta sourd à toutes ces provocations.

De Boisrobert était presque oublié des puissants du jour, quand la mort vint le saisir à 70 ans. Lui avait-elle laissé le temps de regretter les désordres de sa vie? Fit-il, comme

(1) Ce fut pendant sa disgrâce que De Bois-Robert composa ses *Stances à la Vierge,* sorte de *Tristes* chrétiennes. Elles sont bien plus faites pour Richelieu que pour la Vierge : témoins ces fragments de strophes :

« Trop heureux si jamais dans ma sainte retraite,
Je pouvais oublier la perte que j'ai faite,
En perdant Richelieu !

Cet esprit sans pareil, ce grand et digne maître,
M'a donné tout l'éclat où l'on m'a vu paraître;
Il m'a d'heur et de gloire au monde environné;
C'étaient biens passagers, et sujets à l'envie,
Mais quand il m'a donné l'exemple de sa vie,
M'a-t-il pas tout donné ?...

C'est lui seul que je pleure en cette solitude,
Où je vivrais sans peine et sans inquiétude,
Si je n'avais point vu ce visage si doux.
Puisque l'on m'a privé de ce bonheur insigne,
Vierge, mon seul refuge, au moins rendez-moi digne
De le revoir en vous !!...

l'affirme Tallemant-des-Réaux, une fin chrétienne, et mourut-il, comme l'a écrit d'Olivet, « dans de grands sentiments de repentir de n'avoir pas réglé assez exactement sa vie suivant les devoirs de sa profession? » Nous ne savons, mais si Tallemant et d'Olivet ont dit vrai, il ne fut guère chrétien et repentant qu'à son lit de mort.

Etait-ce par simple reconnaissance que Halley, les abbés Bourdelot et Ménage, Loret, Balzac et Mascaron en faisaient l'éloge? N'était-il pas justifié par quelque valeur chez l'homme, quelque mérite chez le poète, son amour pour les lettres et les lettrés, et le haut patronage qu'il avait su leur conquérir?

De Boisrobert était, suivant Halley, un poète ingénieux et agréable,

« Ingenii vates peramæni; »

« Un auteur bien parlant et disert », selon Loret;

« Le médiateur entre Apollon et les poètes », d'après Balzac.

L'abbé Bourdelot le plaçait au-dessus de Catulle, et Corneille, le grand Corneille, disait, parlant de ses poésies :

« Le temps respectera tant de naïveté,
Et pour un seul endroit où tu me donnes place,
Tu m'assures bien mieux de l'immortalité
Que Cinna, Rodogune et le Cid et l'Horace. »

Qui ne voudrait, pour la mémoire de Corneille, pouvoir effacer de pareils vers, et comment ne pas s'affliger d'un pareil langage dans la bouche du père de la tragédie en France? Ne nous en étonnons qu'à demi toutefois, car c'est hélas! le pendant de sa dédicace de Cinna au riche financier Montauron, dont il faisait un Auguste pour la clémence et la générosité.

II.

GUILLAUME COLLETET.

(1598-1634-1659.)

En même temps que l'abbé de Boisrobert, siégeait à l'Académie Guillaume Colletet, comme lui l'un des Cinq au service de Richelieu, écrivain et avocat, mais plus poète que jurisconsulte, et, comme lui, l'un des membres fondateurs par la grâce du Cardinal-protecteur.

G. Colletet, Parisien d'origine, était le fils d'un procureur au Châtelet, qui avait eu vingt-quatre enfants, dont Guillaume était l'aîné. Son père le destina au palais; il fit donc son droit et fut avocat au Parlement et au Conseil du roi.

A-t-il plaidé une seule fois, ou écrit un seul mémoire? Un embarras de langue, une difficulté de prononciation durent l'éloigner promptement de la barre, et il se réfugia dans le culte des lettres.

La traduction des auteurs grecs et latins était alors à la mode. Il traduisit donc, beaucoup et assez mal, comme on traduisait alors, et essaya d'Hérodote, de Virgile, de Saint-Augustin, de Sannazar, de Bellarmin, de Scévole de Sainte-Marthe, etc. Il tentait en même temps des compositions originales en prose et en vers.

Il avait pour ami le poète Gombauld et pour maîtres Pasquier et Malherbe. Il remporta une églantine d'or aux Jeux floraux et un prix au Palinod de Rouen. Pour l'hymne couronné, l'archevêque de cette ville lui offrit un Apollon en argent, que le poète fut un jour obligé, pour vivre, de mettre en gage, ce qu'il avoue dans ces deux vers :

« ..... Pour subsister et nourrir mon ménage,
» J'ai mis mon Apollon et mes muses en gage. »

Le Cabinet satyrique, Les Délices de la poésie française,

et d'autres recueils du temps prêtèrent à ses premiers vers leur publicité.

Le Désespoir amoureux, comédie de 1622, appela sur l'auteur l'attention de Richelieu, qui l'engagea à travailler pour la scène, et l'enrôla dans la compagnie des poètes qu'il pensionnait, et qui composaient sous son inspiration.

C'est alors que Colletet donna au théâtre *Cyminde* ou *Les deux Victimes; L'Aveugle de Smyrne*, et *Les Tuileries*, pièce dans laquelle il n'avait que sa part de collaboration (1). Mais la description de la pièce d'eau qui en faisait le prologue lui appartenait en propre.

C'est dans cette pièce qu'il montrait

« La canne s'humecter de la bourbe de l'eau;
» D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
» Animer le canard qui languit auprès d'elle. »

Ces vers parurent si beaux au Cardinal qu'il donna au poète, de sa main, avec force compliments, soixante pistoles, ajoutant que ces soixante pistoles étaient pour ces trois vers seulement, et que le roi ne serait pas assez riche pour payer le reste de la pièce (2).

Son Eminence s'était extasiée à la lecture de ces vers, et le Cardinal avait récompensé son poète, mais le protecteur aurait désiré néanmoins un léger changement. — Naturaliste avant l'heure, Richelieu aurait voulu remplacer *humecter* par *barbotter;* Colletet résista, défendit *humecter*

(1) *Les Tuileries* étaient l'œuvre des cinq auteurs. Chacun d'eux pouvait peut-être revendiquer un acte, mais le troisième paraît appartenir à Corneille.

Le Cardinal donnait le plan, le canevas; les Cinq, après conférence, se partageaient les actes, les rimaient chacun de son côté, et la pièce se faisait en un mois ou six semaines.

La préface des *Tuileries* est signée de J. Beaudoin, de l'Académie.

L'édition originale de la pièce est datée de 1637 et a pour titre : « *La Comédie* DES TUILLERIES, *par les cinq autheurs* (Rotrou, Corneille, Boisrobert, Colletet et L'Estoile). Paris, Aug. Courbé, 1737, in-4.

(2) Pellisson, *Histoire de l'Académie.*

de vive voix et par écrit, et adressa au puissant critique une lettre dans laquelle il lui exposait ses raisons.

Le Cardinal achevait de la lire quand survinrent quelques grands personnages pour le féliciter d'un nouveau succès des armes du roi, ajoutant que Son Eminence commandait à la fortune, et qu'on ne pouvait lui résister.

« Messieurs, vous vous trompez, répondit en riant le premier ministre; je trouve dans Paris même des gens qui me résistent, et avec opiniâtreté.

» — Quel est le fou, l'audacieux?

» — Colletet, répondit Richelieu, en montrant la lettre qu'il tenait encore à la main, Colletet qui hier, après avoir discuté avec moi pour un mot que je voulais lui faire changer, m'écrit encore aujourd'hui pour persister et le défendre. »

S'il fallait nous prononcer, nous serions assez de l'avis de Colletet contre le Cardinal, et nous donnerions la préférence à *humecter; barbotter* nous semble trop de l'école réaliste. Mais, à parler net, nous ne ferions pas plus grâce à l'une qu'à l'autre expression, et nous effacerions du même trait de plume l'*humecter de la bourbe* et le *barbotter dans la bourbe de l'eau.*

Colletet triompha donc, garda son expression, emporta ses soixante pistoles et n'eut d'autre regret que de ne pouvoir céder au même prix tous ses vers. Aussi n'hésitait-il pas à dire à son généreux protecteur :

« Armand, qui pour six vers m'as donné six cents livres,
» Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres! »

Et ils étaient nombreux, car, en faisant un choix, nous avons de lui : *Le Banquet des poètes;* — un volume d'*Epigrammes;* — un autre de *Poésies diverses;* — des *Divertissements;* — *L'Art poétique*, qui comprend des traités de la *poésie morale et sentencieuse,* — du *sonnet,* — du *poème bucolique* et de l'*égloge*, avec un discours prélimi-

naire sur l'*éloquence et l'imitation des anciens* (1) ; — l'*Histoire des poètes français,* ouvrage inédit, estimé de Sainte-Beuve, qui l'a consulté plus d'une fois avec fruit, à la Bibliothèque du Louvre où il était conservé, et où il a péri dans l'incendie allumé par la Commune.

Colletet était protégé par le cardinal de Richelieu et par Mazarin, son successeur, par le chancelier Séguier et par le surintendant Fouquet, par l'archevêque de Rouen, F. de Harlay, et par le ministre d'Etat Servien ; il avait pour amis la plupart de ses confrères de l'Académie et presque tous les hommes de lettres marquants de son temps qu'il réunissait quelquefois à sa table.

Sans être riche, Colletet avait de l'aisance. Il avait une maison de campagne et quelques champs aux environs de la ville, mais les guerres civiles, les troubles de l'époque, ses charges de famille après trois mariages, et enfin son défaut d'ordre et de conduite le réduisirent à la misère, à ce point que ses amis furent obligés de se cotiser pour le faire enterrer.

Gercour, du *Vieux Garçon*, de Dubuisson, dit :

« J'ai cent fois été près d'épouser ma servante ; »

Colletet a fait plus, sinon mieux, il a épousé la sienne. Il a fait plus encore, trois fois il s'est marié, et trois fois il a pris ses femmes au foyer de sa maison. La première de ses femmes était la servante de son père, la seconde, la sienne propre, la troisième, Claudine Lenain, pour laquelle il eut le plus de tendresse, celle de son frère. Ce goût prononcé pour les servantes lui avait valu l'épithète latine de *Ancillariolus*.

Il habitait au faubourg Saint-Victor une maison où avait

(1) Le 7 janvier 1636, le tour de Colletet de prononcer un discours étant venu, suivant l'usage établi par les académiciens fondateurs pour remplir leurs premières séances, il avait choisi pour sujet : *De l'Imitation des anciens.* C'est probablement ce discours, étendu et développé, dont il a fait une introduction à son *Art poétique.*

demeuré Ronsard, et qui, s'il faut en croire le P. Cadot, serait le berceau de l'Académie (1). Pellisson le place avec plus de raison, croyons-nous, dans la maison de Conrart, rue Saint-Martin.

Colletet tenta de faire de Claudine, dont Pelletier disait:

« Si ses yeux sont brillants, brillants sont ses discours, »

au moins pour le monde, une femme de lettres. Il composa sous son nom des vers qu'elle donnait comme de son cru, et qu'elle récitait assez bien, à table, à ses convives. Il poussa la prévision jusqu'à écrire pour elle, pendant sa dernière maladie, une pièce qu'elle ne devait produire qu'après la mort du poète, et dans laquelle sa douleur faisait ses adieux à la poésie et prenait congé des muses(2).

La ruse aurait peut-être réussi si Lafontaine, qui avait autrefois chanté Claudine, mais qui depuis apparemment avait eu à se plaindre d'elle, ne lui avait décoché cette épigramme :

« Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dît plus rien;
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien. »

Cette épigramme d'un soupirant éconduit ou remplacé frappa d'autant plus rudement la jeune et encore jolie veuve, qu'elle ne pouvait plus répondre ni en vers ni en prose. Peut-être faut-il savoir quelque gré à sa vertu, qui

(1) Le Père Cadot est auteur d'une *Vie manuscrite de G. Colletet.*

(2) Claudine disait :

« Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous. »

Le Père Vavasseur, jésuite, traduisit ces vers par le distique suivant :

« Quo, neque amem quemquam posthac, nec laudibus ornem,
Condo lubens tumulo cor, calamumque tuo. »

d'ailleurs n'avait rien de sauvage, de n'avoir pas cherché parmi les anciens amis de son mari un protecteur, qui eût répondu vertement pour elle à Lafontaine.

A l'un de ses amis qui lui reprochait sa palinodie vis-à-vis de Claudine, et son ingratitude envers une femme qui avait eu des bontés pour lui, il se contentait de répondre qu'il l'avait vantée quand il l'aimait, et l'avait critiquée, en disant la vérité, quand elle avait cessé de lui plaire. N'avait-il pas dit :

« Je suis volage en vers, comme en amours. »

« Vous vous étonnez, écrivait-il, de ce que tant d'honnêtes gens ont été les dupes de Mademoiselle Colletet, et de ce que j'y ai été moi-même attrapé. Ce n'est pas un sujet d'étonnement que ce dernier point ; au contraire, c'en serait un si la chose s'était passée autrement à mon égard. Savez-vous pas bien que, pour peu que j'aime, je ne vois dans les défauts des personnes non plus qu'une taupe qui aurait cent pieds de terre sur elle? Si vous ne vous en êtes pas aperçu, vous êtes cent fois plus taupe que moi. Dès que j'ai un grain d'amour, je ne manque pas d'y mêler tout ce qu'il y a d'encens dans mon magasin ; cela fait le meilleur effet du monde. Je dis des sottises en vers et en prose, et serais fâché d'en avoir dit une qui ne fût pas solennelle. Enfin je loue de toutes mes forces. *Homo sum qui ex stultis insanos reddam.*

» Ce qu'il y a, c'est que l'inconstance remet les choses en leur ordre. Ne vous étonnez donc plus ; voyez seulement ma palinodie, mais voyez-la sans vous en scandaliser (1). »

Colletet avait eu aussi des faiblesses de père pour son fils François, « qu'il avait toujours pris pour quelque chose de merveilleux (2). » Il avait fait pour lui, comme pour Clau-

(1) Walckenaer. *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de Lafontaine.* Du vivant de Colletet, Claudine avait accordé ses faveurs à La Fontaine et à plus d'un des amis de son mari ; après sa mort, elle devint la maîtresse déclarée de l'abbé Tallemant, de l'abbé de Richelieu et d'autres encore. Si donc avec Colletet elle avait enseveli sa plume, on voit qu'elle avait eu soin de garder son cœur pour d'autres.

(2) Tallemant des Réaux, *Historiettes.*

Le succès de ces premiers essais fut pour Giry un encouragement, et il continua à traduire. Il translata ainsi du grec et du latin en français *Le Critias et l'Apologie de Socrate;* — les *Harangues de Symmaque et de saint Ambroise sur l'autel de la Victoire;* — le *Dialogue des orateurs et la IVe Catilinaire;* — l'*Histoire sacrée de Sulpice-Sévère*; — *De la Cité de Dieu et les Epitres choisies de saint Augustin.*

C'était donc une douzaine de volumes de traductions, assez estimées à leur époque, que l'on devait à Giry, qui les produisait en même temps qu'il préparait une plaidoirie, délibérait une consultation ou rédigeait un mémoire. Monseigneur de Vence approuvait fort ces traductions, et en 1636 il lui écrivait :

« Votre style est pur et fort tout ensemble; il n'y a rien d'affecté; les ornements y sont dans toute leur force, et les figures y brillent de tous côtés. »

Chapelain, d'autre part, dans le *Mémoire* que Colbert lui avait demandé sur le mérite des écrivains, pour la distribution des récompenses royales, le jugeait ainsi :

« Personne n'écrit en français plus purement que lui, ni ne tourne mieux une période. Il est de la profession du palais, dans laquelle il est estimé. Il a peu plaidé. Ses ouvrages ne sont que des traductions, où le porte son inclination, et où il réussit entre les bons... Son style est net, mais sans nerfs et sans vivacité, dans le peu qu'on a vu de ses compositions propres. »

Giry eut deux enfants. Sa fille fit profession à l'abbaye des dames de Saint-Dominique de Poissy, et devint religieuse avec son consentement. Mais quand son fils François, encore mineur, quitta la maison paternelle pour entrer à son insu chez les Minimes, son autorité dédaignée en appela au Parlement. Elle en obtint un arrêt qui ordonnait la remise du mineur aux mains de son père. Giry se disposait à faire exécuter cet arrêt, quand intervint Monseigneur de Vence; à sa prière, il se laissa désarmer et per-

mit à son fils, qui devint Provincial de son ordre, de suivre sa vocation (1).

La mort le trouva avocat à soixante-dix ans. Son successeur à l'Académie, Claude Boyer, fit de lui en quelques mots cet éloge mérité :

« Je sais que ce grand personnage a fait beaucoup d'honneur à notre siècle et à notre langue, et qu'il a été une des premières sources de sa pureté et de sa politesse; et pour dire encore davantage, je sais qu'il a vécu avec tant de probité, avec des mœurs si pures et si belles, qu'on peut dire de lui qu'il a vécu comme il a parlé. »

H. MOULIN

Ancien magistrat.

LES MÉMOIRES DITS DE ROCCA

SUR LA GUERRE D'ESPAGNE ET LEUR VÉRITABLE AUTEUR.

La collaboration de Mme de Staël aux *Mémoires sur la guerre des Français en Espagne,* publiés en 1814, sous le nom de son second mari, M. de Rocca, n'a jamais été avouée. Elle n'en est pas moins évidente pour quiconque connaît bien le style de l'auteur de *Corinne.* Il y aurait là un curieux sujet d'article de Revue, si toutes les Revues, blanches, roses ou cramoisies, n'étaient pas absorbées presque exclusivement par la politique militante. Dès les premières pages, sorte de préambule historique, la paternité de l'ouvrage n'est déjà plus douteuse. Les lignes que

(1) François Giry, né à Paris en 1635, mort en 1688, prit l'habit en 1652 et fut élu supérieur de l'ordre des Minimes.

On doit à ce savant hagyographe une *Vie des saints,* 2 vol. in-fol., et *La Règle du tiers-ordre des Minimes,* in-16.

nous allons transcrire n'ont certainement jamais été tracées par un officier piémontais de vingt ans, plus habitué à manier le sabre que la plume.

« Quand nous quittâmes, à la fin du mois d'août de l'année 1808, nos cantonnements de la Prusse pour aller en Espagne, nous avions peu réfléchi aux obstacles que nous pourrions rencontrer dans un pays si nouveau pour nous. Nous ne supposions pas que rien pût désormais nous résister. Nos soldats ne demandaient jamais dans quelle contrée on les conduisait, mais s'il y avait des vivres là où ils allaient. Le monde était partagé pour eux en deux parties, la zone heureuse où croît la vigne, et la zone détestable qui en est privée. Ayant entendu dire au commencement de chaque campagne qu'ils étaient appelés à porter le dernier coup à la puissance chancelante des Anglais, ils confondaient cette puissance, sous toutes ses formes, avec l'Angleterre elle-même. Ils jugeaient de la distance qui les en séparait, par le nombre de marches qu'ils faisaient depuis bien des années, d'une extrémité du monde à l'autre, sans avoir encore atteint cette espèce de pays imaginaire et lointain qui reculait sans cesse devant eux. — Ce fut avec une profonde tristesse que nos hussards quittèrent l'Allemagne, cette belle contrée qu'ils avaient conquise, cette *patrie de guerre* dont ils emportaient tant de souvenirs de gloire, et où ils avaient même su *quelquefois* se faire aimer individuellement. »

(*Quelquefois* est modeste !)

Le tableau de la traversée des landes, telles qu'elles étaient alors, et celui de l'entrée en Espagne, offrent aussi des touches magistrales.

« Dans ces plaines solitaires, comme dans les bruyères de la Prusse et de la Pologne, le sol sablonneux ne retentit plus sous les pieds des chevaux ; le bruit régulier et accéléré de leurs fers ne sert plus à stimuler leur ardeur. — On voit de loin en loin des bergers vêtus de peaux de moutons noirs, montés sur des échasses de six ou sept pieds

de haut, et appuyés sur une longue perche. Lorsque l'empereur Napoléon traversa les grandes landes, il fut escorté (en manière de garde d'honneur) par un détachement de ces bergers qui suivaient, avec leurs longues échasses, le trot des chevaux dans le sable. » (On sait que les échasses landaises ne sont plus guère qu'une légende.)

« Nous vîmes passer l'empereur avant qu'il arrivât à Vittoria. — Il était à cheval : la simplicité de son uniforme vert le distinguait entre les généraux richement vêtus qui l'entouraient. Il fit à chaque officier en particulier un salut de la main, par lequel il semblait dire : *Je compte sur vous*. — Français et Espagnols s'étaient rassemblés en foule sur son passage. Les premiers voyaient en lui la fortune de l'armée entière; les Espagnols cherchaient à lire dans ses regards et dans son maintien quel serait le sort de leur malheureuse patrie. »

Citons encore l'entrée à Burgos, immédiatement après le combat de Gamonal, auquel le régiment de Rocca n'avait pas pris part.

« Nous suivîmes tout le jour la trace de l'armée, sans nous douter de ce qui s'était passé le matin même en avant de nous. Quand la nuit vint, nous aperçûmes à une grande distance les feux des gardes avancées de l'armée. Malgré l'obscurité, nous reconnûmes, à l'allure de nos chevaux, que nous traversions un champ de bataille. Ils ralentissaient le pas à chaque instant, levant leurs pieds avec précaution, dans la crainte de toucher les morts par-dessus lesquels ils passaient. Ils s'arrêtaient aussi quelquefois pour baisser la tête, et flairer avec effroi les cadavres des chevaux...

» Burgos n'était plus qu'une vaste solitude quand nos troupes y arrivèrent, aussitôt après la bataille... On entendait de toutes parts le bourdonnement et les voix confuses des soldats qui allaient et venaient, cherchant des vivres et des ustensiles dans les maisons désertes. Plus loin, dans une partie de la ville moins fréquentée par nos troupes,

on entendait les plaintes des malades et des vieillards qui, n'ayant pas eu la force de s'enfuir, s'étaient réfugiés en grand nombre dans une église. »

Un peu plus loin, le passage des hussards au Toboso jette une note gaie dans ces sombres récits. « Le Toboso ressemble parfaitement à la description qu'en a faite Cervantes. Si son héros ne fut pas, pendant sa vie, d'un grand secours aux veuves et aux orphelins, du moins son souvenir protégea la patrie de sa Dulcinée. Dès que les soldats français entrevoyaient une femme aux fenêtres, ils s'écriaient en riant : *Voilà Dulcinée!* Leur gaieté rassura les habitants. Loin de s'enfuir, comme à l'ordinaire, à la vue de nos avant-gardes, ils se rassemblèrent pour nous voir passer. Les plaisanteries sur Dulcinée et Don Quichote furent un lien commun entre nos soldats et les habitants du Toboso, et les Français, bien accueillis, traitèrent leurs hôtes avec douceur. »

Ces citations, que nous pourrions aisément multiplier, suffisent, croyons-nous, pour justifier notre opinion sur le véritable auteur ou rédacteur de ces mémoires. Il y a là toutes les qualités caractéristiques du talent de celle qui était déjà secrètement, à cette époque, la femme d'Albert de Rocca. Indépendamment du mérite de la forme, ces *souvenirs* sont intéressants, et leur plus grand défaut est la brièveté. Les récits de la guerre de guérillas ont une analogie marquée avec ceux de l'officier polonais de Brandt, que nous avons traduits de l'allemand. Comme lui, de Rocca avait vu plus d'une fois la mort de près, et ne l'avait évitée qu'à force de sang-froid et de courage; surtout dans cette terrible *sierra* de Ronda, où, si nous l'en croyons, les femmes sont, comme les femelles des oiseaux de proie, plus grandes, plus fortes et aussi plus méchantes que les hommes. Ce fut là que de Rocca reçut la blessure presque mortelle dont il alla se soigner à Genève, où l'amour l'attendait pour lui en faire une autre, incurable celle-là! La femme illustre qui avait

su lui inspirer cette ardente passion avait précisément le double de son âge, mais il ne s'en apercevait pas; il ne s'en aperçut jamais; et l'on sait que, quand elle mourut, il mourut aussi! C'est là un triomphe que bien des femmes ont dû envier à l'auteur de *Corinne,* plus qu'aucun succès littéraire.

Ces mémoires, qu'on rencontre difficilement aujourd'hui, ont eu trois éditions. La première était sous presse à Londres, au moment de la Restauration. La seconde, imprimée par Gratiot, parut la même année (1814) à Paris, chez Gide fils et Nicolle; in-8 de 384 pages. La dernière, de 1817, est exactement conforme à la seconde. De Roux avait aussi publié en 1815, à Paris, une relation de la « Campagne de Walcheren et d'Anvers en 1809, à laquelle il avait également assisté. Cet opuscule est encore plus rare que les Mémoires sur la guerre d'Espagne, n'ayant jamais été réimprimé.

On a joint à notre exemplaire des Mémoires de Rocca la traduction française (Edition originale, s. l., mais imprimée à Londres en 1809 de la relation des événements de 1808, par Cevallos). Le tout est revêtu d'une de ces excellentes reliures en veau fauve plein, de Noël de Besançon (*signée*), qu'affectionnait tant Charles Nodier.

B. E.

REVUE DES VENTES

17-19 *mars*. — VENTE DE LIVRES COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE DE M. H. P. — Jolie réunion de livres et qui n'a pas eu le succès qu'elle méritait : les ouvrages étaient bien choisis et en bonne condition d'exemplaires. Il est regrettable que le catalogue ait été *anonyme* et dépourvu d'une

préface, qui aurait fait connaître au public la prédilection et le goût particulier de l'amateur qui avait formé ce cabinet. Voici les adjudications principales de cette vente :

3. Pseaumes de David, traduction nouvelle selon l'hébreu et la Vulgate (par Le Maistre de Sacy). *A Paris, chez Pierre Le Petit*, 1671 ; in-12, front. gravé, mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. rouge. dent., tr. dor. — 600 fr.

Reliure de Boyet, d'une parfaite conservation.

17. Maximes saintes et chrestiennes tirées des lettres de messire Jean du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. *A Paris, chez Jean Le Mire*, 1653; pet. in-12, mar. rouge, compart. en mosaïque de mar. vert et citron, dorure à petits fers et au pointillé, doublé de mar. citron, compart. en mosaïque de maroq. vert et rouge, bordures. (*Rel. anc.*) — 440 fr.

Très riche reliure du XVIIe siècle, exécutée dans le genre de *Le Gascon*.

60. Essais de Messire Michel seigneur de Montaigne..., livres premier et second. *Bourdeaux, par Simon Millanges, imprimeur du roy, MDLXXX* (1580); 2 part. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 605 fr.

Très rare édition originale des deux premiers livres des Essais. Portrait ajouté. Provient de la bibliothèque Solar.

95. Les origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers bannerets (par Jacq. Moisant de Brieux). *A Caen, chez Jean Cavelier*, 1672; in-12, mar. rouge, jans., dent. intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 131 fr.

Petit livre rare, bel exemplaire.

134. Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine. *A Paris, chez Denys Thierry*, 1668; in-4, fig. de *Chauveau* dans le texte, mar. rouge, fil. à la Du Seuil, dos orné, dent. intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,405 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale provenant de la bibliothèque de M. Solar. Hauteur : 245 millimètres.

165. Le théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *A Rouen et se vend à Paris, chez Thomas Jolly*, 1664-1666; 4 v. in-8, front. gravés et fig. de *Chauveau*, aux trois premiers vol., mar. rouge, jans., dent. intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 510 fr.

Edition rare. Elle contient les discours sur le poème dramatique et les exa-

mens des pièces. Le nouveau système orthographique employé par Corneille a été également suivi.

167. Œuvres de M. de Molière (publ. par Vinot et La Grange). *Paris, Denys Thierry*, 1682; 8 vol. in-12, fig., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 5,150 fr.

Première édition complète, comme on sait, des Œuvres de Molière.

Bel exemplaire bien conservé, mais dont la reliure était tout à fait ordinaire. Hauteur : 160 millimètres.

169. L'estourdy, ou les contre-temps, comédie, par J.-B. P. Molière. *Paris, Gabriel Quinet*, 1663; in-12, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 890 fr.

Edition originale. Hauteur : 148 millimètres.

170. Dépit amoureux, comédie de J.-B. P. Molière. *Paris, Claude Barbin*, 1663; in-12, mar. br., jans., dent. intér., tr. dor. (*Capé.*) — 605 fr.

Edition originale. Hauteur : 147 millimètres.

172. Sganarelle, ou le cocu imaginaire, comédie (par J.-B. P. Molière), avec les arguments de chaque scène (par le sieur de Neuf-Villenaine). *Paris, Jean Ribou*, 1660; in-12, fig. ajoutée, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Capé.*) — 1,100 fr.

Edition originale très rare et dont on ne connaît jusqu'à présent que huit exemplaires. Hauteur : 134 millimètres.

179. Le Misantrope, comédie, par J.-B. P. Molière. *Paris, Jean Ribou*, 1667; in-12, fig., mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 600 fr.

Edition originale. Hauteur : 148 millimètres.

181. Le Sicilien, ou l'amour peintre, comédie, par J.-B. P. de Molière. *Paris, Jean Ribou*, 1668; in-12, maroq. rouge, jans., (*Capé.*) — 600 fr.

Edition originale. Exemplaire absolument non rogné, beaucoup de feuillets non coupés. Hauteur : 168 millimètres.

188. Psiché, tragédie-ballet, par J.-B. P. Molière. *A Paris, chez Pierre Le Monnier*, 1671; in-12, mar. rouge, jans., tr. dor. — 1,950 fr.

Edition originale d'une des pièces les plus rares de Molière. Hauteur : 147 millimètres.

189. Les fourberies de Scapin, comédie, par J.-B. P. Molière. *Et se vend pour l'autheur, à Paris, chez Pierre Le Monnier*, 1671; in-12, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Capé.*) — 905 fr.

Edition originale. Bel exemplaire. Hauteur : 149 millimètres.

190. Les femmes sçavantes, comédie, par J.-B.-P. Molière. *Se vend pour l'autheur, à Paris, chez Pierre Promé*, 1673; in-12, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 590 fr.

Edition originale. Hauteur : 152 millimètres.

191. Les plaisirs de l'isle enchantée, course de bagues, collation ornée de machines, comédie de Molière de la princesse d'Elide, meslée de danse et de musique, etc. *Paris, Robert Ballard*, 1665; in-12, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 655 fr.

Très rare. Hauteur : 159 millimètres. — NOTA. Les prix de ces pièces de Molière en éditions originales étonneront les amateurs qui ne les ont pas vues; ces exemplaires-là n'étaient pas de ceux pour lesquels certains bibliophiles donnent des prix élevés. A la vérité, on peut s'en contenter, mais il y aura toujours *fagots et fagots.*

199. Œuvres de Racine. *A Paris, chez Denys Thierry*, 1697; 2 vol. in-12, front. et fig. de *Chauveau*, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 500 fr.

Edition rare et estimée. La dernière publiée du vivant de Racine, et la première contenant Esther et Athalie.

Bel exemplaire grand de marges. Hauteur : 162 millimètres.

205. Les œuvres de M. Regnard. *Paris, Pierre Ribou*, 1708; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. à la Du Seuil, dos ornés, tr. dor. (*Motte.*) — 505 fr.

Edition originale, rare.

A la fin du tome II on a relié les *éditions originales* du *Légataire universel* et de la *Critique du Légataire* publiées par *P. Ribou* en 1708.

206. Turcaret, comédie, par M. Le Sage, et Critique de la comédie de Turcaret, par le Diable boiteux, 7 ff. *A Paris, chez Pierre Ribou*, 1709. — Crispin, rival de son maître, comédie. par M. Le S*** (Le Sage). *A Paris, chez Pierre Ribou*, 1707. Ensemble 2 pièces en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos orné, gardes de papier doré, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 405 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale des deux pièces. Il manque à la fin de la pièce de Crispin, rival de son maître, quelques lignes du privilège.

REVUES DES VENTES D'AUTOGRAPHES

COLLECTION DUBRUNFAUT

C'est la quatrième série de cette célèbre collection qui a été dispersée par les enchères les 6 et 8 avril; elle comprenait les papes, le clergé, les écrivains ecclésiastiques. Il y avait là encore un certain nombre de pièces précieuses dont nous enregistrons les prix de ventes en conservant la rédaction du catalogue fait par M. Etienne Charavay :

92. BOURDALOUE (Louis), jésuite, un des plus grands prédicateurs du siècle de Louis XIV, n. à Bourges, 1632, m. 1704. — L. a. s. (au duc de Charost); Basville, 21 septembre (1672?), 2 p. in-8. — 140 fr.

Superbe lettre, où il parle du duc et de la duchesse de Béthune. « Pour moy, je resterai icy jusqu'à la fin de ce mois. Ma santé y est assez bonne, et comme je l'ai vouée à l'Evangile, je l'employe uniquement à travailler pour mon ministère, m'estant défait de toutes les autres estudes qui ne s'y rapportent pas. J'ay fait quelques sermons pour Saint-Eûstache, que j'espère qu'ils seront utiles. Quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous en communiquerai les desseins, et s'ils ont votre approbation, je m'en tiendrai seur... »

85. BORROMÉE (Saint Charles). — Pièce autographe du bienheureux *Alessandro Sauli*, évêque de Pavie, 9 p. 1/2 in-fol. — 56 fr.

Document important; ce sont des observations envoyées à Carlo Bascapé par Sauli sur les faits et gestes de saint Charles Borromée, dont il avait été l'ami. Détails fort intéressants de la vie de ce grand saint.

101. CALMET (Dom Augustin), savant bénédictin, historien de la Lorraine, auteur de l'*Histoire des Vampires*, n. près de Commercy, 1672, m. 1757. — L. a. s. (à M. Goroman, médecin érudit, à Nancy); 20 juillet 1750, 3 p. in-4. — 26 fr.

Détails sur une monnaie de René Ier, duc de Lorraine. Un Homère traduit en latin par un Lorrain. La vie de Madame de Ranfains, institutrice des Dames repenties. Envoi de son *Traité des apparitions*.

102. CALMET (Dom Augustin). — 5 l. a. s. à Titon du Tillet; 1745-1749, 13 p. in-4. — 90 fr.

Importante correspondance toute relative à ses ouvrages et au *Parnasse fran-*

çais de Titon du Tillet. On y joint une lettre de *Dom Fangé*, neveu de Dom Calmet, adressée également à Titon du Tillet.

111. CHIFFLET (Pierre-François), jésuite, célèbre théologien et antiquaire, n. à Besançon, 1592, m. 1682. — L. a. s. au P. Simond; Dijon, 17 mars 1648, 1 p. in-fol. Légère déchirure. (*Coll. Fossé-Darcosse.*) — 20 fr.

Superbe lettre. Après avoir longuement parlé de ses travaux et de ceux du P. Sirmond, il ajoute : « Au reste, je suis mal icy, soit pour composer, soit pour imprimer. Je me souviens que V. R. me fist espérer passant icy, qu'elle pourroist escrire à N. R. P. pour m'obtenir le séjour de Paris. Je suis certain que les grands de par delà m'y verroient volontiers. Il n'y a que certains de nos Pères qui traversent ce mien dessein. » — (Le P. Chifflet ne vint à Paris qu'en 1677, lorsque Colbert l'y appela pour classer les médailles du cabinet du roi.)

119. COSSART (le Père Gabriel), célèbre jésuite, collaborateur du Père Labbe pour l'édition des Conciles, n. à Pontoise, 1615, m. 1674. — 13 fr. — L. a. s. à Huet; Paris, 22 sept. 1664, 1 p. pl. in-4. *Rare.*

Superbe lettre relative à Origène.

140. FLEURY (l'abbé Claude), célèbre historien de l'Eglise, membre de l'Académie française, n. à Paris, 1641, m. 1723. — *Les Saints Evangiles selon saint Marc et saint Luc*, manuscrit autographe; 1701-1702, 200 p. in-4, demi-rel. mar. bleu. — 55 fr.

Important manuscrit, provenant de la collection Villenave.

148. FRANÇOIS DE SALES (Saint), l'illustre évêque de Genève, n. 1567, m. 1622. — L. a. s. à M. de La Porte, surintendant de la duchesse de Mercœur; Annecy, 6 juin 1603, 1 p. in-fol. Légères déchirures. — 125 fr.

Précieuse lettre toute relative aux affaires de la duchesse de Mercœur en Savoie.

162. GODEAU (Antoine), évêque de Vence, célèbre poète, membre de l'Académie française, n. 1605, m. 1672. — L. a. s. à M. de Forest; 3 février 1662, 2 p. 1/2 in-4, cachets. *Rare.* (*Coll. Gilbert.*) — 46 fr.

Superbe lettre où il le félicite de s'occuper de l'œuvre sainte du séminaire des pauvres écoliers. « Le sacerdoce de Jésus-Christ a esté royal, mais il l'a exercé de la même manière qu'il a possédé la royauté, c'est-à-dire en esprit d'anéantissement et de pauvreté... »

180. JANSSENIUS (Corneille), évêque d'Ypres, illustre théologien, chef de la secte qui porte son nom, n. 1585, m. 1638. —

L. a. s.; Louvain, 28 décembre 1633, 1 p. 1/2 in-fol., cachet. *Très rare.* — 86 fr.

Superbe lettre sur des sujets théologiques.

184. JOYEUSE (Henri de), frère du précédent, capucin sous le nom de *frère Ange*, capitaine de la Ligue, maréchal de France après sa réconciliation avec Henri IV, n. 1567, m. 1608. — L. a. s. au duc d'Epernon; 30 juin 1607, 1 p. pl. in-fol., cachet. *Rare.* — 41 fr.

Superbe lettre. Il avait cru le trouver à Champigny où il était allé porter le Saint-Sacrement à des gens qui en avaient bien besoin. Il a laissé M. de Montpensier se flatter d'une bonne santé, quoiqu'il se porte assez mal. Il est entre les mains d'un médecin qui lui promet merveille.

192. LA CHAIZE (le Père François d'Aix de), jésuite, célèbre confesseur de Louis XIV, n. en Forez, 1624, m. 1709. — L. a. s. à Monseigneur ...; camp devant Mons, 30 mars 1691, 4 p. in-4. — 45 fr.

Lettre des plus curieuses. Il le félicite de vouloir donner sa savante et précieuse bibliothèque aux Pères Jésuites de Paris. Il s'intéresse beaucoup aux livres et il a la vanité de croire qu'il s'entend un peu en bibliothèque. Il l'engage donc à persister dans son dessein et à placer sa bibliothèque dans la maison que les Pères font bâtir, elle y sera merveilleusement logée. Curieux détails à ce sujet.

194. LACORDAIRE (le Père J.-B.-Henri), illustre orateur de la chaire, restaurateur de l'ordre des Dominicains, n. 1802, m. 1861. — L. a. s. à M. Ladey; Issy, 4 juillet 1825, 2 p. in-8. (*Coll. Fossé-Darcosse.*) — 40 fr.

Très jolie lettre où il lui mande qu'il va bientôt se rendre à Dijon. « J'anticipe sur le temps par l'ordre de mes supérieurs et du médecin qui jugent que je suis un peu fatigué et que j'ai besoin de trois mois complets pour me reposer et me préparer à reprendre le travail avec vigueur. »

198. La Fare (Cardinal de), évêque de Nancy, député à la Constituante, n. 1752, m. 1829. — 1° 3 l. a. s. 1821-25, 3 p. in-4. — 2° 3 pièces aut. dont une signée, 1814, 5 p. in-4. — 30 fr.

Intéressante pièce concernant les émigrés français demeurés à l'étranger et se trouvant dans le cas d'être pensionnés par le roi.

199. LANFANT (le Père), jésuite, célèbre prédicateur, n. à Lyon, 1726, massacré à Paris le 3 septembre 1792. — L. a., 2 septembre 1791, 4 p. in-4. — 15 fr.

Epitre politique où il donne les nouvelles. Arrivée d'un émissaire du comte d'Artois; espérance qu'il fait concevoir. Murmures du peuple. Lettre du roi de Prusse à Monsieur.

212. LE CAMUS (le cardinal Etienne). — L. a. s. au curé de Saint-Jacques du Hautpas, à Paris; Grenoble 1er avril 1697, 1 p. in-4, cachet. — 30 fr.

Très belle lettre où il mande qu'il est occupé à lire le livre de M. de Cambrai (Fénelon), mais qu'il n'a pas encore lu celui de M. de Meaux (Bossuet). « Je trouve qu'on subtilise beaucoup et qu'on met au jour quantité de cas métaphisiques qui scandalisent les foibles, dont les théologiens méthodiques et exacts ne peuvent s'accommoder, et dont les libertins se raillent... »

217. LENFANT (Jacques), pasteur et écrivain protestant, le célèbre historien des conciles et des hérésies, n. à Bazoche (Eure-et-Loir), n. 1661, m. 1728. — L. a. s.; Berlin, 5 avril 1714, 3 p. in-4. *Rare.* — 41 fr.

Belle et très intéressante lettre relative à son *Histoire du Concile de Constance,* et aux recherches dont il s'occupe pour son *Histoire de la guerre des Hussites.* Il n'a jamais pu découvrir ni l'année ni le lieu précis de la naissance de Jean Hus. Discussion sur ce sujet intéressant; matériaux qu'il rassemble sur les Hussites, manuscrits, anecdotes, etc.

227. LIGUORI (Saint Alphonse de), n. 1696. m. 1787. — L. s. à Salvatore Romano; Palazzo, 30 août 1772, 3/4 de p. in-4. Belle et rare lettre. — 75 fr.

230. LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de Louis XV, religieuse carmélite, béatifiée, n. 1737, m. 1787. — L. a. s. (au comte d'Angiviller); 7 février 1784, 3/4 de p. in-4. — 36 fr.

Belle lettre où elle le prie de faire délivrer à l'architecte Mique le marbre accordé par le roi pour le marbre de l'église des Carmélites.

237. MALLEBRANCHE (Nicolas), oratorien, grand philosophe et mathématicien, n. à Paris, 1638, m. 1715. — L. a. s. à une dame; 2 octobre, 2 p. in-4. (*Coll. Gilbert.*) — 155 fr.

Superbe et précieuse lettre, il a reçu l'écrit de Fénelon et en condamne les raisonnements appuyés sur de faux principes. Curieuses considérations à cet égard. « Enfin, Madame, puisque vous voulez que je vous dise ce que je pense de cet écrit, je le trouve pitoyable, surtout dans les commencemens où il veut établir son principe, car dans la suitte il tire assez bien certaines conséquences qui en dépendent. Vous voyez, Madame, que pour vous obéir je parle bien franchement, mais je vous prie aussi par grâce de brusler cette méchante lettre dès que vous l'aurez lue, car j'honore l'auteur de l'écrit quoique je n'approuve pas ses sentiments. » Il parle ensuite de Bossuet qui a fait l'éloge d'un des écrits de Mallebranche.

239. MASCARON (Jules), évêque de Tulle, puis d'Agen, célèbre orateur de la chaire, n. à Aix, 1634, m. 1703. — L. a. s. (à

l'évêque d'Alais); Agen, 21 décembre 1700, 2 p. 1/4 in-4. Léger raccommodage. (*Coll. Fossé-Darcosse.*) — 60 fr.

Très belle lettre relative à un nouveau converti.

280. RANCÉ (Armand-Jean Le Bouthillier, abbé de), l'illustre réformateur de La Trappe, n. à Paris, 1626, m. 1700. — L. a. s. à Arnauld de Pomponne; 18 février (1662), 1 p. in-8, cachets brisés. (*Coll. Fossé-Darcosse.*) — 50 fr.

Superbe lettre sur la disgrâce d'Arnauld de Pomponne. « Ne jugez pas, s'il vous plaît, de la part que j'ay prise à l'ordre qui vous a été donné de vous retirer de Paris, par le peu de diligence que j'ay fait à vous en témoigner mes sentimens. J'ay cru que je n'avois pas besoin de vous en assurer avec l'empressement ordinaire aux yeux du monde, et que vous pensiez assez bien de mon cœur et de ma fidélité pour mes amis, pour croire que l'un et l'autre étoient pour vous comme ils doivent être... »

285. RETZ (Henri de Gondi, cardinal de), évêque de Paris, n. à Paris, 1572, m. 1622. — L. a. s. à Richelieu; Paris, 4 juin (1619), 1 p. in-fol., cachets et soies. *Très rare.* — 41 fr.

Très belle lettre sur les affaires politiques.

291. RICHELIEU (Alphonse-Louis du Plessis, cardinal de), archevêque d'Aix, puis de Lyon, n. à Paris, 1582, m. 1653. — L. a. s. à Richelieu; Paris, 22 janvier 1615, 1 p. in-fol. (*Coll. Fossé-Darcosse.*) — 25 fr.

Belle lettre où il l'assure de son affection.

296. ROHAN (Louis-René-Edouard, cardinal de), évêque de Strasbourg, grand aumônier de France, membre de l'Académie française, fameux par le rôle qu'il joua dans l'affaire du Collier, n. à Paris, 1734, m. 1803. — L. a. s. au comte ...; Versailles, 13 janvier 1783, 3 p. in-4. (*Coll. Fossé-Darcosse.*) — 46 fr.

Très curieuse épître où il le prie d'intervenir pour faire rester à Strasbourg M. de Cagliostro (le fameux thaumaturge) qui a l'idée de se fixer à Bâle. Ce départ serait préjudiciable à la ville et plongerait dans le chagrin plus de deux cents malades. Piquants détails.

333. VINCENT DE PAUL (Saint), n. 1576, m. 1660. — L. a. à *Mademoiselle Le Gras*, sig. de ses initiales, 1 p. 1/2 in-4. — 127 fr.

Précieuse lettre : Il prie Dieu de bénir le voyage que va entreprendre Mademoiselle Le Gras et il la conjure de prendre soin de sa santé. Curieux détails.

334. VINCENT DE PAUL (Saint). — L. a. s. à M. Codoing; Paris, 29 mai 1643, 1 p. 1/2 in-4. — 226 fr.

Précieuse lettre. Il lui recommande de prendre à cens et rente la maison où

il demeure et le palais dont il lui parle. « Monseigneur le cardinal Mazarin m'a promis d'escrire à Monseigneur le cardinal Cinetti et aujourd'huy j'espère aller trouver Monsieur de Chavigni pour la lettre du roi pour Rome, et demain Monsieur le Nonce. Madame la Duchesse luy escrira aussy... »

335. VINCENT DE PAUL (Saint). — L. a. s. à M. Almeras; Saint-Lazare (septembre 1646), 2 p. 1/2 in-4, cachet. Déchirures enlevant quelques lettres. — 200 fr.

Très belle lettre sur le voyage du fils de M. Almeras. Il s'excuse de ce que celui-ci est parti sans dire adieu à son père. Nouvelles de la congrégation.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Anecdotes sur des bibliophiles du XVIIe siècle; d'Asserac, Ph. de Béthune, Boisot, Cordeaux, *le Bibliotaphe,* Boucot, J.-F. Félibien, Filhol, Ph. de La More, Lauson, Peiresc, Marolles, Gaston d'Orléans, Guy Patin, J. Perrault, duc de Richelieu, Séguier, Trichet du Fresne, etc.

I.

Le *Dictionnaire des amateurs français du XVIIe siècle,* que vient de publier M. Bonnaffé chez l'éditeur Quantin (gr. in-8 de XVI et 353 p.) mérite une mention très honorable dans le *Bulletin,* bien qu'il n'y soit question que des bibliophiles qui étaient en même temps amateurs de tableaux et de curiosités. M. Bonnaffé n'a voulu ni refaire ni copier ce qu'a dit des bibliophiles du XVIIe siècle M. L. Delisle, dans son *Cabinet des manuscrits :* mais il ajoute, sur plusieurs d'entre eux, des détails intéressants et peu connus.

Dans l'Introduction, il explique à merveille comment et pourquoi l'histoire des amateurs est devenu le corollaire indispensable de celle de l'art. « L'ouragan révolutionnaire a tout balayé; la maison de Dieu et la maison du prince ne laissent derrière lui que des lambeaux et des décombres. La sève créatrice est tarie. Comme ces fils de grandes familles autrefois millionnaires, aujourd'hui ruinées, nous

vivons petitement sur nos restes. Or à qui devons-nous ces restes : tableaux, livres, statues, estampes, dessins, émaux, médailles, monuments vermoulus ou mutilés, poussière auguste du passé? Le moment n'est-il pas venu de songer à ces bienfaiteurs oubliés? »

Les documents, manuscrits ou imprimés, sur les amateurs du XVIIe siècle ne sont pas communs. Le premier par ordre de date, et l'un des plus importants, est un manuscrit inédit de Fabri de Peiresc (1580-1637), que Bayle appelait le *procureur général de la littérature*. Peiresc n'est pas assez connu, même des érudits : sa vie fournirait un beau sujet de thèse pour le doctorat ès lettres. « Histoire naturelle, astronomie, linguistique, archéologie, numismatique, il a excellé en tout. Il entretenait des émissaires chargés d'explorer l'Asie, l'Afrique, le nouveau monde; il était l'ami, l'auxiliaire de tous les hommes remarquables de son temps. Sa fameuse maison d'Aix offrait l'aspect le plus bizarre. Surmontée d'un observatoire, encombrée de livres et de curiosités, d'objets précieux venus de partout, elle ressemblait à un splendide bazar; *instar celeberrimi emporii*, dit Naudé. La bibliothèque envahissait le plancher, grimpait le long des murs, débordait dans le vestibule. Des colonnes de manuscrits, *columnatim cumulati*, se dressaient dans toutes les pièces, parmi les statues, les vases, les médailles, les pierres gravées, les portraits entassés pêle-mêle avec les animaux exotiques, les momies, les instruments de mathématiques. La police était faite par une armée de chats *conservateurs*, pour lesquels Peiresc, comme son contemporain Richelieu, professait une affection particulière.

On trouvera dans l'article que lui a consacré M. Bonnaffé des détails sur les fortunes et infortunes diverses de ses collections, et entre autres des livres et des manuscrits. Bon nombre de ceux-ci ont péri; néanmoins on en connaît encore 118 volumes in-folio, dans diverses bibliothèques publiques, dont 86 dans la seule bibliothèque de Carpen-

tras, et 14 à la Bibliothèque nationale, provenant de Mazarin, qui les avait fait acheter par Naudé à la famille.

Celui dont M. Bonnaffé a fait usage pour son Dictionnaire est une sorte de carnet sur lequel Peiresc inscrivait, à chacun de ses voyages, tout ce qu'il rencontrait de curieux chez ses confrères amateurs et chez les marchands. Ces notes qui vont de 1606 à 1635, et forment 2 volumes, appartinrent ensuite à l'un des meilleurs amis de Peiresc, le savant Jérôme Bignon, grand-maître de la bibliothèque du roi, qui les fit relier à ses armes avec son monogramme. Ils sont aujourd'hui au musée Moermanno-Westreenianum à La Haye.

Parmi les ouvrages imprimés dont M. Bonnaffé s'est le plus servi, nous remarquons : l'*Itinerarium Galliæ* de Zinzerling (1612), l'*Ulysses Belgico-Gallicus* de Gœlnitz (1631), le *Voyage de France* de 1639, réimprimé en 1687, avec des notes par Du Verdier; les *Voyages* de Lister et d'Evelyn; le *Traité des plus belles bibliothèques* du Père Louis-Jacob de Saint-Charles (1608-70), qui fut bibliothécaire de Retz et du président de Harlay; le *Livre anonyme des curieux des nouvelles villes*, que M. Bonnaffé a trouvé à la Bibliothèque nationale, et imprimé pour la première fois dans son livre sur les *Collectionneurs de l'ancienne France;* — les *Antiquités de Castres*, par P. Borel (1649, réimpr. en 1868), volume qui se termine par le *Roolle des principaux cabinets curieux.* — M. Bonnaffé a consulté avec fruit plusieurs ouvrages de Spon, mais surtout un exemplaire de la *Recherche des antiquités et curiosités de Lyon* (1673), qui est à la Bibliothèque nationale, exemplaire interfolié et annoté par l'auteur, et contenant entre autres choses des additions manuscrites aux listes des « curieux » de Lyon et de Paris jointes à cet ouvrage; additions qui n'ont pas été reproduites dans la réimpression de 1857. Il a aussi trouvé des renseignements utiles dans Sauval, dans Germain Brice, dans le

livre de l'*Utilité des Voyages* de Baudelot de Dairval (1648-1722), plein de détails précieux sur la curiosité contemporaine; — dans le *Livre commode des adresses de Paris* pour 1692, par Abraham du Pradel (Nicolas Blégny), où l'on trouve un chapitre sur les *fameux curieux* des deux sexes; dans la *Rymaille* sur les plus célèbres bibliothèques de Paris en 1649 (imprimée en 1868), etc., etc.

Nous empruntons au travail de M. Bonnaffé quelques indications sur des bibliophiles du XVIIe siècle, pouvant donner lieu à des remarques intéressantes.

Jean de Rieux, marquis d'Asserac, demeurant au château d'Asserac, en Bretagne, est cité par Borel, le Père Jacob et Guy Patin comme « bien versé dans les sciences, qu'il cultive journellement par le moyen de bons livres, desquels il a remply son exquise bibliothèque pour l'augmentation de laquelle il travaille avec un grand soin ». La commune d'Asserac est située entre Guérande et La Roche-Bernard. Le château des marquis d'Asserac s'appelait *Isson*, et a été détruit en 1760. Ce Jean de Rieux était le frère de l'enragé ligueur de ce nom, dont il est parlé dans la satyre Ménippée, et qui fut tué à Paris, en 1595. Son fils, René de Rieux, périt à Rome, en 1609, en s'efforçant de sauver son domestique qui se noyait dans le Tibre; et c'était par suite de cet accident que Jean de Rieux, le bibliophile, avait hérité du marquisat. Il mourut en 1656 ou 1657.

Philippe de Béthune (1561-1649), frère puîné du duc de Sully et ambassadeur à Rome, avait rassemblé, tant à Paris qu'au beau château de Selles-sur-Cher, qu'il avait fait construire et dont une partie subsiste encore, des tableaux, statues et bustes de grand prix, et une bibliothèque de 1,500 volumes manuscrits formée par son père, la plupart reliés en maroquin rouge, avec les doubles PP. couronnés. En 1652, la reine de Suède eut envie, dit Loret, de ces manuscrits et *antiquailles*, et en fit offrir inutilement cent mille écus à Hippolyte, fils de défunt Philippe de

Béthune. Il céda, en 1662, toutes ces collections à Louis XIV. Parmi les tableaux, figuraient deux des plus belles œuvres de Claude Lorrain, qui sont aujourd'hui au Louvre, sous les n°s 219 et 220.

Boisot (Jean-Baptiste, 1638-94), abbé de Saint-Vincent de Besançon, avait dans sa jeunesse voyagé en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas, ramassant des tableaux, des médailles, des marbres et des livres. Devenu abbé, il n'en collectionna qu'avec plus d'ardeur. Il acheta notamment au petit-neveu du cardinal Granvelle la bibliothèque de son grand-oncle, sa correspondance et ses Mémoires manuscrits, formant 80 volumes. Il légua sa collection à ses moines, avec un fonds de 2,000 écus pour l'entretenir, sous la condition que le public y serait admis deux jours par semaine. C'est l'origine de la bibliothèque publique de Besançon, ouverte dès 1695, un an après la mort de Boisot. On ne dira pas que celui-là était un partisan de l'ignorance! Son frère, premier président du Parlement de Besançon, possédait une belle collection de peintures et de curiosités; il avait ou croyait avoir *le cure-dent de Charles-Quint.*

Bonnet, célèbre médecin, mort avant 1696, est cité par Germain Brice, comme ayant rassemblé les livres les plus rares et les plus estimés concernant sa profession. « Aussi les curieux considéraient cette bibliothèque comme une des plus singulières de Paris. »

A la même époque, l'une des plus belles collections de livres, estampes et curiosités, était celle de Nicolas Boucot, garde-rôle des offices de France depuis 1685, demeurant rue Hautefeuille. Lister en parle avec enthousiasme. « Vous trouverez, dit-il, une longue galerie toute garnie d'un côté de livres bien rangés dans des armoires grillées. » Puis venaient deux salles contenant les tableaux, émaux, porcelaines, coquilles, etc., et le propriétaire de ce musée en faisait les honneurs avec une grâce parfaite. Il mourut en 1699, et sa vente eut lieu la même année. Le catalogue

imprimé annonce 18,000 volumes et plus de 70,000 estampes, dont 17,000 portraits. Livres et estampes furent achetés en bloc par les sieurs Moette et Boudot, moyennant 18,000 livres.

Loménie de Brienne (1636-1698) était « un curieux de race », mais un peu fou, et finit par le devenir tout à fait. Sa bibliothèque lui avait coûté 80,000 livres; il adorait également les médailles, les tableaux, et s'y connaissait, car plusieurs des plus beaux tableaux du Louvre (Raphaël, n° 378, Poussin, n°s 417 et 418, Paul Véronèse, n° 100, Holbein, n° 208), proviennent de son cabinet.

Nicolas Chevalier, premier président de la cour des Aides, mort en 1630, avait formé une superbe bibliothèque dont hérita son neveu, le président de Maisons, celui qui a fait construire par Mansard le château de Maisons, près Paris, La bibliothèque était installée à l'hôtel de Maisons, aujourd'hui rue de l'Université, 47. Le Père Jacob la cite comme « l'une des plus excellentes de Paris pour la reliure, qui est toute en veau, parsemée de fleurs de lys, et dorée sur la tranche. Il y a aussi quelques manuscrits bien rares, couverts de velours et qui seroient bien utiles pour le public, et particulièrement pour les anciennes familles de noblesse ».

M. L. Delisle n'a presque rien laissé à dire sur les bibliothèques des Harlay, de Fouquet, de Mazarin, de Colbert, des de Thou, des Condé. Voici un amateur moins connu, et pourtant assez *curieux* dans son genre, Cordeaux, dit le *Bibliotaphe*, avocat au Parlement, vers 1673, collectionneur de tableaux, médailles, manuscrits et livres rares, qui avait la manie d'enterrer ses richesses, et « voulait un mal mortel à celui qui faisait imprimer un livre dont il avait le manuscrit. » Une servante maîtresse finit par lui faire tout vendre. Un maniaque d'un autre genre était le duc d'Estrées, fils du maréchal (1680-1737) dont parle Saint-Simon. Ayant « réussi prodigieusement » à s'enrichir du temps de Law, il avait ramassé une énor-

me quantité de livres, sans en avoir jamais su user. Il avait 52,000 volumes qui toute sa vie restèrent en ballots; il en était de même pour tout le restant. »

Jean-François Félibien (1658-1733), qui figure parmi les amateurs de ce temps, était le fils aîné d'André, auteur des *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres*, et frère du savant bénédictin, auteur de l'*Histoire de Paris*. Jean-François, qui fut trésorier de l'Académie des Inscriptions, conseiller du roi, etc., voulut faire pour l'architecture ce que son père avait fait pour la peinture. Il publia, en 1687, un *Recueil historique sur la vie et les ouvrages des plus célèbres architectes,* et, en 1699, les plans de deux des maisons de campagne de Pline le jeune, d'après les descriptions qu'en a faites celui-ci dans ses lettres. (Scamozzi en a fait une restitution toute différente d'après le même texte). G.-F. Félibien ne se bornait pas à l'architecture, « dont il avait fait un grand amas ». Il avait une bibliothèque nombreuse et bien disposée, contenant entre autres « quantité de choses rares, concernant les maisons royales ».

M. Bonnaffé donne un extrait du catalogue inédit d'un musée qu'avait créé à Toulouse, dans la première moitié du XVIIe siècle, François Filhol, chanoine de l'église cathédrale. Ce catalogue, qui est maintenant à la Bibliothèque nationale, avait été rédigé « pour Monsieur, frère du Roy ». Il s'agit évidemment ici de Gaston d'Orléans, prince médiocre, mais collectionneur illustre. M. Bonnaffé se demande quelle circonstance avait pu mettre en rapport un si grand et un si petit personnage. La passion de la curiosité, comme d'autres passions, tient peu de compte des distances sociales; et les collections de livres, estampes, médailles, etc. du chanoine toulousain, méritaient l'attention des amateurs les plus difficiles, si l'on en juge par la description qu'il en fait. Il y avait, entre autres choses, un assortiment d'instruments de musique anciens et modernes, « avec une grande quantité de livres ou parties

complettes pour cet art; — *une grande variété de cornes touttes salutaires;* 3,000 volumes, un cabinet de médailles à cent tiroirs, couvert d'un vélin rouge doré à petits fers; des coquilles, des statuettes, de nombreux dessins et estampes de maîtres, des émaux de Limoges du meilleur temps; des livres et objets d'histoire naturelle; 250 vol. « contenant plus de 5,000 pourtraits de taille douce; » une horloge à personnages, chef-d'œuvre de mécanique, etc. On ignore ce qui advint de ce musée, mais s'il existait encore au mois d'octobre 1859, Gaston dut aller certainement le visiter, quand il accompagna à Toulouse le roi son neveu.

Voici encore François Olivier de Fontenay (1581-1636), abbé de Saint-Quentin de Beauvais, dont presque tout le revenu, dit Sauval, « s'en alloit en livres, en pierres gravées et en médailles. On lui a vu acheter cinq ou six fois un même livre, et passer des nuits entières dans la boutique d'un libraire à manier des livres et les feuilleter. » Suivant un autre document, il achetait souvent de très vieux livres, mal couverts et imprimés, mais dont il connaissait et expliquait à merveille la valeur. Sa bibliothèque fut achetée après sa mort, par le libraire Camusat.

Saluons en passant Gaignières (1644-1715), amateur de manuscrits, de dessins et d'estampes célèbre entre tous. On sait que la meilleure partie de ses collections, cédée à Louis XIV en 1711, est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

Dom Jacob cite la bibliothèque de Kerver, receveur général des finances à Paris (v. 1645), comme « une des mieux recherchées pour les livres, les bonnes éditions et les grands papiers. » (Serait-ce pas un descendant du fameux libraire parisien de ce nom au XVIe siècle?) Suivant lui, Kerver se connaissait parfaitement en livres, aussi bien qu'en médailles et en antiquités. Tallemant en parle au contraire comme d'un maniaque qui, tout en étant curieux de livres, jusqu'à en faire venir d'Espagne et d'Angleterre,

ne savait pas lire, ou du moins ne lisait jamais ». Mais Tallemant ne doit être cru que sous toutes réserves, excepté quand il dit dû bien des gens, chose peu ordinaire.

L'un des amateurs provinciaux les plus distingués était Philibert de la Mare (1615-87), conseiller au Parlement de Bourgogne, et auteur de plusieurs ouvrages d'une latinité très correcte, notamment d'une vie de l'auteur du célèbre ouvrage *Vindiciæ contra tyrannos* (1581, *Bâle*, éd. orig.), Hubert Languet. Ph. de la Mare possédait un fort beau cabinet de curiosités, et une bibliothèque riche surtout en ouvrages sur l'histoire de Bourgogne, qui fut acquise après sa mort pour la Bibliothèque royale. Il possédait aussi une partie des manuscrits de Saumaise; le reste avait été acheté par un de ses confrères, Lantin (1610-95), qui était, comme lui, un érudit et un bibliophile. Une grammaire de Ramus, annotée par Lantin, a figuré en 1882 à la vente de Ganay.

La bibliothèque du président de Lauson était, vers 1650, l'une des plus considérables et des mieux ordonnées de Paris. Il était aussi grand amateur de médailles, et avait racheté à Rubens, en 1623, de concert avec Peiresc, un lot de médailles provenant de la magnifique collection du prince de Croy. Cette acquisition donna lieu à un curieux sous-seing privé entre Lauson, Rubens et Peiresc, que M. Bonnaffé publie pour la première fois, d'après les notes de voyage de Peiresc. Lauson prenait les médailles au prix moyen de 65 l. pièce, et Peiresc se réservait le droit d'en prélever un certain nombre, à son choix, à raison de 100 l. chaque.

« Ce que j'estime des ouvrages de M. de Villeloin, disait Ménage à propos de Marolles, c'est que tous ses livres sont reliés avec une grande propreté et dorés sur tranches; cela réjouit la vue. » Ses traductions méritent surabondamment cette boutade, mais ses *Mémoires* offrent encore de l'intérêt, ainsi que son *Dénombrement* des personnes qui lui donnaient bénévolement des livres et des

estampes, en échange d'exemplaires de présent de ses ouvrages. Mais Marolles n'est plus connu aujourd'hui que comme amateur d'estampes. On sait que sa première collection, formée de 1644 à 1666, comprenant 400 grands volumes et plus de 620 petits, fut achetée en 1667 par Colbert, pour le roi, moyennant la somme totale de 32,800 l., et que ce fut le premier fonds du Cabinet des Estampes. Un second recueil, comprenant 237 volumes de dessins et d'estampes, et dont il avait fait imprimer le catalogue en 1672, fut dispersé après sa mort (1681).

Gaston d'Orléans fut aussi l'un des plus « habiles curieux » de son temps, et aurait bien dû s'en tenir là. Il se connaissait à merveille en livres, en botanique, en médailles. « Rien en ce genre ne lui échappe », dit un contemporain. Ce n'était pas comme en politique! La description de sa bibliothèque, installée en 1644 au Luxembourg, est des plus attrayantes. « Elle est placée, dit D. Jacob, au bout de cette admirable gallerie, où toute la vie de la feue reine Marie de Medicis a été dépeinte par l'excellent ouvrier Rubens. Or, cette bibliothèque n'est pas seulement remarquable par l'ornement de ses tablettes, qui sont toutes couvertes de velours vert avec les bandes de mesme étoffe, garnies de passements d'or et les crespines de mesme. Outre cela, les livres sont de toutes les meilleures éditions qui se peuvent treuver; et quant à leur relieure, elle est toute d'une mesme façon, avec les chiffres de son Altesse Reale. Ce prince fait tous les jours une grande recherche des meilleurs livres qui se peuvent treuver dans l'Europe, donnant des mémoires pour ce sujet, par la sollicitation de M. Brunier, son médecin et bibliothécaire, qui travaille continuellement à la perfection de ce thrésor... » Dans un cabinet attenant, étaient les volumes de petit format, six armoires de médailles, et une « excellente » collection de coquilles et de pierres gravées. » Gaston avait pris aussi des antiques, des médailles et des livres au château de Blois, où il se retira tout à fait,

à partir de 1652. Il fit une bonne action qui rachète bien des peccadilles, en léguant toutes ses collections au roi. Aujourd'hui ses livres sont à la Bibliothèque nationale, ses médailles au Cabinet, ses curiosités d'histoire naturelle au Muséum, y compris les beaux recueils de fleurs et d'oiseaux « pourtraicts » par Robert. Bien des princes ont coûté aussi cher que celui-là aux Français, et ne leur ont laissé que les yeux pour pleurer.

Le fameux Guy Patin (1602-72), possédait déjà en 1650 10,000 volumes « de philosophie, de médecine et d'humanités », qu'il déménagea de la rue Sainte-Opportune pour les installer « en belle place et en bel air », place du Chevalier-du-Guet. Sur le manteau de la cheminée, Guy Patin, qu'on ne savait pas si dévot, fit mettre « un beau tableau d'un crucifix qu'un peintre qu'il avait fait tailler lui avait donné pour honoraires, avec son portrait et celui de sa femme en manière de bon et mauvais larrons, « aux deux côtés du bon Dieu ». A sa mort, on trouva chez lui 15,000 volumes.

Perrault (Jean), président des Comptes, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, l'auteur de *ceux* (pardon!) *de ma mère l'Oye*, ni avec l'architecte, avait dans la bibliothèque de son hôtel quasi royal du quai des Théatins un pupitre fort curieux, dont M. Bonnaffé reproduit la description, d'après un contemporain. « Ce pupitre roulant, composé de diverses tables, est d'une structure très rare et très commode à ceux qui composent quelque ouvrage d'esprit. Tous les bords sont dorez, et les aix ou planches (tablettes) contiennent beaucoup de livres in-folio. Quand vous estes auprès, sans changer de place, avec un de vos doigts, vous faites rouler le pupitre, et paraître à vos yeux les livres qui duisent à votre dessein et composition, sans qu'ils tombent.» Cette explication ne pèche pas par trop de clarté. On entrevoit pourtant que ce meuble était un bureau à cylindre, formant plusieurs compartiments dont chacun démasquait, en se rabattant, un corps de bibliothèque.

Pierre Petau, conseiller au Parlement de Paris (1568-1614), grand-oncle du célèbre jésuite, recherchait surtout les médailles et les antiquités, et fit graver, en 1610, les principales pièces de sa collection; c'est, dit-on, le plus ancien catalogue illustré. On y remarque, entre autres, une soi-disant lampe de Jules César, contrefaçon italienne du xve siècle; il en existe plusieurs de la même fabrique, — Alexandre Petau, fils de Pierre, était, comme lui, conseiller au Parlement et amateur de curiosités et de livres; — amateur assez peu scrupuleux, s'il faut en croire certains bruits qui coururent du temps de la Fronde, quand il fut délégué par ses collègues pour faire vendre les meubles et les livres de Mazarin. On l'accusait d'emporter sous son manteau, de temps à autre, un des tomes d'un ouvrage important en plusieurs volumes, qu'il se faisait ensuite adjuger à vil prix comme incomplet. Cette première bibliothèque de Mazarin, dispersée pendant la Fronde, comprenait environ 12,000 volumes. La seconde, recomposée depuis son retour triomphal (1652), était déjà quatre fois plus considérable à sa mort. Léguée au collège des Quatre-Nations, elle a été le premier fonds de la bibliothèque Mazarine.

Celle du cardinal de Richelieu, la plus importante collection particulière qui eût existé avant la seconde de Mazarin, a été réunie, comme on sait, à la Bibliothèque Nationale, depuis la Révolution. Toutefois, il s'est perdu en route un certain nombre de volumes; de ceux surtout que l'exiguité du format permettait de dérober facilement. Un exemplaire du *Dictys de Crète* avec le *Darès,* édition d'Anvers, in-32, avec une ancienne reliure aux armes de Richelieu, très bien conservée, a passé chez J. Techener vers 1850.

Le premier duc de Richelieu,.petit-neveu du cardinal, et substitué à son nom et à ses armes, est surtout connu par ses deux collections de tableaux, dont la première, gagnée à la paume par Louis XIV, est aujourd'hui au mu-

sée du Louvre. Mais c'était aussi un bibliophile distingué. Il avait installé au château de Richelieu une belle bibliothèque, et une imprimerie qui a produit des livres comparables aux plus beaux elzévirs. Tous les bibliophiles connaissent la Bible qui porte son nom, imprimée à ses frais par Séb. Martin, en 1856.

Sa nièce par alliance, la marquise de Richelieu, fille d'Hortense Mancini, est classée parmi les *Dames curieuses* dans le *Livre commode* de l'apothicaire Blégny. Elle demeurait quai d'Anjou, à l'hôtel occupé aujourd'hui par M. le baron Jérôme Pichon.

Un amateur d'un genre tout particulier est Louis Gouffier, duc de Rouanez ou Roannais (1575-1642). Si nous en croyons Tallemant, il « avait fait peindre toutes les postures de l'Arétin et y fit mettre les images des galants et galantes de la cour; et, par malice, ceux des dévots et dévotes aux postures les plus lascives ». Ce Rouanez eut un petit-fils d'un tout autre caractère, le duc Artus de Rouanez, austère janséniste, ami intime de Pascal, et qui finit par embrasser la vie religieuse. Qu'est-ce qu'il a pu faire des peintures folâtres de son aïeul?

Le chancelier Séguier (1588-1672) était bibliophile, voire bibliomane. La galerie qu'il fit construire dans le jardin de son hôtel de la rue du Bouloi (depuis l'hôtel des Fermes), était, suivant Sauval, une merveille d'agencement, avec son plafond peint en mosaïque sur fond d'or, et sa corniche rehaussée de porcelaine. L'emplacement de cette belle galerie est occupé aujourd'hui par l'imprimerie administrative Dupont : c'est là le progrès ! Séguier disait : « si l'on veut me séduire, on n'a qu'à m'offrir des livres. » Non content de s'en faire offrir, il en achetait partout, ainsi que des manuscrits; si bien que sa galerie ne suffisait plus, et qu'il dut acquérir une maison voisine pour en faire une annexe à sa bibliothèque de 24,000 volumes.

Citons encore — à cause de la parenté — Nicolas

Grolier de Servières, le petit-neveu du grand Grolier, qui avait formé à Lyon un cabinet considérable de machines curieuses; — et un autre Lyonnais, le fameux Spon, voyageur, antiquaire et médecin, qui à lui seul, suivant un contemporain, « valait bien une douzaine d'habiles curieux, » fut forcé de quitter la France par suite de la révocation de l'édit de Nantes, et en mourut de chagrin, la même année, à trente-huit ans; — et Gédéon Tallemant, intendant de Guyenne, collectionneur enragé, dont son cousin, l'auteur des *Historiettes,* dit « qu'il avait des tableaux, des cristaux, des joyaux, des tailles-douces, des livres, des chevaux, des oiseaux, des chiens, des mignonnes, etc. »; et Trichet du Fresne (1611-61), d'abord attaché au service de Gaston d'Orléans, puis à celui de la reine Christine, qui le fit son bibliothécaire. C'était, dit-on, l'homme qui se connaissait le mieux en tableaux et en livres. Mais on l'accusait, peut-être injustement, de *tricher* avec ses augustes patrons, en leur conseillant de se défaire d'objets soi-disant indignes d'eux, qu'il gardait pour lui à bon marché, ou revendait avec un gros bénéfice. Ce qui paraît certain, c'est qu'il brocantait sur ses livres, car il avait vendu à Fouquet, moyennant 14,000 l., somme qui en représente plus du quadruple de nos jours, un recueil d'ouvrages sur l'Italie. Il mourut à cinquante ans, laissant une bibliothèque encore importante en manuscrits et en livres, dont on a le catalogue, et que Colbert acheta pour Louis XIV, moyennant 25,700 l.

Nous en passons, et des meilleurs. Mais en voilà assez pour faire comprendre l'intérêt qu'offre le dictionnaire de M. Bonnaffé aux bibliophiles, aussi bien qu'aux amateurs de tableaux et de curiosités. Il a recueilli et groupé pour eux des indications éparses dans des ouvrages inédits ou rarissimes, et qui peuvent les mettre à leur tour sur la voie de découvertes intéressantes. Ce travail est encore loin, sans doute, de la perfection à laquelle l'auteur espère le porter un jour : mais ces améliorations ne pourront

être obtenues qu'avec le concours des amateurs pour lesquels il a travaillé.

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort de M. Hercule Catenacci, peintre et dessinateur fort estimé.

Né à Ferrare en 1816, il fit ses classes au collège de cette ville, puis étudia la peinture et alla se perfectionner à Bologne et à Rome. A la suite du soulèvement de 1831, il se réfugia à Corfou, d'où il visita la Grèce et l'Orient, professa quelque temps l'architecture et la topographie dans un des collèges de Constantinople, et vint enfin se fixer à Paris.

Paysagiste et dessinateur habile, il a illustré, avec MM. Français et Girardet, le livre *La Touraine,* publié par la librairie Mame (1855), et, depuis, les *Trésors de l'art* et les *Galeries publiques de l'Europe* (1858-59), édités par M. Armengaud; le *Virgile* et l'*Horace,* chez Firmin Didot, etc., etc.

Miniaturiste, il avait fait les pages principales de la bulle *Ineffabilis* pour l'ouvrage du *Concile œcuménique;* il avait été nommé, pour ce travail, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

— On annonce la mort de M. Alfred Baudry, érudit et collectionneur distingué, décédé à Rouen dans sa cinquante-sixième année. M. Alfred Baudry appartenait à une vieille famille rouennaise. Son père, Frédéric Baudry, dirigeait à Rouen, au commencement de ce siècle, une imprimerie des presses de laquelle sont sorties les publications normandes éditées par MM. Hyacinthe Langlois, Deville, Pottier, Edouard Frère, etc., et qui est devenue l'imprimerie du *Journal de Rouen.* Il était frère de M. Frédéric Baudry, administrateur de la bibliothèque Mazarine.

LE PALAIS ET L'ACADÉMIE

AU XVIIe SIÈCLE (1).

IV.

NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT.

1606-1638-1664.

Des traditions de famille, les projets d'un vieil oncle, conseiller de la Grand'Chambre, et la direction de ses études ne permettaient guère à N. Perrot d'Ablancourt d'échapper à la robe d'avocat.

Patru, son ami, nous apprend « que la famille des » Perrot était ancienne dans le Parlement et alliée de » tout ce qu'il y avait de plus illustre dans la robe (2). » A celui de Paris elle avait donné des conseillers et même des présidents à mortier.

Son grand-père, chancelier du duc d'Alençon, était mort conseiller de la Grand'Chambre, et son oncle, Cyprien Perrot, qui lui réservait la survivance de sa charge, l'était encore.

Nicolas devint donc avocat. Il l'était à 18 ans, et il suivit le barreau, où sa parole facile, animée et chaleureuse lui

(1) Voir le numéro de Mars 1884.

(2) Perrot d'Ablancourt était né à Châlons-sur-Marne en 1606 et il mourut à Ablancourt en 1664.

Patru a écrit sa vie. On peut encore consulter Bayle, *Dictionnaire*, le P. Nicéron, *Mémoires*, et surtout l'excellente *Etude* de M. R. Kerviler, qui, après avoir paru dans la *Revue de Champagne*, a été tirée à part à 50 exemplaires.

promettait le succès, mais la mort de son oncle changea ses dispositions.

Cet oncle, homme de bien, magistrat intègre et religieux, avait exercé sur la jeunesse de son neveu une grande influence. De protestant il en avait fait un catholique; d'étudiant en lettres un étudiant en droit, et de futur littérateur un avocat. La mort de ce protecteur rendit au stagiaire toute sa liberté; il revint au protestantisme et au culte des lettres.

Elles ne prenaient pas toutefois tout son temps, et il ne vivait pas dans la retraite. Jeune et ami des plaisirs, il était même un gai compagnon, courait le monde, y dansait, y jouait la comédie, y balançait les succès de Gauthier-Garguille, qu'il imitait à s'y méprendre, aidé par son camarade et son confrère, Olivier Patru, qui n'était ni moins gai ni moins mondain que lui.

Après les premières années de jeunesse et un voyage en Angleterre et en Hollande, il partagea ses séjours et ses travaux entre Paris et son domaine d'Ablancourt.

Le siècle était tourné à la traduction, et les goûts de Perrot étaient d'accord avec ceux du siècle. Il s'attaqua, en latin, à Cicéron, à Tacite et à César; en grec, à Lucien, à Thucydide et à Xénophon, et reproduisit en français ces auteurs.

Il s'était créé un système de traduction qui lui valut les éloges et les censures de ses contemporains. Cherchant avant tout des lecteurs, à la clarté et à l'élégance il sacrifiait l'exactitude et la fidélité; il se permit même sur ce point de telles licences, que ses traductions prirent le nom de *Belles Infidèles*, et que celle de *Lucien* notamment s'appela le *Lucien d'Ablancourt*.

Chapelain, Conrart, Vaugelas, Balzac et Patru applaudissaient le traducteur; Ménage, l'abbé de Marolles et Amelot de la Houssaye le critiquaient et le déprisaient (1).

(1) L'abbé de Marolles n'aurait pas dû être aussi sévère pour Perrot, lui qui a traduit la plupart des Classiques latins Dieu sait de quel style!

Tandis que Vaugelas écrivait :

« Pour le style historique il n'a personne, à mon avis, qui le surpasse, tant il est clair et débarrassé, élégant et court. »

Et Chapelain :

« Entre plusieurs ouvrages des Académiciens, depuis deux jours il s'en est publié un de grand applaudissement, qui est les *Annales* de Tacite en français ; j'entends les cinq premiers livres de la traduction de M. d'Ablancourt (1). »

Tandis que Monseigneur de Vence lui disait en vers :

« Faire en ses versions ces richesses reluire,
C'est plutôt, Ablancourt, inventer que traduire ;
Et c'est ce que tu fais avec tant de bonheur,
Que ton travail te gagne un immortel honneur ; »

l'auteur de la *Requête des dictionnaires* répondait :

« Même le hardi d'Ablancourt
Dans Tacite se trouvait court ; »

Et Amelot de la Houssaye :

« D'Ablancourt n'a point entendu les auteurs grecs et latins qu'il a traduits. Je persiste dans le jugement que j'en ai fait dans mes *Commentaires* sur Tacite. Les abbés Furetière, Ménage et Baillet et le médecin Gui-Patin sont et seront mes répondants. »

Pour en donner une idée, qu'il nous suffise de rappeler sa traduction du

..... Solito membra levare
thoro.....

“ *Reposer sur la paillasse accoutumée.* ”

« Ce personnage — l'abbé de Marolles — a fait vœu de traduire tous les auteurs anciens, et il a presque déjà accompli son vœu, n'ayant pardonné ni à Plaute, ni à Lucrèce ; votre Ovide s'en est défendu avec Sénèque le tragique, mais je ne les en tiens pas sauvés, et toute la grâce qu'ils peuvent attendre, c'est celle du Cyclope d'Ulysse, c'est d'être dévorés les derniers. » *Chapelain à Heinsius.*

Ovide et Sénèque y passèrent avec Térence, Tibulle, Catulle, Properce, Virgile, Horace, Lucain, Juvénal, Perse, Martial, etc., etc.

Il se vantait d'avoir traduit par jour jusqu'à 69 épigrammes de Martial.

Nicéron. T. 32. *Mémoires.*

Goujet. Histoire littéraire de la France.

Menagiana.

(1) Chapelain, *Lettre à Bouchard, du 23 mai 1640.*

Au milieu de ces opinions contradictoires, reconnaissons que Perrot d'Ablancourt eut le mérite de vulgariser les classiques grecs et latins, et d'exercer sur la langue une heureuse influence. Ses traductions plurent par leur nouveauté ; elles effacèrent toutes celles qui les avaient précédées, comme elles l'ont été par celles qui sont venues depuis. Qui oserait aujourd'hui comparer les *Belles infidèles* de d'Ablancourt aux traductions de V. Leclerc, de Dureau-Delamalle et de Burnouf, à celles des collaborateurs de MM. Nisard et Panckoucke ?

Il en est des traductions comme des expressions du langage, les nouvelles font oublier les anciennes.

« ..... verborum vetus interit ætas ;
Et juvenum ritu florent modo nata, vigentque. »

D'Ablancourt savait choisir les patrons de ses livres. Au secrétaire perpétuel de l'Académie, V. Conrart, il dédia son *Minucius Felix* et son *Lucien;* nous avons d'autres dédicaces de lui au Roi, au grand Cardinal et au prince de Condé.

Il remplaça à l'Académie, « dont il devint un ferme pilier », l'avocat-général P. Hay du Châtelet. Il n'eut point à faire de remerciement, puisque Patru n'avait point encore prononcé le sien (1).

Colbert l'avait choisi pour historiographe du Roi, mais Perrot était de la religion réformée, et le prince refusa de ratifier le choix du Ministre, en conservant toutefois au protestant, dont il ne voulait pas, la pension de mille écus attachée au titre.

« Par son caractère affable et doux, sa conversation ingénieuse et intéressante, son esprit, son goût, son imagination », Perrot d'Ablancourt s'était fait beaucoup d'amis. Les plus chers étaient Patru, Conrart et Vaugelas.

Il mourut, comme son père, de la gravelle ; et il ne faut

(1) Patru, élu en 1640, fut le premier académicien qui adressa à la Compagnie un remerciement. Il fut tellement goûté qu'on en fit une loi à l'avenir pour tous les élus. Telle est l'origine des discours de réception.

ajouter aucune créance au dire de Ménage, qui a écrit quelque part qu'il s'était laissé mourir de faim.

V.

OLIVIER PATRU.

1604-1640-1681.

VI.

JEAN BALLESDENS.

15 -1648-1675.

VII.

PIERRE CORNEILLE.

1606-1647-1684.

L'ordre des temps et la date des réceptions m'amèneraient à parler d'Olivier PATRU, de Jean BALLESDENS et de Pierre CORNEILLE, tous trois avocats, tous trois reçus à l'Académie à quelques années d'intervalle, si déjà je n'avais tracé ailleurs leur portrait. Celui d'Ol. Patru se trouve, avec celui du P. Président Potier de Novion au XXVe fauteuil, qu'ils occupèrent l'un après l'autre (1).

Celui de J. Ballesdens a été étudié pour le fondateur et les amis du *Bulletin du Bouquiniste*.

Tour à tour avocat et prêtre, secrétaire du chancelier Séguier et précepteur de ses petits-fils, Ballesdens a fait de ma part en 1880 le sujet d'une étude approfondie (2) ; or, le *Non bis in idem* est vrai en littérature comme en droit.

(1) Le fauteuil d'Olivier Patru, comme celui de Barbier d'Aucour et de Target, de Lainé, de Berryer, de Dupin, de J. Favre et de Dufaure, fait partie d'un volume sous presse, le *Palais à l'Académie.*

(2) *J. Ballesdens et son Quintilien.* Cette étude a paru dans le *Bulletin du Bouquiniste* des 1er et 15 mai 1880. Elle a été tirée à part à 75 exemplaires et non mise dans le commerce.

être obtenues qu'avec le concours des amateurs pour lesquels il a travaillé.

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort de M. Hercule Catenacci, peintre et dessinateur fort estimé.

Né à Ferrare en 1816, il fit ses classes au collège de cette ville, puis étudia la peinture et alla se perfectionner à Bologne et à Rome. A la suite du soulèvement de 1831, il se réfugia à Corfou, d'où il visita la Grèce et l'Orient, professa quelque temps l'architecture et la topographie dans un des collèges de Constantinople, et vint enfin se fixer à Paris.

Paysagiste et dessinateur habile, il a illustré, avec MM. Français et Girardet, le livre *La Touraine,* publié par la librairie Mame (1855), et, depuis, les *Trésors de l'art* et les *Galeries publiques de l'Europe* (1858-59), édités par M. Armengaud ; le *Virgile* et l'*Horace,* chez Firmin Didot, etc., etc.

Miniaturiste, il avait fait les pages principales de la bulle *Ineffabilis* pour l'ouvrage du *Concile œcuménique;* il avait été nommé, pour ce travail, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

— On annonce la mort de M. Alfred Baudry, érudit et collectionneur distingué, décédé à Rouen dans sa cinquante-sixième année. M. Alfred Baudry appartenait à une vieille famille rouennaise. Son père, Frédéric Baudry, dirigeait à Rouen, au commencement de ce siècle, une imprimerie des presses de laquelle sont sorties les publications normandes éditées par MM. Hyacinthe Langlois, Deville, Pottier, Edouard Frère, etc., et qui est devenue l'imprimerie du *Journal de Rouen.* Il était frère de M. Frédéric Baudry, administrateur de la bibliothèque Mazarine.

LE PALAIS ET L'ACADÉMIE

AU XVIIe SIÈCLE (1).

IV.

NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT.

1606-1638-1664.

Des traditions de famille, les projets d'un vieil oncle, conseiller de la Grand'Chambre, et la direction de ses études ne permettaient guère à N. Perrot d'Ablancourt d'échapper à la robe d'avocat.

Patru, son ami, nous apprend « que la famille des » Perrot était ancienne dans le Parlement et alliée de » tout ce qu'il y avait de plus illustre dans la robe (2). » A celui de Paris elle avait donné des conseillers et même des présidents à mortier.

Son grand-père, chancelier du duc d'Alençon, était mort conseiller de la Grand'Chambre, et son oncle, Cyprien Perrot, qui lui réservait la survivance de sa charge, l'était encore.

Nicolas devint donc avocat. Il l'était à 18 ans, et il suivit le barreau, où sa parole facile, animée et chaleureuse lui

(1) Voir le numéro de Mars 1884.

(2) Perrot d'Ablancourt était né à Châlons-sur-Marne en 1606 et il mourut à Ablancourt en 1664.

Patru a écrit sa vie. On peut encore consulter Bayle, *Dictionnaire*, le P. Nicéron, *Mémoires*, et surtout l'excellente *Etude* de M. R. Kerviler, qui, après avoir paru dans la *Revue de Champagne*, a été tirée à part à 50 exemplaires.

promettait le succès, mais la mort de son oncle changea ses dispositions.

Cet oncle, homme de bien, magistrat intègre et religieux, avait exercé sur la jeunesse de son neveu une grande influence. De protestant il en avait fait un catholique ; d'étudiant en lettres un étudiant en droit, et de futur littérateur un avocat. La mort de ce protecteur rendit au stagiaire toute sa liberté ; il revint au protestantisme et au culte des lettres.

Elles ne prenaient pas toutefois tout son temps, et il ne vivait pas dans la retraite. Jeune et ami des plaisirs, il était même un gai compagnon, courait le monde, y dansait, y jouait la comédie, y balançait les succès de Gauthier-Garguille, qu'il imitait à s'y méprendre, aidé par son camarade et son confrère, Olivier Patru, qui n'était ni moins gai ni moins mondain que lui.

Après les premières années de jeunesse et un voyage en Angleterre et en Hollande, il partagea ses séjours et ses travaux entre Paris et son domaine d'Ablancourt.

Le siècle était tourné à la traduction, et les goûts de Perrot étaient d'accord avec ceux du siècle. Il s'attaqua, en latin, à Cicéron, à Tacite et à César ; en grec, à Lucien, à Thucydide et à Xénophon, et reproduisit en français ces auteurs.

Il s'était créé un système de traduction qui lui valut les éloges et les censures de ses contemporains. Cherchant avant tout des lecteurs, à la clarté et à l'élégance il sacrifiait l'exactitude et la fidélité ; il se permit même sur ce point de telles licences, que ses traductions prirent le nom de *Belles Infidèles,* et que celle de *Lucien* notamment s'appela le *Lucien d'Ablancourt*.

Chapelain, Conrart, Vaugelas, Balzac et Patru applaudissaient le traducteur ; Ménage, l'abbé de Marolles et Amelot de la Houssaye le critiquaient et le dépriseraient (1).

(1) L'abbé de Marólles n'aurait pas dû être aussi sévère pour Perrot, lui qui a traduit la plupart des Classiques latins Dieu sait de quel style !

Tandis que Vaugelas écrivait :

« Pour le style historique il n'a personne, à mon avis, qui le surpasse, tant il est clair et débarrassé, élégant et court. »

Et Chapelain :

« Entre plusieurs ouvrages des Académiciens, depuis deux jours il s'en est publié un de grand applaudissement, qui est les *Annales* de Tacite en français ; j'entends les cinq premiers livres de la traduction de M. d'Ablancourt (1). »

Tandis que Monseigneur de Vence lui disait en vers :

« Faire en ses versions ces richesses reluire,
C'est plutôt, Ablancourt, inventer que traduire ;
Et c'est ce que tu fais avec tant de bonheur,
Que ton travail te gagne un immortel honneur ; »

l'auteur de la *Requête des dictionnaires* répondait :

« Même le hardi d'Ablancourt
Dans Tacite se trouvait court ; »

Et Amelot de la Houssaye :

« D'Ablancourt n'a point entendu les auteurs grecs et latins qu'il a traduits. Je persiste dans le jugement que j'en ai fait dans mes *Commentaires* sur Tacite. Les abbés Furetière, Ménage et Baillet et le médecin Gui-Patin sont et seront mes répondants. »

Pour en donner une idée, qu'il nous suffise de rappeler sa traduction du

..... Solito membra levare
thoro.....
“ *Reposer sur la paillasse accoutumée.* ”

« Ce personnage — l'abbé de Marolles — a fait vœu de traduire tous les auteurs anciens, et il a presque déjà accompli son vœu, n'ayant pardonné ni à Plaute, ni à Lucrèce ; votre Ovide s'en est défendu avec Sénèque le tragique, mais je ne les en tiens pas sauvés, et toute la grâce qu'ils peuvent attendre, c'est celle du Cyclope d'Ulysse, c'est d'être dévorés les derniers. » *Chapelain à Heinsius.*

Ovide et Sénèque y passèrent avec Térence, Tibulle, Catulle, Properce, Virgile, Horace, Lucain, Juvénal, Perse, Martial, etc., etc.

Il se vantait d'avoir traduit par jour jusqu'à 69 épigrammes de Martial.

Nicéron. T. 32. *Mémoires.*

Goujet. Histoire littéraire de la France.

Menagiana.

(1) Chapelain, *Lettre à Bouchard, du 23 mai 1640.*

Au milieu de ces opinions contradictoires, reconnaissons que Perrot d'Ablancourt eut le mérite de vulgariser les classiques grecs et latins, et d'exercer sur la langue une heureuse influence. Ses traductions plurent par leur nouveauté ; elles effacèrent toutes celles qui les avaient précédées, comme elles l'ont été par celles qui sont venues depuis. Qui oserait aujourd'hui comparer les *Belles infidèles* de d'Ablancourt aux traductions de V. Leclerc, de Dureau-Delamalle et de Burnouf, à celles des collaborateurs de MM. Nisard et Panckoucke ?

Il en est des traductions comme des expressions du langage, les nouvelles font oublier les anciennes.

> « ..... verborum vetus interit ætas ;
> Et juvenum ritu florent modo nata, vigentque. »

D'Ablancourt savait choisir les patrons de ses livres. Au secrétaire perpétuel de l'Académie, V. Conrart, il dédia son *Minucius Felix* et son *Lucien;* nous avons d'autres dédicaces de lui au Roi, au grand Cardinal et au prince de Condé.

Il remplaça à l'Académie, « dont il devint un ferme pilier », l'avocat-général P. Hay du Châtelet. Il n'eut point à faire de remerciement, puisque Patru n'avait point encore prononcé le sien (1).

Colbert l'avait choisi pour historiographe du Roi, mais Perrot était de la religion réformée, et le prince refusa de ratifier le choix du Ministre, en conservant toutefois au protestant, dont il ne voulait pas, la pension de mille écus attachée au titre.

« Par son caractère affable et doux, sa conversation ingénieuse et intéressante, son esprit, son goût, son imagination », Perrot d'Ablancourt s'était fait beaucoup d'amis. Les plus chers étaient Patru, Conrart et Vaugelas.

Il mourut, comme son père, de la gravelle ; et il ne faut

(1) Patru, élu en 1640, fut le premier académicien qui adressa à la Compagnie un remerciement. Il fut tellement goûté qu'on en fit une loi à l'avenir pour tous les élus. Telle est l'origine des discours de réception.

ajouter aucune créance au dire de Ménage, qui a écrit quelque part qu'il s'était laissé mourir de faim.

V.

OLIVIER PATRU.

1604-1640-1681.

VI.

JEAN BALLESDENS.

15 -1648-1675.

VII.

PIERRE CORNEILLE.

1606-1647-1684.

L'ordre des temps et la date des réceptions m'amèneraient à parler d'Olivier Patru, de Jean Ballesdens et de Pierre Corneille, tous trois avocats, tous trois reçus à l'Académie à quelques années d'intervalle, si déjà je n'avais tracé ailleurs leur portrait. Celui d'Ol. Patru se trouve, avec celui du P. Président Potier de Novion au XXVe fauteuil, qu'ils occupèrent l'un après l'autre (1).

Celui de J. Ballesdens a été étudié pour le fondateur et les amis du *Bulletin du Bouquiniste.*

Tour à tour avocat et prêtre, secrétaire du chancelier Séguier et précepteur de ses petits-fils, Ballesdens a fait de ma part en 1880 le sujet d'une étude approfondie (2) ; or, le *Non bis in idem* est vrai en littérature comme en droit.

(1) Le fauteuil d'Olivier Patru, comme celui de Barbier d'Aucour et de Target, de Lainé, de Berryer, de Dupin, de J. Favre et de Dufaure, fait partie d'un volume sous presse, le *Palais à l'Académie.*

(2) *J. Ballesdens et son Quintilien.* Cette étude a paru dans le *Bulletin du Bouquiniste* des 1er et 15 mai 1880. Elle a été tirée à part à 75 exemplaires et non mise dans le commerce.

J'en dirais volontiers autant de Pierre Corneille, car vis-à-vis de sa personnalité, toute grande qu'elle est, comme vis-à-vis de celle beaucoup plus modeste de Ballesdens, des répétitions n'en sont pas moins des répétitions, et déjà Corneille, avec Nicolas Boileau-Despréaux, Philippe Quinault et J. de la Bruyère, m'a fourni la matière d'une plaquette sous le titre de : P. CORNEILLE, N. BOILEAU, PH. QUINAULT ET J. DE LA BRUYÈRE, HOMMES DE PALAIS (1).

Pour Corneille lui-même, je ne voudrais donc pas rentrer dans une voie déjà parcourue, ni revenir sur des détails déjà donnés. Je suis d'ailleurs assez de l'avis de M. l'avocat-général Sergent, l'auteur d'un excellent discours de rentrée à la Cour de Poitiers, les *Poètes du Palais*, « on ne fait pas la biographie de Corneille. » N'est-elle pas assez connue en effet, et ne suffit-il pas de le nommer?... Mais s'il est interdit de faire la biographie de l'auteur dramatique, on peut faire du moins celle, peu connue, de l'homme de palais ; aussi bien ne saurait-elle être longue.

La robe, comme le prénom de Pierre pour les aînés, se transmettait de père en fils dans la famille Corneille.

Le grand-père, P. Corneille, après avoir été commis-greffier et avocat, était devenu conseiller référendaire à la Chancellerie. Le père, P. Corneille, était maître particulier des eaux et forêts à Rouen, et un oncle, X. Corneille, était attaché comme procureur au Parlement de Normandie.

Ainsi entouré, le jeune Corneille n'était-il pas prédestiné au barreau ? Aussi, à peine âgé de 18 ans, était-il reçu avocat, et prêtait-il, à l'audience du 18 juin 1624, son serment professionnel devant le Parlement de Rouen, dont les registres nous ont conservé le procès-verbal, pièce curieuse qui mérite d'être reproduite.

(1) Ce travail a paru dans le journal *Le Droit* du 17 mars 1880 et dans l'*Amateur d'autographes* de février de la même année. Il a formé une brochure de 10 pages in-8 tirée à 50 exemplaires pour les amis de l'auteur.

« Me P. Corneille, licentié ès-loix, après que par ordonnance de la Court a esté informé d'office par les Conseillers-Commissaires à ce députéz, de sa vie, mœurs, actions, comportements, religion catholicque, apostolicque et romaine ; oy sur ce le procureur-général du Roy, et de son consentement, a esté reçeu advocat en la dite Court, et ce fait et presté le serment en tel cas requis et accoustumé. »

Ce serment prêté, P. Corneille devenait avocat-stagiaire du Parlement de sa ville natale, s'attachant à un ancien et suivant les audiences de la Cour.

Il vécut pendant quatre ou cinq ans de cette vie de palais, étudiant moins le digeste et la coutume que les classiques grecs et latins, écrivant moins en prose qu'en vers, rédigeant moins des actes de procédure que des actes de tragédies. Il n'est pas toutefois que durant son stage, grâce à l'influence d'un patron et d'un oncle procureur, il n'ait plaidé quelque procès.

L'a-t-il fait, sinon avec succès, au moins sans trop de désavantage ? Nous ne savons, toujours est-il que l'homme auquel l'abbé de Boisrobert reprochait « de barbouiller ses vers en les récitant ; » que La Bruyère nous montre « simple, timide, d'une ennuyeuse conversation, prenant un mot pour un autre, ne sachant ni réciter, ni lire son écriture ; » assez humble pour dire de lui :

« Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui ; »

cet homme ne pouvait guère prétendre aux succès de la parole.

A Corneille ne convenait donc pas la profession d'avocat; aussi dès 1629, à la barre, il préférait un siège de magistrat et devenait avocat du Roy à la Table de Marbre de Normandie et à l'Amirauté de France. Enfin, en 1650, il était nommé procureur général par intérim aux Etats de Normandie. Pendant les vingt ans qu'il exerça les fonctions d'avocat du Roy, il eut assez fréquemment l'occasion de prendre la parole devant les juridictions auxquelles il était attaché, et dont les registres nous ont conservé le

souvenir de quelques affaires assez importantes dans lesquelles se trouve son nom.

En même temps qu'il instruisait ces affaires et préparait ses réquisitoires, il écrivait pour la scène le *Cid, Cinna, les Horaces* et *Polyeucte.*

Les applaudissements du parterre devaient le dégoûter des clameurs des justiciables, et la langue poétique l'emporter sur le langage judiciaire. En 1652 il avait résilié toutes ses fonctions, et dans une pièce signée de lui, il ne prenait d'autres titres que ceux « d'escuyer, ci-devant « advocat de Sa Majesté aux sièges généraux de la Table « de marbre du palais, à Rouen. »

Nommé à l'Académie en 1647 à la place de Maynard, il s'était engagé vis-à-vis de la Compagnie à la résidence, et ce fut pour remplir sa promesse qu'il quitta sa ville normande et vint s'établir à Paris.

L'homme du palais à Rouen n'est plus à Paris que l'homme du théâtre et l'académicien ; l'avocat du Roy à la Table de Marbre est devenu le grand Corneille...

Cette métamorphose arrête ici notre plume ; elle nous impose le silence de l'admiration, et nous sommes heureux de répéter après M. Sergent : « on ne fait plus la biographie de Corneille. »

VIII.

JEAN DOUJAT.

1609-1650-1688.

Avec J. Doujat, le Toulousain, nous revenons à la suprématie du droit sur les lettres ; chez lui le jurisconsulte prime l'écrivain, et ses meilleurs ouvrages sont des ouvrages juridiques.

Le nom de Doujat était en honneur au palais dès le XVIe siècle. Notre Jean appartenait à une famille de magistrats qui comptait parmi ses membres un Louis Doujat,

premier avocat-général au grand Conseil, et un Guillaume, conseiller au parlement de Toulouse ; son père était aussi magistrat.

Avocat à 21 ans, Jean Doujat plaida d'abord devant le Parlement de sa ville natale, puis devant celui de Paris. Comme la plaidoirie lui laissait du temps pour l'étude, il fit des cours particuliers de droit, et alla à Bourges en 1651 disputer une chaire.

A son retour à Paris, il fut nommé professeur de droit canon au collège de France, et quatre ans plus tard, docteur régent de la Faculté.

Déjà il avait été choisi pour enseigner l'histoire au jeune Dauphin, et quand cette mission eut été remplie, il reçut du Roi, comme récompense, le brevet d'historiographe de France.

Jean Doujat était un savant homme et un docte professeur. « On ne pouvait rien lui apprendre, disait Chapelain, dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole ; il a même beaucoup de connaissance de l'esclavonne, de l'allemande et de l'hébraïque (1).

Il fut reçu à l'Académie sur sa réputation de science, car il n'avait encore publié aucun de ses ouvrages, mais il sut répondre à la confiance de la Compagnie et s'acquitter de sa dette vis-à-vis d'elle.

Un abrégé de l'*Histoire romaine et grecque,* traduite en partie de V. Paterculus ;

Un volume de *Poésies latines et françaises* et un autre de *Harangues et de discours ;*

Une *Histoire du droit canonique,*

Et l'édition du *Tite-Live,* ad usum Delphini, justifièrent son choix. A ces titres il pouvait joindre encore :

Historia juris civilis Romanorum,
Et *Prænotionum canonicarum libri quinque.*

(1) *Lettre de Chapelain à Balzac* du 24 septembre 1650.

Doujat était pensionné de la Cour, de la Chancellerie et du Clergé. De ces pensions il profitait moins pour lui-même que pour les malheureux auxquels sa bourse était toujours ouverte.

« Jouissant par son travail d'un revenu considérable, il ne songea jamais à faire des acquisitions ni à amasser des richesses. Content d'en tirer une honnête subsistance, il employa tout le surplus au soulagement des pauvres (1). »

En 1672, le maréchal duc de Richelieu ayant offert à l'Académie le portrait du Cardinal, son oncle, ce fut Doujat que la Compagnie chargea de remercier en son nom le donateur.

En 1681, comme directeur, il prononça le jour de la Saint-Louis le discours qui précéda la distribution des prix. C'était l'éloge de saint Louis et de Louis XIV, et le parallèle de ces deux grands rois.

En 1683, toujours comme directeur, il répondit au discours de réception de l'avocat Barbier d'Aucour.

Enfin l'année suivante il était à la tête de la députation qui alla annoncer au Roi la nomination de La Fontaine. Le Roi aurait désiré celle de Boileau, son panégyriste, qui n'avait eu que sept voix contre seize données à La Fontaine : « Je sais, dit-il, avec quelque humeur, qu'il y a eu du bruit et de la cabale à l'Académie ! » Et comme Doujat essayait d'expliquer comment les choses s'étaient passées : « Oui, oui, reprit-il en l'interrompant, je sais et je ne suis pas encore décidé ; je ferai savoir mes intentions à l'Académie. »

L'approbation du Protecteur à l'élection de La Fontaine se fit attendre six mois. Dans l'intervalle, un immortel des moins connus vint à mourir. C'était Claude-Bazin de Besons, avocat-général, et sa place fut donnée à Boileau. Mourir en pareille occurrence, c'était mourir à propos, contenter le Roi et tirer l'Académie d'embarras. Aussi, à ses

(1) *Journal des Savants*, 1639.

députés chargés de lui faire connaître son nouveau choix, Louis XIV satisfait répondit : C'est bien, Messieurs, vous pouvez procéder à la réception de La Fontaine ; il a promis d'être sage.

L'auteur des *Satires* et l'auteur des *Contes* furent reçus la même année, à deux mois de distance, par le même introducteur, M. l'abbé De la Chambre (1).

Quant Doujat mourut presque octogénaire, il était doyen de l'Académie, du Collège de France et de la Faculté de droit (2).

L'un de ses confrères, Habert de Montmor, avait composé pour l'un de ses portraits cette inscription :

« Scientiorne juris an lyræ is sit
Nefas referre ; prædicare fas ei
Utraque dote prænitere neminem. »

IX.

GILLES BOILEAU.

1631-1650-1669.

Le lettré qui entend prononcer le nom de Boileau ne

(1) Lafontaine succédant au ministre Colbert, fut reçu le 2 mai 1684, et Boileau, remplaçant le conseiller d'État Cl. Bazin de Besons, le 3 juillet suivant.

(2) Les biographes varient sur la date de la naissance de J. Doujat. Michaud, *Biographie universelle*, et T. Tastet, *Histoire des 40 fauteuils* la placent vers 1606 ; Gaudry, le *Barreau de Paris*, à 1610 ; nous avons préféré sa fixation à 1609, avec le P. Nicéron, *Mémoires*, Taisant, *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, et Didot, *Biographie*.

« On voit en janvier 1650 un Jean Doujat, conseiller en la cour du Parlement, accusé d'avoir affiché des placards séditieux, et interrogé pour ce fait par l'Académie. »

Ce Jean Doujat est-il le nôtre ?

M. Ch. Livet le croit, et l'intervention de l'Académie dans l'affaire serait de nature à le faire supposer. Mais d'un autre côté, comment croire qu'une pareille accusation n'eût pas empêché Doujat d'être nommé professeur, précepteur du Dauphin et historiographe de France ?

Puis en janvier 1650 il n'était pas encore reçu à l'Académie.

Enfin je ne sache pas qu'il ait été jamais conseiller au Parlement de Paris.

Les deux beaux portraits de Doujat gravés par Hubert et L. Cassin, qui reproduisent tous ses titres, ne lui donnent pas celui de conseiller, et aucun biographe ne le lui a attribué.

Est-ce que Linière par hasard l'aurait trouvé, quand il rimait ce quatrain :

« Vous demandez pour quelle affaire
Boileau, le rentier aujourd'hui,
En veut à Despréaux, son frère.....
C'est qu'il fait des vers mieux que lui. »

La brouille dura longtemps entre eux ; ils finirent cependant par se réconcilier, quand la célébrité de Nicolas eut écarté toute rivalité. Après la mort de Gilles, Despréaux paya un tribut à sa mémoire, en faisant imprimer un volume de ses œuvres, contenant la traduction en vers du IV[e] livre de l'*Enéide*, quelques lettres, son discours de réception, quelques poésies et le dialogue l'*Amour et Damon*.

De son vivant, Gilles avait publié une *Vie d'Epictète*, une traduction de l'*Enchiridion*, de Diogène-Laërce, le *Tableau de Cébès*, etc.

Quand Colletet mourut, il se mit sur les rangs pour le remplacer à l'Académie, mais sa candidature, bien accueillie d'abord, faillit échouer contre la rancune de Ménage.

« Trois ans auparavant — c'est l'abbé D'Olivet qui raconte le fait au P[t]. Bouhier ; — Boileau avait rudement pincé Ménage, non seulement en prose dans son avis sur l'*Eglogue* à la reine Christine, mais encore en vers, car il y en a de très vifs dans les recueils de Sercy. Vous savez que Ménage et Pellisson étaient les deux principaux adorateurs de Mademoiselle de Scudéry. »

Or, celle-ci, pour venger Ménage qui lui avait adressé tant de vers élogieux, en français, en latin, voire en grec(1), pria Pellisson de faire obstacle à l'élection de G. Boileau, et Pellisson ne s'y ménagea pas.

Dans ces premiers temps de l'Académie, toute élection était soumise à un double scrutin, le premier, en quelque sorte préparatoire, pour l'obtention de l'agrément du

(1) *Menagii poemata*. Elzevier, 1633, in-12.

Protecteur, le second définitif, pour l'admission du candidat dans la Compagnie. Or, au premier, G. Boileau avait obtenu l'unanimité des voix, mais au second, à six semaines d'intervalle, Pellisson, obéissant aux excitations de son ami Ménage et de son amoureuse, Mademoiselle de Scudéry, attaqua violemment le candidat et, dans un discours de plus d'une heure, lui reprocha ses mœurs et son improbité, le traita d'indigne, de misérable, et alla jusqu'à dire que s'il était de l'Académie, il faudrait l'en exclure.

Les membres les plus calmes, étonnés d'une pareille philippique, surtout dans la bouche de Pellisson, demandèrent au fougueux orateur des preuves, qu'il promit d'apporter à une prochaine séance. A cette séance il se présenta comme à la première, avec des accusations, mais les mains vides de preuves.

On passa au scrutin, et les voix se trouvèrent partagées en nombre égal, autant pour l'admission que pour le refus. Il ne fallut rien de moins pour faire réussir la candidature de G. Boileau que toute l'influence du Protecteur et les efforts réunis de Chapelain, de l'abbé Cotin, de Montmor et du cardinal d'Estrées. Ce qui fit dire à Scarron, dans son style burlesque :

« Et d'Estrées et Montmor, par leurs soins véhéments,
Ont enfin mis Boileau dedans l'Académie. »

La séance où il fut élu fut présidée par le Protecteur. Le Chancelier, avant ce dernier scrutin auquel il prit part, dit « que tant d'académiciens d'un si haut rang et d'un mérite si connu, qui tenaient pour Boileau, étaient des témoins suffisants de sa probité, surtout lorsque ses ennemis. après tout le temps qu'on leur avait donné, n'articulaient aucun fait contre lui. »

Appuyé par la parole et par le vote du Protecteur, qui lui rallièrent les suffrages, G. Boileau, cette fois, fut nommé.

Cette lutte regrettable, qui avait fait deux camps des

Académiciens, et dont l'abbé D'Olivet a évité de parler longuement, eut pour conséquence une brouille entre deux vieux amis, Chapelain et Ménage, et l'éloignement de Pellisson des séances de l'Académie, où il ne reparut qu'après la mort de son ennemi.

Le métier de satirique est toujours dangereux ; « toute satire en attire une autre, dit Voltaire qui s'y connaissait, et fait naître souvent des inimitiés éternelles. » Gilles Boileau en avait fait l'expérience, Despréaux l'eût faite après lui, si la volonté du grand Roi n'eût forcé son entrée dans la Compagnie, en s'opposant jusqu'après sa nomination à la réception de Lafontaine.

Malgré ses titres, dont chaque année augmentait le nombre et la valeur, l'Académie ne lui donna le fauteuil de Cl. Bazin de Besons que quinze ans après la mort de son frère.

X.

FRANÇOIS CHARPENTIER

1620-1651-1702

François CHARPENTIER était avocat au Parlement de Paris, et, bien qu'il n'exerçât pas sa profession, il tenait au titre, qu'il n'a cessé de prendre dans tous les actes de la vie civile, même dans son testament daté seulement de quelques mois avant sa mort (1).

Fidèle aux habitudes de sa profession, il a beaucoup parlé et beaucoup écrit. Dans ses discours comme dans ses écrits, il y avait de l'esprit, de la force, de l'érudition, quelquefois un certain éclat; mais les uns et les autres

(1) Dans ce testament, en date à Paris du 1er février 1702, et par lequel il donne à son valet de chambre David-François de Saint-Martin, 4,000 livres, en récompense des bons soins qu'il en a reçus, Charpentier a pris les titres d'advocat en Parlement et de doyen de l'Académie françoise. Ce testament fait partie de ma collection d'autographes. *Carton des académiciens.*

étaient lourds et diffus ; l'emphase et la louange à outrance les gâtaient.

Sa parole avait plus de succès que sa plume. Une voix mâle, forte et bien timbrée, une chaleur naturelle, une action communicative, — *corporis sermo,* — un débit savant, « un certain air de confiance, que quelques personnes qualifiaient d'intrépidité, » faisaient valoir ses harangues, de sorte que l'auditeur et le lecteur en portaient souvent un jugement différent. N'est-ce pas du reste un résultat fréquent que nous avons vu, et que nous voyons encore se reproduire à la tribune, dans la chaire et au barreau ?

Colbert fit un appel à sa science économique pour la création de la Compagnie des Indes, et Charpentier écrivit le *Discours d'un fidèle sujet au Roi, touchant l'établissement d'une compagnie française*. Il lui demanda aussi les inscriptions destinées aux peintures de la galerie des glaces de Versailles. Charpentier les donna, mais sans goût et sans mesure : ainsi, c'étaient l'*incroyable* passage du Rhin, — la prise *miraculeuse* de Valenciennes, etc., etc. Il fallut les effacer et les remplacer par d'autres demandées à Racine et à Boileau.

Charpentier était membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions.

Il se mêla activement, trop activement même, à la querelle de Furetière avec l'Académie à l'occasion de son *Dictionnaire,* et à celle des Anciens et des modernes, qui lui valut une épigramme de Boileau.

Il prenait part à toutes les discussions littéraires qui s'élevaient au sein de la Compagnie, et il était rare qu'il se trouvât d'accord avec le Satirique. Ne nous en étonnons pas trop ; le naturel et le bon sens ne font guère alliance avec l'emphase et le clinquant.

Pour terminer la lutte et réduire son adversaire au silence, Charpentier avait recours à sa grosse et forte voix ; aussi Boileau, étouffé, se plaignait-il à Racine de ne pou-

voir tenir tête à un pareil antagoniste.... qu'au risque de sa vie.

Mais il se vengeait à l'occasion et ménageait peu cet adversaire à la puissante poitrine. Après son épigramme contre le « gros Charpentier, » son *Discours au Roi* contenait ces quatre vers à l'adresse de l'auteur de l'*Eglogue royale*.

« L'un, en style pompeux habillant une Eglogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue,
Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros. »

Brossette, son commentateur et son ami, ayant eu l'imprudence, dans la traduction d'une épigramme de l'*Anthologie*, d'associer ses vers à ceux de Charpentier, le poëte blessé lui écrivait :

« Avec qui, bon Dieu ! associez-vous mes vers ? avec des vers pris dans Charpentier, c'est-à-dire, dans les étables d'Augias ! Me mettre en société de style avec Charpentier, l'un des hommes du monde avec qui je m'accordais le moins, et qui toute sa vie, à mon sens, a eu le style le plus écolier. »

On pourrait s'étonner que, durant plus de 50 ans qu'il a pu étudier les modèles au sein de l'Académie, le style écolier de Charpentier ne se soit pas formé, et que ses derniers ouvrages ne vaillent pas mieux que les premiers. Ainsi ses deux volumes sur l'*Excellence de la langue française* et son discours sur l'*Excellence des exercices académiques,* le dernier qu'il prononça, ne valent ni plus ni moins que sa traduction de la *Vie de Socrate* et de la *Cyropédie*, son *Panégyrique du Roi sur la paix de* 1679, et son Recueil de *Discours* et de *Harangues.*

Ce Recueil en contient un grand nombre. « Car il aimait à en faire, nous apprend l'abbé Tallemant, et le sort semblait l'avoir servi à son gré, en le mettant plus souvent qu'aucun autre académicien à la tête de l'Académie, dans les occasions où il fallait porter la parole. »

Nul ne fut plus souvent que lui directeur, et ce fut en cette qualité qu'il souhaita la bienvenue à Monseigneur de Meaux, 1671, au receveur général des finances de la Rochelle, M. de la Chappelle, 1688, à MM. de Callières et Renaudot, 1689, à M. Pavillon, 1691, à M. de Tourreil, 1692, à M. l'abbé Bignon et à Labruyère, 1693. Ce fut, non plus comme directeur, mais comme doyen, qu'il profita de la réception de l'abbé de Clérambault, pour adresser un compliment à Monseigneur de Clermont-Tonnerre.

Ce discours, qui a une teinte de sermon, se termine comme tous les discours du même orateur, sans exception, par l'éloge outré de Louis XIV « qu'il loue de son » courage, de son bonheur, de sa justice, de sa prudence, » de son activité, de son amour pour ses peuples, de » son éloquence et de *toutes les vertus royales.* »

Un académicien de nos jours, M. Sainte-Beuve, a écrit « que l'écueil des compagnies toutes littéraires, le vice du genre académique proprement dit, est la célébration de soi-même, et l'exagération de la louange », et il ajoutait que « l'Académie du XVIIe siècle était une adoratrice idolâtre de Louis XIV. »

Or, Charpentier porta jusqu'aux dernières limites, quand il ne les franchit pas, « cette célébration de soi-même et cette exagération de la louange. » Nul ne s'inclina plus bas devant l'astre du Grand Roi.

Il fut le panégyriste officiel de sa Compagnie, et jamais thuriféraire ne fut plus hardi, louangeur plus intrépide, flatteur plus intarissable. Sa servilité épuisa toutes les formules de l'éloge; elle les porta vis-à-vis du Roi jusqu'à l'adoration; vis-à-vis du Grand Cardinal, du chancelier Séguier, de Monseigneur de Paris, des Princes et des ministres jusqu'à la bassesse; vis-à-vis de l'Académie en corps, et de certains de ses membres individuellement jusqu'à la lassitude. Ce n'est ni sans nausées, ni sans un sentiment de répulsion et de révolte qu'on lit

aujourd'hui toutes ces harangues sorties du même moule de flagorneries, et qui devaient faire rougir l'orateur et son héros (1).

C'est sans doute après avoir lu quelques-unes de ces harangues, que d'Alembert faisait remarquer, à la louange de l'Académie, de son temps « qu'elle avait perdu l'habitude d'un pareil langage, que sans doute elle n'aurait jamais dû prendre, au milieu même des plus brillantes victoires ; » Et que Grimm, rendant compte de la réception de Buffon, lui faisait un mérite de s'être abstenu de rappeler

(1) Notre accusation est grave, peut-être convient-il de la justifier par quelques exemples.

Dès son discours de réception dans lequel il parle de Socrate, de Cicéron et de Virgile, d'Achille et d'Alexandre, comme sujets de comparaison pour ses héros modernes, il encense le chancelier Seguier « juge de l'éloquence, arbitre » des peuples, souverain chef de la justice, non moins élevé au-dessus du » commun des honnêtes gens par ses éminentes vertus qu'il l'est au-dessus du » vulgaire par sa suprême dignité. »

Puis vient l'éloge « de la douceur du grand magistrat, de sa générosité, de sa modestie, de sa constance, de sa doctrine, de son humeur obligeante et libérale, etc., etc. »

Après le grand magistrat le grand Cardinal. Pour l'encenseur « c'est le » héros, c'est l'homme incomparable dont le nom sera éternellement en béné- » diction dans la bouche des vertueux, et à la louange duquel il suffit de dire » que ses ennemis ne sont pas dignes de parler de lui. »

Puis vient l'éloge « de sa noblesse, de la vaste étendue de son génie, de la » grandeur de ses vertus, etc., etc. »

Après le grand Cardinal le grand Roi ! Oh ! pour l'éloge du grand Roi la langue manque de mots, la rhétorique de figures. « Il est le plus grand monarque, » il est l'admiration de toute la terre. Il est l'invincible, le terrible, le fou- » droyant, le preneur de villes, le vainqueur et le conquérant rapide, le prince » au règne miraculeux et aux vertus incomparables. Il est l'Alexandre et » l'Auguste de la France, le Père de la patrie. »

Dans son style métaphorique il l'appelle « Lion, Foudre, Soleil, Grand Astre, » Jupiter d'Homère, etc. »

« Dans ses actions, dit-il, il entre du surnaturel et du divin... »

« L'Académie ne doit plus avoir pour ses exercices d'autre objet que le récit de ses actions miraculeuses. »

« Il l'a vu lancer ses foudres dans la saison même où le Jupiter de l'Olympe et du Capitole était contraint de laisser reposer les siens. »

Est-ce assez ? Pour ceux qui nous en demanderaient davantage, nous pourrions encore, en relisant les discours de Charpentier, remplir plusieurs pages de pareilles platitudes hyperboliques.

« que le chancelier Séguier était un très grand homme ; que les rois Louis XIV et Louis XV étaient de très grands hommes aussi ; que M. l'archevêque de Sens, — Languet de Gergy, son prédécesseur, — était aussi un grand homme, et qu'enfin tous les quarante étaient de grands hommes... »

Il félicitait encore le récipiendaire d'avoir dédaigné « les éloges fades et pesants qui font ordinairement le sujet de ces sortes de discours. »

Charpentier ne se contentait pas des occasions qui s'offraient naturellement de se produire et de haranguer ; il les recherchait avec avidité ; au besoin il les eût fait naître, et cela du premier au dernier jour de sa vie académique d'un demi-siècle.

C'est lui qui, à la mort de la Reine, porte au Roi, au Dauphin et à la Dauphine les compliments de condoléance de la Compagnie. Ainsi fait-il vis-à-vis du Maréchal duc de Richelieu, à la mort de la duchesse, sa femme.

Quand Louis XIV revient à Versailles, après la prise de Mons, c'est encore lui qui le complimente ; et lorsque la paix est signée en 1679, il se hâte de composer et de lire dans une séance de l'Académie le panégyrique du grand Roi.

Si ce prince, à la mort du Chancelier, se déclare le protecteur de l'Académie ; s'il lui accorde le Louvre pour ses séances ; s'il lui alloue des jetons de présence et des fonds pour ses frais d'entretien, cette triple faveur devient pour Charpentier matière à triple compliment.

Et ce n'est pas assez pour son humeur laudative d'un motif légitime d'éloge, il court après le prétexte.

Ainsi le Protecteur donne-t-il à son élection, comme à celle de tous les nouveaux académiciens, son agrément, vite il se hâte de lui adresser une longue et louangeuse épitre.

Le précepteur du roi, de Péréfixe, est-il élevé au siège de Rhodez, puis à celui de Paris ? Double compliment.

L'archevêque de Rouen, de Harlay, est-il appelé à succéder à Hardoin de Péréfixe; perd-il un frère ou une sœur, abbesse de Port-Royal? Triple compliment.

Monseigneur d'Estrées revient-il de Rome avec le chapeau de cardinal? Encore et toujours un compliment.....

Il est aux aguets de tout événement à congratulation, et sa perspicacité n'en laisse échapper aucun.

A un homme si prodigue d'éloges, comment ses confrères auraient-ils pu les marchander?

Monseigneur de Senlis, Chamillart, son successeur, ne lui consacra que quelques phrases, mais héritier du fauteuil et des habitudes de Charpentier, il s'agenouilla comme lui devant le grand roi.

L'abbé Galloys, directeur, qui recevait le nouvel élu, paya pour deux au défunt sa dette d'éloges.

Il lui donna du *célèbre,* assura que « ses ouvrages étaient *admirables;* qu'il avait *un génie universel;* qu'il était judicieux critique, savant philosophe, excellent grammairien, bon poète et parfait orateur. »

O Boileau! que devais-tu penser de la vérité des diccours académiques, si par hasard tu avais fait le voyage d'Auteuil pour assister à la réception, et que sont devenues, après moins de deux siècles, toutes ces belles qualités si vantées par M. l'abbé Galloys?

H. Moulin

Ancien magistrat.

NOTES

SUR LES

BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE.

Ces notes succinctes sont comme le programme d'un Manuel qui donnerait aux bibliophiles des indications détaillées sur les richesses enfouies dans nos bibliothèques départementales. Ce serait, pour les manuscrits et les livres précieux que renferment ces dépôts, le pendant de l'excellent ouvrage de feu Clément de Ris, sur les Musées de province. Mais un tel travail ne peut être fait qu'avec la collaboration des bibliothécaires et des amateurs. Nous espérons que la publication de ces notes nous vaudra, de leur part, des communications qui pourraient faire la matière d'un livre intitulé : *Guide du touriste bibliophile dans les bibliothèques de province.*

TOURS.

Bibliothèque de plus de 40,000 volumes ; nombreux ouvrages de théologie. Plusieurs manuscrits justement célèbres, notamment l'Evangéliaire écrit en lettres onciales d'or sur vélin, provenant de la cathédrale (Saint-Gatien), sur lequel les Rois de France prêtaient serment comme « abbés et premiers chanoines de Saint-Martin. » On a cru longtemps que cet Evangéliaire avait été écrit par S. Hilaire de Poitiers, qui vivait au IVe siècle ; mais Mabillon a prouvé qu'il ne remontait pas au delà du VIIIe. La bibliothèque de Saint-Gatien, où se trouvait cet Evangéliaire ainsi que d'autres manuscrits précieux, occupait tout un côté du cloître. « Elle était remplie de manuscrits enchaînés sur des pupitres (La Martinière) ». Il faut voir aussi à la biblio-

thèque de Tours les fameux livres d'Heures de Charles V et d'Anne de Bretagne, dont les miniatures ont été gravées ; un Pentateuque du VIII[e] ou IX[e] siècle ; un Tite-Live du XV[e] avec miniatures, etc. (V. *Histoire de Tours,* de M. le D[r] Giraudot, 2 vol., 1874. Les lecteurs du *Bulletin* n'ont sans doute pas oublié l'intéressante polémique de notre regretté collaborateur et ami, Baudrier, avec cet écrivain, au sujet des origines de l'imprimerie à Tours).

BORDEAUX.

La bibliothèque de cette ville, l'une des plus importantes de France, fut fondée par J.-J. Bel, conseiller au Parlement de Bordeaux, et membre de l'Académie de cette ville, mort en 1738. Il légua son hôtel et sa bibliothèque aux académiciens ses confrères, à condition qu'elle serait publique. Depuis, elle s'est accrue des libéralités de plusieurs amateurs (Cardoz, Barbot, Beaujon, etc.); des bibliothèques des couvents supprimés, et d'ouvrages de prix donnés par *les gouvernements*. Elle comprend aujourd'hui plus de 250 manuscrits et de 150,000 volumes, dont le catalogue, en 5 vol. in-8, est loin d'être complet. Le diamant de cette collection est l'exemplaire du *Montaigne* de 1588, avec notes et corrections autographes de l'auteur. Ce précieux volume avait été donné par la veuve de Montaigne aux Feuillants de Bordeaux. Les annotations ont été reproduites en partie dans l'édition de M[lle] de Gournay (1595), et dans celle de Naigeon en 1802.

A l'époque où l'existence de cet exemplaire fut signalée par Bernadau (1789), il était encore dans sa reliure primitive en basane. Depuis, il a été recouvert en maroquin par un relieur vandale, qui a rogné impitoyablement une grande partie des notes. On trouvera des détails sur ce volume dans les publications du D[r] Payen.

Cette bibliothèque possède un assez grand nombre d'incunables, de livres rares et de manuscrits précieux.

ANGERS.

Comme la plupart des bibliothèques départementales, celle-là fut composée à l'origine, en grande partie, de livres provenant des monastères de la province, transférés à l'évêché, et dont beaucoup se perdirent en route. Elle est maintenant installée, ainsi que les Musées (de peinture et de sculpture, d'histoire naturelle, d'antiquités, collection David d'Angers), dans le Logis Barrault, curieux hôtel du commencement de la Renaissance. Elle comprend aujourd'hui plus de 40,000 volumes. On y remarque le manuscrit autographe d'une partie de *Paul et Virginie;* celui des premières *Méditations* de Lamartine ; celui, moins précieux, des *Fables* de Viennet ; de nombreuses minutes de pièces de théâtre avec notes et corrections des auteurs, provenant du cabinet d'un curieux dont le nom figure à plus d'une page de la collection du *Bulletin,* F. Grille. La bibliothèque d'Angers s'est aussi enrichie, dans ces dernières années, des libéralités de deux Angevins, le savant historien et botaniste Guépin, qui lui a légué tous ses livres et portefeuilles ; et M. Th. Pavie, le savant et laborieux orientaliste, qui a donné à sa ville natale une belle et rare collection d'ouvrages sur les langues asiatiques.

POITIERS.

Installée maintenant dans le nouvel Hôtel-de-Ville, cette bibliothèque se compose de plus de 30,000 volumes imprimés, dont 214 incunables, et de 300 manuscrits, non compris ceux de dom Fonteneau, qui forment à eux seuls 89 volumes in-folio. Parmi ces manuscrits, on cite un *Evangéliaire* in-fol. du huitième siècle sur vélin ; plusieurs livres d'Heures et Psautiers avec miniatures ; notamment un Psautier de la fin du xve, dont les peintures sont attribuées au roi René (?). Parmi les incunables, le premier ouvrage

imprimé à Poitiers : *Breviarium historiale ex Landulpho de Columna excerptum* (1479); et un exemplaire du *Sophologium* (1475, in-fol.) du moine Augustin Jacques Legrand (*Jacobus magnus*); celui qui, prêchant à la cour de Charles VI, osa reprocher publiquement à la reine Isabeau sa liaison scandaleuse avec son beau-frère d'Orléans. Le *Sophologium* est, comme on sait, un recueil de sentences d'anciens auteurs, dont il existe une traduction française par Legrand lui-même, non encore imprimée, sous le nom d'*Archiloge-Sophie*. La bibliothèque du grand séminaire (12,000 vol.) mérite aussi une visite, ainsi que les archives municipales, où l'on conserve une charte d'Eléonore de Guyenne (1199), une autre de Philippe-Auguste, les lettres de fondation de l'Université de Poitiers (1431), etc.

LYON.

La bibliothèque de la Ville est, comme on sait, l'ancienne bibliothèque du Collège, dont le premier noyau fut formé par le legs de la « belle librairie » d'André Gérard, grand prévôt de l'église de Bourg (1557). Elle s'augmenta graduellement des libéralités royales, des dons et legs de divers particuliers, notamment des livres de l'archevêque Neuville Villeroy, de Brossette, l'ami et l'éditeur de Boileau, du savant jurisconsulte lyonnais Pierre Aubert; de la bibliothèque considérable d'un autre Lyonnais, Adamaly, etc. Enfin, elle s'enrichit, comme toutes les autres, de celles des couvents supprimés. A elle seule, la bibliothèque du collège des Jésuites possédait déjà plus de 40,000 volumes, plusieurs années avant la suppression de l'Ordre.

On voit par la description de Girault Saint-Fargeau, qui remonte à 1840, que la bibliothèque de Lyon était déjà alors l'une des plus importantes de France, et des mieux installées. Mais, à cette époque, elle possédait à peine 100,000 volumes. Aujourd'hui, grâce à de nouveaux dons, et aux acquisitions provenant des fonds alloués par la Ville, elle marche allègrement vers 200,000.

Les manuscrits et les livres du xve siècle sont réunis dans une salle spéciale. Cette bibliothèque est une des plus riches en manuscrits orientaux, dont quelques-uns sont sur vélin, et deux sur des feuilles de palmier. Plusieurs sont remarquables par la beauté de l'exécution et des peintures. On cite, parmi les imprimés, un exemplaire de la première édition des œuvres complètes de Cicéron (*Milan*, 1499, 4 vol. in-fol.); des éditions du xvie siècle sur *vélin* de Tite-Live, de Pline l'ancien ; l'édition d'Iéna des œuvres de Luther (1555-58, 8 vol. in-fol.) ; un exemplaire de l'histoire générale de la Chine imprimée à Péking en caractères chinois, etc.

La bibliothèque du Palais des Arts mérite également d'être citée. Elle contient aujourd'hui plus de 70,000 volumes et de 20,000 estampes et dessins.

BESANÇON.

Ainsi que nous l'avons rappelé dernièrement à propos de l'article consacré à l'abbé Boisot dans le *Dictionnaire des amateurs du* xviie *siècle,* la bibliothèque de Besançon doit sa fondation à ce savant et vaillant collectionneur, qui légua sa bibliothèque et son cabinet de curiosités à sa ville natale, sous la condition que l'accès en serait permis au public. C'est l'un des premiers exemples, sinon le premier, d'une disposition de ce genre.

Cette bibliothèque contenait déjà, il y a une vingtaine d'années, plus de 100,000 volumes imprimés et 15 à 1,800 manuscrits, et s'enrichissait encore tous les ans de plusieurs centaines de volumes, grâce aux soins de son vénérable conservateur Ch. Weiss, l'ami et le correspondant assidu de son illustre compatriote Ch. Nodier. Weiss, dont le nom se retrouve plus d'une fois avec de justes éloges dans les pages du *Bulletin,* a été, comme on sait, l'un des principaux collaborateurs de la Biographie Michaud, et les nombreux articles qu'il y a publiés mérite-

raient d'être réunis et publiés à part. Weiss, mort en 1866, a été dignement remplacé par M. Caston, le savant auteur des *Origines de la commune de Besançon*, qui le secondait déjà avec autant de zèle que d'intelligence comme bibliothécaire adjoint.

Dans cette bibliothèque, qui mérite non pas une, mais plusieurs visites, on remarque de précieux manuscrits d'auteurs classiques, provenant de la célèbre collection de Mathias Corvin; des livres d'Heures de premier ordre, notamment celui de l'archevêque de Narbonne, l'un des chefs-d'œuvre de Jarry, la collection des papiers d'Etat de Granvelle, recueillie par l'abbé Boisot, et publiée par Weiss, etc. Parmi les imprimés, l'un des plus riches dépôts d'incunables que l'on connaisse, et une superbe collection d'éditions aldines, provenant aussi du cardinal de Granvelle. Les différentes salles de la bibliothèque sont ornées des statues et bustes des notabilités de la Franche-Comté: Cuvier, Jouffroy, *Nodier*, Droz, V. Hugo, etc.

ROUEN.

La Bibliothèque publique, installée au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville, fut inaugurée en 1809. Elle se composait alors des livres provenant du Parlement, de l'Echevinage, de l'Académie, de maisons religieuses de la ville et du département, et d'un grand nombre de bibliothèques particulières confisquées. Suivant l'un des anciens bibliothécaires, Th. Licquet, digne de toute confiance, « la réunion de tous les livres destinés à composer la collection formait, à l'origine (1794), un total d'au moins 250,000 volumes! dont les neuf dixièmes ont été ou vendus, ou rendus » (ou volés, ce que ne dit pas Licquet, et cette catégorie, là comme ailleurs, ne fut pas la moins nombreuse). Suivant Dibdin, 10,000 de ces volumes auraient été brûlés publiquement pendant la Terreur; mais cette assertion a été formellement démentie par son traducteur, Licquet,

déjà nommé. Toujours est-il que, d'après celui-ci, la bibliothèque de Rouen ne possédait, de son temps, que 28,000 volumes et 1,200 manuscrits. Mais, depuis cette époque, elle s'est augmentée de plus du quadruple, par l'adjonction des collections Leber, de Montbret (60,000 vol.), Dubois, Froudière, de Martainville (400 manuscrits), etc. Elle compte aujourd'hui environ 120,000 volumes et environ 2,500 manuscrits, dont « plusieurs fort curieux, soit par leur ancienneté, soit par les miniatures dont ils sont ornés, soit par les renseignements qu'on y trouve. L'un des plus connus est le *Graduel de Daniel d'Eaubonne,* colossal in-folio qui a « deux pieds sept pouces de hauteur, un pied dix pouces de largeur et pèse soixante-treize livres. Il est garni de lames de cuivre; les armes de l'abbaye de Saint-Ouen, également en cuivre, se voient sur les deux côtés de la reliure. Il contient environ 200 miniatures de toute grandeur et un nombre infini de lettres d'or. » L'auteur y a, dit-on, travaillé pendant 30 ans.

Parmi les imprimés on cite : *Le Coutumier de Normandie* (1483), *les Croniques de Normandie;* Rouen, G. Le Talleur, 1487 (le même ouvrage dont un prototype manuscrit, avec des variantes curieuses et de superbes miniatures, vient d'être acheté 988 £ par le *British Museum*); puis encore un *Coutumier de Bretagne* de 1484, le fameux *Missel* rouennais de 1499, sur vélin, à 2 colonnes, en caractères gothiques, etc., etc. Le nombre des incunables, qui n'était que de 328 en 1827, dépasse aujourd'hui 1,500.

Le bibliothécaire actuel, depuis 1879, est M. E. Noël, écrivain rouennais, connu par ses Etudes sur Rabelais, Molière, Voltaire, Béranger, Michelet, dont il fut le disciple et l'admirateur enthousiaste, et par bien d'autres écrits, notamment les spirituels *Mémoires d'un imbécille.*

Il faut encore signaler à Rouen le musée départemental d'antiquités, l'un des plus riches de France; le musée municipal de céramique, qui contient la précieuse collection

de faïences d'André Pottier, dont il a reproduit les pièces principales dans son *Histoire de la faïence de Rouen;* le muséum d'histoire naturelle, créé par le savant naturaliste rouennais Pouchet.

Et, en fait de collections particulières, le musée Dutuit, qui fera commettre de gros péchés d'envie aux bibliophiles, aux amateurs de tableaux et d'eaux-fortes, admis à le visiter!

La bibliothèque de Dieppe contient plus de 8,000 volumes. Elle est composée principalement d'œuvres classiques, de voyages maritimes, d'ouvrages d'hydrographie. On y trouve aussi quelques anciennes chroniques manuscrites (?).

Dans celle du Havre (30,000 volumes environ), les ouvrages théologiques sont en majorité! Il faut y voir plusieurs manuscrits, provenant des abbayes de Saint-Wandrille (Fontenelle) et de Fécamp, surtout le *majus Chronicon Fontanellæ,* l'un des manuscrits les plus importants de la Normandie. Outre deux grandes figures d'évêques, peintes magistralement, cette chronique, tenue au courant depuis l'origine par les plus habiles écrivains du monastère, a le mérite d'offrir de beaux spécimens de calligraphie des différentes époques, du VIIIe siècle au XVIe.

L'histoire de la fameuse abbaye de Fécamp a été écrite par Leroux de Lincy (1839) et par L. Fallue (1841). Bien que déjà bien déchue de son ancienne splendeur, elle jouissait encore d'un revenu de 160,000 livres lors de sa suppression (1791). La bibliothèque se composait alors de 6,655 volumes et 89 manuscrits. On en retrouve des débris à Rouen, au Havre, un peu partout, sauf à Fécamp même. Cette ville possède néanmoins aujourd'hui une bibliothèque de formation toute récente, d'environ 10,000 volumes, confortablement installée dans une vaste salle de l'Hôtel-de-Ville. Elle contient de bons ouvrages anciens et une collection intéressante de journaux et de pamphlets publiés pendant la période révolutionnaire. On a prétendu

que les habitants n'usaient de leur bibliothèque qu'avec une extrême discrétion ; nous donnons ce méchant propos pour ce qu'il vaut.

La petite bibliothèque de Neufchâtel-en-Bray paraît avoir été d'usage public l'une des premières. Son origine, qui remonte à 1637, est due à un abbé Bridoux, modeste vicaire d'une paroisse aujourd'hui supprimée. Elle se compose aujourd'hui d'un peu plus de 8,000 volumes. On y remarque une belle Bible manuscrite du XIIIe siècle ; une *Bible polyglotte,* provenant de l'abbaye supprimée de Foucarmont ; une collection d'assignats depuis leur création, etc. Cette bibliothèque a eu pour conservateur pendant 40 ans M. Mathon, homme aussi savant que modeste et désintéressé, qui y a joint un musée d'antiquités, mieux organisé, et par conséquent plus curieux et plus instructif que des amas d'objets non classés ni catalogués, comme on en trouve dans certaines villes plus importantes.

Disons enfin que les archives de la Seine-Inférieure sont présentement confiées à un savant distingué, M. Robillard de Beaurepaire. Il travaille à la rédaction de ces archives, dont il a déjà fait paraître un premier volume, et en a tiré des documents d'une sérieuse importance, comme les *Cahiers des états de Normandie sous Louis XIII et Louis XIV.*

CAEN.

La bibliothèque de cette ville possède actuellement 90,000 volumes et 588 manuscrits, qui ont été décrits dans le catalogue spécial publié par M. G. Lavalley, bibliothécaire adjoint. On y compte 72 incunables, dont le plus ancien est l'ouvrage de Léonard d'Arezzo ou Arétin, *De Bello adversus Gothos* (1470). Tous les bibliophiles connaissent, au moins de réputation, les trois volumes provenant de Diane de Poitiers, admirables de reliure et de conservation, qui font le plus bel ornement de cette bi-

bliothèque. On y voit aussi un grand nombre d'ouvrages avec des annotations autographes de Samuel Bochard, une importante collection d'autographes, etc. La bibliothèque du docteur Reyer, léguée en 1868 par sa fille à la ville de Caen, forme à elle seule environ 20,000 volumes. On montre encore à Caen les maisons de plusieurs savants illustres nés dans cette ville; Malherbe, Huet, Bochard, Segrais, et dans celle de Bochard son cabinet de travail.

La bibliothèque de Bayeux, qui possède 25,000 volumes, mériterait une visite, rien que pour la tapisserie de la reine Mathilde. Celle de Cherbourg se compose de 14,000 volumes, et possède un certain nombre de manuscrits inédits sur lesquels nous voudrions avoir quelques détails.

A Coutances, environ 8,000 volumes, plusieurs incunables, un exemplaire de la Bible polyglotte de Ximenès, des manuscrits des XIIIe, XIVe et XVe siècles, etc. A Saint-Lô, environ 9,000 volumes et quelques manuscrits. A Vire, près de 23.000 volumes, ce qui est très beau pour une ville de 6 à 7,000 âmes.

ÉVREUX.

La bibliothèque publique a été formée en partie de celle des couvents de la ville et des environs, supprimés en 1790, en conformité du décret de la Constituante et non de la *Convention*, comme il est dit, par une distraction un peu forte, dans le *Dictionnaire de l'Eure*. On voit, par l'inventaire de celui des Frères Prêcheurs (Jacobins), fondé par saint Louis, qu'à l'époque de la suppression ces religieux étaient au nombre de *cinq*. Leur bibliothèque était composée de 1,200 volumes. Ils possédaient aussi une relique authentique et bien précieuse qui a disparu ; le cilice de leur saint fondateur, renfermé par malheur dans une châsse d'argent !

La bibliothèque d'Evreux compte aujourd'hui environ 18,000 volumes et 150 manuscrits, parmi lesquels on cite

le *Missel* de Raoul du Fou, qui fut évêque de cette ville, de 1480 à 1511, et un très ancien *Evangéliaire,* avec une curieuse reliure de style byzantin, ornée de figures de cuivre, sur lequel les évêques, abbés, abbesses et dignitaires de la cathédrale prêtaient serment avant leur installation. Aux archives départementales, plusieurs manuscrits intéressants, notamment les cartulaires du chapitre d'Evreux, de l'abbaye de Saint-Taurin, et celui de l'abbaye de Préaux, détruite et rétablie par les Normands.

La bibliothèque de Bernay (4,500 volumes) possède un assez grand nombre d'ouvrages précieux provenant de l'ancienne abbaye. Dans les environs de cette ville, deux bibliothèques particulières méritent d'être mentionnées ; celles des châteaux de Menneval et de Broglie. Cette dernière, plus considérable qu'aucune des bibliothèques publiques du département (plus de 20,000 volumes), est remarquable aussi par l'élégance de son installation. Elle est décorée de portraits des illustres ancêtres de cette famille où l'illustration est héréditaire, notamment de celui de Madame de Staël, peint par Gérard. On y voit un *Horace* ayant appartenu à Racine, avec sa signature, le *Tacite* de Mirabeau, un grand nombre d'ouvrages ayant appartenu à Madame de Staël, un volumineux *Recueil* manuscrit de chansons du XVIIe et du XVIIIe siècle, signalé par Guizot dans ses Lettres récemment publiées, etc.

ALENÇON.

Environ 15,000 volumes, 178 manuscrits. Plusieurs beaux livres d'église avec miniatures provenant de Soligni-la-Trappe, ainsi qu'un *Traité de la Trinité,* manuscrit autographe de Rancé et une *Rhétorique* en latin, de la main de Bourdaloue. Le *contenant* n'est pas moins remarquable que le *contenu.* Ces livres sont installés dans vingt-six magnifiques armoires de chêne sculpté, provenant de la fameuse abbaye du Val-Dieu, détruite pendant la Révolu-

tion. C'est aussi dans cette salle que se trouvent les bas-reliefs en bois des *quatre Evangélistes* attribués tantôt à Jean Cousin, tantôt à Germain Pilon, et qui ont été gravés dans le *Magasin pittoresque* et d'autres ouvrages illustrés. Nous croyons que ces figures, d'un grand caractère, mais un peu lourdes, n'appartiennent à aucun sculpteur de la Renaissance, mais à quelque artiste du commencement du XVIIe siècle. Le futur traducteur d'Orderic Vital, Louis du Bois, qui avait des connaissances bibliographiques assez étendues et fort rares à cette époque, et qui venait de classer les livres destinés à former la bibliothèque de Lisieux (voyez ci-dessous), fut chargé, en 1796, du même travail à Alençon. C'est à lui qu'est due l'installation des livres dans les belles armoires du Val-Dieu, que les moines, dit M. Travers, avaient fait sculpter à grands frais avec le plus beau bois de chêne qu'on avait pu trouver en France (1).

Parmi les bibliothèques publiques normandes, nous ne voyons plus guère à citer que celle de Lisieux (12,000 volumes). Louis du Bois avait pris aussi une part considérable à son organisation. Il était un des cinq commissaires chargés d'opérer le recensement des livres enlevés des couvents et des châteaux du district, pour en former la bibliothèque du chef-lieu, et consacra plus de deux ans à ce travail. Il y avait à l'évêché de cette ville, avant la Révolution, une bibliothèque des plus remarquables, composée d'ouvrages classiques et théologiques, la plupart en grand papier, avec d'excellentes reliures en maroquin ou en veau fauve. Un certain nombre de ces livres, acquis pendant la

(1) Biographie de Louis du Bois, par M. Travers, bibliothécaire de Caen. Vers la même époque, Louis du Bois sauva, à Laigle, de précieux parchemins venus de Saint-Evroult, notamment un manuscrit peut-être autographe d'Orderic Vital, contenant des parties inédites. A Seez, il acheta d'autres manuscrits venus de la Trappe, dont il a écrit une histoire d'ailleurs fort médiocre. Son principal mérite est d'avoir « conservé une foule d'ouvrages, imprimés ou manuscrits, qu'il trouva presque pour rien chez les libraires des villes de l'Orne, de l'Eure et du Calvados ». (*Id.*)

Révolution, sont arrivés par succession dans une bibliothèque de notre connaissance. Parmi les livres de cette provenance, figuraient un bel *Horace* de Sanadon (8 vol., mar. r.), un *Virgile* de Desfontaines, édition de Quillau, grand papier, veau fauve; des traductions de *Saint Augustin,* aussi en grand papier, et, faut-il le dire? un bel exemplaire, relié en maroquin vert, des *Contes de Lafontaine* (édition des Fermiers-Généraux), un peu dépaysé en si édifiante compagnie.

L. T.

A PROPOS

DU MONUMENT D'EUGÈNE DELACROIX

A force d'ériger des monuments, on a fini par se rappeler que celui-là restait à faire; ce n'était pas trop tôt! Cet artiste si longtemps, si âprement contesté, fut et demeurera grand parmi les plus grands. Pour en trouver de comparables, il faut évoquer : parmi les maîtres italiens, Giotto, Masaccio, Pérugin, Léonard, Michel-Ange, Titien, Giorgione, Véronèse, Raphaël, Corrège, Tintoret, Ann. Carrache; — parmi les Hollandais, Rembrandt; parmi les Flamands, Rubens; parmi les Espagnols, Velasquez, Murillo, Ribera; parmi les Français, Jean Cousin, Poussin, Lesueur; et, de nos jours, Géricault et *Ingres,* son plus grand, mais son plus digne ennemi. Pour la composition, Delacroix est des premiers parmi ces premiers; pour le coloris, quatre ou cinq, tout au plus, peuvent lui disputer

la palme. Mais il est un point par lequel il l'emporte sur tous, sauf peut-être sur le seul Rubens, — la puissance et l'universalité de la conception. Comme l'a bien démontré M. E. Chesneau dans sa belle Etude sur Delacroix (1), son œuvre comprend des sujets empruntés au monde antique, au moyen âge, à l'ère moderne, au monde des vérités et des fictions religieuses; — ajoutons-y de nombreuses études d'animaux, de fleurs; des portraits, notamment celui de son frère et le sien; — et dans tous ces genres si divers, il a produit des chefs-d'œuvre.

La décoration des bibliothèques du Luxembourg et du Palais-Bourbon représente, dans son plus grand éclat, l'antiquité interprétée par Delacroix. Au Luxembourg, ce sont les deux groupes d'Homère et d'Orphée, d'une sérénité et d'un calme inusités dans l'œuvre du maître. Au Palais-Bourbon, deux compositions capitales, d'un contraste saisissant, joignent au mérite de l'effet pittoresque celui de la conception; d'une part, Orphée venant policer les Grecs; de l'autre, Attila et ses hordes foulant aux pieds l'Italie et les arts; — le berceau et le tombeau de la civilisation!

Parmi les scènes historiques proprement dites, il faut citer en première ligne l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, composition où l'on retrouve toute la puissance du génie pathétique du maître et tout son talent de coloriste; les *Batailles* de Taillebourg et de Nancy; le *Meurtre de l'archevêque de Liège;* le *Massacre de Scio*, l'une des œuvres les plus magistrales de ce siècle; — et de tous les siècles! — Delacroix ne connaissait pas la Grèce quand il a peint ce tableau; « cela ne l'a pas empêché de tirer de son sujet un effet de vraisemblance poétique qui va jusqu'à la terreur ». C'est ainsi que personne n'a mieux décrit les enchantements du golfe de Naples et du Lac-Majeur que

(1) Réimprimée récemment dans ses Etudes sur la peinture française au XIX[e] siècle (3[e] édition, Librairie Académique).

Jean-Paul Richter, qui ne connaissait ni l'un ni l'autre. Le fameux torse de la femme attachée à la queue du cheval, dans le massacre, montre assez que Delacroix était aussi grand dessinateur que coloriste, quand il voulait s'en donner la peine. Cette œuvre, devenue classique à son tour, nous montre l'Orient sous son aspect le plus tragique, le plus féroce. Non loin de là, il nous apparaît en plein accès de nonchalance dans *les Femmes d'Alger*. Ce sont là de ces effets de contraste qu'affectionnait Delacroix, comme M. Hugo.

Parmi les sujets romanesques et poétiques, il faut mettre en première ligne les transcriptions de Gœthe et de Shakespeare. Celle de *Faust* est, à coup sûr, celle où l'on retrouve le plus de l'esprit qui a inspiré cette œuvre étrange. Dans l'œuvre de Shakespeare, c'est *Hamlet* qui l'a le plus préoccupé. Il a choisi dans ce drame seize scènes différentes dont il a traité même plusieurs à diverses reprises, avec des variantes considérables, notamment celle du fossoyeur, la seule qui lui ait fourni un sujet de tableau. Parmi ces compositions relatives à *Hamlet*, la plus *shakespearienne* est celle qui le représente lançant à travers la tapisserie le coup furieux qu'il croit adresser à l'empoisonneur de son père.

Outre la décoration du Luxembourg, pour laquelle Delacroix s'était inspiré du quatrième chant de l'*Enfer*, il a emprunté au Dante deux sujets de tableaux, la *Barque* et l'*Ugolin*. *La Barque* obtint un succès presque unanime, que les détracteurs de Delacroix lui firent ensuite payer chèrement, en répétant que c'était son meilleur, *son seul* tableau. Par contre, ses partisans en voulaient à cette œuvre de trouver grâce devant les classiques, et pour cela même la proclamaient inférieure; tels sont les entraînements de la polémique! Si cette toile n'est pas la plus belle du maître, elle reste une des plus remarquables, des plus complètes. Tout y est fini, traité avec un soin égal; on n'y trouve pas de ces sacrifices systématiques des accessoires

à l'effet principal, si fréquents dans les œuvres ultérieures, et qui ont été le point de départ des caravanes malencontreuses de l'impressionnisme. Mais il y a cette différence capitale, que chez Delacroix, le dédain du fini n'était pas de l'impuissance.

Il s'est heureusement inspiré aussi de Walter Scott; de Byron, auquel il doit le *Naufrage de don Juan,* et cet original et superbe combat du pacha et du Giaour, où les chevaux prennent fait et cause pour leurs maîtres. Parmi les sujets mythologiques, M. Chesneau a omis, nous ne savons pourquoi, la *Médée furieuse* du Musée de Lille, un chef-d'œuvre du genre terrible. Indépendamment de la couleur, qui est au-dessus de tout éloge, la physionomie complexe de Médée exprime admirablement le débat suprême, et dont l'issue n'est déjà plus douteuse, entre le sentiment maternel et la haine conjugale. Ce tableau nous paraît bien supérieur, sous tous les rapports, à la fameuse *Liberté* sur les barricades de 1830, composition dans laquelle la réalité coudoie par trop brutalement l'allégorie.

Les sujets religieux sont le plus beau fleuron de la couronne artistique du maître. Parmi ses chefs-d'œuvre dans ce genre, M. Chesneau met avec raison au premier rang les deux grands sujets bibliques de la chapelle des Saints-Anges, à Saint-Sulpice (la *Lutte de Jacob* et l'*Héliodore*), et la *Pietà* de l'église du Saint-Sacrement. « L'*Héliodore* demeure une grande œuvre, même à côté de celui de Raphaël ». Outre les mérites de la composition et de la couleur, la *Lutte de Jacob avec l'Ange* offre au plus haut degré celui d'une parfaite harmonie entre cette scène et le paysage qui l'encadre, farouche et grandiose entassement de rochers. Aucune composition de Delacroix ne justifie mieux cet éloge d'un de ses plus fervents admirateurs : « Le paysage est dans ses tableaux le lien nécessaire de l'action, et par une constante volonté de l'artiste, il la complète et il l'explique ».

Quant à la *Pietà,* c'est, comme le dit M. Chesneau, « le

plus magnifique morceau de peinture religieuse qui ait été exécuté dans ce siècle. Le geste de la mère qui se renverse en étendant les bras en croix est une idée de génie. Les affres de la Passion tout entière sont contenues dans ce mouvement d'une énergie et d'une grandeur terrifiantes ». On peut remarquer, à ce sujet, que les chefs-d'œuvre de bon nombre des plus grands maîtres (Cimabué, Van Eyck, Giotto, Luini, Sodoma, Raphaël, Rubens, Ribera, etc.). sont des Madones; douloureuses où glorieuses.

Parmi les œuvres qui justifiaient depuis longtemps l'érection d'un monument à Delacroix, nous en passons et des meilleures : dans le genre historique, le *Sardanapale,* l'*Ovide chez les Scythes*; parmi les sujets religieux, le *Jésus endormi dans la tempête,* le *Bon Samaritain,* le *Saint Sébastien,* tableau dans lequel, par un tour de force à rebours de ses tendances ordinaires, il a traité avec une grâce exquise un sujet des plus lugubres. Nous n'avons rien dit de cette meute formidable de lions et de tigres plus féroces que nature; de ces nombreux dessins, esquisses, croquis à la plume, dont plusieurs ne sont pas moins dignes d'attention que ses meilleurs tableaux, et ne produisent pas une impression moins vive. De ce nombre est un croquis magistral, qui faisait partie de la collection de la famille P., et n'a jamais été, que nous sachions, ni reproduit ni même exposé. C'est une réminiscence de la dernière scène de *Jane Shore,* une tragédie anglaise assez médiocre, mais dans laquelle la célèbre Smithson (depuis femme de Berlioz, un Delacroix musical!) était sublime. De souvenir, Delacroix avait ressaisi, — en renforçant plutôt encore l'impression pathétique, — la pose de la grande artiste, au moment où, repentante et agonisante, l'ancienne maîtresse d'Edouard IV venait s'abattre sur le seuil de l'époux naguère outragé.

M. Arthur Stevens, l'auteur de l'émouvant article nécrologique qu'on va lire, fait partie, ainsi que M. Ernest

Chesneau, du comité *Eugène Delacroix*. Tous deux avaient lutté pour lui dans les moments les plus difficiles, alors qu'on lui contestait le génie et jusqu'au talent. Ayant été à la peine, il n'était que juste qu'ils fussent à l'honneur! Aujourd'hui la cause est entendue en dernier ressort; les ennemis qu'ils avaient combattus « dans les tonnerres » sont dispersés, évanouis. Le temps, qui fait justice des réputations usurpées, s'est fait le collaborateur de l'œuvre d'Eugène Delacroix, l'auxiliaire de sa mémoire. On a dit de Poussin mort, qu'il vivait et parlait encore dans ses tableaux! Delacroix fait plus que de revivre, plus que de parler dans les siens; il s'y venge : *Vivit et ulciscitur!*

L'article suivant, que l'éditeur du *Bulletin* a eu l'excellente idée de réimprimer à propos du monument projeté d'Eugène Delacroix, est extrait d'un petit volume aujourd'hui fort rare, publié l'année de sa mort : *Le Salon de* 1863, *suivi d'une Étude sur E. Delacroix,* etc. (par M. A. Stevens). *Paris,* 1866, in-12 de 286 p.

Baron ERNOUF.

EUGÈNE DELACROIX

Le jeudi 13 août 1863, Eugène Delacroix est mort à Paris.

Il était membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, membre du conseil municipal de Paris.

Mieux que cela, il était Delacroix.

Cette mort inattendue a frappé de stupeur ceux qui admiraient l'une des plus grandes figures de notre temps et ceux qui ont conservé le culte des grands hommes.

Ne semble-t-il pas qu'il y ait des hommes immortels, que leurs contemporains s'accoutument à l'idée de voir vivre toujours, et à la disparition desquels personne ne songe un instant?

Eugène Delacroix était né à Charenton, le 26 avril 1799. Victime d'une affection de poitrine dont il souffrait depuis longtemps, on peut dire que, s'il n'a pas succombé plus tôt au mal dont il était atteint, c'est qu'il ne l'a pas voulu, et l'on croirait qu'il avait arrêté lui-même la date de sa mort.

Delacroix est mort jeune, car il n'a jamais voulu connaître la vieillesse, et, de son premier à son dernier tableau, on ne voit nulle trace de défaillance ou d'épuisement.

La mort de Delacroix a été austère comme sa vie. Sa maladie, son agonie, son dernier soupir ont été entourés de silence et de gravité. C'est la fin d'un homme de l'antiquité.

Samedi soir, j'eus une étrange illusion.

Je m'imaginais que tout un peuple avait illuminé ses temples, ses palais, ses habitations, en signe de deuil, afin de montrer lumineux, à l'âme de l'artiste qui venait de quitter la terre, le petit coin de ce monde qu'il avait rempli de sa gloire. Je prenais les bruits de la foule pour des lamentations. Hélas! je revins bien vite à la réalité : ce n'était que couples joyeux et animés, ignorants du génie et peut-être même du nom de ce grand peintre!

Le père de Delacroix fut député à la Convention nationale, ministre sous le Directoire, puis préfet de Marseille et de Bordeaux.

Toute la personne de l'artiste portait l'empreinte de l'éducation paternelle ; il avait l'aspect réfléchi d'un membre de la fameuse assemblée.

Grand, sec, nerveux, homme de race, Delacroix avait une physionomie étrange. Il ressemblait à sa peinture; on ne pouvait le comparer à personne. A première vue on reconnaissait en lui une individualité caractéristique.

Il avait la peau olivâtre, les cheveux noirs et abondants, les yeux petits, brillants et clignotants sous l'arcade sourcillière; le front large et proéminent; les narines ouvertes, aspirant toutes les passions; la bouche d'un dessin ferme, et la lèvre recouverte d'une petite moustache coupée en brosse et remontant vers les narines. La forme de sa figure était large et accentuée, et l'ensemble de la physionomie rempli de fierté et de volonté : rien de la beauté vulgaire; mais il possédait une beauté virile, fine, fatale plutôt

que robuste, avec une expression de souffrance et de mélancolie infinies.

On trouvait chez Delacroix cette suprême distinction que donnent une éducation attentive, l'intelligence et la fréquentation des célébrités diverses d'une époque; c'était la distinction de l'homme du monde jointe à celle de l'homme supérieur. Ame chaleureuse, Delacroix avait le geste vif et coloré. On voyait en lui une rudesse aimable, une grâce farouche, unies à une grandeur simple, à une bonté, je dirai même à une naïveté qui ne pouvait cependant dissimuler une excessive finesse et une pleine expérience de la vie. Par-dessus tout, c'était un esprit bienveillant et indulgent.

Dans un livre intitulé : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, l'auteur dit que « Delacroix n'était révolutionnaire que dans l'atelier et le pinceau à la main ». En effet, il n'a jamais compris la lutte autrement que le pinceau à la main. Bien différent des hommes du jour, Delacroix fut un lutteur infatigable, gagnant des victoires sérieuses par sa fécondité, et non des triomphes stériles à l'aide de discussions.

Après quarante ans de travaux glorieux, sans cesse discuté, combattu, nié même, Delacroix reste le plus grand nom de la peinture moderne.

Toute la personne de Delacroix respirait les souffrances d'un artiste qui a toujours lutté et qu'on a toujours assailli. Son éloquence affectait des formes douces et prudentes; il se plaçait en face de vous, vous fascinait d'un œil perçant, et, cependant, il avait l'air de vous faire dire ce qu'il disait lui-même. D'abord, il vous donnait raison, sauf à rétorquer ensuite votre argumentation si elle ne lui plaisait pas; alors, mais toutefois avec une timidité inquiète, il devenait insinuant, fin, spirituel, et, pour tout dire, persuasif.

C'est à sa tournure aristocratique que Delacroix dut d'être admis comme peintre dans le grand monde, à ses manière distinguées, à son esprit diplomatique, souple et subtil, bien plus qu'à ses œuvres mêmes. Ce monde l'a ainsi admiré sur sa mine. Les dames ne s'éprirent pas pour une autre cause de son talent. Delacroix avait le bon goût de les écouter gravement; il se mon-

trait sensible à leurs éloges, qui, n'étant point sentis, tombaient toujours à côté de la vérité. — Il acceptait sa position avec une résignation vraiment philosophique, qui n'était pas exempte d'une légère teinte d'ironie.

A l'heure même où j'écris ces lignes, les admirateurs de Delacroix sont peu nombreux ; et combien en est-il parmi eux qui le comprennent véritablement ?

Le génie de Delacroix ne se discute pas, ne se prouve pas, il se sent. C'est une mince affaire que de critiquer un homme de génie ; on mesure les œuvres au compas, et tout est dit ; mais pour faire dignement son éloge, il faut être digne de lui.

Chef de l'École romantique, de cette école qui déploya l'étendard de la révolte contre l'art classique, Delacroix fut principalement un génie flamboyant, un maître, mais de ces maîtres qui ne font point de disciples, puisqu'ils n'ont ni façon, ni système, ni recette, ni procédé.

La couleur de Delacroix est riche et terrible. Ses tons ont une harmonie singulière qui ne se définit pas. Il faut en être saisi pour l'aimer. Il a la grande allure, le talent homérique, héroïque ; l'originalité puissante et farouche ; le mouvement, la pantomime, le geste, l'activité, la lumière, la passion, l'émotion, l'audace, l'invention ; la mise en scène dramatique ; la puissance de l'imagination. Sa peinture est passionnément recueillie, vivante, étrange et fantasque. Elle donne le vertige. Tempérament fougueux, il peint avec la fougue de son tempérament. Il fait passer la nature au creuset de son génie et la jette au moule de sa personnalité.

Certaines œuvres de Delacroix ressemblent à des rêves ou bien encore à des apparitions surnaturelles. Chez ce peintre la puissance de l'expression est si forte qu'il vous transporte dans le monde des génies et des mystères. On dirait qu'il prend avec la main une vision toute vive de son cerveau, et qu'il la lance d'un seul coup sur la toile.

Talent shakespearien et byronien, il y a une grande analogie entre Delacroix, Victor Hugo et Frédérick Lemaître.

Delacroix est un peintre décoratif à la façon des Rubens et des Paul Véronèse, ses ancêtres. Il aura été le mathématicien de la couleur.

Delacroix avait rapporté de son voyage au Maroc les senteurs et les colorations de ce pays. Impossible d'admirer un de ses tableaux sans revoir les splendides colorations orientales et songer aux taches vigoureuses, vivaces et harmonieuses du cachemire de l'Inde. Coloriste oriental, il avait la science des tons qui se marient entre eux.

Les conceptions de Delacroix ont une telle grandeur que, bien que parfois retracées sur de petites toiles, la dimension du cadre disparaît toujours.

Le génie de Delacroix est-il sans défaut?... Non, certes. Avec ses qualités sublimes, que serait-il, le génie, sans les défauts qui y correspondent? Ces défauts ne sont-ils pas une partie vivante, intégrante, nécessaire du génie dont ils déterminent souvent même le côté grandiose?

« Je suis boiteux, disait-il lui-même en parlant de son talent; mais je veux qu'on dise : comme il boite bien! »

Byron aussi était un boiteux sublime!

Delacroix fut un travailleur robuste, une intelligence universelle. Grand peintre, littérateur de mérite, il avait la *griffe* de l'écrivain. Il a publié dans la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux-Mondes* différents articles, entre autres une *Vie de Poussin*, une *Étude sur Michel Ange*, des *Variations du Beau*, etc. En musique comme en sculpture, il se montrait critique passionné, ému, convaincu et savant. Il eût fait un homme d'État s'il eût embrassé la carrière diplomatique.

Doué d'une fécondité surprenante, Delacroix laisse une œuvre immense, outre quantité d'ébauches, des études innombrables et des portefeuilles remplis de dessins. Dans le moindre de ses croquis on reconnaît toujours le grand coloriste.

L'intérieur de Delacroix était simple et modeste. Des meubles du premier Empire, et des portraits de famille, par David, lui donnaient un aspect sévère. Les murailles de son immense atelier étaient recouvertes de copies d'après les maîtres, de copies de Géricault d'après Rubens, d'études, de toiles retournées, de porte-

feuilles remplis d'études : on peut juger par là quel était l'homme, le travailleur amant du silence, du recueillement et de la solitude. L'aspect de cet atelier si pittoresque ne manquait pas d'une certaine grandeur classique.

On sait que Delacroix fut, en même temps que Géricault, élève de Guérin. Il fit avec le premier le voyage d'Angleterre; il professait une admiration enthousiaste pour cet immortel maître de l'Ecole française.

C'est en 1822 que Delacroix débuta au Salon par le tableau de *Dante et Virgile*. Le drapeau de l'art indépendant était désormais déployé. Soutenue par une partie de la presse, grossie par l'adhésion de toutes les jeunes vocations impatientes de dévorer l'espace, la nouvelle Ecole de peinture, sous les ordres de Delacroix, prit rapidement son essor; il fut le chef de cette pléiade de 1830 qui a fourni les grandes illustrations françaises contemporaines.

Il serait inutile de dresser ici le catalogue des travaux et des œuvres de Delacroix. Pour ceux qui sont indifférents ou hostiles à la gloire de ce grand peintre, ce serait chose oiseuse; quant aux autres, peuvent-ils avoir oublié : Le *Plafond de la galerie d'Apollon*, l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, *Boissy d'Anglas*, le *Naufrage de Don Juan*, l'*Assassinat de l'Evêque de Liège*, les *Femmes d'Alger*, le *Prisonnier de Chillon*, *Hamlet*, le *Tasse*, la *Mort de Valentin*, le *Christ en croix*, les *Convulsionnaires de Tanger*, le *Giaour*, le *Démosthènes*, *Marguerite*, l'*Amende honorable*, la *Fantasia arabe*, les *Disciples d'Emmaüs*, *Jésus endormi pendant la tempête*, les *Fresques de Saint-Sulpice*, la *Chasse au lion*, et tant d'autres chefs-d'œuvre!

Delacroix a touché à tous les genres. Il a, en peintre viril, traduit tous les grands poètes, non qu'il ait interprété les sujets poétiques, mais il s'en est emparé pour devenir créateur à son tour.

Delacroix travaillait pour lui et pour quelques admirateurs. Jamais il n'a fait la moindre concession au public. Il demandait avec Chamfort : « Un public, de combien d'imbéciles cela se compose-t-il? » On comprend, qu'avec de pareilles idées, il ait laissé peu de fortune, l'art ayant été le but, la passion et la croyance de toute sa vie. Il désirait seulement une médiocre aisance pour vivre

libre, et fuyait les *grossièretés de la vie*, passez-moi cette expression.

Delacroix me disait un jour : « Rubens n'a pas peint le cheval d'après des études de vétérinaire; mais si Dieu ne l'avait pas créé, Rubens eût inventé le cheval monumental ».

« Que fait l'incorrection, disait-il encore, quand la physionomie est expressive » ?

« Il est des artistes, disait-il un autre jour, qui, pour peindre un homme se jetant par une fenêtre, s'amuseraient à raconter cette chute en exprimant les traits de sa figure et les plus petits détails de sa personne ».

Comme tout grand homme, il avait ses jours de doute. — « Voyez-vous, disait-il, Meissonier est le talent le plus complet de notre époque. Ses œuvres passeront certainement à la postérité ».

Il enleva à Meissonier les dessins faits sur nature de son célèbre tableau *la Barricade*. — Meissonier les lui avait, du reste, offerts un genou en terre.

C'est lors de l'exposition de 1855 qu'on put voir le génie de Delacroix sous son jour véritable; — il s'y couvrit de gloire.

En 1859, après la lecture d'un feuilleton de Dumas, dans l'*Indépendance Belge*, sur le Salon, Delacroix écrivit au célèbre romancier :

Ce 28 avril 1859.

Mon cher ami,

« Je n'ai eu connaissance qu'hier seulement de l'article que vous m'avez consacré en partie dans votre Salon de l'*Indépendance*.

La difficulté de se procurer le journal quand le jour où il a paru est passé, m'a privé pendant quelques jours du plaisir de le lire et de celui d'avoir à vous en remercier de tout cœur.

Vous vous souvenez, ami, d'un vieux camarade, vous le traitez déjà comme s'il se trouvait installé dans sa petite immortalité, ou plutôt c'est vous qui me la donnez par vos éloges, tous pleins de la chaleur que vous portez partout.

Vous vous plaignez avec raison de la tendance des arts. Nous visions en haut, autrefois; heureux qui pouvait y atteindre! je

crains que la taille des lutteurs d'aujourd'hui ne leur permette pas même d'en avoir la pensée. Leur petite vérité étroite n'est pas celle des maîtres. Ils la cherchent terre à terre avec un microscope. Adieu la grande brosse, adieu les grands effets des passions à la Scène! Aussi, pourquoi vous en allez-vous au Kamschatka? On me dit toutefois que vous en rapportez des trésors.

Je vous embrasse bien, cher ami, et vous remercie de nouveau.

« E. Delacroix ».

Si j'étais artiste, je méditerais cette lettre admirable et vraie.

Delacroix a vu venir la mort avec le calme d'un homme dont la vie a été bien remplie. Il demande, dans son testament, que son corps soit embaumé.

Après la mort, sa tête osseuse et bien charpentée était admirable. On eût dit celle de Géricault.

Ses dernières paroles furent pour recommander qu'on lui fermât les yeux aussitôt qu'il aurait cessé de vivre.

Quelle était la pensée de Delacroix en faisant cette recommandation? Songeait-il aux dernières paroles de Goethe, qui avait connu et apprécié son talent? Songeait-il, dis-je, aux derniers mots de ce grand philosophe : « *la nuit, la grande nuit?* » Voulait-il que, pour lui aussi, la nuit fût complète, et que ses yeux éteints ne pussent plus voir la clarté de ce monde où il avait lutté jusqu'au dernier battement du cœur?

P. S. Lundi 17 août, à midi, ont eu lieu les obsèques d'Eugène Delacroix, en l'église de Saint-Germain-des-Prés.

Une compagnie de la garde nationale avec tambours, sous le commandement d'un chef de bataillon, escortait le convoi.

Dès onze heures, les fervents admirateurs de Delacroix étaient réunis dans la maison mortuaire, place de Furstemberg, où une chapelle ardente avait été dressée sous la porte.

La messe a été dite par M. le curé de Saint-Germain-des-Prés. L'Église avait déployé toutes ses pompes, tout son luxe funèbre, pour cette triste cérémonie.

Immédiatement après la levée du corps, le cortège s'est mis en

marche pour le cimetière du Père-Lachaise, où les restes de l'illustre défunt ont été déposés dans un caveau de famille.

Les coins du poêle étaient tenus..... *mentalement*, par quatre membres de l'Institut qui suivaient, *en voiture*, le convoi.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe de Delacroix : l'un par M. Jouffroy, sculpteur, membre de l'Institut; l'autre par M. Paul Huet, peintre, vieil ami du défunt.

Pourquoi n'indique-t-on pas, d'une façon quelconque, aux passants, au peuple, que l'homme porté en terre n'est pas un chef de bataillon de la garde nationale, mais le plus grand peintre de son temps?

Pourquoi un personnage chargé de représenter la France n'accompagnait-il pas les dépouilles mortelles de cette gloire nationale?

Pourquoi l'Académie *tout entière* n'assistait-elle pas à l'enterrement de Delacroix?

Pourquoi *tous* les membres de l'Institut, et non une députation, ne se sont-ils pas fait un devoir d'accompagner leur collègue à sa dernière demeure?

Pourquoi la ville de Paris n'était-elle pas représentée à cet enterrement?

Pourquoi un amant passionné du génie de Delacroix n'a-t-il pas prononcé un discours sur cette tombe?

J'ai aperçu au cimetière Théophile Gautier, l'un des plus anciens amis de Delacroix. Il a probablement entendu les discours de MM. Jouffroy et Paul Huet..... Son émotion a dû être plus forte que son cœur, car il aurait tenu à honneur de *venger* en quelques mots ce génie discuté jusque sur sa tombe, et d'affirmer que le monde venait de perdre *le plus grand peintre de son temps*.

J'en connais qui, en ce moment, eussent acclamé Théophile Gautier.

Le *Nouvelliste de Rouen* vient de publier sur la « collection Dutuit », le plus bel ornement de l'exposition d'art rétrospectif de cette ville, une excellente Etude que nous nous faisons un plaisir de reproduire.

COLLECTION DUTUIT

Qui ne connaît le nom de M. Dutuit ? Qui n'a pas entendu parler de sa collection? Elle est célèbre dans le monde entier, et il n'est pas une seule vente importante où le marteau du commissaire-priseur n'ait adjugé à notre compatriote une ou plusieurs des plus belles pièces mises au feu des enchères. Aussi la galerie de M. Dutuit constitue-t-elle un véritable musée, une réduction de nos plus belles collections nationales. Toutes les pièces qui la composent : livres, estampes, émaux, faïences, porcelaines, médailles, antiques, meubles, tableaux, etc., etc., ont été choisies, en effet, avec le plus grand soin, et sont, sinon uniques, du moins fort rares, et dans tous les cas parfaites de conservation.

Mais ce n'est pas en un jour, ce n'est pas seulement à coups de billets de banque qu'elle a été formée. Il y a près de cinquante ans, en effet, que M. E. Dutuit et son frère, soutenus d'ailleurs dans leur goût inné pour la curiosité par leur sœur, aujourd'hui décédée, ont commencé à réunir les œuvres d'art dont ils possèdent aujourd'hui de si beaux spécimens. Sait-on quel a été le début de cette réunion presque unique de gravures de toutes les écoles formée par M. Eugène Dutuit? L'achat en 1832, dans la rue du Vieux-Palais, d'une gravure qui n'a rien d'extraordinaire : le *Reniement de saint Pierre?* Et le noyau de cette bibliothèque merveilleuse, qui a fait décerner à M. E.

Dutuit, par M. P. Lacroix, le titre de « général de division des bibliophiles, » — le grade de maréchal étant réservé, comme de juste, au duc d'Aumale — c'est encore à Rouen qu'il a été formé. M. E. Dutuit acheta là en effet, en 1836, un *Comines* et un volume de *Chroniques* à la vente de M. le curé Barré, amateur éclairé, qui avait cédé à la bibliothèque nationale un « Mystère » unique ou presque unique. Depuis M. E. Dutuit a généralisé avec son frère son amour des choses du passé, tout en restant fidèle à ses premières affections : les estampes et les livres.

Seulement ce n'est pas à lui que l'on pourrait appliquer le portrait caustique que la Bruyère a tracé du bibliophile de son temps. M. E. Dutuit ne considère ses livres que comme des instruments de travail et il n'en est pas un qu'il n'ait lu et dont il n'ait extrait la moelle. Aussi sa mémoire et ses connaissances historiques et artistiques sont-elles vraiment étonnantes, et nul ne se douterait que cet homme aux allures modestes, à l'accueil si bienveillant et si simple, est un véritable savant. C'est ce qui lui a permis de mener à bonne fin l'*OEuvre de Rembrandt*, catalogue raisonné des gravures du maître hollandais, travail définitif qui a obtenu une médaille d'or à l'Exposition d'Amsterdam, et ce qui lui permet de publier ce *Manuel de l'amateur d'estampes* où sont décrites, en tous leurs états, dans les volumes parus, les planches des primitifs de la gravure et des artistes de la Hollande. C'est une entreprise encyclopédique, un vrai travail de bénédictin qui comblera une lacune dans l'histoire de l'art.

Ajoutons que M. Dutuit n'est pas un de ces collectionneurs avares qui dissimulent leurs trésors avec un soin jaloux. On n'a qu'à faire appel à son obligeance pour qu'il livre aussitôt aux organisateurs des expositions rétrospectives quelques-uns des objets de sa galerie. C'est ainsi qu'il a prêté au palais des Consuls les émaux, les livres, etc., que nous allons passer rapidement en revue.

Dans la première vitrine, voici à droite une petite châsse émaillée d'origine allemande, de Cologne probablement; puis, au centre du rayon, un petit coffret à poignée provenant de la vente Fau, dont la monture ancienne enserre des émaux de Limoges, d'un éclat et d'une conservation parfaite, représentant les douze travaux d'Hercule.

Au-dessous se trouve un plat et une aiguière de François Briot, l'une des rares pièces d'orfévrerie du XVIe siècle, car l'orfévrerie sacrée de cette époque a disparu pendant les guerres de religion, et la politique a fait successivement envoyer à la fonte tous les services d'argent qu'employaient la cour et la noblesse. « Si nous avons conservé quelques » pièces de François Briot, dit M. R. Menard, nous le » devons uniquement à ce qu'elles sont en étain. » Briot a fait plusieurs variantes de ce plat et de cette aiguière; le musée de Cluny possède un exemplaire à peu près pareil, sinon pareil, à celui de M. Dutuit. Sur le plat du palais des Consuls, au revers, Briot a gravé son portrait, ce qui fixe un doute émis par A. Jacquemart, qui ne mentionnait cette particularité que comme un « on-dit ».

Le Louvre possède de Bernard Palissy un plat ornemental à compartiments relevés de sujets monté évidemment sur la pièce de Briot (1). « Nous ne pensons pas, dit » A. Jacquemart, qu'on puisse supposer que le potier » d'étain ait monté une usine céramique pour en faire » sortir *quelques* épreuves d'un modèle unique; il nous » semble bien plus naturel de penser qu'il y a eu entente » entre les deux artistes, et que Palissy, pour satisfaire de » hauts caprices, a revêtu de couleurs diverses une œuvre » déjà remarquable par sa seule composition. » Si nous avons souligné le mot *quelques*, c'est qu'on ne connaît aujourd'hui que fort peu d'épreuves complètes de ce plat. Le Louvre en possède une; une autre appartient à M. A. de Rothschild. Aussi, lorsqu'il en passe en vente publique,

(1) A. Jacquemart. — *Merveilles de la céramique.*

les amateurs les payent-ils jusqu'à soixante et soixante-dix mille francs. L'aiguière seule a été achetée récemment à Londres trente-sept mille francs. Et l'œuvre originale en étain n'arrive cependant qu'avec peine à deux mille francs... Les deux cannettes en étain de Briot, enrichies toutes deux d'arabesques et de médaillons, et dont le style ornemental caractérise bien les élégances raffinées de la sculpture française sous la Renaissance, font aussi partie de la collection de M. Dutuit. Elles ne sont pas absolument semblables, comme on l'a dit : les différences sont bien sensibles dans l'ornementation de la poignée. L'une d'elles — celle dont le médaillon représente une femme assise sur un lion — a été gravée dans le grand ouvrage de M. E. Lièvre, et a été reproduite dans l'*Art du métal* de M. René Ménard.

Passons aux médailles renfermées dans une vitrine-table. Elles sont toutes superbes et offrent un intérêt historique capital. La plus belle comme valeur porte sur sa face le profil de Jeanne Albizzi, épouse de Laurent Tornaboni. C'est l'œuvre de Nicolo Fiorentino. Elle porte au revers le fameux groupe des trois Grâces, trouvé à Sienne, que les touristes peuvent admirer encore dans la sacristie de la cathédrale de cette ville, et qui personnifient la pudeur, la beauté, l'amour.

Une autre médaille intéressante nous montre sur la même face le profil de Philibert le Beau, duc de Savoie, et de sa femme Marguerite d'Autriche, en 1502. Cette médaille a été frappée dans la Bresse, peut-être à Bourg ou à Brou, là même où se trouve le tombeau de ce duc, dont les tapisseries, appartenant à M. le Breton, nous retracent le mariage. C'est l'œuvre de l'orfèvre Bressan Jean Marende, elle fut frappée à l'occasion de l'entrée des deux souverains à Lyon. Dans la façon dont les deux effigies y sont affrontées et réunies sur le même côté de la médaille, M. F. Lenormand voit une innovation inspirée par les exemples de la numismatique romaine, que

n'avaient point encore imaginée les Italiens. Mais il croit que cette innovation a dû être puisée dans la médaille coulée à Bruges ou à Gand, en 1477, à l'occasion du mariage de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne.

Dans une autre vitrine-table, contenant des livres, nous trouvons encore une autre médaille en bronze doré de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Sur ce bel exemplaire, Louis XII, le buste à droite, est coiffé d'un mortier orné d'une couronne, le champ est semé de fleurs de lys, à l'exergue un lion, symbole de Lyon, où cette médaille fut frappée. Le buste d'Anne de Bretagne, à gauche, coiffé d'un voile sur lequel est posée la couronne nuptiale. Le champ de la médaille est un semé de fleurs de lys, à droite et à gauche l'hermine figure au revers. En 1814, on frappa une médaille semblable, seulement on donna aux fleurs de lys une forme bombée, ce qui permet de la distinguer facilement de celle-ci frappée en 1499, sur laquelle le relief des fleurs de lys est uni. Celle-ci — à côté de celle que nous venons de décrire — nous montre un François Ier la tête couverte d'une toque sur laquelle est appliquée la couronne de fer, et que surmonte une touffe de plumes. Le buste est recouvert d'une armure sans ornement : pièce très rare, on n'en connaît que deux exemplaires. Voici encore François Ier, mais un François Ier épaissi, par Romelli. Il figure encore à cheval sur la médaille voisine, médaille qui porte au revers un Henri II équestre.

La physionomie populaire du roi vert galant, si caractéristique, se trouve reproduite sur un assez grand nombre de médailles de la collection Dutuit. En voici une d'un grand module, sur laquelle se trouvent les bustes superposés de Henri IV et de Marie de Médicis, tous deux la tête nue. Le roi est presque entièrement de face, et porte sur sa cuirasse le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, tandis que Marie de Médicis est de profil. Ici, sur cette médaille en argent, il est couronné de lauriers ; là, sur cette autre

en bronze doré — elles se trouvent toutes les deux dans la vitrine avec des livres — Henri IV est revêtu d'une armure richement damasquinée et d'une écharpe, son buste est superposé à celui de la reine. Ce chef-d'œuvre est de Guillaume Dupré, le plus grand des médailleurs français, qui nous a laissé dans ses médaillons une galerie iconographique de son temps, « dont la beauté et l'intérêt » — dit M. F. Lenormand, qu'il faut toujours citer quand on parle de numismatique — « égalent ceux des œuvres analogues de la Renaissance italienne. » De son temps, la mode était de faire exécuter son portrait en forme de médaille, aussi tous les personnages considérables des règnes de Henri IV et de Louis XIII voulurent avoir le leur de la main de Dupré.

Un autre médaillon nous montre Marie de Médicis dans tout l'éclat de sa beauté. La chevelure de la reine, très compliquée, est formée d'un grand nombre de petites boucles que retiennent trois nœuds de rubans : à ses oreilles pendent des boucles formées par une seule perle en poire, et autour du cou — assez découvert et entouré d'une grande collerette très richement brodée — elle porte un collier également en perles. Sous la collerette est un manteau qui laisse voir la manche de la robe toute couverte d'ornements. M. Fenardent, qui dressa le catalogue des médailles de M. Auguste Dutuit, en 1878, croit que ce médaillon a été très probablement fondu sous le règne de Louis XIV, et que le monogramme KD, placé sous le buste, est celui d'un des frères Keller, célèbres fondeurs strasbourgeois, qui ont signé tant de statues, dont plusieurs sont à Versailles.

Sur cette autre belle médaille de Dupré, c'est encore le buste de Marie de Médicis avec le même costume que nous venons de décrire. Nous retrouvons encore le profil de la mère de Louis XIII sur une médaille frappée en 1644 par les soins de l'abbé Nicolas de la Fage, prince des Palinods de Rouen. Cette dernière est de toute rareté. Ce

médaillon français — à l'angle gauche de la vitrine-table — est celui de Catherine de Médicis, non pas de cette Catherine qu'une médaille frappée au moment de son mariage nous a montrée coquettement parée, souriante, dans tout l'enivrement des premiers jours de son union avec Henri II, mais la Catherine avec la coiffe de veuve, au front soucieux, telle que les émailleurs de Limoges l'ont si souvent représentée. Cette médaille fait partie d'une série que l'on s'accorde à attribuer à Germain Pilon et elle est digne de ce grand artiste.

De Dupré, voici encore un médaillon hors ligne : c'est celui du président Pierre Jeannin, d'une tournure pleine de grandeur et de dignité. On devine sur les traits accentués de cet homme d'Etat la curieuse individualité, la puissance de travail, les qualités supérieures qui permirent à ce fils d'un petit tanneur d'Autun de jouer un rôle politique important pendant la Ligue et sous le règne de Henri IV.

A l'angle droit de la vitrine, cette petite médaille a, pour nous Rouennais, un intérêt particulier. Elle nous a, en effet, conservé les traits de G. d'Estouteville, cardinal-archevêque de Rouen (1403-1483). On le vit fort peu à Rouen ; il y a laissé cependant des souvenirs de son archiépiscopat, car c'est lui qui fit élever la tour de « Beurre » de la cathédrale et le palais des archevêques de notre ville. Chargé de négociations diplomatiques, il résida presque toujours en Italie. C'est lui qui demanda et obtint la réhabilitation solennelle de Jeanne d'Arc, prononcée en 1457. M. G. Dreyfus, qui a également exposé au palais des Consuls de fort belles médailles, — notamment des médailles de la Renaissance italienne, — possède un exemplaire de cette médaille du cardinal d'Estouteville que l'on peut voir dans la vitrine-table opposée à celle de M. Dutuit.

M. Dutuit possède quelques beaux spécimens de cet art du médailleur italien au xve siècle, dont le Pisan ou Pi-

sano, ou Pisanello, — nous en parlerons tout à l'heure — est la personnification la plus complète. Comme l'a fort bien dit un critique pénétrant, « c'est un secret perdu de » nos jours que l'alliance du style et de la naïveté, qui » font le charme de ces médailles fondues et ciselées. » Nous pouvons ajouter qu'elles expliquent et éclaircissent l'histoire de ces républiques italiennes, où chaque page est éclaboussée de sang. En voyant ces farouches effigies, ces fières tournures de tyranneaux, de capitaines, de duchesses, ces profils charmants de courtisanes, on comprend ces mœurs sauvages et policées, cette vie curieuse et étrange, où les décamerons sont dispersés par les émeutes, où les Florentins courent au prêche de Savonarole et le portent en triomphe, puis le lendemain le jettent au bûcher, où la découverte du Laocoon est célébrée à Rome avec une pompe extraordinaire et chantée en vers latins par un cardinal avec plus d'enthousiasme qu'il n'en met à célébrer les œuvres de Raphaël ou la naissance de la Vierge! Epoque troublante, où les crimes les plus monstrueux, les mœurs les plus ardentes n'empêchent pas une floraison artistique abondante. Ces médailles italiennes de la collection Dutuit nous offrent une des formes les plus intéressantes de ce renouveau de l'art, et elles expriment en même temps toute la simplicité des habitudes journalières et tout l'accent de la nature.

Ce profil « en lame de couteau », ce nez qui ressemble au bec d'un oiseau de proie, ce front fuyant, cette chevelure serrée, touffue, courte, cet ensemble qui rappelle étonnamment la physionomie des nègres féroces de l'Afrique centrale, est celui de Lionel d'Este, par Pisano. Au revers de ce bronze qui provient de la collection Signol, l'artiste a représenté deux hommes nus, assis devant une colonne à laquelle est attachée une voile gonflée par le vent.

Qui ne connaît, au moins de nom, Sigismond Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini? Voici sur cette

médaille son buste ; il a la tête nue, la poitrine couverte d'une cuirasse. Presque à côté, cette femme coiffée d'un voile est Isota de Rimini, exécutée en profil par Matteo de Pasti. Le travail, d'une simplicité magistrale, assure de la ressemblance, et c'est en parlant d'elle que A. Jacquemart a écrit : « Nulle statue colossale, nul bronze gigan-» tesque, ne peuvent paraître plus grand que ce mé-» daillon de huit centimètres. »

De Matteo de Pasti, voici encore un Sigismond Malatesta, et l'effigie de l'architecte Léon Battista Alberti. Puis : un André Doria, par Leone Leoni ; un Pandaglia de Ferrare, par Sperando ; un superbe Mahomet II, par Bertolio. Cette tête nue, le buste couvert d'une cuirasse très ornementée, est celle d'Alphonse V d'Aragon, dont les traits ont été ciselés par Christophe Jeremia. Pisano a gravé ce Jean VII Paléologue, empereur d'Orient.

M. F. Lenormant (1) dit que c'est la plus ancienne médaille des temps modernes connue. Cet avant-dernier empereur grec de Constantinople était venu en Italie pour assister au concile qui se tint à Ferrare, puis à Florence, de 1437 à 1439. C'est pendant son séjour que M. F. Lenormand place l'exécution de cette médaille, qui nous a conservé les traits de cet empereur à la bizarre coiffure. La médaille est signée OPVS PISANI PICTORIS, et cette indication est répétée en grec dans le bas, à l'exergue.

Pisano, son auteur, a été le créateur du nouvel art des médailles iconiques et fut un de ceux qui donnèrent l'exemple de l'étude patiente de la nature. Il n'hésita pas à briser le moule hiératique qui emprisonnait l'art dans des formes conventionnelles. S'il étudia les monumens iconographiques de l'antiquité, s'il leur emprunta la belle forme lenticulaire du plan, il mit dans ses médailles un accent personnel, un cachet moderne de son temps. M. F.

(1) *Monnaies et médailles.*

Lenormand ajoute, avec raison, que bien que ne montant pas en tout à un chiffre très considérable, les médailles de Vittorio Pisano forment une galerie iconographique merveilleusement vivante et du plus haut prix pour l'histoire.

Dans l'angle de la vitrine, voici encore une héroïne de la Renaissance, la fameuse Lucrèce Borgia, qu'une légende indéracinable a chargée de tous les crimes, Ici c'est la Lucrèce des premières années du XVIe siècle, car l'inscription la dit déjà mariée à Alphonse d'Este. Elle est représentée de profil, ses longs cheveux roulés retombant sur ses épaules. Le visage est, pour ainsi dire, doucement modelé. « C'est du miel et non du poison qui humecte sa lèvre » amoureuse, » a dit à propos de cette médaille M. P. Mantz, « j'ai toujours pensé que l'on avait calomnié cette sirène. » « Calomnié » est peut-être exagéré, mais qu'il y a loin de la Lucrèce de V. Hugo et de la Lucrèce noircie par les écrivains protestants à la Lucrèce de l'histoire, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, grâce aux récentes découvertes documentaires!

Il en est de même de cette autre calomniée, de cette reine : Marie Tudor, à laquelle les historiens de la réforme n'ont jamais pardonné son alliance avec Philippe II et son attachement à la religion catholique. La voici sur cette médaille de Jacques Trezzo, la tête à gauche, coiffée d'un bonnet, le buste couvert d'une collerette et d'une robe richement brodées. Marie « la Sanglante », comme l'appellent les écrivains anglicans, ne porte pas sur sa figure les signes de la cruauté. On lit plutôt dans ses traits une mélancolie profonde, car cette reine si étrangement méconnue et si cruellement défigurée dans un drame de V. Hugo, fut une patriote. Elle ne se consola jamais de la prise de Calais par le duc de Guise et mourut de chagrin.

M. E. Dutuit, avons-nous dit, a une prédilection marquée pour les livres. Il a enlevé des rayons de sa riche

bibliothèque quelques volumes que lui envient tous les fervents des belles éditions et des belles reliures. Tout est à citer. Ce *Jamblique* de 1516, sorti des presses des Alde, est doublement précieux, car il est aux armes de François Ier. La salamandre du roi chevalier et son monogramme s'étalent sur les plats. Les *Opera Basilii Cæsariensis*, éditées à Venise en 1535, ont été en la possession de Henri II. Les plats portent les croissants de cet amoureux de Diane de Poitiers. Les quatre médaillons en fer, dont le centre est proéminent et qui sont placés aux angles de l'encadrement central, étaient destinés à éviter à la reliure le frottement du pupitre. Le volume de M. Dutuit provient de la vente que M. Double, le célèbre amateur, fit de ses livres, lorsqu'il se consacra tout entier à la formation de cette belle collection artistique de meubles du XVIIIe siècle, que le marteau du commissaire priseur a dispersé entièrement. Cet in-folio couvert de vélin de la *Bibliothèque de la Croix du Maine* appartint à Henri III, comme en témoigne son monogramme semé sur les plats et la croix de Lorraine. On sait qu'il avait épousé Louise de Vaudemont qui était de cette maison. Mais ce qui constitue surtout la rareté de cet exemplaire, c'est une note manuscrite de Pierre de l'Estoile, le chroniqueur naïvement cynique de la cour et de la ville sous le règne de Henri III et de Henri IV. La voici : « Ce beau livre » estoit en la bibliothèque du feu Roy auquel l'auteur » l'avait donné. Et l'an 1589 la ligue qui faisoit inventaire » à Paris des meubles du cabinet de sa majesté et de ses » livres le vendist a l'encan devant l'hostel de ville avec » plusieurs autres a ung ligueur qui me (le) revendist. » La bibliothèque Leber a aussi un livre bien curieux à Henri III. Ce sont les sept psaumes de la Pénitence. Mais ce livre n'est ni imprimé, ni gravé, ni calligraphié. C'est un « livre à jour. » C'est-à-dire que toutes les pages ont été travaillées au « canivet » et les lettres formées par des découpures habiles. Chaque feuille est appliquée sur un

morceau de soie verte qui met en relief les caractères et les rend aussi nets et aussi lisibles que des caractères d'imprimerie.

C'est encore un souvenir de la Ligue que nous rappelle ce *Diodore de Sicile* de 1585, qui cependant, par une étrange anomalie, porte sur les plats les armes du comte d'Hoym. Il a appartenu, en effet, au cardinal de Bourbon, dont les Guise firent un Charles X presque malgré lui : les armes de ce roi d'un jour sont, en effet, imprimées sur le dos du volume. Tant qu'il resta entre les mains des Jésuites ou de Henri IV — car le cardinal partagea, entre le roi et ces religieux, sa bibliothèque — les plats du *Diodore* furent respectés, mais il n'en fut pas de même lorsqu'il tomba entre les mains du comte d'Hoym. Ce singulier bibliophile avait, en effet, la manie de placer partout ses armoiries. On peut croire qu'il s'empressa de les faire appliquer sur le *Diodore*. C'était d'ailleurs un personnage bizarre — il était ambassadeur en France du roi de Pologne, électeur de Saxe — qui fut accusé de crimes imaginaires, et notamment d'avoir livré à la France les procédés employés en Saxe pour la fabrication de la porcelaine. Il fut détenu pendant plusieurs années. En 1736, on le trouva pendu dans le château qui lui servait de prison, et ses biens furent confisqués. C'est à grand'peine que sa famille put sauver les biens qu'il avait en France. En 1738, sa bibliothèque fut vendue, mais ses livres sont encore cités dans toutes les ventes. Le comte d'Hoym a trouvé dans M. le baron Pichon, président de la Société des Bibliophiles, un biographe digne de lui. Ses crimes sont-ils imaginaires ou réels ? Ses accusateurs sont aujourd'hui oubliés ou conspués. Le comte d'Hoym appartient, grâce à ses livres, au présent et à l'avenir. Voulez-vous vivre? Mettez-vous sous la protection des beaux-arts ; ils ne sont pas ingrats pour ceux qui les aiment et les protègent.

Voici encore un livre aux armes d'Henri III alors qu'il

était roi de Pologne, ainsi qu'en témoignent les deux écussons accolés de France et de Pologne, frappés à froid sur le maroquin brun de ces *Stratagèmes de Frontin*. Ces *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit* sont aux armes de Henri IV, ces *Jardins du Roi* à celles de son fils Louis XIII, et ce *Labyrinthe de Versailles* à celles de Louis XIV. M. Dutuit possède un autre exemplaire du *Labyrinthe*, mais avec les dessins originaux des gravures. Il a dû être offert au roi-soleil, dont il porte les armes.

Cet *Hérodote* de 1559, en maroquin vert, se recommande par sa belle reliure à rinceaux. Ce *Freculphe* de 1539 et cette *Histoire de Venise* de Bembo proviennent de la bibliothèque de Grolier; au bord inférieur des plats, on lit son ex-libris : *Jo. Grolerii et amicorum*, devise qui justifie ce que de Thou a dit de lui « qu'il aimait à donner. » Grolier de Servier ne fut pas seulement un bibliophile, mais un homme politique qui fut honoré de la confiance de nos rois, lesquels lui confièrent d'importantes missions en Italie. C'est là qu'il acheta la plupart de ses livres qu'il faisait revêtir de reliures élégantes à compartimens. Les amateurs se les disputent avec raison, et M. Dutuit en possède plus de douze pour sa part : c'est la plus nombreuse réunion de Grolier connue.

De Thou, dont nous venons de parler, est aussi représenté au palais des Consuls par un *Verrius Flaccus*, à ses armes, où figure le « taon, » *thuanus* en latin. Voici un *Salluste* aux armes et au chiffre de Dufresnoy ; les *Paradoxes* aux armes et au chiffre — aux quatre coins des plats — du chancelier Séguier; les *Tromperies du diable* en maroquin rouge, ornées sur les plats aux quatre coins des armoiries de Turgot ; une *Imitation de Jésus-Christ* aux armes de la duchesse de Bourgogne ; les *Poètes grecs*, d'H. Estienne, in-folio, avec reliure aux petits fers, et un *Horace* de 1545, avec une superbe reliure mosaïque à compartiments. Puis encore les *Bâstimens*, de Ducerceau, deux superbes in-folio en maroquin rouge, exem-

plaire hors ligne, au monogramme de Charles d'Estrées semé sur les plats.

Dans une vitrine adjacente à celle où se trouvent les faïences de M. A. Fromage, voici le *Coutumier de Normandie,* petit in-folio sur vélin, imprimé à Rouen, probablement en 1483; puis les Epitres d'Horace, exemplaire unique sur vélin, du premier livre imprimé en Normandie. Il est sorti, en effet, des presses de Jacques et Gilles Durandas, imprimeurs à Caen, le 6 juin 1480. Il a été reconquis par M. Dutuit sur l'Angleterre à la récente vente du duc de Marlborough. Cet autre *Coutumier de Normandie* a été imprimé à Rouen en 1523 « pour F. Regnault. » Un manuscrit du XIVe siècle aussi à M. Dutuit, — placé dans la vitrine-table avec d'autres manuscrits à MM. de Reiset, Powel, Leclerc et Gaudechon — appartient à cette catégorie d'ouvrages de jurisprudence. C'est le *Liber de juribus et consuetudinibus.* Il est enrichi de trois miniatures curieuses. Dans l'une on voit les sept évêques de Normandie apportant au duc le coutumier de la province.

Notons aussi une série de plaquettes intéressantes pour notre histoire locale. Celle-ci, bien connue des bibliophiles normands, est consacrée à l'entrée d'Henri II à Rouen. C'est un in-quarto de 67 feuilles, orné de 29 gravures sur bois dans la manière de Geoffroy Tory. Il fut consulté par les organisateurs de la fête de bienfaisance de 1880, ainsi que le manuscrit sur vélin de la bibliothèque de Rouen, dont les dix miniatures à pleine page furent gravées à l'eau-forte par M. de Merval pour la reproduction de ce manuscrit, faite en 1868 aux frais de la Société des Bibliophiles normands. Nos rois visitèrent assez souvent Rouen ; le souvenir des fêtes qui leur furent données nous a été conservé dans ces opuscules dont M. Dutuit a une belle série. Après Henri II, Henri III, chassé par les ligueurs de Paris, se réfugia dans notre ville, où il reçut un accueil empressé, comme en témoigne ce *Brief dis-*

cours sur la bonne et joyeuse entrée du fils de Catherine de Médicis, imprimé à Rouen chez Pierre Courant, imprimeur, rue Dinanderie, en 1588, avec portrait. Henri IV, à son tour, fut reçu en triomphe à Rouen le 16 octobre 1596. Le récit des fêtes données en son honneur a été conservé dans une plaquette avec gravures sur bois, imprimée aussi à Rouen en 1599. L'exemplaire de M. Dutuit est dans un état parfait et réglé.

Revenons à la vitrine-table où se trouvent les livres aux armes de François I[er], et des médailles à l'effigie de ce monarque. Nous recommandons aux curieux un volume en maroquin rouge, avec dentelles aux armes de M[me] de Montespan. C'est un exemplaire des *OEuvres d'un auteur de sept ans*, recueil de 120 pages des travaux scolaires du duc de Maine et de ses lettres d'enfant, précédé de neuf feuilles. Ce volume, tiré seulement à sept exemplaires, fut imprimé par les soins de M[me] de Maintenon et de Racine (1). Il ne porte ni date, ni nom d'imprimeur. L'épitre dédicatoire, à M[me] de Montespan, et l'une des quatre pièces de vers laudatives qui précèdent les devoirs du jeune duc, sont attribués par Nodier à l'auteur d'*Athalie* (2). Il n'en existe plus que trois ou quatre exemplaires. L'un est dans la bibliothèque de Maintenon appartenant au duc de Noailles ; un autre est à la bibliothèque Nationale; un troisième a été brûlé en 1871, lors de l'incendie du Louvre. Celui de M. Dutuit a été certainement en la possession de la mère du duc de Maine. Il est sur vélin et unique, et il vient de la bibliothèque du Palais-Royal vendue en 1853. Il fut payé alors 700 fr. Comment était-il arrivé dans la famille d'Orléans?... Dans tous les cas il ne figure pas dans l'inventaire dressé au château d'Oiron, après la mort de M[me] de Montespan, publié dans une

(1) T. Lavallée. *Correspondance générale de M[me] de Maintenon*. Tome I, page 337.

(2) *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*.

étude que M. P. Clément a consacrée à l'altière maîtresse de Louis XIV.

Le dernier livre dont nous avons parlé est un petit in-douze carré, un *Macrobe* imprimé à Lyon en 1560, chez les héritiers de S. Gryphe, avec reliure mosaïque, portant dans un médaillon central trois fleurs de lys posées deux et un, à froid. Ce sont les armes d'un membre de la famille du Lis ou du Lys. Charles VII, en 1429, éleva Jeanne d'Arc et sa famille à la dignité de la noblesse. Ses deux frères prirent le nom de « du Lys ». Ce sont les armes d'un de leurs proches descendants qui ornent ce volume. Elles furent plus tard modifiées et blasonnées ainsi par un arrêt de Louis XIII : « d'escu d'azur à deux fleurs de » lys d'or et d'une espée d'argent à la garde dorée, la pointe » en haut férue en une couronne d'or. » Elles sont encore l'apanage des descendans des frères et sœurs de Jeanne, et l'on sait que l'un d'eux, l'honorable M. Renaudeau d'Arc, est notre concitoyen. Ajoutons que Jeanne déclina pour elle l'anoblissement que lui accordait Charles VII. Celle qui est « *notre plus grande gloire*, » celle qui « *a créé le nom de patrie*, » celle qui « *sauva* » *la France et l'empêcha d'être anglaise* » — ainsi que l'écrivait Barbès — se trouvait assez récompensée en voyant l'ennemi héréditaire sur le point d'être chassé du sol national.

Arrivons maintenant aux antiques que M. A. Dutuit expose. On les trouvera le long du panneau où sont disposées les tapisseries. Ils ont figuré à l'Exposition, au palais du Trocadéro, en 1878. La statuette en bronze nous représente un homme jeune, imberbe, entièrement nu, laissant porter tout le poids de son corps sur sa jambe droite, le pied gauche légèrement retiré en arrière. L'avant-bras droit est replié à la hauteur de la poitrine et la main est un peu ouverte, geste d'un homme sur le point de parler. Dans la main gauche abaissée, il tient

encore l'extrémité inférieure, légèrement courbée, d'une corne d'abondance, aujourd'hui détruite, qui s'appuyait à son épaule. Le bout des seins est en cuivre rouge; le pied droit est moderne, le morceau antique n'ayant pas été retrouvé. Les oreilles sont fortes, la figure large, le menton arrondi, le volume de la tête plus fort que ne le voudrait le reste du corps (1). M. F. Lenormand dit que cette statuette doit être l'œuvre d'un sculpteur de la Gaule, contemporain des Antonins et très probablement Lyonnais, et qu'elle représente non l'effigie de Mercure, mais celle de *Bonus Eventus* (2).

Ce morceau capital fut découvert, en 1867, dans un champ appelé la « *Plaine des Fins,* » à quelques centaines de mètres de la ville d'Annecy. Sur l'invitation de la *Société florimontane,* le propriétaire des Fins avait entrepris des minages réguliers. Les résultats offrirent d'abord un médiocre intérêt, mais un beau jour, d'un simple creux fait dans la terre on vit apparaître un trésor que recouvrait une tuile à rebord : c'étaient trois têtes en bronze — nous en parlerons tout à l'heure — la statue de *Bonus Eventus* et un pied colossal. Le pied était engagé dans la cavité d'une tête, la statuette dans une autre, et le tout paraissait avoir été groupé à dessein dans le plus petit espace possible. Ces objets furent vendus d'abord à M. Parent, puis à MM. Rollin et Feuardent, qui les cédèrent enfin à M. A. Dutuit. Ils ne sortiront pas ainsi de France, comme le craignait M. L. Revon (3), qui assista à leur découverte, et qui avait espéré pouvoir les acquérir pour le musée d'Annecy.

Arrivons aux bustes. Celui-ci a la tête légèrement tournée vers la droite. Ce profil régulier, ce front haut,

(1) Art. de M. Heron de Villefosse dans la *Gazette archéologique* de 1875, page 55.

(2) Catalogue des objets divers de la collection Auguste Dutuit exposés au palais du Trocadéro en 1878.

(3) *Gazette archéologique,* 1875, p. 115.

cette chevelure légèrement bouclée sur le front et sur les tempes, les orbites des yeux vides, — ils étaient originairement remplis de plaques d'émail, qui figuraient la sclérotique et les prunelles — ont permis de fixer la détermination iconographique de cette figure d'une façon tout à fait certaine d'après les médailles et les portraits et d'y voir la figure d'Antonin le Pieux, du fils adoptif d'Hadrien.

Par contre, cet autre buste d'homme à la barbe courte, aux cheveux d'une certaine longueur ramenés sur le front, aux orbites également vides, n'a pu obtenir des érudits son acte de constatation. On a voulu voir dans ce bronze au travail dur, bien inférieur à celui du précédent, l'empereur Tetricus, mais M. F. Lenormand y reconnaît tout simplement le débris d'une statue municipale élevée à quelque proconsul de la fin du IIe siècle, ou à quelque notable de la colonie de Vienne.

Ce serait aussi un débris de statue municipale que ce troisième buste, d'un travail plus rude encore, qui nous retrace les traits d'un personnage inconnu, à la barbe courte, aux contours fortement accusés, aux cheveux tombant en mèches droites sur un front déprimé. Ces trois bustes — comme le *Bonus Eventus* — portent au cou les traces d'une mutilation violente, et c'est intentionnellement que les statues auxquelles ils appartenaient ont été brisées. A quelle époque ? M. F. Lenormand dit qu'on ne saurait le déterminer avec précision ; il serait outrecuidant d'émettre une hypothèse quelconque en regard de la réserve formulée par le savant archéologue.

L'antiquité égyptienne est représentée dans la collection Dutuit par deux statuettes en basalte noir, représentant des officiers de Pharaons. L'une, très ancienne, nous montre un de ces dignitaires accroupi dans une attitude hiératique. Il est vêtu de la Schenti et l'urœus couvre sa tête. Une inscription hiéroglyphique nous apprend qu'il s'appelait Pet-Cheba-Didi, et qu'il occupait à

la cour d'un Pharaon les fonctions de grand chef militaire et de premier conducteur des troupes du roi. Il est en outre qualifié de « sage et noble officier du collier. » L'autre statuette est charmante, et rien n'empêche les amis des lettres, en l'absence de toute inscription, de voir dans ce personnage agenouillé le jeune Poeri, l'amoureux de la belle Ra'hel dont Gautier a déroulé les merveilleuses aventures dans le *Roman de la Momie*.

M. Dutuit n'a envoyé qu'un seul meuble, mais il est de toute beauté et du plus pur style Henri II. C'est un spécimen charmant de cette époque où l'on travaillait le bois avec tant d'amour, et le ton monochrome du cèdre que l'on a employé a sa monotonie rompue par les saillies de la sculpture. Sur les vantaux, dans les médaillons ovales du corps supérieur et du corps inférieur, un artiste inconnu a exécuté des scènes mythologiques, le Cygne et Léda, Jupiter et Ganymède, conçues dans ce style élégant qui accuse l'influence de l'Ecole de Fontainebleau.

N'oublions pas dans ce cadre cette Vierge en marbre blanc, de Lucca della Robbia, une merveille d'expression de tendresse chaste et religieuse. La Vierge, nimbée et entourée de chérubins, présente l'enfant Jésus à l'adoration des fidèles. Ce beau morceau a été acheté par M. Dutuit à la vente Fau.

Nous devons mentionner dans l'avant-dernière vitrine un plateau et un surtout en faïence de Rouen bien connus des amateurs. Ils ont été reproduits tous deux dans l'*Histoire de la Faïence de Rouen* d'A. Pottier. Nous avons déjà parlé du surtout; quant au plateau, il a la forme d'un carré long, à pans coupés, avec bordure bleue et rouge et bouquets polychromes aux quatre coins. Il porte au centre deux blasons accolés avec manteau de pair de France, couronne ducale et collier du Saint-Esprit. L'un est écartelé au premier et quatrième, échiqueté d'or et d'azur, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or qui est de Ver-

mandois ; au deuxième et troisième de sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules. L'autre est écartelé au premier et quatrième à une bande, au deuxième et troisième à un lion rampant : c'est celui de M[lle] de Durfort de Lorges. Le premier constitue les armes de son mari, le duc de Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*. Or, dans ces mémoires (1), Saint-Simon raconte que lorsque Louis XIV envoya sa vaisselle d'or à la monnaie, toute la cour l'imita, et qu'on la remplaça par de la vaisselle en faïence. Comme on peut le voir, la peinture du plateau aux armes de Saint-Simon est « d'un goût parfait et d'une richesse extrême. » Aussi, A. Pottier, qui s'exprime ainsi, n'hésite-t-il pas à dire « qu'elle peut être réunie, dans son » histoire du décor, aux plus magnifiques travaux de nos » peintres en faïence. »

Une autre pièce de céramique intéressante se trouve disposée le long du panneau aux tapisseries. C'est un épi de Manerbe, où les imitateurs, les élèves peut-être de Bernard Palissy, fabriquaient alors pour les pignons en bois sculpté des maisons normandes, des pièces de faîtage composées de différentes pièces (2) réunies ensemble sur une tige de fer qui en garantissait la solidité. Ces divers morceaux d'assemblage sont formés de vases ovoïdes avec draperies, fleurons et guirlandes de fruits en relief, retenus par des mascarons ou des volutes. Enfin, le sommet porte généralement l'emblème si connu du pélican sur son nid nourrissant ses enfans. On peut voir au palais des Consuls un autre épi envoyé par M. de Glanville ; il s'en trouve aussi un au musée céramique de Rouen. Ces spécimens de l'application de la faïence aux constructions sont devenus fort rares, et la cause en est aisée à deviner. Ils étaient cependant fort répandus au XVI[e] siècle, car Malicorne et Pont-Vallain, dans la Sarthe, fabriquaient aussi leurs épis (3).

(1) *Mémoires de Saint-Simon*. Hachette, éd. Chéruel. Tome VII, p. 212.
(2) *Musée céramique de Rouen*, par G. Lebreton.
(3) *La Céramique*, par A. Jacquemart.

Mais leurs formes sont moins pures, les émaux moins cherchés que dans ceux de Manerbe, et l'art n'a rien à voir dans cette transformation industrielle des terres vernissées.

En terminant, il nous sera permis de regretter que l'insuffisance du local n'ait pas permis à M. Dutuit de faire défiler devant nous les plus beaux fleurons de sa collection d'eaux-fortes de Rembrandt, sans rivale en France. Que de pièces rarissimes nous aurions pu admirer et dont quelques-unes ont coûté presque aussi cher qu'une ferme de rapport au pays de Caux ! Est-ce une folie que ce prix excessif, selon les uns, que l'on met à l'acquisition d'une simple gravure ? Elle est au fond plus apparente que réelle, et il est aisé de s'en rendre compte par la progression constante qu'a suivie la valeur des collections des eaux-fortes de Rembrandt de vingt ans en vingt ans depuis 1757, où la plus belle réunion des œuvres du maître fut adjugée : 7,400 fr. En 1777, une autre, bien inférieure, se vendait le même prix ; en Angleterre, en 1798, une collection aussi belle que celle de 1757 atteignait 25,000 fr. En 1825, une autre montait à 4,000 fr. et l'acquéreur en détachait quatre estampes qu'il vendait 35,000 fr. En 1847, dans des conditions cependant défavorables, une collection arrivait à 93,000 fr. En 1877, enfin, les Rembrandt de M. Firmin Didot, bien inférieurs cependant, atteignaient *cent soixante-sept mille francs !...*

A quel chiffre se vendrait la collection de M. Dutuit si elle passait à l'hôtel Drouot ?... Mais y passera-t-elle, et avec elle ces tableaux précieux, cet Hobbema, — le même qui avait appartenu à M. de Morny, — ce Rembrandt, ces Clodions, ces émaux, ces porcelaines, ces faïences, toutes ces pièces, en un mot, triées sur le volet, qui constituent l'attrait de ce cabinet, l'un des principaux cabinets de curiosités de France ?...

Nous aimons à croire que tel ne sera pas leur sort.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

REVUE DES VENTES

Vente de la bibliothèque de M. le docteur COURT.

Cette collection spéciale de livres curieux, et la plupart fort rares, est le résultat de recherches assidues pendant de longues années. Il existe malheureusement aujourd'hui bien peu de bibliothèques dans ce genre en France, où ces livres se raréfient de plus en plus chaque jour. La couche récente des amateurs s'intéresse davantage aujourd'hui aux productions plus modernes et plus futiles de la littérature et de l'histoire.

Après la dispersion qui en a été faite aux enchères publiques, le catalogue remarquable si bien rédigé par M. Ch. Leclerc restera comme un document précieux pour la bibliographie. Il est rempli de descriptions et de notes intéressantes. Nos lecteurs en jugeront par les extraits suivants que nous recueillons à titre d'*archives* dans le *Bulletin du Bibliophile* et du *Bibliothécaire*.

3. Acosta. Historia natvral y moral de las Indias. *Seuilla, Juan de Leon,* 1590 ; in-4, mar. grenat à comp., d. s. t. (*Petit*). — 82 fr.

Très bel exemplaire de l'édition originale espagnole de ce rare et important ouvrage ; elle est divisée en sept livres, tandis que l'original latin ne se compose que de deux.

10. Alphonce (Ian). Les | voyages auantureux | dv capitaine | Ian Alfonce, | Sainctongeois. | Auec Priuilège | du Roy. | A Poitiers, au Pelican, par Ian de Marnef. (A la fin :) *Ce Liure ha esté ainsi ordonné par Oliuier Bisselin, homme tres-expert a la Mer. Et acheué | d'imprimer a la fin du mois d'Auril, | en*

l'An | *mil cinq cens Cinquante neuf.* | In-4, mar. Lavallière, filets, d. s. t. (*Hardy Mennil*). — 700 fr.

Exemplaire du prince d'Essling avec ses armes sur les plats de la reliure. Titre et 3 fnc.; texte 68 ff. — « Les Tables de la declinaison ou esloignement que fait le soleil de la ligne Equinoctiale chacun iour des quatre ans. » Titre et 27 fnc. C'est au bas du dernier feuillet que se lit la suscription que nous rapportons plus haut.

Très bel exemplaire, malgré quelques feuillets écourtés, d'un livre précieux pour l'histoire des navigations françaises en Amérique au xvie siècle. Pour plus de détails, consultez les *Notes sur la nouvelle France,* de M. Harrisse, n° 2.

11. Alvarez (Francisco). Historià de las cosas de Ethiopia, en la qual se cuenta muy copiosamente, el estado y potēcia del emperator della, (que es el q̄ muchos han pensado ser el preste Juan) con otras infinitas particularidades, assi de la religiō de aquella gēte, como de sus cerimonias. (A la fin :) *Fue impressa la presente historia de Ethiopia, en la muy noble y leal Ciutad de Caragoça, en casa de Agostin Millan, a costa de Miguel de Suelues alias çapila Infançon... Año de mil quinientos sessenta y uno.* (1561). In-fol., mar. rouge, filets, d. s. t. (*Hardy Mennil*). — 500 fr.

Titre richement ornementé ; 5 fnc.; lxxx ff.; 5 pnc. pour la table; caractères gothiques à deux colonnes. A partir du f. lxvi viennent : « Copia de diuersas Cartas de algunos Padres y Hermanos de la Compania de Jesus. Recebidas el ano de mil y quinientos cinquenta y cinco. De las grandes marauillas, q dios nuestro senor obra en augmento de la santa fe catolica, en las Indias del Rey de Portugal, y en el Reyno de Japon, y en la tierra de Brasil. Con la Descripcion de las varias leyes, y costumbres de la gente del grand Reyno de la China y otras tierras nueuamente descubiertas, en que ay nueuas de grande admiracion y hedificacion, pero muy verdaderas. »

Deuxième édition de la version espagnole faite par Thomas de Padilla du célèbre ouvrage du P. Alvarez. Le petit recueil de lettres des PP. Jésuites, qui se trouve à la suite, est la traduction (en partie seulement) d'un volume portugais, imprimé à Lisbonne en 1555, dont j'ai décrit un exemplaire sous le n° 2723 du supplément à ma *Bibliotheca americana.*

12. Anglerius (Pierre Martyr d'Anghiera). Ioannes Ruffus foroliuiensis Archiepus Cōsentin; : legat; apo. ad lectorē de orbe nouo... De orbe nouo Decades. (A la fin :) *Cura et diligentia Antonii Nebrissensis fuerunt hæ tres protonotarii Petri martyris decades Impressæ tn contubernio Arnaldi Guillelmi in Illustri oppido carpetanæ pu ciæ cōpluto quod uulgariter dicitur Alcala p̄fectū est nonis Nouēbris. An.* 1516; in-fol., mar. rouge à comp. et milieux en or, d. s. t. (*Lortic*). — 450 fr.

Titre dans un encadrement; 63 fnc., car. ronds, lettres ornées, plus 3 fnc.

pour le *Vocabula barbara*. Le traité de *Legationis babilonicæ*, que signale M. Harrisse (*Biblioth. vetustissima*, n° 88), ne se trouve pas dans l'exemplaire.

Première édition des trois premières décades réunies.

14. — De orbe Nouo Petri Martyris ab Angleria Mediolanensis Protonotorij Cæsaris senatoris Decades. Cum priulegio Imperiali, Compluti apud Michaelē d Eguia Anno M.D.XXX. (A la fin :) *Excvsvm Complvti in ædibvs Michaelis de Eguia, Anno* 1530 *mense Decēbri*. In-fol., mar. rouge, filets, d. s. t. (*Petit*). — 800 fr.

Titre richement historié; cxvii ff., car. ronds; *Vocabula barbara*, 3 fnc.

Très bel exemplaire de la première édition complète des huit décades. M. Harisse la considère comme étant plus correcte, à de certains égards, que l'édition de Hakluyt.

17. — De Orbe novo Petri Martyris Anglerii mediolanensis, Protonotarij, et Caroli quinti Senatoris Decades octo, diligenti temporum obseruatione, et vtilissimus annotationibus illustratæ, suoque nittori restitutæ, Labore et industria Richardi Haklvyti oxoniensis Angli. *Parisiis, G. Auvray*, 1587 ; in 8, mar. rouge, filets, d. s. t. (*Hardy Mennil*). — 235 fr.

Magnifique exemplaire avec la carte originale. C'est la meilleure édition des huit décades de Pierre Martyr.

20. Apianus (Petrus). Cosmographia Petri Apiani, per Gemmam Frisium apud Louanienses Medicum et Mathematicum, insignē, iam demum ab omnibus vindicata mendis, ac nonnullis quoque locis aucta, figurisque uouis illustrata : Additis eiusdem argumenti libellis ipsius Gēmæ Frisii. *Parisiis, Vivant Gaultherot*, 1551 ; in-4, figures, mar. olive à compart., d. s. t. (*Petit*). — 118 fr.

Superbe exemplaire avec plusieurs pièces mobiles sur les figures. La mappemonde, qui occupe la pagination 31-34, sur laquelle se lit l'Amérique, doit avoir été dressée par Oronce Finée. Edition très belle, imprimée en caractères italiques; presque toutes les légendes des figures sont en français.

26. Barcia (Andres Gonzalez). Historiadores primitivos de las Indias Occidentales. *Madrid*, 1749 ; 3 vol. in-fol., parch. — 145 fr.

Collection très importante et fort rare. Bel exemplaire.

27. Basanier (M. Gentilhomme François). L'histoire notable de la Floride sitvee es Indes Occidentales, contenant les trois voyages faits en icelle par certains Capitaines et Pilotes François, descrits par le Capitaine Laudonniere, qui y a commandé l'espace

d'vn an trois moys : à laquelle a esté adiousté un quatriesme voyage fait par le Capitaine Gourgues. *Paris, Guillaume Auuray*, 1586 ; in-8, mar. rouge à comp. en or et à froid, d. s. t. (*Lortic*). — 1015 fr.

Superbe exemplaire d'une grandeur de marges exceptionnelle. C'est sans aucun doute le plus beau qui existe de ce livre rarissime, un des plus précieux de la collection de Monsieur Court.

28. — Le même ouvrage. *Paris, G. Auuray*, 1586, in-8, mar. bleu à comp. et milieux en or, d. s. t. (*Lortic*). — 800 fr.

Cet exemplaire est moins haut que le précédent, mais il est plus large; il a même des témoins. Ont sait que les *manchettes* sout presque toujours atteintes par le ciseau du relieur. Dans nos deux exemplaires elles sont intactes.

38. Bontier (Pierre, religieux de Saint-François) et Verrier (Jean le). Histoire de la premiere descovverte et Conqueste des Canaries. Faite dès l'an 1402, par Messire Jean de Bethencovrt, chambellan du roy Charles VI... Mise en lumière par Galien de Bethencovrt. Plus un Traicté de la Navigation et des Voyages de Descouverte et conquestes modernes, et principalement des François (par Bergeron). *Paris, Jean de Hevqveville*, 1629-1630, 2 parties en 1 vol. in-8, mar. rouge à comp., d. s. tr. (*Lortic*). — 145 fr.

Superbe exemplaire. Le portrait est en très belle épreuve.

41. Boucher (Pierre). Histoire véritable et natvrelle des mœurs et prodvctions dv pays de la Novvelle France, vvlgairement dite le Canada. *Paris, Florentin Lambert*, 1664 ; in-12, mar. rouge à comp., d. s. tr. (*Lortic*). — 235 fr.

Bel exemplaire d'un livre fort rare (un timbre de bibliothèque sur le titre). L'auteur était gouverneur des Trois Rivières et l'un des premiers habitants du Canada.

42. Bouton (le P. Jacques, de la Cie de Jésus). Relation de l'establissement des François depvis l'an 1635. En l'isle de la Martinique, l'vne des Antilles de l'Amerique. Des mœurs des Sauuages, de la situation, et des autres singularitez de l'isle. *Paris, Seb. Cramoisy*, 1640, pet. in-8, mar. Lavallière, filets. d. s. tr. (*Hardy*). — 100 fr.

Bel exemplaire d'un très rare volume. C'est la première relation de l'établissement des Jésuites à la Martinique.

43. Boyer (Paul, sieur de Petit-Puy). Veritable Relation de tovt ce qvi s'est fait et passé au voyage que M. de Bretigny fit à

l'Amerique Occidentale. Auec une description des Mœurs, et des Prouinces de tous les Sauuages de cette grande partie du Cap de Nord : vn Dictionnaire de la langue, etc. *Paris, P. Rocolet*, 1654 ; in-8, mar. grenat, filets, d. s. tr. (*Petit*). — 105 fr.

Bel exemplaire d'une des plus rares relations de l'établissement des Français à la Guyane. L'expédition de Brétigny, la première faite à la Terre ferme, eut lieu en 1643.

44. Boyer (Paul). Véritable relation..... *Paris, P. Rocolet*, 1654 ; in-8, mar. rouge, filets, d. s. tr. (*Hardy Mennil*). — 180 fr.

Très bel exemplaire. Il y a des différences dans la dédicace à Colbert ; dans cet exemplaire elle occupe 5 fnc. (dans l'autre exemplaire elle n'a que 4 ff.). Cet dédicace a été réimprimée après la mise en vente de l'édition, ainsi que le constatent les signatures ; elle est suivie d'un avis au lecteur dans lequel Boyer l'*aduertis que cette Relation fut faite sur les lieux par le mesme Autheur qui la donne au public, et sur les mémoires que Monsieur le Vasseur et Monsieur Arnaudot luy en donneront.*

46. Breton (le P. Raymond). Petit Catéchisme ov Sommaire des trois premieres parties de la Doctrine Chrestienne. Traduit du françois, en la langue des Caraïbes Insulaires. *Avxerre, G. Bovqvet*, 1664. — Dictionnaire caraïbe-françois. *Avxerre, G. Bovqvet*, 1665. — Dictionnaire françois-Caraïbe. *Avxerre, G. Bovqvet*, 1666. — Grammaire caraïbe. *Avxerre, G. Bovquet*, 1667. 4 ouvrages en 2 vol. in-12, mar. bleu, filets, doublé de mar. rouge, gardes en soie. (*Lortic*). — 300 fr.

Superbe exemplaire d'un ouvrage rarissime ainsi complet.

55. Castellanos (Juan de). Primera parte de las Elegias de Varones illustres de Indias. *Madrid, Alonso Gomez*, 1589 ; in-4, mar. bleu à comp., d. s. t. (*Petit*). — 130 fr.

Bel exemplaire de ce rare volume. La deuxième et troisième partie de cet ouvrage n'ont été imprimées qu'en 1847. Le portrait de l'auteur, gravé sur bois est au verso du f. chiffré 9.

57. Chabert (de). Voyage fait par ordre du Roi en 1750 et 1751 ; dans l'Amérique Septentrionale pour rectifier les cartes des côtes de l'Acadie, de l'Isle Royale et de l'isle de Terre-Neuve. *Paris, Imprimerie royale*, 1753 ; in-4 cartes et fig., mar. rouge, filets, d. s. t. — 145 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes de l'abbé Terray, contrôleur des finances sous Louis XV.

62. Chevillard (André, de l'ordre des FF. Prescheurs). Les

desseins | de son Eminence | de Richeliev | pour l'Amerique : | Ce qvi s'y est passé de plvs | remarquable depuis l'Etablissement des | Colonies. | Et vn ample Traite du Naturel, Religion et Mœurs des | Indiens Insulaires et de la Terre ferme. | A Madame la Comtesse de Montmoron. | *A Rennes,* | *chez Iean Durand...* | (1659); gr. in-8, parchemin. — 330 fr.

6 fnc., pour la dédicace et la préface; 1 fnc. pour un faux-titre; 207 pp.; 3 fnc., contenant le bref d'Alexandre VII en faveur des dominicains; 1 fnc., pour l'errata.

Exemplaire dans sa reliure originale. Le titre n'indique pas que cet ouvrage rare et à peine connu est une histoire des Missions des frères prêcheurs dans les Antilles. Il est divisé en trois parties : La première et la deuxième contiennent l'historique des missions de l'ordre des deminicains aux îles; la troisième partie traite des mœurs, du naturel et de la religion des sauvages Caraïbes, Galibis, Arrouagues et Ouarabiches.

65. Claude d'Abbeville (capucin). Histoire de la mission des Peres Capucins en l'isle de Maragnan et terres circonuoisines. *Paris, Françoys Hvby,* 1614 ; titre gravé et 7 figures sur cuivre. — Iues d'Evreux (capucin). Svite de | l'histoire | des choses plvs | memorables aduenuës en Maragnan, ès | annees 1613 et | 1614. | Second traité. | *A Paris.* | *De l'Imprimerie de François Huby, ruë Sainct* | *Jacques à la Bible d'Or, et en sa boutique* | *au Palais, en la galerie des* | *prisonniers.* | M. C. D. XV. (1615). | *Auec priuilege du Roy.* | Ens. 2 vol. in-8, mar. vert à comp., dentelle intérieure, d. s. t. (*Lortic*). — 1,600 fr.

Superbe exemplaire de l'un des plus rares ouvrages du cabinet de M. le docteur Court, en ce qui regarde les livres français. Le volume du P. Ives d'Evreux est un peu plus haut de marges que celui du P. Claude d'Abbeville, mais il est moins large.

Voici la collation de la *Suite de l'Histoire du Maragnan :* Le titre tel que nous l'avons rapporté; Au Roy (dédicace signée François de Rasilli, commençant ainsi : « *Voicy ce que j'ay peu par subtils moyens recouurir du liuure du R. P. Yues d'Eureux supprimé par fraude et impieté, moyennant certaine somme de deniers, entre les mains de François Huby, Imprimenr, Que i'offre maintenant à V. M. deux ans et demy apres sa premiere naissance aussitost estouffee qu'elle auoit veu le iour...* » 2 fnc. signés *a* ij-iij; Av Roy (dédicace du P. Ives d'Evreux) 4 fnc., signés *a* ij-iiij; Advertissement au lecteur 1 fnc.; Préface (il n'en reste que 2 ff.); Suite de l'histoire... 384 ff. chiffrés 364 (à partir de 361 les ff. sont marqués 341-364; le f. 242 contient un titre pour la deuxième partie de ce volume); 2 planches sur cuivre représentant les *vrais portraicts des sauuagie de lisle de Maragnon appelez Topinambous amenez au roy de France par le Sr de Razilly en* 1613... gravées par Firens.

Les ff. 9-16 (sign. B); 33-40 (sign. E); 185-192 (sign. Aa) n'existent pas

ils sont remplacés par du papier blanc. On trouve dans ce volume plusieurs chapitres dans lesquels l'auteur cite des noms indiens et entre autre une doctrine chrétienne en langue des *Topinambos et en François* (ff. 286 verso-290).

Monsieur Ferdinand Denis, le savant conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, a réimprimé à Paris, en 1864, l'ouvrage du P. Ives d'Evreux, d'après *l'exemplaire unique de la Bibliothèque impériale*. Nous possédons le deuxième exemplaire de ce livre précieux, et il est plus complet que celui de la Bibliothèque; il contient les ff. 97-104; 112-120; 297-304; 337-344; en tout 4 feuilles de plus que celui de notre grand dépôt.

67. [Clodoré (J. de)]. Relation de ce qui s'est passé dans les Isles et Terre ferme de l'Amerique, pendant la derniere guerre avec l'Angleterre, et depnis en execution du Traité de Breda. Avec un journal du dernier voyage du S[r] de la Barre en la Terre ferme et Isle de Cayenne. *Paris, G. Clouzier*, 1671; 2 vol. in-12, mar. rouge à comp., d. s. t. (*Rel. ancienne*). — 85 fr.

Ouvrage important pour l'histoire de la fondation des établissements français aux Antilles. L'auteur supposé était gouverneur de la Martinique.

71. Cogolludo (fray Diogo Lopez). Historia de Yucathan... Sacala á luz el P. fray Francisco de Ayeta, predicador, excustodio del Nueuo Mexico, ecc. *Madrid, Juan Garcia Infanzon*, 1688; in-fol., front. gravé, mar. rouge à comp., d. s. t. (*Petit*). — 300 fr.

L'une des plus rares chroniques particulières de l'Amérique. Ce livre n'a été publié que plusieurs années après la mort de son auteur; il ne va que jusqu'au milieu du xvi[e] siècle. On y trouve, dit Ternaux, des renseignements précieux sur une des contrées du Mexique la moins connue et l'une des plus riches en antiquités.

72. Colomb (Christophe). Epistola Christofori Colom: cui etas nostra multū debet: de | Insulis Indie supra Gangem nuper inuētis. Ad quas perq̄ren- | das octauo antea mense auspiciis et ere inuictissemorū Fernādi et | Helisabet Hispaniarū Regū missus fuerat: ad magnificum dñm | Gabrielem Sanchis eorundē serenissimorū Regum Tesaurariu | misssa: quā nobilis ac litteratus vir Leander de Cosco ab Hispa | no idiomate in latinum cōuertit tertio kals Maii. M.cccexcii | Pontificatus Alexandri Sexti Anno prima. | *S. l. n. a.* (*sed Romæ, Planck*, 1493). In-4, mar. rouge à riches compartiments, doublé de mar. bleu, doubles gardes en soie. (*Lortic*). — 7,500 fr.

4 fnc., caractères gothiques à longues lignes (33 lignes à la page).

Superbe exemplaire cité par M. Harrisse sous le n° 4 de sa *Bibliotheca vetus-*

tissima; voy. aussi ses *Notes on Colombus* pour le fac-simile de la première page, où l'édition est décrite comme ayant été corrigée.

80. Confessionario para los cvras de Indios. Con la Instrvcion contra svs ritos: y Exhortacion para ayudar a bien morir, y summa de sus priuilegios: y forma de impedimentos del Matrimonio. Compvesto y tradvzido en las lenguas Quichua, y Aymara. *Impresso con licencia de la Real Audiencia, en la Ciudad de los Reyes, por Antonio Ricardo primero Impressor nestos Reynos del Piru.* M.D.LXXXV. 3 fnc., 27 ff. « Instrucion contra las Cerimonias y Ritos que usan los Indios conforme al tiempo de su infidelidad » 16 ff. « Exhortacion para los Indios » 24 ff. — Tercero catecismo y Exposicion de la Doctrina christiana, por Sermones. Para que los cvras y otros ministros prediquen y enseñen a los Yndios y a las demas personas (Quichua y Aymara). *Impresso... en la ciudad de los Reyes, por Antonio Ricardo,* M.D.LXXXV, 7 fnc., 215 ff., de texte. In-4, mar. brun à comp., d. s. t. (*Petit*). — 200 fr.

Très bel exemplaire de deux ouvrages importants pour la linguistique péruvienne. Sur le titre du deuxième traité on lit : *Concuerda con el original;* audessous la signature autographe du père Joseph de Acosta.

Ce volume est la première production typographique faite à Lima. Pour qu'il soit complet, il faudrait y joindre la *Doctrina cristiana,* datée de 1584, et qui se trouvait dans l'exemplaire incomplet qui a appartenu à Chaumette Desfossés. Voy. le n° 2397 de ma *Biblioth. americana* (1878).

83. Copia de vna littera del Re de Portagallo mādata | al Re de Castella del viaggio et successo de India. | (A la fin :) *Impresso in Roma per maestro Joanni de Besicken.* | *nelanno. Mcccccv. a di. xxiij. de Octobre.* | In-4, mar. rouge à riches compartiments, doublé de maroquin bleu, doubles gardes en soie. (*Lortic*). — 830 fr.

8 fnc., caractères gothiques. Relation du voyage de Pedro Alvarez Cabral qui partit de Lisbonne le 8 mars 1500. C'est dans cette expédition que Cabral découvrit le Brésil qu'il nomma terre de Santa Cruz. Dans cette missive du roi Emmanuel, il n'est pas question des découvertes de C. Colomb. Voir sur cette pièce précieuse, la première dans laquelle on parle du Brésil, le n° 18 des *Additions* de M. Harrisse.

84. Copia delle lettere del prefetto del | la India la nuoua Spagna detta, alla Cesarea Maesta rescritte. (A la fin :) *Finis.* | *M.D.XXXIIII* | *Con gratia, et Priuilegio.* | In-4, mar. vert, filets, d. s. t. (*Petit*). — 410 fr.

Pièce originale de la plus grande rareté, composée de 4 pages non chiffrées,

caractères ronds à longues lignes. Cette lettre, adressée à Charles V, donne la première nouvelle de la bataille dans laquelle Atahualpa fut fait prisonnier par Pizarro. Elle fut écrite en espagnol et probablement imprimée, mais jusqu'à présent il a été impossible d'en découvrir un exemplaire. M. Harrisse, dans sa *Bibliotheca vetustissima,* cite notre pièce sous le n° 193; il indique en outre une traduction allemande (n° 195) et une traduction française (n° 196). En outre elle a été insérée dans l'*Isolario* de Bordone, notamment dans l'édition de Venise 1534 (cfr. le n° 39). Je la crois imprimée à Venise.

90. Cortès (Hernan). La preclara Narratione di Ferdinan | do Cortese della Nuoua Hispagna del Mare Oceano, al | Sacratissimo, et Inuictissimo Carlo di Romani Imperatore sem | pre Augusto Re Dhispagna, et cio che siegue, nellãno del Si | gnore. M.D.XX. trasmessa...., | e quali dilet- | tore Pietro Sauorgnano Foroiuliense | Del Riuerendo Messer Giouãni de | Reuelles Vescouo di Vienna se- | cretario dal iddioma Hispagni | uolo in lingua latina con- | uersa Nel Anno. M. D. | XXIIII. di primo Mar | zo: Hore nelle stesso | Millesimo di.xvii. | Agosto. Voi | candidissimi letteri leggerete con dilettatione et piacere | grandissimo la prefata Narratione di Ferdinando Corte | se dalla Facõdia latina al splẽdore della lingua volgare p̄ | Messer Nicolo Liburnio cõ fidelta et diligẽza tradotta al | cõmodo, et sodisfattione deglhonesti et virtuosi ingnegni. | Cum gratia et Priuilegio. | (A la fin :) *Stampata in Venetia per Bernardino de Viano* | *de Lexona Vercellese. Ad instantia de Baptis* | *ta de Pederzani Brixiani. Anno domi-* | *ni.* M.D.XXIIII. *Adi.* xx, *Agosto.* | In-4, mar. vert à comp. en or et à froid, doublé de mar. rouge, doubles gardes en soie, d. s. t. (*Lortic*). — 1780 fr.

Titre entouré d'une bordure sur bois, au verso commence la dédicace de Liburnio à Marino Grimani, patriarche d'Aquila, qui occupe les 3 autres pages, suit la dédicace de Savorgnano à Clément VII, 3 pages; texte 69 fnc.; 1 fnc., au verso duquel la marque de l'imprimeur; plan de Mexico, sur lequel on aperçoit à gauche une esquisse des côtes du Mexique.

Superbe exemplaire absolument non rogné; il est d'autant plus précieux qu'il contient le plan original de Mexico.

92. Cosmographiæ | introdvctio | cvm qvibvs | dam geome | triæ ac | Astrono | miæ principiis ad | eam rem necessariis. | Insuper quattuor Americi | Vespucij nauigationes. | (A la fin :) *Vrbs Deodate tuo clarescens nomine præsul..... Finitũ. iiij. kl. sep-tẽbris Anno supra sesquimillesimũ. vij.* (1507). In-4, mar. vert, d. s. t. (*Duru*). — 985 fr.

52 fnc., titre compris, caractères ronds; mappemonde et figures sur bois. Deuxième édition de la Cosmographie de Saint-Dié. Exemplaire bien conservé, provenant de la collection Yéméniz.

Cet ouvrage de Martin Waltzemuller (Hylacomylus) auquel on a ajouté les quatre relations de Vespuce est placé parmi les plus rares traités relatifs à l'Amérique. C'est le premier livre imprimé dans lequel les découvertes de Colomb sont désignées par ces mots : *Americi terra vel America.* (Voy. ci-après le n° 145.)

95. Creuxius (P. Franc., è soc. Jesu). Historiæ Canadensis, seu Novæ-Franciæ libri X, ad Annum usque Christi MDCLVI. *Parisiis, Seb. Cramoisy,* 1664 ; in-4, mar. rouge, aux armes de France, les plats et le dos sont entièrement fleurdelisés. — 370 fr.

Très bel exemplaire dans sa reliure originale, avec toutes les figures et la carte.

102. De la Caille. Journal historique du voyage fait au Cap de Bonne-Espérance. *Paris, Guillyn,* 1763 ; pet. in-8, cartes, mar. rouge, d. s. t. — 125 fr.

Exemplaire en papier fort dans une fraîche reliure aux armes, sur les plats, de Rohan Soubise, avec les macles et les moucheturcs d'hermines aux angles et sur le dos.

104. Denys (Gouverneur, lieutenant general). Description geographique et historique des costes de l'Ameriqve septentrionale. Avec l'histoire naturelle du Païs. *Paris, Louis Billaine,* 1672 ; 2 vol. in-12, mar. bleu à comp., d. s. t. (*Lortic*). — 410 fr.

Superbe exemplaire de cet ouvrage rare avec la carte et les 2 figures.

« ... La page 4 de l'avertissement au lecteur annonce une carte et quelques figures que nous n'avons pu trouver dans aucun des huit exemplaires de cet ouvrage que nous avons consultés. » (Harrisse, *Notes sur la Nouvelle France,* n° 136).

108. Diez de la Calle (Juan). Memorial y Noticias Sacras y Reales del imperio de las Indias Occidentales....comprehende lo Eclesiastico, Secular, Politico y Militar, que por su Secretaria de la Nueva-España se prouee : Presidios, gente, y costas, valor de las Encomiendas de Indios, y otras cosas curiosas, necesrias (*sic*), y dignas de saberse. Escriuiale por el año de 1646. (*Madrid,* 1646). In-4, mar. veit, filets, d. s. t. (*Petit*). — 150 fr.

2 titres ; 10 fnc.; 172 ff. de texte. Très bel exemplaire d'un des livres des plus rares. Il renferme de précieux renseignements pour l'histoire de l'administration espagnole dans les Indes.

De ces *Noticias,* imprimées à peu d'exemplaires par ordre du Conseil des Indes et à son usage personnel, nous en connaissons trois éditions. La première

et conquise, est nommée la nouuelle Castille. Traduite d'Italien en Francoys. *On les vend à Paris au Palais en la Galerie par ou on va à la chancellerie en la boutique de Vincent Sertenas.* 1545. Pet. in-8, non relié. — 295 fr.

55 fnc., titre compris. Très bel exemplaire d'un livret fort rare. La dédicace est signée I. G. (Jacques Gohory).

Au bas du f. B ij, le traducteur dit que ce sommaire est extrait de l'histoire générale de Oviedo. D'après le titre, cet opuscule serait traduit de l'italien. Je croirais plutôt que ce n'est qu'une version de la traduction italienne de Castela du livre de Fr. Xerez. M. Harrisse (*Bibl. vetustissima,* n° 264) dit que l'exemplaire de la bibliothèque nationale possède une carte. Elle n'existe pas dans la nôtre.

177. Itinerariū portugallesiū e Lusitania in Indiā et inde in occidentem et demum ad aquilonem. (A la fin :) *Operi suprema manus imposita est kalendis quintilibus. Ludouico galliār rege huius urbis īclita sceptra regēte, Julio secūdo pōtifice maxima orthodoxā fidē feliciter moderātc : anno nræ salutis.* M. D. VIII. In-fol., mar. chocolat, filets, d. s. t. (*Petit*). — 559 fr.

Titre en 2 lignes au-dessous desquelles une carte de l'Afrique gravée sur bois (un peu rognée) : 7 fnc. pour la préface du traducteur Arcangelo Madrignano, de l'ordre de Citeaux, de l'abbaye de Clairvaux, datée de Milan 1508 ; index 2 fnc. (qui manquent presque toujours) ; LXXVIII ff. de texte (pour LXXXVIII) ; caractères ronds.

Bel exemplaire de cette version latine des *Paesi novamente ritrovati* faite sur l'édition italienne de 1507 (le n° 262) et imprimée à Milan. La partie de cet important recueil, qui intéresse l'Amérique, occupe les ff. LII à LXXV (chap. 84-124) ; elle contient les lettres de Colomb, des frères Pinzon et celles de Vespuce.

La collation donnée par M. Harrisse (*Bibl. vet.,* n° 58) diffère de celle que je transcris. Le premier f. de l'index n'a pas de signature et il n'y a pas non plus 3 fnc., après la signature N ; sur deux exemplaires que j'ai eus entre les mains, je n'ai pas trouvé ce qu'indique M. Harrisse.

185. La Popellinière (Lancelot Voisin). Les trois mondes. *Paris, Pierre Lhuillier,* 1582 ; 3 parties en 1 vol. in-4 mar. rouge, filets, d. s. t. — 375 fr.

Avant le premier feuillet du texte se trouve une mappemonde, double format, sur laquelle figure la *Noua Francia ;* le Brésil y est nommé *France antertique.* Les pays situés au pôle Nord y sont aussi bien dénommés.

Très bel exemplaire d'un ouvrage précieux en ce qu'il forme une des plus anciennes collections de voyages publiées en français. Il est divisé en trois livres, chacun avec une pagination séparée : le premier traite de la navigation des anciens et des expéditions portugaises et espagnoles aux côtes d'Afrique. Le deuxième livre est consacré aux voyages de Colomb et de ses lieutenants ; aux expéditions françaises et anglaises au Nord, en Amérique, et principa-

lement à celles de Jean Ribaut et de Gourgues à la Floride. Le troisième livre parle des navigations de Villegagnon au Brésil; de celles de Vespuce et de Magellan.

186. La Popellinière (Lancelot Voisin). Les trois mondes. *Paris*, *Pierre L'Huillier*, 1582; in-8, mar. brun, filets, d. s. t. (*Hardy*). — 195 fr,

Dans cette édition les trois livres ont également leur pagination distincte; la mappemonde s'y trouve aussi, mais imprimée sur un plus petit papier. Au bas du privilège, on lit cette mention: *Acheué d'imprimer pour la seconde édition en septembre 1582.*

187. Las Casas. Breuissima relacion de la destruycion de las Indias. *Seuilla*, *Sebastian Trugillo*, 1552. — Lo que se sigue es un pedaço de una carta y relacion... — A qui se contiene vna disputa, o controuersia : entre don fray Bartholome de Las Casas y el doctor Gines de Sepulueda. *Seuilla*, *Seb. Trugillo*, 1552. — A qui se cötienẽ treynta proposiciones muy juridicas. 1552. *Seuilla*, *Trugillo*. — Este es vn Tratado... sobre la materia de los Yndios. *Seuilla*, *Seb. Trugillo*, 1552. — Entre los remedios... *Seuilla*, *Jac. Créberger*, 1552. — A qui se cötienẽ unos auisos y reglas para los confessores... *Seuilla*, *Seb. Trugillo*, 1552. — Principia quedã ex quibus procedendum est in disputatione ad manifestandam et defendendam iusticiam Yndorum. *Hispali*, *Seb. Trugillo*. — Tratado cõprobatorio del Imperio soberano y principado universal que los Reyes de Castilla y Leon tienen sobre las Indias. *Seuilla*, *Seb. Trugillo*, 1553. In-4, mar. rouge, filets, d. s, t. (*Hardy-Mennil*). — 680 fr.

Très bel exemplaire complet des œuvres du pieux évêque de Chiapa.

196. Le Clercq (le P. Chrestien). Etablissement de la Foy dans la Nouvelle France, contenant l'Histoire des Colonies françoises, et des Découvertes, qui s'y sont faites jusques à present. Avec une Relation exacte des Expeditions et Voyages entrepris pour la Découverte du fleuve Missisipi jusques au Golphe du Mexique. Par ordre du Roy. Sous la conduite du sieur de la Salle, et de ses diverses avantures jusques à sa mort. Par le P. C. L. C. *Paris*, *Amable Auroy*, 1691; 2 vol. in-12, mar. rouge, filets, d. s. t. (*Petit*). — 430 fr.

Le nom de l'auteur n'est pas imprimé sur le titre. Bel exemplaire.

197. Le Clercq (le P. Chrestien). Premier établissement de la foy

dans la Nouvelle France. Contenant la publication de l'Evangile, l'histoire des Colonies françoises, et les fameuses découvertes depuis le Fleuve de Saint-Laurent, la Loüisiane et le Fleuve Colbert jusqu'au Golphe Mexique, achevées sous la conduite de feu Monsieur de la Salle. Par ordre du Roy. *Paris, Amable Auroy*, 1691 ; 2 vol. in-12 mar. rouge, filets, d. s. t. — 560 fr.

Cet exemplaire porte le titre rapporté par M. Harrisse sous le n° 169 de ses *Notes sur la Nouvelle France*. Le nom de l'auteur y est imprimé.

A la fin du tome I se trouve une carte intitulée : « Carte generalle de la Nouvelle France ou est compris la Lovisiane Gaspesie et le Nouueau Mexique avec les Isles Antilles. Dressée sur les Memoires les plus nouueaux. 1691. *I. Rouillard delineavit. — L. Boudan sculps.* » Cette pièce rarissime ne se trouve que dans 2 exemplaires.

Le catalogue des livres qui se vendent chez Amable Auroy, composé de 10 feuillets, et compris dans les signatures à la fin du tome II est incomplet, il n'a qu'un feuillet.

203. Lery (Jean de). Histoire d'vn voyage fait en la terre dv Brésil avtrement dite Amerique. Le tout recueilli sur les lieux par Jean de Lery natif de la Margelle, terre de Sainct Sone au duché de Bourgongne. (*La Rochelle*), *pour Antoine Chuppin*, 1578 ; in-8, figures sur bois, mar. rouge à comp., d. s. t. (*Lortic.*) — 240 fr.

Edition originale fort rare. Le feuillet d'errata s'y trouve.

207. Lescarbot (Marc). Histoire de la Novvelle France. *Paris, Jean Milot*, 1609 ; in-8, 3 cartes, mar. rouge, filet, d. s. t. (*Hardy Mennil*). — 340 fr.

Edition originale avec les *Muses de la Nouvelle France*. On a ajouté à cet exemplaire une reproduction de la carte de la Floride, ce qui porte à quatre le nombre des cartes.

208. — Le même ouvrage. Troisiesme Edition enrichie de plusieurs choses singulières, outre la suite de l'histoire. *Paris, Adrian Perier*, 1618 ; in-8, mar. vert foncé, filets, d. s. t. (*Lortic*). — 750 fr.

Très bel exemplaire de la meilleure édition de cet ouvrage recherché. Les quatre cartes s'y trouvent (dans leur état original) ainsi que les *Muses de la Nouvelle France*.

213. Libro primo (e secondo) della historia de l'Indie Occidentali. M D XXX IIII. Con gratia et priuilegio. (A la fin du livre second :) *Stampato in Vinegia nel mese di Decembre, Del* 1534. — Libro vltimo del Summario delle Indie occidentali.

(A la fin :) *In Vinegia, del mese d'Ottobre* 1534 ; in-4, mar. rouge, filets, d. s. t. (*Hardy Mennil*). — 510 fr.

Collection précieuse. Le premier livre composé de 79 ff. est un extrait de Pierre Martyr d'Anghiera. Le deuxième livre comprend 64 ff., et 2 fnc. aveu des fig. sur bois, pour la traduction abrégée de l'ouvrage d'Oviedo. A la fin de premier livre se trouve la carte de l'*Isola spagnuola*. Dans le colophon qui se lit à la fin du second traité, il est question de 2 cartes : l'une dressée d'après Pierre Martyr (celle que possède l'exemplaire) par un pilote de Séville que le traducteur italien nomme *Nino Garzia de Loreno ;* l'autre dressée par un autre pilote impérial également de Séville. Le troisième livre, composé de 14 fnc., contient une relation de la conquête du Pérou, écrite par un des compagnons de Pizarro et différente de celle de Xerez. Cette pièce a été imprimée à Séville, en espagnol, en 1534 ; c'est le n° 199 de la *Bibliotheca vetust.*, de M. Harrisse.

Bel exemplaire, sauf le premier titre qui est raccommodé.

220. Magellan, de Molvccis in | sulis itemq ; alijs pluribus mirandis, quæ | nouissima Castellanorum nauigatio Se | reniss. Imperatoris Caroli. V. auspicio | suscepta, nuper inuenit : Maximiliani | Transyluani ad Reuerendiss. Cardina- | lem Saltzburgensem epistola lectu per- | quam iucunda. | (A la fin :) *Coloniœ in œdibus Eucharij) Ceruicorni. Anno uir- | ginei partus. M. D. XXIII. mense | Ianuario...* | In-8, demi-rel., tr. rouges. — 230 fr.

15 fnc. Titre dans un joli encadrement. Edition princeps de la relation de l'expédition de Magellan. L'exemplaire est bien conservé. (Harrisse, *Bibl. vetustissima,* n° 122).

221. — Maximiliani Transyluani Cæsaris a secretis epistola, de admirabili et nouissima Hispanorũ in Orientem nauigatione, qua uariæ, et nulli prius accessæ Regiones inuẽtæ sunt, cum ipsis etiã Moluccis insulis beatissimis, optimo Aromotũ genere refertis... (A la fin :) *Romæ in œdibvs F. Minutii Calvi Anno M. D. XXIIII, mense, feb.* In-4, mar. rouge à riches comp., d. s. tr. (*Lortic*). — 400 fr.

Titre dans un encadrement sur bois : 17 fnc., caractères ronds. Superbe exemplaire avec témoins. (Harrisse, *Bibl. vetustissima,* n° 124).

224. Marco Polo. Libro del famoso Marco | Polo veneciano de las cosas marauí | llosas q̃ vido enlas partes orien- | tales : conuiene saber en las | Indias, Armenia, Ara | bia, Persia, y Tarta- | ria. E del poderio del gran Can y | otros reyes. Con otro | tratado | de mi | cer | Pogio Florentino y trata | de las mesmas tie- | rras e islas. | (A la fin :) *La presente obra... q̃ fue tra-*

duzida fielmête de lengua veneciana en castellano por el... maestre Rodrigo Arcediano dereyna y canonigo en la Yglesia de Seuilla. Fue impressa y corregida de nueuo en la cibdad de Logroño en casa d. Miguel de eguia a treze de junio de mill y quinientos y xx. nueue. (1529). In-fol., mar. Lavallière. comp. et milieux en or, d. s. tr. (*Petit*). — 460 fr.

Titre dans un encadrement surmonté des armes d'Espagne : au verso la dédicace du traducteur, le protonotaire Rodrigo de Santa Ella, à Alonso de Silva, comte de Cifuentes ; *Cosmographia introductoria* du traducteur, dans laquelle il parle des Antilles, suivie de la table, 2 fnc, ; xxxij ff., caractères gothiques à 2 colonnes. Le traité de Pogge commence à la 2e colonne du f. xxv (*recto*).

Très bel exemplaire de ce livre précieux cité par M. Harrisse sous le n° 89 de ses *Additions*.

225. — Marco Polo da Vene | sia le maraueliose | cose del Mondo. | (A la fin :) *Impressa la presente opera per el Venerabile mi | ser pre Batista da Farfengo nella Magnifica cita de | Bressa. adi. xx. december. M. ccccc.* (1500). In-8, mar. rouge à comp. à froid et or, dentelle intérieure, d. s. tr. (*Lortie*), — 180 fr,

Titre entouré d'une bordure ; au-dessous des 3 lignes qui le composent, une vignette sur bois ; 64 fnc. (titre compris), caractères ronds à longues lignes.

Magnifique exemplaire à toutes marges, avec témoins. Ce serait la seconde édition d'après Brunet (écrite non en vénitien, mais en italien) ; la première, qu'il cite, est de Venise 1496.

232. [Maurile de S. Michel (religieux Carme de la province de Touraine)]. Voyage des isles Ameriqves. Qvi font partie des Indes Occidentales. Et l'establissement des RR. PP. Carmes De la Prouince de Touraine en icelles. Le tout composé, reveu, et corrigé par un des susdits Peres, depuis son retour en France. *Av Mans, chez Hierôme Olivier*, 1651 ; in-8, mar. grenat à comp., dentelle intérieure, d. s. t. (*Lortic*). — 200 fr.

Titre : dédicace à messire Charles d'Andigné 3 fnc. ; advis au lecteur 1 fnc. ; table 1 fnc. ; 310 pp. de texte.

Première édition, ou mieux première forme sous laquelle cet ouvrage a été mis en vente. Le titre ne porte pas le nom de l'auteur.

248. Nouveau Monde (le) et nauigacions faites p̄ Emeric de vespuce florẽtin. Des pays et isles nouuellemẽt trouuez, auparavãt a nous incongneuz, Tãt en lethiopie q̄ Arabie Calichut et aultres plusieurs regions estranges, Translate de italien en

Lãgue francoyse par Mathurin du rodouer licencie es loix. Cum priuilegio regis. *Imprime a Paris pour Galliot du Pre, marchant libraire demourant sus le pont nostre dame, a lenseigne de la gallee, ayant sa Boutique eu la grand salle du Pallays au second Pillier*, (1516). In-4, cuir de Russie, d. s. t. — 450 fr.

3 fnc.; cxxxii ff., caractères gothiques. Exemplaire Eyriès et Sobolewski. Le rouge du titre est un peu passé. La date de 1516 est prise sur le privilège de François Ier, imprimé au verso du titre et daté de Paris 20 janvier 1516. (Harrisse, *Bibl. vetustissima*, n° 86).

Traduction française des *Paesi*. La première édition de cette version est de 1515 d'après Brunet: c'est celle indiquée par M. Harrisse sous le n° 83.

250. Novvs orbis regionvm ac insvlarvm veteribus incognitarum, unà cum tabula cosmographica, et aliquot aliis consimilis argumenti libellis, quorum omnium catalogus sequenti patebit pagina. His accessit copiosus rerum memorabilium index. Parisiis Apud Joannem Paruum. (A la fin :) *Impressum Parisiis apud Antonium Angerellum, impensis Joannis Partii et Galeoti à Prato. Anno* 1532 ; in-fol., mar. rouge à comp., d. s. t. (*Petit*). — 130 fr.

Sur le titre, la marque de Jehan Petit, au lieu de celle de Galliot du Pré. Bel exemplaire avec le dernier feuillet, contenant le registre et la précieuse mappemonde dressée par Oronce Finée (la même que celle qui accompagne le Pomponius Mela décrit sous le n° 283), avec un avertissement au lecteur en types mobiles daté du mois de juillet 1531.

255. Ortiz (Alonso). Los Tratados del doctor Alonso Ortiz | Tratada de la herida del rey. | Tratado consolatorio a la princesa de portugal. | Item vna oracion a los reyes en latin y en romance. | Item dos cartas mẽsajeras a los reyes. vna que embio | la cibdad la otra el cabildo de la yglesia de toledo | Tratado contra la carta del prothonotario de lucena. | (A la fin :) *Acabanse los tratados... fue imprimido en la | muy noble y muy leal cibdad de Se. | uilla por tres Alemanes cãpañeros. | En el año del señor. M. cccc. xciij*. In-fol., mar. rouge à riches comp., en or, d. s. t. (*Lortic*), — 1,305 fr.

C ff., caractères gothiques à 2 colonnes. Au-dessous de la suscription rapportée plus haut, la marque des imprimeurs: Jean Pegnizer de Nuremberg, Magnus et Thomas.

Le premier livre espagnol dans lequel il soit question des découvertes de Colomb. Très bel exemplaire. Harrisse, *Bibl. vet*,, n° 10.

258. Oviedo y Baños (D. Joseph). Historia de la Conquista y

Poblacion de la provincia de Venezuela. Primera parte. *Madrid, Gregorio Hermosilla*, 1723 ; in-fol., mar. olive à comp., d. s. t. (*Petit*). — 182 fr.

Très bel exemplaire d'un livre rare dont il n'a paru que la première partie. Nous ignorons si la seconde partie, promise par l'auteur, a été écrite. Les documents qui lui ont servi pour la rédaction de son œuvre étaient conservés alors aux archives de Caracas.

259. Oviedo y Valdes (Gonçalo Hernandez). La historia general | de las Indias: | Con priuilegio imperial. (Au verso du f. CXCI :) *Fin de la primera parte de la general y natural historia de las Indias... La qual se acabo y imprimio en la muy noble y leal cibdad de Seuilla, en la emprêta de Juan Cromberger, el postrero dia del mes de setiembre. Año de mil y quinientos y trenta y cinco años.·.* (1535). — Libro xx. De la segunda parte de la general | historia de las Indias. Escripta por el Capitan | Gonçalo Fernandez de Oviedo, y Valdes... | Que trata del estrecho de Magallans. *En Valladolid. Por Francisco Fernandez de Cordoua. Año de M. D. L. vij* (1557). In-fol., fig. sur bois, car. gothiques à 2 colonnes, mar. rouge, filets, d. s. t. (*Hardy Mennil*). — 750 fr.

Titre rouge et noir dans un très riche cadre; 3 fnc.; CXCIJ ff. Le dernier non chiffré contenant la suite de la lettre adressée au Cardinal Garcia Jofre des Loaysa, évêque de Siguença, datée de Séville 30 septembre 1535 et signée par Oviedo (signature autographe). Le verso de de ce feuillet est occupé par les armes de Oviedo. — *Libro XX:* lxiiij ff. Au bas du dernier on lit : *No se imprimio mas desta obra, porque murio et autor.*

Edition originale et complète de ce précieux ouvrage. L'exemplaire est beau malgré de légers raccommodages. Il provient de la bibliothèque du collège des Jésuites de Paris.

260. Oviedo y Valdez (Gonçalo Hernandez). Coronica de las Indias. | La hystoria general de | las Indias agora nueuamente im | pressa corregida n enmendada, 1547 | con la conquista del Peru. | (A la fin :) *A gloria de Dios y de la virgen Maria se acabo el presente tractado llamado La conquista del Peru. Fue Impreso en Salamanca por Juan de Junta : acabose a cinco dias del mes de Julio años de Mil y Quinientos y quarenta y siete años.··* (1547). In-fol., caractères gothiques, figures sur bois, mar. Lavallière, richement ornementé, d. s. t. (*Lortic*). — 1,020 fr.

Titre rouge et noir dans un superbe encadrement; 3 fnc.; cxcij ff. — « *Conquista del Peru. Verdadera relacion del a conquista del Peru y prouincia del*

Cuzco llmada la nueua Castilla. Conquistada por Francisco piçarro... Embiarda a su Magestad por Francisco de Xerez secretario del sobredicho capitan ecc... » » xxij ff. plus 1 fnc., contenant des vers adressés au Roi à la suite desquels vient le colophon rapporté ci-dessus.

Très bel exemplaire de la seconde édition.

262. Paesi nouamente retrouati. Et Nomo Mondo da Alberico Vesputio Florentino intitulato. (A la fin :) *Stampato in Vicentia cũ la impensa de Mgro Henrico Vicentino : et diligente cura et industria de Zãmaria suo fiol nel. M. cccccvii, adi. iii de Novembre.* In-4, mar. rouge, fil. d. s. t. (*Hardy Mennil*). — 3,800 fr.

Titre rouge et noir dans un ruban entourant un globe terrestre et précédé de ces mots : cvm priuilegio, tirés en rouge ; 5 fnc., pour la table; 119 fnc., caractères ronds.

Très bel exemplaire avec témoins de la première et précieuse édition des Paesi. Il est conforme à la description de M. Harrisse, n° 26 des *Additions*, sauf en ce qui concerne le nombre de feuillets, à moins que le savant bibliographe n'ait compté le feuillet blanc de la fin.

264. Paesi nouamente ritrovati per | la nauigatione di Spagna in Calicut. Et da Alber | tutio Vesputio Fiorentino intitulato Mon | do Nouo : Nouamente Impressa. | (A la fin :) *Stampata in Venetia per Zorzi de Rusconi milla- | nese Nel. M. ccccc. xyii. adi. xyiii. Agosto.* (1517). In-8, mar. brun, ornements en or, d. s. t. — 605 fr.

Titre rouge et noir en 4 lignes, au-dessous une vue de la place S. Marc de Venise; Tabula cõmunis, 6 pages en gothiques; au verso de la dernière, la lettre de Francazano de Montalboddo à son ami Jean Marie Anzolello de Vicence; texte 120 fnc., car. ronds à deux colonnes.

Bel exemplaire. Harrisse, *Additions*, n° 90. (Voy. les n°s 177, 218).

289. Puga (Vasco de, Oydor de la real Audiencia de Mexico). Prouisiões Cedulas | Instruciones de su Magestad : orde | nãças y difũtos y audiēcia, p̄a la bue | na expediciō de los negocios, y admi | nistraciō d justicia : y gouernaciō dsta nueua España : y pa al buē tratamiē | to y oseruaciō d los yndios, dende el | año 1525. hasta este presente de. 63. | En Mexico en casa | De Pedro Ocharte. M. D. LXIII. | (A la fin :) *A hõrra y gloria de nuestro Señor Jesu Christo acabose este presente libro | en Mexico en casa de Pedro Ocharte, a veynte y tres dias d el mes de Noui- | embre de mill y quinientos y sesenta y tres años. | Esta tassado por et Illustrissimo señor dõ Lu | ys de Velasco Virrey a real el pliego, Par mãdado | de su Señoria*

Antonio de turcios secretario. | In-fol., mar. Lavallière à comp. et milieux en or, d. s. t. (*Lortic*). — 1,100 fr.

Titre dans un très riche encadrement surmonté des armes royales : Licencia et Comision f. 2; Prologo f. 3; Copia de la Bula de concession que bizo Alexadro (*sic*) sexto f. 4-5 (au verso les armes d'Espagne); texte 213 ff., à longues lignes, caractères gothiques (les ff. 13, 17, 28, 38, 107, 112, 137, 172, 180, 196, 210 sont mal chiffrés); Table 5 fnc.

Très bel exemplaire d'un des plus rares volumes de la collection de M. Court auquel M. Harrisse ne donne que 207 ff. dans sa *Biblioth. vetustissima* (p. 393, note 7). Cette précieuse collection d'instructions et d'ordres adressés à l'audience royale de Mexico a été publiée par ordre du vice-roi Don Luis de Velasco. C'est un recueil de documents officiels du plus grand intérêt historique pour l'administration du Mexique pendant les premières années de la domination espagnole.

331. Sagard Théodat (Gabriel). Histoire dv Canada et Voyages que les frères Mineurs Recollects y ont faicts pour la conuersion des Infidelles, divisez en qvatre livres. *Paris*, *Clavde Sonnivs*, 1636; in-8, mar. olive à comp., d. s. t. (*Lortic*). — 1,000 fr.

Superbe exemplaire, dans une condition exceptionnelle, d'un livre extrêmement rare. Les 3 feuillets de musique (le dernier blanc) s'y trouvent entre les pages 176-177 (au lieu d'être placés entre les pages 312-313). L'exemplaire du jardin des Plantes est le seul, avec le nôtre, qui les contient.

332. — Le grand voyage du Pays des Hvrons, situé en l'Amerique vers la Mer douce, es derniers confins de la nouuelle France, dite Canada... Auec un dictionnaire de la langue Huronne. *Paris*, *Denys Moreau*, 1632; 2 parties en 1 vol. in-8, mar. olive à comp., d. s. t. (*Lortic*). — 530 fr.

Bel exemplaire avec le frontispice gravé.

350. Thevet (André). Les singularitez de la France antarctiqve, avtrement nommée Ameriqve; et de plusieurs Terres et Isles decouuertes de nostre temps. *Paris*, *les héritiers de Maurice de la Porte*, 1558, in-4, fig. sur bois, mar. rouge, filets, d. s. t. (*Hardy*). — 245 fr.

Très bel exemplaire avec témoins de la très rare édition originale.

351. — Le même ouvrage. *Anvers*, *Christophle Plantin*, 1558; in-8, fig. sur bois, mar. rouge, filets, d. s. t. (*Hardy*). — 130 fr.

Bel exemplaire.

355. Torres Rubio (le P. Diego, de la Cie de Jésus). La novvelle histoire dv Perov, par la Relation dv Pere Diego Torres de la

Compagnie de Iesvs, Procureur de la Prouince du Perov, Touchant les choses notables y advenuës ez anneez dernieres : et le fruict qui se recueille auec les Indiens d'icelluy Royaume. *A Paris, pour Catherine Niuerd,* 1604 ; in-8, mar. rouge, d. s. t. (*Capé*). — 310 fr.

Très bel exemplaire d'un volume rare traduit de l'italien par Pierre Victor Cayer, docteur de la faculté de théologie de Paris.

Le P. Diego Torres Rubio fut un des plus zélés missionnaires du Pérou. son ouvrage est d'un grand intérêt historique; il a été augmenté d'une relation sur le Tucuman, Santa Cruz de la Sierra et les Philippines. Ce religieux est plus connu encore par ses travaux sur les langues Quichua et Aymara.

362. Varthema. Itinerario | de Lvdavico de | Varthema bolognese | nello Egitto, nella Soria, nella Arabia de- | serta, et felice, et nella Persia, | nella India, et nella | Ethyopia. | Le fede el viuere, et costumi delle pre- | fate Prouincie. | Et al presente agiontovi | alcune Isole nuouamente | trouate. (A la fin :) *In Venetia per Matthio Pagan,* | *in Frezzaria, al segno* | *della Fede.* | (1520). In-8, mar. vert à comp. en or et à froid, d. s. t. (*Lortic*). — 400 f.

Très bel exemplaire. Titre rouge et noir; 100 ff. de texte à longues lignes, caractères ronds : 2 fnc. pour l'Index. C'est au bas de ce dernier que se lit la suscription rapportée ci-dessus, la disposition typographique en est si défectueuse que plusieurs lettres sautent d'une ligne dans l'autre,

Le texte de Varthema finit au recto du feuillet 89; au bas de ce même feuillet se lit l'intitulé : « Qui comincia lo Itinerario de Lisola de Iuchatan | nouamente ritrouata per il signor Gioan de | Grisalve Capitan Generale de L'armata | del Re de Spagna et per il sao Ca | pellano coposta. | « Le texte de la relation de Grijalva commence au verso de ce feuillet 89 et se continue jusqu'au feuillet 100. (Cf. Harrisse, *Bibliotheca vetustissima,* no 98).

363. Vazquez (Padre fr. Francisco). Chronica de la provincia del Santissima nõbre de Jesus de Guatemala de el orden de San Francisco en el Reyno de la Nueva España... Sacala a luz el P. Joseph Gonzales. *Guatemala, Ymprenta de S. Francisco,* 1714-1716, 2 vol. in-fol., demi-rel., front. gravé. — 490 fr.

Vol. I, 10 fnc., 770 pp., 8 fnc. — Vol. II, 1 fnc., 894 pp., 5 fnc.

Très bel exemplaire de la bibliothèque de l'Empereur Maximilien, vendue à Leipzig, sous le nom de Andrade.

C'est un ouvrage de toute rareté.

366. Vespuce. Lettera di Americo Vespucci | Delle isole nuouamente | trovate in quattro suoi viaggi. [Un bois représentant le départ de Vespuce, à droite le roi de Portugal sur un trône].

(Au bas du dernier feuillet :) *Data in Lisbona adi 4. di | Septembre* 1504. | *Seruitore Amerigo Vespucci in Lisbona.* | *S. l. n. a.* (*sed Firenze ante* 1512). In-4, mar. rouge à riches comp., doublé de mar. bleu, doubles gardes en soie. (*Lortic*). — 13,100 fr.

Titre 4 lignes en car. gothiques, au-dessous le bois signalé plus haut : au verso, commence le premier voyage qui se termine au verso du f. b. ii. Le second voyage précédé d'un bois (recto b. iii) se termine au f. b. (6 recto) ; le troisième voyage commence au verso de ce même feuillet, il est précédé d'un bois et se termine au f. c iii (recto) ; au bas du même feuillet un bois et au verso commence le texte du quatrième voyage qui se termine au verso du f. c. (4). En tout le volume comporte 16 fnc., caractères ronds à longues lignes, orné de 5 planches xylographiques.

Superbe exemplaire de la plus précieuse pièce du cabinet de M. le Dr Court. M. Harrisse cite un exemplaire de ce volume, celui du British Museum et lui assigne la date de 1516. M. Court a fait frapper sur les plats de la reliure le titre d'un côte, et de l'autre : *Sine anno aut loco sed ante anno M. D. XII.*

Le livre etait primitivement relie avec la lettre de Corsali annoncée sous le n° 87. les caractères d'impression sont les mêmes pour les deux ouvrages. — C'est ce même exemplaire que signale M. Deschamps dans son *Supplément au Manuel du libraire*, d'après le catalogue de Tross.

367. — Mundus nouus. | Albericus vesputius Laurentio petri de Medicis | Salutem plurimam dicit. | *S. l. n. a. sed Coloniæ Io. de Werden An. circa* 1503. In-4, mar. rouge à riches comp., doublé de mar. bleu, doubles gardes en soie. (*Lortic*). — 3,100 fr.

4 fnc., caractères gothiques. Le verso du dernier feuillet est occupé par un bois représentant l'Enfant Jesus, la Sainte Vierge et sainte Anne. Superbe exemplaire à toutes marges.

Ce doit etre le n° 12 des *Additions* de M. Harrisse ; le type employé est très petit : la premiere page contient 42 lignes et non 33 ; le triangle est au bas du f. 4 recto et non au feuillet 3.

368. — Mundus nouus. | Albericvs | Vespvtivs Lavrentio | Petri de Medicis salvtem pluri | mam dicit. | *S. l. n. a.* In-4, mar. rouge à riches comp., d. s. t. (*Lortic*). — 650 fr.

4 fnc., caracteres gothiques. C'est le n° 23 de la *Bibliotheca vetustissima.*

369. Vespuce. (F. 1 a). Mundus nouus. | (f. 1 b.) Albericus vespucius Laurentio | Petri de medicis salutem plurimam dicit. | A la fin : *Magister J. [illegible] impressit Augustae | Anno Millesimo quingentesimo quarto.* (1504). In-4, mar. rouge, d. s. t. (*Rel. anglaise*). — 700 fr.

4 fnc., caractères gothiques. Bel exemplaire double de la bibliothèque de Munich. Harisse, *Bibl. vetustissima*, n° 31.

370. — De ora antarctica | per regem Portugallie | pridem inuenta. | (Suit une planche en deux parties, la première représentant quatre sauvages et la seconde cinq vaisseaux). [Au bas du dernier feuillet :] *Impressum Argentine pur Mathiam hupkuff. M. v°. v.* | (1505). In-4, mar. rouge à riches comp., d. s. t. (*Lortic*). — 1,200 fr.

6 fnc., caractères gothiques. Superbe exemplaire à toutes marges et avec témoins. N° 39 de la *Bibliotheca vetustissima*.

372. Viaggio (Il) | fatto da gli Spa | gnivoli a Torno a'l mondo. | Con gratia per Anni. XIIII. | M D XXX VI. In-4, mar. rouge à riches comp., d. s. t. (*Lortic*). — 320 fr.

Titre; A'l lettore, 3 fnc.; Epistola di Massimiliano Transiluano..., 12 fnc., Descrittione seconda del sopradetto viaggio..., 36 nc. Caractères ronds.

Très bel exemplaire. Ce volume, imprimé probablement à Venise, contient d'abord la traduction des deux relations de Magellan (n°s 220 et 221), ensuite la relation de Pigafetta, que l'on suppose être traduite de la version française de Fabre (publiée à Paris vers 1525). Voir, sur ce livre précieux, le n° 215 de la *Bibliotheca vetustissima* de M. Harrisse. Le dernier feuillet contient un petit vocabulaire de 8 mots brésiliens, de 38 mots recueillis d'un géant pris au fleuve San Juliano; de 47 mots de l'île de Tidore.

376. Xerez (Franc. de). Libro primo de la Conqvista del Perv et prouincia del Cuzco de le Indie occidentali. Con gratia et priuilegio per anni X. (A la fin :) *Stampato in Vinegia per Maestro Stephano da Sabio del MDXXXV. Nel mese di Marzo.* In-4, mar. rouge à comp. et milieux en or, d. s. t. (*Lortic*). — 240 fr.

62 fnc., titre compris. Bel exemplaire d'un livre fort rare, contenant la traduction du livre de Francesco Xerez, faite par Domingo de Gaztelu, gentilhomme de Tudela, ambassadeur de Charles V près la république de Venise. Harrisse, *Bibliotheca vetustissima*, n° 200.

378. Zeni. De i Commentarii del Viaggio in Persia di M. Caterino Zeno il K. et delle guerre fatte nell' Imperio Persiano, dal tempo di Vssuncassano in quà. Et dello scoprimento dell' Isole Frislanda, Eslanda, Engrouelanda, Estotilanda, et Icaria, fatto sotto il Polo Artico, da due fratelli Zeni, M. Nicolo il K. e M. Antonio. Con vn disegno particolare di tutte le dette parte di Tramontana da lor scoperte. *Venetia, Francesco Marcolini*, 1558; in-8, mar. rouge, filets, d. s. t. (*Hardy*). — 350 fr.

Léger raccommodage au titre. Exemplaire très grand de marges, avec témoins. A la fin, la « carta de navegar de Nicolo et Antonio Zeni fvrono in tramontana lano. M.CCC.LXXX. »

Cette pièce, des plus rares, est très bien conservée.

NÉCROLOGIE

Un homme qui a marqué dans le commerce parisien des estampes, JEAN-EUGÈNE VIGNÈRES, est mort à Hyères (Var), dans sa soixante-douzième année, des suites d'une bronchite.

Il était né à Paris, le 24 juillet 1812. Il y débuta fort jeune. Ses six premiers mois se passèrent chez Collas, rue de Rivoli, et le même nombre de mois chez Picot. Dans ces deux maisons, il ne trouva pas à dépenser ni son activité ni son intelligence. De là, il passa dix ans chez Piéri-Bénard, boulevard des Italiens, et quatre années encore chez leurs successeurs, Weydt et Hauser. C'est là qu'il se forma et acquit une grande connaissance dans la profession qu'il allait embrasser pour son propre compte. Au mois de mars 1840, il alla s'établir rue du Carrousel, cette rue voisine du Louvre, qui avait, on se le rappelle, une singulière physionomie : c'était le refuge de tous les bibelots parisiens. Une eau-forte du temps de A. Potemont, dit Martial, représente la façade de sa boutique, située à côté d'une LIBRAIRIE AU RABAIS.

Vers 1850, dix ans après, nous trouvons Vignères sur le quai de l'École au n° 30, et, cinq ans après, en 1855, rue Baillet, avec une entrée rue de la Monnaie.

C'est là, à l'entre-sol, qu'il exerça près de trente ans son commerce, et l'on peut juger de son importance en apprenant qu'il a procédé à quatre cent quatre-vingt-quinze ventes!

Vignères était doux, affable, poli avec le public, et, par-dessus tout, d'une rare complaisance. Les amateurs avaient pour lui une grande affection, ses confrères l'estimaient et, chose rare, ils ne le jalousaient pas...

Voyant l'extension que prenait chaque jour, chez nous, l'illustration des livres, il eut le bon esprit de reproduire une série de portraits en bistre, de manière à pouvoir décorer une foule d'ouvrages devenus à la mode. Il vit, avec une grande satisfaction, ses collections, gravées par Varin, être de jour en jour plus appréciées par les bibliophiles et la librairie ancienne.

Tout était rangé chez lui avec un ordre parfait et une méthode sûre. Tout cela est continué par sa veuve et surtout par sa fille, qui se dévoue à sa mère, car Vignères, qui comptait avoir un successeur naturel, eut la douleur de perdre son fils, sur lequel il avait, avec raison, fondé les plus grandes espérances pour lui succéder, et à l'âge de vingt-huit ans, des suites d'un rhumatisme articulaire.

Le portrait de Vignères a été gravé par Varin, l'artiste attitré de sa maison.

ALKAN AINÉ.

LE PALAIS ET L'ACADÉMIE

AU XVIIe SIÈCLE (1).

XI.

P. Pellisson-Fontanier.

1624-1653-1693.

Pellisson est le seul surnuméraire qu'ait eu l'Académie, le seul de ses membres auquel la survivance d'un fauteuil ait été assurée, le seul, avec l'abbé Maury, jusqu'à l'ordonnance *d'épuration* de 1816, qui ait eu à prononcer deux discours de réception. Sous ce triple aspect il devient une individualité originale, et se distingue de tous ses confrères.

Pellisson, — c'est l'abbé d'Olivet qui lui rend cet hommage, — « était un homme rare, dont la mémoire intéresse les honnêtes gens. » C'était un bel esprit, mais « plus honnête homme encore que bel esprit », ajoutait de Bussy-Rabutin.

Il était né en 1624, à Béziers, petite ville du Languedoc qui a eu l'honneur de fournir à l'Académie quatre immortels (2). Sa famille était une ancienne famille de robe ; son bisaïeul, Raimond Pellisson, était mort Premier Président du Sénat de Chambéry ; son grand-père

(1) Voir les numéros de Mars, Avril-Mai 1884.

(2) Ce sont Pellisson, J. Esprit, Dortous-de-Mairan et Viennet. Beaucoup de biographes ont écrit Pélisson, il a toujours signé Pellisson.

était membre de la chambre de l'Edit de Castres ; son père Jean-Jacques, conseiller de la même juridiction, et plus tard du Parlement de Toulouse; enfin, Georges, son frère aîné, était aussi devenu conseiller du Parlement de Metz. Descendant d'une telle lignée, comment le jeune Paul n'eût-il pas été destiné au barreau ou à la magistrature?

Ses humanités brillamment terminées à Castres, et sa philosophie à Montauban, il alla suivre un cours de droit à Toulouse. Il était encore étudiant et mineur quand il fit paraître un petit volume qui témoignait de ses progrès dans la science juridique. C'était une paraphrase latine du premier livre des *Institutes*, dont il offrit la dédicace au chancelier Séguier.

Reçu avocat, il vint se fixer à Castres ; ce fut à ce moment que, pour se distinguer de son frère, il ajouta à son nom paternel celui de sa mère, et il s'appela désormais Pellisson-Fontanier.

Le jeune avocat savait le droit et les lettres ; sa parole était facile et colorée et il parlait bien la langue des affaires. Ses débuts avaient été remarqués et la clientèle venait avec la réputation, lorsqu'il fut atteint de la petite vérole. Elle fut assez dangereuse pour le forcer à une longue retraite à la campagne. Il en guérit, mais elle laissa sur son visage des traces ineffaçables; « non seulement elle lui déchiqueta les joues et lui déplaça presque les yeux, mais elle affaiblit et ruina pour toujours son tempérament (1). »

Pellisson craignit, ainsi défiguré et portant sur toute sa personne les traces de la cruelle maladie à laquelle il avait à grand'peine échappé, de reparaître devant ses confrères et ses anciennes connaissances. Puis il avait employé à l'étude des lettres le temps de sa convalescence, y avait pris goût, et leur donna la préférence sur le droit.

Il quitta Castres sans regret, et vint à Paris, avec des

(1) D'Olivet. *Histoire de l'Académie.*

lettres de recommandation pour son coreligionnaire, Valentin Conrart.

Voulant se créer une situation indépendante, il traita d'une charge de conseiller-secrétaire du Roi.

Reçu dans la maison de Conrart, il y rencontra presque tous les membres de la jeune Académie, se lia avec quelques-uns, avec Chapelain, Patru, d'Ablancourt entre autres, et écrivit, à leur instigation peut-être, l'*Histoire* de la Compagnie.

Cet ouvrage fit sensation à son apparition. L'abbé d'Olivet — il est vrai qu'il devait le continuer, — le considérait comme un chef-d'œuvre, et l'auteur comme un homme « d'un mérite supérieur, qu'il n'était guère possible d'égaler. » Il fut si bien accueilli, il eut un tel succès que l'Académie, par une faveur qui ne s'est jamais reproduite depuis, s'associa Pellisson comme surnuméraire, en lui assurant la survivance du premier fauteuil vacant. L'attente fut à peine d'un an, et la première succession qui s'ouvrit, et que le surnuméraire fut appelé à recueillir, fut celle de M. de Sérizay.

Le nouveau membre fut admis dans la séance du 17 novembre 1653, et prononça son remerciement ; c'était le second, car il en avait déjà prononcé un, un an auparavant, quand l'Académie l'avait appelé à la plus prochaine vacance (1).

(1) Quelques écrivains ont donné pour prédécesseur à Pellisson Honorat Laugier-de-Porchères. C'est une erreur que pourrait accréditer *le Recueil des harangues* de l'Académie, in-4, de 1698, dans lequel on lit : Discours prononcé le 17 novembre 1653 par M. Pellisson, *lorsqu'il fut reçu à la place de M.* DE PORCHÈRES.

Le discours très court du récipiendaire ne dit pas un mot du prédécesseur défunt, de sorte qu'il est impossible de savoir par son texte le nom de ce prédécesseur. Est-ce de Sérizay, est-ce de Porchères?

La réponse à cette question se trouve dans le rapprochement des dates.

L'Académie, après la publication de son *Histoire,* « avait ordonné que *la* » *première place* qui vaquerait dans le Corps serait destinée à M. Pellisson, » et que cependant il aurait droit d'assister aux assemblées, et d'y opiner

Si son *Histoire* de la Compagnie lui valut son élection, elle lui attira aussi plus d'une attaque et plus d'une critique. Malgré une tendance à l'indulgence, voire à la flatterie, Pellisson n'avait pu faire à tous ses confrères la même part d'éloges; or, certains amours-propres, parmi les moins bien traités, s'étaient révoltés. De là des plaintes et des clameurs. « M. Pellisson, tout habile homme qu'il est, écrivait Guy-Patin, dans une lettre du 21 octobre 1653, s'est fait bien des ennemis par son *Histoire*. L'auteur lui-même partageait l'opinion de Guy-Patin, quand, remerciant MM. de l'Académie de l'honneur qu'ils lui avaient fait, il se plaignait « des divers murmures qui avaient été excitez » de tous côtez, contre ce misérable livre, qui tout innocent » qu'il est, n'avait pas eu certainement le bonheur de satis- » faire également à tout le monde. »

Chez Pellisson l'esprit des affaires était uni à celui des lettres. Le surintendant Fouquet, qui avait eu l'occasion de l'apprécier, l'appela dans ses bureaux, et en fit son premier commis, investi de toute sa confiance. Bientôt il obtint pour lui, en récompense de ses services, le brevet de conseiller d'Etat.

Le premier commis vivait depuis quatre ans dans l'intimité du maître, lorsqu'éclata sur Vaux l'orage de 1661. Fidèle à la fortune du surintendant, il partagea sa disgrâce et son arrestation.

Sous les verrous de la Bastille, il écrivit en faveur de Fouquet ces *Mémoires*, qui excitèrent la colère du Roi, et qui sont aux yeux de la postérité son meilleur titre. Dans

» comme académicien, avec cette clause que la même grâce ne pourrait plus » être faite à personne pour quelque considération que ce fût. »

Depuis cette délibération ce fut M. de Sérizay qui parmi les académiciens mourut le premier en 1653. Ce fut donc de son fauteuil *premier* frappé par la mort que dut hériter Pellisson, et en effet il en prit possession *le* 17 *novembre* 1653. Or, à cette époque le fauteuil de M. de Sérizay était le seul vide. Celui de M. Laugier de Porchères était encore occupé par son titulaire, qui ne mourut que l'année suivante, en 1654, et dont la succession fut recueillie par l'évêque d'Acqs, Mgr Philippe de Chaumont.

l'intérêt de l'illustre accusé, il s'imposa un prudent silence, et quand il le rompit dans ses interrogatoires et ses confrontations, ce fut pour lui venir en aide ou le défendre. On a conservé le souvenir de cette réponse qui n'avait d'autre but que de mettre Fouquet en garde contre certaines accusations, et de l'avertir que certaines pièces dont il pouvait redouter la production étaient détruites : — « Monsieur, lui dit-il, si vous ne saviez pas que les papiers qui attestent le fait dont on vous charge sont brûlés, vous ne le nieriez point avec tant d'assurance. » Ainsi averti, le surintendant persista dans ses dénégations et ne put être convaincu.

Le procès s'instruisait devant une Commission. Pour enlever l'accusé à la juridiction du Parlement à laquelle il appartenait, on avait obtenu de lui la cession de sa charge de procureur-général. Or, parmi les pièces saisies on trouva un billet de Pellisson engageant son maître à ne se défaire à aucun prix de son titre ; quand ce billet eut été mis sous les yeux du Roi : « *Le commis en sait plus que le maître*, » dit-il, en le rendant au magistrat-instructeur.

Pendant les quatre ans et demi qu'il passa enfermé à la Bastille, il n'eut d'autre distraction que la musette d'un Basque, faux prisonnier qu'on avait placé près de lui pour l'épier, et dont il se servit pour sa correspondance au dehors ; la compagnie d'une araignée qu'il était parvenu à apprivoiser, et qui venait à sa voix chercher jusque sur ses genoux les mouches dont il la nourrissait (1); la rédaction

(1) L'abbé Delille s'est emparé pour son poème de l'*Imagination* de cet épisode de la captivité de Pellisson, apprivoisant une araignée et s'en faisant une amie. Il a même écrit, pour rendre son récit plus saisissant,

« Qu'un geôlier au cœur dur, au visage sinistre,

écrasa l'animal aux yeux du pauvre prisonnier.

» L'insecte était sensible, et l'homme fut barbare !

s'écrie le poète, puis il termine par cette apostrophe :

« Arachné, si mes vers vivent dans la mémoire,
Ton nom de Pellisson partagera la gloire;
On dira ton bienfait, ses vertus, ses malheurs,
Et ton sort avec lui partagera nos pleurs. »

des lettres qu'il écrivait chaque matin à Mademoiselle de Scudéry, et la lecture des réponses qu'il en recevait (1). L'intimité de cette dernière et du prisonnier datait de plusieurs années déjà. Entre elle et lui s'était formée « une de ces amitiés célèbres, bien voisines de l'amour, qui en eut les vicissitudes, les jalousies, les petitesses et les grandeurs (2).

Mademoiselle de Scudéry avait 15 ou 16 ans de plus que Pellisson. Ils étaient aussi disgraciés de la nature l'un que l'autre: Mademoiselle de Scudéry était grande, sèche et noire, quant à Pellisson, « il abusait — c'est Madame de Sévigné qui le dit — de la permission que les hommes ont d'être laids (3) ».

Boileau, le prenant pour type de la laideur, l'avait d'abord placé dans sa huitième satyre, et associé à Fouquet, son ancien patron. Après le vers

« Jamais surintendant ne trouva de cruelles,

venait celui-ci :

» L'or même *à Pellisson* donne un teint de beauté, »

qui fut corrigé plus tard, et changé tel que nous le lisons aujourd'hui dans toutes les éditions de Boileau.

Mademoiselle de Scudéry et Pellisson n'avaient donc rien à se reprocher en fait de laideur. L'un et l'autre rachetaient d'ailleurs par leur esprit les torts de leur figure, puis après tout,

« Les personnes d'esprit sont-elles jamais laides? »

Madeleine était pour Pellisson « Sapho, la divine Sapho »; pour Madeleine, Pellisson était « l'aimable Acante, le sensible Herminius ».

(1) « J'ai brûlé plus de cinq cents lettres de M. de Pellisson, du temps de la Bastille. » Mademoiselle de Scudéry. Lettre à l'abbé Boisot, *du 12 mai 1694*.

(2) Mademoiselle de Scudéry, *sa vie et sa correspondance* par MM. Rathery et Boutron. 1873, in-8.

(3) Lettres de Madame de Sévigné.

Elle disait encore une autre fois: « Il est bien laid, » mais elle ajoutait: « qu'on le dédouble, et l'on trouvera une belle âme. »

Qui le croirait ! Acante était jaloux, car Sapho, malgré sa laideur, avait inspiré plus d'une passion. Parmi ses soupirants elle comptait, — que de ravages dans l'Eglise ! — Godeau, Huet, Fléchier, Mascaron, l'abbé Genest, le P. Bouhours, Ménage, Charpentier, et avant tous, Conrart, qu'elle appelait Théodamas.

Théodamas, le maître de Carisatis, avait sur ses rivaux l'avantage de recevoir chaque année Sapho pendant un mois à sa maison de campagne d'Athys, au grand déplaisir d'Acante. Ne serait-ce pas par hasard de Carisatis, et comme consolation de son absence, que serait venu à l'adresse de Pellisson ce tendre quatrain ?

« Enfin, Acante, il faut se rendre ;
» Votre esprit a charmé le mien.
» Je vous fais citoyen de Tendre....
» Mais, de grâce, n'en dites rien. »

L'affection de Mademoiselle de Scudéry ne resta pas stérile devant la détention de son ami. Elle intéressa à son sort tous les puissants que ses samedis rassemblaient dans son salon, et les efforts réunis des ducs de Montausier, de Saint-Aignan, et du maréchal de La Feuillade finirent par ouvrir au prisonnier les portes de la Bastille en 1666.

Le Roi, revenu de ses préventions, et rendant justice au courage et à la noble conduite de Pellisson, le nomma presque immédiatement maître des requêtes de l'Hôtel, et l'attacha comme historiographe à sa personne.

Le nouvel historiographe suivit le Roi dans la Franche-Comté, dont la conquête fut si rapide, et il en écrivit la relation. Quand il l'eut vue, le vainqueur en fut si satisfait qu'il chargea l'auteur d'écrire l'histoire du règne, avec une pension de 6,000 livres.

Le titre d'historiographe allait lui être officiellement confirmé, mais un double obstacle vint arrêter la volonté du prince. La religion de Pellisson qui était protestant ; le crédit de Mesdames de Montespan et de Maintenon, qui protégeaient Racine et Boileau. A l'une des deux mar-

quises il avait autrefois au conseil d'Etat fait perdre un procès dont il était le rapporteur ; à l'autre il avait fait obtenir, quand elle était la veuve de Scarron et assez misérable, une pension de 1,500 livres.

Si Pellisson n'eût point été de la religion réformée, il paraît certain que l'éducation du dauphin lui eût été confiée. Mais cet empêchement va bientôt disparaître, car 1670 ne s'écoulera pas sans qu'il ait changé de religion, et de protestant se soit fait catholique. L'année suivante le verra prononcer à la réception de Mgr de Paris, de Harlay, le panégyrique du Grand-Roi, auquel toute l'Académie applaudit, et qui eut les honneurs de la traduction en cinq langues, depuis la latine jusqu'à l'arabe.

La conversion et le panégyrique ouvrirent à Pellisson la source de toutes les grâces, de tous les emplois. Il fut nommé administrateur de la caisse des Economats pour la conversion des hérétiques ; Econome de Cluny, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis : les abbayes de Bénévent et de Gimont et le prieuré de Saint-Orens-d'Auch, bénéfices d'un revenu de 24,000 livres, lui furent donnés. Enfin l'État du comptant de 1677 lui alloue une gratification de 75,000 livres, en même temps qu'une de pareille somme à Vauban, une autre de 150,000 à Madame de Montespan, et une dernière de 400,000 à Colbert.

Converti, et converti de bonne foi, nous le croyons, Pellisson s'efforça de convertir autour de lui (1). Il écrivit pour ses anciens coreligionnaires réfugiés des *Lettres*, des *Avertissements*, des *Réfutations;* se fit l'auxiliaire de Bossuet, et accepta la lutte sur le terrain religieux avec Jurieu et Leibnitz.

(1) Son abjuration « ne fut point un calcul, elle fut le penchant naturel de son âme et la conscience même de sa loyauté. » F. Marcou. *Etude sur la vie et les œuvres de Pellisson.*

On ne saurait parler de Pellisson sans avoir lu cette *Etude*, écrite par l'auteur pour sa thèse de doctorat, et qui nous a valu un excellent volume de près de 500 pages. 1859, in-8.

Ses anciens coréligionnaires, étonnés de l'ardeur de son prosélytisme, se contentèrent de l'appeler « le grand Convertisseur. »

Reçu à l'Académie, il lui avait promis, en reconnaissance de la faveur exceptionnelle dont il avait été l'objet, attachement, zèle, travail, et dévouement. Il lui paya sa dette sans compter; fit pendant vingt ans les fonds d'un prix de poésie, devint plusieurs fois directeur, et harangua en cette qualité le chancelier Séguier, en 1656, Mgr de Harlay, en 1671, le Roi en 1676.

Son caractère, après tant de faveurs reçues, inclinait à la courtisanerie, et ne ménageait pas aux puissants les louanges, qu'il savait d'ailleurs finement assaisonner. Ainsi un jour qu'il lisait au roi une page de l'histoire du règne, comme le prince semblait s'étonner que l'historien n'eût pas jeté un voile plus épais sur ses relations avec Madame de Montespan, — « *Sire*, lui dit-il, *s'il n'y avait rien de l'homme dans votre histoire, on ne la croirait pas.* »

Parmi les ouvrages assez nombreux de Pellisson, deux surtout ont attiré l'attention de ses contemporains et assuré à son nom le souvenir de la postérité. Ce sont son *Histoire de l'Académie* et ses *Mémoires* pour la défense de Fouquet. Nous n'appellerons pas cette *Histoire,* avec l'abbé d'Olivet, un chef-d'œuvre, mais nous la tenons pour un bon ouvrage, qui se laisse lire avec plaisir et intérêt, et qui, écrit en 1652, quatre ans avant *les Provinciales,* n'a pas été sans influence sur les progrès de la langue à son époque.

A l'*Histoire* nous préférons les *Mémoires* pour Fouquet, mais sans partager l'enthousiasme de Voltaire, qui a écrit :

« Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont ces trois *Mémoires*. Ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'Etat, traité solidement, avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante. »

Nous croyons, avec Chénier, que Voltaire a jugé ces

Mémoires « moins en historien qu'en panégyriste, » et à son appréciation nous préférons celle plus froide et plus raisonnée de La Harpe, qui sait faire la part des qualités et des défauts.

« Ce n'est pas, dit-il, qu'ils soient tout à fait exempts de cet abus de figures qui sent le déclamateur ; qu'il n'y ait aussi quelques incorrections dans le langage, quelques défauts dans la diction, dans la longueur des phrases, l'embarras de quelques constructions, et la multiplicité des parenthèses ; mais les beautés prédominent, et il n'y a plus ici de vices essentiels Tout va au but, et rien ne sort du sujet. On y admire la noblesse du style, des sentiments et des idées, l'enchaînement des preuves, leur exposition lumineuse, la force du raisonnement, et l'art d'y mêler, sans disparate, une sorte d'ironie aussi convaincante que les raisons ; l'adresse d'intéresser sans cesse la gloire du roi à l'absolution de l'accusé, de réclamer la justice de manière à ne renoncer jamais à la clémence, et de rejeter sur les malheurs des temps et la nécessité des conjonctures ce qu'il n'est pas possible de justifier ; une égale habileté à faire valoir tout ce qui peut servir l'accusé, tout ce qui peut rendre ses adversaires odieux, tout ce qui peut émouvoir ses juges. On y admire enfin des pensées sublimes et des mouvements pathétiques (1). »

Ajoutons que dans sa défense du surintendant « il fut en même temps orateur, dialecticien, financier, jurisconsulte, et qu'il fut tout cela à la fois » (2).

La mort frappa brusquement Pellisson. « Le jour même où il fut enlevé, il ne croyait qu'à un épuisement passager ; il l'écrivit de sa propre main à Mademoiselle de Scudéry,

(1) Outre *l'Histoire de l'Académie* et *les Mémoires* pour Fouquet, Pellisson a écrit l'*Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, *l'Histoire de Louis XIV*, de 1661 à 1678 ; *Réflexions sur les différends en matière de religion*. 4 vol. in-12.

L'Histoire de l'Académie, continuée par l'abbé d'Olivet, a été réimprimée plusieurs fois. La meilleure édition et la plus complète est celle donnée par M. Ch. Livet, avec notes, commentaires, éclaircissements et addition de pièces intéressantes. Paris, 1858, 2 vol. in-8.

(2) F. Marcou, *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson.*

et reçut plusieurs visites. Sur le soir il se promena un peu dans sa chambre ; il se mit ensuite tout habillé sur son lit, où il s'endormit, et fut trouvé mort quelques heures après (1). »

Son successeur à l'Académie fut Fénelon.

Cet illustre prélat qui croyait, pour pouvoir louer le défunt, « avoir besoin de son éloquence aussi bien que de sa place », n'eut besoin d'emprunter à personne les traits de l'éloge qu'il en fit. Il peut se résumer dans cette phrase : « Dès son enfance, il apprit d'Homère, en le traduisant presque tout entier, à mettre dans les moindres peintures et de la vie et de la grâce. »

Un pareil éloge de la bouche de Fénelon ne suffirait-il pas même à un plus illustre que Pellisson ?

XII.

Antoine Furetière.

1619-1662-1688.

Le nom de Furetière évoque naturellement le souvenir des premieres querelles intestines de l'Académie, du procès des *dictionnaires*, et de l'exclusion de l'un de ses membres, fait heureusement rare, et qui ne s'est produit que trois fois depuis la création.

Le Palais et l'Eglise peuvent revendiquer également Antoine Furetière, et sa vie peut se partager entre l'un et l'autre.

Fils d'un secrétaire de la Chambre du roi, d'autres disent d'un clerc de conseiller, il étudia le droit civil et le droit canon, et fut reçu avocat au Parlement. Parmi ses cinq frères, l'un, Nicolas, fut avocat comme lui, et assesseur du prévôt des marchands de Beaujeu; deux autres, Noël et Benoît, furent prêtres de l'Oratoire.

Antoine resta peu de temps au palais. A l'exercice de

(1). D'Olivet : *Histoire de l'Académie.*

sa profession il préféra la charge de procureur fiscal de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, se tourna dès lors vers l'Eglise, et devint abbé de Chalivoy et prieur de Chuynes (1).

Cultivant les lettres, il écrivait en prose et en vers. Il avait déjà publié un volume de *Poésies*, un autre de *Fables morales et nouvelles*, et le *Voyage de Mercure*, quand l'Académie, pour leur malheur commun, l'appela à remplacer l'un de ses membres fondateurs, P. Boissat.

Furetière était un érudit, un habile linguiste, un écrivain original, qui pouvait apporter aux travaux du corps qui l'adoptait sa large part de collaboration. Mais il avait l'humeur difficile, le caractère irascible, le tempérament bilieux et était porté à la satire; c'était « *une peste*, dit Tallemant des Réaux, comme Scarron et Boileau, » et peut-être sa causticité n'épargna-t-elle pas assez ses nouveaux confrères.

L'Académie avait été créée « pour nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées », et veiller à l'avenir à la conservation de sa pureté. Le meilleur moyen d'atteindre ce but était la confection d'une grammaire et d'un dictionnaire.

Elle y travaillait depuis plus de vingt ans, mais avec la lenteur habituelle aux compagnies et aux travaux de ce genre, et déjà de Bois-Robert avait raillé cette lenteur par l'épigramme que nous avons déjà rappelée :

« Depuis six ans dessus l'F on travaille, » etc.

Craignant d'être prévenue par un auteur plus diligent, voulant éviter la concurrence, les indiscrétions des travailleurs, les infidélités des copistes, elle avait obtenu du chancelier d'Aligre, malade et affaibli, — privilège exorbitant, — des lettres-patentes qui faisaient défenses à tous

(1) Tous les biographes s'étaient trompés sur la date de la naissance de Furetière. C'est M. Jal qui l'a rétablie exactement, l'ayant trouvée dans les actes de l'état civil de la paroisse de Saint-Eustache, qui la fixent au 28 décembre 1619.

de publier aucun dictionnaire français avant que le sien l'eût été, et même vingt ans après.

Rassurés par ces lettres-patentes, les collaborateurs du *Dictionnaire* en prenaient à leur loisir ; c'est à ce moment que Furetière vint se joindre à eux.

Il les pressait, les raillait parfois, leur reprochant leurs lenteurs, leurs contradictions, leurs erreurs. Eux, s'en vengeaient, en rejetant, en bafouant même ses observations souvent très justes.

Un jour poussé à bout, il les menaça de faire seul, et en quelques années, ce, qu'à treize et en un demi-siècle, ils n'avaient pu faire.

Cette menace n'était pas vaine.

A l'exemple de Rochefort et de Richelet qui, avec privilège et sans réclamation de l'Académie, avaient publié chacun un *Dictionnaire,* il travaillait au sien.

Sur l'avis favorable de Charpentier, il avait obtenu pour ce *Dictionnaire universel* un privilège en 1684, et la même année il en publia, à titre d'essai, le premier fascicule. A cette apparition, grande rumeur parmi les ouvriers du *Dictionnaire* académique !

Furetière ne s'était-il pas enrichi du travail commun ? Ne connaissait-il pas le privilège qui défendait l'œuvre de l'Académie contre toute œuvre rivale ; comment avait-il pu en obtenir un pour un ouvrage individuel similaire ?

N'avait-il pas trompé la bonne foi de l'approbateur par un faux titre ; changé celui de *Dictionnaire des arts et des sciences,* présenté au censeur, en celui de *Dictionnaire universel,* ou *de tous les mots français, tant vieux que modernes ?*

N'avait-il pas gagné à table, *inter scyphos et pocula,* la faveur de Charpentier, que le bon vin et la bonne chère rendaient facile à toutes les concessions ?

Chacun faisait sa version et son commentaire. Toujours est-il que la publication de Furetière souleva des accusations dans l'Académie. Des explications lui furent deman-

dées, un double rendez-vous lui fut assigné ; le directeur de l'Académie, le P.P. de Novion, le manda à son hôtel, enfin Racine, Boileau et Lafontaine se rendirent auprès de lui. Il eut le tort grave de reculer devant des explications, de refuser les rendez-vous et de ne point tenir compte des démarches du Premier Président et de ses trois illustres confrères.

Ce fut de sa part une faute d'autant moins excusable, qu'il semblait par cette conduite redouter la discussion et donner raison à ses adversaires. C'étaient ceux qu'il appelait *les jetonniers,* les Boyer, les Lavau, les deux Tallemant, les avocats Barbier-d'Aucour, Doujat et Leclerc, conduits par le vaniteux Charpentier, parmi lesquels se trouvaient égarés Benserade, Quinault et Lafontaine.

L'accusation portée contre Furetière était une accusation de déloyauté, de contrefaçon, ou du moins de plagiat, et l'on demandait le retrait du privilège qui lui avait été accordé, la défense à tous imprimeurs et libraires d'imprimer et de vendre son *Dictionnaire,* et son expulsion de la Compagnie.

Le procès était bien facile à juger; c'était un simple rapprochement, une simple comparaison à faire entre les deux *Dictionnaires,* et pour le premier juge venu, aujourd'hui du moins, c'eût été l'affaire de quelques heures. Mais la passion s'en était mêlée, et l'amour-propre blessé de certains membres poursuivait dans Furetière, moins l'auteur du *Dictionnaire* que l'écrivain dont la causticité ne leur avait pas ménagé les traits satiriques. Dans toute l'affaire Charpentier peut être considéré comme le *dominus litis.* Ce fut lui qui le premier écrivit contre Furetière un mémoire diffamatoire, qu'il n'osa pas signer de son nom, véritable libelle dans lequel il le traitait « de bélitre et de » maraud ; de fourbe, de fripon et de sacrilège, de fils de » laquais ; de faussaire, de banqueroutier frauduleux, de » faux monnoyeur, etc., etc. »

Il l'accusait en outre « d'avoir escroqué le bénéfice d'un

jeune abbé ; prostitué l'une de ses sœurs pour obtenir la charge de procureur-fiscal, et de s'être fait un souteneur de filles et de filous. » De nos jours le Conseil de discipline de l'Ordre n'eût pas toléré un pareil écrit, et M[e] Charpentier eût certainement encouru une peine sévère, peut-être la radiation du tableau.

Attaqué avec cette violence, Furetière avait à défendre non plus seulement sa réputation d'écrivain, mais surtout sa probité d'homme. Il accepta résolument la lutte avec la ligue des treize, et les combattit avec leurs armes. Prose et vers furent employés contre lui et par lui ; à l'épigramme il opposa l'épigramme, au sonnet le sonnet, au mémoire le mémoire, au libelle le libelle.

Avocat habile, il n'eut garde de s'attaquer à ses 39 confrères ; il les distingua au contraire les uns des autres et en fit deux catégories. Dans l'une il rangea ses ennemis, *les jetonniers*, les obscurs de l'Académie, sauf deux ou trois, et à ceux-là il fit une rude guerre ; dans l'autre, ses amis et les indifférents, les illustres par le talent, Bossuet, Racine, Boileau, Huet, Fléchier, Patru, Pellisson, les illustres par la naissance et les dignités, le duc de Coislin, le marquis de Dangeau, Bussy-Rabutin, de Saint-Aignan, les PP. de Novion et de Mesmes, les archevêques de Rouen et de Paris, et à ceux-là il prodigua les témoignages de respect et de considération.

Parmi ces derniers, Bossuet le complimentait sur son *Dictionnaire*, et lui disait que s'il était directeur, et que cela dépendît de lui seul, il lui accorderait non pas un, mais vingt privilèges.

Bussy-Rabutin lui écrivait : « Je suis contre ceux qui vous ont condamné sans vous entendre. Vous me paraissiez avoir assez de mérite pour devoir être entendu, quand vous leur auriez paru encore plus coupable. J'ai trouvé d'ailleurs tant de raison dans votre défense, que j'ai augmenté l'estime que j'avais déjà pour vous. »

L'archevêque de Paris, François de Harlay, lui donnait asile à l'archevêché.

Racine et Boileau étaient restés ses amis, ne pouvant le soupçonner d'une mauvaise action. Leur liaison était ancienne ; plus d'une fois ils s'étaient attablés ensemble au cabaret du *Mouton*, du cimetière Saint-Jean, où se réunissait la société des *Gais Buveurs*, dont l'abbé de Chalivoy était l'un des membres les plus amusants.

Ne serait-ce pas par hasard au *Mouton* qu'il aurait fourni à Racine quelques traits pour ses *Plaideurs* et à Boileau plus d'un vers pour son *Chapelain décoiffé ?* Assurément l'auteur du *Roman Bourgeois* était assez riche de son fonds, en ce genre de composition, pour prêter même à Racine et à Boileau.

Furetière ne plaidait donc pas contre l'universalité, mais contre une fraction des académiciens.

Aux écrits de Charpentier, de Doujat et de l'abbé Tallemant, qui allaient rencontrer un athlète plus fort qu'eux, il répondit par trois factums, dans lesquels la vigueur de la discussion s'alliait à la finesse de la plaisanterie et à la malice de la satire.

Dans le premier il s'attache à démontrer que le privilège accordé à l'Académie n'a pu lui être octroyé que par surprise ; que ce privilège exorbitant, pour une œuvre *non faite*, ne pouvait être accepté sans conteste : qu'il constituerait un odieux monopole et entraînerait la négation du droit de tous les écrivains, et la confiscation de leurs travaux au profit de quelques privilégiés.

Dans le second, le plus piquant peut-être, il se prend corps à corps avec ses véritables adversaires. Avec quelle verve comique il trace leur portrait, raconte leurs travaux, leurs querelles intestines, fait assister à leurs séances. Il y a là un certain nombre de pages qu'il est impossible de ne pas relire.

Abordant la partie sérieuse, il établit que l'Académie n'avait aucun pouvoir de le juger ;

Qu'elle n'a observé aucune forme de justice, en se constituant juge et partie ;

Que le fait dont on l'accuse mériterait plutôt des éloges et des récompenses qu'une note infamante et une déposition.

Ces deux factums, supprimés par une sentence du procureur du roi, donnèrent naissance au troisième, qui n'est que leur apologie et la critique de la sentence.

Ces factums qui, déjà, pouvaient faire pressentir Beaumarchais, furent écrits pour le public et n'exercèrent aucune influence sur l'instruction et la décision du procès fait à Furetière. Il fut jugé en effet avant leur publication, par défaut en quelque sorte, et sans que l'accusé eût été entendu, ou admis à produire ses pièces justificatives. Ce fut en cet état qu'une délibération de l'Académie du 22 janvier 1685 prononça son exclusion, à laquelle manqua toujours l'approbation du Roi ; qu'un arrêt du Conseil du 9 mars suivant révoqua le privilège qui lui avait été concédé, et défendit l'impression et la vente de son *Dictionnaire,* à peine de 3,000 livres d'amende.

Furetière perdit son procès devant l'Académie et devant le Conseil du roi, mais il le gagna devant l'opinion publique, comme il le gagnerait aujourd'hui devant la justice régulière.

MM. Asselineau, F. Wey, V. Fournel et Ch. Livet l'ont déjà vengé de l'injustice de ses contemporains, et ont revisé, à la décharge de sa mémoire, le procès de 1685 (1).

(1) M. Ch. Asselineau a publié, avec une introduction et des notes, le *Recueil des Factums d'Antoine Furetière, de l'Académie française, contre quelques-uns de cette Académie, suivi des preuves et pièces historiques,* 1859, 2 v. in-12.

M. F. Wey a écrit sur Ant. Furetière et son procès deux articles très remarquables dans la *Revue contemporaine de juillet et août 1852.*

M. V. Fournel a donné au *Musée des Familles,* 1860, *Furetière, sa vie et ses œuvres.*

M. Ch. Livet, dans ses notes à l'*Histoire de l'Académie,* s'est étendu sur la vie et le procès de Furetière.

Tout homme de bon sens et de bonne foi qui voudra comparer les deux *Dictionnaires* sera amené à reconnaître qu'ils sont complètement différents par le plan, par l'exécution, par les développements, par l'étendue, et à proclamer avec M. F. Wey « que ces deux vocabulaires, différant entre eux excessivement, sont le produit de deux systèmes opposés, et qu'il serait absurde aujourd'hui de prétendre les assimiler en aucune façon. »

Si le jurisconsulte n'hésite pas à dire que des deux ouvrages l'un ne saurait être considéré comme la contrefaçon de l'autre, le lettré n'hésitera pas non plus à constater la supériorité du *Dictionnaire* de Furetière sur celui de l'Académie (1).

Furetière mourut en 1688, sans avoir vu la fin d'un procès qui lui avait enlevé, aux yeux de beaucoup, sa réputation d'écrivain et d'honnête homme, avait diminué sa fortune et abrégé sa vie, en la semant de tracasseries et d'humiliations. Il eut du moins la consolation d'avoir assuré la publication de son œuvre et obtenu, comme avant faire droit, la nomination de trois commissaires-experts chargés de dire, par la comparaison des deux ouvrages, s'il y avait plagiat. N'est-ce pas par là, laissant de côté les in-

M. Ed. Fournier a préparé pour la bibliothèque elzévirienne de P. Jannet le *Roman Bourgeois*, 1855.

Tous ces travaux seront consultés avec fruit par quiconque voudra connaître à fond la biographie de Furetière et l'histoire de son procès avec l'Académie.

(1) Le *Dictionnaire* de Furetière fut imprimé en Hollande et publié en 1690, deux ans après la mort de l'auteur et quatre avant l'apparition de celui de l'Académie.

Les deux premières éditions parurent à Rotterdam, 2 vol. in-fol. et 4 vol. in-4.

La dernière, augmentée des additions et corrections de Basnage, fut publiée à Amsterdam, 1725, 4 vol. in-fol.

Réimprimée depuis à Trévoux, elle perdit son nom, et le *Dictionnaire de* Furetière devint sans plus de façon le *Dictionnaire de Trévoux*.

Tel qu'il parut pour la première fois, et sans les améliorations de Basnage, il était bien supérieur à la première et même à la deuxième édition du *Dictionnaire* de l'Académie.

jures et les personnalités échappées à toutes les parties, qu'on aurait dû commencer ?

Les Factums de Furetière, dont quatre éditions ont prouvé le succès, sont restés, avec le *Roman bourgeois*, critique fine et spirituelle de la société bourgeoise de son temps, qui se laisse lire encore aujourd'hui avec plaisir, ses deux meilleurs titres littéraires.

Frondeur jusqu'à la fin, voulant flétrir la servilité des auteurs et la bassesse des dédicaces, il dédia son *Roman* au bourreau « très haut et très redouté seigneur Jean-Guillaume, dit Saint-Aubin, maître des hautes œuvres de la ville, prévôté et vicomté de Paris. »

« Voici la première épître dédicatoire qui ait été faite sans intérêt, dit-il à maître Saint-Aubin.

» Il y a longtemps que je suis las de voir des auteurs encenser des personnes qui ne le méritent peut-être pas tant que vous... Depuis que j'ai vu louer tant de faquins qui ont des équipages de grands seigneurs, et tant de grands seigneurs qui ont des âmes de faquins, il m'a pris envie de vous louer aussi : et certes, ce ne sera pas sans y être aussi bien fondé que tous ces flatteurs. Combien y en a-t-il de tous ces gens-là qu'on vante si hautement qu'il faudrait mettre entre vosmains afin de leur apprendre à vivre ! »

Aussi longtemps que Furetière avait vécu, l'Académie n'avait pas songé à le remplacer, mais elle lui garda rancune jusqu'après sa mort.

Sans l'insistance de Boileau, elle lui eût refusé le service qu'elle avait coutume de faire célébrer pour chacun de ses membres.

Son successeur, M. De La Chapelle, ne le nomma même pas dans son discours, et s'il sembla le désigner, ce fut pour dire, après un tableau des commencements de l'Académie :

« Temps heureux où l'estime réciproque, l'amitié désintéressée, l'étroite union des cœurs faisaient le principal ornement de l'Académie !...

» Alors nulle infidélité n'avait encore obligé l'Académie à re-

trancher aucun de ses membres, et nul autre avant moi, en prenant sa place parmi vous, n'avait été réduit à déplorer les égarements de son prédécesseur, au lieu de donner des louanges à son mérite et des pleurs à sa mémoire. »

Ce fut Charpentier qui le reçut.

C'était le dernier des Académiciens auxquels eût dû échoir cette mission, et, avec le moindre sentiment des convenances, il eût dû la refuser. N'était-il pas l'ennemi personnel de Furetière ? N'avait-il pas eu la haute main dans le procès, mené au combat le bataillon des *jetonniers*, composé l'odieux mémoire qu'il avait eu la lâcheté d'écrire, et non le courage de signer ?

Avocat au Parlement, il n'ignorait pas qu'il y avait dans ces griefs une triple cause de récusation. Au lieu de s'abstenir, il saisit avec empressement l'occasion d'attaquer un ennemi qui ne peut plus se défendre et d'insulter à une tombe à peine fermée.

M. De La Chapelle avait fait l'éloge exagéré du grand roi, du grand cardinal, du grand chancelier et du grand Condé, — tout était grand pour lui ! — Servile courtisan, Charpentier enchérit encore sur ces éloges. Il en a pour tout et pour tous : pour le *Dictionnaire,* cause de la querelle entre l'Académie et Furetière, « ce riche et élégant *Dictionnaire* qui fera l'admiration du siècle présent et des siècles à venir ; cet excellent ouvrage qui soutiendra dignement la longue attente qu'on en a eue »;

Pour l'Académie, « si illustre compagnie dont il loue la mansuétude et la conduite »,

Puis arrivant au pauvre Furetière, vis-à-vis duquel toutes les convenances commandaient le silence, à lui plus qu'à tout autre, il flétrit de sa voix retentissante « la conduite » odieuse de cet académicien qui, succombant à la violence » d'une ambition déréglée et à la tentation d'un intérêt » sordide, avait projeté de s'attribuer à lui seul le travail » de toute la Compagnie. »

Il lui reproche « les ignorances grossières et les inepties

de ses *Essais;* — Prenez garde! Contrefacteur, ou au moins plagiaire, suivant vous, ne les aurait-il pas par hasard copiées dans le *Dictionnaire* de l'Académie? — son incapacité, sa perfidie, son indignité, sa trahison et son infidélité, ses factums infâmes et scandaleux, etc., etc. »

Qu'est-il resté de ces vaines déclamations, de ces discours violents et passionnés, des hommes qui les ont prononcés et de celui qu'ils attaquaient? Les discours sont perdus au milieu de mille harangues académiques, au fond de bibliothèques d'où ne les exhume guère que la curiosité d'un chercheur; M. De La Chapelle, conseiller du Roi et receveur général des finances de la Rochelle, est aujourd'hui aussi ignoré du monde politique que du monde lettré; le gros Charpentier serait oublié sans l'épigramme de Boileau; et le temps, ce juge impartial des réputations, a conservé le souvenir de Furetière, grâce à ses *Factums* et à son *Roman bourgeois*.

H. MOULIN
Ancien magistrat.

NOTES
SUR LES
BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE.

RENNES.

Nous empruntons quelques détails historiques sur la bibliothèque de Rennes à une brochure fort rare, publiée, il y a bientôt cinquante ans, par l'excellent bibliothécaire D. Maillet.

(1) Voir les numéros d'Avril-Mai 1884.

Avant 1789, Rennes, comme bien d'autres grandes villes, n'avait pas de bibliothèque publique. Les différents ordres religieux en avaient pour leur usage exclusif : la plus nombreuse était celle des Carmes ; la plus importante, celle des Capucins, à laquelle avait été réunie, dans les dernières années du XVIe siècle, la collection formée par le savant jurisconsulte et historien breton, Bernard d'Argentré.

Vers 1733, l'Ordre laïque des avocats songea à son tour à se créer une bibliothèque, avec l'appui du fameux procureur général La Chalotais. Celui-ci fit décider par le Parlement, que le droit qu'on exigeait des avocats qui venaient prêter serment, dit *droit de parquet*, serait porté de 6 livres à 16 et affecté à cette destination. En 1739, la nouvelle bibliothèque possédait 538 volumes, en 1744, 1275. En 1750, Robin d'Estréans, doyen du Parlement, donna par son testament 10,000 livres pour l'augmentation de la bibliothèque des avocats. En 1779, un avocat, J.-F. de Miniac, leur légua ses livres, ses cartes et ses gravures, plus une somme de 20,000 livres. La même année, le célèbre jurisconsulte Poullain du Parc, ancien bâtonnier de l'Ordre, fit en faveur de cette bibliothèque une disposition fort originale, et dont le souvenir mérite d'être conservé. Il lui donnait « tous ceux de ses livres qui étaient dangereux à la religion et aux mœurs, à condition qu'ils seraient renfermés dans deux armoires, et que quiconque n'aurait pas vingt années d'exercice n'en pourrait avoir communication qu'après s'être fait autoriser par le chef de l'Ordre. » En 1782, il joignit à ce don celui de la plus grande partie de ses autres livres.

Les portraits de Robin d'Estréans, de Miniac et de La Chalotais, qui ornaient la bibliothèque des avocats, ont été heureusement sauvés pendant la Révolution, et figurent aujourd'hui dans la bibliothèque publique.

En 1794, le décret de pluviose an II fit passer la bibliothèque des avocats aux mains de l'administration du

district. Deux ex-religieux, Mainguy et Lesage, furent désignés pour procéder, en qualité de commissaires bibliographes, à l'inventaire des livres provenant des ordres religieux supprimés et des bibliothèques d'émigrés confisquées et qui devaient former la bibliothèque publique avec ceux des avocats. Ceux-là n'avaient pas été déplacés, mais les autres eurent d'étranges et fâcheuses aventures. On les avait d'abord portés dans une ci-devant église, où était installé aussi un hôpital militaire pour les blessés des armées républicaines alors aux prises avec l'armée vendéenne sur le sol breton ; et les chirurgiens ne se faisaient aucun scrupule d'employer les livres à leurs pansements. Pour laisser plus de place aux malades et sauver les livres, on transporta ceux-ci pêle-mêle dans le couvent supprimé des Carmélites. Peu de temps après, ce couvent ayant été vendu, ils furent déménagés derechef et transférés au premier étage de l'ancien évêché. Mais presque aussitôt survint le conventionnel Boursault, nullement bibliophile, qui donna l'ordre de remiser *tous ces bouquins* à l'étage supérieur. Cet emplacement ne suffisant pas, on en relégua une assez grande quantité dans les cellules de la ci-devant abbaye de Saint-Melaine ; presque tous ceux-là périrent dans un incendie en 1796! La même année, un général, se trouvant trop étroitement logé à l'évêché, expulsa militairement une partie des *bouquins* qui s'y trouvaient encore. Jetés encore une fois dans des sacs et chargés sur des voitures d'ambulance, furent portés au collège alors inoccupé, et entassés au hasard dans les salles et les corridors par les soldats, « très mauvais bibliothécaires. »

Le classement définitif et l'organisation de la bibliothèque de Rennes datent d'une époque où l'on s'occupait enfin sérieusement de remettre partout de l'ordre : celle du Consulat. Un certain nombre de livres confisqués furent rendus aux anciens propriétaires ; d'autres donnés au grand séminaire et au Lycée : de nombreux doubles

vendus. Plus de 23,000 volumes provenant des couvents supprimés (dont 5,571 provenant des Carmes, et 4,681 des Capucins) font encore partie de la bibliothèque de Rennes. Elle comprend aujourd'hui plus de 45,000 volumes et 220 manuscrits, dont les plus importants ont été décrits dans un autre ouvrage de Maillet. On y remarque notamment un *Roman de la Rose*, avec des peintures représentant des fleurs et des insectes, d'une finesse exceptionnelle ; manuscrits du *Saint-Graal*, de la *Légende dorée*, le Cartulaire de Saint-Melaine, important pour l'histoire de la Bretagne, etc.

Les archives rarement visitées du Palais de Justice méritent pourtant quelque attention. Nous recommandons aux curieux le dossier d'un procès en sorcellerie du XVIe siècle, auquel se trouve annexé un petit volume de recettes magiques soi-disant écrites sous la dictée de Lucifer. Il est marqué à la fin de sa griffe, griffe brûlante, comme de juste, qui a roussi et même troué le papier. Il y a aussi bien des choses lugubrement curieuses dans les dossiers du tribunal révolutionnaire de Rennes, surtout dans les sentences des prisonniers vendéens, après les affaires du Mans et de Savenay.

NANTES.

Le *Dictionnaire* d'Ogée nous donne, sur les origines de cette bibliothèque, des détails qui ne manquent pas d'intérêt.

Pierre le Gall, archidiacre de Nantes, mort en 1583, avait légué à l'hôpital sa riche bibliothèque. Le cardinal de Vendôme, frère du gouverneur (duc de Mercœur), en offrit en 1588 douze mille écus sous.

Mais l'Université conseilla à la communauté de ville de la conserver. Le 17 novembre, il y eut assemblée à ce sujet, et l'on acheta à l'hôpital la bibliothèque, moyennant douze cents écus d'or au soleil, dont on s'obligea à

payer l'intérêt à l'hôpital au denier douze, ce qui faisait 300 livres de rente annuelle, franchissable à la volonté des magistrats. On fit préparer à l'Hôtel-de-Ville un lieu commode pour la placer *et la rendre publique*. Elle fut mise sous la garde d'un particulier qui en prit si peu de soin, que tous les livres disparurent les uns après les autres. Du temps d'Ogée, il n'existait plus aucun volume de cette provenance à la bibliothèque publique, alors placée chez les prêtres de l'Oratoire. C'est, l'un des plus anciens essais, assez malheureux, de bibliothèque publique qui ait eu lieu en France. On ignore le nom de ce *conservateur* modèle.

L'établissement de la bibliothèque actuelle ne remonte qu'à 1753. Fondée par le Bureau de la Ville, en vertu d'un arrêt du conseil, elle fut installée au Collége, concédé à perpétuité en 1672 à la congrégation de l'Oratoire. Cette bibliothèque fut composée à l'origine de celle qui existait déjà dans la maison; de celle de Charles de Bourgneuf, évêque de Nantes, mort en 1617, qui avait donné sa bibliothèque aux Pères de l'Oratoire, à la condition qu'elle ne sortirait pas de Nantes; de livres donnés par l'abbé Barin, grand-vicaire de l'évêché, et d'ouvrages achetés par la ville. La bibliothèque était ouverte seulement trois jours par semaine, depuis deux heures jusqu'à cinq en hiver, et six en été.

Elle est, depuis 1809, placée assez bizarrement, au-dessus de la halle aux grains, et possède plus de 90,000 volumes, de 10,000 estampes et de 500 manuscrits, dont le plus beau est une *Cité de Dieu* sur vélin avec miniatures. La bibliothèque de Nantes est une des plus riches de la province en incunables, et en livres rares et précieux du XVIe et du XVIIe siècle.

BREST. — QUIMPER, etc.

La bibliothèque publique de Brest est celle créée en

1752 par l'*Académie royale de marine*. On y remarque quelques incunables et un assez grand nombre de belles éditions du XVIe et du XVIIe siècle, des Aldes, des Estienne, des Plantins, des Elzévirs, etc. Elle contient aussi les manuscrits des Mémoires de l'Académie de marine, dont un grand nombre d'illustres savants du XVIIe siècle faisaient partie; Mémoires dont il n'y a eu qu'un seul volume d'imprimé.

Cette bibliothèque s'accrut assez rapidement jusqu'en 1793, époque où l'Académie de marine de Brest fut supprimée, comme toutes les autres. Ce fut seulement sous la monarchie de juillet que cet établissement reçut en quelque sorte une vie nouvelle, grâce aux soins intelligents des amiraux Jacob, Duperré et de Rosamel, ministres de la marine. C'est sous le ministère de ce dernier qu'a eu lieu la publication du catalogue. Cette bibliothèque se composait alors de 10,000 volumes; elle en a plus de 25,000 aujourd'hui.

Sur celle de Saint-Brieuc, les renseignements nous manquent. Nous savons seulement qu'elle possédait déjà 27,000 volumes il y a dix ans. A la même époque, celle de Quimper était à peu près aussi nombreuse. On cite, parmi les manuscrits de celle-là, le *Cartulaire* de l'abbaye de Landévennec, fondée, suivant la légende, dès le Ve siècle, par ce fameux roi de la ville d'Is, Grallon, celui qui avait une fille si délurée. Grallon était-il roi, ou seulement comte de Cornouailles, ou même a-t-il jamais existé? Autant de questions sur lesquelles on dissertera probablement toujours, sans jamais s'entendre. Il y avait dans l'église abbatiale un tombeau avec une épitaphe en latin de Grallon, dans laquelle il était qualifié de roi des Bretons et de fondateur de l'abbaye, mais cette inscription était relativement moderne. Il paraît certain que la fondation de ce monastère est antérieure au commencement du VIIe siècle, ce qui est déjà un bel âge pour une abbaye. On ne sait rien de ses premiers abbés, et le nom du pre-

mier qu'on rencontre (en 818) est un composé de deux mots celtiques qui signifient *bon moine*. On aurait probablement trouvé des indications plus positives sur les origines dans le chartrier et la bibliothèque, qui contenaient de nombreux documents, chroniques, poèmes en langue bretonne. Mais la Révolution y mit bon ordre! Landevennec, ce Saint-Denis de la Bretagne bretonnante, fut saccagé en 1793; les livres et les parchemins furent transportés à Brest, pour faire des gargousses. Un officier supérieur d'artillerie, dont le nom nous échappe (il est cité dans l'*Histoire de Brest* de Levot), fut menacé de la guillotine par l'aimable conventionnel Jean Bon Saint-André, pour avoir tenté de soustraire à la destruction quelques-unes de ces « reliques de la superstition et du fanatisme. » Pourtant l'une des plus précieuses, le *Cartulaire* de l'abbaye, a été conservé; il est aujourd'hui à la bibliothèque de Quimper. On peut y voir aussi une importante collection de documents relatifs à diverses colonies françaises, et plusieurs incunables importants; entre autres un exem plaire du premier dictionnaire breton imprimé. (Tréguier, 1499.)

Citons encore, parmi les bibliothèques bretonnes : celle de Vannes (10 à 12,000 volumes) (1), celles, moins nombreuses de moitié, de Lorient, de Saint-Malo; enfin celle de Lamballe, à propos de laquelle nous relevons cette particularité regrettable : la bibliothèque communale de cette ville, jadis fort riche, a été vendue en partie (?).

LE MANS.

Installée à la préfecture, la bibliothèque publique comptait déjà 40,000 volumes il y a quarante ans. Elle en pos-

(1) Les archives du Morbihan sont placées sous la direction d'un savant distingué, M. Rozenzweig, l'un des hommes les plus compétents en fait d'ethnologie et d'antiquités celtiques : auteur du *Répertoire archéologique du Morbihan*, d'une savante *Notice sur les leé'ks*, etc.

sède aujourd'hui au delà de 50,000, et 600 manuscrits, dont un grand nombre sont remarquables par la beauté de l'exécution, ou par l'intérêt historique qu'ils présentent. L'un des plus importants, sous ce dernier rapport, est celui qui a pour titre : *Le Roumant de messire Bertran du Glayequin, jadis chevalier et connétable de France.* Ce manuscrit, formé des débris d'un texte du XVIe siècle, dont les lacunes ont été remplies d'une écriture plus récente, a été étudié par l'éditeur de cette dernière des chansons de gestes (Charrière), qui fait partie de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France* (1). L'intitulé est exactement conforme à celui du manuscrit contemporain de l'auteur (et peut-être autographe), mentionné par dom Lobineau, et dont il nomme l'auteur *Trueller* (variantes : Cuvelier, Cimelier, Cunelier etc.). Outre cette *Vraie Histoire,* on voit à la bibliothèque du Mans une fort belle Bible du XVe siècle avec miniatures, plusieurs manuscrits chinois, des incunables, etc. — La bibliothèque du séminaire (plus de 15,000 volumes) mérite aussi une visite.

La bibliothèque du Mans est aujourd'hui sous la garde d'un écrivain connu par de nombreuses et intéressantes publications : M. Célestin Port.

Autres bibliothèques dignes d'être citées dans l'Ouest de la France : Laval (aujourd'hui plus de 16,000 volumes); Saumur (plus de 7,000); abbaye restaurée de Solesmes (collection digne des anciens et des nouveaux Bénédictins); Mamers (4 à 5,000 volumes). A Mamers, la mairie, la bibliothèque, le musée, le collège, la prison, la sous-préfecture et même la gendarmerie, sont établis dans un ancien couvent de religieuses ! Ces installations ne sont pas rares, mais celle-là en est un spécimen des plus complets.

On a pris aux moines leurs biens, meubles et immeubles; démoli ou accaparé leurs logis. *Partout,* enfin, leurs

(1) Paris, 1839, 2 v. in-4 (v. Introd., p. XI).

plus beaux livres, confisqués, font le plus bel ornement de nos bibliothèques publiques. S'ils ont commis des peccadilles, on les leur a fait bien payer!

Dans son *Itinéraire de la Bretagne*, A. Joanne ne fait remonter qu'à 1864 l'organisation de la bibliothèque de Dinan (4,000 volumes). Cette date n'est que celle de la translation dans le local actuel. En 1850, un savant réfugié italien, L. Odorici, était « conservateur de la bibliothèque et du musée de Dinan », depuis plusieurs années. Il est auteur de plusieurs publications intéressantes pour l'histoire locale; notamment d'une curieuse brochure, tirée seulement à 75 exemplaires : *Documents inédits et peu connus, relatifs à la découverte du cœur de Du Gueslin* en 1810. *Dinan*, 1850.

ORLÉANS.

Nous empruntons aux *Essais historiques sur Orléans*, de Polluche (*Orléans*, Couret de Villeneuve, 1778), quelques indications sur les deux bibliothèques publiques qui existaient dans cette ville avant la Révolution.

La plus ancienne et la plus considérable, dont le catalogue fut imprimé en 1777, venait de Guillaume Prousteau, docteur-régent en l'université d'Orléans, mort dans cette ville le 15 mars 1715. Elle comprenait celle du célèbre Henri de Valois, que Prousteau avait achetée en 1679, après la mort de ce célèbre érudit.

Quelques mois avant sa mort, Prousteau fit par-devant notaire donation de sa bibliothèque aux Pères Bénédictins de Bonne-Nouvelle, à la condition qu'elle serait ouverte trois fois par semaine au public, et placée sous la surveillance du lieutenant-général de la province, du procureur du Roi au bailliage ; du Scholastique de l'église d'Orléans, et du R. P. prieur de Bonne-Nouvelle, qui en feraient la visite deux fois par année. Il serait intéressant de connaître plus en détail les dispositions prises par

Prousteau pour assurer l'organisation et l'entretien de cette bibliothèque, contenues dans l'acte passé devant Rou et son collègue, notaires à Orléans, le 6 avril 1714. « Elle pouvait contenir alors environ six mille volumes d'un très bon choix, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs remplis d'excellentes notes et remarques manuscrites, de la main d'H. de Valois. » Elle fut successivement augmentée, dans le cours du XVIIIe siècle, par les libéralités de plusieurs hommes distingués, originaires d'Orléans, notamment du mathématicien Hautefeuille, et du célèbre jurisconsulte Pothier. L'ouverture de cette bibliothèque avait eu lieu le 9 décembre 1716.

L'autre bibliothèque, ouverte depuis 1763, était celle des Oratoriens, qui l'avaient reçue, sous cette condition, de Carré de Bouchetault. C'est plutôt *entr'ouverte* qu'il faudrait dire, car l'accès n'en était permis que le samedi. Ces religieux conservaient dans le Trésor de leur sacristie le soi-disant chapeau de Jeanne-d'Arc, en velours bleu brodé d'or et orné de plumes blanches, qu'on retrouve sur la miniature du XVIe siècle, sur le tableau de 1581 gravé par Lemire, et encore conservé de nos jours au Musée d'Orléans, sur la gravure de Léonard Gaultier, etc. Il est possible que ce chaperon fût en effet celui qui avait servi de modèle à l'un de ces artistes, mais ils avaient commis un anachronisme de plus d'un siècle, en représentant Jeanne avec le costume de leur temps. La seule image de la Pucelle, d'une authenticité au moins probable (pour le costume), est la tapisserie allemande du musée d'Orléans, représentant l'arrivée de Jeanne au château de Chinon, qui semble avoir été exécutée de son vivant. Dans cette composition, les armures et les costumes sont bien ceux de la première moitié du XVe; la coiffure de la Pucelle, mi-partie féminine et guerrière, est une sorte d'haumet (armet) par-dessus une cornette ne laissant à découvert que le visage, et orné d'une simple aigrette. Cette tapisserie, sur laquelle M. Mon-

telier, directeur actuel du musée d'Orléans, a publié une notice intéressante, a été reproduite dans plusieurs ouvrages modernes, notamment dans la *Jeanne d'Arc* illustrée de M. Wallon (F. Didot), et dans l'*Histoire du Costume* de Quicherat (Hachette).

La bibliothèque d'Orléans possède aujourd'hui plus de 43,000 volumes, et près de 500 manuscrits de toutes les époques, quelques-uns d'une exécution remarquable, provenant pour la plupart de Saint-Benoît-sur-Loire, dont la bibliothèque, l'une des plus belles qui aient existé au moyen âge, fut saccagée et pillée, non par les vandales de 1793, mais par ceux de 1562. Le bibliothécaire actuel d'Orléans est M. Loiseleur, littérateur distingué, auquel on doit un grand nombre d'ouvrages qui témoignent d'une érudition variée et néanmoins profonde, dont plusieurs ont obtenu un très légitime succès. Nous citerons : *les Résidences royales de la Loire; les points obscurs de la vie de Molière; les crimes et les peines dans l'antiquité et les temps modernes, Ravaillac et ses complices, les Problèmes historiques,* recueil de dissertations, dans lesquels il combat avec une remarquable habileté diverses traditions généralement admises, dont l'origine lui paraît apocryphe. C'est ainsi qu'il est parvenu à ébranler fortement, sinon à détruire, la légende de l'empoisonnement de Gabrielle d'Estrées, et celle du Masque de Fer.

BLOIS.

Cette bibliothèque, d'environ 30,000 volumes d'un très bon choix, est installée tant bien que mal, — plutôt mal que bien, — dans une salle beaucoup trop petite de la mairie. La *meilleure* partie de ces livres provient de la collection formée à l'évêché par M. de Thémines, dernier évêque de Blois avant la Révolution. Ce prélat avait rassemblé dans le palais épiscopal (construit par Colbert, qui avait épousé une Blésoise) les anciennes bibliothèques des

abbayes de Saint-Laumer, Bourg-Moyen de Blois et Pontlevoy, dont le revenu abbatial avait été réuni à l'évêché au commencement du XVIIIe siècle. La Révolution confisqua non seulement la bibliothèque, mais l'évêché lui-même, qui fut occupé par les administrations départementales, et n'a été rendu à sa première destination qu'*au commencement* de 1830. Il était temps!

BOURGES.

La bibliothèque, qui contenait un assez grand nombre de manuscrits importants et de reliures curieuses, a été détruite en grande partie dans l'incendie de l'archevêché, en juillet 1871. Cette ville jouait de malheur : treize ans auparavant, le 13 août 1858, ses archives, conservées (?) à la préfecture, avaient éprouvé un semblable accident. Sur quatorze cartulaires d'abbayes que renfermaient ces archives, un seul, celui de Saint-Benoît-sur-Loire, avait été heureusement prêté au dehors. Des treize autres, sept furent plus ou moins endommagés, six complètement détruits. L'un de ces derniers, celui de l'abbaye de Notre-Dame-de-Salles, était justement l'un des plus curieux au point de vue de l'art. Il contenait un dessin à la plume très détaillé de ce monastère, et plusieurs belles miniatures du XIIIe siècle, représentant des scènes d'investiture, d'ordination, de consécration d'église; des rois, des papes, des prélats, etc., avec les costumes de l'époque. Une autre perte des plus regrettables fut celle de la charte originale de la fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, belle pièce du XVe siècle, avec une miniature importante, qui heureusement a été reproduite dans l'ouvrage d'Aug. de Bastard. Deux missels, l'un du XVe siècle, l'autre du XVIe, ornées de miniatures remarquables, périrent aussi dans cet incendie.

A propos de ce sinistre déplorable, nous retrouvons dans le *Compte rendu des travaux de la Société du Berry*

(1858-59), des réflexions qui aujourd'hui encore n'ont rien perdu de leur à-propos. « On se félicite avec raison de ce que la Révolution française, en réunissant dans un seul dépôt, pour chaque département, les archives des établissements civils et religieux..., a par cette concentration abrégé la tâche des érudits. » (Ajoutons qu'il y aurait lieu de s'en féliciter encore davantage, si ces translations avaient été opérées avec plus de soin, si tant de documents précieux pour l'art et pour l'histoire n'avaient pas été anéantis ou soustraits pendant l'anarchie révolutionnaire). « Mais il est clair qu'en cas d'accident, d'incendie par exemple, les chances de destruction qui menacent ces vénérables témoins du passé sont plus formidables que jamais... Il est naturel que les archives d'un département soient placées au siège de l'administration; mais on n'a pas toujours eu soin de leur assigner un local où elle fussent garanties contre les chances de détérioration. Quelquefois elles moisissaient, comme à .....; quelquefois, placées dans des combles en charpente, au-dessus de bureaux fortement chauffés pendant l'hiver, elles subsistaient sous une menace quotidienne de destruction. »

Pourtant... « l'administration centrale s'est toujours préoccupée de ce danger. — Dès le 24 septembre 1807, le ministre de l'intérieur adressait aux préfets une circulaire dans laquelle il demandait à chacun des renseignements sur l'état des Archives de son département, et sa première question était celle-ci : « Dans quel local se trouvent les archives ? Ce local est-il convenable ou non sous les différents rapports de l'espace, de la conservation des papiers, de la proximité des administrations ? » Cette circulaire fut renouvelée et développée le 22 septembre 1812, et les ministres suivants ont souvent réitéré depuis, *sans grand effet*, les marques de leur sollicitude à cet égard. »

A cette époque (1859), il n'existait que quatre départements où les archives fussent installées dans un bâtiment

spécial ; le Nord, la Côte-d'Or, l'Eure-et-Loir et l'Aube. Dans ce dernier département, les archives avaient failli être consumées, vingt ans auparavant. Depuis 1859, des progrès ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire (1). Il est vrai que les administrateurs actuels ont bien d'autres soucis. *De minimis non curat prætor.*

CHATEAUROUX.

La bibliothèque publique de Châteauroux date de 1803. A cette époque, elle ne se composait guère que de livres *recueillis* chez des émigrés ou dans des couvents, notamment dans celui des Augustins, du Blanc, et ne comptait pas plus de 4 à 5,000 volumes. Elle en contient aujourd'hui plus de 12,000, grâce aux libéralités de l'Etat, aux acquisitions faites par la Ville, et aux dons de différents particuliers ; mais surtout à un legs Bourdillon, dont l'histoire est des plus curieuses.

Ce Bourdillon, né à Genève en 1782, mort en 1856, appartenait à une famille protestante originaire de Châteauroux, émigrée en Suisse pendant les guerres de religion, et naturalisée à Genève. Possesseur d'une fortune assez considérable, gagnée dans le commerce, Bourdillon était un homme instruit, grand amateur de curiosités, et bibliophile enthousiaste. Dès l'époque de la Restauration, il avait acquis, à Paris comme à Genève, une certaine notoriété comme collectionneur et habitué des ventes. L'incident qui décida de sa vocation fut, dit-on, l'acquisition qu'il fit en 1822 à la vente après décès du comte Garnier, ancien préfet de Seine-et-Oise, du manuscrit de la Chanson de Roland qui avait fait partie de la bibliothèque particulière de Louis XVI, dont sa reliure porte les armes. Ce

(1) Parmi les meilleures installations d'archives il faut citer celle de Poitiers (Vienne), où elles sont placées dans un bâtiment spécial, annexe de la préfecture. Cet honneur leur était bien dû, c'est une des collections les plus importantes de France.

manuscrit, du XIIIe siècle, est incontestablement moins précieux que celui de la bibliothèque bodléienne d'Oxford, antérieur de plus d'un siècle, et dont il semble une paraphrase. Il n'en a pas moins une valeur considérable, et, de l'aveu même de ses rivaux (Francisque Michel, l'inventeur du manuscrit d'Oxford et Génin), on ne saurait contester à Bourdillon le mérite de l'initiative. Ce manuscrit fit le bonheur, et plus tard le tourment de sa vie; — comme toutes les grandes passions.

Nous n'avons pas à reproduire ici les détails de cette polémique un moment célèbre. Mais pourtant, on nous saura gré de rappeler l'intervention si généreuse et si sensée de notre regretté collaborateur et ami, Paulin Pâris, en faveur de Bourdillon. Il reconnaissait que celui-ci « s'était enfermé dans l'étude trop exclusive d'une seule composition. » Mais cette composition, malgré des erreurs assez nombreuses, n'était pas sans valeur. « La traduction (publiée à Dijon en 1840) se recommande par une simplicité noble, élégante et facile; elle suffit déjà pour nous permettre de comprendre l'ancienne célébrité du poème original... Et quelle admirable persistance, quel généreux dévouement dans ses nombreux voyages, dans ses frais d'acquisition et de publication entrepris uniquement pour restituer à la France son plus ancien, son plus beau poème. Tout cela ne méritait-il pas du respect? Au lieu de respect, M. Génin y trouve l'occasion d'une froide raillerie, fondée sur une citation tronquée. Le mauvais ton dans ces lignes le dispute à la mauvaise foi. »

Génin, qui avait encore plus de bile que de talent, riposta en daubant à tort et à travers sur Bourdillon et son défenseur. Le bon goût est du côté de Paulin Pâris, aussi bien que la bonne foi. Cette critique impitoyable avait fini par lasser le courage du pauvre Bourdillon. Sous la couverture du fameux manuscrit, légué avec le reste de sa fortune à Châteauroux, il écrivit cette note navrante : « Ce manuscrit n'a pas de valeur appré-

ciable. Aux yeux de certaines personnes il peut valoir cent mille francs ; aux yeux d'autres personnes, vingt sous. »

Outre la traduction du *Roncisvals*, on doit à Bourdillon une version des *Nibelungs*, et un petit volume de *Maximes* publié en 1844, aujourd'hui fort rare. Mais son œuvre la plus originale est son testament en faveur de Châteauroux. Bourdillon, s'étant converti au catholicisme, avait rompu avec ses parents protestants de Genève. En conséquence, il instituait son héritière universelle « la ville de Châteauroux, berceau de sa famille », sauf quelques legs aux établissements charitables et aux pauvres catholiques de Genève, plus un cadeau de 10,000 francs, avec une maxime sur les avantages de la politesse, « à un sien petit-cousin de Châteauroux qui, seul de la famille, a eu la bonne idée de lui faire une visite. » — La disposition en faveur de cette ville de « ce qui a fait la joie et les préoccupations de la vie du testateur, ses objets d'art et sa chère bibliothèque » est faite à condition de conserver le tout à perpétuité, et de fournir à cet effet un local autant que possible à l'abri du feu (1). Une rente annuelle de 600 francs était affectée pour servir à l'acquisition de nouveaux livres, *choisis parmi ceux réputés classiques dans toute la force du mot* (pour lui, Génin et Fr. Michel étaient des romantiques). Une autre rente de 800 fr., pour le traitement du bibliothécaire. Le reste de cette fortune devait revenir, et appartient en effet aujourd'hui à l'hôpital de Châteauroux.

Cette bibliothèque se composait de 2,500 volumes, d'éditions rares et bien choisies, avec des annotations souvent curieuses du propriétaire. Nous avons cité celle du manuscrit de Roncevaux ; Bourdillon a inscrit des apostrophes furibondes sur les feuillets de garde des deux *éditions ennemies*, celles de F. Michel (1837), et de Génin (1850). Les exemplaires sont, en général, d'une condition

(1) On a eu égard à ce vœu. La bibliothèque de Châteauroux, placée aujourd'hui à 'Hôtel-de-Ville, est une des mieux installées de France.

parfaite, comme conservation et comme reliure. Bourdillon avait bon nombre de reliures anciennes, et en avait fait faire beaucoup d'autres en maroquin plein, mais au temps de la décadence. Il avait été jusqu'à apprendre à relier lui-même, et l'on a retrouvé chez lui une collection complète d'ustensiles à cet effet.

Il possédait plusieurs autres manuscrits importants, notamment un *Chevalier de la Tour*, et un splendide Bréviaire sur vélin, du xve siècle, avec miniatures, la plus belle œuvre de ce genre qui existe dans nos bibliothèques départementales. C'est un bréviaire parisien, comme l'indique l'inscription : *Sequitur ordo psalterii ferialis ad dictum usum parisiensem*. Une note autographe et signée de VAN PRAET l'attribue à l'auteur du fameux Bréviaire du duc de Bedfort, qui figurait au n° 273 du catalogue La Vallière, et figure maintenant à la Bibliothèque Royale. Celui de Bourdillon, provenant de l'abbaye de Prémontré, faisait également partie des livres de La Vallière, et se trouve décrit de la façon suivante, sous le n° 251 du même catalogue :

Breviarium parisiense, cum calendario, in-4°; mar. v. dent. tabis.

Très beau manuscrit sur vélin, du milieu du xve siècle, écrit en *lettres de forme* sur deux colonnes, contenant 454 feuillets ; il est enrichi d'un grand nombre de belles *tourneures* (lettres capitales) historiées, peintes en or et couleurs, et de 57 superbes miniatures, dont les plus grandes ont 5 pouces de hauteur sur 4 de largeur, et les plus petites environ 2 pouces en carré. Les 12 signes du zodiaque, les attributs de chaque mois et des dentelles légères ornaient très agréablement le calendrier, lequel contient douze vers qui indiquent pour chaque mois les jours égyptiaques ou malheureux.

Ce Bréviaire ne forme qu'un seul volume, contenant la partie commune, et seulement le *propre* de l'été et de l'automne : les deux autres saisons manquent.

Nous reproduisons les impressions d'un bibliophile berrichon, qui a comparé les deux manuscrits. « En voyant tirer de son étui celui du duc de Bedfort, j'ai cru un instant qu'on allait me mettre dans la main le Bréviaire Bourdillon... Même maroquin rouge, mêmes fers, même dentelle, mêmes caractères d'inscription, même garde intérieure en moire bleue; en un mot, complète ressemblance d'uniforme prouvant que le duc de L. V. tenait les deux manuscrits en même affection. Mais ce sont deux ouvrages bien distincts, et l'avantage reste au Bréviaire de Bedfort, sinon pour l'exécution, qui est souvent la même, du moins pour la quantité des miniatures. Il en a plus de 4,000, tandis que le nôtre n'en a que 300. Aussi il s'est vendu en 1784 5,000 livres, et le nôtre seulement 600. »

On sait que celui du duc de Bedfort est à l'usage de l'église de Salisbury : *Breviarium secundum usum Sarum, sive ecclesiæ Sarisburiensis.* Une note placée dans le calendrier indique qu'il fut commencé en 1424, par l'ordre et aux dépens du célèbre régent. On y travaillait pendant que ce bon duc faisait juger et brûler Jeanne d'Arc!! Son Bréviaire contient les deux propres, mais la partie décorative a dû rester inachevée par suite de sa mort, arrivée en 1435. A en juger par le nombre de marges restées en voie de préparation ou complètement blanches, il aurait bien contenu 2,000 miniatures de plus!

Quant au mérite de l'exécution, il n'y a pas de supériorité appréciable. C'est ce qui a amené Van Praet à l'attribuer au même artiste. Cette ressemblance est surtout frappante dans les grands sujets, et l'amateur que nous citions tout à l'heure a pu s'en assurer au moyen d'un calque sur la miniature du manuscrit de Châteauroux qui représente la mort et l'assomption de la Vierge, traitée également dans l'autre Bréviaire. « Les dimensions sont les mêmes; les deux encadrements cintrés s'adoptent l'un sur l'autre. Malgré quelques variantes, le sujet est le même

dans sa triple disposition : en bas la mort, au milieu l'assomption, en haut la réception au ciel. Les types de figures se retrouvent avec la même distribution de couleurs et de plis dans les vêtements. Un personnage surtout, celui qui tient le bénitier, offre une similitude si complète de traits et de costume, qu'il devient pour ainsi dire la signature de l'auteur. »

On conserve aussi à cette bibliothèque plusieurs reliques également précieuses dans leur genre, léguées par le général Bertrand, natif de Châteauroux : des objets provenant de Napoléon Ier, notamment le manuscrit de la campagne d'Egypte écrit sous sa dictée, et une trentaine de volumes de la bibliothèque de Sainte-Hélène.

AVIGNON.

Cette bibliothèque compte parmi les plus nombreuses et les plus intéressantes. Elle fait partie du *Musée Calvet*, installé dans l'ancien hôtel du marquis de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople sous le règne de Louis XV. Ce musée, qui comprend aussi les collections de tableaux, de dessins, de sculptures, d'antiquités, de médailles, etc., doit sa fondation au savant médecin, naturaliste et antiquaire avignonnais dont il porte le nom. Calvet, mort en 1810, légua ses collections et tous ses biens à sa ville natale. Ces exemples de libéralité patriotique ne sont heureusement pas rares en France. Nous en verrons de plus mémorables encore dans les deux articles suivants.

Cette bibliothèque, composée presque exclusivement à l'origine de livres des couvents supprimés du Comtat, ne comptait guère, vers 1840, plus de 45,000 volumes. Elle en renferme aujourd'hui 85,000 et 2,500 manuscrits : il est peu d'exemples d'une augmentation aussi rapide et aussi considérable. On y remarque, parmi les manuscrits, le *Missel* de l'antipape Clément VII, les *Heures* de Saint-Pierre de Luxembourg, le *Psautier* du maréchal de Bou-

cicaut, un grand nombre de bulles et de chartes des papes avignonnais; et, parmi les imprimés, beaucoup d'incunables, et une belle collection d'ouvrages relatifs à l'histoire et à la littérature du midi de la France, dont plusieurs fort rares.

CARPENTRAS.

Bibliothèque d'une rare importance pour une ville de 10,000 âmes; elle contient plus de 25,000 volumes et de 1,200 manuscrits, provenant en majeure partie de son fondateur, dom Malachie d'Inguimbert, qui fut théologien et bibliothécaire du pape Clément XII, consulteur du Saint-Office, et finalement évêque de Carpentras, sa ville natale, de 1735 à 1757. Encore un nom à ajouter à la liste des oubliés et des dédaignés du *Dictionnaire des Littératures* Vapereau! Pourtant Inguimbert n'était pas seulement un prélat modèle et un bibliophile émérite. On lui doit plusieurs ouvrages de haute érudition, dont les principaux sont indiqués dans l'excellent article de la Biographie Michaud (par Beuchot). Le plus important est l'édition en deux volumes in-folio (1744) des œuvres du célèbre archevêque de Brague, Barthélemy des Martyrs, — augmentée de pièces inédites qu'Inguimbert avait tirées de la bibliothèque du Vatican. On sait combien le rôle de l'archevêque de Brague fut considérable au concile de Trente. Il y parla sans ménagement des vices du haut clergé, à commencer par leurs éminences les cardinaux, « lesquels avaient besoin, dit-il, d'une réforme non moins *éminente.* » Ce fut lui qui insista le plus énergiquement sur l'obligation de la résidence pour les évêques. Son éditeur était profondément imbu de ses maximes, car on assure que pendant ses vingt-deux années d'épiscopat, il ne s'absenta que six semaines de son diocèse de Carpentras! Le roi de Portugal, auquel il avait dédié son édition, en fut si enchanté, qu'il lui fit remettre une cassette remplie de

lingots d'or. Depuis les six vers de Colletet payés cent livres chacun par Richelieu, on n'avait pas vu pareille libéralité dans le monde des auteurs. Il y eut à cette occasion, entre l'évêque et le pape Benoît XIV, un assaut de générosité qui leur fait honneur à tous deux. Inguimbert adressa un cadeau royal au souverain pontife; celui-ci répondit que puisque le roi de Portugal fournissait la matière, lui se chargeait de la façon, et renvoya les lingots transformés en sequins. Il connaissait Inguimbert et savait que personne ne ferait un meilleur usage de cet or.

Inguimbert avait rapporté d'Italie une bibliothèque déjà importante, qu'il augmenta considérablement, vers 1743, par l'acquisition qu'il fit, non pas, comme on l'a dit, de la bibliothèque du célèbre Peiresc (vendue depuis plus d'un siècle au collège de Navarre à Paris), mais de celle, nombreuse et bien choisie, de Louis Thomassin de Mazaugues, premier président du parlement d'Aix, et grand amateur de livres et de médailles. Ce magistrat bibliophile, digne arrière-neveu du grand Peiresc, possédait entre autres curiosités, 86 volumes de manuscrits de ce savant, dont les autres héritiers étaient bien loin de soupçonner l'importance : Plusieurs milliers de lettres de savants et d'artistes, avec lesquels Peiresc était en correspondance, avaient été détruites par une de ses petites-nièces, une manière d'Omar femelle, qui se servait de ces papiers pour allumer son feu et faire des couches de ver à soie (Bonaffé, art. *Peiresc*). Le *British Museum* possède un catalogue de plus de 700 manuscrits de Peiresc; il n'en est pas réchappé plus d'une centaine ! Non content de léguer à sa ville épiscopale ses livres et ses médailles (il avait aussi acheté l'important médailler de Mazaugues), Inguimbert fit construire à ses frais le local destiné à les contenir. C'est aussi à lui que Carpentras doit son Hôtel-Dieu (1751), dont la chapelle renferme le mausolée en marbre de ce grand évêque trop peu connu, mausolée que la Révolution respecta !!! Il laissa de plus à la ville une

somme de 60,000 livres, dont le revenu était affecté à l'augmentation de la bibliothèque et au traitement du bibliothécaire (1).

Sous le règne de Napoléon III, une statue a été érigée à Inguimbert en face de son Hôtel-Dieu : celle-là du moins avait été bien gagnée. Qui sait pourtant si elle ne cédera pas bientôt la place à quelqu'une des illustrations modernes de Carpentras; par exemple, au champion du divorce, M. Alfred Naquet, dont le physique prête si fort à la sculpture.

Il reste bien des découvertes à faire dans les manuscrits Peiresc de Carpentras. Grâce à l'obligeance du bibliothécaire actuel, feu Clément de Ris y avait trouvé plusieurs indications intéressantes pour son livre : *Les amateurs d'autrefois*. Plus récemment, M. Tamizey de Larroque en a extrait une lettre curieuse de Graverol, qu'on a pu lire dans le volume du *Bulletin* de 1883, p. 508.

GRENOBLE.

Cette bibliothèque est, dit-on, la sixième des collections départementales, pour l'importance, et la seconde au point de vue des richesses théologiques. Elle est certainement plus considérable de beaucoup, que celles de plusieurs villes bien plus peuplées. D'après des renseignements positifs recueillis en 1879, elle comprenait alors 168,676 volumes. Le fonds primitif se compose de la riche bibliothèque de Caulet, évêque de cette ville, acquise en 1773, au moyen de dons volontaires (2).

(1) Joseph Inguimbert, né à Carpentras en 1683, avait pris en religion le nom de Malachie, sous lequel il est souvent désigné. Ce nom de « dom Malachie », qu'il continua de porter après sa promotion à l'épiscopat, l'a fait prendre par quelques écrivains pour un trappiste (il était dominicain). Il existe deux biographies d'Inguimbert, publiées l'une et l'autre à Carpentras, celle de l'abbé Maxime de Parris (1845), et celle d'H. Olivier-Vitalis (1812), cette dernière avec un beau portrait du prélat bibliophile.

(2) Jean Caulet, évêque de Grenoble (1693-1771), était le neveu de l'évêque

C'est pourquoi elle renferme tant d'ouvrages de théologie. Parmi les manuscrits, au nombre d'environ 1,200, on signale : une très belle Bible latine, sur vélin ; un curieux manuscrit chinois orné de portraits au lavis ; et l'un des manuscrits des poésies de Charles d'Orléans. C'est d'après celui-là que Chalvet publia à Grenoble même, en 1803, la première édition de ces poésies. En 1861, la collection des manuscrits de Bayle (Stendhal), formant environ 40 volumes in-folio, a été donnée par la veuve du libraire Crozet à la bibliothèque de Grenoble, ville natale de l'auteur de la *Chartreuse de Parme*.

Cette bibliothèque est aujourd'hui installée dans un local spécial avec le Musée, qui est aussi l'un des plus importants de la province. Il contient plusieurs œuvres capitales de Pérugin, Hobbema, Rubens, Cl. Lorrain, Lesueur, Terburg, etc.

AIX.

La première tentative d'organisation d'une bibliothèque publique dans cette ville est antérieure à l'imprimerie ; elle remonte à 1418. Les manuscrits dont elle se composait furent détruits ou dispersés pendant les guerres de religion. Une seconde tentative fut faite en 1705 par un avocat au parlement nommé Tournon, qui légua à la ville sa bibliothèque de 7,000 volumes. Elle s'accrut d'autres donations et legs, et existait encore à l'Hôtel-de-Ville vers 1788, « pour la commodité des personnes studieuses. » (Bruzen de la Martinière, art. Aix.)

Mais l'ouverture de la bibliothèque actuelle ne date

de Pamiers du même nom, célèbre par son entêtement historique dans les querelles du jansénisme. La bibliothèque de Caulet (de Grenoble) renfermait plus de 20,000 volumes, principalement de théologie et de jurisprudence, car ce prélat était aussi un savant jurisconsulte. Son délassement favori était d'aller au Parlement où ses avis faisaient autorité. Bien des prélats de ce siècle avaient des récréations moins innocentes.

que de 1810. Elle provient en grande partie du marquis de Méjanes, bibliophile arlésien (1729-1786). Méjanes était né bibliophile comme on naît poète; dès son enfance, il aima les livres. Possesseur d'une grande fortune, il en consacra la majeure partie à former une des bibliothèques les plus considérables et les mieux composées qu'aucun particulier ait jamais réunies. C'était un éclectique; il avait rassemblé les plus rares incunables, collectionné les éditions aldines, elzéviriennes, *Variorum!* Il y avait joint, au fur et à mesure, les plus beaux ouvrages publiés pendant le dix-huitième siècle. Cet homme remarquable et trop peu connu n'était pas seulement un curieux; c'était aussi un jurisconsulte et un érudit. Il possédait les Mémoires de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, le recueil complet des Coutumes des provinces de France, et un grand nombre de manuscrits, relatifs pour la plupart à l'histoire et au droit public français. Sa bibliothèque était trop nombreuse pour tenir dans un seul local; il avait des livres à Arles, à Avignon, et surtout à Aix, où il résidait habituellement. Cette ville lui confia, à diverses reprises, des fonctions publiques importantes, dont il s'acouitta avec autant de zèle que de désintéressement. Il tomba malade en 1786, à Paris, où il était venu comme député de la noblesse de Provence. Se sentant près de sa fin, il légua par son testament sa bibliothèque à la Provence, sous la condition qu'elle serait rassemblée à Aix et ouverte au public, et affecta à son entretien et à son augmentation plus de 3,000 livres de rente perpétuelle. Il mourut peu de jours après, et fut enterré à Saint-Roch. On voit encore sur les registres de cette paroisse l'acte mortuaire de Méjanes, avec la signature du vertueux Dulau, archevêque d'Arles, son intime ami, le même qui fut égorgé l'un des premiers aux Carmes, le 2 septembre 1792. Méjanes mourait à propos; il avait fait trop de bien et était trop riche, pour ne pas figurer aussi parmi les victimes de la Révolution.

Après la tourmente, ses livres (plus de 70,000 volumes) furent rassemblés et mis à la disposition de la municipalité d'Aix par arrêté du gouvernement consulaire du 28 janvier 1804, malgré les réclamations de la ville de Marseille, qui prétendait accaparer ce dépôt littéraire en raison de son titre de chef-lieu du département, et de sa supériorité commerciale. Le gouvernement jugea avec raison que la volonté formelle du testateur devait primer toute autre considération. Installée dans l'Hôtel-de-Ville d'Aix, la Bibliothèque *Méjanes*, augmentée de plusieurs dons et legs (notamment de celui des livres du docteur Baumier), possède aujourd'hui 120,000 volumes. Parmi les manuscrits, l'un des plus curieux est un livre d'Heures ayant appartenu au roi René, et dont les peintures auraient été exécutées au moins sous sa direction. Dans l'une des salles, un monument a été érigé à Méjanes, avec son buste par le sculpteur Houdon, œuvre digne de l'artiste et du modèle. Ce grand bibliophile fut aussi un grand citoyen. Son désintéressement égalait sa capacité; par son testament, il donna aux hospices d'Arles une somme égale aux émoluments des charges consulaires et autres qu'il avait remplies. En conséquence son nom est moins connu, en France, même de gens réputés instruits, que ceux de Cartouche et de Mandrin. Tels sont les caprices de la renommée.

Il existe, sur la collection Méjanes, une notice intéressante par M. Rouard, bibliothécaire, dont la première édition remonte à 1831. Le travail de classement et d'installation dont il s'occupait dès cette époque est aujourd'hui terminé. Outre le monument de Méjanes, dont les inscriptions rappellent sa générosité patriotique et les noms de ceux qui ont contribué à l'exécution de ses dernières volontés, on voit dans cette bibliothèque les bustes de plusieurs hommes illustres nés à Aix, entre autres ceux de Vauvenargues et de Peiresc.

Nous n'avons aucun renseignement particulier sur la

bibliothèque d'Arles, placée à l'Hôtel-de-Ville, et comprenant aujourd'hui environ 15,000 volumes.

MARSEILLE.

Bibliothèque formée en 1793, par les procédés ordinaires dans ce temps-là. Parmi les collections monastiques *recueillies* pour Marseille, l'une des plus riches était celle des Minimes d'Aix. Considérablement augmentée depuis, la bibliothèque de Marseille possède aujourd'hui plus de 80,000 volumes, et de 1,200 manuscrits, parmi lesquels un *Speculum humanæ salvationis*, beau manuscrit du xve siècle avec miniatures et lettres ornées. C'est là aussi que se trouvent plusieurs ouvrages inédits d'un fécond écrivain provençal, Haitre (né à Cavaillon), neveu de l'historien Gaufredi, et auteur lui-même d'une *Histoire d'Aix* (imprimée mais supprimée) et d'une foule d'autres ouvrages et opuscules dont on trouvera l'énumération dans l'article que lui ont consacré Weiss et Emeric David (Biographie Michaud). C'était un écrivain d'une érudition assez étendue, mais superficielle, qui a touché maladroitement à beaucoup de choses. On trouve dans ses ouvrages bien des absurdités et des puérilités, mais aussi parfois des choses curieuses, comme dans son *Histoire de saint Bénézet* et de sa corporation des frères *Pontifes* ou faiseurs de ponts; un saint qu'on pourrait recommander comme patron à la Société des ingénieurs civils, si elle éprouvait le besoin d'en avoir un (1). Parmi les manuscrits d'Haitre ou *Hoche*, conservés à Marseille, on cite une *Histoire littéraire de Provence*, et un *catalogue des manuscrits de Peiresc,* qu'il serait intéressant de comparer à

(1) Parmi les dissertations de cet écrivain, on en remarque une en faveur de l'apostolat légendaire de Lazare et de ses sœurs en Provence au 1er siècle de l'ère chrétienne; — légende qui a retrouvé de nos jours des partisans convaincus.

celui du *British Museum*. Ces épaves proviennent des Minimes d'Aix, ainsi que des manuscrits du savant religieux Louis Feuillée, voyageur, mathématicien du Roi, physicien et botaniste (mort en 1732), qui appartenait à cet ordre. Il serait intéressant de savoir si ces manuscrits transportés à Marseille sont ceux des deux *Journaux* de voyages de Feuillée dans l'Amérique du Sud qui ont été publiés, ou des œuvres inédites.

Le bibliothécaire actuel de Marseille est M. Reynier.

Dans le département du Var, nous trouvons : la bibliothèque de Draguignan, de 18,000 volumes, ce qui est très bien pour une ville de 10,000 âmes ; et celle de Toulon, qui possédait tout justement en 1880 17,882 volumes, ce qui est vraiment trop peu pour une ville de 70,000 habitants.

Dans les Alpes-Maritimes : à Nice, aujourd'hui plus de 50,000 volumes. — 15,000 volumes à Gap ; 3,000 seulement à Digne ; on fait ce qu'on peut !

CLERMONT-FERRAND.

Bibliothèque fondée au XVI[e] siècle par Mathieu Delaporte, doyen de la cathédrale, augmentée au XVIII[e] de celle de Massillon. Possède aujourd'hui plus de 45,000 volumes, plusieurs manuscrits curieux (?), des autographes, etc.

A Aurillac, 6,000 volumes. Il faut voir à l'ancienne église abbatiale de Saint-Géraud plusieurs antiphonaires d'une exécution des plus remarquables, signée *Combes frères* (ou *frère Combes ?*). Ces chefs-d'œuvre de calligraphie n'ont été signalés que depuis peu à l'attention des amateurs.

TOULOUSE, PAU, etc.

Bibliothèque d'au moins 60,000 volumes, formée en

grande partie de celles de Racine et de Lefranc de Pompignan, et de livres provenant des jésuites. A eu longtemps pour conservateur un homme d'esprit érudit, qui fut longtemps un précieux collaborateur pour le *Bulletin*, le docteur Desbarreaux-Bernard. Plusieurs ouvrages annotés par Racine, notamment des exemplaires des trois grands tragiques grecs. En 1879, pas encore de catalogue (?). Celle de Nîmes, sur laquelle nous n'avons aucun renseignement particulier, est à peu près de la même importance. — A Perpignan, 18,000 volumes. — A Carcassonne, 20 à 22,000. — A Pau, la bibliothèque, installée comme à Nantes au-dessus des halles, se compose de 25,000 volumes provenant, en majeure partie, des anciens couvents du Béarn. Il faut voir, à la Préfecture, les curieuses archives du Béarn, classées avec beaucoup de soin par le précédent archiviste (Ferron), et dont le catalogue a été dressé par le savant archiviste actuel, M. Raymond. Bayonne aussi possède, outre une bibliothèque de 10,000 volumes (assez imprudemment logée dans le même édifice que le théâtre), des archives très précieuses, savamment classées par M. Dulaurens.

MONTAUBAN.

Bien que cette bibliothèque, installée à l'Hôtel-de-Ville, ne contienne guère plus de 30,000 volumes, c'est une des plus curieuses du midi de la France, parce qu'elle réunit des livres de quatre bibliophiles célèbres : l'abbé de Colbert, l'un des frères du grand ministre ; Pradelle, archevêque de Montpellier; René de Beauvau, évêque de Bayonne, de Tournai, archevêque de Toulouse, et en dernier lieu de Narbonne; et Jean Plantavit de la Pause, évêque et comte de Lodève. René de Beauvau fut un des prélats les plus éminents du siècle de Louis XIV. Quand il fut transféré bien malgré lui de Bayonne à Tournai, son départ excita de tels regrets que les habitants de

Bayonne offrirent, dit-on, de se cotiser pour lui parfaire un revenu égal à celui de son nouvel évêché. Son attitude à Tournai fut aussi digne que patriotique, lors des désastres de la guerre de succession. Devenu archevêque de Toulouse, il contribua puissamment par ses libéralités, à la publication de la grande histoire du Languedoc de D. Vaissète. L'évêque Plantavit de la Pause, protestant converti et savant théologien, était de la même famille que l'abbé de ce nom, écrivain satyrique qui mourut détenu à Lérins, mais il faut bien se garder de les confondre. La bibliothèque de Montauban possède un très grand nombre de livres rares du XVIe siècle, et une importante collection d'ouvrages de théologie catholique et protestante, qui font aujourd'hui bon ménage ensemble sur ces rayons.

CARCASSONNE, NARBONNE.

La bibliothèque publique de Carcassonne renfermait, en 1880, 21,000 volumes. Les archives départementales possèdent un diplôme de Charlemagne daté de 778, bien authentique et parfaitement conservé. — La bibliothèque (10,000 volumes) et le musée de Narbonne ont été fondés en 1833 par M. Teissier, alors préfet de l'Aude. Mais ce qui mérite le plus à Narbonne l'attention des bibliophiles et des curieux, ce sont les manuscrits et les objets d'arts conservés dans la sacristie de l'église Saint-Just (ancienne cathédrale). On y voit entre autres un Evangéliaire qui remonte pour le moins au VIIIe siècle ; un Pontifical, orné de curieuses peintures, ayant appartenu à Pierre de La Jugie, évêque de Narbonne au XIVe siècle, et dont le tombeau existe encore dans cette église, plusieurs missels avec figures ; un Christ en croix entouré de petites sculptures représentant divers épisodes de sa vie, précieux ivoire du XIIe siècle, etc.

signature autographe du célèbre bibliophile. On voit aussi à Reims un grand nombre de livres ayant appartenu à d'illustres personnages dont il porte les armes, des reliures de Pasdeloup, Derome et autres habiles artistes, auxquels M. Brissart adjoint trop généreusement Simier et Courteval. Outre le *Sabellicus,* il cite parmi les imprimés tout-à-fait hors ligne : deux grands ouvrages provenant du fameux cardinal de Lorraine, dont ils portent snr les plats les armes, l'emblème et la devise. L'un est un exemplaire du *Novum Testamentum* de Robert Estienne (1550). L'autre, *Hipp. Salviani aquatilium animalium historia. Romæ,* 1554, in-fol., superbe reliure en mosaïque.

Voyage et pèlerinage de la cité sainte de Hiérusalem (par Breydenbach), « reliure exquise » ;

Un *Livre d'Heures*, pieuse et inestimable relique donnée par Marie Stuart, lors de son passage à Reims, à sa tante Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre-les-Dames ; — volume qui porte, d'un côté, les armes de France et d'Ecosse, et de l'autre, l'emblème et la devise du roi François II.

Puis encore : un Homère de 1488, *non rogné ;* un Florus et un Salluste de 1470 ; un Boèce de 1485 ; un des vingt-quatre exemplaires *authentiques* de la première édition du Concile de Trente ; une *Légende* dorée de 1483 ; un Pline de 1496 ; un Nic. de Lyra, 3 vol. in-fol. imprimés sur peau vélin avec vignettes et encadrements en or et en couleurs ; une *Mer des Histoires* de 1588 ; un *Pastoral* de S. Grégoire, édition du xve siècle, une *Vita Christi,* gothique, figures sur bois dans le texte, livre de toute rareté ; un Ovide de Banier (1732) avec les gravures de Picart en très belles épreuves ; les *Fêtes à l'occasion du mariage du Dauphin*, exemplaire magnifiquement relié.

Les plaquettes rarissimes, les facéties, dissertations sur l'amour, etc., sont exposées dans une vitrine au milieu de la plus grande salle. Il y a là bon nombre de raretés qui ne viennent d'aucun monastère ; espérons-le, du moins.

Reims possède aujourd'hui environ 80,000 volumes et 1,500 manuscrits, dont plusieurs d'une haute importance. Nous citerons : un commentaire latin sur les Psaumes, qu'on dit du VIIe siècle, et qui dans tous les cas ne peut être postérieur au IXe, puisqu'il fut donné à l'Eglise de Reims par l'archevêque Adalbéran ;

Une *Cosmographie* de Pomponius Mela et d'Ethicus, provenant du cardinal Fillastre *l'ancien* (1344-1428), celui qui parut avec éclat aux conciles de Pise et de Constantinople, et qui avait été doyen de l'église de Reims, avant d'être nommé archevêque d'Aix par Martin V. Ce prélat, l'un des hommes les plus instruits de son temps, a traduit Ptolémée et quelques livres de Pluton. Son exemplaire de Mela, qu'il légua avec le reste de sa bibliothèque au chapitre de la cathédrale, porte de nombreuses annotations autographes et une préface écrite en entier de sa main ;

Un Évangéliaire du IXe siècle, écrit sur vélin pourpre en lettres d'argent avec des initiales en or, qu'on dit avoir appartenu à Charles le Chauve. (Décidément, on abuse de Charles le Chauve pour les Évangéliaires, comme de Voltaire pour les cannes) ;

Un autre Evangéliaire avec ornements du style byzantin, provenant de l'archevêque Hincmar ;

Une *Somme* théologique en latin (de saint Thomas-d'Aquin et de saint Bonaventure) avec vignettes, encadrements et lettres ornées, ayant appartenu, dit-on, à Philippe le Hardi, fils de Saint-Louis. (Si cette provenance est vraie, l'ornementation doit-être de la seconde moitié du XIIIe siècle et non du XIVe, comme on le dit.

Une Bible du XIIIe siècle, en caractères minuscules, et portant la signature de l'archevêque Guy de Roye ;

Les *Heures* (avec encadrements rehaussés d'or) du duc d'Alençon, le triste mari de Marguerite ;

Une traduction de Quinte-Curce avec des miniatures très curieuses ;

Le fameux Evangéliaire slavon, dit *Texte du Sacre,*

dont l'origine a été l'objet de nombreuses dissertations ou altercations savantes ;

Plusieurs missels richement décorés ;

Un manuscrit grec du XVI° siècle, contenant un traité encore inédit d'Anastase le Bibliothécaire, écrit par le célèbre calligraphe Constantin Paléocappos (provenant du cardinal de Lorraine) ;

La Bible d'Hincmar (IX° siècle), en deux vol. in-fol.

Un Flodoard du XIII° siècle ;

Un *Psalterium* du X° siècle, sur trois colonnes ;

Enfin, le *Graduel* monumental de l'abbaye de Saint-Nicaise, comparable à celui que possède la bibliothèque de Rouen.

Tous les ouvrages imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire de Reims, ont été judicieusement réunis dans une pièce spéciale.

Le chartrier de Reims possède aussi des documents d'une grande valeur historique : bulles de divers papes, lettres de rois de France et de personnages illustres, chartes et diplômes des archevêques de Reims, des comtes de Champagne, etc. On sait que les archives de cette ville ont été publiées par Varin, en 10 vol. in-4.

La bibliothèque de Châlons-sur-Marne est aussi inférieure à celle-là que Châlons lui-même est inférieur à Reims, quoique chef-lieu de préfecture. Pourtant la bibliothèque de Châlons possède aujourd'hui 30,000 volumes.

TROYES.

Avant la Révolution, plusieurs monastères de cette ville renfermaient des bibliothèques importantes. Dans celle de l'abbaye de Saint-Loup, on montrait un Evangéliaire du XII° siècle, offert par Henri premier du nom, comte de Champagne. Dans ce livre, dont la reliure était enrichie de lames d'argent et de pierreries, était inscrite la dona-

tion de plusieurs terres, faite par le comte à cette abbaye, ainsi que la défense d'aliéner jamais cet Evangéliaire pour aucun motif. Ce volume était orné aussi du portrait du fils du comte, représenté tout jeune. C'était en action de grâces de la naissance de ce fils, venu au monde précisément le jour de saint Loup, que le comte avait fait cette donation. Nous ignorons si cet Evangéliaire a fait retour à la bibliothèque publique actuelle, ou si sa reliure trop riche ne lui a pas porté malheur.

Une autre bibliothèque, celle du couvent des Cordeliers fondé au XIIIe siècle par le fameux Thibaut, comte de Champagne, était des plus remarquables, « tant pour le vaisseau que pour les livres dont il était empli. » Elle provenait en grande partie d'un legs fait par le chanoine Jacques Hennequin (1575-1660), originaire de Troyes, et l'un des plus savants théologiens de son siècle. Il était docteur et professeur en Sorbonne, et l'on disait de lui qu'il pouvait à lui seul tenir lieu de la Sorbonne entière. Hennequin avait formé une des bibliothèques particulières les plus considérables qu'il y eût alors en France. Elle comprenait environ 12,000 volumes bien choisis, qu'il légua à sa ville natale, avec les fonds nécessaires pour payer un bibliothécaire et faire de nouvelles acquisitions, le tout sous la condition que cette bibliothèque serait publique. On trouvera le texte de cette généreuse fondation dans l'édition de 1759 de Moréri, à l'article Jacques Hennequin. Tout en organisant ce « magasin des remèdes de l'âme », comme les anciens Egyptiens définissaient les bibliothèques, le digne chanoine n'oubliait pas les maux du corps: il fonda plusieurs lits à l'hôpital de Troyes. La garde de ses livres fut confiée aux Cordeliers, et la bibliothèque par eux ouverte au public trois fois par semaine, suivant les volontés du testateur.

Il y en avait aussi une importante au couvent des Dominicains, fondé par ce même comte Thibault, non moins dévot qu'amoureux. Celle-là était ornée de beaux vi-

traux en grisaille, exécutés dans la première moitié du xve siècle par Linard Gauthier, artiste troyen, et représentant divers événements de la vie d'Henri IV et de Louis XIII. C'est un des plus intéressants spécimens des vitraux de cette dernière époque. C'est de l'art en décadence, mais c'est encore de l'art. Ces quatorze panneaux vitrés, épargnés par la Révolution, ornent aujourd'hui la principale pièce de la bibliothèque publique actuelle, installée dans l'ancienne abbatiale de Saint Loup. Cette pièce n'a pas moins de 50 mètres de longueur sur 10 de large et 7 de haut. La ville de Troyes a été fort heureuse de trouver ces vastes bâtiments de Saint-Loup pour loger une collection qui aujourd'hui comprend plus de 120,000 volumes et de 2,500 manuscrits. Dans bien d'autres endroits, les immeubles confisqués des moines ont servi de même à installer les livres qu'on leur avait pris. C'est un dernier service rendu aux lettres et aux sciences, — un peu malgré eux, il est vrai, — par ces hommes trop insultés !

La bibliothèque de Troyes renferme aussi une collection spéciale très intéressante de publications sur Troyes et la Champagne, formée par les conservateurs actuels, MM. Harmand et Socard. On trouvera là tous les livres, même les plus rares, de cette spécialité, indiqués l'année dernière dans le *Bulletin*.

NANCY.

Bibliothèque publique fondée en 1751 par Stanislas, où l'on y conserve son portrait par Girardot, mais fort augmentée à la Révolution, par les moyens que l'on sait. Elle possède aujourd'hui plus de 44,000 volumes, un certain nombre de manuscrits curieux et d'incunables. Les Archives du département renferment plus de 100,000 pièces provenant des archives des anciens ducs dépossédés et des

couvents également supprimés. On y trouve des diplômes de Charlemagne et de plusieurs de ses successeurs, etc.

SENS et AUXERRE.

Ces deux bibliothèques furent formées en 1791 et en 1796 par un des plus célèbres bibliographes du siècle dernier, l'un de ceux qui ont rendu les plus grands services aux lettres, et aux bibliophiles en particulier, dans les moments les plus difficiles, le P. Xavier Laire, religieux minime (1738-1801). Laire avait été, avant la Révolution, bibliothécaire du prince de Salm-Salm, et ensuite du cardinal Loménie de Brienne, comme lui, zélé bibliophile et surtout amateur passionné d'incunables. Dans un premier voyage fait à Rome en 1774 et les années suivantes, il avait exploré les bibliothèques publiques de la Ville Éternelle, s'attachant surtout à la recherche et à la description des monuments primitifs de l'art typographique en Italie. Il publia à Rome même, en 1778, le résultat de ses premières investigations dans un livre bien connu des amateurs : *Specimen historicum typographiæ romanæ* xv° *seculi* (in-8°). Ce n'était, comme il le disait lui-même dans la Préface, que l'esquisse d'un travail plus étendu, que sa mauvaise santé l'obligea d'interrompre. De retour en France, et devenu, en 1786, bibliothécaire de Brienne, il entreprit, en 1788, un second voyage bibliographique en Italie. Cette fois, son but principal était d'explorer les collections particulières, et d'acquérir des incunables pour son patron. Celui-ci, après sa sortie du ministère, vint rejoindre Laire en Italie, et l'accompagna dans ses explorations à Rome, Florence, Padoue et Venise. Pendant ce second séjour en Italie, Laire refusa généreusement l'offre que lui faisait le Pape Pie VI d'une place de conservateur à la bibliothèque du Vatican, et une autre position lucrative et sûre qu'on lui proposait en Autriche. Il rentra en France avec son protecteur, dont il

tenait à honneur de partager la fortune, ou plutôt l'infortune. Il publia à Sens, en 1791, le catalogue chronologique (en latin) des incunables qu'il avait réunis pour Brienne, et qu'il eut la douleur de voir disperser. Chargé de réunir à Sens les livres des congrégations supprimées, il adressa à la Convention un mémoire sur les mesures à prendre pour empêcher la destruction des monuments. Il resta à son poste dans les plus mauvais jours et parvint, non sans peine ni sans péril, à sauver un grand nombre de documents historiques précieux, et une œuvre d'art de premier ordre, le monument du Dauphin, père de Louis XVI, chef-d'œuvre de Coustou. C'est à lui aussi qu'on doit la conservation de deux manuscrits importants qui figurent à la bibliothèque de Sens, *un Libellus Evangeliorum* du XIIIe siècle, et le fameux *Missel* contenant l'office de la fête des fous et de l'âne, dont la couverture en ivoire est un des chefs-d'œuvre de la sculpture à cette époque. Nommé bibliothécaire de l'Yonne lors de l'organisation des écoles centrales, il forma la bibliothèque d'Auxerre, bien plus considérable que celle de Sens, et mourut à la peine en 1801, à 63 ans. On trouvera dans l'excellent article de Weiss (Biographie Michaud, t. 23 de la première édition) des détails sur les ouvrages de Laire, imprimés et manuscrits ; plusieurs de ces derniers sont à la bibliothèque de Besançon. Nous nous serions reproché de ne pas saluer au passage la mémoire de cet érudit, qui fut, parmi ses contemporains, l'un des plus intelligents pionniers de la bibliographie (1).

(1) On lui doit notamment : une dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté pendant le XVe siècle (*Dôle*, 1785, broch. de 58 p.) ;— un essai de catalogue des éditions aldines (1790, plusieurs fois réimpr.). Lui-même avouait modestement l'imperfection de ce travail, ce qui n'a pas empêché Renouard de le juger avec une extrême rigueur. — Citons encore parmi les œuvres inédites : *Supplément aux annales typographiques* de Maittaire (Bibl. de Besançon) : *Cours de bibliographie ; Catalogue* raisonné des éditions *Variorum*, etc.

La bibliothèque de Sens (plus de 10,000 volumes, 200 manuscrits) s'est enrichie en 1859 d'une collection d'objets ayant appartenu à Napoléon Ier, de livres et d'atlas annotés de sa main, collection rapportée de Saint-Hélène et léguée à la ville de Sens par un honorable courtisan du malheur. — Celle d'Auxerre possède aujourd'hui 40,000 volumes et 200 manuscrits. Elle est placée sous la direction d'un savant distingué, M. Quentin, auteur d'importants travaux d'histoire et d'archéologie, qui est aussi archiviste du département.

LAON.

La bibliothèque communale de cette ville, installée récemment avec le musée dans un bâtiment spécial, comprend aujourd'hui plus de 25,000 volumes, et environ 500 manuscrits catalogués, dont 93 à miniatures, du VIIe au XVIe siècle, offrant, pour la plupart un grand intérêt archéologique ou artistique. Nous citerons deux manuscrits du livre des *Origines* d'Isidore de Séville, l'un du VIIe siècle, l'autre du IXe, avec des ornements d'une barbarie curieuse (422, 423);

Un Paul Orose du VIIe ou VIIIe siècle (no 137);

Des écrits de saint Jérôme, saint Augustin, saint Ephrem, Origène, Cassien, Eusèbe (manuscrits de l'époque carlovingienne);

Un beau Psautier du XIIe siècle, provenant de l'abbaye de Vauclair ou Vauclerc, voisine de Laon, et dont il reste encore quelques magnifiques débris;

Un autre manuscrit de la même époque, illustré de masques diaboliques, de figures hybrides s'enroulant dans les majuscules; très remarquable spécimen de l'ornementation du temps;

Un superbe Evangéliaire, également du XIIe siècle, simplement recouvert aujourd'hui en parchemin. Il a perdu à la bataille révolutionnaire une reliure d'orfévrerie, dans

laquelle étaient enchâssées de précieuses reliques, notamment une dent de saint Pancrace, et plusieurs fragments d'étoffes de la garde-robe des compagnes de sainte Ursule;

Un Térence du XIIIe siècle, avec figures en blanc, préparées pour l'enluminure, etc.

Cette bibliothèque possède plus de 2,000 autographes de rois de France et d'hommes célèbres de diverses époques. Le plus ancien est un diplôme signé par Lothaire (972), provenant de l'abbaye Saint-Vincent de Laon.

SOISSONS.

Aussi considérable pour le moins que celle du chef-lieu de préfecture, la bibliothèque de Soissons a été formée en grande partie avec des livres provenant des célèbres abbayes de Prémontré, de Longpont, de Saint-Médard, de Saint-Jean-des-Vignes, etc. De plus, l'école centrale du département fut d'abord placée à Soissons et non à Laon; et ce fut par conséquent à Soissons qu'échut le privilége de puiser dans tous les dépôts de livres du département pour sa bibliothèque.

Elle contient un certain nombre de manuscrits très précieux ; par exemple un *Missale Suessianense* du commencement du XIIIe siècle, avec de nombreuses miniatures d'un grand intérêt pour l'art et pour l'histoire ; — une Bible du milieu du XIIe siècle, avec ornements de style oriental ; — un commentaire sur l'Écriture-Sainte en trois vol. in-fol., daté de 1291 ; chef-d'œuvre de calligraphie de l'époque, et non moins remarquable par la belle exécution des miniatures ; — et une traduction en prose du *Pèlerinage de la Vie humaine* de Guillaume de Guilleville, manuscrit de 1464, ornée de 71 peintures d'une exécution magistrale et d'une foule d'encadrements et de vignettes.

A Saint-Quentin, c'est dans les vastes bâtiments d'un

ancien couvent de Bernardines qu'on a pu loger le tribunal, la justice de paix, le musée et la bibliothèque (15,000 volumes). On y conserve une inscription mérovingienne datée de l'an 600, époque où l'on n'écrivait ni n'inscrivait guère ! Elle constate la fondation d'un monunument par Clotaire II.

Dans le département de l'Oise, la bibliothèque de Beauvais compte aujourd'hui environ 17,000 volumes. Elle possède quelques manuscrits et de curieux autographes du XVIIe siècle. Celle de Compiègne est installée à l'Hôtel-de-Ville (7,000 vol., quelques manuscrits et autographes intéressants). La bibliothèque du château, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, a été outrageusement pillée en 1870. L'autorité militaire allemande fit main basse, notamment, sur tous les ouvrages reliés au chiffre de Napoléon III.

L'une des curiosités de Noyon est l'ancienne bibliothèque ou *librairie* des chanoines, petite construction du XVe siècle, en bois, contiguë à la cathédrale. Calvin. qui devait tenir de bien près par sa naissance au chapitre de Noyon, puisque dès l'âge de douze ans il fut pourvu d'un bénéfice, a dû venir étudier souvent dans cette librairie, quand il habitait encore sa ville natale.

DIJON.

Cette bibliothèque, dont la fondation première remonte à 1632, renferme aujourd'hui plus de 50,000 vol. et 500 manuscrits. Elle est installée, ainsi que l'École de Droit, dans les bâtiments de l'ancien collège des Jésuites. — Il faut visiter aussi la précieuse collection des archives de la ci-devant province de Bourgogne, rassemblée à l'ancien Hôtel-de-Ville, où elle occupe douze vastes salles.

Il y aurait à rechercher pourquoi la précieuse collection commencée au XVIe siècle par le président Bouhier l'*Ancien*,

et fort augmentée par son petit-fils (1673-1746), se trouve aujourd'hui en grande partie, non à la bibliothèque de Dijon, mais à celle de Troyes.

ÉPINAL.

Bibliothèque considérable pour un chef-lieu de département des plus modestes. Formée à l'origine de livres provenant des abbayes de Moyenmoûtiers, de Sénones, d'Etival, de Chaumouzey, des princes de Salm, elle possède aujourd'hui plus de 18,000 volumes imprimés, et 218 manuscrits. On cite parmi les plus curieux :

Un *Évangile de saint Marc* (IXe siècle ?), écrit, non en lettres d'argent sur vélin pourpre, comme la plupart des Évangéliaires de cette époque, mais en lettres d'or, sur un vélin de teinte violette, avec couverture ornée d'un diptyque en ivoire d'un très beau travail ;

Une charte de l'empereur Henri II (XIe siècle) ;

Une Bible de 1460 ;

Plusieurs autres incunables, éditions sorties de presses célèbres, et manuscrits très anciens.

Les manuscrits et les imprimés les plus précieux sont renfermés dans un magnifique meuble en chêne sculpté, que les religieux de Moyenmoûtiers avaient fait exécuter à grands frais, peu de temps avant la Révolution. *Sic vos non vobis* (1).

(1) La fondation des abbayes de Moyenmoûtiers, de Senones et d'Étival remonte au VIIe siècle. Les bâtiments conventuels de Moyenmoûtiers et de Senones, de construction relativement récente, sont aujourd'hui occupés par des établissements industriels, ainsi que l'ancien château de Salm bâti près de cette dernière abbaye. Senones est surtout célèbre dans l'histoire littéraire par les travaux d'érudition de l'un de ses derniers abbés, le savant D. Calmet, et aussi par le séjour que fit en 1754 Voltaire à cette abbaye, où il mit à contribution les amples ressources que lui offrait la bibliothèque, pour la préparation de son *Essai sur les Mœurs*.

AMIENS.

N'en déplaise à l'auteur d'un vaudeville bien connu, la ville d'Amiens a autre chose pour elle « que ses pâtés et sa cathédrale..., dont il est impossible de manger la croûte. » Sa bibliothèque, par exemple, installée depuis 1823 dans un local particulier (et particulièrement disgracieux), mérite au moins une visite. Elle contient environ 50,000 volumes imprimés et 572 manuscrits. Les articles les plus remarquables sont, nous a-t-on dit :

Un *Psautier* du IXe siècle ;

Une Bible de Mortier (très belles épreuves) ;

Plusieurs autres Bibles et de beaux Missels des XIIe et XIIIe siècles ;

La fameuse bulle de Benoît III sur papyrus, confirmant les privilèges de l'abbaye de Corbie (855) ;

L'*Histoire des Croisades* de Guillaume de Tyr, traduite par Hugues Plagon, avec de curieuses miniatures (1) ;

Un commentaire inédit de Roger Bacon sur la physique d'Aristote.

Parmi les imprimés, les livres du XVe siècle sont nombreux et généralement en belle condition. Le plus ancien est le *Rationale divinorum Officiorum* de Füst (rarissime) ; superbe exemplaire sur vélin, orné d'initiales manuscrites et coloriées (2). Il faut citer aussi un beau *Missel d'Amiens*, également sur vélin, imprimé à Rouen en 1509.

La principale bibliothèque du département de la Somme, après celle d'Amiens, est celle d'Abbeville, dont l'origine remonte à 1690. Elle renferme aujourd'hui 16,000 volumes,

(1) Cette traduction, qui est du XIIIe siècle, a été imprimée au tome V de l'*Amplissima collectio* de Dom Martène.

(2) Le Durand, auteur du *Rationale*, doit être Durand de Saint-Pourçain, surnommé *Doctor resolutissimus*, qui fut maître du sacré palais, puis évêque du Puy et de Meaux, et mourut vers 1334. Il est surtout connu par son commentaire sur Pierre Lombard, imprimé pour la première fois à Lyon en 1569.

provenant en grande partie des couvents supprimés. Aussi l'hébreu, le grec, le latin, l'historien, l'ancien droit et surtout la théologie, y règnent à peu près sans partage. On y voit un livre d'*Évangiles* donné par Charlemagne à son gendre Angilbert (père de l'historien Nithard), qui devint abbé de Saint-Riquier après son divorce. Cet Évangéliaire et le plan en relief du palais abbatial sont les seules épaves qu'on possède à Abbeville de ce monastère fameux, dont l'importante bibliothèque a péri dans un incendie en 1719.

ARRAS.

La bibliothèque est installée, ainsi que les archives départementales, les musées, l'évêché et bien d'autres choses encore, dans le palais abbatial de Saint-Vaast, reconstruit de fond en comble en 1754. Elle renferme aujourd'hui 60,000 volumes et 1,200 manuscrits. L'un des plus importants est un livre d'autel du IXe ou Xe siècle, avec tables de concordance et figures rehaussées d'or et d'argent, et peintes en général sur fond brun. Il contient les Epîtres et les Evangiles d'une partie de l'année ; le reste formait un second volume qui a disparu. On cite aussi un grand nombre de *Missels* à miniatures, dont plusieurs très beaux ; une Vie manuscrite de saint Vaast antérieure à celle d'Alcuin (publiée dans le t. 1er de l'*Amplissima Collectio* de D. Martène) ; un manuscrit (?) avec des portraits authentiques, plusieurs livres de chant d'une haute antiquité, etc.

La belle collection des archives départementales, qui était encore, vers 1840, dans un état de confusion complet, d'origine révolutionnaire, est aujourd'hui bien classée.

BOULOGNE.

Environ 50,000 volumes imprimés, dont plusieurs incunables importants, et 300 manuscrits, presque tous d'origine monastique. On retrouve à Boulogne des livres

et des manuscrits provenant de Saint-Vaast, qui auraient dû par conséquent rester à Arras ; de Saint-Bertin, qui n'auraient pas dû bouger de Saint-Omer. Partout où il ne s'est pas trouvé des hommes comme Laire ou L. Du Bois, ces transports ont été faits dans les pires conditions.

Parmi les manuscrits les plus curieux, recueillis à Boulogne, on signale :

Un manuscrit contenant plusieurs ouvrages de S. Ambroise, et qui remonterait, dit-on, au VIᵉ siècle, époque de la fondation des grandes abbayes du Boulenois et du Ponthieu ;

Un grand nombre de manuscrits d'ouvrages des Saints-Pères, du IXᵉ et du Xᵉ siècle ;

Un Evangile de saint Mathieu, du IXᵉ siècle, écrit en lettres d'or ;

Un magnifique Psautier du Xᵉ siècle ;

Un Pontifical italien du XVᵉ siècle ;

Le célèbre Cartulaire de Saint-Bertin (XVᵉ siècle), dont on connaît la haute valeur historique ;

Une copie (également du XVᵉ siècle) de la première traduction française de l'histoire du Hainaut (*Annales Hannoniæ*) du franciscain Jacques de Guise, ouvrage important dont la Bibliothèque Nationale possède un texte latin qui, suivant Weiss, serait l'original autographe apporté de Mons en 1691. La première traduction française fut faite sur la demande de Simon Norkart, conseiller du duc de Bourgogne Philippe le Bon, et zélé bibliophile. C'est évidemment pour lui qu'avait été exécuté le manuscrit, orné d'admirables miniatures, qui fait aujourd'hui le plus bel ornement de la bibliothèque de Boulogne. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1531, sous le titre d'*Illustrations de la Gaulle Belgique*, etc. Elle s'arrête à l'année 1243, tandis que l'original latin va jusqu'en 1390. Comme la plupart des écrivains de cette époque, Jacques de Guise commet des bévues grossières quand il parle de l'antiquité et des pays étrangers. Mais il fait autorité pour le Hainaut,

son pays natal, surtout quand il s'agit de faits contemporains ; et son ouvrage contient des renseignements qu'on ne trouve pas ailleurs. Le texte intégral des *Annales Hannoniæ* a été publié, avec traduction française, par Fortia d'Urban.

Citons encore un très curieux manuscrit d'*Aratus*, contenant un Calendrier universel orné de figures dans le style antique, avec des annotations autographes du célèbre astronome Delambre.

La bibliothèque de Boulogne est riche en incunables. Elle possède notamment l'un des 275 exemplaires de l'édition *princeps* de la *Cité de Dieu*, imprimée à Subiaco par Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz ; — le même ouvrage traduit par Raoul de Presles, imprimé à Abbeville en 1486, pour *Jehan Du Pré ;* — Les *Constitutions de Clément V, Mayence,* P. Schœffer, 1467 ; — un *Tite-Live* de 1477 (éd. d'Augsbourg) ; — un *Platon* de 1490 (Venise), etc.

Le bibliothécaire de Boulogne est M. Gérard.

SAINT-OMER.

Plus de 15,000 imprimés, 852 manuscrits, dont plusieurs fort curieux, par exemple une *Vie de saint Omer*, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin. Ce manuscrit, du XIV[e] ou du XV[e] siècle, est surtout remarquable par l'originalité de l'illustration. Ce sont des figures de danseurs, qui pour le dessin, les gestes et la disposition des draperies, rappellent exactement ceux des poteries grecques. Il y a là une réminiscence de l'antiquité, ou un pressentiment de la Renaissance. On cite encore deux Bibles manuscrites remarquables, l'une (du XIII[e] siècle), par la beauté de l'écriture, l'autre par des miniatures ; et, parmi les imprimés, un exemplaire de la fameuse Bible de Gutenberg (1455 ?), qu'on croit avoir été commencée à Strasbourg et terminée à Mayence.

Les archives de cette ville, qui contiennent des documents historiques importants, ont été soigneusement classées, vers 1840, par Vallet de Viriville.

Nous n'avons aucun renseignement particulier sur la bibliothèque de Calais, qui renferme environ 10,000 imprimés et plusieurs manuscrits précieux.

LILLE.

Environ 50,000 imprimés, 515 manuscrits. Ceux-ci sont réunis dans un cabinet à part avec les incunables et les belles éditions du XVIe et du XVIIe siècles, excellente disposition qu'on ne saurait trop recommander. Parmi les curiosités que renferme la bibliothèque de Lille, nous signalerons tout particulièrement un Évangéliaire du XIIe siècle provenant de l'abbaye de Cysoing, orné de magnifiques miniatures, et l'un des trois exemplaires connus de la première édition hollandaise du *Speculum humanæ salvationis,* imprimé *à la main* vers 1430, à Haarlem, par L. Koster, avec des caractères mobiles, les uns en bois, les autres en métal. On a prétendu faire de Koster le premier inventeur de l'imprimerie, au préjudice de Gutenberg. Les procédés employés à Haarlem depuis plusieurs années auraient été révélés à Gutenberg par son frère aîné, employé chez Koster. Telle est la légende recueillie ou inventée par le médecin hollandais Junius, qui l'a consignée dans un livre publié cent quarante ans après la mort de Koster. Sur cette polémique, qui n'est pas terminée et ne le sera probablement jamais, on peut consulter les ouvrages de Renouard, d'A.-F. Didot et d'Aug. Bernard. En faisant à Koster la part aussi large que possible, il n'aurait encore été qu'un précurseur inconscient. Ce qui constitue véritablement la découverte de l'imprimerie, c'est l'invention de la presse, dont l'honneur revient incontestablement à Gutenberg (1).

(1) Les archives départementales du Nord, installées à Lille dans un édifice

BERGUES.

Environ 6,000 volumes et une quarantaine de manuscrits, provenant de Saint-Wynoc, l'un des plus beaux et des plus riches monastères de la Flandre. Nous signalerons particulièrement, parmi les manuscrits, une Bible flamande de 1700 ; un beau livre d'Heures du XIIIe siècle et un manuscrit latin du XIIe siècle, qui comprend la Vie de S. Wynoc, et celles de S. Oswold et de sainte Lévinne, dont l'abbaye de S. Winoc possédait des reliques. Ces Vies, écrites par Drogon, religieux de cette abbaye, ont été imprimées dans plusieurs recueils agiographiques.

DOUAI.

La bibliothèque publique de Douai contient aujourd'hui 50,000 volumes, dont 300 incunables. Elle possède le manuscrit original des Annales de Saint-Vaast (*Annales Vedastini*), qui devrait être à Arras ; un recueil manuscrit très ancien de lettres de saint Bernard ; un dossier relatif à la mission du cardinal Pole en Angleterre après la mort d'Edouard VI (1554) ; enfin une véritable relique, le livre d'Heures de Thomas Morus, avec quelques lignes écrites par lui peu de moments avant son exécution. Elles sont adressées à son ami le cardinal Fisher, évêque de Rochester, auquel il envoyait ce livre comme souvenir. Il ignorait que Fisher était mort quelques jours auparavant, martyr comme lui de sa fidélité à la foi catholique (22 juin 1535).

VALENCIENNES.

La bibliothèque publique de cette ville est installée dans un vaste et bel édifice de construction récente. Elle pos-

spécial, comptent parmi les plus intéressantes de France et parmi les mieux classées, grâce aux soins de feu le docteur Le Glay, et de M. Desplanques, son successeur.

sède environ 25,000 volumes et 869 manuscrits, dont le catalogue, rédigé par M. Mangeart, a été publié chez J. Techener en 1860.

Cette bibliothèque a été formée par la réunion de celles des maisons religieuses de Valenciennes, de Saint-Amand et des environs, et la décoration de la grande salle est en parfait accord avec cette provenance. Elle est ornée de deux sujets allégoriques placés en regard aux deux extrémités : *La Raison livrée à elle-même* et *La Raison éclairée par la Religion*, et de portraits des plus célèbres écrivains de la Compagnie de Jésus.

C'est dans la bibliothèque de Valenciennes qu'ont été découvertes en 1837 les deux plus anciennes pièces écrites en langue d'oïl connues jusqu'à ce jour ; la *Cantilène de sainte Eulalie* (en vers), et le fragment d'*Homélie* sur la prophétie de Jonas, connu spécialement sous le nom de *Fragment de Valenciennes*. La découverte de la Cantilène, dans un manuscrit du xe siècle, remonte à 1837, et sa première publication à 1845. Quant au fragment de Valenciennes, signalé pour la première fois dans les archives de Pertz, puis publié imparfaitement par Coussemaker, il fut étudié avec plus de soin par Génin, qui en a fait usage dans son édition annotée de la *Chanson de Roland* (1850). Le déchiffrement de ce fragment offrait des difficultés de plus d'un genre. Il était sur un lambeau de parchemin servant de feuille de garde (1). Le couteau du relieur l'avait en partie mutilé ; et le recto était si bien collé à la couverture en bois, qu'en l'en arrachant, la main brutalement curieuse du premier investigateur (un Teuton !) avait détruit l'épiderme du vélin. Sur le verso même, bien des mots étaient devenus illisibles. Puis, quand ces dégâts eurent été réparés en partie avec le secours de la chimie, « cette

(1) On sait que ces investigations des couvertures et feuilles de garde d'anciens manuscrits, souvent empruntées à des manuscrits plus anciens, ont donné lieu dans ces dernières années à d'importantes découvertes.

complice ingénieuse des archéologues et des paléographes », on se trouva en présence d'un texte encore incomplet, écrit moitié en latin, moitié en langue vulgaire, avec de nombreuses abréviations ou *notes tironiennes*, encore très usitées à cette époque, et force ratures et renvois. C'était évidemment un brouillon autographe. « Le moine obscur qui préparait ainsi son homélie, n'imaginait guère que la fortune, impitoyable pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, s'amuserait à faire voler ce grossier lambeau de parchemin du xe siècle au xixe, et lui donnerait, par l'imprimerie, l'immortalité refusée aux comédies de Ménandre, et aux décades de Tite-Live » (Génin).

On peut consulter sur ce fragment et sur la cantilène d'Eulalie, bien plus intéressante par elle-même, la belle Etude de M. Littré dans son *Histoire de la langue française* (t. II, pp. 270-364). Cette cantilène a donné lieu, depuis quarante ans, à plus de gloses et de commentaires que le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*. Ces discussions sur chaque mot, sur chaque syllabe, ne finiront jamais, tant qu'on s'obstinera à appliquer à une langue en voie de formation les habitudes d'une langue faite.

CAMBRAI.

Nous ne pouvions mieux terminer cette revue sommaire des bibliothèques de province que par celle-ci, la plus riche du département du Nord. Elle contient aujourd'hui 40,000 volumes imprimés et 1,230 manuscrits. Nous donnons l'indication des plus curieux, d'après le savant catalogue publié par Le Glay :

N°s 624. *Histoire des Francs* de Grégoire de Tours (viie s.);
619. *Canones hibernici* (viiie ou ixe s.) ;
511. *Libri Lectionum,* lettres d'or et d'argent sur vélin pourpre (xe s.) ;
493. *Sermones vulgares,* fin du xiiie s., curieux au point de vue des mœurs et de l'histoire de cette époque ;

88. *Heures de la sainte Croix,* XIV[e] s., avec lettres à personnages ;

572. Autre manuscrit du même siècle, contenant l'évangile de saint Jean et d'autres pièces, in-folio, avec lettres ornées et deux peintures magistrales ;

Chroniques de Saint-Denis, avec des annotations qu'on dit être de la main de Froissart ;

563. *Concordia discordantium canonum,* in-fol., noté comme important pour l'étude de la société au XV[e] siècle ;

103. *Breviarium antiquum,* avec miniatures grotesques ;

690. Recueil d'autographes de personnages célèbres du XVII[e] siècle.

Outre le catalogue Le Glay, il existe une Etude spéciale sur les manuscrits à figures de la bibliothèque de Cambrai, par M. A. Durieux.

Parmi les livres, plusieurs incunables, notamment une Bible de 1482 ; de nombreux ouvrages à figures, etc.

Plusieurs des livres et manuscrits les plus précieux portent encore les chaînes avec lesquelles ils étaient attachés aux pupitres, suivant l'usage général dans les bibliothèques monastiques ; car dans ce département, comme partout, les couvents et les chapitres supprimés ont contribué, pour la meilleure part, à la formation des bibliothèques publiques modernes. On pourrait appliquer à plus d'un ordre religieux ce que dit de la congrégation de Saint-Maur, dans un ouvrage récent, un homme qui n'est ni un ignorant ni un fanatique, l'auteur de la *Fille de Roland,* M. le vicomte de Bornier, collègue du bibliophile Jacob à l'Arsenal : « On sait tout ce que la science a dû à cet ordre religieux ; on connaît les monuments de patience et d'érudition qu'il a élevés. La France moderne ne saurait être ingrate envers ces instituteurs du peuple, qui, quoi qu'on en dise, ont fait leur œuvre et apporté leur pierre à l'édifice de la civilisation et même de la liberté. »

Il ne serait que juste et de bon goût de ne pas les insulter en jouissant de leurs dépouilles !

On nous saura sans doute gré de joindre à ces notes celles que nous avons pu recueillir sur les bibliothèques des départements enlevés à la France en 1871, malgré le regrettable exemple de déférence aux faits accomplis qu'a donné l'auteur de la *Nouvelle Géographie universelle*, en reportant au volume consacré à l'Allemagne la description de l'*Alsace-Lorraine*.

METZ.

La bibliothèque de Metz, ouverte au public depuis 1811, est installée, ainsi que le Musée et les collections d'histoire naturelle, dans un ancien couvent de Carmes, habilement approprié à cette destination. La salle qui contient les livres est particulièrement remarquable par ses dimensions grandioses et son intelligente distribution. Cette bibliothèque possédait, en 1869, environ 30,000 volumes imprimés, et de 11 à 1,200 manuscrits, dont plusieurs remontent au XIIIe, au XIIe, au XIe et même au Xe siècle. Quelques-uns sont des spécimens accomplis de l'art au moyen âge, comme calligraphie et comme peintures. Il y a là aussi une série d'écrits inédits très importants pour l'histoire du pays messin, comme la Chronique de Ph. de Vigneulles, et plusieurs ouvrages du ministre messin *Ferry* (1591-1669 ; rien absolument de son homonyme le *ministre* républicain actuel !). Cet autre Ferry était en effet un bel homme, d'une physionomie sympathique, d'un esprit conciliant, renommé pour son savoir et son éloquence, et surtout d'une loyauté à laquelle ses contradicteurs même rendaient justice. On voit qu'il n'y a pas de confusion possible ! Pendant qu'il faisait ses études à l'Académie protestante de Montauban, il fit imprimer dans

cette ville, en 1610, un récit de poésies fort médiocres dont le plus gros morceau était une pastorale en six actes, intitulée : *Isabelle ou le dédain d'amour.* Cette première publication a donné lieu à une méprise comique dans le *Dictionnaire des littératures.* On a confondu cette pastorale avec un livre d'un genre tout différent, publié plus de quarante ans après, quand l'auteur avait renoncé depuis longtemps aux Isabelles, le *Catéchisme général de la Réformation* (1654) ; et l'on a assigné bravement à ce Catéchisme la date de 1610, sans remarquer combien il était invraisemblable qu'un jeune homme de 19 ans fût l'auteur d'un pareil travail ! Dans ce Catéchisme, Ferry, tout en maintenant la légitimité de la Réforme, admettait que jusque-là on avait pu faire son salut dans l'Eglise romaine, concession qui déplut fort aux protestants rigides. La réfutation de cet ouvrage fut le début dans la controverse du jeune Bossuet, alors chanoine et archidiacre de Metz. En se combattant à armes courtoises, les deux adversaires apprirent à s'estimer. Après avoir travaillé vainement à la fusion des diverses sectes protestantes, Ferry avait conçu un projet plus vaste et plus beau : celui de leur réunion à l'Eglise romaine. Il eut à ce sujet, avec Bossuet, une correspondance qu'on trouve dans les œuvres de celui-ci. Cette négociation n'eut, par malheur, aucun résultat, si ce n'est qu'elle faillit faire perdre à Ferry sa place de ministre. Il a publié aussi quelques ouvrages de controverse, et des *Oraisons funèbres* de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Ses œuvres inédites, conservées à la bibliothèque de Metz, sont bien plus considérables. Elles se composent : d'un nombre prodigieux d'Homélies qui avaient eu un grand succès (il y en avait *douze cents* suivant D. Calmet, sur la seule épître de S. Paul aux Hébreux) ; des *Recherches sur l'Histoire de Metz* formant 4 volumes in-folio, et dont on dit beaucoup de bien ; — enfin, d'une *Histoire* (inachevée) de la Réformation dans la ville de Metz. Il fut généralement regretté, et l'on mit au bas de son portrait

ce distique qui renferme un jeu de mots intraduisible sur son nom :

Tales si multos ferrent hæc sæcula *ferri*
In *ferri* sæclis aurea secla forent (1).

STRASBOURG.

Ici, hélas ! nous sommes en présence d'un désastre à jamais irréparable. Aucun Français n'ignore que cette bibliothèque, l'une de nos plus belles, a péri dans le bombardement de 1870 : — témoignage *éclatant* de la fraternité allemande.

Installée en dernier lieu dans un bâtiment annexe de l'ancienne église des Dominicains, dite *Temple Neuf* depuis Louis XIV, cette collection s'était formée par l'agglomération successive de la bibliothèque de l'Université protestante fondée par Sturm en 1521 ; de celle du savant auteur de l'*Alsatia illustrata* (Schœpflin), collection de 12,000 volumes d'histoire, cédée par lui à sa ville natale moyennant une rente viagère ; — enfin des livres et manuscrits provenant des couvents supprimés, notamment de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, qui possédait une magnifique collection d'incunables.

Tous ces livres avaient été classés et disposés dans un ordre excellent par l'avant-dernier conservateur Jung (mort à propos !) et par son jeune et savant successeur, M. Schweighauser. A l'époque de sa destruction, la bibliothèque de Strasbourg comptait 150,000 volumes et 1,589 manuscrits, dont un grand nombre très importants, quelques-uns uniques. Parmi les plus précieux on citait : Un *Recueil de*

(1) Gui Patin, souvent médisant, et plus que médisant, a prétendu que Ferry était pensionné par Richelieu pour travailler à la réunion. Cette assertion a été démentie énergiquement par le célèbre Ancillon, compatriote de Ferry, et longtemps son collègue dans le ministère évangélique. Cette tentative, d'ailleurs, n'eut lieu que longtemps après la mort de Richelieu.

prières de l'époque carolingienne, écrit sur vélin pourpre en lettres d'or et d'argent ; — un *Recueil de canons* écrit en 788 ; — le manuscrit unique intitulé *Hortus Deliciarum*, par Herrade de Landsberg, abbesse de Sainte-Odile (fin du XIIe siècle), orné de nombreuses miniatures d'une grande importance pour l'histoire de l'art et des costumes ; — un *Bréviaire*, avec miniatures et encadrements d'une beauté hors ligne ; — un *Missel* ayant appartenu à Louis XII, relié à ses armes ; — et un manuscrit de l'épopée romanesque de la *Guerre de Troie*, qui porte le nom du Minnesinger Conrad de Würtzbourg, mais dont le commencement seul lui appartient. Le reste est l'œuvre d'un continuateur anonyme (1).

COLMAR.

Installée, ainsi que le musée, dans l'ancien couvent des Dominicains dit *Unter Linden*, célèbre dans les annales du mysticisme, la bibliothèque de Colmar renfermait en 1870 environ 500 manuscrits et 40,000 volumes imprimés. On y remarque plusieurs incunables précieux, notamment un *Tractatus rationis et conscientiæ* par Matthieu de Cracovie, qu'on croit imprimé par Gutenberg lui-même, ou tout au moins avec ses caractères ; et une Bible allemande, imprimée à Strasbourg par Eggestein en 1468.

Il faut voir aussi aux archives communales de cette ville un document historique d'une haute importance, l'original du traité d'alliance des dix villes impériales d'Alsace

(1) Suivant le dernier historien de la littérature allemande (M. Scherer), sur les 60,000 vers de ce poème, 10,000 seulement sont de Conrad de Wurtzbourg. Inférieur à Wolfram et autres minnesinger de la grande époque, Conrad a les qualités des temps de décadence : c'est un versificateur habile plutôt qu'un poète. Ses comparaisons sont souvent ingénieuses, mais trop multipliées. Comme ses autres compositions (ou plutôt imitations), la Guerre de Troie fourmille d'anachronismes; les musulmans prennent parti pour les Troyens, les chrétiens pour les Grecs, etc.

ou *Décapole*, sanctionné en 1354 par l'empereur Charles IV; et une autre pièce des plus intéressantes pour l'histoire politique et religieuse de l'Allemagne, et pour celle de l'art typographique. C'est un exemplaire, — le seul connu, croyons-nous, — de la protestation de Diether ou Thierry II d'Isenbourg, archevêque de Mayence, contre la sentence de déposition rendue contre lui par le pape Pie II ; — sentence à laquelle il se soumit toutefois deux ans après. Cette protestation avait été *imprimée* à Mayence, en 1462, par les deux anciens associés de Gutenberg, Füst et Schœffer.

Nous terminons ici ce travail sommaire, incomplet et même probablement inexact sous bien des rapports, mais qui pourra peut-être provoquer des communications intéressantes sur les richesses trop peu explorées que recèlent nos bibliothèques de province.

L. T.

CORNEILLE A ALENÇON

Le comité d'organisation du centenaire de P. Corneille avait demandé au conseil général de l'Orne de s'associer à la fête du centenaire. « Malheureusement, dit le *Journal d'Alençon*, l'état de nos finances départementales oblige à faire des économies.

» Et cependant des liens rattachent Alençon et le département de l'Orne à Pierre Corneille. Le poète avait eu pour professeur de rhétorique le R. P. Claude Delidet,

qui fut recteur du collège d'Alençon ; une première fois de 1642 à 1646 ; une seconde fois, en 1650. Corneille lui écrivait :

> Je fus ton disciple, et peut-être
> Que l'heureux éclat de mes vers
> Eblouit assez l'univers
> Pour faire peu de honte au maître.

» Deux ans après la mort du P. Delidet, arrivée à Rouen le 16 mars 1671, un événement domestique appelait Pierre Corneille à Alençon. Il y mariait sa fille, Marie Corneille, veuve en premières noces de Félix de Buat, avec Jacques de Farcy, « sieur de l'Isle, conseiller du Roy, trésorier de France en la généralité d'Alençon. » Le contrat de mariage, passé à Alençon en date du 17 août 1673, est signé des deux frères Pierre et Thomas Corneille, de leurs femmes, Marie et Marguerite de Lamperière, de Marie de Corneille et de Jacques de Farcy. L'original de cette pièce est conservé à la bibliothèque de M. L. de La Sicotière.

» Marie Corneille, devenue Mme de Farcy, continua à résider à Alençon, comme on le voit dans l'acte de mariage de sa fille, Françoise de Farcy, avec Adrien de Corday (25 octobre 1701). Françoise habita également Alençon et y mourut en 1768, l'année même de la naissance de sa petite-fille, Marie-Anne-Charlotte de Corday, si fameuse par le meurtre de Marat.

» Outre ces faits, il en est un autre que nous a révélé une récente publication de M. Léon de la Sicotière. Corneille, dans tout l'éclat de sa gloire, avait donné *Polyeucte*, en l'année 1640.

» Le succès de la pièce provoqua des imitations. Les sujets chrétiens revinrent à la mode. Parmi ceux qui tentèrent de célébrer sur les scènes les héros de la foi, figure Mlle Cosnard, de Séez. Elle était née en 1614, d'une famille appartenant à la bonne bourgeoisie, et compta parmi

ses proches le bénédictin Jean Cosnard, auteur d'un *Essai sur les antiquités de Séez*.

» En 1650, elle publia une tragédie en vers : les *Chastes Martyrs*. Elle en fit hommage à Pierre Corneille, qui lui répondit par une épitre dont voici un fragment :

Des Muses nous prenons le Génie et la Loy,
Qui ne sont après tout que Filles comme toi.
Je te dis de leur part que dessus le Parnasse,
Au milieu de leur chœur elles te gardent place,
Et que tes premiers vers ont assez de douceurs,
Pour faire la dixiesme entre ces doctes sœurs,
Moy mesme pour me faire admirer sur la scène,
Je te voudray pour guide au lieu de Melpomène,
Et chacun après moy pour boire en leur vallon,
Préférera ton aide au secours d'Apollon.

» Le ton de cette réponse indique que Mlle Cosnard n'était pas pour Corneille une étrangère. Sans doute elle l'avait consulté au cours de la composition de sa pièce et en avait reçu une direction. Là encore, nous retrouvons un lien qui nous rattache au grand poète, dont nous avons une raison spéciale de nous honorer avec la Normandie et la France tout entière.

» Les membres du conseil général de l'Orne seront les premiers à regretter de n'avoir pu répondre à la demande qui leur était faite, qu'en rendant hommage au génie de Pierre Corneille. »

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

I

Nous avons bien long-temps — beaucoup trop long-temps — tardé à communiquer aux lecteurs du Bulletin la

spirituelle et instructive allocution de M. le comte de Longpérier-Grimoard aux habitants de Dammartin, pour l'inauguration de la bibliothèque municipale de cette ville. Heureusement le *speech* de notre confrère contient des réflexions qui n'ont rien perdu de leur à-propos.

« La nécessité de multiplier en province les dépôts de livres accessibles à tous est un fait incontestable. » M. de Longpérier citait, à ce propos, des chiffres significatifs, empruntés au *Journal officiel*. Rien que pendant le second trimestre de l'année 1883, et dans vingt-trois bibliothèques municipales, il y avait eu 23,948 volumes lus sur place, et 104,015 prêtés à domicile. Total, 127,963 volumes fournis en lecture, dont 71,087, hélas! c'est-à-dire bien plus de la moitié, en romans. Et quels romans peut-être, ou plutôt sûrement! Il n'avait été demandé, pendant cette période, que 13,063 volumes de sciences et arts; 10,313 d'histoire, 11,383 de géographie et voyages, 17,011 de littérature, poésie et théâtre, 4,469 de musique, et seulement 637 de langues étrangères, ce qui est vraiment trop peu, et pour plus d'un motif! Cette prépondérance du roman, qui d'année en année tend à s'accroître, n'est pas particulière en France; nous en voyions dernièrement encore de curieux exemples dans l'*American Library*. Il y a là un signe des temps, et l'un des plus fâcheux.

A ce propos, M. de Longpérier raconte qu'à l'époque où il faisait l'*interim*, comme bibliothécaire de la ville de Meaux, « sous la paternelle tyrannie du roi Louis-Philippe », les ouvrages qu'on demandait le plus étaient : l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers, les *Chansons de Béranger*, et... *la Cuisinière bourgeoise*. On lisait moins de romans; et pourtant les romanciers de cette époque, Balzac, G. Sand, Ch. de Bernard, F. Soulié, etc., valaient bien ceux d'aujourd'hui, sinon mieux.

A cette occasion, notre confrère a parlé en excellents termes du sentiment pénible qu'éprouve un bibliothé-

caire forcé de délivrer, à des jeunes gens qui ont atteint l'âge réglementaire, des ouvrages plus propres à déformer qu'à former l'esprit et le cœur, et raconté l'historiette amusante d'un de ces jouvençaux trop impatients de se déniaiser, allant demander les *Contes de La Fontaine* à un bibliothécaire qui le fait fuir en prétendant n'avoir que l'*édition latine.*

Toute la fin de l'allocution de M. de Longpérier est à citer.

« Esope, avec raison, prétendait que la langue était la pire ou la meilleure chose du monde; et, certes, on peut appliquer cette vérité aux livres.

» La composition d'une bibliothèque, ouverte à tous les habitants d'un pays, est donc d'une importance extrême, et mérite de préoccuper sérieusement les membres de la commission chargée de son organisation... Erudits et consciencieux, ils n'y mettront certainement pas la sotte indifférence manifestée par le prince Potemkim, quand l'architecte qui lui avait construit un palais vint demander quels livres on devait placer dans la bibliothèque. — Eh bien! dit le favori, j'en veux des grands en bas, des moyens au milieu, et des petits dans le haut : comme chez l'Impératrice (1) ».

» Ce serait manquer le but, que de refuser de confier des livres à ceux qui manifestent l'envie d'en emporter. Toutefois, je préfère de beaucoup les lecteurs sur place aux emprunteurs à domicile; sachant par expérience que

(1) Notre spirituel confrère, en citant cette anecdote de mémoire, a pris un favori de Catherine II pour l'autre, j'entends pour l'un des autres. Potemkin avait plus de littérature; l'honneur de cette réponse revient à l'un de ses successeurs, Riensky Korsakoff, le futur vaincu de Zurich, élevé subitement en 1779, du rang de sergent des gardes à celui d'aide de camp, etc. « Il fit venir le plus fameux libraire de Pétersbourg, et lui dit qu'il vouloit avoir des livres pour les placer dans le palais de Wassiltschikoff, dont l'impératrice venoit de lui faire présent. Le libraire lui demanda quels livres il lui falloit. — Vous savez cela mieux que moi, c'est votre affaire. De gros livres en bas, de petits en haut : voilà comment ils sont chez l'impératrice. (Castéra, *Hist. de Cath. II,* II, 289.)

la plupart de ces derniers prendraient volontiers plusieurs ouvrages à la fois, sans même avoir l'intention d'en parcourir un seul.

» Puis, personne n'a oublié ce que disait Nodier, en montrant un volume qu'on lui avait rendu sali et déchiré :

Tel est le triste sort de tout livre prêté;
Souvent il est perdu, toujours il est gâté. »

II

M. Henri Houssaye, l'historien d'Alcibiade, qui plie sous le faix des couronnes académiques et dont on pourrait déjà dire :

Tydides, melior patre [1]

vient de publier dans les *Débats* une remarquable série d'Études sur le roman contemporain, qui sera prochainement réuni en volume. Dans la dernière, il restitue aux frères de Goncourt l'honneur de l'invention du roman naturaliste. *Germinie Lacerteux* a sa place, — une place à vrai dire assez malpropre, — dans l'histoire littéraire de la seconde moitié du XIXe siècle. La préface de cet ouvrage, où il y a bien du talent dangereusement employé, est un manifeste, comme celle du *Cromwell* de M. Hugo. C'est là que fut formulée, pour la première fois, la prétention au roman vrai; le roman de la rue se substituant à celui du boudoir; se faisant enquête sociale, « s'imposant les études et les devoirs de la science et en revendiquant les libertés et les franchises ».

En conséquence, M. H. Houssaye refuse à Flaubert le mérite de l'initiative naturaliste, et, à plus forte raison, à M. Emile Zola. Il ne conteste pas le talent de celui-ci, mais blâme énergiquement et spirituellement l'usage qu'il en fait d'ordinaire. Il a notamment « ouvert un cours de parfumerie comparée. Dans la *Faute de l'abbé Mouret,* le nerf olfactif est agréablement excité par les enivrantes sen-

teurs de la tubéreuse et du fumier; *le Ventre de Paris* est imprégné de l'odeur des fromages; *l'Assommoir* fleure le linge sale; *Pot-Bouille* embaume l'eau de vaisselle. Avec *Nana,* autres parfums, » sans compter celui de la putréfaction de l'héroïne, placé à la fin comme repoussoir. Le dernier, *la Joie de vivre,* semble fait avec des extraits de la *Gazette des Hôpitaux;* on y trouve entre autres un cours complet d'obstétrique.

En terminant, M. H. Houssaye n'hésite pas à déclarer que les productions de cette école ont influé sur la floraison de livres immondes qui, depuis plusieurs années, s'étalent librement aux vitrines des libraires. « Si ces romans ne l'ont pas causée, au moins l'ont-ils rendue possible, en familiarisant le public avec des tableaux qu'il n'était pas habitué à voir, et des mots qu'il n'avait pas coutume d'entendre. M. Zola se fâche quand on accuse le naturalisme d'obscénité. Toutes les scènes, inutiles à rappeler, qu'il a cyniquement décrites; tous les mots, impossibles à citer, qu'il a laborieusement recueillis dans les bas-fonds du dictionnaire, M. Zola ne serait pas éloigné de les citer comme des preuves de la moralité de son œuvre. Le sophisme n'est pas neuf, qui consiste à dire qu'on dévoile le vice pour le rendre haïssable. C'était l'idée du marquis de Sade ».

C'est aussi sous l'influence de ce sophisme que paraît avoir été écrit le dernier ouvrage de M. Alphonse Daudet : *Sapho, mœurs parisiennes* (!) Pas plus parisiennes que viennoises ou berlinoises, sinon moins. Il y a longtemps que Camille Desmoulins a dit : *Un égout de Paris n'est pas la Seine.*

L'auteur dédie ce livre « à ses fils, quand ils auront vingt ans (!!) ». Cette idée de compléter leur éducation laïque par un cours de haute pornographie a révolté les critiques les moins austères. On dira que les Spartiates dégoûtaient leurs enfants de l'ivrognerie en leur montrant des esclaves ivres. Mais les exhibitions d'ivresses sensuelles

qu'on trouve presque à chaque page dans *Sapho* semblent plutôt faites pour donner de l'attrait à certains raffinements de vices, que pour en dégoûter.

Ce livre est encore l'histoire de ce qu'on appelle un *collage*, dans l'argot de quelques ateliers. Ce sujet a déjà été traité souvent, entre autres par M. Barbey d'Aurevilly, dans *Une vieille Maîtresse*, par MM. de Goncourt dans *Manette Salomon*, deux ouvrages dont le premier au moins est fort supérieur à *Sapho*. Il y a pourtant çà et là des pages remarquables dans l'œuvre nouvelle de M. Daudet, comme la promenade en bateau d'une escouade de vieilles courtisanes, ayant rôti le balai à en calciner le manche. C'est le seul endroit où l'auteur soit réellement arrivé à faire le vice suffisamment écœurant. On trouve aussi de la grâce dans certains épisodes des amours de Sapho, la cocotte émérite, — ayant, comme dit un de ses anciens, *toutes les cordes de la lyre*, — avec le jouvenceau qu'elle se plaît à former, ou plutôt à déformer. Mais c'est une grâce morbide, malsaine; on dirait une idylle dans des campagnes hantées par la *Malaria*. On respirait un meilleur air au *Moulin* d'où ont été écrites les fameuses *Lettres*, qui ont commencé la réputation de cet écrivain, et sont encore ce qu'il a fait de mieux.

En regard de ce succès moralement regrettable, nous sommes heureux de placer celui d'un autre roman où le talent n'est pas moindre, et dont les tendances sont infiniment meilleures, celui que vient de faire paraître M. G. Duruy, fils de l'ancien ministre, et gendre d'Achille Jubinal. M. G. Duruy, qui n'était encore connu que par sa belle et savante étude sur le *Cardinal Caraffe*, que l'Académie vient de couronner, a soudain révélé des aptitudes exceptionnelles de romancier, dans *Andrée*, un coup d'essai qui est déjà presque un coup de maître.

B. E.

LES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN.

On sait que S. S. le pape Léon XIII a institué une commission chargée de faire imprimer les catalogues des manuscrits de cette célèbre bibliothèque. Cette commission a pour président le cardinal Pitra, bibliothécaire de l'Église romaine, et compte parmi ses membres l'auteur de *Roma sotterranea*, J.-B. de Rossi. Nous empruntons à un travail de cet illustre érudit quelques renseignements sur ces catalogues.

Aucune bibliothèque, dit-il, ne possède un aussi grand nombre de manuscrits importants, ni des inventaires faits avec autant de soin. Plusieurs sont antérieurs au fameux Platina (B. de Sacchi), qui devint bibliothécaire du Vatican en 1475. Un catalogue de manuscrits grecs en trois volumes, et un autre de manuscrits latins en sept volumes, plus un volume de table alphabétique, furent rédigés dans la première moitié du XVIIe siècle. La fameuse bibliothèque Palatine, transférée d'Heidelberg à Rome en 1623, avait été cataloguée à part en deux volumes, consacrés l'un aux manuscrits grecs, l'autre aux latins. Il en fut de même pour la bibliothèque d'Urbin, et pour celle de la reine Christine de Suède. Le catalogue de la première forme quatre volumes, dont trois latins et un grec ; celui de la seconde remplit un volume latin et un volume grec. Ainsi, à la fin du XVIIe siècle, la bibliothèque du Vatican possédait déjà dix-sept volumes mss. d'inventaires (y compris un volume à part, consacré aux manuscrits

orientaux), plus les tables, rédigées sous la direction des plus illustres savants de l'époque, L. Allatius, Schelstrate, etc.

Au XVIIIe siècle, elle s'enrichit des collections importantes des cardinaux Ottoboni et Capponi, dont les inventaires furent aussitôt rédigés. Un grand nombre de bibliothèques d'églises et de couvents étaient tombées dans un état déplorable au XIVe siècle. Ce fut le bel âge, ou plutôt le vilain âge des palimpsestes, et de la destruction d'un grand nombre de manuscrits précieux, dont les débris étaient employés à faire des couvertures et des feuillets de garde. Il y avait eu aussi à Rome des ruines irréparables, pendant les luttes de la papauté avec l'empire, non seulement dans les bibliothèques, mais jusque dans les archives du siège apostolique. On peut consulter à ce sujet l'opuscule de M. Gachard, les *Archives du Vatican*. Elles ont dû aussi beauconp souffrir, ainsi que les livres, dans l'incendie du palais de Latran, en 1308, et dans les déplaments ultérieurs, occasionnés par le séjour des papes à Avignon, et par le schisme d'Occident. Après l'abdication de l'anti-pape Clément VIII, successeur de Benoit XIII réfugié en Catalogne où il avait emporté une partie des archives pontificales; trente tonneaux ou caisses (*botæ*), remplis de registres des papes, furent rapportés à Rome du château de Peniscola. Il était aussi resté bien des choses à Avignon, car, par un acte du 20 juin 1441, Eugène IV prescrivit d'inventorier tout ce qui pouvait se trouver encore au palais des papes, de *livres* et de titres intéressant l'Église romaine (voir le chapitre des *Registres des Papes* dans l'ouvrage de M. Rocquain, *La Papauté au moyen âge*. Paris, Didier).

Quoi qu'il en soit, on retrouve, dès 1432, la bibliothèque pontificale installée au Vatican, et très riche en manuscrits, même grecs. Leur nombre s'accrut considérablement après la prise de Constantinople, par les soins de Nicolas V et de son successeur Callixte III, qui firent re-

chercher de toutes parts à grands frais des ouvrages de l'antiquité sacrée et profane.

Ce fut Sixte IV qui donna une forme définitive à la bibliothèque du Vatican. Dès la fin du xve siècle, des lettrés pouvaient y consulter les manuscrits, et même obtenaient le prêt à domicile. Après le sac de Rome en 1527, dans lequel la bibliothèque eut à souffrir, le progrès recommença. Pie IV chargea le savant Panvinio (1529-1568), de faire de nouvelles acquisitions. Marcel II et Paul IV annexèrent à la bibliothèque la célèbre typographie vaticane. Elle fut encore augmentée sous Paul V, grâce aux soins du bibliothécaire, le fameux cardinal Baronius. Enfin Sixte-Quint fit construire pour elle un édifice spécial.

Au commencement du xviiie siècle, les maronites Elias et Joseph Assemani firent une ample récolte de manuscrits orientaux pour le compte du pape Clément XI. Ces manuscrits, et d'autres offerts au même pontife par diverses personnes, furent décrits dans les trois volumes publiés de 1719 à 1729, sous le nom de *Bibliotheca Orientalis clementino-vaticana,* par Joseph Assemani, devenu bibliothécaire du Vatican. Le même commença dès 1721 à préparer l'impression du catalogue complet, qui devait former vingt volumes. Les trois premiers parurent de 1756 à 1759, sous les auspices de Benoît XIV. Mais, pour différents motifs, cette publication demeura ensuite interrompue jusqu'en 1825, époque où le cardinal Mai fit paraître le catalogue des papyrus égyptiens du Vatican. La commission instituée par le Pape actuel a pour but la reprise de cette grande œuvre, si intéressante pour le monde savant. « Même au milieu des calamités qui nous entourent, dit M. de Rossi, et parmi les angoisses du siège apostolique, S. S. Léon XIII renouvelle les exemples les plus illustres laissés par ses prédécesseurs, anime de sa puissante impulsion les sciences, les lettres et les arts, et fait de son palais le grand Athénée de la sagesse chrétienne. »

NÉCROLOGIE

HENRI BAUDRIER

Ancien président de chambre à la Cour d'appel de Lyon, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Lyon, de l'Académie de Nîmes, de la Société de la Diana, etc.

La mort vient de frapper un de nos bibliophiles des plus distingués, Henri-Louis Baudrier, né à Lyon le 29 mai 1815, décédé, le 17 juin 1884, à Paris, au cours d'un voyage.

La famille Baudrier, originaire de Provence, était venue, au milieu du siècle dernier, s'établir à Lyon, où ses membres ne tardèrent pas à prendre une place honorable dans les rangs de la magistrature et au sein des grandes administrations de la cité. Fidèle à ces traditions, H. Baudrier embrassa la carrière de magistrat en 1842. Une plume plus autorisée que la nôtre a apprécié l'homme public et le jurisconsulte (1). Bornons-nous à dire qu'il fut nommé président de chambre à la cour de Lyon en 1869 et officier de la Légion d'honneur en 1877. Une suprême distinction lui était pourtant réservée : par décret du 19 septembre 1883 il fut révoqué de ses fonctions. Semblable faveur lui avait été momentanément octroyée en 1848. Les révolutionnaires de 1870 le ménagèrent encore moins, car, incarcéré par eux le 6 septembre, il ne fut relâché que le 14 du même mois. Il put, en ces pénibles jours, se rappeler la lugubre fin de son aïeul assassiné, en 1794, par

(1) Notice sur M. le président H. Baudrier, par L. Niepce, ancien conseiller. Lyon, Pitrat, 1884.

les aînés de ces modernes Jacobins qui, eux aussi, parlaient alors de purger les prisons.

Ce n'est pas seulement au Palais que l'on appréciait la haute valeur de M. le président Baudrier. L'administration des Hospices de Lyon, celle du Mont-de-piété, les commissions municipales, le Comité des ambulances et de nombreuses sociétés civiles et littéraires ont à diverses reprises réclamé le concours obligeant de ses lumières et de son expérience.

On pourrait croire qu'à une vie si bien remplie il restait peu de loisirs. Mais, comme s'il eût puisé dans le travail de nouvelles forces, H. Baudrier trouvait, chaque jour ou chaque nuit, quelques heures à consacrer à ses chers livres, à ses vieux imprimeurs lyonnais. Ses relations avec les Cailhava, les Coste, les Péricaud, etc., avaient développé vite et sûrement cette inclination née dans le cabinet paternel. Quarante ans de travaux et de recherches ont conduit sur les tablettes de sa bibliothèque environ 8,000 volumes, monument précieux élevé à la gloire de la bibliographie lyonnaise. Les incunables et les livres du XVIe siècle en forment la partie la plus curieuse et la plus importante. On peut, entre autres, citer les quelques noms suivants capables de la faire apprécier : le *Propriétaire des choses,* 1482, le *Fasciculus Temporum,* en français, sortis tous les deux des presses de M. Huss ; le *Roman de la Rose,* chez G. Leroy, 1486-87 ; les *Heures de Notre-Dame,* impression gothique de Boninus de Boninis, 1499, etc.— Au XVIe siècle : la *Mer des Histoires ;* le *Platine* en français ; la traduction complète de la *Bible*, dite du P. Bailly, 1521 ; le *Roman de la Rose* de Molinet ; l'*Arismétique* de Estienne de la Roche ; la grande *Bible* de Gryphe ; l'*OEconomia Domus Domini,* avec sermons en patois languedocien : les *Heures* de Rouville ; un *Psautier* à l'usage de Lyon, avec chants notés ; le *Calendrier des Bergers* orné de curieuses figures, etc. — Parmi les manuscrits : Une *Vie de J.-C.* avec figures provenant de la bibliothèque

de la Vallière ; un splendide *terrier* de *l'abbaye* d'Ainay ; plusieurs *Heures* à vignettes du xve ; un manuscrit inédit du *R. P. Ménestrier,* dont les œuvres complètes ont été réunies en magnifique condition ; les *Fleurs armoriales de Lyon,* exemplaire offert à M. de la Michodière, etc. — Le *catalogue* de cette bibliothèque, dressé et annoté par M. Baudrier, est un manuscrit non moins précieux, auquel on pourrait, avec justice, appliquer un titre illustre, celui de *Manuel du libraire lyonnais.*

Le président Baudrier, et en cela sa bibliothèque est remarquable, tenait à posséder de *bons exemplaires.* Il recherchait avant tout le parfait état du papier et du texte et aux fastueux maroquins modernes il préférait le volume dans sa condition première. Cependant, aux victimes de difficile rencontre, il rendait la parure et l'éclat mérités en les confiant aux soins artistiques des Duru, des Capé, des Masson-Debonnelle à Paris, et de Bruyère, à Lyon, ses relieurs ordinaires. Aussi les anciens amateurs sont-ils largement représentés dans cette collection, où les écussons et les marques rappellent : de Thou, Longepierre, Peyresc, Ménars, d'Hoym, d'Aumont, Jeanin, Colbert, Bossuet, Villars, Vauban, La Tour d'Auvergne, Brienne, la reine Anne d'Autriche, les duchesses de Pompadour, de Choiseuil, de Berry, les comtesses de Verrue et du Barry, etc. — et parmi les Lyonnais : Grolier, du Peyrat, Tournon, du Soleil, de Sèze, Villeroy, Clapisson, Mazenod, etc.

Tels étaient les instruments de travail de M. Baudrier qui ne se contentait pas d'aimer ses livres pour eux-mêmes, mais cherchait avant tout à arriver par eux à établir un catalogue complet des livres imprimés à Lyon au xvie siècle. Cet œuvre serait, autant qu'il est possible, terminée aujourd'hui, s'il n'en avait accru la difficulté et le mérite, en y joignant une biographie des imprimeurs. Les cartons, laborieusement explorés dans les archives et les collections publiques et privées, lui ont fourni à cet égard des preuves indéniables, des éclaircissements précieux, des aperçus

entièrement nouveaux. Les notes permettent de suivre les premiers imprimeurs lyonnais dans les déplacements nécessités par la recherche d'une position plus lucrative et non par les exigences d'un métier ambulant par lui-même. Plus tard on les voit louer ou acheter des maisons ; se fixer dans un quartier spécial; fondre leurs caractères, en vendre, neufs ou usés, en acheter à des fondeurs spéciaux ; relier leurs livres ; céder leur boutique et leur matériel par location, vente, testament, contrat de mariage à leurs veuves, parents ou ouvriers ; passer des marchés pour les papiers qu'il leur était interdit d'acheter en Dauphiné. Les renseignements sont nombreux sur l'immense trafic de livres dont Lyon était alors le centre et qui, arrivant en tonneaux d'Allemagne et surtout de Bâle, se répandaient jusqu'en Espagne par la voie de Toulouse. Les prix d'impression, le nombre des presses, le salaire et les *grèves* des compagnons sont également indiqués. Quelques imprimeurs, comme Rouville, sont favorisés par la fortune ; mais d'ordinaire ils végètent et plusieurs finissent dans la misère. Les créanciers, peu soucieux du grand art, ont du moins eu le mérite de fournir des inventaires où tout est indiqué et estimé pour le mieux. Les imprimeurs lyonnais du XVIe siècle sont tous l'objet de mentions plus ou moins détaillées ; parmi eux, une trentaine ont leurs dossiers enrichis de notes plus considérables, mais demandant à être revisées et complétées. On peut signaler comme très avancée la notice sur la dynastie lyonnaise des *Junte* et J. B. Regnauld, leur successeur, ainsi que celle sur *Dolet* que M. Baudrier tenait, avec pièces à l'appui, en bien moins grande estime que le savant chancelier Christie, son ami (1).

Les publications de M. le président Baudrier, absorbé par ses recherches, sont en petit nombre. Citons entre autres :

Assistance donnée à la multitude des pauvres accourus à

(1) Etienne Dolet the martyr of the renaissance a biography. By A. C. Christie. London, Macmillan, 1880.

Lyon en 1531... *par Jean de Vauzelles. Nouvelle édition avec introduction, notes et glossaire*. Lyon, 1875. C'est la réimpression d'une plaquette de sa bibliothèque, rarissime, sinon unique, imprimée à Toulouse en 1531, pour Jehan Barril.

Une visite à la bibliothèque de Bâle. Lyon, 1887. Brochure curieuse et pleine d'érudition, relative à Jean Heynlein, dit J. de la Pierre et à ses livres, aux Amerbach et à Jean Vaugris, libraire de Lyon jusqu'alors inconnu.

Bibliographie lyonnaise au XV

Sur l'orthographe du nom de G. Rouville. Lyon, 1883. Etude bibliographique et généalogique.

Une notice nécrologique, insérée en 1872 dans le *Bulletin*, sur *Alfred de Terrebasse*, historien et bibliophile dauphinois.

Le temps a manqué à M. Henri Baudrier. Il a été frappé à l'heure où, parachevant son œuvre, il se préparait à publier le résultat des recherches et des travaux de toute une vie. Ces découvertes ne resteront point ignorées. M. Julien Baudrier, qui conserve pieusement les notes et la bibliothèque de son père, saura consacrer et honorer dignement sa mémoire, en travaillant à la publication des précieux documents relatifs aux livres et aux imprimeurs lyonnais.

La mort imprévue de M. le président Baudrier a causé une douloureuse émotion parmi les honnêtes gens de Lyon. Elle est aussi un malheur pour la science et la cause d'amers regrets pour ceux qui ont connu et aimé cet homme de bien.

H. DE TERREBASSE.

— Il vient de mourir à Lyon un professeur du lycée de cette ville, *Moliériste* enragé.

Pendant sa longue carrière, il avait réuni, souvent à l'aide de sacrifices très lourds dans sa modeste situation, toutes les éditions

qu'il a pu se procurer des œuvres de Molière, et tous les documents, études, critiques, etc., concernant l'auteur du *Misanthrope*.

Cette collection a été léguée par M. Aniel — c'est le nom du professeur — à la Comédie-Française.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— MM. Hachette viennent de mettre en vente le tome VIII de l'édition des œuvres de Molière, qui fait partie de leur belle collection des grands écrivains de la France. C'est un robuste in-8 de 602 pages, très convenablement imprimé par M. Lahure. Il a été tiré un certain nombre d'exemplaires en grand papier; mais tous sont vendus ou retenus d'avance.

Nous avons déjà exprimé dans une autre occasion notre opinion sur l'ample commentaire de Molière, commencé par feu Despois et continué par M. P. Mesnard. Les notices en forme d'introduction méritent des éloges presque sans réserve. Les notes qui accompagnent le texte sont généralement excellentes aussi, mais parfois un peu trop multipliées. Certaines remarques, conjectures ou anecdotes d'un intérêt secondaire, qui usurpent parfois sur le texte la presque totalité des pages, auraient été mieux placées partout ailleurs. Nous regrettons aussi l'emploi des *notes de notes* désignées par des lettres, et venant se greffer sur les notes chiffrées. Cette seconde série de notes gagnerait à être refondue dans la première. Çà et là, le besoin d'un bon « apophtegme à la laconienne » se fait sentir, pour trancher des observations trop prolongées.

Ce tome VIII comprend le *Bourgeois gentilhomme*, *Psyché*, les *Fourberies de Scapin* et la *comtesse* d'*Escarbaguas*. Les lecteurs du *Bulletin* savent du reste que les éditions originales des trois premières de ces pièces ont paru en 1671 à Paris, chez Pierre Le Monnier, *au Palais, vis-à-vis la porte de la Sainte-Chapelle*, et que la *comtesse d'Escarbaguas* n'a été imprimée pour la première fois que dans le t. II des *Œuvres posthumes*, qui forme le tome VIII de l'édition de 1682.

Du vivant de Molière, il n'avait été imprimé que la liste des rôles de cette comédie et des noms des acteurs, dans le livret du « *Ballet des Ballets*, dansé devant Sa Majesté en son château de Saint-Germain-en-Laye, au mois de décembre 1671 ». Dans ce livret, imprimé pour être distribué aux spectateurs, on trouve à la suite des « noms des acteurs de la comédie (*la Comtesse*), ceux d'une *Pastorale* qui venait à la suite, et dont le texte est malheureusement perdu. On voit seulement qu'elle était jouée par Molière, Baron, la Thorillière, Mlles de Brie et Molière ; que Mlle Molière y représentait une bergère habillée alternativement en homme et en femme, et Molière « un premier pâtre », et ensuite « un Turc ».

A la suite du texte de la *Cérémonie turque* conforme à l'édition originale du *Bourgeois Gentilhomme*, M. P. Mesnard a placé en appendice le texte développé de l'édition de 1682 avec les variantes de 1734, remaniement qu'on peut considérer comme dû à Molière lui-même, ou du moins comme approuvé par lui. Une autre note, des plus intéressantes, est celle relative au beau volume de la bibliothèque du Conservatoire, qui contient la copie faite par Philidor de la partition que Lulli avait composée pour les intermèdes du *Bourgeois Gentilhomme*, et quelques extraits de cette partition.

On trouvera aussi en appendice, après les *Fourberies de Scapin*, le texte des deux scènes du *Pédant joué* imitées par Molière. A cette occasion, M. P. Mesnard renvoie sur Cyrano de Bergerac, aux frères Parfaict, au *Menagiana*, au Dictionnaire de Jal, et à M. Fournel. Il aurait pu ajouter à ces noms celui de Nodier, dont le charmant opuscule : *Cyrano de Bergerac et Bonaventure Desperiers* méritait bien l'honneur d'une référence.

En somme, malgré quelques imperfections, dues surtout au désir de ne rien omettre et de trop bien faire, cette édition de Molière est un travail des plus estimables. En y joignant une ou deux séries de vignettes modernes en bonnes épreuves, on peut en faire un beau livre de bibliothèque.

B. E.

— Nous avons déjà signalé le travail fort intéressant que publie M. J.-A. de Lérue sur *les prisons de Rouen pendant l'époque révolutionnaire* (1792-1795), d'après des documents originaux. L'un des plus curieux est relatif à la « Maison de Saint-Yon, » appar-

tenant avant la Révolution aux Lazaristes. C'est un manuscrit format in-4 de 46 pages, qui porte le titre suivant : 1793 *jusqu'à* 1794. *Maison d'arrêt de Saint-Yon. Liste des détenus.* Le préambule nous apprend que cette maison d'arrêt n'a été *ouverte!* — c'est-à-dire n'a commencé à recevoir des détenus, métaphore singulière! — que le 15 octobre 1793. Ce manuscrit été découvert il y a quelques années à Paris et acheté par M. de Girancourt, membre du conseil général de la Seine-Inférieure. Il n'est pas signé, mais on y trouve annexées les minutes — d'une écriture absolument identique à celle du registre — de trois demandes de secours adressées en 1827 aux ducs de Doudeville et de Blacas, et au roi Charles X par un nommé *Thouret*, naguère emprisonné à Saint-Yon, pendant la Terreur, pour cause de royalisme. Le nom de ce Thouret, alors clerc de procureur à Rouen, figure en effet à la date du 17 décembre 1793, au registre des incarcérations, et mention est faite de sa mise en liberté le 25 août 1794, époque où finit ce manuscrit. Il est évident que ce prisonnier, qui était peut-être employé au greffe, a pu faire une copie exacte du registre d'écrou. Il l'a faite *bien correctement*, comme il dit, dans des pages à colonnes portant les noms, titres, domiciles, date d'entrée des détenus depuis l'*ouverture* de la maison. Il y a aussi les indications des sorties, malheureusement peu nombreuses par rapport au chiffre des entrées, qui monte à 491, et celle des translations à Paris. Il n'est que trop facile de suivre la destinée ultérieure des prisonniers tranférés. On les retrouve dans la liste alphabétique des victimes du tribunal révolutionnaire, jointe au grand ouvrage de M. Wallon.

Dans cette liste de prisonniers, figurent les noms des familles de Rouen les plus honorables, notamment de *cinquante-cinq* magistrats, c'est-à-dire à peu près tout le personnel judiciaire du pays.

— Le peintre Anastasi, dont la brillante carrière artistique a été si cruellement interrompue par la cécité, vient de terminer une étude fort intéressante sur la vie et les travaux de Pierre Leblanc, l'inventeur de la sonde, son aïeul maternel. Ce travail, rédigé sur des documents de famille, vient d'être publié par MM. Hachette. Les mêmes éditeurs ont fait paraître un nouveau volume de biographies d'inventeurs célèbres, par M. le baron Ernouf, notre collaborateur. Il contient les vies de Frédéric

Sauvage (l'hélice appliquée à la navigation), de Josué Heilmann (le métier à broder et la peigneuse mécanique), de Barthélemy Thimonnier (la machine à coudre), et de Henri Giffard (l'injecteur).

— La Bibliothèque nationale vient de clore son inventaire. Le nombre des volumes s'élève actuellement à 2,500,000. Le cabinet des manuscrits renferme 92,000 volumes reliés, brochés ou contenus dans des cartons, ainsi que 144,000 médailles de toutes les époques françaises et étrangères. Les collections des estampes comprennent plus de deux millions de pièces conservées dans 14,500 volumes et dans 4,000 portefeuilles. La galerie de la réserve renferme les volumes les plus précieux, lesquels sont au nombre de 80.000. En somme, notre Bibliothèque nationale est la plus riche et la plus ancienne de toutes les bibliothèques de l'Europe. On peut juger de la progression du mouvement intellectuel de ces dernières années par les chiffres suivants : en 1868, la salle de travail recevait 24,900 lecteurs ; en 1883, elle en a reçu 70,000.

— Nous recommandons à ceux de nos confrères qui recherchent les pièces et opuscules rares sur la Révolution, une plaquette in-18 de 56 pages, tirée à très petit nombre, intitulée : *Une page d'histoire bayeusaine. Philippe de Delleville*, par M. Anquetil, avocat, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, etc. C'est le récit, avec pièces originales à l'appui, d'un incident très curieux de l'histoire de la Révolution en province, qui remonte à la fin de juillet 1789 ; un spécimen caractéristique de l'état général d'effarement et d'affolement des esprits après la prise de la Bastille. Philippe de Delleville ou Delleville tout court, qui fut depuis membre de la Convention et des Cinq-Cents, et l'un des plus modérés, était, en juillet 1789, lieutenant-général de l'amirauté à Bayeux. Il venait de donner un gage irrécusable de son adhésion au nouvel ordre de choses, en organisant de suite la milice bourgeoise dont il avait été nommé le 24 juillet commandant provisoire. Pourtant, quelques heures après, la municipalité bayeusaine ordonnait son arrestation ; il était poursuivi à travers champs, fait prisonnier et manquait d'être écharpé pour complicité dans l'évasion par mer de deux des plus grands ennemis de la nation échappés de Paris. Ces deux prétendus scélérats étaient le duc de Coigny et son secrétaire. Député de la noblesse du bailliage de Caen aux Etats-Généraux,

cité tant de désagréments et tant d'embûches durant votre voyage, car c'est à moi seul qu'elle a tendu des pièges. Cessez vos plaintes, moi seul ai sujet de me plaindre. Je reconnais par expérience la perfidie et la méchanceté avec lesquelles cette barbare qui bouleverse tout dérange les actes des mortels. Oh ! maudit pouvoir de ce fléau !

Cette même fortune prévenue me préparait alors en vain une autre fraude. Elle voulait empêcher que le noble Orso présidât en personne à l'honneur qui m'était fait. Il restait à peine trois jours avant l'expiration de l'autorité sénatoriale, autorité jadis sans fin, aujourd'hui très limitée. Dieu lui-même dissipant les mauvais desseins dirigea mon voyage et je parvins aux portes de l'immense Rome presque au terme fixé. Comme le sort ne le voulut pas, vous ne pûtes venir à ma rencontre suivant votre promesse d'être mon compagnon et mon guide. Je suis tourmenté, et j'envoie un courrier pour visiter toutes les côtes. Celui-ci, après s'être fatigué dans les plaines de la Campanie, revint sans vous avoir trouvé et m'ôta toute espérance. Le dernier jour était arrivé, le lendemain il n'était plus temps, nous touchions à la fin de l'année (1). Le comte (2) magnanime, déjà chargé des soucis que lui causaient ses hauts faits, me recommandait aussi de me hâter. Vous me connaissez, en un instant je suis tout prêt. Les grands de Rome convoqués soudain se rassemblent. Le Capitole retentit de cris d'allégresse, on dirait que ses murs et son vieux dôme partagent la joie universelle. Les trompettes sonnent, la foule curieuse de voir s'agglomère à l'envi et fait entendre un bruit confus. J'ai vu moi-même, si je ne me trompe, des larmes de tendresse couler sur des poitrines amies. Je monte, les trompettes se taisent et le bruit cesse. Une ci-

(1) L'année sénatoriale expirait le jour de Pâques, 8 avril.
(2) Le comte Orso d'Anguillara, sénateur.

tation de notre Virgile (1) servit d'exorde à mon discours qui ne fut pas long, car l'usage des poètes ne le permet point, et il serait fâcheux de violer les droits des Muses sacrées que j'ai arrachées au sommet de Cirrha et forcées d'habiter un peu au milieu des villes et des peuples. Le très éloquent Orso prit ensuite la parole et me plaça sur la tête la couronne de lauriers, au milieu des applaudissements du peuple romain. Puis Etienne (2), le plus illustre des citoyens qu'a produits de nos jours Rome, féconde en héros, me comble de louanges magnifiques. La honte couvrait mon visage et mon esprit; de tels honneurs accablaient et charmaient à la fois mon âme indigne. Tout cela revenait au roi de Sicile (3); il n'y avait rien pour moi, car qui suis-je? Mais cependant sa haute sagesse m'avait jugé digne de cette distinction. De plus, ce jour de fête, un beau manteau royal me couvrait tout entier. Ce manteau, que ce roi suprême des rois avait détaché lui-même de ses épaules pour l'appliquer sur les miennes, rappelait son maître et attestait sa vive affection pour moi. Cet honneur seul donnait du talent à l'esprit de l'orateur et faisait couler de ses lèvres des paroles persuasives. Il me semblait voir de près le maître de la parole et le monarque auguste qui avait revêtu le premier cette hermine; de là un enthousiasme, une espérance sans bornes et une confiance absolue comme s'il m'eût assisté en personne. Quand tout est terminé, nous descendons ensemble, nous nous rendons au temple de Saint-Pierre, et mon laurier est suspendu à l'autel sacré, prémices agréables à Dieu.

J'en atteste le ciel, parmi toutes ces joies, vous seul

(1) Voici la citation :

Sed me Parnasi deserta per ardua dulcis
Raptat amor.

(*Géorgiques*, III, 291-292.)

(2) Etienne de Colonna, dit le Vieux, chef de la famille de ce nom.

(3) Robert II, d'Anjou.

ami, manquiez à mes regards. Que de fois mes vœux et mes prières vous ont appelé ! Néanmoins votre douce image était présente à ma pensée et à mon cœur reconnaissant, elle y sera toujours présente et elle n'abandonnera jamais avec le temps la place qu'elle y occupe, tant l'amitié l'a gravée au fond de mon âme, tant cette habile ouvrière l'a fixée avec des diamants et l'a rendue inébranlable. Je termine dans la crainte que cette pièce de vers ne soit plus longue qu'il ne faut. Vous, excellent ami, quand vous trouverez le roi libre de soucis, souvenez-vous de me recommander à lui en termes bienveillants et de lui exprimer mon dévouement. Je lui appartiens à juste titre ; j'ai dévoué à lui seul moi et tout ce que je possède : mon intelligence, ma plume, ma langue, ma main et tout le reste. Je suis plus cher à moi-même depuis qu'il m'a permis d'être à lui, et mon âme s'enorgueillit d'un tel maître. En ce moment, comme je ne puis rien lui rendre de mieux en échange de tant de bienfaits, mon *Afrique* grandit sous son nom, s'il ne dédaigne point une gloire chétive. Toute petite, elle réclame de ma part beaucoup d'étude et un long travail. Déjà plus fière, elle brûle d'aller se jeter aux pieds sacrés du roi ; nuit et jour elle me demande de lui enseigner la route et de l'accompagner. L'illustre Parthénope nous appelle de loin tous deux, mais notre France nous retient encore dans ses douces chaînes. Toutefois nous partirons enfin, vous nous recevrez tous deux dans votre demeure et tous deux vous nous verrez. Adieu et portez-vous bien, tendre ami ; souvenez-vous de moi en lisant ces vers que j'ai tracés en une petite heure au courant de la plume.

II. — *Au cardinal Bernard d'Albi, évêque de Rodez.*

Il l'exhorte à cultiver la poésie.

J'apprends, vénérable père, que vous avez conçu le désir

de connaître les poètes sacrés. Doux labeur, rude souci ! Je vous félicite et vous loue. Car où trouver plus de soulagement et plus de repos dans les fatigues de la vie ? Non, l'amour ne m'aveugle point : je sais tout le calme que j'ai goûté dans les grottes d'Aonie, je sais combien de fois, quand j'étais battu par les orages du monde, la roche écartée de l'Hélicon m'a offert un port : je ne me glorifie point d'unir, à titre de poète, mes pas tremblants aux danses secrètes des Muses et de Phébus ; c'est un violent désir de voir des choses agréables qui m'a amené là.

Pour vous, à quelle élévation vous pouvez atteindre sur les hautes cimes du Parnasse, si vous n'abandonnez point ce que vous avez commencé ! Je vois déjà les neuf sœurs vous tresser à l'envi des guirlandes de laurier. Je vois attachée à votre chapeau rouge la verte couronne du feuillage honorable. Vous serez orné de la pourpre romaine et de la poésie grecque. Déjà tout le bois retentit pour vous ; l'onde qui s'échappe de la fontaine de Cirrha chante pour vous ; pour vous le bel Apollon prend sa lyre d'or, il frappe de sa main les cordes et de ses pieds la terre. Ne craignez point de chanter à votre tour et procurez un compagnon nouveau à ceux qui vous applaudissent. Que la foule ignorante, que l'opinion fausse qui accuse les poètes de mensonge ne vous détourne point. Nous jouons et nous recouvrons le beau de diverses couleurs ; nous aimons à enfouir les choses sublimes dans des endroits profonds où le vulgaire ne peut pénétrer, de peur qu'exposées à tout venant elles ne perdent leur valeur. Ce que l'on acquiert à force de travail a plus de prix. L'or, que la terre avait caché au fond de ses entrailles, paraît plus précieux à la lumière. Le jaspe, qui a reposé sur un rivage inconnu, brille plus agréablement lorsqu'on le met au doigt. Ainsi l'air a un plus doux éclat après les brouillards et la pluie. Ainsi, lorsque la nuit a disparu, le soleil attendu se montre et on le contemple avec plus de charme.

Courage donc, persistez dans le dessein où vous entraîne un nouveau penchant, et adonnez-vous à ces études sacrées où se cache l'image lumineuse de la vérité sublime que la pénétration de votre intelligence dégagera peu à peu en déchirant le nuage, et qui vous apparaîtra rayonnante à travers les ténèbres qui la masquent. Puisque vous êtes entré dans cette voie, je veux vous fournir un grand secours par un petit présent. Je vous envoie donc Servius qui dévoile les mystères du divin Virgile. Accueillez-le avec bonté, que sa face jaunie par l'âge ou son manteau sale ne vous rebutent point ; cet aspect sied à un vieillard. Il vous donnera peu de semences, mais qui, bien cultivées, rendront en leur temps une immense moisson. Si la petite flamme d'une lampe peut montrer le chemin pendant la nuit, si l'eau d'une petite fontaine peut apaiser une soif dévorante pendant les chaleurs de l'été, mon humble présent, vénérable père, ne vous paraîtra peut-être ni sans valeur, ni sans attrait.

III. — *Au même.*

Il décline l'invitation de composer un poème sur la philosophie naturelle, et il rappelle au cardinal que le premier devoir du poète est d'obéir aux règles de la prosodie.

Vous m'épouvantez en soulevant d'aussi grandes questions et en prouvant par votre plume que vous savez tout. S'enquérir sagement constitue la majeure partie de la science. En hésitant à vous prononcer, vous rendez certaines bien des choses dont on doutait précédemment. Avec quelle éloquence entraînante votre lumière dissipe les ténèbres dans l'esprit d'autrui, tout en se plaignant de ses ténèbres. Mais j'avouerai ingénument la vérité : mes destins agités ne me permettent point de suivre la route des astres, je n'ai reçu du ciel ni assez de vigueur d'esprit, ni assez de grâce d'élocution. Ajoutez à cela que l'inclémence de l'été est un obstacle et qu'autour de moi il se

fait un grand vacarme dans les murs d'une ville étroite (1) dont le sol ne contient pas la foule, ni l'air les bruits tant ils sont différents. Tel est venu des monts glacés du nord, tel de l'Angleterre, le plus riche coin du monde ; celui-ci est arrivé des bords lointains de l'Océan, celui-là de l'Espagne. Ainsi cette petite ville, encombrée de peuples nouveaux, regorge de gens que l'espoir détestable du gain a amenés ici de toutes les parties de la terre et a renfermés dans la même prison. Ce spectacle m'indigne et m'irrite, car je le supporte moins que personne. Il m'en coûte de raconter les incommodités que j'endure à chaque pas.

Je rencontre une foule bruyante. L'un gémit, l'autre chante ; celui-ci tombe, celui-là relève celui qui est tombé. L'un frappe à coups de langue, l'autre à coups de poings; cet autre conduit un char attelé de quatre chevaux et salit les carrefours d'une boue dégoûtante. Ici s'avance une troupe étrangère; là un piéton tout poudreux fend la foule ; un cavalier dirige avec la bride un coursier qu'il frappe de l'éperon. Celui-ci couvert de sang enfonce le couteau dans le flanc d'un bœuf innocent ; celui-là porte des marchandises étrangères et agite une cloche. L'un remplit de procès le forum et les tribunaux, l'autre passe un examen en faisant force solécismes et barbarismes, il tremble et bégaye en lisant et laisse échapper de sa bouche des mots entrecoupés. Celui-ci suit les funérailles d'un ami; celui-là les flambeaux de l'hymen. Partout retentit à coups redoublés sur l'enclume massive le marteau des artisans. L'un baye aux corneilles dans les carrefours et gêne les passants; l'autre avec des lamentations perpétuelles mendie son pain.

Pourquoi tous ces détails? Ici je n'ai aucun espoir de repos. La curie m'accable de soucis ; de quelque côté que je me tourne, tout s'agite bruyamment dans un horrible tumulte. Dans cette situation comment pourrais-je com-

(1) Avignon.

poser un beau poème et forger des vers remarquables ? La forêt plaît aux Muses ; la ville est ennemie des poètes. Vous me faites tant de questions qu'il ne reste plus qu'à me demander la mesure de la terre et de la mer. Vous voulez savoir combien de Tritons et de monstres marins nagent au sein de l'Océan, combien de sables contient le rivage, combien de petits poissons renferment les gouffres immenses de la mer, combien d'oiseaux et de bêtes fauves cache la forêt, combien de tourbillons de fumée et combien de cendres vomit l'Etna. Ces choses me sont peu connues, je l'avoue, et je ne connais pas davantage l'état du ciel ni les lois qui régissent les astres. Quand parcourrai-je d'un vol agile toutes les régions du firmament ? Qui me donnera à moi mortel de revêtir des ailes pour observer les secrets du monde et en mesurer le centre et les pôles ? Peu d'hommes l'ont pu, car c'est une tâche extrêmement difficile ; sur plusieurs milliers un seul à peine en est venu à bout. On trouve des gens qui enseignent les mystères des astres, qui ont osé mesurer le ciel, la terre et la mer, et qui cependant ignorent de quel limon nos corps sont composés et quel esprit est renfermé dans leurs ténèbres. O folie ! O funeste fléau ! O déplorable erreur ! L'homme aime mieux approfondir tout plutôt que soi. Ainsi l'étude de lui-même qui devrait être la première est la dernière. La fameuse sentence du temple d'Apollon m'a ordonné seulement de me connaître moi-même et non ce qui m'est étranger. Croyez-vous peut-être que les Ptolémées et les signes inconnus du maître Sicilien (1), tracés sur un sable peu favorable, me préoccupent ? La mort prompte, à laquelle je m'applique à soustraire furtivement des instants et des jours rapides, ne me laisse pas de tels loisirs.

Mais si par hasard vous me forcez de parler, je sais que sept planètes, ayant à leur tête le soleil, vont en arrière

1 Archimède.

modérant le cours éternel du firmament. Que ne recherchons-nous plutôt les sept astres resplendissants qui modèrent les mouvements impétueux de l'âme (1)? Le soleil gouverne l'univers par ses rayons et regagne l'Orient; sa disparition amène sur la terre la nuit pâle et l'ombre froide. Nous savons aussi que les étoiles fixes se meuvent en arrière, quoique lentement, et remplissent la voûte céleste de leurs courses rétrogrades. Nous ne rougissons point, renfermés que nous sommes dans les limites étroites d'une seule année, de discuter orgueilleusement les choses éternelles, oubliant combien la vie est courte et comme le temps fuit. On se demande si le soleil occupe le milieu ou s'il tient la seconde place. Sur cette question l'Egypte et la Chaldée sont divisées : l'une s'appuie sur le témoignage du vieillard de Syracuse (2); l'autre sur celui de Platon. Nous méprisons le milieu où se tient la vertu vénérable. O honte! On a le loisir de rechercher avec soin combien le soleil est plus grand que la terre; on a de la peine à se rappeler combien l'âme est plus noble que le corps. Tout le monde connaît l'influence des étoiles de Jupiter et de sa fille (3) aux regards favorables, celle de l'étoile rouge de Mars et celle de l'étoile glaciale du vieillard impudent (4). Il eût mieux valu apprendre ce que nous faisons nous-mêmes, ce que Dieu fait en nous, combien est nuisible le lourd fardeau des membres, quels pièges et quels rets nous tend au croisement de deux chemins le ravisseur violent de l'Averne. Cinthie (5) brille éclairée par les rayons de son frère qu'elle remplace, elle ne se lève ni ne se couche seule; souvent même elle se cache privée de lumière, puis se renouvelant elle montre

(1) Les trois vertus théologales: la foi, l'espérance et la charité; et les quatre vertus cardinales : la prudence, la justice, la tempérance et la force.

(2) Archimède.

(3) Vénus.

(4) Saturne.

(5) Nom de Diane honorée sur le mont Cynthus dans l'île de Délos.

de nouveau ses cornes tremblantes et penche derechef vers son déclin. Mercure, interprète des dieux, astre variable, apporte de joyeuses nouvelles à ceux qui sont joyeux et de tristes à ceux qui sont tristes. Nous savons tous cela. Nous négligeons de connaître celui qui illumine les ténèbres de l'âme, les mouvements variables et les chutes fréquentes de celle-ci, à qui sert la prospérité, à qui elle nuit, pour qui la mort est un bonheur, pour qui elle est le plus grand des maux.

Ici vous m'opposez les sept sœurs issues d'une souche commune (1); vous voulez les embrasser toutes longtemps dans vos discours. Consultez le judicieux Sénèque sur le mérite de chacune d'elles (2), mais vous savez ce qu'il en dit et vous cherchez seulement à me séduire par la poésie. La danse en chœur des neuf vierges aux bras entrelacés a pour moi un si grand charme au milieu de tous mes soucis et des assauts de la fortune que j'avoue être très redevable aux Muses bienveillantes, mais la route qui mène directement aux cieux est immense et puisse-t-elle se terminer à temps ! Maintenant, vénérable père, je dirige mes vers d'un autre côté. Permettez-moi de vous le dire : on peut traiter en prose tous les sujets, vous pouviez donc vous donner dans ce genre d'écrire libre carrière et le travail était le même, mais s'il vous est doux de gravir la cime du Parnasse et de ceindre votre front du vert laurier, commencez par observer les lois et la mesure du vers. Que la syllabe trop libre apprenne à courir d'un pied sûr et ne rougissez pas de consumer votre temps dans de petits soins. Le grand Auguste, vainqueur de l'univers, joignit à son triple triomphe les chants des Muses et les arts agréables. Ce noble esprit qui tenait dans sa main les rènes du monde subjugué, souverain des chefs d'armée, des peuples et des rois, maître de la bonne et de la mau-

(1) Les sept arts libéraux.
(2) Lettres à Lucilius, LXXXVIII.

vaise fortune, de la vie et de la mort, soumit son empire aux Muses. Il appliqua à la mesure du vers ses doigts raidis par l'âge, et remarqua en ouvrant les lèvres quelle place devaient occuper la syllabe brève et la syllabe longue. Il reste encore de lui une pièce de vers où la majesté de l'empereur et le talent du poète éclatent et éclateront toujours.

IV. *Au même.*

Il le raille sur la fécondité de sa veine poétique.

Je suis écrasé sous le poids immense de vos ouvrages, et ce fardeau que l'on ne peut porter brise mes faibles épaules. Cherchez ailleurs des âmes de votre trempe. Moi j'ai reçu du ciel un petit esprit et une élocution lente et pauvre. Les dieux vous ont traité plus généreusement, car votre esprit connaît les secrets des cieux, votre voix est infatigable et votre plume de fer est prête à tous les assauts. La corne d'Abondance vous fournit des vers à foison. Vous forgez en une petite heure trois cent soixante dix-sept vers! Combien en feriez-vous donc en un jour plein? en un mois? en une année entière? Ce calcul est un travail. Pour moi souvent quelques vers conduisent le disque de Phébus jusqu'au crépuscule tardif pendant le solstice d'été, c'est ainsi que se passe toute la journée. Mais l'estime de la postérité et les jugements de l'avenir m'inquiètent. Je redoute les paroles indépendantes, je crains d'être exposé sans armes aux traits de plusieurs, n'étant protégé ni par l'argent, ni par la flatterie, ni par l'amitié, ni par aucun artifice, à moins que mes ouvrages approuvés de l'avenir ne me défendent quand ma cendre sera éparse dans le sépulcre, que ma langue sera privée de son office et que je n'aurai plus d'espoir que dans ma plume. Ainsi la paresse et la crainte sont la cause déterminante de ma lenteur : je n'entreprends jamais d'écrire sans avoir tous les siècles devant moi. Il vous suffit peut-être d'avoir ras-

de nouveau ses cornes tremblantes et penche derechef vers son déclin. Mercure, interprète des dieux, astre variable, apporte de joyeuses nouvelles à ceux qui sont joyeux et de tristes à ceux qui sont tristes. Nous savons tous cela. Nous négligeons de connaître celui qui illumine les ténèbres de l'âme, les mouvements variables et les chutes fréquentes de celle-ci, à qui sert la prospérité, à qui elle nuit, pour qui la mort est un bonheur, pour qui elle est le plus grand des maux.

Ici vous m'opposez les sept sœurs issues d'une souche commune (1); vous voulez les embrasser toutes longtemps dans vos discours. Consultez le judicieux Sénèque sur le mérite de chacune d'elles (2), mais vous savez ce qu'il en dit et vous cherchez seulement à me séduire par la poésie. La danse en chœur des neuf vierges aux bras entrelacés a pour moi un si grand charme au milieu de tous mes soucis et des assauts de la fortune que j'avoue être très redevable aux Muses bienveillantes, mais la route qui mène directement aux cieux est immense et puisse-t-elle se terminer à temps ! Maintenant, vénérable père, je dirige mes vers d'un autre côté. Permettez-moi de vous le dire : on peut traiter en prose tous les sujets, vous pouviez donc vous donner dans ce genre d'écrire libre carrière et le travail était le même, mais s'il vous est doux de gravir la cime du Parnasse et de ceindre votre front du vert laurier, commencez par observer les lois et la mesure du vers. Que la syllabe trop libre apprenne à courir d'un pied sûr et ne rougissez pas de consumer votre temps dans de petits soins. Le grand Auguste, vainqueur de l'univers, joignit à son triple triomphe les chants des Muses et les arts agréables. Ce noble esprit qui tenait dans sa main les rênes du monde subjugué, souverain des chefs d'armée, des peuples et des rois, maître de la bonne et de la mau-

(1) Les sept arts libéraux.
(2) Lettres à Lucilius, LXXXVIII.

est en retard, et celui qui est lourd s'efforce d'atteindre celui qui est léger. Plût au ciel que notre Virgile eût eu jadis une telle richesse d'élocution! Croyez-moi, il n'aurait jamais prolongé avec lenteur durant de longues années son œuvre inachevée.

Maintenant dois-je me réjouir ou plutôt m'attrister? La nature vous avait fait poète, mais le droit civil nuit aux Muses et l'esprit est partagé. Or il suffit d'appliquer aux études latines les restes d'un esprit fécond. Prenez la plume, armez votre main puissante, vous vaincrez sans beaucoup de peine et vous laisserez triomphalement derrière vous la gloire de l'Iliade et celle de l'Enéide. En voilà assez. Gardez pour vous les trésors que vous avez amassés. Je ne sais ce que signifie ce fatras embrouillé et énigmatique qu'aucun Œdipe, selon moi, ne saurait expliquer et qui n'est accessible qu'à vous seul. Dorénavant si le fleuve qui découle de votre esprit intarissable répand mille vers ou mille milliers de vers, quelque beau, quelque magnifique que soit leur sujet, s'ils ne se recommandent par la parité des pieds et par une série raisonnable, s'ils ne sont harmonieux, s'ils n'élèvent l'âme, je me tairai et je ne les compterai pas, quoique le nombre soit votre souci et votre gloire et que vous mettiez tout votre orgueil dans la rapidité de la versification.

V. — *A Clément VI, Souverain Pontife* (1).

Rome le supplie de ramener le Saint-Siège dans ses murs.

Un trop long espoir, très saint Père, m'a porté préjudice, j'ai vieilli en attendant, en gourmandant et en rappelant au logis mon époux qui tardait à revenir. Rien n'a pu décider son départ, ni la lettre suppliante que je lui ai adressée (2), ni le visage en pleurs de son épouse aban-

(1) Pierre Roger, né dans le Limousin, élu pape en 1342, mort en 1352.

(2) Voir l'épître à Benoît XII (1, 2).

donnée, chaque fois que je me suis offerte à ses regards, triste, éperdue, les joues mouillées de larmes récentes, hélas ! objet de pitié pour les Parthes plutôt que chère à mon époux. Tombant en cendres, je lui ai demandé souvent soit du secours, soit du moins des consolations pour ma mort tardive, il ne m'a répondu que par des caresses et des paroles dilatoires, repaissant de frivoles espérances le veuvage de son amie. Tantôt c'est la maladie qui retarde son retour, tantôt c'est la question longue à résoudre de la vision des âmes bienheureuses au sortir du corps. Tantôt il médite de rédiger des lois compliquées et de réformer les mœurs ; tantôt il projette d'élever des citadelles aériennes et des tours qui se perdent dans les cieux. Sur ces entrefaites, pendant qu'il fait mille préparatifs, que je reste toujours le moindre de ses soucis et qu'il s'oublie entièrement sur la terre étrangère, le temps passe, les jours fuient, et la mort impitoyable a levé enfin le tribut fixé d'avance par une loi éternelle. C'est ainsi que la maison de la veuve a été rendue vide et que des ténèbres se sont ajoutées à mes ténèbres.

Mais la bonté divine, prenant d'en haut pitié de moi, vous réservait pour ma détresse. Souvent l'âme aveugle des hommes s'afflige, tremble et gémit quand elle devrait se réjouir. Naguère le bruit d'une mort cruelle me causa une douleur subite par une tendresse non méritée. Puis un second messager survenant essuya mes larmes, m'ordonna de quitter mes vêtements de deuil et me dis que j'avais le bonheur de posséder un excellent époux. Je fus saisie d'étonnement à cette nouvelle, et, y ajoutant foi médiocrement, je roulai mille pensées dans mon âme incertaine et inaccessible à la joie. Dès que la voix publique, messagère infaillible, eut apporté à mes oreilles le nom du magnanime Clément, je craignis que mon faible cœur ne succombât sous le poids d'une trop grande félicité. Moins joyeuse est la mère qui rencontre le fils chéri qu'elle croyait mort jadis sous les coups du cruel Mars. Je me

suis donc mise en route et j'ai traversé les Alpes glacées, la joie abrégeant le chemin et adoucissant la fatigue, pour venir me jeter à vos pieds, très cher époux.

Vénérable père, ayez pitié de moi, je vous prie, écoutez ma plainte, ne souffrez pas que votre épouse vieillisse dans le veuvage. Je ne suis point venue sans savoir quelle est votre situation. Vous êtes né, je l'avoue, sur une terre lointaine ; le sol de la patrie vous est cher, et le cours de votre jeunesse s'est passé dans d'autres lieux. Une foule de rois vous sont attachés, et la France ne vous adjoint pas de faibles amis. Tout cela semblera peut-être lutter contre moi, mais l'amour de votre épouse, la piété, l'honneur d'un siège glorieux triompheront. Quoique tout relève directement de vous seul, quoique les royaumes les plus lointains vous reconnaissent pour leur maître, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au détroit de l'Hellespont, là est votre première demeure, là est votre siège principal qu'ont occupé de saints pontifes, que Pierre a pressé de son corps innocent et où s'est assis Clément dont vous portez le nom.

Vous, Clément, qui vous nommiez Pierre (1), ne voudrez-vous point voir ce siège ? Ne désirerez-vous pas visiter la capitale du monde ? N'aimerez-vous pas à voir les traces du pied du Sauveur empreintes sur la pierre massive (2) ? à reconnaître la face du Christ, soit celle que l'on conserve cachée dans le linge d'une femme (3), soit celle qui, aperçue jadis sous la voûte d'un temple, brilla aux regards du peuple et dont l'aspect menaçant inspire encore une crainte religieuse (4) ? Que dirai-je de l'humble berceau de notre Sauveur ? de cette crèche sacrée où le puissant créateur de l'univers se tut alors que Marie l'invitait doucement au sommeil ? de ce lait, ou désiré par l'enfant, ou

(1) Le pape Clément VI se nommait Pierre Roger.
(2) A l'église Saint-Jean de Latran, dans la chapelle du Saint des Saints.
(3) Le mouchoir de sainte Véronique qui essuya la face de Jésus-Christ.
(4) A l'église Saint-Jean de Latran.

donnée, chaque fois que je me suis offerte à ses regards, triste, éperdue, les joues mouillées de larmes récentes, hélas ! objet de pitié pour les Parthes plutôt que chère à mon époux. Tombant en cendres, je lui ai demandé souvent soit du secours, soit du moins des consolations pour ma mort tardive, il ne m'a répondu que par des caresses et des paroles dilatoires, repaissant de frivoles espérances le veuvage de son amie. Tantôt c'est la maladie qui retarde son retour, tantôt c'est la question longue à résoudre de la vision des âmes bienheureuses au sortir du corps. Tantôt il médite de rédiger des lois compliquées et de réformer les mœurs ; tantôt il projette d'élever des citadelles aériennes et des tours qui se perdent dans les cieux. Sur ces entrefaites, pendant qu'il fait mille préparatifs, que je reste toujours le moindre de ses soucis et qu'il s'oublie entièrement sur la terre étrangère, le temps passe, les jours fuient, et la mort impitoyable a levé enfin le tribut fixé d'avance par une loi éternelle. C'est ainsi que la maison de la veuve a été rendue vide et que des ténèbres se sont ajoutées à mes ténèbres.

Mais la bonté divine, prenant d'en haut pitié de moi, vous réservait pour ma détresse. Souvent l'âme aveugle des hommes s'afflige, tremble et gémit quand elle devrait se réjouir. Naguère le bruit d'une mort cruelle me causa une douleur subite par une tendresse non méritée. Puis un second messager survenant essuya mes larmes, m'ordonna de quitter mes vêtements de deuil et me dis que j'avais le bonheur de posséder un excellent époux. Je fus saisie d'étonnement à cette nouvelle, et, y ajoutant foi médiocrement, je roulai mille pensées dans mon âme incertaine et inaccessible à la joie. Dès que la voix publique, messagère infaillible, eut apporté à mes oreilles le nom du magnanime Clément, je craignis que mon faible cœur ne succombât sous le poids d'une trop grande félicité. Moins joyeuse est la mère qui rencontre le fils chéri qu'elle croyait mort jadis sous les coups du cruel Mars. Je me

suis donc mise en route et j'ai traversé les Alpes glacées, la joie abrégeant le chemin et adoucissant la fatigue, pour venir me jeter à vos pieds, très cher époux.

Vénérable père, ayez pitié de moi, je vous prie, écoutez ma plainte, ne souffrez pas que votre épouse vieillisse dans le veuvage. Je ne suis point venue sans savoir quelle est votre situation. Vous êtes né, je l'avoue, sur une terre lointaine; le sol de la patrie vous est cher, et le cours de votre jeunesse s'est passé dans d'autres lieux. Une foule de rois vous sont attachés, et la France ne vous adjoint pas de faibles amis. Tout cela semblera peut-être lutter contre moi, mais l'amour de votre épouse, la piété, l'honneur d'un siége glorieux triompheront. Quoique tout relève directement de vous seul, quoique les royaumes les plus lointains vous reconnaissent pour leur maître, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au détroit de l'Hellespont, là est votre première demeure, là est votre siége principal qu'ont occupé de saints pontifes, que Pierre a pressé de son corps innocent et où s'est assis Clément dont vous portez le nom.

Vous, Clément, qui vous nommiez Pierre (1), ne voudrez-vous point voir ce siége? Ne désirerez-vous pas visiter la capitale du monde? N'aimerez-vous pas à voir les traces du pied du Sauveur empreintes sur la pierre massive (2)? à reconnaître la face du Christ, soit celle que l'on conserve cachée dans le linge d'une femme (3), soit celle qui, aperçue jadis sous la voûte d'un temple, brilla aux regards du peuple et dont l'aspect menaçant inspire encore une crainte religieuse (4)? Que dirai-je de l'humble berceau de notre Sauveur? de cette crèche sacrée où le puissant créateur de l'univers se tut alors que Marie l'invitait doucement au sommeil? de ce lait, ou désiré par l'enfant, ou

(1) Le pape Clément VI se nommait Pierre Roger.

(2) A l'église Saint-Jean de Latran, dans la chapelle du Saint des Saints.

(3) Le mouchoir de sainte Véronique qui essuya la face de Jésus-Christ.

(4) A l'église Saint-Jean de Latran.

symptôme d'un heureux accouchement pour l'auguste Vierge? de cette parcelle de sa chair pure coupée à l'enfant? de ces lambeaux précieux de sa robe et de ses cheveux gardés jusqu'à nos jours (1)? Que dirai-je du doigt d'Agnès? Qu'il est encore orné de l'anneau brillant que lui appliqua un ministre embrasé d'amour, qu'elle consentit à cette union sacrée et calma par une telle alliance la flamme de son prétendant (2). Que dirai-je du voyage de Pierre saisi d'effroi, du Seigneur qui le rencontre et lui enjoint de cesser de fuir, du vieillard maîtrisant sa crainte, décidé à retourner sur ses pas et prêt à tout? Vous verrez vous-même de vos yeux ce beau spectacle. Le monument existe; les murs de l'étroite chapelle tremblent et menacent de tomber. Une peinture, qui témoigne du fait, attire souvent devant elle le voyageur pressé, quelque important que soit le motif qui l'appelle. Croyant voir non un tableau, mais des visages vivants et entendre leurs discours, il s'arrête épouvanté. L'image sévère de Dieu se dirige vers les palais de Rome; de l'autre côté Pierre est agenouillé humblement dans l'attitude de la prière, et regarde avec effroi le Christ qui s'éloigne. Si donc Pierre retourna sur ses pas sans craindre la mort, s'il n'appréhenda ni les tourments ni la croix en venant me voir, pourquoi hésiter, vous qu'attendent avec moi toutes sortes de douceurs, la vie la plus auguste et la plus paisible, le comble des honneurs et la tranquillité?

Que dirai-je des têtes des héros du Christ? de la cicatrice visible sur la face rigide de Jean (3)? du gril dur du lévite (4), et du tombeau qui renferme les deux mar-

(1) Toutes ces reliques appartenaient à l'église Sainte-Marie-Majeure.

(2) *Il verra l'anneau d'Agnès et reconnaîtra le miracle d'une passion éteinte par un effet de la volonté divine.* (Pétrarque, *Lettres familières*, IX, 13.)

(3) La tête de saint Jean-Baptiste est conservée dans l'église Saint-Sylvestre.

(4) Saint Laurent, diacre et martyr.

tyrs (1)? Cet hôte illustre céda, dit-on, une place à son collègue dans ce tombeau où tous deux heureux à jamais reposent maintenant daus des embrassements immuables (2). Qui comptera tous les corps amoncelés l'un sur l'autre dans le cimetière de Saint-Calixte? On y voit un mur d'ossements ; la terre y dégoutte d'une pluie de sang et les voûtes y distillent une sanie sacrée. Qui démêlera les corps cachés dans l'enceinte du Vatican? Les contempler de près, très saint Père, n'est-ce point une image de la région céleste? Vous verrez en outre les murs bâtis au sommet d'un mont sur la trace d'une neige tombée pendant l'été (3); le temple écroulé lors de l'enfantement d'une vierge (4); une source d'huile bouillante, qui, nouveau fleuve, se mêle aux flots du Tibre (5). Vous verrez la source d'eau douce que fit jaillir la tête très sainte de Paul ; dans quelle grotte Sylvestre se cacha ; quelle vision céleste s'offrit à Constantin en songe ; les bas-reliefs en marbre blanc qu'il a laissés ; comment il se débarrassa d'une maladie infâme dans les eaux qu'on lui indiqua (6); comment s'apaisa une dispute soutenue en présence de Dieu (7). Vous verrez la pierre que Simon le Magicien souilla de son corps abominable ; le sang qui s'échappa de Dieu blessé et la terre qui but ce sang sacré. Vous verrez

(1) Saint Laurent et saint Etienne.

(2) C'est dans l'église Saint-Laurent que sont réunis les restes de saint Laurent et de saint Etienne.

(3) L'église Sainte-Marie Majeure sur le mont Esquilin.

(4) Le temple de la Paix et de la Concorde qui, suivant certaine prédiction, s'écroula l'an de la Nativité du Christ.

(5) *A la naissance du Seigneur une source d'huile descendit dans le Tibre.* (Pétrarque, *Lettres familières*, IX, 13.)

(6) Constantin, suivaut la légende, fut guéri de la lèpre par le baptême que lui administra saint Sylvestre.

(7) Encore une de ces phrases vagues que Pétrarque semble multiplier à plaisir et dont il est très difficile de préciser le sens. De quelle dispute s'agit-il? Est-ce de celle que le pape Sylvestre I[er] soutint avec les païens qui lui reprochèrent sa conversion au christianisme? Est-ce de l'hérésie d'Arius que condamna le concile de Nicée réuni à l'instigation de Constantin?

comment le ciel vengeur, égarant des voleurs de saintes reliques dans une église immense (1), les fit tomber dans un piège, les écarta des portes qui étaient ouvertes et les achemina tremblants vers le supplice qu'ils méritaient.

Je ne parlerai point maintenant de la verge d'Aaron, ni de l'arche d'alliance ; je n'énumérerai point tous mes gages de l'ancien Testament ni tous ceux du nouveau ; je compterai plutôt les astres d'une nuit sereine et les sables de l'Océan. Je passe volontiers sous silence ce qui pour mon second époux (2) serait d'un grand prix et ce qu'il mettrait au premier rang : ce temple illustré par mille triomphes, ces arcs triomphaux célèbres par les pays conquis, où sont gravés sur le marbre les noms des généraux et des guerres. Je laisse de côté ces choses très connues et qui vous sont indifférentes. Parmi les actes des Césars, j'en suis sûr, vous admirerez les suivants. Jadis, d'après les avis et sous la conduite de la Sybille fatidique, César Auguste dirigea ses pas sur la colline Tarpéienne, et fut, dit-on, frappé de stupeur à la vue de Dieu. Quelles paroles prononça-t-il alors, sinon celles-ci : « Vénérable enfant, ornement des cieux, incontestable rejeton du maître du Tonnerre, cette cité illustre fournira toujours une demeure à vous et aux vôtres. Ce lieu s'appellera l'autel du ciel et un temple y sera élevé à votre mère (3). Vous qui êtes tout-puissant, ordonnez que le maître du monde et mes chers neveux habitent sur cette hauteur et qu'au bas se tiennent les peuples et leurs chefs, les villes fortifiées et les rois superbes. » Voici que Dieu et le destin ont mis le pouvoir dans vos mains. Ces prières profiteront-elles, ou le vent aura-t-il dissipé en vain les paroles si pieuses du prince ? Bannissez cette crainte de notre cœur, je vous en conjure, au nom de tous les habitants des cieux.

(1) Saint-Jean de Latran.
(2) L'Empereur.
(3) L'église Sainte-Marie de l'Autel du ciel.

Vient ensuite la noble vengeance du père et du fils célestes confiée à un père et à un fils terrestres (1). Qui ne serait ému par d'aussi grands souvenirs : Jérusalem amenée sous nos faisceaux, une vile multitude mise en vente sous lance ausonienne? Vous n'admirerez pas moins cette veuve qui, retenant par la bride le cheval d'un empereur romain (2), implora vengeance pour son fils tué. L'empereur plein de bonté se penche vers la malheureuse d'un air bienveillant, il cherche à tromper sa douleur et veut gagner du temps par des promesses. « Oui, je reviendrai moi-même, lui dit-il, et je frapperai la tête du coupable d'après la loi. » De son côté la veuve oppose une plus vive résistance et retient l'empereur par la main. « Cet espoir est dans l'avenir. Et si par hasard vous ne revenez pas ? — Mon successeur y pourvoira. — En quoi la vertu d'autrui peut-elle réparer votre honneur? » Forcé par ces paroles d'arrêter ses légions rapides et de planter ses enseignes, l'empereur ne s'éloigna pas avant d'avoir infligé au coupable le supplice qu'il méritait. Enfin après avoir consolé le cœur de cette femme, il se remit en marche avec ses troupes victorieuses. Pour cette belle action arraché aux ombres de l'enfer par une prière efficace, il jouit maintenant du bonheur du ciel (3).

Aucun exemple ne saurait agir plus fortement sur vous. C'est à titre d'épouse que je viens à vous en suppliante, ne méprisez point mes prières, ne remettez point à un autre le soin d'acquitter votre dette. Pourquoi vous plaisais-je avant de vous être unie? Si vous n'avez pas honte d'avouer la vérité, si ma détresse ne vous répugne pas, si une vieille épouse ne vous fait point rougir,

(1) Vespasien et Titus, conquérants de la Judée.

(2) Trajan.

(3) Saint Jean Damascène raconte que saint Grégoire le Grand éprouva tant d'admiration pour ce trait de Trajan qu'il obtint de Dieu par ses prières que l'âme d'un prince si équitable prît place au ciel.

vous aviez coutume de souhaiter mes embrassements et mon visage. Dois-je craindre, maintenant que je suis à vous, de vous être moins chère que lorsque j'appartenais à un autre ? C'est l'usage du profane vulgaire ; il recherche avidement ce qui est inespéré et laisse ce qu'il possède ; il approuve et condamne, il dédaigne et convoite sans réflexion. Mais votre âme est tout autre. La nature n'a point donné un cœur vulgaire à un si grand homme. Pourquoi différez-vous la joie publique ? Pourquoi tardez-vous ? En me rendant à vous rendez-moi le repos, rendez à l'Italie et au monde la gloire et la fin de leurs maux. Si le destin s'y oppose, jetez du moins vos regards de loin sur moi et ne m'oubliez pas. Mes vastes temples tombent de vétusté ; mes citadelles tremblent déjà sur leurs murs lézardés et, nul ne les réparant, elles menacent ruine. Il ne me reste que fort peu de traces de ma beauté native, mon ancienne forme a disparu, on me reconnaît à peine en me regardant de près, tant m'ont abattue mes peines incessantes, mon long deuil, mon lit solitaire et ma maison privée d'époux. Seule ma majesté invaincue par tant de revers demeure florissante, et au milieu de l'écroulement général elle subsistera éternellement sur la cime du roc.

J'ai un temple qui m'est cher, fondé en l'honneur des deux Jean (1). O douleur ! O piété ! O antique honneur de la religion tourné du côté des armes ! Les toits de ce temple consumés par une flamme impie languissent depuis longtemps dans l'abandon. Venez à son secours, qu'une neige épaisse ne recouvre plus son sol sacré, que ses murs ne se lézardent plus, battus sans cesse par la pluie et le vent (2). Que votre Clémence justifie par de tels actes un

(1) L'église Saint-Jean de Latran, en partie détruite par un incendie au XIVe siècle, fut entièrement restaurée et presque reconstruite de 1644 à 1667, d'après les plans de Borromini.

(2) L'église de Saint-Jean de Latran, consacrée en 1114 par le Pape Luce II au culte de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Evangéliste.

nom mérité et que mon dommage touche votre cœur. Il a touché jadis la tête et la face blême d'un mort (j'avance un fait merveilleux mais vrai) le jour où un incendie furieux dévora les saintes murailles. Une foule pieuse alarmée par ce bruit subit se pressait autour de son désastre et se disposait en vain à porter secours, car un vent violent, chassant dans l'air d'un côté des cendres et de l'autre des tourbillons de fumée, interdisait tout accès. Déjà d'une main tremblante vidant à la hâte le sanctuaire pour que tout ne pérît pas, un prêtre avait retiré la tête de saint Pancrace, et, au comble de ses vœux, il la portait au milieu des flammes. Pendant ce temps-là (prodige à jamais mémorable !) cette noble relique, plus resplendissante que les pierreries, plus précieuse que l'or éclatant, laissait échapper visiblement une sueur abondante de sang et versait de grosses larmes. Les grands et la multitude en furent effrayés ; tout le peuple en fut témoin. Qui m'empêche donc d'espérer ? Des yeux vivants me refuseront-ils des larmes qu'a répandues une tête effrayante et qu'ont distillées les os d'un crâne desséché ?

Et l'église célèbre élevée en l'honneur de saint Achille et de saint Nérée qui vous ont fourni votre titre de cardinal ? La voûte menace ruine, mais quatre colonnes, emblème du ciel, y rayonnent encore d'un vif éclat. Ces colonnes, privées de gardien, menacent aussi de s'écrouler et attendent votre secours. Ayez pitié d'elles et qu'un poste plus élevé ne bannisse point cette église de votre cœur reconnaissant. Car quoique tout le ciel obéisse à notre Dieu, quoiqu'il dirige lui-même le cours des astres, il ne néglige pas pour cela la terre et prend soin des moindres choses ; il se rappelle le berceau que le monde lui a offert dans son enfance, les services que lui ont rendus l'eau courante, la terre ferme, le feu et l'air. Maintenant que vous touchez au ciel et que vous exercez la souveraine puissance, ne perdez pas le souvenir de l'ancien titre qui a servi de base à votre élévation. Du haut de son trône le Sauveur voit l'église du

mont Aventin (1) privée de son clocher et vous prie de secourir ses murs peu solides. Je n'en finirai pas. Autant de temples et de citadelles, autant de blessures pour moi. Les murs partout en ruine montrent de loin les restes d'une ville immense et arrachent des larmes aux spectateurs. Vous qui pouvez tout, réparez ces ruines; vous à qui seul nous devons notre salut, prenez pitié des infortunes d'une veuve.

Je vous adresse une dernière prière. Que l'année sainte et salutaire au monde s'en aille et revienne dans un plus court délai (2). Que le remède soit mis à la portée du mal; que l'espoir du pardon suive de près la faute ; que sur la mer battue par une violente tempête le port soit à proximité du naufrage, de peur qu'en cherchant au loin la rive nous ne mourrions misérablement au milieu des ondes. Qui parvient à la limite la plus reculée de l'existence ou vit cent ans? La nature indifférente ne garantit pas seulement à l'homme une durée de cent jours. Le temps vole, nous vivons et nous mourons en un clin d'œil. Abrégez donc le terme qui effacera les péchés du monde, absoudra les coupables et brisera leurs chaînes. Je ne demande point une chose nouvelle ni en désaccord avec les saintes Ecritures que vous seul connaissez, si votre réputation ne me trompe pas. Moi du moins je me rappelle que la cinquantième année fut sainte dans l'univers, et j'ai souvenance des commandements du Seigneur qui s'y rapportent. Vous sanctifierez cette année qui remettra toutes les fautes et sera le jubilé. Vous savez ce que je veux dire. Accordez enfin ce que votre Rome gémissante et prosternée à vos genoux vous demande. Car quand tous les royaumes m'enverront de pieuses bandes et que de tous les coins

(1) L'église du Sauveur.

(2) Le jubilé, établi en 1300 par Boniface VIII, ne se célébrait d'abord que tous les cent ans; Clément VI le réduisit à cinquante ans, Urbain IV à trente trois, et Sixte IV à vingt-cinq.

de l'Italie les villes accourront visiter les temples des saints et leur mère qui les désire, alors je croirai moi-même embrasser mon maître quoique absent. De même qu'une mère inquiète, dont l'époux est éloigné, en voyant ses chers fils groupés autour d'elle, croit revoir son époux, elle embrasse ceux qu'elle a sous les yeux et soupire en formant un vœu secret; ainsi à la vue de ceux dont nous sommes tous deux les parents, cette nombreuse famille me consolera moi et mes lares, je compenserai ce que j'ai perdu par ce que je possède et la tristesse par la joie.

VICTOR DEVELAY.

LA MÈRE
DU
CHEVALIER DE BOUFFLERS

ÉTUDE
SUR LES MŒURS DE LA SOCIÉTÉ EN LORRAINE ET EN FRANCE
D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE
1738-1785

I.

LA COUR DE LORRAINE SOUS LES DERNIERS DUCS.

La marquise de Boufflers a vécu en Lorraine, où elle voulait mourir. — Très spirituelle et très française. — La cour de Versailles et celle de Lunéville. — Les anciens chevaliers devenus courtisans. — La nouvelle noblesse.

La marquise de Boufflers-Remiencourt était une provinciale, presque une étrangère. Elle était née en Lorraine à une époque où cette province, aujourd'hui mutilée, n'était pas encore française. Toutefois on est, depuis long-

temps, accoutumé à reconnaître comme Français les Lorrains du dix-septième siècle, et surtout ceux du dix-huitième. Ils étaient effectivement Français par la langue et par les mœurs, avant de le devenir par les traités.

Cette provinciale a laissé la réputation d'une femme charmante, très distinguée, très spirituelle. Tous ceux qui en ont parlé sont unanimes à dire que son esprit surpassait sa beauté. Cet esprit était bien un produit du terroir; car elle passa toute sa vie en Lorraine, soit au couvent des chanoinesses de Remiremont, soit à Nancy où elle avait une maison, soit, plus souvent, au château de Lunéville. Elle n'eut jamais d'habitation à Paris. Sans doute, elle y fit de fréquents voyages pendant lesquels elle demeurait chez son frère, le prince de Beauvau, tantôt à Paris, tantôt au château du Val, à Saint-Germain ; quelquefois aussi chez sa sœur la duchesse de Mirepoix ; mais elle affectionnait surtout sa chère Lorraine. « C'est là, écrivait-elle de Paris, que je veux vivre et mourir (1). » Ce fut là en effet qu'elle vécut ; une attaque d'apoplexie l'enleva lors de son dernier voyage à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Le milieu où vivait le plus habituellement Madame de Boufflers, à la cour de Léopold et à celle de Stanislas, offrait bien peu de différence avec la haute société française. Les salons de Lunéville étaient comme des annexes de ceux de Versailles. C'était à ce point que Voltaire a pu dire : « On ne croyait pas avoir changé de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville. » Le roi de Pologne, devenu souverain viager de la Lorraine, allait souvent à Versailles, avec une partie de son entourage. De même, la cour de Versailles, où se trouvaient beaucoup de Lorrains, venait à Lunéville. En réalité, les deux cours n'en faisaient qu'une. On pouvait toutefois signaler cette différence, à l'avantage de la cour de Lorraine; c'est que, dix ans après l'avènement de Stanislas, elle était non seulement

(1) Lettre inédite à Devaux du 20 mai 1767. (Ma collection.)

aussi polie, mais plus lettrée que celle de France (1). En outre, l'étiquette en était absolument bannie, ce qui complétait le charme (2).

Comme Léopold, Stanislas avait cherché à se rendre populaire, ce qui ne lui fut pas aussi facile qu'à l'héritier des anciens ducs. Ses premières conquêtes eurent lieu parmi les membres de l'ancienne aristocratie lorraine, déjà façonnés par Léopold aux manières de France. Quelques-uns avaient quitté la Lorraine, mais tous aimaient à y revenir. Plusieurs de ceux qui servaient dans l'armée française laissaient leurs femmes en Lorraine; souvent même les demoiselles lorraines, qui avaient épousé des Français, restaient à la cour de Stanislas, pendant que leurs maris prenaient part à la guerre de la succession impériale, ou à celle dite de sept ans. Depuis Léopold, les plus grands seigneurs lorrains, même les membres de l'ancienne chevalerie, avaient fait bon marché de leurs antiques prérogatives. Les fils de ces fiers guerriers qui se prétendaient, à bon droit, aussi nobles que leur souverain, étaient devenus de simples courtisans, avides de distinctions honorifiques, de titres, de rubans, tout comme en France. Bien peu négligeaient les longues stations à l'Œil-de-bœuf, pour pénétrer jusqu'au maître et y recevoir un gracieux sourire, présage, souvent trompeur, de la réalisation de leurs espérances. On voulait, à tout prix, obtenir des hochets si enviés, et surtout de grasses pensions. Il est

(1) « Le petit cercle royal était modelé sur la cour même de Versailles, où plus qu'à Versailles, le culte des lettres était en honneur, où régnait ce tour d'esprit, moitié sérieux, moitié léger, ce ton de conversation rapide, animé et railleur, propre aux sociétés élégantes. » (M. le comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion* de la Lorraine à la France, 2e éd., t. 4, p. 298.) — Un écrivain, qui n'appartient pas à la Lorraine, dit également : « Lunéville, durant ces quelques années enchantées (1743-1760), sera un centre tout français, aussi français, aussi poli, aussi lettré que la société de Sceaux, entre autres ; qui aura ses grands seigneurs, ses grandes dames spirituelles et galantes, son confesseur influent, sa maîtresse en titre, ses poètes et ses artistes en renom. » (M. Desnoiresterres, *Voltaire à la cour*, p. 162.)

(2) M. Desnoiresterres, 2e éd., *id.*, *ibid.*, p, 173.

vrai que, pour en arriver là, il fallait s'humilier encore davantage et s'assurer des bonnes grâces de la favorite du jour. Beaucoup, et des plus huppés, ne s'en faisaient faute; puis, les faveurs obtenues, ils venaient s'en faire honneur auprès de leurs parents et de leurs amis restés fidèles à la patrie lotharingienne.

De ces fidèles, il y en avait bien peu. Le temps n'était plus où la simple qualification de chevalier, de pair fieffé donnant entrée aux assises, était considérée comme le signe distinctif de la plus illustre noblesse. Jusqu'au dix-septième siècle, les anciens chevaliers lorrains recherchaient peu les titres de baron, de comte et de marquis qui furent conférés à quelques-uns d'entre eux par le Saint-Empire. Il en était tout autrement au siècle suivant où les manières aisées, l'élégance et les vices de la France avaient pénétré dans la haute société lorraine.

Quant à la petite noblesse, celle qui devait aux anciens ducs la faveur d'avoir pu dépouiller la roture, elle n'avait pas accepté aussi facilement la perte d'une nationalité qui était chère aux moyens gentilshommes, aux bourgeois et aux paysans. La masse fut lente à se rallier au nouveau régime. Beaucoup de hobereaux continuèrent à bouder dans leurs maisons franches, qui ne l'étaient plus depuis que, eux aussi, étaient atteints par des impôts écrasants. Cependant la fusion s'opéra peu à peu. Stanislas n'était pas un génie, mais il était bon; il aimait à bâtir; il embellit Nancy, Commercy et Lunéville. Quoique les constructions nouvelles ne fussent pas du goût de tout le monde, la majorité les approuva, et bien peu de personnes protestèrent contre l'épithète de *Bienfaisant* donnée à Stanislas peu de temps après celle de *Bien-aimé,* dont la statue de son gendre avait été décorée.

II.

MADAME DE BOUFFLERS, SON MARI ET SES AMANTS.

Naissance de Catherine de Beauvau. — Son mariage avec M. de Boufflers de Remiencourt. — Liste de ses contemporaines qui ont porté le nom de Boufflers. — Etats de services de son mari. — La princesse de Craon, sa mère.— La Galaizière, son premier amant. — Le roi Stanislas et ses maîtresses.— Comment Madame de Boufflers devint la maîtresse de Stanislas. — Variantes de l'anecdote : *Mon chancelier vous dira le reste.* — Quand Devaux a-t-il été l'amant de Madame de Boufflers. — *La dame de volupté.* — Jalousie de Madame de Grafigny. — Elle avait légué ses papiers à Devaux. — Madame de Boufflers reine de la cour de Stanislas. — Cour de Lunéville. — Galanteries des anciens ducs de Lorraine. — Comparaison entre les maîtresses de Louis XV et celles de Stanislas.

On vient de voir quel fut le milieu dans lequel vécut celle qui fait le sujet de cette étude.

Avant de parler d'elle, il convient de prévenir le lecteur contre une confusion presque inévitable à cause de la célébrité du nom de Boufflers. Il y eut, au dix-huitième siècle, plusieurs grandes dames de ce nom, presque toutes galantes, mais qui ne doivent pas être confondues avec notre Lorraine. Elles étaient parentes par alliance et contemporaines, ce qui produit une grande incertitude dans les ouvrages dont les auteurs n'ont pas eu le soin de spécifier quelle est celle des dames de Boufflers dont ils ont entendu parler. Ainsi notre marquise lorraine ne doit être confondue :

Ni avec sa belle-mère *Louise-Antoinette-Charlotte de Boufflers*, fille de Louis-François duc de Boufflers, mariée le 18 novembre 1713 à Charles-François, *marquis de Boufflers-Remiencourt,* mort le 18 décembre 1743. Elle était cousine de son mari au quatrième degré. Devenue veuve, elle signait : *La marquise D.* (ouairière) *de Boufflers.* Elle n'eut pas de célébrité ; son nom ne se trouve dans aucune biographie. On ne connaît d'elle qu'un quatrain sur la mort de Voltaire ;

Ni avec Madeleine-Angélique de Neuville Villeroi, née

en octobre 1707, mariée à 13 ans, le 15 septembre 1721, à *Joseph-Marie duc de Boufflers,* fils du Maréchal, puis, le 29 juin 1750, à Charles-François-Frédéric de Montmorency, *duc de Luxembourg,* maréchal de France. Elle mourut en 1787. — C'est sur elle qu'on fit, lors de son premier mariage, la fameuse chanson commençant par ce vers :

Quand Boufflers parut à la cour

. . . .

On l'attribua au duc de Nivernais; mais elle est plus vraisemblablement de Tressan, qui passe pour avoir reçu de la duchesse un vigoureux soufflet à propos de cette chanson.— Ce fut elle qui joua au duc de Richelieu, de complicité avec Madame du Châtelet, un tour abominable raconté par Longchamp (*Mémoires sur Voltaire,* t. II, p. 180). Elle put communiquer à l'entourage du roi le discours composé par Voltaire que Richelieu devait prononcer devant Louis XV, à l'occasion de la paix de 1748. En entrant à l'audience royale, l'ami de Voltaire entendit prononcer autour de lui des fragments du discours qu'il allait réciter ;

Ni avec la comtesse de *Boufflers-Rouverel* (Marie-Charlotte-Hippolyte Campet de Saujon), maîtresse du prince de Conti et qui joua un rôle important à la cour de Gustave III, roi de Suède. (Voir la *Biographie Michaud,* Sainte-Beuve, et M. Geffroy, *Gustave III et la cour de France.*) Elle mourut vers 1800. On l'appelait l'Idole du Temple ;

Ni enfin avec la charmante *Amélie de Boufflers,* petite-fille de la duchesse de Boufflers et qui épousa Lauzun-Biron.

Marie-Françoise-Catherine de Beauvau naquit à Lunéville le 8 décembre 1711. Elle avait un peu plus de 23 ans, lorsqu'elle quitta le couvent très mondain des chanoinesses de Remiremont pour épouser, le 19 avril 1735, un gentil-

homme français d'une noblesse aussi illustre que la sienne. C'était Louis-François de Boufflers marquis de Remiencourt, moins âgé qu'elle de trois années. Malgré sa jeunesse, les états de service du fiancé de Mademoiselle de Beauvau étaient déjà brillants. En 1734, il avait pris part à l'attaque des lignes d'Ettlingen, sur le Rhin, et au siège de Philipsbourg, où fut tué le maréchal d'Estrées (1).

Deux années aprés son mariage, on retrouve le marquis de Boufflers, pourvu du grade de maréchal de camp, lieutenant du régiment d'Orléans-Dragons, et presque toujours à l'armée. La continuité des absences du mari ne contribua pas peu aux égarements de la femme, au milieu d'une cour galante dont le souverain se permettait des amusements qui exaspéraient l'humeur acariâtre de la reine (2). La mère de Madame de Boufflers vivait encore, partageant son temps entre la cour de Stanislas et celle de Marie-Thérèse. On avait beaucoup parlé d'elle du temps de Léo-

(1) Ces détails et ceux qui suivent sont fournis par la *Chronologie militaire* de Pinard. Cet auteur, ordinairement exact, a cependant commis une grosse erreur en disant que le jeune marquis de Boufflers avait assisté à un prétendu siège de Nancy en 1733. La confusion est évidente; mais le reste de la notice que nous reproduisons est exact.

« Louis-François de Boufflers Remiancourt (*sic*), marquis de Boufflers, né le 22 novembre 1714, mort le 18 février 1751. — Mestre de camp lieutenant du régiment d'Orléans-Dragons, par commission du 28 mars 1737, il commanda à l'armée de Wesphalie, sur les frontières de Bohême et en Bavière en 1741-1742; et, partie de 1743, il finit cette campagne en haute Alsace. — Il commanda le régiment d'Orléans à l'armée de la Moselle en 1744, contribua à la défaite du général Nadasti, près de Saverne; servit au siège de Fribourg et passa l'hiver en Souabe. Il servit à l'armée du Bas-Rhin en 1745 et fut déclaré, au mois de novembre, Brigadier dont le brevet lui avait été expédié le 1er mai précédent. — Employé à l'armée commandée par le prince de Conti, par lettre du 1er mars 1746, il servit sur la Meuse, puis entre Sambre et Meuse..... Il se trouva à la bataille de Lawfeld en 1747 et au siège de Maestrik, en 1748. — Maréchal de camp, par brevet du 10 mars, déclaré au mois de janvier 1749, il se démit du régiment d'Orléans et n'eut point d'occasion de servir jusqu'à sa mort. »

(2) « Cette Polonaise était d'une humeur intolérable; elle traitait presque de bourgeoise la reine de France sa fille qui, en la voyant, se croyait presqu'à Deux-Ponts. » (Note manuscrite de Jamet le jeune, communiquée par M. Courbe.)

pold, dont elle avait été la maîtresse à peu près avouée. Comment aurait-elle eu l'autorité nécessaire pour obliger sa fille à la fidélité conjugale qu'elle avait, elle-même, fort peu respectée ?

Si, comme on l'a dit (1) le chancelier Chaumont de la Galaizière fut le premier amant de notre marquise de Boufflers, cette intrigue remonte aux premiers temps de l'installation à Lunéville de ce représentant de la France. Sa dure administration a laissé en Lorraine les plus tristes souvenirs. A cette époque la Galaizière, quoique n'ayant plus le charme de la première jeunesse, était encore très vert et fort séduisant. Il disposait de tous les revenus de la Lorraine sur lesquels il prélevait la riche dotation viagère servie par la France à Stanislas. Le tout-puissant chancelier, véritable ministre de France sous le nom d'intendant, reconnut en Madame de Boufflers la femme la plus attrayante et la plus spirituelle de la petite cour de Lunéville. Les absences du mari lui en facilitèrent la conquête. Il voulut plaire et il plut. D'ailleurs ne pouvait-on pas dire de lui comme de Fouquet :

Jamais surintendant ne trouva de cruelles.

Il est à croire que Stanislas n'ignorait pas les relations de Madame de Boufflers avec son chancelier ; mais il avait alors pour favorite secrète la duchesse Ossolinska, sa cousine germaine, mariée, en 1733, au ci-devant trésorier de Pologne, François-Maximilien comte de Tenczin Ossolinski. On a prétendu que la comtesse de Linange, dame

(1) M. Desnoiresterres, *Voltaire à la cour*, p. 170; *Journal de Collé*, éd. Didot, t. I, p. 38. Alexandre Joly, *Le Château de Lunéville*, Paris, 1859 in-8; p. 110. — Collé est un des plus explicites. Voici ce qu'il écrit à la date de 1748, en constatant un état de choses antérieur : « Madame de Boufflers est la maîtresse du roi Stanislas... » Cette Madame de Boufflers avait été la maîtresse de M. de la Galaizière, chancelier de Lorraine et intendant du roi Stanislas, auparavant que d'être à ce roi, avec lequel il a toujours continué de partager ses faveurs. Ce n'est pas que ce prince ne l'ait bien su ; mais il était bon et le souffrait, sans s'en venger que par quelques plaisanteries. »

d'honneur de la reine Opalinska, avait également reçu les hommages de Stanislas, ce que rend peu vraisemblable une note manuscrite de Jamet le jeune, secrétaire particulier de la Galaizière : « Quant à la reine de Pologne, dit-il, elle amena avec elle son confesseur et une comtesse de Linange, grosse, courte, et de plus camarde, pour sa dame d'honneur ; car la duchesse Ossolinska, *maîtresse secrète de Stanislas,* n'eut point d'emploi dans sa maison. C'était la sœur de la belle duchesse de Chastelraut-Talmont(1). Cette concubine chérie fut depuis remplacée par la marquise de Boufflers (2). »

Suivant une autre version, d'après laquelle, il n'est pas question de la duchesse Ossolinska, Madame de Boufllers aurait succédé à la comtesse de Linange (et non Limanges) dame d'honneur de la reine de Pologne (3). « Après la mort de Catherine Opalinska (4) quoique sans titre désormais, elle (Madame de Boufflers) demeura à la cour du roi qui, malgré ses soixante-six ans (5) et sa dévotion, avait bien quelques faiblesses et des retours terrestres. La jeune femme, avant d'entrer si intimement dans l'affection du prince, avait été au mieux avec son chancelier, et ces nouveaux liens n'avaient point, disait-on, amené de changement notable dans les relations de la

(1) Louise Jablonowska, mariée à Chambord, le 29 novembre 1730, à Anne-Charles-Frédéric de la Tremoille, prince de Talmont (Durival, *Description de la Lorraine,* t. 1, p. 157).— Suivant M. le comte de Sainte-Aulaire : « La nuit... le prétendant (Edouard) oubliait ses malheurs auprès de la princesse de Talmont. » (*Notice sur Madame du Deffand,* p. LVIII.)

(2) Note manuscrite communiquée par M. Courbe. Jamet, sceptique et railleur, prenait pour lui-même une multitude de notes qu'il appelait ses *Stromates.* Il n'a jamais rien publié. Ses appréciations sont en général fort contestables; mais, quant aux faits connus de lui, il est toujours véridique.

(3) M. Desnoiresterres, *Voltaire à la cour,* p. 169.

(4) Le 19 mars 1747, à l'âge de 66 ans. — La duchesse Ossolinska mourut à Lunéville, six ans après, le 5 janvier 1756 (Durival).

(5) Stanislas, né à Léopol, capitale du Palatinat de Russie, le 20 octobre 1677, avait plus de 69 ans en 1747, époque à laquelle Madame de Boufflers aurait succédé à Madame de Linange.

marquise et de M. de la Galaizière. Stanislas ne l'ignorait pas ; mais la société de Madame de Boufflers lui était douce, et la peur d'une rupture, la peur du ridicule l'empêchèrent, sans doute, d'en témoigner son chagrin trop vivement. Cependant une allusion, un mot piquant avertissaient les deux complices qu'on n'était pas leur dupe » (1).

C'est ici que se place une anecdote célèbre en Lorraine, mais qui doit avoir un fond de vérité, malgré les variantes qui ont circulé. La suivante nous a été racontée par une respectable dame, morte à 85 ans en 1844, et qui avait une multitude de traditions de famille : Stanislas, malgré ses 70 ans, n'était pas un ami platonique ; mais, comme le personnage de la chanson, son beau discours ne finissait pas toujours. Etant resté court devant les attraits de Madame de Boufflers, il s'en tira par un trait d'esprit en disant : *Madame, mon chancelier vous dira le reste.*

Ce qu'il y a de certain, c'est que le mot est resté non seulement en Lorraine, mais ailleurs, et qu'il a été recueilli par différents chroniqueurs français avec des variantes un peu plus présentables que la version assez gauloise qui vient d'être reproduite.

C'est d'abord Charles Collé racontant que « le gros roi, assistant à la toilette de notre marquise, la louait tant qu'il pouvait sur la beauté de ses bras, la couleur de ses cheveux, la blancheur de sa gorge, etc. La dame, excédée de ces fadeurs royales, lui dit : *Eh bien, mon prince, ne m'épargnerez-vous pas ? Ne me ferez-vous pas grâce du moindre compliment ? Est-ce là tout ?* — *Non, Madame*, répondit le roi, *ce n'est pas là tout, mais mon chancelier vous dira le reste*. M. de la Galaizière, qui était présent, eut la hardiesse et la fatuité de dire : « *Je m'en charge, mon prince* (2). »

(1) M. Desnoiresterres, *Voltaire à la cour*, p. 170. — *Journal historique de Collé*, décembre 1748, éd. Didot, t. I, p. 36 ; — Joly, *Le château de Lunéville*, Paris, in-8, p. 110.

(2) Journal de Collé, *ut supra*. L'auteur place l'anecdote qu'il raconte, non

Chamfort raconte la chose tout autrement, et, sous sa plume, l'anecdote se rapproche beaucoup de la première version. La seule différence est que l'héroine — nous allions dire la victime — n'est plus Madame de Boufflers, mais sa sœur cadette, Madame de Bassompierre (1) : « Madame de Bassompierre, vivant à la cour du roi Stanislas, était la maîtresse connue de M. de la Galaizière, chancelier du roi de Pologne. Le roi alla un jour chez elle, et prit avec elle quelques libertés qui ne réussirent pas : *Je me tais,* dit Stanislas, *mon chancelier vous dira le reste* (2). »

Enfin, ce n'est plus à Madame de Boufflers ni à sa sœur que ce mot, resté célèbre, aurait été dit ; mais à leur nièce, la vicomtesse de Cambis. Voici ce que raconte M. de Sainte-Aulaire : « La vicomtesse de Cambis vivait beaucoup en Lorraine et passait pour la maîtresse du vieux roi Stanislas, qui avait pour rival son chancelier, beaucoup plus jeune que lui. Un jour, ce dernier étant entré chez elle pendant que le roi s'y trouvait, Sa Majesté se leva, baisa galamment la main de la dame et sortit en lui disant : *Mon chancelier vous dira le reste* (3).

Madame de Boufflers connaissait-elle Devaux avant de se

pas en décembre 1748, mais quelques années auparavant, c'est-à-dire à une époque où Madame de Boufflers n'avait pas encore succédé à Madame de Linange, comme dame d'honneur de la reine.

(1) Charlotte de Beauvau, née le 8 novembre 1717, coadjutrice, puis abbesse de Poussay, — mariée le 21 décembre 1734 à Léopold-Clément, marquis de Bassompierre. — Chamfort se trompe, aucune tradition n'existe sur les relations de Stanislas et de Madame de Bassompierre, tandis que, pour sa sœur, il y a certitude absolue.

(2) Chamfort, éd. Lecou, 1842, p. 35. — M. Desnoiresterres (*loc. cit.*) se prononce en faveur de cette version tout en signalant l'erreur quant à la personne de la dame. — Il cite, en note, un passage des *Mémoires de Madame du Hausset* duquel il résulte que Louis XV connaissait et répétait le mot de son beau-père (*Voltaire à la cour,* note de la p. 175.)

(3) M. de Sainte-Aulaire, *Correspondance complète de Madame du Deffand,* t. III, p. 444.

lier avec la Galaizière qui passe pour avoir été son premier amant ? Devaux, simple receveur des finances à Lunéville, sous les ordres du chancelier, eut-il part aux faveurs de la dame en même temps que son patron, ou même auparavant ? L'époque précise de la liaison de la marquise avec Devaux est fort difficile à déterminer. Ce qu'il y a de certain, c'est que de tous ses amants, Devaux — le *Panpan* de Madame de Grafigny — est celui que la marquise aima le plus, peut-être même le seul qu'elle ait véritablement aimé. On a la preuve de cette amitié d'un demi-siècle qui persistait alors que les glaces de l'âge avaient éteint les feux de la passion. Leur liaison datait des premières années du mariage de la marquise. Elle rappelait, après la mort de Stanislas, que leur attachement remontait à plus de trente années. Dans une lettre inédite, où le *vous* alterne avec le *tu*, elle écrivait à Devaux : « Je n'ai jamais songé à être modeste, et vous m'avez certainement bien entendu. Il y a longtemps que je vous aime ; mais ces trois dernières années, pardessus une amitié de trente ans, l'ont bien fortifiée, je t'assure (1). ».

Voudrait-on inférer de cette lettre, et de toutes celles qui ont été adressées à Devaux de 1767 à 1785, que leur amitié a été entièrement platonique ! Cela paraît impossible. Quand une femme de trente ans aime un homme du même âge, spirituel et charmant, il est difficile de croire que les choses restent à l'état de simples conversations. Cela paraît impossible, surtout quand il s'agit d'une femme du tempérament de Madame de Boufflers, qui savait si peu résister. On sait qu'elle s'était laissé donner le nom de *dame de volupté ;* elle se plaisait à le rappeler dans son épitaphe composée par elle-même (2).

(1) Cette lettre n'est pas datée ; mais elle a été écrite, au plus tard, au commencement de 1768, puisqu'il y est question de la reine Marie Lecksinska qui mourut le 24 juin de cette année. (Ma collection.)

(2) Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette *dame de volupté*

Ainsi *l'amitié* de Madame de Boufflers pour le modeste subordonné du chancelier de la Galaizière remontait, au moins, à 1738, même en admettant qu'on doive compter, dans les trente années dont parle la marquise, les trois dernières pendant lesquelles cette amitié avait redoublé. Il ne serait même pas impossible que des relations intimes eussent existé entre eux, même avant l'arrivée en Lorraine de Stanislas et de la Galaizière.

Devaux avait eu, pendant sa première jeunesse, presqu'en quittant les bancs de l'école, une liaison d'un autre genre, avec Madame de Grafigny. Tous les biographes de cette dame sont d'accord pour déclarer que cette liaison était parfaitement pure ; que le tutoiement et les surnoms de *Panpichon* ou de *Panpan* — ce dernier est resté à Devaux — ne tiraient pas à conséquence(1). Dieu nous garde d'y contredire, quoiqu'il soit possible d'élever à cet égard un léger doute. Nous reviendrons sur ce sujet en parlant de la correspondance de la marquise de Boufflers avec Devaux. Disons toutefois que, malgré d'apparentes contradictions, après avoir tout examiné et pesé, nous adoptons l'opinion commune. Madame de Grafigny a couru de grands risques en jouant à la petite maman avec un bel enfant tel que Devaux, plus jeune qu'elle de dix-sept ans ; elle fut bien près de succomber, ainsi qu'elle l'avoue dans une de ses lettres, mais il paraît constant qu'elle respecta cette quasi-maternité (2).

Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

Ce quatrain a été reproduit par presque tous les biographes du chevalier de Boufflers qui ont dit, en passant, quelques mots de sa mère. Elle faisait des vers; mais son fils fut le meilleur de ses ouvrages. Elle emprunta la plume de Voltaire pour écrire une pièce de vers à Madame du Châtelet.

(1) La plus récente et la meilleure de ces biographies est celle de M. de Guerle, membre de l'Académie de Stanislas. Elle se trouve dans le volume des *Mémoires* de cette société imprimé en 1882. L'auteur, sans rabaisser son héroïne, se garde de la glorifier, et la met à sa véritable place dans la littérature du dix-huitième siècle.

(2) Voir ci-après notre chapitre VI.

Il résulte de ce qui précède que peu de temps après son mariage, peut-être avant d'appartenir à Stanislas, Madame de Boufflers avait eu pour amants la Galaizière, et probablement Devaux. Son mari guerroyait continuellement en Allemagne, et ses apparitions à Lunéville devaient être tout aussi rares que celles de M. du Châtelet à son château de Cirey reconstruit en partie par Voltaire, et qu'il avait fait somptueusement meubler.

Pendant les absences de son mari, Madame de Boufflers avait pris à la cour de Stanislas une place considérable, ce dont témoigne le passage suivant des *Mémoires du prince de Beauvau* (1).

« Stanislas aimait les lettres et la conversation des hommes éclairés ; il honorait le mérite sérieux, mais il voulait vivre avec le mérite amusant. Il trouvait dans la famille de M. de Beauvau, et dans les amis de cette famille, la société qui convenait à ses goûts et à son caractère. Cette bonne compagnie se rassemblait tous les jours chez Madame de Boufflers. Alors le roi s'y rendait et y passait quelques heures..... Madame de Boufflers avait l'esprit pénétrant, et, comme dit Montaigne, primesautier. Elle était instruite ce qu'il faut l'être pour jouir des belles-lettres, des arts et de la société. Son goût était assez sûr pour offenser l'implacable médiocrité qui prétend à l'admiration. Elle était trop légèrement blessée par les plus légères contrariétés ; elle n'exigeait pas de la dépendance, mais une certaine confor-

(1) Les *Mémoires du prince de Beauvau* ne sont pas de lui. Leur rédaction primitive appartient à Saint-Lambert qui avait beaucoup connu la marquise de Boufflers avant d'avoir séduit Madame du Châtelet, — ou d'avoir été séduit par elle. Il fut le père de l'enfant que Voltaire comprendra parmi les œuvres mêlées de Madame du Châtelet. Saint-Lambert était très vieux lorsqu'il écrivait, sous l'inspiration de la princesse de Beauvau, les *Mémoires* de son mari. En réalité, la princesse peut être considérée comme le principal auteur de ces *Mémoires*. En tout cas, le texte primitif de Saint-Lambert a été revu par elle, ainsi que par Suard, et probablement retouché, expurgé suivant ses convenances. Ils n'ont été publiées qu'en 1872 par Madame de Standish, arrière-petite-fille du prince de Beauvau; Paris, Techener, in-8.

mité de volonté qui se trouve trop rarement. Lorsqu'elle rencontrait quelque obstacle à ses fantaisies, elle avait de l'humeur, alors elle faisait volontiers l'analyse du caractère, de l'esprit, du talent de ses amis. Malheureusement l'analyse était exacte et toujours plaisante. *Elle a plus souvent désespéré ses amants par ses bons mots que par ses légèretés.....* »

Madame de Boufflers avait donc des amants. Les contemporains — Jamet le jeune et Voltaire — l'attestent, sa belle-sœur en convient (1) et Saint-Lambert n'en pouvait douter, puisqu'il fut favorisé par elle au point d'inspirer de la jalousie à Stanislas. C'était le temps où la galanterie était consacrée par les situations, en quelque sorte officielles, que certaines dames occupaient auprès des souverains. Le passage cité des *Mémoires du prince de Beauvau* laisse à peine entrevoir cette vérité qui explique, sans la justifier, la position acceptée par la marquise de Boufflers auprès du vieux Stanislas.

Sans remonter bien haut dans l'histoire, et sans sortir de la Lorraine, on voit les souverains de ce pays imiter ceux de France par leurs mauvais côtés. Les panégyristes des

(1). Si Madame de Beauvau admet facilement que sa belle-sœur avait eu des amants, auxquels elle ne restait pas toujours fidèle, elle ne veut pas convenir des erreurs de sa belle-mère, la princesse de Craon : « On a prétendu, dit-elle, que le duc Léopold avait de l'amour pour Madame de Craon. Ceux qui vivaient à cette cour ont souvent dit que l'attachement que ce prince a constamment montré pour elle ressemblait plus à une sorte de *culte* qu'à un amour ordinaire. » (*Mémoires du maréchal prince de Beauvau,* p. 4. — Ils sont placés après les *Souvenirs* de la princesse).

Le culte est vrai ; mais on se garde bien de dire que les frais en furent considérables. On ne saurait en douter en lisant les lettres de la duchesse d'Orléans qui se plaint des prodigalités énormes que son gendre faisait pour cette maîtresse. Passe encore s'il s'était borné à lui adresser des vers qui ne laissent aucun doute sur la nature de leurs relations (ces précieux autographes se conservent dans nos collections). Mais la maîtresse de Léopold lui coûtait fort cher et l'on se permet de sourire en lisant le passage ci-dessus des *Mémoires* écrits par Saint-Lambert sous la chaste inspiration de la princesse de Beauvau. Ce vieux pécheur, qui savait toute la vérité, dut être étrangement surpris en se trouvant obligé de consacrer un pieux mensonge par son écriture.

ducs lorrains ont gardé un silence prudent sur les campagnes amoureuses de leurs héros. Charles III et Henri II avaient eu des enfants naturels ; Charles IV, sans compter ses maîtresses, eut une seconde femme du vivant de la première, ce qui était tellement public que, lors d'un retour passager en Lorraine, on entendit crier : *Vive Monseigneur et ses deux femmes.* Dans l'impossibilité de nier le fait, les jésuites ont essayé de légitimer l'union avec Madame de Cantecroix, en soutenant que le premier mariage avec Nicole était nul, et que le second était seul valable ; mais leur décision fut cassée en cour de Rome.

Quant aux relations de Léopold avec la princesse de Craon, on a vu que la princesse de Beauvau cherche à en disculper sa belle-mère. La pudeur de certains écrivains s'est également révoltée contre l'assertion prétendue calomnieuse d'après laquelle il aurait, pendant longtemps, vécu dans un double adultère (1) ; cependant rien n'est mieux établi d'après des documents irréfragables émanés de Léopold lui-même.

En France, Louis XIV avait donné, bien avant Léopold, l'exemple d'une liaison prolongée avec une femme mariée. Au temps de Stanislas, Louis XV, l'arrière-petit-fils du grand roi, continuait à suivre et même à dépasser son prédécesseur dans cette voie.

C'était donc un usage reçu, sauf de rares exceptions, que tout souverain devait avoir une maîtresse. Ce titre avait été accepté et porté en France par des femmes appartenant aux plus grandes maisons. Madame de Montespan était une Rochechouart ; la chanoinesse de Poussay était une de Ludre, maison des plus illustres. Les deux sœurs, Mesdames de Mailly et de Chateauroux étaient de bonne

(1) Nous ne connaissons pas les lotharingistes modernes dont parle M. Joly (*Le château de Lunéville,* Paris, 1859, in-8, p. 62 et 63) sans indiquer leurs ouvrages. Il paraît qu'ils se sont évertués à prouver, sans y réussir, que Madame de Craon n'a pas été la maîtresse de Léopold. Dans tous les cas, c'est une cause perdue, les faits parlent assez haut.

famille. Si, plus tard, Louis XV arriva jusqu'à Madame Poisson, pour rouler jusqu'à la du Barry, on doit reconnaître que jamais Stanislas ne s'encanailla comme le fit son gendre. La duchesse Ossolinska était sa cousine germaine et parente aussi de l'empereur Charles VII ; en admettant que Madame de Linange ait reçu ses hommages, ce qui est très douteux, ils n'auraient pas été trop mal placés, puisque sa maison était souveraine. Enfin, Madame de Boufflers avait auprès du roi de Pologne la place occupée par sa mère auprès du duc Léopold. Elles ne furent ni l'une, ni l'autre, reconnues maîtresses officielles. En Lorraine il n'y eut jamais, comme en France, de maîtresses *déclarées*.

III.

MADAME DE BOUFFLERS MAÎTRESSE DE STANISLAS.

Comment doit-on retracer l'histoire des mœurs au XVIII[e] siècle. — Opinion de Sainte-Beuve. — Les femmes et les maris. — Mémoires de d'Argenson. — Existe-t-il des portraits authentiques, peints ou gravés, de la marquise de Boufflers ? — Son portrait écrit par son fils. — Autre par Tressan. — Epicurienne comme sa belle-mère. — Vers inédits écrits par elle sur elle-même. — Vers de Voltaire sur elle. — Comment elle explique, en vers, qu'elle a été pendant vingt-six ans la maîtresse de Stanislas. — Son désintéressement relatif. — Largesses indirectes de Stanislas. — Fortune de Madame de Boufflers. — Tableau de la cour de Lorraine, de 1748 à 1760.

Madame de Boufflers fut la maîtresse de Stanislas avant d'être veuve. Les exemples anciens, et celui de sa mère, expliquent le fait sans le justifier. Convient-il d'aligner ici des phrases indignées, d'agrémenter son style de nombreux points d'exclamation à la façon du président Dupaty ? Faut-il, surtout en parlant des femmes du dix-huitième siècle, lancer sur elles l'anathème et les vouer aux flammes éternelles, parce qu'elles ont été plus que légères et qu'elles hésitaient à croire en Dieu ? Sans doute, en semblable matière, l'amplification pourrait être très riche, et la rhétorique aurait un vaste champ pour le développement de ses périodes. Ce n'est pas, à notre avis,

le rôle de l'historien, et nous partageons, sur ce point, l'opinion de Sainte-Beuve. L'écrivain doit raconter les faits le plus simplement possible ; c'est au lecteur à les juger. L'essentiel est de ne s'arrêter qu'aux faits reconnus vrais. Un document authentique jette plus de lumières que les phrases les mieux senties. Ah ! la phrase ! combien d'écrivains n'a-t-elle pas perdus parmi ceux qui l'ont cultivée avec trop d'amour ! Elle n'est maintenant plus de mode depuis la délicieuse raillerie d'Alfred de Musset sur l'abus des adjectifs. Malheureusement, elle a été remplacée par un style ébouriffé, alambiqué, quintessencié, qu'on emploie trop souvent pour raconter les choses du dix-huitième siècle, comme si le rococo devrait se trouver même dans les livres ; non pas le rococo charmant et de bon aloi, mais quelque chose de maniéré à outrance jusqu'à rendre les tirades inintelligibles. Les écrivains de cette trempe ne se doutent donc pas que, jusqu'à l'invention des périphrases, le style, dans les deux premiers tiers du dix-huitième siècle, était clair, facile, élégant. Les correspondances, surtout celle de Voltaire, en offrent le plus parfait modèle. On se contentait d'y employer le mot propre, et c'est toujours le bon parti.

Relativement au récit lui-même, la règle est, comme nous l'avons dit, merveilleusement tracée par Sainte-Beuve : « Quant à la morale du dix-huitième siècle, il y a maint cas où je la réprouve. S'il est quelques lecteurs (comme j'en crois connaître) qui voudraient me voir la réprouver plus souvent et plus vertement, je leur ferai remarquer que je réussis bien mieux si je les provoque à la condamner eux-mêmes, que si je prenais les devants et paraissais vouloir leur imposer un jugement en toute rencontre, ce qui, à la longue, fatigue et choque toujours chez un critique. Le lecteur aime assez à se croire plus sévère que le critique ; je lui laisse ce plaisir-là. Il me suffit, à moi, de raconter et d'exposer fidèlement, de manière que chacun puisse profiter des choses de l'esprit et

du bon langage, et soit à même de faire justice des autres parties toutes morales que je n'ai garde de dissimuler » (1).

Ce maître du bon langage de nos jours dit encore : « Je voudrais nous remettre, me remettre moi-même tout le premier au régime du langage clair, net, courant, qu'on retrouve dans Voltaire quand c'était lui et ses proches voisins qui causaient ou qui écrivaient. Je voudrais que, dans le commerce de ces hommes ou de ces femmes d'esprit d'il y a un siècle, nous nous reprissions à causer comme on causait autrefois avec légèreté, politesse s'il se peut, et sans trop d'emphase (2). »

Convenons donc, tout simplement, qu'au dix-huitième siècle, surtout dans la haute société, le lien conjugal était singulièrement relâché. Une femme qui n'avait qu'un amant à la fois était considérée comme très honnête. « Au dix-huit-huitième siècle, l'amour excusait tout ; il était roi ; il était Dieu, et lorsqu'une femme conservait le même amant pendant toute sa vie, on ne parlait d'elle qu'avec respect » (3).

« Quant aux maris, ajoutent les auteurs que nous venons de citer, ils ne demandaient à leurs femmes que de la décence dans leur conduite, de ne pas afficher leurs liaisons et d'en changer le moins possible. Eux-mêmes avaient un trop grand besoin d'indulgence pour se montrer bien sévères » (4).

Tel est le trait général et caractéristique de la bonne société, vers le milieu du dix-huitième siècle. Quant à la cour, c'était pis encore. Le marquis d'Argenson a tracé un tableau des désordres des femmes à Versailles, qui re-

(1) *Causeries du lundi*, 2 juillet 1850, second article sur Madame Du Châtelet, *ab initio*, 1re éd., t. II, p. 208 et 209.

(2) *Id., ibid.*

(3) Voilà qui est vrai et très bien dit. Cette jolie phrase est empruntée à l'introduction de *La Jeunesse de Madame d'Epinay*, par MM. Perey et Maugars, p. XII.

(4) *Id., ibid.*, p. XV.

porte le lecteur à Brantôme et au temps de Catherine de Médicis : « Décembre 1754. — On nous dépeint la cour comme plus dissipée que jamais, depuis qu'il y a quatre-vingts dames du palais et leur suite, pour toute la famille royale. Ce n'est plus une cour galante, mais débordée. Aussi n'a-t-elle jamais été si nombreuse. Les nuits s'y passent en orgies et les jeunes gens y perdent leur santé et leur fortune » (1). Bien que modelée sur la cour de Versailles, celle de Lunéville était bien loin d'une semblable dépravation.

Revenons à Madame de Boufflers, dont on aimerait à connaître les traits. Jusqu'à présent on n'a rencontré aucun portrait peint ou gravé qui la représente avec certitude. On a voulu la reconnaître, non sans une certaine vraisemblance, dans un charmant portrait gravé par Saint-Aubin (2), mais on ne peut assurer que ce soit la marquise lorraine, ni aucune de ses homonymes. A

(1) *Mémoires*, t. IV, p. 201. Ce tableau, peu flatté, est peut-être un peu chargé. Il est d'un ancien ministre qui trouve tout mal depuis qu'il n'est plus au pouvoir. Néanmoins, il est impossible qu'il n'y ait là un grand fonds de vérité. Sans doute la reine et ses filles étaient des saintes, mais elles ne voyaient rien, ou elles fermaient les yeux.

(2) Ce portrait est classé à la Bibliothèque Nationale, *Œuvre d'Augustin Saint-Aubin*, fol. 60 du tome III. On y lit cette inscription : *Adrienne Sophie, marquise de...*, accompagnée de ces deux vers :

Sage ou folle à propos, tendre, enjouée ou grave,
Apollon est son maître et l'amour son esclave.

Au bas de la bordure ronde on voit des instruments de musique, un encrier, un volume sans titre, le portrait en médaillon d'un jeune homme. On lit sur un cahier : *Poésies légères et chansons*, et sur un autre : *Epigrammes*. Tout cela convient à la marquise de Boufflers, sauf les prénoms qui sont peut-être de fantaisie. Au bas de l'épreuve de la Bibliothèque Nationale, une main inconnue a écrit au crayon : *Madame de Saint-Aubin*, ce qui n'est pas vraisemblable.

Le même artiste a gravé un pendant à ce portrait, au bas duquel on lit deux vers avec cette inscription : *Louise Emilie, baronne de...* Certaines personnes le considèrent comme représentant une dame de Boufflers; mais rien ne l'indique. D'ailleurs, aucune d'elles n'a été baronne.

Quant au portrait sans nom de graveur, au bas duquel on lit : *La marquise de Boufflers*, il est complètement dépourvu de valeur et d'authenticité.

défaut de portrait gravé, on possède celui qui a été écrit par son fils le chevalier. Tout porte à croire qu'il est ressemblant : « Sa figure, même à la fleur de son âge, n'avait jamais été, à proprement parler, ni belle ni jolie ; mais elle était aux plus jolies ce que les plus jolies sont quelquefois aux plus belles ; elle plaisait davantage. La blancheur éblouissante de son teint, la beauté particulière de ses cheveux, la perfection de sa taille, la légèreté de sa démarche, la noblesse de son air, et, par-dessus tout, l'expression, la vivacité, la singularité de sa physionomie, l'avaient autrefois distinguée entre les femmes de son temps » (1).

Un de ses contemporains, qui en a été amoureux comme un fou, quoiqu'elle touchât à la quarantaine quand il l'a connue, a célébré les charmes de son esprit : « Son esprit (lui seul aurait pu faire son portrait) était celui des esprits, cependant, auquel il avait moins pris garde. Elle parlait peu, lisait beaucoup, non pour s'instruire, non pour former de plus en plus son goût, mais elle lisait, comme elle jouait, pour s'exempter de parler. Ses lectures s'étaient bornées à peu de livres qu'elle relisait souvent. Elle ne retenait pas tout, mais il en résultait au moins pour elle, à la longue, une source de connaissances d'autant plus précieuses qu'elles prenaient la forme de ses idées. Ce qui en transpirait ressemblait en quelque sorte à un livre décousu, si l'on veut, mais partout amusant, auquel il ne manquait que les pages inutiles » (2).

Tous les biographes attribuent ce portrait à Tressan, ce qui est très vraisemblable. Nous aurons à revenir sur

(1) *Œuvres posthumes du chevalier de Boufflers*. Paris, Didot et Louis, in-18. Cette édition a été donnée par Fayolle. — M. le comte d'Haussonville s'est borné à dire : « Elle avait une taille charmante, une figure d'enfant pleine de charme et d'agrément ». (*Hist. de la réunion de la Lorraine à la France*, 2ᵉ éd., p. 325.)

(2) *Biographie Michaud*. M. le comte d'Haussonville, *loc. cit.*, etc.

cet amoureux de notre marquise dont elle se moqua d'abord, qu'elle fit languir longtemps et qu'elle n'aima jamais véritablement.

Telle était cette femme, une des plus charmantes personnifications de son siècle. Elle fut l'idole de la cour de Lunéville, de même que son homonyme, la comtesse, fut l'*idole du temple* dont le sacrificateur était le prince de Conti (1). C'était une épicurienne, comme sa belle-mère qui vivait encore à la mort de Voltaire, et à laquelle Grimm attribue le quatrain suivant cité dans sa correspondance :

Celui que dans Athène eût adoré la Grèce,
Que dans Rome, à sa table, Auguste eût fait asseoir,
Nos Césars d'aujourd'hui n'ont pas voulu le voir,
Et Monsieur de Beaumont lui refuse une messe (2).

Sans faire parade de ses mœurs faciles et de son incrédulité, elle ne les dissimulait pas. Dès lors, on comprend qu'elle ait accepté, sans en être nullement offensée, la réponse de son fils, le chevalier, lorsque, parvenue à la cinquantaine, elle avait eu quelques velléités de conversion non suivies d'effet. La grâce n'ayant pas opéré, elle disait à son fils : « J'ai beau faire, je ne puis devenir dévote ; je ne conçois pas même comment on peut aimer Dieu, aimer un être que l'on ne connaît pas ; non, je n'aimerai jamais Dieu. — Ne répondez de rien, lui répliqua le chevalier ; si Dieu se faisait homme une seconde fois, vous l'aimeriez sûrement » (3).

(1) On sait que la comtesse de Boufflers, maîtresse du prince de Conti, avait été surnommée : *L'idole du Temple*, où logeait son amant.

(2) Puisque Voltaire avait refusé les secours de la religion, on ne voit pas trop en quoi l'archevêque de Paris était blâmable de lui avoir refusé une messe. Il est vrai qu'alors les enterrements civils des hommes illustres n'étaient pas à la mode comme ils le sont aujourd'hui.

(3) *Journal de Collé*, éd. Didot, t. II, p. 304. Collé place cette anecdote en mai 1763. Il se trompe en disant que Madame de Boufflers touchait alors à la soixantaine, elle n'avait que cinquante et un ans. Elle faisait encore les délices du vieux Stanislas.

C'est ce qui explique qu'elle ait reçu avec plaisir les vers suivants que son fils lui avait adressés, le 25 novembre 1765, jour où l'église célèbre la fête de sainte Catherine d'Alexandrie :

Votre patronne, au lieu de répandre des larmes
Le jour qu'elle souffrit pour le nom de Jésus,
Parla comme Caton, mourut comme Brutus.
Elle obtint le ciel, et vos charmes
L'obtiendront comme ses vertus.
Reniez Dieu, brûlez Jérusalem et Rome,
Pour docteurs et pour saints n'ayez que les amours.
S'il est vrai que le Christ soit homme,
Il vous pardonnera toujours (1).

Pouvait-elle se formaliser des singuliers compliments de son fils, alors que vers la même époque elle faisait sur elle-même la chanson *inédite* que voici :

AIR : *L'avez-vous vu mon bien aimé.*

Dans mon printemps
Tous les passants
Me parlaient de tendresse ;
Mais à présent,
D'aucun amant
Je ne suis la maîtresse.
J'ai fait naître tous les désirs,
J'ai goûté de tous les plaisirs.
Que ces beaux jours
Ont été courts.

(1) Dans l'édition de 1827, in-8, cette pièce est intitulée avec raison : *Bouquet à sa mère, pour la fête de sainte Catherine* (d'Alexandrie). Elle est accompagnée de la note suivante : « Toutes les éditions précédentes portent pour adresse à ce bouquet : *A une dame.* Les *Mémoires de Bachaumont,* à la date du 1er janvier 1766, nous apprennent que cette dame n'était autre que la mère de l'auteur. Le ton de cette petite pièce rend ce fait très curieux ». — M. Arsène Houssaye a reproduit cette note sans y changer un seul mot, comme s'il avait le mérite de cette petite découverte. La vérité est qu'elle appartient à l'éditeur anonyme de 1828, que nous croyons être Jules Taschereau.

J'ai cessé d'être femme,
Nos sentiments
Sont dans nos sens
Et nos sens sont notre âme (1).

Il est entendu que nous n'excusons ni la mère ni le fils, nous racontons ; mais ce qui précède donne la clef de ce qui va suivre. On comprend que la favorite ait déplu au P. de Menoux, confesseur du roi de Pologne, autant qu'elle plaisait à Voltaire qui, passé maître en flatterie, adressait à la maîtresse de Stanislas des vers dans lesquels il ne craignait pas de comparer ce bonhomme à Henri IV, et de mettre Madame de Boufflers au-dessus de Gabrielle d'Estrées :

A Madame de Boufflers en lui envoyant un exemplaire de la Henriade.

Vos yeux sont beaux, mais votre âme est plus belle ;
Vous êtes simple et naturelle,
Et, sans prétendre à rien, vous triomphez de tous ;
Si vous eussiez vécu du temps de Gabrielle,
Je ne sais pas ce qu'on eût dit de vous
Mais l'on n'aurait point parlé d'elle (2).

Ces vers ont certainement été adressés à Madame de Boufflers avant qu'elle ait remplacé Madame de Linange comme dame d'honneur de la reine Opalinska. L'allusion très transparente de cette poésie ne peut faire douter qu'à

(1) Page 7 d'un recueil ms. de pièces inédites des membres de la famille de Boufflers. (*Ma collection.*)

(2) *Œuvres de Voltaire*, éd. Beuchot, t. XIV, p. 378. Dans cette édition, la pièce d'envoi de la Henriade n'est pas datée ; mais elle se trouve placée avant des pièces datées de 1740. L'exemplaire de la Henriade envoyé à Madame de Boufflers pourrait être l'un de ceux de la belle édition de Londres, de 1728, qui reparut en 1741 avec des remarques et des additions. Il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'un exemplaire de l'édition de 1741. En tout cas, les vers ci-dessus semblent indiquer que Madame de Boufflers était favorite bien avant d'être dame d'honneur, et sans avoir aucune charge à la cour de Lunéville.

l'époque où elle a été envoyée — vers 1741, — Madame de Boufflers était la Gabrielle de cet autre Henri.

Comment y fut-elle amenée? Elle nous le dit elle-même :

De plaire, un jour, sans aimer, j'eus l'envie,
Je ne cherchais qu'un simple amusement,
L'amusement devint un sentiment,
Le sentiment le bonheur de ma vie.

M. le comte d'Haussonville, qui rapporte ce quatrain, pense qu'il fut adressé à Stanislas. Cela est possible, comme il se peut aussi qu'il ne lui ait pas été remis. Ajoutons qu'il doit être contemporain des dernières années du vieux roi pour lequel elle avait une affection devenue filiale (1).

(1) M. le comte d'Haussonville ne rapporte que ces quatre vers. Dans un manuscrit (copie du temps), que nous possédons, ils sont suivis de quatre autres tout aussi significatifs :

De tous les biens celui que l'on préfère
N'est pas l'amour, mais le don de charmer.
Il est un temps où l'on plaît sans aimer
Il en est un, où l'on aime sans plaire.

Ces quatre vers sont bien la suite naturelle des premiers. Il n'en est pas de même des douze suivants qu'on lit dans le livre de M. Joly, intitulé : *Le château de Lunéville*, p. 111. Il n'a pas connu le second quatrain, mais il donne les suivants :

Aux doux charmes de l'espérance
Je me livrai bien follement;
Vous ne m'aimiez qu'en apparence,
Je vous aimais réellement.

Ma raison, mon esprit, ma vie,
Se soumettaient à votre loi,
J'étais bien plus que votre amie;
Tout était vous, rien n'était moi.

Souvenirs d'une âme insensée
Puisque vous n'êtes qu'une erreur,
Eloignez-vous de ma pensée
Vous seriez mon plus grand malheur.

Il n'y a rien dans ces trois strophes qui puisse s'appliquer à Stanislas. D'ail-

Quant à Stanislas, moins de six ans avant sa mort, il ne pouvait se passer d'elle. Au milieu de l'année 1670, la marquise était à Paris. Il s'agissait d'obtenir que sa fille fût nommée dame d'honneur de Madame Victoire, fille de Louis XV. C'était une des conditions de son futur mariage avec M. Cucé de Boisgelin qui eut lieu effectivement cette même année. Cette nomination était fort difficile à obtenir. Tressan, qui commandait à Toul, mais qui était le plus souvent à Lunéville, rendait compte à son ami Devaux des lettres écrites par Stanislas à sa·petite-fille, et des sacrifices d'argent qu'il était disposé à faire pour lever les difficultés (1), puis il ajoutait : « Au reste, mon cher ami, je me meurs, je péris d'ennui ici. Il m'est impossible d'y tenir quand Madame de Boufflers n'y est pas. Le roi ne cause pas plus avec moi qu'avec le dernier imbécille de la cour, et je lui suis très inutile... On ne joue point, la société y est décousue, et je mande à Madame de Boufflers que la tiédeur, la langueur, la fadeur y éclosent par les regards de sa triste sœur (2) ... Je n'attends que des nouvelles de Madame de Boufflers pour

leurs, elles n'existent pas dans le manuscrit auquel nous avons emprunté les deux premières qui rendent à merveille les sentiments de Madame de Boufflers rappelant ses relations avec le roi de Pologne. Quant aux douze derniers vers, ils ne répondent nullement à cette pensée. Ils forment un ensemble complet constituant une pièce à part. S'ils sont de Madame de Boufflers, ils auraient été adressés à l'un de ses amants resté inconnu. M. Joly n'indique pas le recueil d'où il les a tirés, et il n'a pas cherché à connaître leur destinataire. S'il fallait exprimer une conjecture à cet égard, on pourrait songer à Saint-Lambert. Ils semblent faire allusion au temps, plus ou moins éloigné, où Madame de Boufflers avait découvert que son amant était devenu celui de Madame du Châtelet. Ils conviennent bien au caractère d'une femme essentiellement indulgente, ayant pardonné ce que les autres femmes tiennent à mortelle injure, et se contentant de rappeler, sans rancune, le souvenir d'un bonheur perdu sans retour.

(1) Lettre inédite de Tressan à Devaux, du 15 juillet 1760, page 100 de la copie faite par M. Thibeaudau, de la correspondance échangée entre Tressan et Devaux, qui fait partie de la riche collection de M. Morrison.

(2) Madame de Bassompierre qui était souvent à Lunéville.

rentrer à Toul. Si je lui suis utile, je resterai, sinon j'irai manger mes melons chez moi ».

Le quatrain de notre marquise rapporté ci-dessus est très significatif. Il fait comprendre comment, sans amour pour Stanislas, sans être entraînée par la passion, elle a pu être sa compagne pendant trente ans peut-être, et, certainement, pendant plus de vingt années. Supposez qu'elle l'ait épousé après la mort de la reine, il aurait eu le sort commun à presque tous les maris de l'époque. Femme de la main gauche, elle ne se conduisit pas autrement que si elle avait été mariée. Elle imita la plupart de ses connaissances qui relâchaient souvent le lien conjugal quand elles ne le rompaient pas tout à fait (1). Malgré ses nombreuses infidélités, elle conserva toujours pour son cher roi une sincère affection qu'il avait gagnée par son affabilité et son extrême bonté. C'est ce qui explique comment elle a pu accepter, sans l'avoir désirée, une situation que nos mœurs actuelles réprouvent, mais qui, de son temps, était pleinement admise.

C'est à tort qu'on se figure Madame de Boufflers se donnant au roi tel que nous le montre le bronze de la place Royale, à Nancy. Si l'on admet, avec toute vraisemblance, que les relations se soient établies vers 1740, on reconnaîtra que Stanislas, à cette époque, ne ressemblait nullement à l'hippopotame habillé que représentent sa statue et les portraits datant de ses dernières années. Stanislas, comme Louis XV, avait été dans sa jeunesse l'une des plus belles représentations de la figure humaine.

D'une allure superbe vers quarante ans, il était encore assez présentable en 1750 (2). En juin 1748, alors qu'il

(1) Exceptons toutefois ses deux belles-sœurs, les deux femmes successives de son frère, le prince de Beauvau. Elles ont été des modèles de toutes les vertus dans l'acception la plus précise du mot. Il en fut de même de la fille de la première Madame de Beauvau, la princesse de Poix. Même dans les familles de Craon et de Boufflers, il y eut des femmes honnêtes.

(2) Voir le beau portrait en pied gravé par Larmessin, d'après Vanloo, vers

avait près de soixante et onze ans, il galopait à cheval de Lunéville à la Malgrange. Dans cette course rapide il devança même, au dire de l'exact Durival, plusieurs seigneurs qui ne purent le suivre (1).

Une question s'est élevée. C'est celle de savoir si Madame de Boufflers abusa de sa situation de favorite. Jamet dit qu'elle coûta au roi deux millions. Suivant Voltaire, il lui donnait à peine de quoi acheter des jupes. La vérité est qu'elle n'avait d'autre revenu fixe qu'une misérable pension de 625 francs qui lui était attribuée comme dame d'honneur, et qui lui fut continuée après la mort de la reine de Pologne (2). Cela semble donner raison à Voltaire, cependant Jamet n'a pas tout à fait tort.

Il est clair qu'outre le traitement officiel et dérisoire, les petits cadeaux devaient être fréquents. Puis, n'y avait-il pas les bénéfices qui étaient à la nomination du roi et sur lesquels le commendataire pouvait être tenu de servir une pension plus ou moins forte? Ainsi, le chevalier poète, fils de la marquise, était abbé commendataire

1726. La tête est superbe et la taille est bien prise. On retrouve cette beauté dans une gravure assez médiocre de Moyran dont le principal mérite est de porter la date de 1727. Il y en a encore de très beaux restes dans le portrait exécuté à la manière noire par Dagoty pendant que le modèle habitait Chambord ou Meudon. Il n'est même pas trop obèse dans le portrait de Girardet reproduit par Collin d'après le procédé de François, à la manière du crayon. En 1761, il commence à devenir éléphantiaque dans le portrait gravé par Petit, ainsi que dans celui de Collin, qui le représente, appuyé sur sa canne, se promenant péniblement dans le bosquet de Lunéville.

Parmi les portraits gravés de Stanislas, on ne doit pas s'en rapporter, au moins quant à la date, à celui qu'on trouve au t. Ier des *Œuvres de Moncrif*, 1768, in-12, en regard de la page 209. Ce portrait, fort joli, du reste, a été gravé par Cathelin, d'après Massé, et il porte la date de 1764. A cette époque, Stanislas était plus qu'octogénaire, et cependant sa figure et sa corpulence représentent un homme d'environ quarante-cinq ans. Il est évident que la peinture de Massé est d'une date très antérieure à celle de la gravure, ou bien que le peintre a singulièrement flatté son modèle.

(1) *Description de la Lorraine;* supplément au tome Ier, inséré au tome IV. p. 35.

(2) Noël. *Mémoire n° 5,* t. II, p. 238.

de Belchamp, ce qui valait 40,000 livres, soit environ 120,000 francs de nos jours. Mais il est certain que cet immense revenu ne revenait pas tout entier au titulaire qui était d'ailleurs obligé à d'autres sacrifices. C'était, au surplus, toute sa fortune. Pour la conserver en quittant le petit collet, il se fit recevoir chevalier de Malte. La marquise, sa mère, avait en outre d'autres revenus, et notamment une pension sur la Malgrange qu'elle tenait de la libéralité de Stanislas. Bref, après avoir richement marié sa fille, son revenu, en 1770, pouvait éqnivaloir à 80,000 francs de rente de nos jours. On voit qu'elle n'était pas trop à plaindre (1). La princesse de Craon, sa mère, avait coûté bien plus cher à Léopold.

La reine de Pologne supportait difficilement les peccadilles de son mari ; elles les lui reprochait aigrement. Stanislas laissait dire et continuait d'agir à sa fantaisie. Il courtisait les dames et accueillait les philosophes, au grand scandale de sa fille la reine de France.

La mort de Catherine Opalinska avait affranchi Stanislas de toute critique intime. Bientôt après, il se fit le centre d'un cercle où brillaient des grands seigneurs, des femmes aimables et des hommes de lettres. Pendant douze ans on vit à Lunéville, sinon ensemble, du moins successivement : Voltaire et la marquise du Châtelet ; Montesquieu ; Helvétius ; le président Hénault ; Moncrif ; Cerutti, alors jésuite ; Bercheny qui devint maréchal de France ; Maupertuis ; Tressan ; le maréchal de Belle-Isle, qui commandait à Metz ; l'évêque de Toul, Mgr Drouas de Boussey ; Mgr Poncet de la Rivière (2), évêque de

(1) Lettre inédite du 9 février 1770, où elle dit que les trois vingtièmes, en les supposant établis, lui enlèvent 5,200 francs de ses revenus. (*Ma collection.*)

(2) Voltaire le traite fort mal dans ses *Mémoires :* « Il obtint, par nos dames, d'être grand aumônier du roi (de Pologne) qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages et à très petits gages. Cet évêque ne vint qu'en 1750 ; il débuta par être amoureux de Madame de Boufflers, et fut chassé. » (*Œuvres de Voltaire,* éd. Beuchot, t. XL, p. 83.) — Voltaire n'a pu parler que par

Troyes et maître de la chapelle du roi de Pologne; le Primat de Lorraine, Mgr de Choiseul-Beaupré, grand aumônier et futur cardinal; le comte et le marquis de Caraman; le comte de Bressey; le prince de Bauffremont; le comte de Stainville, frère du ministre; le maréchal de Maillebois et son fils; le marquis du Châtelet, son fils et son frère Lomont, etc.

Du côté des femmes, on voyait souvent à la cour de Lunéville les filles de France, petites-filles du roi de Pologne. La princesse de la Roche-sur-Yon, de la maison de Condé, y venait aussi fréquemment (1). Puis, outre Mesdames Du Châtelet et de Boufflers, les divinités de ces salons, la Lorraine fournissait : La princesse de Craon qui survécut à Stanislas; ses filles Mesdames de Mirepoix, de Chimay et de Bassompierre; ses petites-filles Mesdames de Caraman et de Cambis; la comtesse de Cucé marquise de Boisgelin ; Madame de Lénoncourt et les deux dames Chaumont de La Galaizière. La duchesse Ossolinska était quelque peu délaissée; cependant elle restait à la cour, et Voltaire adressait des vers à sa sœur la princesse de Talmont. Citons encore, en fait d'hommes: Le vieux prince de Craon qui vécut jusqu'en 1754; son fils, le prince de Beauvau; le chancelier de la Galaizière et son frère le comte de Lucé, intime ami de Tressan, et ligué avec lui contre les pères de Menoux (2) et Leslie. Ces jésuites faisaient, dans ce milieu, une étrange figure. On voyait, dans

ouï-dire de la passion de l'évêque pour Madame de Boufflers. En 1750, il n'était plus en Lorraine et son assertion est fort suspecte. Poncet fut si peu chassé que, vers la fin de 1750, il était nommé, par Stanislas, membre de son académie et même l'un de ses dignitaires.

(1) On donnait des fêtes splendides à ces princesses lorsqu'elles allaient à Plombières ou qu'elles en revenaient. Quelquefois elles faisaient deux saisons dont l'intervalle se passait à la cour de Lunéville.

(2) C'est ainsi que doit s'écrire le nom du confesseur de Stanislas. Voltaire et lui se détestaient cordialement; mais, devant le roi, ils paraissaient au mieux. Voltaire écrivait au célèbre jésuite des lettres charmantes, comme il savait les écrire, ce qui ne l'empêchait pas d'en dire pis que pendre dans sa correspondance intime.

le parti jésuitique, le conseiller aulique Alliot, celui que Voltaire appelait *Alliotus,* et qu'il dénonçait à Stanislas comme lui ayant refusé le pain, le vin et la chandelle, sous prétexte que le poète était un démon du genre de ceux qu'on chassait seulement par la faim. Parmi les jeunes, figuraient : Le chevalier de Boufflers, auteur du conte d'Aline et d'autres productions très légères, son frère aîné le marquis ; puis Saint-Lambert, plus célèbre par son aventure avec Madame du Châtelet que par son triste et froid poème des *Saisons.* Il n'y travaillait pas encore, mais il avait adressé à Madame de Boufflers une jolie épître qui lui valut la jalousie de Stanislas. Le roi lui pardonna et le fit l'un des censeurs de son Académie dont tous les membres venaient souvent à Lunéville. Outre ceux déjà cités, on distinguait le jeune Pierre de Sivry, Thibault, lieutenant-général de police, l'une des victimes de l'impudent Chévrier, et surtout l'aimable La Pimpie, chevalier de Solignac, le teinturier ordinaire du roi. Le bon Stanislas pensait bien, mais il écrivait fort mal. Il lui fallait un ami dévoué, instruit et discret pour faire disparaître les incorrections de son style. On jouait la tragédie et la comédie. Voltaire, les marquises du Châtelet et de Boufflers ainsi que d'autres grands personnages figuraient parmi les acteurs. On y retrouvait Rohan-Chabot, le second fils du duc de Rohan, transfuge de la petite cour de Sceaux où il avait joué avec Madame du Châtelet les mêmes pièces qu'on reprit à Lunéville. Mademoiselle Clairon, qui était venue à Lunéville avant de débuter au Théâtre-Français, revint plusieurs fois à Commercy et à Lunéville, surtout après s'être retirée de la scène. Fleury débuta sur le théâtre de Commercy avant d'illustrer la Comédie française.

A côté des étoiles de première grandeur apparaissaient quelques nébuleuses qui, malgré leur faible éclat, n'en étaient pas moins dignes d'attention. Madame Durival, amie intime de Madame de Boufflers et de toute la famille

de Beauvau. Elle fut, plus tard, très liée avec le premier évêque de Saint-Dié, et survécut à tout ce monde de Lunéville où, quoique roturière, elle fut admise dès l'âge de vingt ans. Elle ne mourut qu'en 1819.

Parmi les hommes sans prétention à la noblesse on distinguait le précepteur du chevalier de Boufflers, l'abbé Porquet, spirituel, poète, toujours mourant comme Voltaire, que Madame de Boufflers fit nommer aumônier de Stanislas, quoique, dit-on, il fut très embarrassé quand on le chargea de dire le *Benedicite;* le poète Sauvigny qui célébrait les charmes de la résidence de Commercy; enfin et surtout l'aimable, spirituel et galant Devaux, le plus intime ami de Madame de Boufflers pendant près d'un demi-siècle. On ne lui connut pas un seul ennemi.

MEAUME.

A suivre.

LE PALAIS ET L'ACADÉMIE

AU XVII[e] SIÈCLE (1).

XIII.

MICHEL LECLERC.

(1622-1662-1691.)

Michel LECLERC fut avocat au Parlement, mais il n'était ni jurisconsulte ni orateur, et nous doutons qu'il ait abordé la barre une seule fois depuis sa prestation de serment.

Il était plus connu au théâtre qu'au Palais.

(1) Voir les numéros de Mars, Avril-Mai, Juin-Juillet 1884.

La traduction en vers des cinq premiers chants de *La Jerusalem* et deux tragédies composent son bagage littéraire ; aussi est-ce moins à ses œuvres qu'au patronage de Chapelain qu'il dut son élection à l'Académie.

A 23 ans il avait en portefeuille une tragédie en cinq actes et en vers. C'était *Virginie ;* le désir de la voir représenter lui fit faire le voyage d'Alby, sa ville natale, à Paris.

La pièce fut jouée : « Quoiqu'elle fût peu régulière, cependant, grâce à la jeunesse de l'auteur, elle ne laissa pas d'être applaudie, et de faire augurer que, s'il voulait continuer dans ce genre d'écrire, il mériterait une place honorable dans le second rang des poètes qui travaillaient en ce temps-là pour le théâtre (1).

Ce succès était d'ailleurs justifié, sinon par le plan et l'intérêt de la tragédie, du moins par quelques beaux vers, qui ne manquaient ni d'élégance ni d'énergie. Ceux-ci, par exemple, que Virginie adressait au décemvir Appius Claudius :

« Dépouille, sans tarder, ce pouvoir tyrannique,
Sous qui tombe et gémit la liberté publique.....

. . . .

Quitte ces vains faisceaux, et tant d'indignes marques
De l'injuste pouvoir de nos derniers monarques,
Qui ne témoignent rien qu'un courage abattu ;
Et marche accompagné de ta seule vertu.
De tes soldats mutins réprime l'insolence,
Fais fleurir la vertu, protège l'innocence,
Honore le sénat et respecte les loix,
Rends au peuple romain sa franchise et ses droits.

Alors et à ce prix la jeune fille promettait d'accepter l'amour du décemvir.

Michel Leclerc, venant à Paris du fond de sa province pour y faire jouer sa *Virginie*, m'a involontairement rappelé François Ponsard, modeste avocat de Vienne, alors in-

(1) D'Olivet, *Histoire de l'Acad.*

connu, apportant en 1843, du fond du Dauphiné, au directeur de l'Odéon, sa *Lucrèce ;* la lecture qu'il en fit dans une soirée chez l'un de mes confrères, M. Charles Ledru, en présence des sommités de la politique et de la littérature ; le retentissant triomphe de la représentation, et la nomination de l'auteur à l'Académie.....

Après *Virginie,* Leclerc avait composé une seconde tragédie, *Ramire,* dont nous ne connaissons que le titre. Mais, avant de la présenter aux comédiens, il voulut la lire à Claude de l'Estoile et avoir son avis. Or, cet avis fut sincère ; certains disent brutal ; toujours est-il que Leclerc jeta au feu son manuscrit, renonça momentanément à la scène et se fit avocat.

Il se mit, non à étudier des dossiers, mais à traduire *La Jérusalem* en vers français, et, en vers latins, quelques-unes des poésies de Chapelain.

Oubliant avec le temps les blessures de son amour-propre et la sévérité des censures de son ami de l'Estoile, il revint au théâtre, après un silence de 30 ans, avec une *Iphigénie* et un *Oreste.* En 1675, *Iphigénie* fut jouée au milieu de l'indifférence du parterre. Elle avait ce grand tort de venir six mois après celle de Racine.

Leclerc, pour cette œuvre tragique, s'était associé avec Boyer. C'était, avant la représentation, à qui des deux l'aurait faite ; après, aucun n'en voulait accepter la paternité. C'est ce que nous apprend l'épigramme que Racine lança à son trop faible rival.

« Entre Leclerc et son ami Coras,
Deux grands auteurs, rimant de compagnie,
N'a pas longtemps s'ourdirent grands débats
Sur le propos de leur *Iphigénie.*
Coras lui dit : La pièce est de mon crû ;
Leclerc répond : Elle est mienne et non vôtre.
Mais aussitôt que la pièce eut paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre. »

Lorsqu'il se présenta à l'Académie pour succéder au

conseiller d'Etat, Daniel de Priezac, il n'avait d'autre recommandation que sa *Virginie* et quelques chants encore inédits de *La Jerusalem*; mais, ce qui valait mieux, il avait l'appui de Chapelain, et il fut nommé.

« Il écrit raisonnablement en prose française, et non sans esprit, disait de lui le poète de *La Pucelle*. En prose, il est beaucoup au-dessus des médiocres, soit qu'il en fasse de son chef, soit qu'il traduise. *La Jerusalem* du Tasse, dont il a déjà quelques chants achevés, montre la force et la délicatesse de sa rime. Ses mœurs sont douces, et il croirait un bon conseil. »

Le 26 juin 1662, jour fixé pour sa réception, arriva. Elle eut lieu en même temps que celle de Segrais.

« Oui, Messieurs, dit-il à ses nouveaux confrères qui l'écoutaient, je vous l'avoue, je me trouve tout changé dans ce moment, et il me semble que c'est ici le véritable antre d'Apollon, où à peine on avait mis le pied sur le seuil, qu'on se sentait remplir du Dieu qui y présidait, et qu'on y voyait clair dans les choses les plus obscures et les plus impénétrables. »

Puis après la prose la poésie : il lut un sonnet à la louange du Roi et de l'Académie, dans lequel il disait que les lauriers du grand Roi et de ses capitaines se flétriraient

« Sans le secours des vers ou celui de l'histoire. »

Et s'adressant directement à l'illustre Compagnie, il ajoutait :

« L'un et l'autre dépend de ta savante main.
C'est toi qui tiens les clés du temple de mémoire,
Et qui graves les noms sur l'immortel airain.

Les vers et la prose de Leclerc n'empêchèrent pas Furetière de le ranger parmi les *jetonniers* de l'Académie.

Tourreil, au contraire, l'appelait « un homme nourri dans la familiarité des Muses et vieilli dans le sein des sciences. »

Lequel croire de ces deux confrères, dont l'un était un adversaire et l'autre un successeur?

Leclerc travaillait à un ouvrage, le plus important peut-être de ceux auxquels il aurait attaché son nom; c'était *La Conformité des poètes grecs, latins et français,* livre dans lequel il se serait efforcé de prouver que la plupart des poètes ne sont que des traducteurs les uns des autres, et que tel qui croit produire de son chef, ne fait proprement que se ressouvenir de ce qu'il a lu (1). Un pareil ouvrage n'eût pas manqué d'offrir de curieux rapprochements; malheureusement la Mort, qui n'attend pas, ne lui laissa pas le temps de le terminer, et l'œuvre est restée inachevée.

XIV.

PH. QUINAULT.

(1635-1670-1688.)

Entre la réception de Michel Leclerc et celle de Charles Perrault se place celle de Ph. Quinault. Je ne puis que renvoyer mes lecteurs à ce que je leur ai déjà dit à propos de P. Corneille, reçu après J. Ballesdens et avant J. Doujat!

De Quinault, le grand librettiste poétique de son temps, comme de Boileau et de La Bruyère, je répéterai ce que j'ai dit à propos de Corneille. Tous les quatre ont été étudiés par moi, comme hommes de palais, et figurent dans une même *Notice,* à laquelle je n'ai rien à ajouter et que je ne veux pas reproduire (2).

Qu'il me suffise de dire que Quinault, fils d'un maître boulanger, avait fait son droit, et était avocat. Non que je puisse rapporter pour preuve une thèse, comme pour La

(1) Id., *ibid.*
(2) Voir le *Bulletin* avril-mai, p. 149-150.

Bruyère, une prestation de serment, comme pour Corneille, une inscription au tableau, comme pour Boileau, mais j'ai à l'égard de Quinault son acte de mariage d'avril 1660, dans lequel il a pris la qualité « d'advocat au Parlement. »

A-t-il au titre joint l'exercice de la profession ; a-t-il même jamais abordé la barre de la cour ? Je ne sais, mais il avait fait son apprentissage dans le cabinet d'un ancien, et il jouissait de la réputation d'un homme de bon conseil et habile en affaires.

Il avait à peine 25 ans quand il épousa une jeune veuve qui lui apporta 100,000 écus de dot. Presque aussitôt il échangea sa robe contre le titre de valet de chambre du Roi. Plus tard il devint auditeur des Comptes et Conseiller.

C'est le théâtre, non le palais, qui fit sa célébrité. Elève de Tristan-L'Hermite, qui lui prêta son nom pour sa première œuvre dramatique, il composa un assez grand nombre de comédies et de tragédies, presque toutes bien accueillies, et qui eurent la vogue. *Les Rivales* eurent le mérite de remplacer le droit fixe des auteurs par un droit proportionnel sur la recette, et l'*Astrate* celui de permettre aux acteurs de doubler le prix des places.

L'auteur des *Rivales* et d'*Astrate* avait un rang dans le monde des lettres, mais ce furent l'Opéra, son association avec Lully, *Athys* et *Armide* qui lui assurèrent la première place dans la tragédie lyrique, la bienveillance du Roi, une pension de 2,000 francs, et le cordon de Saint-Michel.

Deux académies le comptèrent parmi leurs élus, celle des Inscriptions et Belles-lettres, et l'Académie française, où il eut pour introducteur l'abbé De la Chambre, pour prédécesseur Henri Salomon et pour successeur François de Callières, trois immortels aujourd'hui aussi peu connus l'un que l'autre.

H. MOULIN
Ancien magistrat.

LES BIBLIOTHEQUES DE FLORENCE

AU XVIII[e] SIÈCLE ET DE NOS JOURS.

I.

Ch. de Brosses écrivait de Florence, en 1739 : « Les lettres et les sciences sont extrêmement cultivées ici, soit par les gens du métier, soit par les gens de qualité ; et il faut avouer qu'il n'y a point d'endroit où l'on trouve d'aussi grands secours par la quantité de monuments antiques en tous genres, de bibliothèques et de manuscrits que les Médicis y ont rassemblés, ainsi que l'ont fait beaucoup d'autres particuliers, et entre autres les Grecs, qui se réfugièrent à Florence lors de la prise de Constantinople. La bibliothèque de Médicis, à Saint-Laurent (aujourd'hui bibliothèque Laurentienne) est une grande galerie uniquement composée de manuscrits rangés sur de grands pupitres, où chaque volume est attaché par une chaîne de fer. Il serait difficile de rien trouver de plus rare et de mieux composé que cette bibliothèque. Les principales pièces sont un manuscrit *unique* (il y en a deux) de Tacite; un Virgile en lettres majuscules, de la première antiquité (?), qu'on a le dessein de faire graver en entier tel qu'il est, projet assez frivole, si je ne me trompe ; certains livres de médecine très rares que je n'ai eu garde de regarder, et un recueil d'épigrammes latines, dans le goût des Priapées, qui n'avait jamais été imprimé, et qu'on avait dit être antique. *On travaille maintenant à imprimer le catalogue et la notice de cette bibliothèque* (lettre XXIII). » Cette dernière phrase prouve que le mérite de la conception de ce vaste projet, et de son commencement d'exécution, attribué à Bandini par la plupart des bibliographes,

appartient en réalité à son prédécesseur, le savant Biscioni, qui fut bibliothécaire de la Laurentienne de 1713 à 1756, et l'était, par conséquent, à l'époque où de Brosses visitait Florence. Bandini, qui d'ailleurs était aussi un savant, ne fit que poursuivre l'impression du catalogue des manuscrits latins, commencé par son prédécesseur, et qui parut en 8 vol. in-fol., de 1754 à 1768.

On sait que le premier fonds de cette bibliothèque se composait de manuscrits rassemblés par Côme l'ancien, *le Père de la Patrie*, Laurent son frère, Pierre son fils, et Laurent le Magnifique son petit-fils, qui faisaient rechercher et acheter de toutes parts des ouvrages précieux. Plusieurs des plus importants furent rapportés de Grèce par Jean Lascaris, le même qui fonda ensuite en France, avec Guillaume Budé, la bibliothèque de Fontainebleau.

Parmi les manuscrits recueillis par les premiers Médicis, quelques-uns, notamment le manuscrit lombard de Tacite connu sous le nom de *Médiceus alter*, avaient été donnés à la bibliothèque du couvent de Saint-Marc à Florence, fondée par Côme l'*Ancien* en 1444. Les autres furent en partie dispersés lors de la fuite de Pierre II, fils de Laurent le Magnifique (1494). Ceux qui avaient échappé au pillage furent acquis pour 4,000 ducats, par les moines de ce même couvent de Saint-Marc. En 1568, ces religieux, se trouvant fort gênés, cédèrent pour 2150 ducats toute leur bibliothèque au cardinal Jean de Médicis, depuis Léon X, qui la fit transporter à Rome. Ce fut son cousin le cardinal Jules, devenu pape à son tour sous le nom de Clément VII, qui, après la capitulation de Florence (1530), y fit rapporter les livres rassemblés par ses ancêtres, et les installa dans le local qu'ils occupent aujourd'hui. Il y eut toutefois un certain nombre de livres précieux repris ou retenus par les Médicis, car lors du mariage de Catherine avec Henri II, quelques-uns lui furent donnés par son père Côme Ier en garantie de sa dot, et sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris.

Si nous en croyons La Lande, qui visita Florence en 1768, Bandini évaluait alors à 4,000 environ le nombre des manuscrits latins, grecs, hébreux, etc., de la bibliothèque *Medico-Laurentiana.* Cette évaluation était dès lors fort au-dessous de la vérité. Depuis cette époque, elle s'est enrichie de plusieurs bibliothèques particulières, notamment de celle d'Alfieri. Aussi, à la grande galerie dont parle de Brosses, ébauchée par Michel Ange et terminée par Vasari, il a fallu ajouter une rotonde, qui n'a été finie qu'en 1841.

Les manuscrits conservés dans la *Laurentienne* sont présentement au nombre d'environ 9,000. C'est à propos des plus importants que Dupaty s'est permis cette sotte réflexion : « rien de plus chimérique que. le cas qu'on en fait, car ils sont imprimés. Qu'importe qu'un manuscrit ait mille ans, s'il est devenu inutile ? » Il ajoute que le local est digne des manuscrits, *quand ils n'étaient pas imprimés!!* On sait quelles ressources a fournies aux plus savants philologues la collection de ces prototypes soi-disant inutiles, comme par exemple le manuscrit de Virgile et les deux de Tacite, qui font partie de la Laurentienne.

Le célèbre manuscrit de Virgile (*Codex mediceus*) ne faisait pas partie de la collection primitive des Médicis. Il appartint d'abord à la bibliothèque du Vatican ; puis se trouva on ne sait (et l'on craint de deviner) comment, la propriété (?) du cardinal de Carpi, dont les héritiers le vendirent au duc de Toscane Côme I[er]. Il n'a donc passé dans la Laurentienne que dans le courant du XVI[e] siècle. Il y a été étudié par Alde Manuce (le fils), puis par Nic. Heinsius, et publié en fac-similé par Foggini en 1741. C'est ce travail de reproduction auquel de Brosses fait allusion dans sa lettre de 1739, et qu'il considérait à tort comme « frivole ». Le savant philologue allemand Ribbeck n'a pu obtenir de faire la collation complète du volume de Foggini avec l'original ; mais d'après ce qu'il en a vu, il croit

pouvoir affirmer que cette reproduction a un caractère d'exactitude suffisant. Néanmoins les corrections dont l'original est surchargé en rendent la lecture difficile, et il serait peut-être intéressant de chercher à ressaisir, sous ces surcharges, les leçons primitives. Le nom du correcteur est indiqué à la fin ; c'est un certain *Apronianus*, peut-être le même qui fut consul en 494. Dans ce cas le manuscrit aurait été exécuté au plus tôt dans le courant du v[e] siècle. Ce qui est certain, c'est qu'il est écrit en lettres capitales, et que par conséquent il ne peut être postérieur à la fin de ce siècle, époque à laquelle les copistes commencèrent à abandonner ce genre d'écriture. Mais, d'autre part, de tous les manuscrits ou fragments de manuscrits de Virgile en lettres capitales qui nous sont parvenus et qui sont au nombre de sept, y compris le *Mediceus*, ce dernier est celui qui nous montre ce genre d'écriture sous l'aspect le plus altéré, déjà gâté par l'emploi de majuscules et de minuscules qui passèrent dans l'usage général à des époques subséquentes. Le *Mediceus* serait donc le moins ancien des sept (1). Par contre, il est aussi le moins incomplet. Il commence au vers 48 de l'Eglogue VI, et continue sans lacune jusqu'à la fin de l'Enéide.

Les deux manuscrits de Tacite que possède la Laurentienne, quoique moins anciens que celui de Virgile, offrent peut-être un intérêt encore plus grand pour l'histoire littéraire. Tous deux sont du dixième ou du commencement

(1) Voici l'indication des six autres, par rang approximatif d'antiquité. L'*Augusteus* (fragments) et le *Sangallensis* (id., composé de feuillets ayant servi de reliure) offrent le type le plus pur de la meilleure époque; l'*Augusteus,* suivant M. Pertz, remonterait à l'époque d'Auguste. Viennent ensuite le *Romanus* (Vatican, no 3867, iv[e] s.?) et le *Palatinus* (n° 1631, id., provenant de la bibliothèque d'Heidelberg, ix[e] ou v[e] s.), appartenant à une école de calligraphie différente et inférieure, lettres grêles et allongées. Le *Vaticanus* (id. n° 3225, fragments, miniatures remarquables) et le *Veronensis* (palimpseste), offrent un mélange des deux types précédents, mais dans lesquels certaines lettres marquent déjà la décadence, qui s'accuse encore davantage dans le *Mediecus*.

du onzième siècle. On n'en a pas découvert de plus anciens ; tous les autres manuscrits connus sont postérieurs à la découverte de ceux-là, et n'en sont que des reproductions plus ou moins immédiates offrant les mêmes lacunes. C'est donc exclusivement par ces deux manuscrits que nous est parvenu le texte, malheureusement incomplet, du plus grand des historiens. Celui qu'on appelle le premier (*Mediceus prior*), bien qu'il n'ait été connu qu'après l'autre, est le seul qui contienne ce que nous possédons des six premiers livres des *Annales*, « le seul monument qui reste de la pensée de Tacite pour le règne de Tibère. » Son existence dans un couvent de Westphalie fut signalée dès la fin du xv° siècle, mais il ne fut apporté à Rome que sous le pontificat de Léon X (1), qui le paya 500 écus d'or.

Le second (*Mediceus alter*), écrit en caractères lombards, et par conséquent très difficile à lire, est le plus ancien, et semble avoir été le prototype de tous ceux qui contiennent la seconde partie des *Annales* et les autres ouvrages de Tacite. Il renferme de plus trois ouvrages d'Apulée, notamment l'*Ane d'Or*, singulièrement placé dans la compagnie du grave historien. A la fin de chacun de ces ouvrages se trouve la mention suivante : « Ce manuscrit a été revu et corrigé par moi, Crispus Sallustius, d'abord à Rome sous le consulat d'Olitrius et Probinus, puis à Constantinople, sous celui de Cœsarius et d'Atticus », ce qui reporte la date de cette révision aux années 395 et 397. Cette mention autographe a été fidèlement reproduite par le copiste du x° siècle, ce qui fit croire d'abord, et assez longtemps, que c'était le *Mediceus alter* lui-même qui remontait pour le moins au iv° siècle, ayant été corrigé en 395 (2). Ce manuscrit est du nombre de

(1) L'agent du pape qui négocia cette acquisition s'appelait Arcimboldi (Archambaud ?).

(2) Le premier qui commit cette méprise fut Curcio Picchena, dans ses notes sur Tacite, publiées pour la première fois à Florence. S. d. (1599).

ceux recueillis, et donnés par Côme l'*Ancien* à la bibliothèque du couvent de Saint-Marc (1).

La Bibliothèque Laurentienne possède aussi plusieurs de ces manuscrits, évidemment copiés d'après le *Mediceus alter*. Quelques-uns sont fort beaux, enrichis de miniatures et de lettres ornées. Les plus importants, outre ceux-là, sont le *Farnesianus*, qui est à la bibliothèque de Naples, et dont Juste Lipse et Gronove ont fait usage; — celui de la bibliothèque de Wolfenbuttel (*Guelferbytanus*); le *Budensis* ou *Corvinianus*, copie faite à Florence pour Mathias Corvin, etc. Tous ces mauuscrits du xv[e] siècle sont des reproductions plus ou moins immédiates du *Mediceus alter*, et ne contiennent encore par conséquent, que la seconde partie des Annales. Il en est de même de la belle et rarissisme édition *Princeps* de Tacite, donnée en 1470 à Venise, par Vindelin de Spire, et de celle s. d., donnée à Milan quelques années après par Puteolanus. La première édition qui contient les six premiers livres des Annales est celle de Ph. Beroald, *Rome*, 1515, publiée immédiatement après la découverte de l'unique manuscrit de cette première partie. C'est un in-folio imprimé magnifiquement, et qui porte en titre : *P. Cornelii Taciti libri quinque noviter inventi atque cum reliquiis ejus operibus editi*. Il n'est question que de cinq livres (*quinque*), parce que dans le manuscrit les livres V et VI sont confondus en un seul : c'est Juste Lipse qui les a séparés. Reste toujours la double lacune si profondément regrettable, des livres VII à X des Annales et de la fin des *Histoires*.

II.

Un autre manuscrit non moins connu de la Lauren-

(1) Pour plus de détails sur ces deux manuscrits, on peut consulter utilement l'excellente introduction de M. E. Jacob au Tacite latin qui fait partie de la collection d'éditions savantes, publiée par MM. Hachette.

tienne, est celui des Pandectes qu'on croit du VIe siècle, c'est-à-dire du temps même de Justinien ou de ses plus proches successeurs. C'est celui que les Pisans emportèrent d'Amalfi, lors de la prise de cette ville en 1135, et qui leur fut enlevé par les Florentins à titre de dépouille opime en 1405. Ce manuscrit a été l'objet d'une légende qui a longtemps figuré dans tous les manuels à l'usage des étudiants en droit. On disait que ce volume était l'unique épave du droit romain qui avait survécu aux invasions des barbares, que la reprise des études datait de cette découverte. Il y avait dans cette légende, comme toujours, quelques parcelles de vérité. Ce manuscrit n'était pas unique, mais ceux de ce genre étaient rares au XIIe siècle; la découverte de celui-là avait eu un grand retentissement, et il dut être fréquemment consulté pendant tout le moyen âge. A Pise, on ne le laissait voir qu'avec une permission de la Seigneurie et aux flambeaux. A Florence aussi, l'exhibition de cette relique se faisait aussi avec une certaine solennité au XVIIIe siècle. « On m'a montré avec beaucoup d'appareil, dit Dupaty, un manuscrit du code de Justinien, qu'on prétend, non pas le premier, mais le plus ancien (connu). Pour savoir à quoi s'en tenir sur cette prétention, il ne m'aurait fallu lire que deux petites dissertations à l'italienne, en un gros volume in-folio. J'étais, malheureusement, un peu pressé. » La légende, déjà ébranlée par Muratori, a été complètement renversée par Savigny, qui a prouvé qu'un juriste, antérieur d'au moins un siècle au siège d'Amalfi, avait fait usage d'un manuscrit des Pandectes, qui ne pouvait pas être celui conservé dans cette ville, etc.

On ne peut guère prononcer le nom de la Laurentienne sans penser au fameux manuscrit de Longus, et à la non moins fameuse tache d'encre, qui a *noirci* la réputation de Courier. Ce fut le 5 novembre 1809, qu'en examinant en détail ce manuscrit, il y découvrit le long passage inédit qui complétait le livre premier. Cette découverte surprit

agréablement Courier, mais fort désagréablement le sous-bibliothécaire Furio, auteur d'une *savante* notice sur ce manuscrit, qu'il avait eu constamment sous les yeux pendant six ans, sans découvrir ni soupçonner la seule chose qui lui donnât du prix. On sait quelles clameurs souleva contre l'officier helléniste l'incident de la feuille barbouillée d'encre, qui rendit illisibles quelques lignes du passage inédit qu'il venait de copier. On l'accusa d'avoir voulu se réserver le monopole de sa découverte. « Furio écrivit en prose poétique l'histoire du grand événement. Il parut une estampe qui représentait Courier dans la bibliothèque, versant d'un air farouche tout le contenu de son écritoire sur un livre ouvert. Des chimistes consultés déclarèrent que cette encre était d'une composition extraordinaire, et résistait à toute analyse. Pour faire taire ces criailleries, Courier annonça l'intention de faire imprimer à ses frais le fragment en question, et d'en distribuer gratuitement tous les exemplaires. Pendant qu'on imprimait en effet à Rome le texte grec *complet* de Longus, tiré à 52 exemplaires, et à Florence la traduction française, à soixante exemplaires, il arriva à Courier une permission de dédier le tout à la princesse (Elisa). « Cette permission, annoncée par le préfet de Florence, et devant beaucoup de gens, à Paul-Louis, le surprit. Il ne s'attendait à rien moins, et refusa d'en profiter, disant pour raison que le public se moquait toujours de ses dédicaces. Mais l'excuse parut frivole. Le public en ce temps-là n'était rien, et Paul-Louis passa pour un homme peu dévoué à la dynastie. Le voilà noté philosophe, indépendant, voleur de grec. Un chambellan de l'auguste Elisa écrit à Paris, en Allemagne. Une Excellence à porte-feuille ordonna de saisir le grec et le français publié à Rome et à Florence. Et ce fut une chose plaisante. Le visir de la librairie — ne sachant ce que c'était que grec ni manuscrits, — avait d'abord écrit de suspendre la vente quelle qu'elle fût ; puis apprenant qu'on ne vendait pas, mais qu'on donnait ce grec et ce français, il fit

séquestrer tout. (Il y eut 27 exemplaires de la traduction saisis sur 60 ; le reste était déjà distribué.) Paul Louis ne s'en émut guère, et laissait sa Chloé dans les mains de la police. Mais à la fin il eut avis qu'on allait le saisir lui-même. Cela le rendit attentif, etc. » Ce fut alors qu'il fit imprimer subrepticement à Tivoli, malgré les défenses menaçantes des autorités, la *lettre à M. Renouard* dont nous venons de citer quelques passages. Courier est de ceux dont on ne peut prononcer le nom sans que *le charme opère*, comme disait Cousin de l'héroïne de la Fronde. Cette publication détermina une recrudescence de polémique, mais l'autorité intervint et imposa silence à tout le monde. « L'Empereur voulut savoir un jour ce que c'était qu'un officier retiré à Rome, qui faisait imprimer du grec. Sur ce qu'on lui en dit, il le laissa en repos. »

Voici encore quelques-uns des plus curieux manuscrits de la Laurentienne :

Evangile syriaque de 586, avec miniatures.

Bible in-fol., également du vi° siècle, fig.

Manuscrit de Q. Curce, x° siècle.

Horace du xii° siècle, provenant de Pétrarque.

Epistolæ ad familiares de Cicéron, manuscrit autographe de Pétrarque.

Lettre autographe de Dante exilé, refusant la permission de rentrer à Florence, accordée sous la condition de demander grâce.

Une *ancienne chirurgie* (citée par Lalande), sans doute un de ces livres de médecine très rares montrés à de Brosses, mais « qu'il n'avait eu garde de regarder. »

Un très beau manuscrit de Saint-Ambroise, avec miniatures.

Une ancienne géographie très curieuse.

Un manuscrit du Decaméron, de 1384.

Un recueil de *Canzone,* où se trouvent des portraits de Laure et de Pétrarque.

Enfin un recueil fort étendu des facéties et bons mots d'*Arlotto Piovano* ou *Mainardo*, ce curé bouffon qui semble un prototype de Rabelais. Il s'embarquait fréquemment sur des navires de commerce florentins, où il était toujours le bienvenu par ses saillies. Il fit neuf fois le voyage de Flandre, parut à la cour du roi René, à celle d'Edouard d'Angleterre, et y obtint des succès de fou rire. Il avait fait faire d'avance un tombeau, avec une épitaphe portant que ce logement était pour lui et ceux qui voudraient bien lui tenir compagnie. Les facéties d'Arlotto (non cité dans le *Dictionnaire des Littératures*) imprimées pour la première fois à Venise en 1520, ont eu de nombreuses éditions dans le cours du XVIe siècle.

Parmi les plus précieux imprimés de cette bibliothèque, on cite plusieurs des plus anciennes Bibles, et un exemplaire de l'édition *Princeps* de Lucien, imprimée à Florence en 1496. Cet exemplaire, avec figures et initiales peintes, est celui qui a appartenu à Laurent le Magnifique.

III.

Avant de parler de la *Magliabecchina*, la plus importante bibliothèque de Florence, au moins par le nombre des volumes, nous allons dire quelque chose de la vie trop peu connue de son fondateur, Antonio Magliabecchi (1633-1714). Sa mémoire doit être chère aux bibliophiles de tous temps et de tous pays. Né de parents honnêtes mais sans fortune, il fut d'abord, suivant Marmi, son biographe italien, placé comme apprenti chez un orfèvre, où il employait ses épargnes à acheter des livres, et ses nuits à les lire. Ses commencements auraient été plus humbles encore, si nous en croyons l'écrivain anglais Spence, auteur d'une étude spéciale sur Magliabecchi; celui-ci aurait d'abord été employé chez un marchand fruitier. Bien qu'il ne sût pas lire, il avait sans cesse les yeux braqués sur les feuilles de

vieux livres destinés à envelopper la marchandise. Interrogé par un libraire voisin, l'enfant lui dit qu'il serait le plus heureux des hommes s'il pouvait entrer à son service, vivre au milieu des livres. Il obtint cette faveur, dont tout le profit fut pour son nouveau maître, car le jeune commis, doué d'une mémoire prodigieuse, apprit à lire en peu de jours, et fut bientôt en état de trouver tous les livres qu'on demandait plus promptement que le patron lui-même. L'auteur anglais prétendait tenir tous ces renseignements d'un compatriote et ancien ami de Magliabecchi (1). Quoi qu'il en soit, apprenti orfèvre ou commis libraire (un commis comme on n'en voit guère), Magliabecchi eut la chance d'être remarqué par Ermini, bibliothécaire du cardinal de Médicis; cette rencontre exerça une influence décisive sur sa destinée. Sous la direction d'Ermini, il fit de rapides progrès dans l'étude des langues et de la llttérature. Il consacrait toutes ses journées à la lecture, et n'oubliait rien de ce qu'il avait lu. Il devint bientôt l'oracle des savants; répondant à toutes leurs questions avec une précision admirable, citant immédiatement de mémoire l'auteur, l'édition et la page où l'on pouvait trouver la solution demandée. Aussi l'on fit sur son nom latinisé: *Antonius Magliabecchius,* cet heureux anagramme: *Is unus bibliotheca magna.* Les savants de tous les pays recouraient à ses lumières, ainsi qu'on en peut juger par les lettres qu'on lui adressait de Belgique, d'Allemagne et de diverses parties de l'Italie, et qui ont été publiées en 6 vol. in-8. (*Clarorum Belgarum, Venetorum, Germanorum epistolæ.* Florence, 1745). Le grand duc Cosme III, qui commençait son long et déplorable règne (1670-1737), informé du mérite de ce jeune homme, le nomma conservateur de la bibliothèque particulière,

(1) Cette version est plus romanesque que l'autre; mais nous croyons que l'autorité de ce florentin anonyme ne vaut pas celle du chevalier Marmi, qui, après la mort de Magliabecchi, fut nommé gardien de la bibliothèque et en dressa le catalogue.

dite *Palatine,* qu'il venait d'établir dans son palais, et l'autorisa en même temps à faire copier les manuscrits de la Laurentienne qu'il jugerait dignes d'être publiés. Grâce à cette autorisation, Magliabecchi découvrit dans cet immense dépôt plusieurs ouvrages intéressants dont on lui doit la publication (1). Il se trouva là dans son élément; mais cette immense quantité de livres, de manuscrits ne suffisait pas encore à ses aspirations de bibliothécaire et de bibliomane. Non content d'être assez sûr de la place de chaque volume dans ces deux grandes bibliothèques, pour pouvoir le retrouver au besoin, les yeux fermés, il voulut se rendre également familières les autres bibliothèques principales de l'Europe. De même que Jean-Paul Richter décrivit plus tard mieux qu'aucun touriste, par la seule puissance de son imagination, la région des lacs italiens, les enchantements de la baie de Naples et des vallées pyrénéennes, sans avoir jamais vu ni l'Italie, ni la France; de même Magliabecchi, sans avoir jamais dépassé la banlieue de Florence, vint à bout, par la lecture de tous les grands catalogues tant imprimés qu'inédits, par sa correspondance et ses entretiens avec de savants voyageurs, de connaître mieux que personne tous les grands dépôts littéraires; et de ce qu'il connaissait, il n'oubliait jamais rien. On prétend même qu'un jour le grand duc lui ayant demandé un ouvrage fort rare, Magliabecchi répondit: *Signor,* il m'est impossible de vous le procurer. Il n'y en a au monde qu'un exemplaire qui est à Constantinople dans la biblio-

(1) Notamment celui de l'historien Benoît Accolti (1415-66) sur ses contemporains illustres; *de prestantia virorum sui ævi,* imprimé à Parme en 1689; l'*Historia Florentinorum,* malheureusement inachevée, de B. Scala, publiée à Rome en 1677; et l'*Hodœporicon* d'Ambrogio Traversari, général des Camaldules (1378-1439). Traversari avait été chargé par le pape Eugène IV d'opérer la réforme de plusieurs couvents italiens des deux sexes, et cet ouvrage est le journal de sa mission. Ces couvents avaient, en effet, terriblement besoin d'être réformés, si l'on en juge par certains détails que l'auteur a jugé prudent de mettre en grec. Ni Scala, ni Traversari ne figurent dans le *Dictionnaire des littératures.*

thèque du Grand-Seigneur; c'est le septième volume de la deuxième armoire, du côté droit en entrant. » *Si non è vero.....*

Il avait une manière particulière de lire, ou plutôt de dévorer les livres. Quand un ouvrage nouveau lui tombait sous la main, il examinait le titre, puis la dernière page, parcourait les préfaces, les dédicaces, les tables ; jetait un coup d'œil sur chacune des divisions principales. Il en savait dès lors assez pour rendre compte, non seulement du contenu du livre, mais des sources auxquelles l'auteur avait puisé.

Le Pape et l'Empereur tentèrent vainement d'attirer à leur service ce bibliothécaire modèle. Il continua de vivre en anachorète au milieu de ses livres, et mourut en 1714, âgé de 81 ans. Il avait rassemblé, pour son propre compte, une bibliothèque de 30,000 volumes tant imprimés que manuscrits, qu'il laissa par testament à la ville de Florence, avec une rente pour son entretien, à condition qu'elle serait *publique*. Cette bibliothèque a été considérablement augmentée, à diverses reprises, de livres provenant de la bibliothèque privée des grands-ducs ou *Palatine*. Finalement, cette collection entière, comprenant environ 60,000 volumes et 2,000 manuscrits, a été réunie à la *Magliabecchina;* celle-ci conserve à juste titre le nom de son fondateur, bien qu'elle soit aujourd'hui six fois plus considérable que de son temps (1). On y voit des manuscrits grecs, latins, français, allemands, italiens, orientaux ; des autographes du Tasse, de Galilée, de Machiavel,

(1) On peut consulter, sur ce savant estimable, l'abrégé de sa vie par Marmi, dans le *Giornale de litterati d'Italia* (en français dans les *Mémoires* de Trévoux et de Nicéron); l'ouvrage singulier de J. Spence, *a parallel,* publié en 1758, et l'excellent article de Weiss dans la biographie Michaud. Bien que Magliabecchi n'ait presque rien publié sous son nom, peu d'hommes ont rendu d'aussi éminents services à la république des lettres, par ses découvertes, et les indications qu'il donnait aux érudits ses confrères, sans jamais en revendiquer le mérite.

de Cellini, etc. La plupart des manuscrits se rapportent aux derniers temps du moyen âge et à l'histoire littéraire. L'un des plus curieux, qui n'est cité dans aucun des ouvrages modernes, est le *Journal,* en 2 vol. in-fol., des voyages faits par Côme III en 1690, avec des dessins et des explications du comte Magalotti. Les incunables sont tellement nombreux dans cette collection, qu'il en a été publié de 1793 à 1795 un catalogue spécial en trois parties in-fol., par F. Fossi. Heureux les savants qui conservaient alors assez de liberté d'esprit pour s'absorber dans de tels travaux! Parmi les livres du xv° siècle les plus remarquables, on cite : deux Bibles de Mayence, de 1462. — *Cicero ad familiares,* 1469, le premier livre imprimé à Venise. — Le Dante de Landini, *Florence* 1481, avec miniatures. — L'Homère imprimé à Florence en 1488, avec figures. — L'Anthologie de Lascaris, *Florence,* 1494, avec peintures imitant les camées.

Parmi les autres bibliothèques publiques de Florence, deux, la *Marucelliana* et la *Ricciardina,* méritent une attention sérieuse.

La première est due à un pieux et savant abbé, grand amateur des arts, et zélé bibliophile, né à Florence en 1625, mort à Rome en 1713. Sa vie, ou plutôt son panégyrique a été écrit par Bandini, qui fut conservateur de cette bibliothèque, avant de passer à la Laurentienne. On y voit que Marucelli faisait d'abondantes charités, et de plus d'un genre. Ainsi, il avait mis à la disposition des gens de lettres sans fortune, la bibliothèque nombreuse et bien choisie qu'il avait formée à Rome, et qu'il légua à Florence sa patrie. Aussi modeste que libéral, il détruisit peu de temps avant sa mort plusieurs ouvrages inédits de sa composition, et n'en laissa subsister qu'un seul, d'une assez belle dimension, il est vrai. C'est un répertoire analytique, en 112 volumes in-folio, dans le genre de la bibliothèque de Photius, de toutes les lectures faites par Marucelli pendant plus de soixante ans. Ce recueil, in-

titulé *mare magnum*, est l'article le plus intéressant de la *Marucelliana*, qui comprend environ 66,000 volumes.

La bibliothèque *Riccardiana*, fondée au XVIe siècle par un membre de cette famille historique, était déjà célèbre du temps de de Brosses. A cette époque, elle était composée pour moitié de « bons manuscrits », et avait pour conservateur l'un des plus savants hommes de l'Italie, Jean Lami, célèbre par ses querelles avec les Jésuites, et ses critiques téméraires du *Volto Santo* de Lucques et autres figures miraculeuses, qui faillirent plus d'une fois lui faire faire un mauvais parti. Cette collection, devenue publique depuis 1812, comprend aujourd'hui environ 30,000 volumes et 4,000 manuscrits. Les plus curieux sont :

Le plus ancien manuscrit connu de l'*Histoire naturelle* de Pline : il est du IXe ou du Xe siècle.

Un manuscrit de Pline le Jeune, également fort ancien.

L'histoire de Venise jusqu'en 1275, écrite en français par Martino de Canale, « parce que, dit-il dans sa préface, la langue française court parmi le monde et est la plus délitable à lire et à ouïr que nulle autre. »

Relation manuscrite du voyage de frà Oderigo del Frioli en Orient, en 1318.

Correspondance du Pogge (Poggio Bracciolini), très intéressante pour l'histoire littéraire de son temps.

Le manuscrit autographe de l'*Histoire de Florence* de Machiavel.

Une ancienne copie du testament de Philippe Strozzi, (père de celui qui passa au service de la France et devint maréchal). Emprisonné en 1538, et mis à la torture comme complice présumé de l'assassinat d'Alexandre de Médicis, il se tua pour échapper à de nouveaux tourments et ne pas compromettre ses amis. Dans ce testament, curieux témoignage du conflit moral qui existait alors dans les esprits cultivés, relativement au suicide, Strozzi prie Dieu de le mettre au moins dans le lieu où sont Caton d'Utique et autres gens vertueux qui ont fait une fin sem-

blable, « s'il ne veut pas faire encore quelque chose de mieux pour lui ».

Un traité d'architecture militaire, par Galilée.

Une apologie de Savonarole, par Pic de la Mirandole.

Enfin, bien des choses intéressantes restent à voir, et même à découvrir dans les archives, qui occupent 62 salles du « Palais des Offices », surtout depuis qu'on y a réuni celles des corporations religieuses supprimées. La section des diplômes (*Archivio diplomatico*) contient des actes latins sur papyrus des VIe et VIIe siècles, et plus de 140,000 diplômes sur parchemin, dont le plus ancien est du 20 septembre 716. Il y a aussi dans ces archives des lettres nombreuses et importantes de Machiavel, Guichardin, Galilée, Arioste, Savonarole, Michel Ange, Titien, Cellini, etc.

En résumé, la visite trop négligée des bibliothèques et des archives florentines est le corollaire indispensable de celle des merveilles artistiques que renferme cette ville, l'une des plus intéressantes du monde entier, et qui, en Italie, ne le cède guère qu'à Rome.

UN TOURISTE BIBLIOPHILE.

DESTRUCTION

DES

BIBLIOTHÈQUES ECCLÉSIASTIQUES EN ANGLETERRE

AU XVIe SIÈCLE.

Il y aurait à faire, sur ce sujet, un curieux travail dont on trouverait les éléments dans les ouvrages de John Leland, chapelain et bibliothécaire d'Henri VIII, dans le *Summarium maj. Brit. Scriptorum* de Jean Bale ou Ba-

lœus, imprimé à Bâle en 1557 ; dans l'ouvrage de Parker, autre chapelain de ce saint homme d'Henri VIII, *De antiquitate britannicæ ecclesiæ* (Londres, 1575), et dans celui d'Ed. Chamberlayne (omis dans le Dictionnaire Vapereau), *Angliæ noticia,* dont il existe une traduction française en 2 vol. in-12 par de Neuville (*La Haye,* 1692.)

Benoit Biscop (un Saint bibliophile), dont l'un des disciples fut le savant Bède, avait donné aux études, dans les monastères anglais, une impulsion qui se prolongea pendant plusieurs siècles. Chacun avait sa bibliothèque et son *scriptorium*, où l'on copiait des livres. C'était dans les archives des couvents qu'on déposait, du temps des rois anglo-saxons, les actes des assemblées générales, et de celles des districts; et, après la conquête, ceux des parlements. Des *registres* ou annales sommaires des événements publics y étaient rédigés et gardés. Plusieurs de ces documents, détruits pour la plupart lors de la suppression des monastères sous Henri VIII, avaient été consultés et souvent copiés littéralement par les chroniqueurs anglais, notamment par Guillaume de Malmesbury. Néanmoins quelques-uns des textes originaux ont échappé à la destruction. L'un des plus importants est la *chronique anglo-saxonne* publiée à Oxford en 1692 par le savant théologien et bibliophile Gibson, avec la traduction en regard.

Quelques-unes de ces bibibliothèques avaient péri avant la Réforme, comme celle de Croyland, enveloppée dans la destruction de ce monastère en 1091. Suivant la chronique apocryphe de ce monastère, fabriquée au xve siècle, mais dont l'auteur a dû se référer à d'anciennes traditions, cette bibliothèque était composée de 700 volumes. Au xvie siècle, la plupart de ces grands dépôts monastiques étaient considérables et en excellent état. Leland parle avec admiration de la bibliothèque de Petersborough, riche de 1,700 manuscrits, de celle des moines gris à Londres, vaste salle ou galerie de 129 pieds de long sur 31 de

large, *Well filled with books,* très bien fournie de livres ; de celle de Wells, où la galerie occupée par les livres et les manuscrits avait vingt-cinq fenêtres de chaque côté !! Celle de l'abbaye de Saint-Augustin de Cantorbéry comptait aussi parmi les plus belles, et les religieux y attachaient un grand prix. Ils priaient tous les jours pour les bienfaiteurs de leur bibliothèque, tant vivants que défunts.

Tout fut pillé, saccagé et en grande partie détruit. La fureur aveugle des réformateurs n'épargna même pas les Bibliothèques des Universités, notamment les deux d'Oxford, qui étaient publiques. L'une avait été établie à grands frais sous Edouard III, par Richard Aungerville, grand trésorier d'Angleterre et évêque de Durham, l'autre en 1367 par T. Cobham, évêque de Worcester. Celle-là avait été augmentée considérablement par les rois de la maison de Lancastre. On y avait réuni aussi la bibliothèque du célèbre Humphrey, duc de Glocester, composée de manuscrits précieux qu'il avait fait rechercher de toutes parts sur le continent. « Sous prétexte de déraciner le papisme, la superstition et l'idôlatrie, dit Chamberlayne, les fanatiques détruisirent ces deux belles bibliothèques. Les ouvrages les plus précieux furent lacérés, brûlés. Ils s'acharnèrent surtout sur l'*Aungervillienne,* la plus ample, la plus ancienne et la mieux composée. Les fonctionnaires de l'Université se plaignirent en vain de ce vandalisme. Ils ne purent sauver qu'un volume donné par un abbé de Saint-Alban, et contenant une partie de Valère Maxime... « Il n'y a présentement, dit-il encore (vers 1650) à la bibliothèque bodléienne que ce volume et deux autres, provenant des deux anciennes bibliothèques publiques. » Les bibliothèques particulières des collèges ne furent pas mieux traitées. Dans une lettre qui existait encore du temps de Chamberlayne, l'un des chefs de ces expéditions se vantait de ce que « dans toute la grande cour carrée de l'un des principaux collèges d'Oxford, le sol disparaissait sous une couche épaisse de feuillets de ma-

nuscrits et de livres déchirés. » En 1555, l'Université d'Oxford, désespérant de ravoir jamais une bibliothèque publique, avait vendu les tablettes et les pupitres des anciennes.

Leland, nommé bibliothécaire et « antiquaire » de la couronne, avait obtenu du Roi l'autorisation d'enlever des couvents supprimés les manuscrits et les livres qu'il jugerait dignes d'être réunis à la bibliothèque royale. Mais cet ordre avait été sans doute délivré tardivement. Dans la plupart des localités, il n'arriva que pour être témoin de dégâts irréparables, et le chagrin qu'il en conçut ne contribua pas peu sans doute à lui faire perdre la raison. Il mourut absolument fou en 1552 (1). L'autre chapelain d'Henri VIII, Parker, qui devint archevêque de Cantorbéry sous Elisabeth, recueillit quelques fragments de manuscrits précieux qu'il légua en partie à l'Université (d'Oxford), en partie à celle de Cambridge. *Heureusement,* peut-on dire, parmi ces enragés il y eut aussi des voleurs. « Je connais, dit Jean Bale, un marchand qui a acheté deux belles bibliothèques pour quatre-vingt sous. »

On sait que l'Université d'Oxford fut dotée d'une nouvelle bibliothèque publique par l'illustre sir Thomas Bodley (1602). Mais il y avait eu bien des pertes irréparables !

B. E.

(1) C'est surtout dans ses deux grands ouvrages, *Itinerary of great Britain,* et *Collectanea de rebus britannicis,* qu'il parle de la destruction des bibliothèques.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Les guerres sous Louis XV, par le général comte Pajol, tome III, Italie et Flandre, 1740-1748, un vol. *Paris, Didot,* 1884 ; gr. in-8.

Le général Pajol poursuit son travail, qui constituera un véritable monument pour l'histoire militaire du XVIIIe siècle. Ce volume embrasse l'une des parties les plus intéressantes du règne de Louis XV au point de vue des guerres : les batailles de Coni, de Bassignano, de Plaisance, de Fontenoy, de Rocoux, de Ramilies, de Lawfeldt, sans compter les nombreux sièges qui eurent alors lieu dans les Flandres.

Il ne faut pas chercher ici un historien ordinaire : le général Pajol est militaire avant tout et c'est bien l'histoire militaire qu'il donne au public, mais écrite par un excellent écrivain. Nous appelons tout particulièrement l'attention sur la relation de la bataille de Fontenoy, racontée pour la première fois, croyons-nous, d'une façon exacte et correcte. Le comte Pajol a rectifié un fait important à propos de la manière dont fut rompue la colonne ennemie qui menaçait de tout renverser devant elle. « Chacun se fit l'honneur de l'idée d'avoir brisé cette colonne d'attaque. Les uns l'attribuent au maréchal de Saxe; Voltaire, si courtisan pour ses amis et ses protecteurs, la donne au duc de Richelieu ; une note de la correspondance de l'époque, aux archives de la guerre, constate que ce fut un simple capitaine au régiment de Touraine, du nom d'Isnard, qui, voyant quatre pièces disponibles et quatre autres qu'on pouvait amener rapidement sur le terrain, indiqua le moyen de prendre la colonne en écharpe. » Jusqu'à présent c'était au comte de Lally qu'on attribuait généralement cette heureuse manœuvre. L'auteur relate exactement aussi le « Messieurs les Anglais, tirez les premiers. » Les régiments Campbel et Royal-Écossais mar-

chaient en tête de l'armée au commencement de la journée : arrivant en vue de nos troupes, les officiers anglais saluèrent nos officiers, qui rendirent le salut. Lord Charles Hay, capitaine aux gardes écossaises, s'avança alors hors des rangs ; M. d'Auteroche, lieutenant de grenadiers, en fit autant pour savoir ce que signifiait cette démarche. — Monsieur, lui dit lord Hay, faites tirer vos gens. — Non, Monsieur, répondit le comte d'Auteroche, à vous l'honneur. »

Du reste, il y aurait les mêmes éloges à formuler à l'occasion de chacune des batailles racontées par le général Pajol. Nous le répétons, on y reconnaît l'homme du métier et l'écrivain accompli.

Comte E. DE BARTHÉLEMY.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Un nouveau livret sur les bibliothèques de l'antiquité. — Histoire du vol commis par les Jésuites, d'un manuscrit qui n'a jamais existé. — Un manuscrit du VIIIe siècle. — Deux relations de pèlerinages à la Terre-Sainte, des XIVe et XVe siècles. — La collection d'autographes de M. Alf. Bovet. — Iconographie des Emblèmes d'Alciat, par M. G. Duplessis.

I.

M. Castellani, bibliothécaire de l'Université de Bologne, vient de publier une « esquisse de l'histoire des bibliothèques de l'antiquité depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. » (*Le Biblioteche nell' antichità*, etc., Bologna, in-12 de XIII et 60 pages.) Il y a beaucoup d'érudition et de saine critique dans cette plaquette. M. Castellani y a rassemblé tous les anciens renseignements relatifs à son sujet, et fait fort justement remarquer que celui qui se rapporte à l'époque la plus reculée, l'inscription de la bibliothèque d'Osymandias, ne repose que sur l'autorité assez douteuse de Diodore.

Il emprunte à un érudit français bien connu, M. Menant, des détails sur les *débris* (jamais le mot ne fut plus à propos) de la bibliothèque de Ninive, en tablettes de terre cuite, fondée, dans le VIIe siècle avant l'ère chrétienne, par le « roi des nations Assour-Banipal » (M. Maspéro l'appelle, je crois, Assour-ben-Habal). On est déjà parvenu à recomposer et à déchiffrer quelques-uns des *livres* de cette bibliothèque; un ouvrage d'astronomie et d'astrologie en soixante-dix tablettes; un recueil de prodiges en cent tablettes; un recueil des traités entre Ninive et Babylone. Ce déchiffrement serait plutôt moins difficile que celui des manuscrits brûlés d'Herculanum ou de certains palimpsestes, au moins quand les tablettes ne sont pas cassées en trop petits morceaux. Les Grecs, et après eux les Romains, avaient eu connaissance de l'emploi de ce genre d'écriture en Orient. Il est question dans Pline l'ancien des observations astronomiques des Chaldéens, inscrites sur des plaques de terre cuite, *coctilibus laterculis*.

On a retrouvé jusqu'au nom du bibliothécaire d'Assour-bani-pal. Cet ancêtre des Van-Praët, des Taschereau, des Lacroix, se nommait *Nisou Douppisati*. Des tablettes de plus petite dimension ne portent que des titres d'ouvrages; elles faisaient évidemment partie d'un catalogue. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

On ne connaît les bibliothèques de l'ancienne Carthage, qui devaient être considérables, que par un texte de Pline, suivant lequel ces bibliothèques, sauvées de l'incendie final, auraient été données par le Sénat aux roitelets d'Afrique (*Regulis Africae*), vassaux de Rome. M. Castellani relève à cette occasion l'erreur burlesque de l'auteur d'une thèse latine récente, qui a compris que ces livres avaient été distribués aux *descendants de Régulus;* sans doute pour les indemniser des tortures infligées à leur ancêtre!

Nous passons rapidement sur l'article des bibliothèques grecques et égyptiennes, qui contient beaucoup de choses

intéressantes, mais déjà connues. M. Castellani ne croit pas que Démétrius de Phalère ait été *bibliothécaire* à Alexandrie, dans le sens strict du mot. Il avait seulement été chargé par Ptolémée Ier de rassembler des livres, et la bibliothèque ne fut réellement fondée que par son successeur Ptolémée Philadelphe. Suidas dit positivement que le premier bibliothécaire d'Alexandrie fut Zénodote. Toujours d'après Suidas, le successeur immédiat de Zénodote fut Callimaque, qui mit des titres aux volumes et rédigea un catalogue méthodique en 120 tablettes. Il mourut l'an 241 avant J.-C. M. Egger a consacré une Etude à ce patriarche de la bibliographie. Suivant les évaluations de Callimaque, la bibliothèque royale ou du Bruchion, dont il avait spécialement la garde (celle qui fut consumée lors du siège d'Alexandrie par César), possédait 90,000 ouvrages contenus chacun dans un seul volume; et ceux en plusieurs volumes formaient un total de 400,000 rouleaux. A la même époque, l'autre bibliothèque, celle du Sérapeum, alors de fondation récente, possédait en tout 42,800 volumes (*quadraginta duo et octingenta*). Ce renseignement important est emprunté à une note d'un manuscrit d'Aristophane qui faisait partie de la bibliothèque du Collège romain, manuscrit que plusieurs savants affirment avoir vu, mais qui ne s'est pas retrouvé depuis l'annexion de Rome au royaume d'Italie. M. Castellani n'est pas loin d'accuser les jésuites de cette soustraction. Les jésuites ont bon dos; nous les verrons bien, tout à l'heure, inculpés du vol d'un manuscrit qui n'a jamais existé!

Nous avons remarqué avec regret que dans la polémique sur la destruction de la bibliothèque du Serapeum, M. Castellani se met du côté de ceux qui attribuent cette destruction aux chrétiens fanatiques des IVe et Ve siècles, et non aux fanatiques musulmans du VIIe. Nous avons discuté cette question ici même, et nous croyons avoir démontré que l'accusation contre les chrétiens ne repose que sur un texte mal compris d'Orose.

Dans un troisième et dernier chapitre, M. Castellani a rassemblé tous les textes relatifs aux bibliothèques de Rome. Les premières furent celles de Paul-Emile, de Lucullus et de Sylla. Celui-ci s'était emparé à Athènes d'une collection précieuse, dans laquelle figuraient des livres ayant appartenu à Aristote, à Théophraste. Il ne permettait à personne l'accès de sa bibliothèque, tandis que celle de Lucullus était quasi-publique. On retrouve dans l'opuscule de M. Castellani les textes connus de Cicéron sur sa bibliothèque, celles d'Atticus et de son frère Quintus. Il y avait déjà à cette époque des voleurs de livres ; l'un des esclaves grecs bibliothécaires de Cicéron faisait un commerce clandestin des livres de son maître, et s'enfuit au moment où ses larcins allaient être découverts. Epaphrodite de Chéronée, qui fut le secrétaire de Néron et le maître d'Epictète, avait rassemblé une bibliothèque de 30,000 volumes choisis. On cite celle de Perse, le poète satyrique, celles des deux Plines. La plus nombreuse collection particulière fut celle du médecin Quintus Serenus, qui vivait au IIe siècle ; il avait réuni 62,000 volumes. Dès le temps des Césars, les bibliophiles et même les bibliomanes étaient nombreux dans l'Empire. Sénèque, Lucien, se moquent des riches illettrés qui s'encombrent de livres dont ils ne regardent jamais que les titres. La bibliothèque découverte à Herculanum en 1753 comprenait 1,700 manuscrits carbonisés, dont on est parvenu à déchiffrer quelques-uns par des prodiges d'adresse et de patience.

La première bibliothèque officiellement publique fut établie sur le mont Aventin par Asinius Pollion, entre les années de Rome 715 et 721. Puis vinrent les deux fondées par Auguste, l'*Octavienne* et la *Palatine*. Le premier bibliothécaire connu de l'Octavienne fut le grammairien Caius Melissus de Spolette ; celui de la Palatine, l'espagnol Hygin, affranchi d'Auguste. Toutefois il semble prouvé par divers monuments épigraphiques que ces bibliothèques furent dès l'origine divisées en deux sections, l'une grec-

que, l'autre latine, dont chacune avait son bibliothécaire particulier.

Il y eut encore des bibliothèques publiques établies : dans les dépendances du temple de la Paix, par Vespasien ; au Capitole, par Adrien. Cette dernière fut détruite par un incendie sous le règne de Commode ; l'*Octavienne* d'Auguste avait déjà péri de même du temps de Titus. Mais la plus considérable et la plus belle bibliothèque de la Rome impériale fut l'*Ulpienne,* installée par Trajan dans les dépendances du temple érigé en son honneur, et transférée par Dioclétien aux Thermes qu'il fit bâtir sur le Viminal. C'était dans ce dépôt que l'on conservait les reliques les plus précieuses de l'ancienne Rome ; les *libri lintei* qui remontaient aux premiers temps de la République ; les annales des princes, les édits des préteurs, les sénatus-consultes. Les actes les plus importants furent longtemps écrits sur des tablettes d'ivoire (*libri elephantini*), parce que les caractères ressortaient mieux que sur la cire. Il y avait dans ce dernier local de l'Ulpia (où elle a péri !) deux galeries distinctes, pour les auteurs grecs et latins, voisines de la salle des tableaux ou Pinacothèque, qu'on croit être l'église actuelle de Sainte-Marie-des-Anges, appropriée par Michel-Ange à sa nouvelle destination.

On voit assez par cette rapide analyse quel intérêt offre aux bibliophiles l'opuscule de M. Castellani. Il ne fait pas mentir le proverbe : dans les petites boîtes les bons onguents !

II.

A propos de bibliothèques et de bibliothécaires, nous relevons dans l'histoire de l'abbaye bénédictine d'Orbais de dom du Bout, que publie en ce moment la *Revue de Champagne et de Brie* (numéro d'août 1884), le récit curieux, mais absolument dépourvu d'authenticité et de vraisemblance, du vol commis dans la bibliothèque de l'ab-

baye de Corbie, d'un « fameux et unique manuscrit des ouvrages de Pélage, écrit de la propre main de cet hérésiarque, patriarche et porte-enseigne du molinisme. » Rien qu'à cette phrase on devine que l'historien d'Orbais était un janséniste fougueux. Aussi il accuse sans façon les jésuites d'Amiens d'avoir commis à Corbie de nombreux larcins, dont le plus important aurait été celui de Pélage. Le Père Sirmond, *ou autre jésuite,* dit-il, vint à Corbie, et ayant aperçu ledit manuscrit, *qui apparemment n'était pas fort grand,* trouvant l'occasion favorable parce qu'il n'y avait ni papier, ni plume, ni encre dans la bibliothèque, feignit d'en avoir besoin pour faire quelques extraits. Le Père bibliothécaire (qui ne se défiait pas du bon Père jésuite qu'il croyait aussi honnête homme que luy) sortit pour en aller chercher de bonne foy; mais, pendant son absence, le rusé jésuite s'empara du manuscript de Pélage; et, pour cacher son larcin, mit un autre manuscript ou livre en sa place, prit congé du bibliothécaire, et sortit promptement du monastère pour aller à Amiens. Quelques heures après, le bibliothécaire s'aperçut du vol. On courut aussitôt à Amiens, mais on céla le voleur; on dit qu'il étoit déjà parti, et quelques instances qu'on ait faites, on n'a jamais pu recouvrer ce manuscript. Les jésuites ont toujours nié qu'un de leur Compagnie l'ait pris, et n'ont jamais voulu le montrer, ni le faire imprimer en pays étrangers, sachant bïen qu'on y découvriroit la source funeste, etc. Ce larcin, dont il n'y a que trop d'exemples, doit rendre prudents et saintement deffians nos bibliothécaires, et les obliger à pourvoir les bibliothèques de papier, plumes, encre, canifs, poussière, sièges, tables, et autres choses nécessaires pour n'en pas sortir, quand ils y introduisent des externes. »

Le Père du Bout ajoute que c'est sans doute ce larcin jésuitique qui a été cause « que dans les règles communes et particulières des bibliothèques de la Congrégation (de Saint-Maur), il est ordonné, n° 6, que le bibliothécaire

demeurera dans la bibliothèque pour y prendre garde, et n'y laissera aucun externe seul sans une permission expresse du supérieur, et (que) même on tâchera, tant qu'on pourra, de ne point accoutumer les externes à y venir étudier... Et n° 7, qu'il aura soin d'y tenir une écritoire avec de l'encre, des plumes et un canif, du papier blanc et de la poussière, pour n'être pas obligé d'en sortir. »

Il paraît certain qu'au XVIe siècle des soustractions nombreuses avaient eu lieu dans cette bibliothèque célèbre. Mais ce ne fut que bien longtemps après que les religieux se plaignirent des visites indiscrètes d'amateurs illustres, grands dénicheurs de manuscrits, qui, suivant l'élégante expression d'un amateur non moins illustre, notre contemporain, auraient « mis leur passion au lieu et place du droit ». A les en croire, le patriarche des bibliophiles français, J.-A. de Thou, aurait été l'un des coupables et même le plus grand de tous. M. L. Delisle, dans ses *Recherches sur Corbie,* a discuté et réduit à fort peu de chose la valeur de ces accusations, qui ne se produisirent que longtemps après la mort des prévenus. Sirmond est précisément l'un de ceux dont la parfaite innocence semble le mieux démontrée. M. Delisle n'a d'ailleurs fait aucune allusion au prétendu vol du prétendu manuscrit de Pélage par Sirmond *ou tout autre jésuite,* raconté plus d'un siècle après par un religieux d'un autre couvent.

Il n'y a dans cette historiette qu'un détail curieux à noter et à retenir, les mesures de précaution réglementaires prescrites à l'encontre des *externes*, et dont l'application, dans des circonstances plus récentes et bien connues, aurait pu avoir son utilité!

III.

On nous communique une description très bien faite d'un manuscrit du VIIIe siècle, qui est bien certainement l'un des plus beaux spécimens connus de l'écriture lom-

barde. On sait combien sont rares les manuscrits de cette école.

Celui-ci provient de l'abbaye de Saint-Hubert (Luxembourg), ainsi que le constate une inscription relativement moderne sur le premier feuillet. Il contient les dix premiers livres des *Etymologies* d'Isidore de Séville. Son existence avait déjà été signalée dans cette abbaye par l'auteur du *Voyage littéraire de deux Bénédictins,* en compagnie d'un second volume d'écriture pareille, contenant sans doute la fin de l'ouvrage d'Isidore; on ne sait ce qu'est devenu celui-là. A l'époque de l'invasion française et de la dispersion des religieux, le premier volume fut emporté par l'un d'eux avec plusieurs autres objets et livres précieux, notamment le Psautier bien connu, en lettres d'or, donné à l'abbaye de Saint-Hubert par Louis le Débonnaire.

L'auteur des *Lettres sur l'Italie,* qui considérait bonnement comme inutiles les manuscrits d'ouvrages imprimés, n'eût pas même jeté un regard sur ce volume dépareillé d'Isidore. Il n'en est pas moins digne d'une sérieuse attention, comme monument calligraphique d'une époque où les copistes, et surtout les copistes habiles, étaient devenus d'une insigne rareté en Italie, par snite du malheur des temps. A en juger par la reproduction photographique de la première page, jointe à la description de ce volume, l'écriture en est bien supérieure à celle de la plupart des manuscrits lombards connus, notamment à celle du *Mediceus alter,* celui des deux prototypes de Tacite conservés à la Bibliothèque Laurentienne, qui contient les livres XI à XVI des *Annales* et les *Histoires.*

Ce manuscrit d'Isidore est revêtu d'une reliure très solide en veau brun, de la fin du XVIIe siècle. Une certaine usure sur les marges semble indiquer qu'auparavant il n'était pas relié, ou que la reliure primitive avait depuis longtemps disparu. Sur l'un des plats de cette reliure relativement moderne, la scène légendaire de la conversion de saint Hubert est représentée dans un médaillon de forme

ovale. On distingue encore d'un côté le cerf avec le crucifix entre ses bois, de l'autre le cheval; mais la figure du saint agenouillé devant l'apparition miraculeuse est presque entièrement effacée.

Le manuscrit proprement dit est précédé de plusieurs feuillets de papier, contenant un résumé des dix premiers livres des *Etymologies*, d'une écriture du xvie siècle. Suivent 285 feuillets de parchemin très forts, hauts de 310 et larges de 220 millimètres, écrits sur une seule colonne de 23 lignes, en caractères lombards. A la première page, le titre et la première phrase de la lettre d'envoi sont placés sous une arcade richement ornée : plusieurs de ces lignes, qui peut-être étaient écrites en argent, ont presque entièrement disparu. Les initiales, en rouge, violet, brun ou vert, sont formées presque toutes par des poissons et des oiseaux, comme dans le beau spécimen de la même époque, qui faisait partie de la collection A.-F. Didot. Enfin on y trouve, assez rarement dans le plus grand nombre des pages, mais multipliées à l'excès dans quelques-unes (comme si le copiste eût craint de temps à autre que le parchemin lui fît défaut), de ces abréviations qui rendent la lecture des manuscrits lombards si difficiles.

Celui-ci, présentement à vendre, mériterait de figurer dans quelque grand dépôt public, pour servir aux études paléographiques.

IV.

Dans l'une des dernières livraisons du *Polybiblion*, nous trouvons l'analyse de deux courtes, mais intéressantes relations de voyage dans la Terre-Sainte; l'une de la fin du xive siècle, l'autre de la fin du xve. La première a été publiée à Gênes, dans les archives de l'*Orient latin*, par M. le comte Riant, qui l'a découverte à Cambridge. L'écrivain, nommé Thomas Brygg, était au service du principal voyageur, Thomas de Swinburne, chevalier anglais, alors châ-

telain de Guines, et qui remplit plus tard des fonctions importantes, notamment celles de maire de Bordeaux et d'amiral. Partis de Guines le 6 août 1392, les voyageurs allèrent s'embarquer à Venise, en compagnie de deux chevaliers allemands et de leurs sept écuyers. Ils visitèrent Alexandrie, le Caire, le Sinaï, Héra, Hébron, Bethléem, Jérusalem où ils passèrent huit jours, Damas; et revinrent par Beyrouth. Un compte des dépenses des 159 jours du voyage termine le récit, et fait connaître ce que pouvait coûter de temps et d'argent, à cette époque, le pèlerinage de la Terre-Sainte pour un riche chevalier et une suite de dix personnes. Cette dépense s'éleva en tout à environ 477 ducats et demi, ce qui représente une valeur de 11,500 à 12,000 fr. de notre monnaie, chiffre nullement exorbitant. La maison de Swinburne compte encore aujourd'hui plusieurs représentants en Angleterre; l'un d'eux est l'illustre poète Algernon C. Swinburne.

L'autre opuscule, extrait d'un manuscrit de la bibliothèque d'Auch par notre savant collaborateur Tamizey de Larroque, est le journal du pèlerinage fait aux Lieux Saints en 1490 par Philippe de Voisins, noble gascon, journal rédigé par son écuyer Jean de Belesta. M. Tamizey de Larroque n'a retrouvé nulle part la trace de ce pèlerin, et là où un tel investigateur a échoué, il n'y a plus d'espoir de réussir! Le principal mérite de cette relation est d'appartenir à une époque où les pèlerinages devenaient fort rares. Pourtant on y trouve, çà et là, des choses curieuses. Le *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins* forme une brochure in-8° de 60 pages, publiée à Paris chez Champion.

M. Tamizey de Larroque vient aussi de faire paraître le second et dernier volume des *Lettres de Jean Chapelain*, importante publication, sur laquelle nous aurons à revenir.

Nous apprenons encore, par le *Polybiblion*, que le gouvernement russe a fait, moyennant 15,000 roubles, l'acquisition de la collection précieuse de manuscrits grecs, sla-

vons, arabes, géorgiens, etc., de l'évêque de Tchiguirine, Porphyre, pour la bibliothèque publique de Pétersbourg. Cet évêque, bien connu dans le monde savant par ses tra vaux sur l'Orient chrétien, avait travaillé vingt ans à former cette collection, et réuni 125 manuscrits complets en différentes langues, plusieurs centaines de pièces, et une vingtaine d'ouvrages arabes assez rares.

V.

Nous devons au moins un souvenir à une des plus curieuses collections d'autographes qui ait jamais passé aux enchères, celle de M. Alfred Bovet, dont les quatre premières séries : — Chefs de gouvernement; — Hommes d'Etat et personnages politiques; — Révolution française; — Hommes de guerre; — vendues en deux vacations, les 18 et 19 février dernier, ont produit ensemble près de 30,000 francs. — Les séries V et VI : — Savants et explorateurs; — Ecrivains; — vendues les 19, 20 et 21 juin suivants, plus nombreuses à elles seules, il est vrai, que les quatre premières, et non moins intéressantes, ont rapporté près du double : 57,088 francs.

En sa qualité de bibliophile, M. Bovet avait voulu que son catalogue fût un spécimen remarquable d'art typographique. L'impression de ce catalogue, de format grand in-4°, et dont il a été tiré 150 exemplaires sur papier supérieur, avec des illustrations spéciales, fait le plus grand honneur à M. Motteroz; et la plupart des difficultés qu'offre nécessairement un travail de ce genre ont été heureusement surmontées. « L'on ne saurait imaginer, dit l'auteur de la préface (M. E. Charavay, naturellement), quelles combinaisons complexes, quelles inventions heureuses sont nécessaires pour bien encadrer, sans altérer la symétrie générale, tous ces fragments d'écritures diverses, tous ces paraphes discordants. » L'exécution des fac-si-

miles et des sceaux est aussi des plus satisfaisantes et donne à ce catalogue une sérieuse valeur historique.

A propos du système de classification, nous aurions bien quelques réserves à faire. Le mieux est souvent l'ennemi du bien ; — et un ennemi redoutable ! En multipliant outre mesure les subdivisions, on est arrivé parfois, dans ce catalogue, aux plus prodigieuses évolutions et inversions dans l'ordre chronologique et dans les catégories ; — par exemple, à descendre jusqu'à M. Jules Grévy, pour remonter d'un saut à Charles le Téméraire, à redescendre à Gambetta pour rebondir jusqu'à Leicester, le favori d'Elisabeth. Un peu plus loin, à la suite de célébrités révolutionnaires, de Marceau, Hoche et Bonaparte, une reculade de près de quatre siècles nous ramène à Dunois, et ainsi de suite. M. de Galiffet emboîte le pas à M. de Marlborough, don Juan d'Autriche à Garibaldi, etc. Ces enjambées formidables à travers le temps et l'espace ressemblent à celles des coursiers de Jupiter dans l'Iliade. De telles bizarreries de classification sont doublement regrettables dans un catalogue aussi important que celui-là par sa valeur historique et psychologique, et par le mérite de l'exécution. Mieux eût valu, croyons-nous, s'astreindre scrupuleusement à l'ordre chronologique, grouper ensemble toutes les illustrations civiles et militaires d'une même époque. On serait arrivé, avec moins de peine, à un meilleur résultat.

On nous saura sans doute gré d'indiquer, dans cette collection véritablement exceptionnelle, quelques-uns des articles les plus intéressants. Ce sont en général, mais pas toujours, ceux qui ont atteint les prix les plus élevés.

8. François Ier à Charles-Quint (fin mars 1526), lettre autographe, écrite aussitôt après sa mise en liberté. 255 fr. — 10. Catherine de Médicis. Lettre à la royne d'Ecosse douayrière de France, Madame ma fille (Marie Stuart, prisonnière), de Saint-Germeyn en Lay cet XXme de décembre 1583. 610 fr. — 53. Philippe II. Lettre à la même (sep-

tembre 1570). Il y blâme, comme contraire aux intérêts de la couronne, et, ce qui est plus grave, aux choses de la religion, la paix de Saint-Germain-en-Laye avec les rebelles. 205 fr. — 59. Elisabeth d'Angleterre. Lettre en français signée, du 29 mai 1568 (écrite à Charles IX, peu de jours après l'arrivée en Angleterre de Marie Stuart, vaincue à Langside le 13 du même mois). « Le sieur de Beaumont (ambassadeur français) a ouy de nostre bouche l'estat auquel se troeuve pour le présent nostre bonne soeur la royne d'Escosse et *nostre bonne intention de procéder avec elle.* » 200 fr. — 60. Jacques Ier. Lettre signée du 16 mai 1610, pour le chancelier de France Sillery, à l'occasion de la mort d'Henri IV. 310 fr. — 61. Charles Ier. Lettre en français signée, à l'occasion de son mariage, à Louis XIII. 200 fr. — 91. Murat. Lettre adressée de Toulon à Wellington, le 15 juillet 1815, pour obtenir un asile en Angleterre. 200 fr. — 118. Christine (de Suède). Lettre en français signée, sur la mort de Saumaise (septembre ou octobre 1658). 205 fr. — 123. Pierre le Grand, à Mentchikof, du 8 février 1725. 260 fr. — 137 et 138. Washington. Deux lettres autographes, vendues l'une 200 fr., l'autre 600 fr. Cette dernière, du 12 juin 1796, adressée à David Humphreys, donne une belle et juste idée du caractère de Washington. — 147. Maximilien, empereur du Mexique. Longue lettre, datée de Miramar, 18 mars 1862, *très rare.* 200 fr. — Cardinal de Lorraine. Mémoire diplomatique important, du 8 septembre 1548. 220 fr. — 164. Mazarin. Dépêche caractéristique, avec post-scriptum autographe, au maréchal de Gramont, ambassadeur en Allemagne, 20 juillet 1657. « L'argent nécessaire vous sera fourni, quand je devrois pour cela rester en chemise, *mais* il faut estre asseuré que ce que l'on y emploiera produise l'effet que nous souhaitons, car il ne serait pas trop plaisant de donner des grandes sommes pour rien. » 100 fr. seulement. — Cavour. Lettre en français écrite à Mélanie Waldor en 1850,

pièce des plus remarquables où il prédit les événements de 1859. 200 fr. — 288. Condorcet. Lette écrite en 1790; curieuse profession de foi politique. 100 fr. — 295. Un billet des plus vifs de Mirabeau à sa Sophie n'a été qu'à 40 fr. — 311. Madame Roland. Belle lettre à Servan, du 25 décembre 1792, à propos du procès de Louis XVI, qui devait commencer le lendemain. « J'ignore ce que doit être la journée de demain; il seroit possible que beaucoup de gens de bien n'en vissent pas la fin. Il y a des projets désastreux contre Louis pour avoir une occasion d'aller jusqu'aux députés... J'attends l'événement de pied ferme... Nos institutions sociales rendent la vie si laborieuse que ce n'est pas une grande perte à faire. » (A qui la faute?) 215 fr. — 315. Décret de l'Assemblée nationale (*sic*) du 10 aoust 1792. « Le roi est suspendu, il reste en otage. L'Assemblée nomera (*sic*) les ministres. » Lecointe-Puyraveau, sec^e^. 205 fr. — 331. Robespierre. Minute de lettre autographe à l'armée (avec ratures et corrections, comme toujours), du 4 brumaire an II. La fin est typique : « Que les tirans et les esclaves disparaissent de la terre; qu'il n'y reste plus que la justice, le bonheur et la vertu. » — 415. Bonaparte. Lettre écrite d'Olmetta (Corse), le 11 janvier 1793, comme lieutenant-colonel des volontaires d'Ajaccio. 1,000 fr. — 429. Général Cavaignac. Pièce remarquable sur la colonisation de l'Algérie, écrite en 1847. 200 fr. — 464. Garcia de Paredes, le Bayard espagnol. Lettre au roi d'Espagne, de 1512, *très rare*. 495 fr. — 510. Toricelli. Lettre scientifique, du 17 janvier 1645. 520 fr. — 650. Ronsard. 330 fr. — 660. Balzac à Mademoiselle de Scudéry, 25 juillet 1639. 390 fr. — 662. Voiture au comte d'Avaux. 300 fr. — 667. Pouvoir donné par les membres de l'Académie française, signé *Pierre Corneille*, Racan et autres. 1,785 fr. — 669. Lettre de Scarron à Pélisson, pour solliciter son intervention près de Fouquet. 300 fr. — 683. Madame de Sévigné à la comtesse de Guitaut. 390 fr. — 708. Lettre de Lesage, l'au-

teur de *Gil Blas*, au marquis de Torcy, sur un sujet des plus intimes. 1,010 fr. — 739. Diderot à Voltaire. 245 fr. — 788. André Chénier à son père, *très rare*. 810 fr. — Deux lettres importantes du grand Frédéric; l'une au cardinal de Fleury (n° 102), 350 fr.; l'autre (n° 999) à Voltaire, 700 fr. — 981. Reuchlin, apôtre de la Réforme. 1,200 fr. — 982. Luther. 1,000 fr. — 1031. Gœthe à Schiller. 500 fr. — 1139. David Hume à la comtesse de Boufflers. 400 fr. — 1152. Burns. 800 fr. — 1173. Shelley (détails intimes sur Byron). 500 fr.

L'article qui a obtenu le prix le plus élevé est le n° 679, autographe par lequel *Molière* garantit au procureur Rollet, celui que Boileau a appelé un fripon, une somme à lui due par le comédien Baron. Cette pièce, avec la quittance du paiement, a été vendue 2,500 fr.

Une lettre du cardinal Dubois (n° 171), vendue seulement 25 fr., offre un intérêt spécial aux bibliophiles. Dubois écrivait, le 19 avril 1723, — quatre mois avant sa mort, — au contrôleur général d'Herbault : « J'ay acheté la bibliothèque de M. Law, et ceux qui l'ont enchéri pour moi l'ont porté un tiers plus haut que je ne désirois. On veut de plus que je paye par dessus le prix de l'adjudication les frais qui ont été faits pour l'estimation et prisée desdits livres, pour leur transport, le loyer de la maison où ils ont été gardés, et autres frais. » On lui avait dit d'abord que tous ces frais n'iraient pas au delà de trois ou quatre mille francs, mais il venait d'apprendre qu'on lui réclamait bien davantage. Sans doute il n'en avait pas plus fallu pour déterminer l'un de ces furieux accès de colère qui hâtèrent sa mort.

Nous avons réservé pour la fin une des pièces les plus intéressantes, la lettre de Buzot (n° 338) écrite de Saint-Emilion, *le* 1er *juin* 1794, à son collègue Vallée, vendue 200 fr. Nous devons rectifier, à l'occasion de cette lettre, une légère inexactitude du catalogue, qui l'indique comme « probablement la dernière que Buzot ait écrite. » Il y en

a eu au moins une écrite depuis; la lettre d'adieu de Buzot à sa femme, écrite dans la nuit du 17 au 18 juin. Après avoir vu arrêter et emmener dans la journée leurs collègues Guadet et Salle, et les personnes qui allaient payer de leur tête le crime de leur avoir donner asile, Buzot, Pétion et Barbaroux partirent de Saint-Emilion à la nuit close, n'espérant plus échapper à la guillotine autrement que par le suicide, mais ne voulant pas compromettre leur hôte (Troquart) en se tuant chez lui. On sait que, malgré cette *précaution,* ce brave homme fut arrêté le surlendemain. Il tomba malade en prison : grâce à cet incident et au 9 thermidor qui suivit de près, il eut la vie sauve, mais ne recouvra la liberté que plus de six mois après. C'est à Troquart que Pétion et Buzot confièrent en partant leurs billets d'adieux pour leurs femmes, et Barbaroux celui pour sa mère. Cette dernière lettre de Buzot, la *vraie dernière,* a été imprimée dans l'ouvrage de Dauban (*Mémoires inédits de Pétion*, etc. p. 511). C'est bien le langage d'un homme qui marche à une mort inévitable et prochaine. Les derniers mots sont: « Adieu! je t'attends au séjour des justes. » Ces lettres furent remises par Troquart après sa délivrance, non aux destinataires, mais à Louvet, qui en fit lecture à la Convention. Celle-ci, émue, décréta que ces lettres seraient déposées à la Bibliothèque nationale (elles sont maintenant aux Archives), et qu'il serait alloué à Troquart une indemnité... ; dont il n'a rien, ou presque rien touché!

Un grand nombre des pièces réunies par M. Bovet avaient déjà figuré dans les collections d'amateurs les plus célèbres: Chambry, Lajariette, Dubrunfaut, Fillon, Esthérazy, etc.

B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— On se rappelle qu'un célèbre mathématicien, qui affectionnait principalement la *soustraction*, s'était approprié un bon nombre de livres et de manuscrits de nos bibliothèques publiques, et l'on sait que lord Ashburnam, possesseur d'une partie des manuscrits volés, refusa de s'entendre avec M. Léopold Delisle pour leur rachat.

Le gouvernement italien vient d'acquérir plusieurs manuscrits de la collection Ashburnam, pour une somme de 575,000 francs; mais, par un sentiment de réserve et de bonne foi auquel nous sommes heureux de rendre hommage, il a refusé de s'approprier des volumes qui avaient été signalés comme ayant été soustraits de nos bibliothèques.

On ne pouvait moins attendre de la délicatesse du gouvernement italien.

— Et puisque nous parlons de livres et de soustractions, continuons.

Le dernier numéro du *Journal de la librairie allemande* contient, à la septième page, l'avis suivant :

« Paul Meubner (à Cologne) met en vente ;

» *Magler*, dictionnaire artistique : 22 volumes. Exemplaire magnifique, relié en fin demi-chagrin de Paris. En parfait état de conservation, à 350 marcs (437 fr. 50).

» N. B. — *Provient de la bibliothèque du château de Saint-Cloud.* »

Pas besoin de commentaire, n'est-ce pas?

Rappelons, à cette occasion, un fait peu connu et authentique; tous les livres de la bibliothèque du château de Compiègne, reliés aux armes impériales, furent enlevés par droit de conquête.

— Bibliothèque de Chaumont (Haute-Marne). — Par arrêté du Ministre de l'instruction publique, en date du 14 juillet, M. Emile Voillard, bibliothécaire de la ville de Chaumont, a été nommé officier d'Académie.

— Il s'est glissé traîtreusement, dans le numéro de juin-juillet du Bulletin, deux fautes d'impression burlesques, que nous nous empressons de rectifier :

1° Page 296, ligne 2, il est question de *vitraux en grisaille du XVe siècle*, représentant des événements de la vie d'Henri IV (!!) et de Louis XIII (!!!). C'est *XVIIe siècle* qu'il faut lire;

2° Page 334, ligne 35. Pierre Leblanc est l'inventeur de la *soude*, et non de la *sonde*.

ÉPITRES DE PÉTRARQUE

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR VICTOR DEVELAY

LIVRE DEUXIÈME

VI. — *A Nicolas d'Alunno* (1).

Il lui exprime ses regrets de la mort du roi Robert et le prie d'abréger la durée de son séjour à Naples.

Parthénope, séjour jadis agréable pour moi, remplit maintenant mon âme d'amertume et d'ennui, et blesse mes regards. Ils avaient coutume d'y voir les yeux vifs d'un roi magnanime, qu'ils cherchent présentement en vain, la mort cruelle l'a enlevé. Si j'entre dans ses appartements, je me le représente assis sur son trône ; si je vais au temple, ce pieux monarque me revient à la pensée agenouillé aux pieds des saints autels. Je le vois tel qu'il était quand sur une côte élevée, charmant par ses discours le ciel et les âmes des savants, il regardait les ondes. Je le vois jouant gravement sur un vert gazon et déliant les branches entrelacées des peupliers pour se récréer. Je me rappelle ses fêtes exemptes d'excès et les magnificences de sa table somptueuse. Il m'apparaît quand, se préparant à la guerre, il prend ses armes vic-

(1) Nicolas d'Alunno, natif d'Alife, fut un des grands légistes du royaume de Naples. Sous le roi Robert il fut secrétaire et notaire de la Chancellerie, puis maître des comptes. Sous la reine Jeanne, il devint Grand Chancelier du royaume, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort, en 1367.

torieuses, plein d'une ardeur au-dessus de son âge et résistant à la vieillesse ; ou bien quand il se promène dans les murs de sa capitale, monté sur un cheval blanc comme la neige, entouré d'un nombreux cortège de ses grands seigneurs et accompagné des acclamations du peuple. Bref, en songeant à ce qu'il était, de quelque côte que je me tourne, tout lieu me fait horreur.

En contemplant l'auguste visage de son épouse abandonnée (1), à peine ma raison a-t-elle étouffé mes gémissements. Hélas ! quel bien elle a perdu ! Dans quelles ténèbres hélas ! la disparition de cet astre la condamne à vivre ! Le voisinage de son tombeau m'apporte seul dans mon malheur un soulagement de la perte de mon maître. Prosterné sur ce tombeau, je me lamente suivant l'usage et j'adresse mille paroles à celui qui y est couché. Il ne me répond point, mais il me reste pleine liberté de gémir. Déjà la pierre est toute mouillée de mes pleurs. Si mon séjour se prolonge, un juste amour me consumera de larmes comme a fait de Byblis (2) un amour honteux. Ayez donc pitié de moi, favorisez ma fuite, et délivrez moi enfin, je vous prie, d'un pareil tourment.

VII. — *A Marc Barbato de Sulmona.*

Il l'invite à faire un tour dans les environs de Naples.

La cruelle mort (ainsi le veut le puissant roi de l'Olympe) me rend Naples odieux ; ce qui jadis faisait ma gloire est maintenant la maison de l'exil. Malheureux que je suis ! je croyais pouvoir trouver là le repos de mes maux et le soulagement de mes lamentations ; ce lieu même a ajouté des aiguillons à mes larmes, des aliments à ma douleur. Je me désole, et avec moi pleure un pays accablé d'infortune, parce qu'un soleil éclatant a disparu

(1) Sanche, reine d'Aragon, fille de Jacques, roi de Majorque.
(2) Nymphe changée en fontaine.

aux regards jaloux de le contempler, en laissant le jour sous un sombre nuage. C'est pour moi maintenant une douleur d'avoir connu le divin Robert (1) et d'avoir contemplé ce visage respectable au ciel et sur la terre dont je devais être privé tout à coup. Sa douce et chère image brille dans mon cœur reconnaissant ; plus d'un présent de sa main royale renouvellent mon deuil et le rendront éternel. J'avais résolu de quitter une terre chérie et un rivage aimé ; les ordres bienveillants de la reine (2) m'y attachent ; le défunt, qui avait tout pouvoir sur moi, me commande de lui obéir.

Mais pendant que j'obéis aux ordres qui me sont donnés, à force de passer les jours et les nuits à attendre, mon temps s'écoule dans l'inaction ; je ne songe plus aux chants sacrés, je ne prends plus plaisir à réunir en chœur par mes accords les Muses dispersées. J'aime à errer au loin pour fuir les murs et les palais du maître qui m'a été ravi. Mon esprit malade vous désire pour compagnon ; nul n'a plus de douceur et n'est plus capable que vous de charmer par sa conversation les oreilles chagrines. Vous avez aussi l'amour des Muses ; vous avez reçu du ciel l'inspiration et la sublimité du langage. Le titre de poète (ne le méprisez pas) vous est réservé pourvu que vous ne tourniez point le dos à un extrême labeur, ce que je ne crains nullement. Déposez donc pour un instant, je vous en prie, votre plume fatiguée et accourez.

Que votre pied ami ne redoute point une route inconnue. Nous nous contenterons d'avoir vu de loin les rivages aimés de Bacchus (3) et les hautes montagnes du Vésuve à la double cime, dont jadis le sommet ardent vomissait de la fumée, comme pour rivaliser avec l'Etna de Sicile, quand il ensevelit sous des cendres le corps de l'infortuné Pline.

(1) Roi des Deux-Siciles.
(2) Jeanne Ire, qui succéda sur le trône de Naples à son aïeul Robert le Bon.
(3) Pétrarque plaçait à tort le mont Falerne près de Pouzzoles.

L'île de Caprée ne nous attirera point, car l'Auster, en bouleversant les ondes, en interdit l'accès; d'ailleurs le jour fixé pour la réponse dont la date approche et les ordres de ma souveraine ne me permettent pas d'aller loin. J'ai l'intention de visiter le tombeau voisin de votre Virgile et les cendres de ce grand poète, s'il en reste encore quelque trace après tant de siècles.

Je veux, guidé par mon cher Barbato, voir le chemin effrayant percé à travers une montagne (1), les eaux chaudes de Baia, l'emplacement du lac Lucrin, et l'aspect de l'horrible Averne qui conduit au séjour du Styx, vers l'affreux royaume d'un farouche souverain, si les poètes disent vrai. Il me suffira de voir cette entrée redoutable sans en franchir le triste seuil. Vous me montrerez du doigt de loin par quel sentier Enée traversa les eaux souterraines, accompagné de la Sybille; en quel endroit il confia à la terre son compagnon (2) et quelle colline porte aujourd'hui le nom du défunt.

Je connais une partie de ces lieux par l'antique renommée; j'ai vu jadis l'autre partie par ordre du roi, mais à la hâte, car ayant toujours soif de suivre le doux fleuve de sa parole, le temps a manqué à mon dessein. Je considérais comme perdu tout le temps qui s'écoulait loin de sa vue. La fortune, jalouse de mon repos, a supprimé les délais: me voilà séparé de lui sans en être rassasié, heureux du moins de ce que dans un temps très court mon bonheur sacré n'a été mélangé d'aucun autre. D'ailleurs j'ai vu une partie de ces lieux en mer, avec une vive curiosité, sur les indications d'un pilote à la voix rauque qui ne connaissait que le cap Misène et sa plage. Vous me mettrez à même de tout voir de près, et vous m'accorderez, comme une rare faveur, de voyager avec moi, pendant une journée entière, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

(1) La grotte du Pausilippe.

(2) Misène, qui a laissé son nom à un cap d'Italie.

VIII. — *A Nicolas d'Alunno*

Il lui envoie l'épitaphe du roi Robert.

Je ne vous ai point oublié quoique les longs ennuis des voyages entremêlés de dangers et de fatigues excessives m'aient enfin rendu à ma patrie (1), l'esprit épuisé plus que le corps. Dès que mes pieds eurent foulé leurs champs, ma main défaillante prit la plume ; mais quiconque entreprend de grandes choses avec de faibles ressources doit nécessairement succomber à la tâche. Moi qui croyais fixer sur le soleil mes yeux chassieux, je suis resté interdit, ébloui par sa lumière. Vos ordres et vos prières me touchaient ; la gloire et le mérite du roi défunt me pressaient de me lever pour graver des vers sur son tombeau. Mon esprit inerte m'arrêtait ; c'est une grande affaire que de louer suffisamment le roi de Sicile ; la stupeur avait lié ma langue ; l'amour aiguillonnait mon hésitation. Bref, forcé, j'essaie d'effleurer en quelques mots une matière considérable. Mais tandis que j'adressais à une gloire céleste des vers mortels, la parole m'a manqué au milieu de mon œuvre. Si elle est courte, excusez-moi ; si, à votre avis, les inscriptions verbeuses surchargent un marbre étroit, retranchez le superflu, je vous le permets, et réduisez l'épitaphe à la mesure du sépulcre. Enfin, quoi que vous pensiez de ces vers que m'a dictés mon âme larmoyante, jetez sur eux, je vous prie, un regard bienveillant, si celui qu'une mort funeste vient de nous enlever vous était cher.

IX. — *Epitaphe de Robert II d'Anjou, roi de Jérusalem et des Deux-Siciles.*

Ici reposent les ossements sacrés du magnanime Robert ;

(1) Vaucluse.

L'île de Caprée ne nous attirera point, car l'Auster, en bouleversant les ondes, en interdit l'accès; d'ailleurs le jour fixé pour la réponse dont la date approche et les ordres de ma souveraine ne me permettent pas d'aller loin. J'ai l'intention de visiter le tombeau voisin de votre Virgile et les cendres de ce grand poète, s'il en reste encore quelque trace après tant de siècles.

Je veux, guidé par mon cher Barbato, voir le chemin effrayant percé à travers une montagne (1), les eaux chaudes de Baia, l'emplacement du lac Lucrin, et l'aspect de l'horrible Averne qui conduit au séjour du Styx, vers l'affreux royaume d'un farouche souverain, si les poètes disent vrai. Il me suffira de voir cette entrée redoutable sans en franchir le triste seuil. Vous me montrerez du doigt de loin par quel sentier Enée traversa les eaux souterraines, accompagné de la Sybille; en quel endroit il confia à la terre son compagnon (2) et quelle colline porte aujourd'hui le nom du défunt.

Je connais une partie de ces lieux par l'antique renommée; j'ai vu jadis l'autre partie par ordre du roi, mais à la hâte, car ayant toujours soif de suivre le doux fleuve de sa parole, le temps a manqué à mon dessein. Je considérais comme perdu tout le temps qui s'écoulait loin de sa vue. La fortune, jalouse de mon repos, a supprimé les délais: me voilà séparé de lui sans en être rassasié, heureux du moins de ce que dans un temps très court mon bonheur sacré n'a été mélangé d'aucun autre. D'ailleurs j'ai vu une partie de ces lieux en mer, avec une vive curiosité, sur les indications d'un pilote à la voix rauque qui ne connaissait que le cap Misène et sa plage. Vous me mettrez à même de tout voir de près, et vous m'accorderez, comme une rare faveur, de voyager avec moi, pendant une journée entière, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

(1) La grotte du Pausilippe.

(2) Misène, qui a laissé son nom à un cap d'Italie.

VIII. — *A Nicolas d'Alunno*

Il lui envoie l'épitaphe du roi Robert.

Je ne vous ai point oublié quoique les longs ennuis des voyages entremêlés de dangers et de fatigues excessives m'aient enfin rendu à ma patrie (1), l'esprit épuisé plus que le corps. Dès que mes pieds eurent foulé leurs champs, ma main défaillante prit la plume ; mais quiconque entreprend de grandes choses avec de faibles ressources doit nécessairement succomber à la tâche. Moi qui croyais fixer sur le soleil mes yeux chassieux, je suis resté interdit, ébloui par sa lumière. Vos ordres et vos prières me touchaient ; la gloire et le mérite du roi défunt me pressaient de me lever pour graver des vers sur son tombeau. Mon esprit inerte m'arrêtait ; c'est une grande affaire que de louer suffisamment le roi de Sicile ; la stupeur avait lié ma langue ; l'amour aiguillonnait mon hésitation. Bref, forcé, j'essaie d'effleurer en quelques mots une matière considérable. Mais tandis que j'adressais à une gloire céleste des vers mortels, la parole m'a manqué au milieu de mon œuvre. Si elle est courte, excusez-moi ; si, à votre avis, les inscriptions verbeuses surchargent un marbre étroit, retranchez le superflu, je vous le permets, et réduisez l'épitaphe à la mesure du sépulcre. Enfin, quoi que vous pensiez de ces vers que m'a dictés mon âme larmoyante, jetez sur eux, je vous prie, un regard bienveillant, si celui qu'une mort funeste vient de nous enlever vous était cher.

IX. — *Epitaphe de Robert II d'Anjou, roi de Jérusalem et des Deux-Siciles.*

Ici reposent les ossements sacrés du magnanime Robert ;

(1) Vaucluse.

son âme généreuse a gagné le ciel. Maintenant la gloire des rois est éteinte et le plus bel ornement de notre âge a disparu. Il était la fleur par excellence de la milice et rappelait les caractères antiques ; brave à la guerre, il était ami de la paix. Sous son commandement, tu aurais pu, Jérusalem, secouer le joug des barbares ; aidée de son épée, tu aurais pu, Sicile esclave, chasser tes tyrans funestes. Il était roi de l'une et de l'autre ; la mort impitoyable a fermé à toutes deux la route de la liberté. Vous gémissez à juste titre, Sicile et Jérusalem, condamnées à un dur esclavage. Il ne fut pas moins célèbre par la grâce du discours et la supériorité de son génie que par la gloire militaire. La plus grande trompette de la loi sacrée s'est tue. Quel autre connaît mieux les secrets de la nature, la vertu des plantes et les splendeurs du firmament ? Les arts libéraux et les neuf Muses rendus veufs par sa mort ont pleuré d'un commun accord. Il fut angélique par la douceur de son caractère et par sa conduite. La patience qui avait un temple dans son cœur est morte avec lui. Toutes les vertus délaissées gisent avec lui dans ce sépulcre. Agréable à Dieu, respecté de l'univers, il fut audessus de l'humanité. Empêchée par mes gémissements, ma plume n'a pu offrir à un si grand roi l'éloge qu'il mérite, mais sa gloire le célèbre et le célébrera éternellement par toute la terre sans cesser un seul jour.

X. — *A Gabriel Zamoreo, de Parme, jurisconsulte et poète* (1).

Il lui offre son amitié.

J'étais seul, les sœurs de la fontaine de Castalie, tendre objet de mon amour, étaient parties ; un mal qui rend

(1) Sur l'original de cette pièce conservé à Florence, dans la Bibliothèque Laurentienne, Pétrarque, alors à Bologne, a écrit de sa main la date de l'envoi, le 10 mai 1344.

inactif les avait chassées loin de mon seuil, et elles occupaient l'Hélicon, leur patrie. L'inquiétude tourmentait mon âme, une gale insupportable agitait ma main droite et la retournait ça et là; depuis longtemps la douce lumière du jour ne m'avait procuré nul repos, et ni les heures silencieuses de la nuit, ni le sommeil plus ami de l'ombre ne s'étaient écoulés pour moi sans de cruelles souffrances. Ma plume paresseuse, mon papier sale et couvert de poussière et ma main malade se reposaient. Quelques livres anciens, remède de ce mal odieux, se trouvaient sur mon lit. Frappé d'un titre illustre, ouvrage de Cicéron, j'avais saisi la *Fin des Biens et des Maux*, où règne une si grande obscurité que, sans les éclairs du génie divin qui l'illumine, je croirais que ce livre est la patrie de l'erreur sous toutes ses formes. Mais je traiterai ce sujet plus longuement une autre fois, je reviens maintenant à mon point de départ.

Donc, recueilli et avide de noter ce qu'il y avait de vrai dans ce fouillis d'opinions contradictoires, j'étais collé sur ces pages et je restais silencieux, m'oubliant moi-même et mes vains soucis, lorsque je fus pénétré d'un charme extraordinaire. Il me sembla entendre les Muses légères et voir leur chœur de retour. Voilà que votre belle épître tombe tout doucement dans mes bras. « Si je ne me trompe, dis-je, cette lettre m'apporte quelque chose de grand. » Ce qui me le faisait croire, c'était ce retour imprévu des neuf sœurs, c'était la grande renommée de votre nom sur laquelle la voix publique, si rarement d'accord, est unanime, car votre visage m'est peu connu. Après avoir ouvert votre lettre et l'avoir relue dix fois d'un bout à l'autre, je n'ai point été trompé. Toutefois en la lisant la rougeur de la honte me monta au front et j'ai pris les Muses à témoin que des éloges aussi pompeux ne m'étaient point dus et que je ne les avais pas même espérés. Il me suffit d'avoir touché un des flancs du Parnasse et d'avoir vu de loin au faîte suprême de la colline

les poètes illustres. Cependant si la fortune intraitable m'eût accordé du loisir et si le monde indifférent n'eût poussé des clameurs, j'aurais peut-être gravi un peu. Maintenant quand vous me mettez au-dessus des astres, je croirais que vous riez, si votre vertu bien connue ne vous déchargeait de tout soupçon. Mais je ne veux point m'appesantir là-dessus, car plusieurs se font un malin plaisir de blâmer leurs louanges et cherchent par un autre sentier ce qu'ils fuient et refusent. Et comme cette plume, malgré son poids léger, est un fardeau pour ma faiblesse, et que l'écriture en augmentant fatigue déjà ma main tremblotante, je terminerai là mes vers.

Votre proue est tournée vers la mer et déjà votre poupe aborde à un rivage de facile accès (1). Vous me demandez de former un pacte d'amitié, ce que je désire assurément de tous mes vœux. Je crains seulement que la renommée aux cent bouches ne vous ait menti suivant son vieil usage, et que la présence, au lieu de m'être favorable, ne me nuise. Toutefois me voici, j'accours à votre prière et je comble vos vœux. C'est à vous de voir auparavant combien ce que vous désirez est peu de chose. De mon côté je jouirai de la faveur du sort, auquel pour un si grand bienfait je pardonne volontiers mille tromperies, mille rapines et mille coups. Et pour que vous ayez des marques évidentes de mon esprit, je vous envoie cette épitre qui dissipera votre erreur en vous montrant clairement avec quel faible vol je me suis élevé et combien l'attente dépassant la réalité a trompé le cœur d'un ami. Cette épître, je vous l'envoie sans crainte, étant sûr de votre

(1) Voilà un de ces vers *obscurs, serrés et pressants* dans lesquels Pétrarque, dépassant Perse,

Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Sans l'épitre de Zamoreo, qui heureusement a été conservée, ce vers serait un véritable logogriphe. Zamoreo, en s'excusant de la liberté qu'il prenait de solliciter l'amitié du poète, lui avait dit entre autres images: *Je crains de confier ma petite nef à l'Océan, de peur que, par l'inhabileté du pilote, elle ne soit submergée au sein des ondes courroucées.*

amitié et ne redoutant point votre jugement, car il est certain que, quand on a choisi une fois un caractère, on le condamne difficilement. Aimez-moi donc non avec moins d'ardeur que de coutume, mais en sachant mieux ce que je suis, quoique nous soyons séparés par des astres dissemblables et que nous n'ayons de commun ni les actes ni la voix. L'amitié place sous le même joug deux têtes diverses, elle qui égale le grand au petit, le roi à l'esclave, le puissant à l'indigent. C'est elle qui souvent recommande le petit chien au lion terrible. C'est elle qui jadis a donné à Auguste Horace et Virgile ; à Archélaüs Euripide. Elle n'a point reculé devant l'horreur de la barbarie, elle a voulu que le rude Ennius plût à notre Scipion, qu'il partageât ses lauriers éclatants, qu'il fût le compagnon de sa vie et de sa mort et le gardien de son tombeau. C'est grâce à elle, si je puis être compté parmi de si grands hommes, que le roi des rois, Robert, m'aima aussi pendant sa vie, et que maintenant ce monarque magnanime ne jette point d'en haut un regard de mépris sur ma petitesse. Enfin c'est elle qui lie par des lois constantes les éléments et les pôles, qui procure la pluie à la plante et l'étoile au diamant, qui unit les montagnes aux vallées et la terre à l'océan, qui rattache l'homme à Dieu et le ciel à l'enfer.

Victor Develay.

LA MÈRE DU CHEVALIER DE BOUFFLERS

ÉTUDE SUR LES MOEURS DE LA SOCIÉTÉ EN LORRAINE ET EN FRANCE D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE 1738-1785

IV.

LUNÉVILLE ET COMMERCY. — MADAME DE BOUFFLERS ET MADAME DU CHATELET. — SAINT-LAMBERT ET VOLTAIRE.

Lettres de Stanislas à Voltaire. — Vers de Voltaire à Madame de Boufflers. — Découvrit-elle l'infidélité de Madame du Châtelet ? — Saint-Lambert n'était pas marquis. — Origine de sa fortune à la cour de Lorraine. — L'épitre à Chloé est adressée à Madame de Boufflers. — Il a été son amant. — Le P. de Menoux voulait-il faire remplacer Madame de Boufflers par Madame du Châtelet ? Quand et comment Madame de Boufflers découvrit-elle l'infidélité de Saint-Lambert ? — Elle dissimule et lui garde rancune. — Elle a copié et envoyé à Devaux la critique du poème des Saisons, par Clément. — Elle se console avec Devaux. — Vers inédits qu'elle lui adresse. — Pourquoi Saint-Lambert est resté célèbre.

On pourrait écrire un joli volume sur les douze années de la cour de Lunéville, de 1748 à 1760. La mort de Madame du Châtelet en serait un des principaux épisodes. Il y aurait bien à discuter certaines opinions reçues, à examiner à la loupe des documents douteux ; mais il n'en est pas moins certain que, vers la fin de l'année 1748, Saint-Lambert était devenu l'amant heureux de la marquise du Châtelet. Il résulta de cette liaison une fille qui causa, en naissant, la mort de sa mère. Nous n'avons à nous occuper de cet épisode qu'autant que la marquise de

Boufflers s'y trouve mêlée. Quant à ce qui s'est passé entre Madame du Châtelet, Voltaire et Saint-Lambert, on en trouve un récit complet dans M. Desnoiresterres.

En août 1749, l'intimité de Voltaire avec Stanislas et Madame de Boufflers était arrivée à son apogée. Il avait envoyé à la marquise un de ses ouvrages (peut-être le manuscrit de *Catilina*). Madame de Boufflers venait de partir, à l'improviste, pour voir son père souffrant, au château d'Haroué, d'une indisposition sans gravité. Ce départ subit donna lieu au billet suivant de Stanislas à Voltaire : « Madame de Boufflers, mon cher Voltaire, en partant précipitamment pour aller voir Monsieur son père, m'a chargé de vous renvoyer votre livre. Je sacrifie l'empressement que j'ai eu de le parcourir à la nécessité que vous avez de le ravoir, espérant que vous me le communiquerez quand vous pourrez. Vous connaissez comme je suis gourmand de vos ouvrages. — Me voilà seul. Les agréments de Commerci ne remplacent pas le plaisir d'être avec ses amis ; aussi je me prépare à le quitter bientôt. Je voudrais que Madame du Châtelet, que j'embrasse tendrement, employât le temps de l'absence à faire ses couches, et la retrouver sur pied. Je vous embrasse, mon cher Voltaire, de tout mon cœur. »

A Commerci.

STANISLAS, roi (1).

Quelque temps auparavant, Voltaire avait adressé à Madame de Boufflers cette jolie chanson :

Pourquoi donc le temps n'a-t-il pas,
Dans sa course rapide,
Marqué la trace de ses pas
Sur les charmes d'*Armide*?

(1) Cette lettre est sans date, mais elle est certainement du milieu d'août 1749. Les lettres du roi de Pologne à Voltaire, avant et après celle-ci, sont également flatteuses et intimes. Elles se trouvent toutes dans l'édition Beuchot.

C'est qu'elle en jouit sans ennui,
Sans regret, sans le craindre;
Fugitive encor plus que lui,
Il ne saurait l'atteindre (1).

Voltaire était à Lunéville, avec Madame du Châtelet, lorsqu'il écrivait ces jolis vers. C'est là aussi qu'il reçut le billet du roi de Pologne. Peu de jours après, Stanislas quittait Commercy pour rentrer à Lunéville où il retrou-

(1) « Ce couplet, composé par Voltaire pour la maîtresse du dévot mais bon roi Stanislas, est extrait des notes du voyage à Saint-Léger par M. de Labouisse. » (Note de Clogenson dans le Voltaire Beuchot, t. XIV, p. 405). — Madame de Boufflers avait alors 38 ans et Voltaire constate, dans ce huitain, que la séduisante marquise s'apprêtait à passer le cap redoutable de la quarantaine. Elle le franchit en effet, sans avaries, et, deux ans après elle inspirait à Tressan une passion désordonnée.

Voici d'autres vers adressés à la même époque par Voltaire à Madame de Boufflers.

Le nouveau Trajan des Lorrains,
Comme roi, n'a pas mon hommage;
Vos yeux seraient plus souverains;
Mais ce n'est pas ce qui m'engage.
Je crains les belles et les rois :
Ils abusent trop de leurs droits;
Ils exigent trop d'esclavage.
Amoureux de la liberté,
Pourquoi donc me vois-je arrêté
Dans les chaînes qui m'ont su plaire ?
Votre esprit, votre caractère
Font sur moi ce que n'ont pu faire
Ni la grandeur ni la beauté.

(Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. Beuchot, t. XIV, p. 403).

On trouve encore à la page 390 du même volume une autre pièce adressée à Madame de Boufflers; mais il s'agit de la duchesse de ce nom, mariée en secondes noces au maréchal de Luxembourg. C'est sur elle et non sur la marquise lorraine que fut composée la fameuse chanson :

Quand Boufflers parut à la cour.
On crut voir la mère d'Amour:
Chacun s'empressait à lui plaire
. . . .

C'est par erreur que M. Joly (*Le château de Lunéville*, p. 109) a cité ces vers comme ayant été faits sur notre marquise de Boufflers. Le reste de la chanson est abominable. La maréchale aimait à citer les trois premiers vers et disait qu'elle avait oublié les suivants.

vait le couple dont il ne pouvait se passer. Le 4 septembre, Voltaire mandait à d'Argenson et à d'Argental, à peu près dans les mêmes termes, que, « pendant la nuit, Madame du Châtelet, étant à son secrétaire à griffonner quelque pancarte newtonnienne, elle a eu un petit besoin, ce petit besoin était une fille qui a paru sur le champ. On l'a étendue sur un livre de géométrie in-4... (1) »

Cette petite fille était de Saint-Lambert. Cinq jours après, la mère était morte ; la désolation se répandait au château de Lunéville et Voltaire était, de tous, le plus désolé. Les historiens et les mémoires du temps racontent les détails de ce funeste événement. L'histoire de la bague retirée du doigt de la défunte est rapportée diversement. Le récit de Longchamp paraît le plus véridique. Cette bague était ornée d'un chaton à secret renfermant un portrait. Madame de Boufflers, avant de remettre ce bijou à M. du Châtelet, voulut en extraire le portrait qu'elle croyait être celui de Voltaire. Elle fit jouer le ressort et fut fort étonnée de voir que le chaton renfermait le portrait de Saint-Lambert qu'elle retira avec une épingle. Ainsi l'image de Saint-Lambert avait été substituée à celle de Voltaire qui, lui-même, avait remplacé celle de Richelieu ; de sorte que, plus tard, le poète fut très étonné de trouver le chaton vide, lorsqu'il fut ouvert en présence de M. du Châtelet (2).

Il n'est pas certain que Madame de Boufflers ait été instruite, par le menu, des amours de son amie avec Saint-Lambert. Il ne l'est pas davantage que notre marquise ne

(1) Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. Beuchot, t. LV, p. 338.

(2) Une lettre *inédite* de Madame du Châtelet qui, après avoir fait partie de la collection Lajariette, a reparu dans le catalogue de vente de la collection Dubrunfault (Juin 1884) n° 62, fournit la date à laquelle fut exécutée la miniature de Voltaire. Elle fut renfermée, moins de cinq ans, dans la fameuse bague. La lettre de la marquise, datée de Bruxelles (14 février 1744), est adressée au *factotum* de Voltaire, le complaisant abbé Moussinot : « Je vous laisse, lui écrit-elle, le choix du peintre et je ne le trouverai pas cher, quoi qu'il puisse coûter... »

fût plus la maîtresse de Saint-Lambert au moment de la mort de Madame du Châtelet, si tant est qu'elle l'ait jamais été.

On est ici en plein champ de l'hypothèse, et l'on est réduit à se guider d'après les probabilités. Suivant une opinion, il n'y eut jamais entre Madame de Boufflers et Saint-Lambert qu'une *bergerie* sans conséquence qui prit fin aussitôt que les relations du futur auteur des *Saisons*, avec Madame du Châtelet, furent connues de tout le monde, excepté, peut-être, de M. du Châtelet. — Suivant une autre opinion, Saint-Lambert joua dans la *pastorale* le rôle de Daphnis, Madame de Boufflers celui de Chloé, et leurs jeux avaient été autre chose que des jeux d'enfants. Cette dernière conjecture paraît la plus vraisemblable.

Saint-Lambert était intimement lié avec le prince de Beauvau, frère de Madame de Boufflers. Le prince qui l'aimait beaucoup « l'avait reçu capitaine dans son régiment des gardes lorraines (1). » Il devint aussi, mais plus tard, exempt des gardes du corps du roi de Pologne et grand-maître de sa garde-robe, ce qui lui donnait le rang de grand officier de sa maison (2). Il faisait de jolis vers, il était jeune, beau, d'une tournure très distinguée ; ses manières étaient aristocratiques à ce point qu'il put prendre,

(1) Mémoires de Longchamp, p. 174. C'était un régiment au service de la France qui appartenait au prince de Beauvau. Il ne faut pas confondre cette charge de capitaine, dans une troupe régulière, dont Saint-Lambert était pourvu, avant 1748, avec celle d'exempt des gardes du corps de Stanislas dont le brevet lui fut délivré le 23 décembre 1754. Cette pièce a figuré (n° 159) au catalogue d'une vente d'autographes dirigée par M. Eugène Charavay le 17 décembre 1883.

(2) M. Louis Lallement, *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, année 1861, p. 78. — Ces faveurs seraient-elles dues aussi et principalement, à une liaison passagère, mais intime, de la mère de Saint-Lambert avec Stanislas ? Cela semble résulter d'une correspondance citée par les auteurs de la *Jeunesse de Madame d'Epinay* qui ont consigné le fait dans leur préface. Cela n'est pas impossible; mais nous croyons que ces historiens, ordinairement si exacts, n'ont pas été à même de pousser à fond la vérification d'un fait étranger à leur sujet et qui doit, provisoirement du moins, rester à l'état de conjecture.

ou qu'on lui donna, on ne sait à quelle époque, le titre de marquis qui ne lui appartenait pas (1). Il était tout au plus de petite noblesse, non vérifiée ; mais la réalité importait peu, puisque l'apparence y était et que, noble ou non, le jeune favori frayait avec les meilleurs gentilshommes sans qu'on lui contestât le titre de marquis (2).

Madame de Boufflers n'était pas bégueule. Elle avait reçu, sans sourciller, certaine épitre à Chloé dont il existe plusieurs variantes. Après avoir lu le texte original publié par M. d'Albanès-Havard (3), il est difficile d'admettre que

(1) M. Lallement, *loco citato.*

(2) Les ancètres de Saint-Lambert ne figurent dans aucun nobiliaire lorrain, ni dans Lachesnaye-Desbois. Cependant il est certain qu'on l'avait bombardé marquis comme on avait altéré le nom de Panpan en l'écrivant de Vaux. Madame de Grafigny, dans sa correspondance, désigne souvent Saint-Lambert sous le nom de *petit marquis.*

(3) *Voltaire et Madame du Châtelet,* Paris, Dentu, 1863, in-18. Avant cette publication, on ignorait le nom de la dame cachée, dans cette épitre, sous celui de Chloé. On sait maintenant que la destinataire était Madame de Boufflers. Son nom se trouve en toutes lettres à la page 169 de la publication de M. Albanès-Havard. La pièce fait partie du manuscrit dont il a vainement cherché à découvrir l'auteur. Ce manuscrit est la première rédaction des *Mémoires de Longchamp,* publiés en 1826 par Decroix. Sous cette dernière forme, la rédaction a été améliorée, et l'ordre chronologique est mieux observé. Le manuscrit de M. Havard paraît être l'original ou une copie de la rédaction primitive de Longchamp. Elle est tellement défectueuse que l'éditeur a été forcé d'y faire de nombreuses corrections. Le texte de 1826 est dû à une plume assez exercée que Lonchamp employa pour donner à ses *Mémoires* leur forme définitive, tout en conservant des phrases entières du manuscrit primitif. Toutefois, dans cette rédaction amplifiée, certains noms ont été omis à dessein et des détails trop vifs ont été supprimés. M. d'Albanès-Havard n'avait pu découvrir l'auteur de son manuscrit qui ne peut être autre que Longchamp. Dès lors, le nom écrit en tête de l'épître à Chloé est une révélation, puisqu'il précède la pièce de Saint-Lambert, mais avec des variantes caractéristiques d'un texte primitif dont la vivacité a disparu, en partie, dans les éditions de ses œuvres. On y trouve certains vers des plus galants tels que ceux-ci :

Ces regards, ces baisers, ce badinage tendre
  Ces riens charmants amusent mes désirs.
. . . .
La pudeur a trop loin porté sa résistance
Le Dieu qui nous conduit doit régner à son tour.
Chloé, tirons ce Dieu des jeux de son enfance,
Je dois pour être heureux, tout oser en ce jour.

Chloé (Boufflers) ait laissé soupirer inutilement le Daphnis qui lui adressait ces vers. S'il n'en résulte pas que les choses aient été aussi loin que Daphnis le désirait, ils témoignent qu'elles étaient fort avancées. En admettant que la place ne fût pas prise, elle était bien près de se rendre et, tout indique qu'elle capitula. Saint-Lambert n'était pas homme à se contenter d'être maître de *la petite oïe,* comme on disait au siècle précédent. Quant à Madame de Boufflers, elle n'en était pas à sa première chute et celle qu'elle fit avec Saint-Lambert ne fut pas la dernière. L'intimité de leurs relations doit remonter à une époque où Saint-Lambert ne connaissait Madame du Châtelet que de réputation (1).

Mon audace rendra mes succès plus rapides.
. . . .
Timide sans être farouche
Tu repousses l'amour égaré dans tes bras :
Je ravis des faveurs et je n'en obtiens pas
. . . .

Longchamp était à Commercy et à Lunéville avec Voltaire et Madame du Châtelet. Peut-être a-t-il dérobé l'autographe de Saint-Lambert que la marquise de Boufflers avait laissé traîner; peut-être s'est-il contenté de le copier. Dans tous les cas, l'authenticité des variantes est incontestable. Chevrier (*Histoire de Lorr.,* t. VIII, p. 245), n'a connu de l'épitre à Chloé qu'une version analogue à celle qui se trouve dans les œuvres de Saint-Lambert.

(1) M. Pierrot, *Académie de Stanislas,* 1874 (vol. publié en 1875, page XXXI, s'exprime sur ce point avec les réticences commandées par un discours académique : « C'est à la marquise de Boufflers qu'il (Saint-Lambert) adressa l'*Épître à Chloé,* l'une des premières et des meilleures de ses poésies fugitives... *La dame de volupté* ne fut point insensible à cet hommage et la jalousie du roi eut plus d'une fois à souffrir, dit-on, des assiduités du jeune officier des gardes auprès de Madame de Boufflers. » — Longchamp constate que « ce fut dans ce séjour, à Lunéville (dans les premiers mois de 1748) que Madame du Châtelet vit pour la première fois M. de Saint-Lambert... C'était un jeune homme aimable, spirituel et qui faisait très bien les vers. Ses assiduités auprès de la marquise de Boufflers avaient rendu le roi un peu jaloux ; et par cette raison, le roi ne l'aimait pas. » (*Mémoires,* p. 174). — Ainsi, les assiduités du jeune capitaine remontaient à la fin de 1747, époque à laquelle Saint-Lambert était revenu avec le prince de Beauvau, après avoir fait la guerre en Italie (*Chronologie militaire,* de Pinard).

Plus tard, Stanislas rendit à Saint-Lambert toute son amitié quand il fut persuadé que le beau capitaine était le père de l'enfant de Madame du Châtelet.

M. Du Rosoir, auteur de l'article Saint-Lambert, dans la *Biographie* Michaud, affirme que la destinataire de la plupart des poésies fugitives est la marquise de Boufflers, sous les noms de Doris et de Thémire. S'il en est ainsi, le doute disparaît. Ne faudrait-il pas y joindre aussi certaine Philis à laquelle s'adresse une élégie antérieure à 1748 et qui commence ainsi :

Enfin je vais revoir ce cabinet tranquille
Où l'amour et les arts ont choisi leur azile (1).
Je verrai ce sopha placé sous ce trumeau
Qui de mille baisers nous répétait l'image;
J'habiterai l'alcove où je rendis hommage
A la Beauté sans voile, à l'Amour sans bandeau.
Là, Philis se livrait au bonheur d'être aimée ;
Là, lorsque de nos sens l'ivresse était calmée,
Attendant sans langueur le retour des désirs,
Un amour délicat variait nos plaisirs.
. . . .

C'est moins bon que Parny, mais c'est aussi caractéristique que possible. Plus tard, peut-être au moment même de la liaison avec Madame du Châtelet, et pour la dissimuler, on trouve une pièce adressée à Thémire. Celle-ci est-elle autre que Philis ? On peut, sans trop risquer de se tromper, croire que les deux n'en font qu'une. En tous cas, Thémire n'a rien refusé à l'auteur qui se console facilement de son infidélité et accepte un partage avec un autre amant :

Mais cependant quand un rival heureux
Pour quelque temps rend Thémire infidèle ;
Malgré ses torts, je l'aime ecore pour elle,
Et, pour la voir, je demeure auprès d'eux.
En les voyant quelques fois je soupire,
Et je me dis : Ah ! je l'aimais bien mieux !
Mais aussitôt un regard de Thémire
Sèche les pleurs qui coulent de mes yeux.

(1) Madame de Boufflers était excellente musicienne et elle s'amusait à dessiner.

Et ailleurs :

Il faut sans en perdre un (*un instant*) les passer auprès [d'elle,
Opposer plus d'amour à sa légèreté
Et du moins si Thémire est encore infidèle,
Je ne l'aurai pas mérité.

Dira-t-on que tout cela pourrait s'appliquer à Madame du Châtelet, se partageant — cela est certain — entre Voltaire et Saint-Lambert ? Une troisième pièce montre que cette hypothèse est impossible. Saint-Lambert va s'éloigner pour son service. Thémire lui a donné son portrait, ce dont son amant est ravi, et il lui décoche aussitôt ces cinq vers :

Thémire, *loin de toi dans un exil fatal,*
Ton portrait me rendra la vie.
De mes rivaux, ce don va réveiller l'envie ;
Nous partageons l'original ;
Mais j'ai, de plus qu'eux, la copie.

Ainsi, Thémire ne donnait pas un seul rival à Saint-Lambert ; il y en avait au moins deux. Est-il téméraire de supposer que l'un est le roi de Pologne qui, suivant Longchamp, était jaloux de Saint-Lambert, au point de ne pas l'inviter à Commercy, et que l'autre était la Galaizière ou Devaux. Peut-être doit-on dire tous les deux ? Et M. de Boufflers, marquis de Remiencourt ! le mari dont on ne parle jamais ; il vivait encore à cette époque ; mais il comptait pour si peu ! Quant à Saint-Lambert, il ne paraît pas trop mécontent de ce partage. C'était, au surplus, sa thèse favorite (1).

D'autres pièces fugitives viennent à l'appui de cette hypothèse ; mais c'est assez insister sur ces étranges légèretés qui rappellent celles de Madame de Warens avec Jean-Jacques et Claude Anet.

Revenons à Madame du Châtelet. Saint-Lambert aurait

(1) Voir le conte intitulé : *Les deux amis, conte iroquois,* publié pour la première fois en 1770 sans lieu d'impression [Paris], in-8.

pu la connaître, alors qu'il n'avait pas vingt-deux ans. Il avait été question d'amener à Cirey cet adolescent (1) et qui sait ce qui s'y serait passé ? Dix années s'écoulèrent avant que la sublime Emilie prît feu pour le beau Saint-Lambert. On ne peut préciser exactement le mois, ni le lieu où les cœurs s'enflammèrent ; mais, il semblerait que ce fut dans les salons du chancelier de la Galaisière que jaillirent les premières étincelles. C'est ce qui résulte d'une lettre rapportée par Madame Louise Colet qui est parfaitement authentique (2). M. Desnoiresterres a démontré qu'elle ne peut-être que de mai 1748 et non de la fin

(1) Lettre de Madame de Grafigny à *Panpan* (Devaux), destinée à être communiquée à Saint-Lambert désigné sous le nom du *Petit Saint*. (*Vie privée de Voltaire et de Madame du Châtelet*, Paris, 1820, in-8, p. 115 et suiv.) — Plus tard, vers 1750, elle l'appelait le *Petit marquis*. — Ce projet n'eut aucune suite, et Saint-Lambert ne vit la divine Emilie, pour la première fois, qu'au commencement de 1748, en janvier ou en février. Longchamp s'est trompé en disant que Voltaire et Madame du Châtelet partirent de Cirey pour Commercy au printemps de 1748. Ils se dirigèrent effectivement sur Commercy, où ils arrivèrent non au printemps, mais en janvier ou en février. Peu de temps après, Stanislas partit pour Lunéville. Il y a une lettre de Voltaire à Madame d'Argental, datée de Lunéville, 25 février 1748.

(2) *Revue des deux mondes*, juillet 1845, article sur Madame du Châtelet, p. 1044 et 1048. Cette lettre a été reproduite par M. Asse, n° 222. On a émis un doute sur l'authenticité de cette lettre, ainsi que sur celles provenant d'un cabinet célèbre, mais le doute doit cesser. En effet cette lettre et toutes celles qui sont relatives aux amours de Saint-Lambert avec Madame du Châtelet ont fait partie de la collection des autographes de Guilbert de Pixerécourt. Elles avaient été acquises par lui (peut-être de seconde main) après la mort de Madame Durival, arrivée en 1819. Ces lettres, extrêmement curieuses, faisaient partie d'un dossier qui, dans le catalogue de vente des autographes de Pixerécourt (Techener, 1840, in-8), porte le n° 250, intitulé COUR DE LUNÉVILLE. « Sous ce titre, dit Pixerécourt, je voulais publier des lettres autographes écrites par des personnages marquants du règne du bon roi de Pologne... » Dans ce dossier, se trouvaient 125 lettres et fragments de la marquise du Châtelet à Saint-Lambert et relatives à leurs amours. Ces 125 lettres ont passé dans le cabinet de M. Feuillet de Conches d'où elles sont aujourd'hui sorties. Leur possesseur les avait communiquées à Madame Louise Collet qui en a publié plusieurs intégralement, et aussi à M. Desnoiresterres. Ce dernier en a donné des fragments reproduits par M. Asse (*Lettres de Madame du Châtelet*, Charpentier, 1878). — Il serait à désirer que le possesseur actuel de cette intéressante correspondance en publiât une édition nouvelle et complète.

de cette même année (1). Tout le monde sait ce qui s'en suivit, et nous nous garderons de raconter cette intrigue dont les détails ont été si bien retracés par l'auteur de *Voltaire à la cour*. Il suffira de s'attacher à ceux qui concernent la marquise de Boufflers. Toutefois, il est un point par lequel nous croyons devoir nous séparer de l'opinion émise par M. Desnoiresterres, au sujet de la tentative faite par le P. de Menoux pour remplacer, auprès de Stanislas, Madame de Boufflers par Madame du Châtelet.

Voici ce que raconte Voltaire dans ce qu'on appelle improprement ses mémoires, et qui sont seulement un squelette de l'histoire de sa vie (2) : « Le roi Stanislas, tout vieux et tout dévot qu'il était, avait une maîtresse, c'était Madame la marquise de Boufflers. Il partageait son âme entre elle et un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu.... (suivent des détails qui manquent d'exactitude sur les libéralités faites par Stanislas aux jésuites et au P. de Menoux, en particulier). — La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine du roi de Pologne de quoi avoir des jupes (3), et cependant le jésuite enviait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

» Enfin notre jésuite ayant entendu parler de Madame du Châtelet qui était très bien faite, et encore assez belle, imagina de la substituer à Madame de Boufflers. Stanislas se mêlait quelques fois de faire d'assez mauvais petits ouvrages : Menou crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à

(1) *Voltaire à la cour*, p. 180.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire, écrits par lui-même.* — *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. Beuchot, t. XL, p. 82 et 83.

(3) Voir ci-dessus, p. 386, ce qu'il faut penser de cette assertion.

Cirey pour ourdir cette belle trame; il cajole Madame du Châtelet, et nous dit que le roi sera enchanté de nous voir; il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour. Stanislas recommande à Madame de Boufflers de nous amener. — Et, en effet, nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749 (1). Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à Madame de Boufflers, et le jésuite eut deux femmes à combattre !! »

Tout cela, dit M. Desnoiresterres, n'est pas sérieux. Il en donne pour raison « qu'il est impossible que le confesseur du roi ait pu songer à chasser Madame de Boufflers, aimable et excellente femme, d'un commerce doux et facile, pour lui substituer une femme hautaine, impérieuse qui n'eût eu rien de plus pressé que de se servir de ces qualités supérieures pour écarter, annihiler tout ce qui eût essayé de rivaliser d'omnipotence avec elle. Aussitôt qu'il fallait subir une maîtresse, si mal qu'elle fût avec le P. Menoux, mieux valait cent fois Madame de Boufflers que Madame du Châtelet ou toute autre. Et vraiment le père qu'on nous dit si adroit, si rusé serait allé faire à Cirey une école par trop étrange, convenons-en (2). »

Il est certain qu'on doit se méfier des assertions de Voltaire qui préconisait le mensonge, et l'avait élevé à la hauteur d'une institution des plus respectables. Mais Voltaire ne mentait — et il mentait très souvent — que quand il y avait intérêt. Ici il n'en avait aucun, et tout porte à croire qu'il a dit la vérité. Il est impossible qu'il ait inventé le voyage du P. de Menoux à Cirey. Le jésuite n'y avait pas été de son plein gré, car il détestait Voltaire. Il fut,

(1) Les souvenirs de Voltaire le servent mal. Il passa à la cour de Lorraine une partie des années 1748 et 1749, avec Madame du Châtelet. Ils arrivèrent ensemble pour la première fois, au commencement de 1748, ses lettres en font foi.

(2) *Voltaire à la cour,* pages 168 et 169.

malgré lui, l'ambassadeur de Stanislas. Il savait que la présence de Voltaire serait agréable au vieux roi. Pour faire sa cour, il surmonta son antipathie, moins forte que sa haine contre Madame de Boufflers. Sans doute, il pouvait être dangereux de lui substituer l'inséparable amie du philosophe; mais il pouvait se réjouir aussi à la pensée de lui enlever sa maîtresse. D'ailleurs, la haine est mauvaise conseillère; elle ne raisonne pas, ou elle raisonne mal; le P. de Menoux haïssait Madame de Boufflers; il voulait l'écarter à tout prix. Il le voulait surtout parce que son ennemie disposait de la feuille des bénéfices, fort importants en Lorraine, et qui étaient à la nomination de Stanislas. Elle ne se faisait pas faute d'en gratifier sa nombreuse famille; c'était autant de perdu pour les jésuites. Le P. de Menoux pouvait espérer aussi que la marquise du Châtelet, avec son caractère impérieux, finirait par se brouiller avec le roi. Si cette brouille n'arrivait pas, le jésuite pouvait triompher par un autre moyen. Stanislas, plus que sexagénaire, céderait sans doute aux instances de sa fille, indignée de voir auprès de son père une femme dont les aventures avec Guébriant, Richelieu et Voltaire étaient connues de tout le monde, et dont la réputation de philosophe était européenne. Le roi finirait par penser sérieusement à son salut; il n'écouterait que son confesseur; et les jésuites qu'il aimait parviendraient à le dominer exclusivement. Pour en arriver là, il fallait commencer par subir l'influence diabolique, sauf à chercher ensuite les moyens de la détruire.

Quel que fût le fond de la pensée du P. de Menoux, en allant à Cirey, il est évident qu'il ne proposa pas brutalement à Madame du Châtelet de remplacer la favorite. Il se contenta de lui transmettre l'invitation du roi, pressentant que l'écrivain couronné serait charmé d'avoir auprès de lui un bas bleu de première catégorie. C'est ce qui arriva, et ce dont témoignent plusieurs lettres écrites par Stanislas à Voltaire dans lesquelles il se dit son ami, et qu'il

charge d'embrasser la *sublime Emilie* (1). L'influence de la charmeuse augmentant, il n'était pas impossible qu'elle parvînt à écarter celle de Madame de Boufflers. Si elle fût arrivée à devenir tout à fait favorite, il pouvait se faire que Voltaire se fachât, ou que la dame, dont le caractère n'était pas facile, rompît d'elle-même avec le roi, ce qui aurait rendu le P. de Menoux maître de la situation. La combinaison laissait peut-être à désirer ; mais il faut que son auteur ait involontairement fait pressentir quelque chose, pour que la perspicacité de Voltaire s'en soit inquiétée. Sans cela, il n'aurait pas écrit ce qu'il raconte, et il ne l'aurait pas inventé ; car il n'avait aucun intérêt à mentir. Le P. de Menoux s'est trompé, cela est certain, sa combinaison était trop savante pour réussir ; cependant le succès n'était pas impossible. Puis, encore une fois, la haine égare les plus habiles, et le confesseur du roi haïssait Madame de Boufflers ; il voulait la chasser à tout prix, même en installant auprès de Stanislas deux diables au lieu d'un. Il pouvait espérer que le bien naîtrait de l'excès du mal. Ce beau plan fut renversé par la passion de Madame du Châtelet pour Saint-Lambert, ce à quoi le P. de Menoux n'avait pas pensé.

Il ne paraît pas que Madame de Boufflers ait été indignée outre mesure de l'infidélité de Saint-Lambert. Elle semble avoir accepté assez philosophiquement le triomphe de sa rivale ; mais elle n'aurait jamais volontairement consenti à lui céder sa place auprès du roi polonais. On ne voit pas qu'aucune tentative ait été faite par le jésuite pour la réussite de son plan. Du reste, le temps lui manqua

(1) Voir au t. LV des *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. Beuchot, les lettres de Stanislas, n°s 1456, 1486, 1488, 1493, 1494, 1497, 1500 et 1530. — Sous la lettre n° 1456, une note de Beuchot indique que Stanislas est né en 1582. C'est une erreur; il est né le 20 octobre 1677 et mourut le 23 février 1766, à 88 ans, 4 mois et 3 jours. Mon ami M. Louis Lallement m'a envoyé, sur ce point, une dissertation qui ne laisse pas le moindre doute. Nous regrettons qu'elle ne soit pas imprimée.

pour dresser ses batteries et commencer une attaque sérieuse. Deux mois après son arrivée en Lorraine, Madame du Châtelet était éprise de Saint-Lambert, et elle ne se serait pas soucié de passer favorite. Voltaire ne se doutait pas de la folle passion inspirée par Saint-Lambert à Madame du Châtelet. Il connut assez tard qu'il ne pouvait éviter le rôle étrange que lui firent jouer Saint-Lambert et sa nouvelle maîtresse (1). Madame de Boufflers elle-même l'ignora longtemps. Ce qu'il y a de certain, c'est que, contrairement aux prévisions du confesseur, les deux marquises furent amies intimes. Il n'y avait entre elles aucune jalousie sérieuse au premier janvier 1749 et même après (2). Si Madame de Boufflers devint quelque peu

(1) Vingt ans après la mort de Madame du Châtelet, Saint-Lambert a publié en 1770, après le poème des Saisons, un conte iroquois intitulé : *Les deux amis*. Bien que la scène se passe en Amérique, la situation des deux Iroquois ressemble quelque peu, à celle des deux amis de Lunéville en 1749. La moralité de ce conte est que deux amis véritables doivent tout mettre en commun ; ils ne doivent pas se brouiller pour une femme ; ce qu'ils ont de mieux à faire est de se partager ses faveurs. On sait que Voltaire accepta cette étrange morale qui lui fut imposée par la sublime Emilie. Le conte des *deux amis* est en prose. Ce n'est donc pas de cette production que Gilbert a pu dire en parlant du chantre des Saisons :

Saint-Lambert, noble auteur dont la muse pédante
Fait des vers fort vantés par Voltaire qu'il vante.

(2) Cette date est fournie par une pièce composée par Voltaire, sous ce nom de Madame de Boufflers qui voulait offrir des étrennes à Madame du Châtelet :

Une étrenne frivole à la docte Uranie !
Peut-on la présenter ? Oh très bien, j'en réponds.
Tout lui plaît, tout convient à son vaste génie :
Les livres, les bijoux, les compas, les pompons,
Les vers, les diamants, le biribi, l'optique,
L'algèbre, les soupers, le latin, les jupons,
L'opéra, les procès, le bal et la physique.

Réponse de Madame du Châtelet.

Hélas vous avez oublié
Dans cette longue kirielle
De placer la tendre amitié
Je donnerais tout le reste pour elle.

Ces deux pièces se trouvent dans les *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. Beuchot, t. XIV, p. 402, 403.

jalouse de son amie, ce fut seulement lors qu'elle découvrit l'infidélité de Saint-Lambert. Quant aux projets du P. de Menoux, elle les a toujours ignorés.

Cependant M. Desnoiresterres constate que vers la fin de 1748, au mois d'octobre, « Madame de Boufflers avait des moments de bouderie et de mauvaise humeur que Madame du Châtelet était bien forcée de subir, à moins de casser les vitres... Il y avait entre elles deux comme un malentendu qui les empêchait, l'une et l'autre, de se livrer au penchant de leur cœur : « J'aime vos injustices, écrivait « Emilie à son amant, car j'aime tout de vous, mais je » n'aime point celles de Madame de B(oufflers) ; je fais ce » que je puis pour les détruire ; je lui ai fait répéter son » rôle ce matin ; j'ai été chez elle ; je la crains, parce » qu'elle peut nous séparer » (1).

Il paraît que ce fragment, ainsi que bien d'autres petits papiers, frangés de rose ou de bleu, étaient échangés entre deux amants qui prenaient pour boîte aux lettres les trous de la harpe de Madame de Boufflers, sans qu'elle s'en doutât. M. Desnoiresterres se demande « A quoi faut-il attribuer cette sorte d'hostilité de la part d'une femme qui était toute indolence et toute bienveillance ? Craignait-elle pour son influence auprès du vieux roi qui en était arrivé à ne plus se passer de Voltaire ni de la docte Uranie ? » La réponse à ces points d'interrogation est facile. Maîtresse de Saint-Lambert, Madame de Boufflers avait pu s'apercevoir que son amant était moins empressé auprès d'elle, et qu'il y avait plus que de la politesse dans les relations du beau militaire avec l'amie de Voltaire. Mais alors comment expliquer les témoignages d'amitié échangés entre les deux femmes, les cadeaux et les vers que, trois mois

(1) Ce fragment a été reproduit pour la première fois par M. Desnoiresterres, *Voltaire à la cour,* p. 231 et 232. La lettre est indiquée comme faisant partie du cabinet de M. Feuillet de Conches : *Lettres autog. de Madame du Châtelet à Saint-Lambert,* lettre 65. — Il a été reproduit par M. Asse, *Lettres de Madame du Châtelet* [Commercy, 8 octobre 1748].

après, au premier janvier, Voltaire composait pour les deux amies. Notez que Madame de Boufflers prit l'initiative du cadeau. Quant aux vers, elles les fit faire par Voltaire qui n'ignorait plus rien et qui avait pris son parti du partage. Tout cela est bien étrange et la peinture des mœurs du siècle est ici prise sur le vif. Peut-être aussi que Madame de Boufflers fut assez longtemps avant d'avoir là certitude de l'infidélité de Saint-Lambert.

En devenant l'amant de Madame du Châtelet, Saint-Lambert, pour cacher son jeu, dut se garder de rompre avec Madame de Boufflers. Il servit en même temps sous les lois des deux marquises, comme on disait alors. Il était du reste très en état d'avoir deux maîtresses à la fois ; mais il vint un jour où la favorite découvrit la vérité. Elle n'était pas femme à se désoler pour un amant perdu; elle dissimula son dépit, fit bonne contenance et prit son parti très philosophiquement, au moins dans les premiers temps (1). Elle fut véritablement désolée de la mort de Madame du Châtelet? Quant à Saint-Lambert, elle ne lui pardonna qu'en apparence. La correspondance inédite de Tressan avec Devaux, et les lettres de la marquise elle-même à son cher *Veau,* montrent qu'elle conservait une certaine rancune contre Saint-Lambert. C'est ainsi qu'en 1770 elle se fit un malin plaisir de copier de sa main, et d'envoyer à Devaux plusieurs pages de la brochure de Clément (2) contenant une critique des plus vives du poème des *Saisons.* Elle signalait en outre à Devaux l'indignité de la conduite de Saint-Lambert, abusant du crédit du prince de Beauvau pour faire saisir la brochure de son Aristarque. On prétend même qu'il obtint que Clément fût mis au Fort-l'Evêque dont il sortit au bout de trois jours.

(1) Les deux femmes paraissaient être tellement intimes que Madame de Boufflers fut la première à recevoir la confidence de la grossesse de son amie. (Lettre du 3 avril 1749, dans M. Asse, n° 240.)

(2) Celui que Voltaire appelait *l'Inclément.*

En perdant l'amour de Saint-Lambert, Madame de Boufflers avait sans doute un consolateur dans son aimable et cher ami Devaux. En tout cas, il est certain qu'il le fut plus tard (1). Devaux était aussi spirituel que séduisant; en perdant Saint-Lambert, la marquise ne perdit pas au change (2).

Trente années plus tard, Madame de Boufflers retrouvait Saint-Lambert chez son frère dont il était resté le plus

(1) Nous possédons un recueil de vers, en partie inédits, du chevalier de Boufflers, de sa mère et de plusieurs autres membres de sa famille. On y a joint quelques pièces de Cerutti, ami de Beauvau et l'abbé Porquet. L'écriture est de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Une main différente a indiqué les auteurs de chaque pièce. La suivante est attribuée à Madame de Boufflers. Quoiqu'elle soit assez mauvaise, nous la reproduisons parce qu'elle est caractéristique :

CHANSON

Air... (à faire)
Je me dégoûte de l'homme,
J'aime le veau,
J'irais à pied jusqu'à Rome,
Sur un chameau,
Pour crier dessus son dos :
Vivent les veaux.

Page 7 du manuscrit.

(2) Nous possédons son portrait, bien différent de la charge, à la manière de Dantan, qui en a été faite. Le monstre est charmant; c'est au surplus ce que déclare Madame de Boufflers elle-même :

Vers adressés à M. De Veau qui avait envoyé un chevreuil à M. de Brancas.

Ni chevreuil, ni biche, ni faon
Ne peuvent remplacer *Panpan*.
Quoique la terre soit féconde,
Elle n'a produit qu'un seul *Veau*
Qui fasse les plaisirs du monde
Et les délices du troupeau.
Le veau d'or fut moins imposant,
Le veau gras moins appétissant.
Lorsque la nature propice
Voulut former un veau si beau
Vénus vint s'offrir pour genisse,
Adonis s'offrit pour taureau.

Pièce *inédite* faisant partie du manuscrit cité à la note précédente, page 108.

fidèle ami, et devenu presque le commensal. Le prince de Beauvau habitait sa charmante maison du Val, dans la forêt de Saint-Germain. Il relevait d'une maladie assez grave pour avoir attiré sa sœur près de lui. Devaux l'avait accompagnée à Paris où il logeait chez le prince de Bauffremont. M. de Beauvau et sa femme, qui aimaient beaucoup Devaux, désiraient qu'il vînt s'installer au Val. Saint-Lambert, qui s'y trouvait, manifesta le désir de se rencontrer avec Devaux qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Il ne dissimula pas à son ancienne amie qu'il avait eu des torts envers Devaux et qu'il tenait à les réparer. C'est ce qui résulte d'une lettre *inédite,* timbrée de la poste à Saint-Germain, du 18 juillet 1780. Après avoir transmis à Devaux l'invitation de son frère et de sa belle-sœur, Madame de Boufflers ajoute : « M. de Saint-Lambert m'a parlé du désir ardent de vous retrouver ; que je n'avais qu'à lui prescrire la conduite qu'il devait tenir pour vous contenter, qu'il ferait tout pour regaguer votre amitié. J'ai répondu à tout cela que je croyais que le mieux serait d'être ensemble très honnêtement ; mais sans aucune explication ; que je comptais en user de même avec Madame de C. ? qui, peut-être avait oublié aussi qu'elle m'avait offensée. Ce que j'ai dit, parce qu'il a tout a fait perdu le souvenir de ses torts. Adieu, aimable Veau, vous ne sauriez vous dispenser de venir, tout intérêt à part. »

Malgré l'ancienneté des torts de Saint-Lambert, il serait téméraire d'affirmer que sa brouille avec Devaux fut contemporaine de la mort de Madame du Châtelet. Ce qu'il y a de certain, c'est que Saint-Lambert avait des torts à se reprocher ; qu'il en convenait, et que son ancienne amie lui indiquait le moyen le plus honorable pour les réparer.

Pour en finir avec Saint-Lambert, dont nous n'aurons plus désormais à parler, il semble que la conquête de Madame du Châtelet lui fut plutôt inspirée par la vanité que par une véritable passion. Madame de Boufflers était certainement préférable, comme femme, à Madame du

Châtelet, bas bleu de plus de quarante-deux ans, qui trompa Voltaire uniquement parce que ses qualités physiques faisaient défaut. Elle lui fit comprendre, et Voltaire comprit, que c'était pour ménager sa santé qu'elle avait pris Saint-Lambert, bel officier dans la force de l'âge, qui sans doute avait de l'esprit, mais beaucoup moins que le prince de la littérature contemporaine. Les sens plutôt que le cœur jouèrent le principal rôle dans la passion de Madame du Châtelet. Elle n'aimait pas à perdre son temps; elle travaillait jour et nuit. Cependant elle trouva toujours le temps d'écrire à son amant des lettres assez longues et véritablement passionnées. Quant à Saint-Lambert, il resta passablement froid ; mais il fut, avant tout, flatté au plus haut point, d'avoir fait la conquête de la maîtresse de Voltaire, dont la célébrité était européenne. Conquête qui, du reste, dut être assez facile, car il semble que la dame se soit jetée à la tête du galant officier. Elle fut, en tout cas, fort sensible aux premières avances et très prompte à s'enflammer. Quelle gloire pour le froid et vaniteux Saint-Lambert ! Tromper Voltaire dont il était l'ami, et qui prônait déjà ses petits vers ! Enlever au plus grand génie du siècle une maîtresse adorée ! N'était-ce pas un coup de maître ? N'était-ce pas un moyen sûr de passer à la postérité. Et c'est ce qui est arrivé. Plus tard, il enleva aussi à Rousseau sa maîtresse qui n'était pas belle ; mais dont le cœur battait à l'unisson de celui du philosophe genevois. Sans Mesdames du Châtelet et d'Houtetot, qui penserait aujourd'hui à Saint-Lambert ?

V.

TRESSAN ET DEVAUX AMOUREUX DE LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

Caractères de la correspondance de Tressan avec Devaux et la marquise de Boufflers. — Notice sur Tressan. — La cour de Stanislas en 1750. — Les amants de Madame de Boufflers. — Tressan se met sur les rangs. — Il n'est pas écouté. — Ses lettres brûlantes où la passion déborde. — Il est jaloux. — Ses voyages fréquents à Lunéville et à la Malgrange. — Il néglige ses affaires. — Sa passion redoutable. — A-t-elle été satisfaite avant la fin de l'année 1753? — Présomptions en faveur de l'affirmative. — Lacune de douze années dans la correspondance. — Lettre ridicule adressée à la marquise à Plombières. — Conclusion. — L'acteur Fleury. — Hoffmann.

S'il y a peu de doute sur les relations intimes de Madame de Boufflers avec Saint-Lambert, il y en a moins encore à l'égard de celles qui ont existé entre le comte de Tressan et la même dame. Ici, comme à l'égard de Saint-Lambert, les témoignages émanés de la marquise elle-même font absolument défaut; mais il existe des lettres brûlantes à elle adressées par Tressan. Les aveux de cette passion se retrouvent dans la correspondance de Tressan avec Devaux. Toutes ces lettres sont loin de pouvoir être comparées à celles que J.-J. Rousseau adressait à Madame d'Houdetot. Les contemporains qui les ont lues attestent que celles de Saint-Preux pâlissaient à la comparaison. Cependant, Madame d'Houdetot n'était pas belle, elle était même laide, et l'on s'étonne qu'elle ait pu passionner Rousseau et Saint-Lambert. On peut également être surpris que Tressan se soit enflammé pour une femme qui touchait à la quarantaine. Néanmoins, rien n'est plus certain, et la correspondance inédite qui va être analysée apporte ici les plus piquantes révélations. Elle se répartit sur un espace de dix-sept années.

Tressan est, avec raison, peu lu de nos jours; mais il eut, de son temps, une certaine célébrité, comme savant

et comme homme de lettres. D'ailleurs, il était philosophe, mais aussi prudent en public qu'esprit fort en particulier, il n'écrivit jamais rien qui pût le compromettre. Les biographies générales font suffisamment connaître ce personnage. Il suffit d'y renvoyer. On insistera seulement sur certains détails inconnus aux biographes, et qui sont révélés par sa correspondance inédite.

Louis-Elisabeth de la Vergne, comte de Tressan, était né au Mans le 5 octobre 1705. Il fut le compagnon d'enfance de Louis XV, qui l'aima autant que pouvait aimer cet égoïste couronné. Entré de bonne heure au service, comme tous les gentilshommes de son temps, il fit plusieurs campagnes. Il se distingua dans la guerre de succession. En 1744, il était maréchal de camp, puis aide de camp du roi à Fontenay, où il fut blessé. Louis XV lui avait adressé sur le champ de bataille les paroles les plus flatteuses. Malheureusement il déplut à Madame de Pompadour, qui le crut, à tort ou à raison, auteur d'une des chansons satiriques qui couraient sur son compte. Vainement essaya-t-il plus tard d'écrire et de lui envoyer des vers à sa louange. La favorite ne lui pardonna jamais, et demanda son éloignement de la cour. On prit prétexte de ses blessures et de sa santé chancelante pour le nommer gouverneur du Toulois et d'une partie de la Lorraine française. C'était une retraite anticipée. Cette disgràce fut un titre à la bienveillance de la reine qui protégea toujours Tressan et le recommanda au roi Stanislas, son père. Le dauphin l'aimait aussi beaucoup ; les éditeurs de ses œuvres complètes ont publié plusieurs lettres qui lui ont été adressées par ce prince.

Tressan avait quarante-cinq ans lorsqu'il s'installa dans son gouvernement. Pendant ses campagnes, dès l'âge de dix-huit ans, il avait cultivé les lettres et surtout les sciences. Il était déjà membre de la Société royale de Londres, de l'Académie des sciences de Paris, ainsi que de plusieurs autres sociétés savantes. Il fut un des pre-

miers à publier des recherches sur l'électricité, alors très remarquées. A Toul, il profita de ses inspections militaires pour continuer ses études scientifiques. On a de lui des lettres sur la minéralogie de la Lorraine ; ce sont de véritables mémoires. Il ne songeait pas alors à poser sa candidature à l'Académie française où il ne fut élu que beaucoup plus tard.

Tressan était arrivé à Toul en 1750. La société de cette ville, sur laquelle il a plaisanté plus d'une fois dans sa correspondance, convenait peu et plaisait encore moins à l'habitué de Versailles, à l'ancien compagnon d'enfance du roi, au protégé de la reine et du dauphin, à l'ami du ministre de la guerre, le comte d'Argenson. Il chercha bien vite des compensations. Il les trouva dans la petite cour de Lunéville, où il se présenta précédé d'une réputation assez légitime de savant et de bel esprit. Cette dernière était peut-être quelque peu usurpée ; mais, à défaut de la valeur personnelle de l'écrivain, certaines amitiés le recommandaient à cette cour polie, littéraire et galante. L'ami de Voltaire, de Montesquieu, de d'Alembert, de Buffon, de Moncrif, de Gentil-Bernard, reçut le meilleur accueil de cette charmante société où Voltaire, Saint-Lambert et la marquise du Châtelet avaient vécu l'année précédente. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de la *sublime Emilie,* lorsque Tressan vint s'installer à Toul. Son premier soin fut de profiter de la recommandation de la reine et de se présenter à son père. Non seulement Stanislas accueillit gracieusement le protégé de sa fille, un militaire doublé d'un savant et qui caressait agréablement la muse dans le goût du temps. Il voulut aussi retenir et fixer autant que possible à sa cour cet oiseau de passage qu'il considéra comme devant être le plus bel ornement, et qui le fut pendant dix-sept années. Il le nomma grand maréchal des logis de sa maison, sinécure honorifique mais rétribuée, ce qui n'empêcha pas Tressan d'être souvent fort mal logé à Lunéville par l'in-

tendant de Stanislas, le conseiller aulique Alliot, qui poursuivait dans Tressan l'ami de Voltaire et des philosophes.

Stanislas avait une cour montée en apparence sur le pied de Versailles, mais en apparence seulement. Les charges n'existaient que sur le papier, aucun service n'était exigé des titulaires, l'étiquette, presque nulle à Lunéville, était complètement bannie à Commercy ou à la Malgrange. La cour s'installait souvent dans ces maisons de plaisance ; les commensaux y jouissaient d'une entière liberté, et les dames n'étaient pas toutes farouches. Tressan y était toujours invité. En revanche, il eut plusieurs fois l'honneur de recevoir chez lui, à Toul, le roi de Pologne, lorsqu'il se rendait à Versailles ou à Commercy.

Parmi les principaux personnages fixés à cette cour minuscule, on distinguait le chancelier Chaumont de la Galaizière dont il a été ci-dessus parlé. C'était en réalité un premier et tout-puissant ministre, tenant les cordons de la bourse qu'il remplissait pour le compte de la France, en percevant, avec une inflexible rigueur, les impôts de toute nature produits par la malheureuse Lorraine. Stanislas ne s'occupait de rien, le chancelier gouvernait, sous son nom, pour le compte de la France. Ce souverain de parade recevait une pension de deux millions, équivalant à environ six millions de nos jours. Sa situation ressemblait beaucoup à celle de ces rajahs de l'Inde, somptueusement entretenus par l'Angleterre, au pacha d'Égypte ou au bey de Tunis ou au roi d'Anam.

La Galaizière, en arrivant en Lorraine, y avait distingué une jeune dame, la fille du prince de Craon-Beauvau, mariée depuis deux ans au marquis de Boufflers-Remiencourt. Elle était alors dans tout l'éclat de sa gracieuse beauté. De mauvaises langues, dont on a pu entendre l'écho ci-dessus, ont répété que La Galaizière fut son premier amant. Sans qu'on puisse en fournir aucune preuve écrite, il existe à cet égard une tradition dont plusieurs

biographes de son fils et d'autres se sont emparés. Ils n'ont jamais été contredits, et toute porte à croire qu'ils sont dans le vrai (1). Il se pourrait même que La Galaizière n'eût pas été le premier amant de la dame.

Outre le chancelier de La Galaizière, Stanislas avait groupé autour de sa personne certaines célébrités françaises ou lorraines, dont la liste a été donnée ci-dessus. Parmi les porteurs de ces grands noms se cachait un personnage obscur en apparence, mais très apprécié par toute la société de Lunéville. C'était ce Devaux, dont il a déjà été parlé, simple receveur des finances. Ami de Madame de Grafigny, qui aurait pu être sa mère, il était devenu celui de Madame de Boufflers (2). Ils étaient du même âge. Devaux vivait dès lors avec cette grande dame dans l'intimité la plus étroite, mais rien ne laissait apercevoir qu'il fût son amant, personne ne pouvait soupçonner alors l'aveu qui en serait fait vingt ans plus tard par la charmante marquise. En tout cas, Tressan ne s'en douta nullement, puisqu'il le prit pour confident de sa passion. Il avait distingué, dès son arrivée en Lorraine, cet homme modeste mais d'un charmant esprit. Il en fit tout de suite son plus intime ami. La correspondance du noble comte, qui vient d'être retrouvée, ne laisse aucun doute à cet égard. Cette familiarité poussée au point d'appeler Devaux de son petit nom de *Panpan*, existait dès les premiers mois de 1750. Ajoutons que Tressan était marié et père de plusieurs enfants. Madame de Tressan, la meilleure des femmes et des mères, quittait rarement sa maison de Toul où elle s'occupait de son ménage, de l'éducation de ses enfants et des soins à donner à son volage époux assez souvent malade.

Ceci dit, il faut bien arriver à la partie scabreuse de

(1) Voir ci-dessus la note, p. .

(2) On croit que ce fut par son influence que Devaux put échanger quelques années plus tard sa place de receveur contre la sinécure de lecteur du roi de Pologne.

notre correspondance, en insistant particulièrement sur les relations qui ont existé pendant plusieurs années entre la marquise de Boufflers, Tressan et Devaux.

On a vu précédemment que Madame de Boufflers était la favorite de Stanislas depuis 1747, et peut-être même auparavant. Elle avait trente-huit ans, lorsque le comte de Tressan arriva en Lorraine en 1750. Ses principes n'étaient pas plus sévères que ceux de son amie Madame du Châtelet. Cependant on n'a jamais dit d'elle ce que Tressan avait osé écrire sur la duchesse de Boufflers, qui fut, depuis, la maréchale de Luxembourg :

Et chacun l'avait à son tour.

Notre marquise se donnait trop souvent, mais elle ne se donnait pas toujours ; ou, du moins, elle faisait attendre longtemps ceux qui n'avaient pas eu tout d'abord le bonheur de lui plaire, témoin Tressan qui languit environ dix-huit mois, malgré les brûlantes déclarations d'un amour insensé. On a prétendu qu'elle avait favorisé l'intrigue de l'amie de Voltaire avec Saint-Lambert. Il est plus probable, comme on l'a indiqué précédemment, qu'elle commença par être la maîtresse de ce dernier à qui aucune femme ne résistait. Peut-être aussi, comme nous l'avons dit, Saint-Lambert était-il capable de mener de front ces deux intrigues, du moins pendant quelque temps. Tout cela est possible, vraisemblable même, quoique la preuve n'en ait pas été absolument fournie. Restait La Galaizière et enfin Devaux, l'aimable Panpan, ce roturier qui ne respecta pas les quartiers de la grande dame et auquel on ne donne aucune autre liaison.

De tous ces amants, Tressan n'en connut ou n'en soupçonna qu'un seul dont il fut jaloux, quoi qu'il en ait dit. Sa lettre à Devaux, sans date, mais qui est de la fin de juin 1751, est trop curieuse pour qu'on n'en détache pas ici quelques fragments. Elle débute ainsi : « Puisque vous devez la voir ce matin, mon cher *Panpan*, faites en sorte

qu'elle s'éveille en pensant à moi. Ah ! dites-lui bien du moins à quel point je lui suis soumis, que je saurai renfermer tous mes désirs dans mon cœur, que je voudrais que le même feu qui me fait mourir à chaque instant, détruisît tout ce qui l'importune... Mes nuits sont charmantes mais cruelles ; mon sang est allumé, et, malgré cet état violent, j'éprouve des saisissements qui en arrêtent le cours. Hier, en la revoyant, à peine pouvais-je lui parler et chercher ses yeux ; il faut cacher sans cesse mon état à tout ce qui m'entoure, et, ce qui me perce le cœur, il faut lui en cacher la plus grande partie à elle-même ; mais je ne raisonne plus, je me livre à toute la fureur d'une passion qui ne finira qu'avec ma vie. Toutes les réflexions ne font qu'augmenter mon amour et les charmes de celle que j'aime... Mais, mon cher *Panpan*, gardez-vous bien de lui laisser entrevoir que je suis jaloux. Il n'appartient qu'à l'amour heureux de l'être, et je la connais trop pour avoir un sentiment aussi odieux. Si j'étais sûr de son cœur, je n'exigerais point de sacrifices marqués de celle dont je connais toute la fermeté, un mot de sa bouche me suffirait : *je ne l'aime plus et je vous aime...* » (1).

Etrange jalousie qui semble admettre que l'objet aimé se partage, pourvu que lui, Tressan, soit aimé autrement que son prédécesseur. Il accepte que la dame ne mette pas à la porte celui qui la sert, à la condition qu'elle ne l'aime plus ou que, du moins, elle le dise à son nouvel amant. Cela ressemble beaucoup à la théorie de Saint-Lambert, sur les deux amants de la même femme. Mais quel était donc cet amant en titre que Tressan voudrait

(1) Cette lettre fait partie de la richissime collection de M. Morrison qui a bien voulu en faire faire par un ami commun, M. Thibeaudau, une copie très exacte, ainsi que des vingt-cinq autres lettres qui ont fait partie de la vente faite par M. Eugène Charavay, le 31 mars 1882. Ces copies forment un volume in-4 de 105 pages. Nous adressons à MM. Morrison et Thibaudeau nos vifs remerciements.

voir chasser du cœur de la marquise ? Ce n'était certainement pas le bon roi polonais qui, avec ses soixante-treize ans, ne portait aucun ombrage à Tressan. Il ne comptait plus. Le jaloux ne pouvait soupçonner Devaux, puisqu'il le prenait pour confident. Celui de qui la marquise devrait dire : *Je ne l'aime plus,* serait-il La Galaizière ou Saint-Lambert ? Il y a bien peu de probabilité en faveur de ce dernier. La Galaizière était-il encore dans les bonnes grâces de la dame après les quatorze années écoulées depuis sa première chute ? Question insoluble. Après cela, peut-être s'agissait-il d'un inconnu qu'on n'a jamais soupçonné.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès l'année 1750, Tressan se met en frais, qu'il dépense tous les trésors de son esprit pour séduire Madame de Boufflers. Il débute par un envoi de vers à Devaux sur la divine Eglé dont il célèbre le talent de musicienne (1). Dans la lettre suivante, il demande si « elle se souvient quelquefois du pauvre *Tressanius*... Il voudrait passer aux pieds de l'enchanteresse, ou au bout de son clavecin, tous les moments où il n'est pas un animal bavardant ou griffonnant de par le roi. Il s'enhardit jusqu'à dire qu'il baise les cheveux de Madame de Boufflers... » (2). Plusieurs semaines s'écoulent. A la fin de 1750, il fait confidence à Devaux de son amour pour Madame de Boufflers et de l'inquiétude que lui cause l'incertitude où il est de la manière dont sa déclaration a été accueillie : « Je ne peux vous exprimer, mon cher *Panpan,* tout ce que je souffre depuis hier ; il faut qu'on m'ait fait quelque noirceur auprès de Madame de Boufflers.... Vous connaissez, mon cher *Panpan,* quels sont mes sentiments et combien ils me rendent malheureux (3). Je n'ai point été assez sage

(1) *Lettre inédite* du 19 juin 1750. Collection Morrison, p. 65.

(2) *Ibid.,* 29 juin.

(3) Cette phrase laisse supposer qu'entre cette lettre et la précédente il y en eut plusieurs autres qui n'ont pas été retrouvées.

pour n'adorer dans Madame de Boufflers que tout ce qui rend mon amitié si désirable. *La passion la plus vive m'a entraîné et les réflexions ne m'ont point encore ramené à la raison*.... Vous avez pu voir que depuis plusieurs jours elle m'accable de dédains, d'ironies, de persiflages. Elle ne me croit pas assez imbécille pour ne pas le sentir... Ne me croit-elle pas assez soumis, assez attaché pour lui tout sacrifier ; mais pourquoi me faire sentir aussi cruellement qu'elle commence à me prendre en aversion... Tâchez donc, mon cher *Panpan*, de pénétrer ses raisons. Si l'on m'a fait des noirceurs, qu'elle me permette de m'en justifier... Mettez-moi à ses pieds pour lui demander pardon... De tous les maux, le plus cruel et le plus insupportable pour moi est de ne pas la voir. Je ne crains point de paraître à ses yeux le plus faible de tous les hommes. Quand je n'aurais que sa pitié, je me trouverais heureux encore de la mériter. Finissez, mon cher *Panpan*, une tracasserie qui me perce le cœur, et donnez-m'en promptement des nouvelles » (1).

On ne sait ce que répondit Devaux, mais il est à croire que Tressan fut peu satisfait des explications de son ami. Il court à Lunéville où il n'est pas mieux accueilli que précédemment par l'objet de sa flamme. Rentré à Toul, il lui écrit : « Je n'ai ni l'art ni le courage de vous cacher l'accablement où je suis, et je frémis d'achever de me perdre auprès de vous par des plaintes trop importunes; j'ai tout perdu dans votre cœur. J'avais du moins le plaisir de lire dans vos yeux que je vous adorais sans vous déplaire. J'y trouvais de la douceur et cette intelligence qu'on a avec ceux dont on aime les sentiments et la façon de penser. Je n'y trouve aujourd'hui que de la froideur, de la distraction, quelquefois un air de pitié ; mais cet air est mêlé d'ennui, d'embarras et de persiflage. Croyez que rien ne m'échappe, et, dans ce moment, je vous vois sou-

(1) Collection Morrison, p. 9.

rire finement, bien moins touchée de ce que je vous dis qu'amusée de voir que toutes vos petites méchancetés réussissent et que je n'ai de sentiments que ceux que vous vous divertissez à m'inspirer tour à tour. Mais pourquoi me laisser si longtemps dans l'état où, sûrement, je suis le plus haïssable ? Pourquoi ne pas écarter un peu des nuages qui anéantissent le peu de moyens de plaire que je peux avoir ? Ne sentirais-je plus auprès de vous que le trouble de la douleur et de la crainte...

» *Panpan* vint hier soir me reconduire. Il fut attendri de mon état, mais il fut assez maladroit pour ne me donner d'autre conseil que de chercher à me guérir. Je ne peux vous exprimer le désespoir où me jeta un conseil que je crus qu'il avait pris dans votre façon de penser pour moi. Je le quittai sur le champ pour le lui cacher... Il est bien cruel d'être forcé à ne pouvoir vous exprimer que par des lettres que vous lisez en courant, et peut-être avec un examen qui ne tient point au sentiment, tout ce que je voudrais dire en tremblant à vos genoux » (1).

Ainsi Tressan ne se bornait pas à déclarer sa flamme à sa divinité, il prenait pour confident de sa passion son ami *Panpan-Devaux*. Si, comme cela est certain, Devaux jouissait alors des droits d'un amant heureux, la marquise et lui durent faire de cruelles gorges chaudes sur l'amoureux transi qu'on laissait sans espoir. Puis le bon confident se procurait le malin plaisir de donner à son ami le charitable conseil de renoncer à une poursuite chimérique, ce dont Tressan s'indignait. Aussi n'écoutait-il rien et reprenait-il avec plus d'ardeur que jamais le siège de l'intraitable beauté.

On n'a pas toutes les lettres de Tressan qui déclare en avoir déchiré vingt pour en écrire une à la marquise (2) ;

(1) Lettre sans date conservée à la bibliothèque publique de Nancy, communiquée par M. Favier, son conservateur. Elle doit être de juillet 1750.

(2) « Mon imagination me dicterait plus de vingt lettres que j'ai toutes déchirées ». (Même lettre.)

pour n'adorer dans Madame de Boufflers que tout ce qui rend mon amitié si désirable. *La passion la plus vive m'a entraîné et les réflexions ne m'ont point encore ramené à la raison*... Vous avez pu voir que depuis plusieurs jours elle m'accable de dédains, d'ironies, de persiflages. Elle ne me croit pas assez imbécille pour ne pas le sentir... Ne me croit-elle pas assez soumis, assez attaché pour lui tout sacrifier ; mais pourquoi me faire sentir aussi cruellement qu'elle commence à me prendre en aversion... Tâchez donc, mon cher *Panpan*, de pénétrer ses raisons. Si l'on m'a fait des noirceurs, qu'elle me permette de m'en justifier... Mettez-moi à ses pieds pour lui demander pardon... De tous les maux, le plus cruel et le plus insupportable pour moi est de ne pas la voir. Je ne crains point de paraître à ses yeux le plus faible de tous les hommes. Quand je n'aurais que sa pitié, je me trouverais heureux encore de la mériter. Finissez, mon cher *Panpan*, une tracasserie qui me perce le cœur, et donnez-m'en promptement des nouvelles » (1).

On ne sait ce que répondit Devaux, mais il est à croire que Tressan fut peu satisfait des explications de son ami. Il court à Lunéville où il n'est pas mieux accueilli que précédemment par l'objet de sa flamme. Rentré à Toul, il lui écrit : « Je n'ai ni l'art ni le courage de vous cacher l'accablement où je suis, et je frémis d'achever de me perdre auprès de vous par des plaintes trop importunes ; j'ai tout perdu dans votre cœur. J'avais du moins le plaisir de lire dans vos yeux que je vous adorais sans vous déplaire. J'y trouvais de la douceur et cette intelligence qu'on a avec ceux dont on aime les sentiments et la façon de penser. Je n'y trouve aujourd'hui que de la froideur, de la distraction, quelquefois un air de pitié ; mais cet air est mêlé d'ennui, d'embarras et de persiflage. Croyez que rien ne m'échappe, et, dans ce moment, je vous vois sou-

(7) Collection Morrison, p. 9.

rire finement, bien moins touchée de ce que je vous dis qu'amusée de voir que toutes vos petites méchancetés réussissent et que je n'ai de sentiments que ceux que vous vous divertissez à m'inspirer tour à tour. Mais pourquoi me laisser si longtemps dans l'état où, sûrement, je suis le plus haïssable? Pourquoi ne pas écarter un peu des nuages qui anéantissent le peu de moyens de plaire que je peux avoir? Ne sentirais-je plus auprès de vous que le trouble de la douleur et de la crainte...

» *Panpan* vint hier soir me reconduire. Il fut attendri de mon état, mais il fut assez maladroit pour ne me donner d'autre conseil que de chercher à me guérir. Je ne peux vous exprimer le désespoir où me jeta un conseil que je crus qu'il avait pris dans votre façon de penser pour moi. Je le quittai sur le champ pour le lui cacher... Il est bien cruel d'être forcé à ne pouvoir vous exprimer que par des lettres que vous lisez en courant, et peut-être avec un examen qui ne tient point au sentiment, tout ce que je voudrais dire en tremblant à vos genoux » (1).

Ainsi Tressan ne se bornait pas à déclarer sa flamme à sa divinité, il prenait pour confident de sa passion son ami *Panpan-Devaux*. Si, comme cela est certain, Devaux jouissait alors des droits d'un amant heureux, la marquise et lui durent faire de cruelles gorges chaudes sur l'amoureux transi qu'on laissait sans espoir. Puis le bon confident se procurait le malin plaisir de donner à son ami le charitable conseil de renoncer à une poursuite chimérique, ce dont Tressan s'indignait. Aussi n'écoutait-il rien et reprenait-il avec plus d'ardeur que jamais le siège de l'intraitable beauté.

On n'a pas toutes les lettres de Tressan qui déclare en avoir déchiré vingt pour en écrire une à la marquise (2);

(1) Lettre sans date conservée à la bibliothèque publique de Nancy, communiquée par M. Favier, son conservateur. Elle doit être de juillet 1750.

(2) « Mon imagination me dicterait plus de vingt lettres que j'ai toutes déchirées ». (Même lettre.)

mais il en reste assez pour suivre les traces de cette poursuite acharnée. En mai 1751, il est devenu plus calme, quoiqu'il n'ait encore rien obtenu. Au retour d'une inspection, il écrit à Devaux : ... « Ma seule consolation a été de trouver mon jardin fleuri, mais ces fleurs, en me faisant souvenir de ..... (1), ont bien vivement rappelé toute ma douleur d'être éloigné d'elle. Dites-lui bien que son cabinet est un sanctuaire où mon cœur réside au milieu de vous tous. Je meurs de peur qu'elle n'aille le jucher à côté de ces magots si chers à la divine mignonne (2) ; j'aimerais bien mieux qu'il pût se cacher dans une de ces jolies mules couleur de roses, quoique je ne sois pas sûr cependant qu'il pût s'y loger. »

Il craint d'être obligé de faire un voyage à Metz et à Sedan, puis il ajoute : « Tout cela mène bien loin et surtout ne mène point au plaisir et aux pieds de la meilleure joueuse de volant qui soit en deça du Gange. Les autres louanges sont trop communes, quoique personne ne les mérite comme elles, et, d'ailleurs, elles ont l'air de prétendre à quelque chose ; moi, misérable, à peine puis-je espérer d'être souffert, ce n'est plus qu'en tremblant que je lève ces tristes paupières qu'on ridiculise... Au lieu de toucher, je sens que, tout au plus, je pourrais faire rire, et je ne veux plus qu'on aime mes lettres mieux que moi... Mettez-moi aux pieds de la divine fauvette, et gardez-moi dans votre cœur. Ce sont là deux places que je désirerais d'habiter... (3).

Quelques jours après, la cour étant à la Malgrange, Tressan arrive à Nancy, juste à temps pour entendre une grand'messe dont il se soucie peu. Il cherche des yeux Madame de Boufflers, elle était restée à Lunéville ; son amoureux est désolé, mais il fait bonne contenance. Il

(1) Il y a ici une lacune dans le manuscrit.

(2) La fille de Madame de Boufflers qui avait alors onze ans.

(3) Collection Morrisson, p. 25.

suit le roi à la Malgrange d'où il écrit une lettre de huit pages, mélangée de prose et de vers à la façon de Tibulle. En voici de courts passages : « Vous ne saurez rien de tout ce que je sens, de tout ce que m'inspire le souvenir de quelques moments de délices et de désespoir. Hélas ! je suis déjà assez malheureux sans aller encore risquer de me faire une querelle de si loin. Rien ne me défend dans votre cœur, et vous ne me pardonnez point un trouble, une ardeur que vous ne sentez jamais... » Suivent des pages brûlantes, mais le passage cité suffit à prouver que les précédentes n'avaient produit aucun effet. Elle se termine par les lignes suivantes qui donnent une idée du ton général de la lettre :

« Cette lettre ne partira point d'ici, quoique je l'envoie au cher *Panpan*. Je ne la veux confier qu'à un de mes gens que je ferai repartir demain matin en arrivant à Toul. Adieu, reine de mes pensées, de mon cœur, de ma raison ; soyez à jamais unique maîtresse d'un homme qui doit à l'amour qu'il a pour vous le peu de dons et de talents qu'il a de vous engager à le souffrir ; aimez un peu votre ouvrage, et croyez que je ne suis plus et ne veux être que ce que vous voulez que je sois pour vous adorer sans vous déplaire, et occuper quelques moments de votre vie. Je baise la main droite avec tout le respect que je dois aux doubles cadenas ; je baise aussi cette pauvre petite main gauche qui voltige si bien sur les doubles octaves. Avouez que je suis bien généreux de baiser ces coquines de mains là, après tous les mauvais tours qu'elles me jouent. Ah ! si j'osais, je baiserais...; mais où serait-il possible que je pusse placer un baiser qui ne fût pour moi tel que celui que promettait la mère de l'amour » (1).

Sans cesse occupé à cette correspondance incendiaire,

(1) « A la Malgrange à dix heures du soir ». Bibliothèque de Nancy, *ut supra*. Cette lettre doit être de mai 1751.

toujours sur les routes pour aller voir celle qu'il aime, Tressan négligeait ses intérêts et ses affaires. Madame de Boufflers l'en avait grondé. Il en prend texte pour la bombarder d'une lettre de quatre grandes pages qui commence ainsi : « Je viens de vous obéir. C'est à votre amitié, c'est à vos ordres que je dois le courage d'avoir pu m'occuper de mes affaires et d'écrire deux longues lettres que j'ai interrompues vingt fois pour penser à vous. Je crois qu'elles sont bien, mais je serais insensible à leur réussite, si je n'avais le bonheur d'être sûr que vous vous intéressez à mon sort... Ah ! si quelque chose vous touchait aussi, que vous me trouviez d'ardeur pour m'y livrer tout entier, toujours prêt à me sacrifier moi-même pour vous. Soyez sûre que même celui (1) qui fera le malheur de ma vie me sera respectable ; j'aime mieux mourir dans la douleur et le silence que de troubler un de vos moments. Jamais je ne ferai de questions qui puissent me donner des armes dont je rougirais de me servir... »

Le mot de la fin de ces lettres passionnées est toujours le plus piquant : « Je ne vous crois pas assez barbare pour vous moquer d'un misérable qui vous écrit, entraîné par une passion qui ne trouve rien d'assez vif pour s'exprimer... Adieu, puissent ces beaux yeux qui sont le charme et le malheur de ma vie, s'ouvrir plus brillants et plus doux que jamais s'ils sont un instant attachés sur les miens. Si je suis assez heureux pour y lire une pitié mêlée de tendresse, n'ayez plus la cruauté de les en punir en les forçant à l'air de la plaisanterie, l'autre mine leur sied bien mieux, quoique celle-ci soit charmante. Non, vous ne verrez pas cette lettre que je ne peux finir, que

(1) Il semble au premier abord qu'on doit lire *celle* au lieu de *celui ;* mais le reste de la phrase indique que Tressan n'exige pas que la marquise lui nomme celui qu'elle aime, ni qu'elle lui fasse le sacrifice de cet amour. Plus tard, il deviendra plus exigeant. Voir la lettre suivante adressée à Devaux.

je n'écris que pour fixer sur le papier une étincelle de tout ce qui m'agite, c'est pour moi que je l'écris, et sûrement je la trouverai trop faible, trop raisonnable ; elle ne peut ressembler à ce que je souffre et à ce que je désire » (1).

Quoi qu'en disent ces dernières lignes, la lettre qu'elles terminent a dû parvenir à sa destination. Elle s'est retrouvée jointe à deux autres qui sont à Nancy et dont l'envoi est certain. Ces trois lettres ont dû faire partie des papiers de Madame de Boufflers ; c'est tout ce qu'on en a retrouvé jusqu'à présent. Cependant il ne serait pas impossible qu'elles eussent été conservées par Devaux, car il y en a deux dans la collection Morrison qui ont été certainement possédées par Devaux et léguées par lui à Madame Durival.

Quant à la lettre elle-même, dont deux fragments viennent d'être reproduits, il semble que la marquise est devenue un peu moins sévère, et que la passion de son correspondant commence à la toucher. Il se plaint moins de ses moqueries, tout en les redoutant. Sans doute la marquise est toujours sur la réserve, tenant à distance le céladon touchant à son demi-siècle ; néanmoins elle paraît commencer à le prendre au sérieux.

C'est à une époque contemporaine de celle à laquelle appartiennent les lettres qui précèdent que se place celle où Tressan entretient Devaux de la jalousie que lui cause un amant de la marquise qu'il ne nomme pas et qu'il ne connaît peut-être pas (2). Il se garde bien d'en faire part à Madame de Boufflers ; mais le secret de notre amoureux ne put être gardé. Du moment qu'il chargeait Devaux d'une commission à remplir près de la dame de ses pensées, celle-ci demanda nécessairement à voir la lettre, ce qui dut l'indisposer contre Tressan.

(1) Bibliothèque publique de Nancy, *ut supra*. Cette lettre est sans date, mais vraisemblablement du commencement de juin 1751.

(2) Voir ci-dessus, pp. et .

Il ne s'en inquiète pas. A peine remis d'une indisposition qui l'a retenu à Toul, il écrit à Madame de Boufflers, et, comme toujours, il prend Devaux pour intermédiaire. La lettre destinée à la marquise n'a pas été conservée, mais on possède celle qui la renfermait. La voici : « Enfin, mon cher *Panpan*, je suis guéri, sans fièvre, sans mal de tête. Je veux l'apprendre à Madame de Boufflers. Donnez-lui ce mot de lettre et soutenez le pauvre *Tressanius*, qui vous aime, auprès de la seule femme dont il estime l'esprit, dont les charmes puissent le faire radoter aussi complètement qu'il l'a fait, et le fera sans doute à moins qu'elle ne m'en empêche ; car elle seule peut défendre ceux qui l'approchent de l'adorer, en leur en faisant connaître à tous moments l'inutilité et la déraison... » (1).

Entre cette lettre et les suivantes il y a, dans la correspondance conservée une lacune de près d'une année. Il est impossible de connaître ce que Tressan a écrit pendant ce temps à Madame de Boufflers ou à Devaux. Jusqu'à présent, on ne possède aucune lettre entre juillet 1751 et le 2 mai 1752, époque à laquelle on retrouve des fragments de la correspondance de Tressan avec Devaux ; elle est moins nourrie que précédemment. Dans cette nouvelle phase, les lettres du comte n'entretiennent plus son ami de la passion de leur auteur pour sa chère marquise. Il n'est pas parlé d'elle avant le mois de novembre 1753 (2). Quoique Tressan s'exprime sur son

(1) Vers juillet 1751. Collect. Morrison, p. 57.

(2) Il est évident que toutes les lettres de Tressan à Devaux n'ont pas été conservées. Les plus significatives ont peut-être été supprimées après la mort de Madame Durival qui en était dépositaire. C'est ce qui résulte d'une note écrite par Devaux sur le revers d'une lettre de Tressan, du 11 février 1753. Elle est ainsi conçue : « Lettres anciennes de M. le comte de Tressan pour être remises après sa mort à Madame Durival, comme tous mes autres papiers. — 12 avril 1767. Devaux ». Et plus bas : « Madame Durival, 1792. Devaux.

Une grande partie des papiers de Devaux ont été cédés, en 1819, au comte Orloff, qui a publié, en 1820, les lettres inédites par Madame de Grafigny à

compte dans les termes les plus affectueux, il n'y est plus question d'amour (1). Que s'était-il donc passé pendant ces deux années? Après avoir été amoureux comme un fou, Tressan aurait-il renoncé à une poursuite reconnue inutile? Leva-t-il un siège commencé depuis dix-huit mois? Ou bien, au contraire, la belle consentit-elle enfin à se rendre? Céda-t-elle à ce céladon de quarante-sept ans, assez mal bâti, mais dont les lettres passionnées étaient capables de faire impression sur un cœur enclin à l'amour? Le bien dire réussit quelquefois mieux auprès des femmes que la beauté du visage et l'élégance de la tournure. La nuit s'est faite sur le caractère de la correspondance de Tressan avec la marquise pendant deux années. Tout ce qu'on sait, — car le temps est un grand révélateur — c'est qu'elle avait franchi le cap redoutable de la quarantaine, ce qui ne l'empêchait pas d'être encore fort séduisante. Parvenue à l'âge qui, chez les femmes, est comme l'été de la Saint-Martin de leur beauté, elle vit prolonger ces jours de grâce, ordinairements si courts,

Devaux pendant son séjour à Cirey. Celles qui font partie de la collection de M. Morrison sont inédites. Elles ont fait partie de la collection de Pircxécourt, n° 250 du *catalogue* de ses autographes.

(1) Cette lettre, de novembre 1753, commence ainsi : « Il est donc vrai que notre chère et divine marquise part pour Versailles. Mandez-moi donc le temps, la semaine, le jour. Je veux absolument la voir, causer avec elle, et savoir tout ce qu'elle voudra bien m'apprendre des détails de son voyage. Il n'y a rien d'elle qui ne me touche, et je ne peux vous exprimer le vif intérêt que je prends à une réussite dont je suis sûr, dès qu'elle paraîtra ... Remerciez-la bien de ses bontés, et, M. le chancelier ..., dites-bien à Madame la marquise que notre petit ménage est à ses genoux, et que si elle veut l'honorer de sa présence en passant, Beaucir (Madame de Tressan) tuera son oie et le *Tressanius* son faucon ». (Collection Morrison, p. 321.)

Madame de Boufflers allait à Versailles pour solliciter quelque grâce auprès de la reine. Elle fut nommée plus tard dame d'honneur de Marie Lecsinska; mais elle n'en remplissait pas ordinairement les fonctions. C'était un prétexte à une pension. Elle fut certainement nommée avant le 24 mai 1875, car nous possédons une lettre de Madame de Grafigny à cette date; elle est adréssée à M. de Vaux, lecteur du roi de Pologne, chez Madame la marquise de Boufflers, *dame du palais*, en cour, à Versailles.

et elle était encore en automne à une époque où les femmes sont ordinairement en plein hiver. C'est ce qui explique la persistance de l'affection de Tressan pour cette nature privilégiée (1).

La marquise de Boufflers était donc encore une beauté lorsque Tressan s'enflamma pour elle. Après l'avoir fait languir si longtemps, tout indique qu'elle se rendit. Bien qu'on n'en ait pas une preuve absolue, toujours si difficile à découvrir, la vraisemblance y est. Elle se fortifie par la connaissance des antécédents, et aussi par ce qu'on sait de la suite. Si Tressan n'avait pas triomphé d'une rigueur prolongée, il eût été tout au moins en froid avec cette vertu tardivement farouche. Au contraire, à partir de 1753, on trouve des signes de l'amour satisfait. On en suit même encore des traces dans une lettre quelque peu prétentieuse, écrite en juillet 1764, douze ans après l'époque probable de son triomphe. La marquise était alors à Plombières, où elle prenait les eaux avec Devaux et l'abbé Porquet. Tressan aligne à perte de vue des phrases amphigouriques sur la Naïade de Plombières. « J'ai, dit-il, exécuté la commission dont la reine de mes pensées m'a honoré ». Puis il regrette de ne pas être avec elle à Plombières pour discuter les phénomènes de la chaleur des eaux... Laissez-les donc refroidir, Madame. Que ne puis-je m'y baigner auprès de vous ! Vous y voir baigner,

(1) La marquise de Boufflers tenait de sa mère ce remarquable privilège. La preeuve en est fournie par une correspondance où l'on ne s'attendait pas à la trouver, celle de l'homme d'esprit qui fut plus tard le président de Brosses. Il la vit à Florence, en 1739, où elle accompagnait son mari, chargé, avec M. de Raigecourt, d'organiser la nouvelle administration du duché de Toscane. Madame de Craon avait alors dépassé la cinquantaine ; d'après son épitaphe conservée à Haroué, elle avait   ans. Voici ce qu'en dit le galant Dijonnais : « La princesse de Craon tient une fort bonne maison et fort commode pour les étrangers. C'est une femme qui me plaît beaucoup par ses manières ; et, quoiqu'elle soit grand'mère d'ancienne date, je ferais bien encore avec elle le petit duc de Lorraine ». (*Lettres écrites d'Italie*, t. I[er], p. 278, éd. de 1869.)

vous baigner ! et d'encore en encore... (1). M. l'abbé (2) prenez garde à vous, le moindre petit degré de chaleur dans votre existence vous changerait en salamandre, et, dans votre état, il faut quelquefois être carpé... » (3). Est-ce là le ton d'un amoureux repoussé depuis plus de douze ans ? Si Tressan avait été définitivement éconduit, il n'aurait pas parlé de la marquise à Devaux en termes affectueux, et surtout il ne lui aurait pas écrit des lettres comme celle où il cherche à faire briller son esprit. Cette lettre est malheureusement isolée, car il existe une lacune de quatre années dans la correspondance. Cependant elle suffit à faire pressentir une passion depuis longtemps satisfaite. On n'y voit pas la moindre trace d'un amour repoussé. Lorsque Tressan parle ainsi à sa divinité, on voit qu'elle est toujours tendrement aimée, mais la possession semble avoir amorti la passion ; le style est tout différent de celui des premières lettres. La marquise avait eu plusieurs amants, et le comte de Tressan n'était pas à dédaigner. Puis, elle avait l'âme si bonne ! Elle dut compatir à ses peines et lui céder comme à bien d'autres. Enfin, ne s'appelait-elle pas elle-même *la dame de Volupté ?* c'était une grande dame avec des allures de Ninon (4), comme la marquise du Châtelet et tant d'autres,

(1) Ces trois points sont dans l'autographe.

(2) L'abbé Porquet.

(3) Collection Morrison, p. 36.

(4) Cette Ninon aristocratique s'est peinte elle-même dans sa dernière chanson, sur l'air : *Ton humeur est, Catherine :*

Dimanche j'étais aimable,
Lundi je fus autrement,
Mardi je pris l'air capable,
Mercredi je fis l'enfant,
Jeudi je fus raisonnable,
Vendredi j'eus un amant,
Samedi je fus coupable,
Dimanche il fut inconstant.

Cette chanson venait d'être écrite lorsqu'elle fut envoyée par Madame du Deffand, le 12 avril 1773, à la duchesse de Choiseul qui répondit : « J'aime à

Pour un savant, pour un bibliophile, c'était mourir sur la brèche! On montre encore à Arquà son tombeau, sa maison aujourd'hui fort délabrée. Elle ne contient d'autres reliques que son écritoire et son chat empaillé, qu'on renouvelle de temps à autre pour la satisfaction des touristes naïfs qui payent pour en emporter un morceau comme souvenir.

Les livres que Pétrarque avait à Arquà furent dispersés, ceux de Venise restèrent oubliés pendant près de trois siècles. Mais c'est à tort que l'abbé de Sade, dans ses *Mémoires sur Pétrarque* (1764), a dit que ces livres avaient tous péri. L'auteur du *Petrarcha redivivus,* Tomasini, les retrouva en 1635 dans un réduit étroit et obscur, où ils avaient été relégués évidemment après le départ du poète. Plusieurs tombaient en poussière, d'autres étaient comme pétrifiés. Tomasini a donné la liste de ceux qui avaient survécu. On y remarque un Vocabulaire polyglotte, latin, persan et turc, daté de 1303. La même insouciance scandaleuse persista après cette découverte ; ce dépôt précieux resta confiné dans le même local jusqu'en 1739, époque où il fut enfin réuni à la bibliothèque de Saint-Marc, dans la *Libraria vecchia.* Et l'on s'étonne que la République de Venise ait si mal fini !

Dans une description de la *Marciana,* publiée en 1774, le savant bibliothécaire Morelli a donné le détail de plusieurs de ces manuscrits, qui existent encore aujourd'hui. Suivant lui, le don magnifique du cardinal Bessarion avait puissamment contribué à faire oublier celui de Pétrarque. Cet homme aussi grand par le caractère que par la science, qui aurait sauvé l'empire grec s'il avait pu l'être, donna à Venise sa bibliothèque, composée principalement de manuscrits grecs, à la condition que « ces livres, qu'il avait rassemblés avec tant de peine pour sa consolation, seraient placés de manière à n'être ni aliénés, ni dispersés à sa mort, mais installés dans un lieu sûr et commode, afin de servir aux savants grecs et latins. » Le Sénat décida qu'un

palais spécial serait construit pour cette destination. Ce fut l'élégant édifice commencé en 1536 par Sansovino, et terminé en 1582 par Scamozzi, en face du Palais Ducal et connu aujourd'hui sous le nom de *Libraria vecchia*, ancienne bibliothèque, parce que, depuis 1812, la bibliothèque Saint-Marc a été retirée de ce local devenu insuffisant, et transférée au Palais Ducal.

C'est par conséquent à la *Libraria vecchia* que s'applique le récit de de Brosses. « Le vaisseau en est fort beau et bien orné de peintures ; mais la quantité de livres est au-dessous de ce qu'en ont en France certains particuliers. (Cela était vrai alors.) Le cabinet ou salon des manuscrits est plus à remarquer ; la quantité en est fort considérable ; presque tous viennent du cardinal Bessarion. Ils sont fort bien tenus, d'une bonne conservation et entre les mains d'un bibliothécaire de la première distinction ; c'est le procurateur Tiepolo. Il a sous lui Zanetti, jeune homme qui ne paraît pas manquer d'érudition et fort communicatif. Ainsi, c'est à tort que le P. Montfaucon s'exhale partout en plaintes contre le peu d'accès qu'on trouve dans les bibliothèques d'Italie. Il devrait plutôt dire que les gens de ce pays-ci se défient tellement des moines, qu'ils ne veulent rien montrer aux gens de cette robe, quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs. Zanetti fait imprimer maintenant le catalogue et la notice de tous les manuscrits de Saint-Marc (1). Il me montra un livre qui passe pour le premier imprimé en France : *Guillelmi Ficheti alnetani, artium et theologiæ parisiensis doctoris rhetorici libri*, in-8 (in-4 min.), dédié au cardinal Bessarion. L'impression en est fort belle, sur vélin, avec les lettres principales et les

(1) Zanetti (Antoine-Marie), frère du célèbre archéologue de ce nom, succéda en 1758 à Tiepolo comme bibliothécaire de Saint-Marc. Le grand travail dont parle de Brosses parut en effet en 1740 et 1741. Zanetti avait été très secondé par Antoine Bongiovanni, l'un des plus illustres savants italiens de cette époque. On doit aussi à Zanetti deux ouvrages importants sur les peintres vénitiens. Il mourut en 1778, et eut pour successeur l'abbé Morelli.

remplissages des alinéas en miniatures faites à la main. Au commencement du livre, contre l'usage ordinaire de ce temps-là, est écrit : *Ædibus Sorbonæ Parisii scriptum, impressumque anno uno et septuagesimo suprà millesimum* (1471).

Ce fut en effet Guillaume Fichet d'Aulnay qui fit venir à Paris les imprimeurs Gering, Krantz et Friburger. Seulement leur premier livre ne fut pas la Rhétorique de Fichet, mais le Gasparin de Bergame. Ensuite la rhétorique de Fichet n'est pas dédiée à Bessarion. Ce qui est vrai, c'est qu'il en fut tiré plusieurs exemplaires sur vélin avec dédicaces particulières (on en connaît cinq), et que l'exemplaire offert à Bessarion est un de ceux-là.

Le nombre des livres de la Marciana s'est singulièrement accru depuis de Brosses. Elle compte aujourd'hui 120,000 volumes et près de 10,000 manuscrits dont le plus précieux est le Bréviaire du cardinal Grimani, orné de miniatures de Memling, Gérard de Gand et Vivien d'Anvers. Le propriétaire de ce bijou artistique était ce Dominique Grimani, modèle de piété filiale, qui se fit mettre à la chaîne au lieu et place de son père, injustement emprisonné et ensuite banni. Dans la suite Grimani père fut rappelé triomphalement et nommé doge ; mais on attendit pour cela qu'il eût quatre-vingt-sept ans. Il mourut deux ans après (1523), et son fils quelques mois plus tard. Celui-ci avait été nommé cardinal par Alexandre VI, ce qui prouve que ce pontife ne faisait pas toujours des choix si abominables.

« Tout ce livre est merveilleux, dit Ch. Blanc. Il y a là une figure du Christ seul sur le bord de la mer (par Memling), figure empreinte d'une mélancolie divine. » Ch. Blanc vante aussi « des types séraphiques de femmes sveltes, élancées comme des tiges de fleurs. » Ces types font d'autant plus d'honneur à l'imagination de l'artiste flamand, qu'ils offrent un contraste complet avec les charmes positifs, exubérants des beautés flamandes. Ces

miniatures de Memling sont bien supérieures aux autres, « La richesse élégante des fleurons, la grâce, la variété des encadrements, ne sont pas moins remarquables. » On prétend que ce Bréviaire ayant été emporté à Rome par les Grimani lors de leur disgrâce, la sérénissime République le fit réclamer par une ambassade spéciale !

Voici l'indication de quelques autres articles de haute curiosité, que renferme cette bibliothèque :

Fragment de l'Ancien Testament (VIIIe siècle);

Version des Septante ou Evangéliaire (IXe siècle);

Psautier avec commentaires et miniatures (Xe siècle);

Manuscrit de la Vulgate (XIe siècle) ;

Géographie de Ptolémée, avec miniatures ;

Géographie de Strabon, texte complet;

Scholies de l'Odyssée, manuscrit autographe d'Eustathe (XIIe siècle);

Herbier de 432 plantes, peintes par And. Amadio, 1415 ;

Manuscrits autographes des traités d'orfévrerie et de sculpture de Benvenuto Cellini ;

Brouillon original, couvert de ratures, du *Pastor fido* de Guarini.

Parmi les imprimés, on peut citer, outre l'exemplaire de la *Rhétorique* de Guillaume Fichet, les *Epistolæ ad familiares* de Cicéron, premier livre imprimé à Venise, (1469), et un exemplaire sur *vélin* de l'édition *princeps* d'Homère, publiée à Florence par Chalcondyle en 1488. Cet exemplaire, confisqué en 1797 pour la bibliothèque nationale de Paris, a été restitué à celle de Saint-Marc en 1815. On en connaît deux autres du même ouvrage sur vélin, l'un à Florence et l'autre à Naples. Notre bibliothèque garde, comme fiche de consolation, l'exemplaire *non rogné,* acheté pour 3,600 fr. en 1806.

On conserve aussi à la bibliothèque Saint-Marc le testament original de Marco Polo, daté du 9 janvier 1323, par lequel, se sentant très malade, il institue héritières ses trois filles *Fantina, Bellela* et *Moretta.*

On sait qu'aujourd'hui, grâce aux travaux de MM. d'Avezac et Wight, et surtout à ceux de notre regretté collaborateur et ami Paulin Paris, il est démontré que la relation de Marco Polo a été rédigée d'abord en français (1).

Dans un mémoire lu à une séance publique des cinq académies, en 1850, Paulin Paris a expliqué en détail comment Rusticiano de Pise, déjà célèbre en Italie par ses transcriptions abrégées des récits de la Table Ronde, avait indubitablement rédigé en français les récits de Polo, son compagnon de captivité. « Le patois vénitien était trop peu répandu pour qu'un écrivain, jaloux d'être connu de tous, consentît à lui donner la préférence sur d'autres dialectes plus accrédités. Pour le toscan, on ne se serait pas avisé d'écrire (à la fin du XIII[e] siècle) un gros volume de prose dans cette langue, que le Dante n'avait pas encore déliée. Mais il y avait un autre idiome adopté depuis longtemps, en Angleterre comme en Italie, pour la rédaction des ouvrages non versifiés : c'était le *roman*. Le voyageur dicta sa relation en mauvais patois vénitien; Rusticiano l'écrivit en mauvais patois français. » Huit ans après la rencontre de Polo et de Rusticiano dans les prisons de Gênes, un gentilhomme français, nommé Thibaud de Cepoy, fut autorisé à Venise, par Marco Polo lui-même, à remanier cette rédaction, pour l'offrir à Charles de Valois. « Toutes les autres relations, latines, vénitiennes ou toscanes, sont des copies ou des abrégés du travail de Rusticiano, ou de celui de Thibaud de Cepoy. (Paulin Paris). »

(1) M. Thomas Wright a eu le mérite de signaler le premier le passage de l'abbé Lebœuf, relatant le témoignage de Jean Lelong, abbé de Saint-Bertin, et traducteur de diverses relations anciennes. On savait depuis longtemps que Polo, blessé et fait prisonnier à la bataille navale de Cuzzola en 1296, et détenu à Gênes pendant trois ans, s'y était lié d'amitié avec Rusticiano de Pise, qui avait écrit ses souvenirs de voyages sous sa dictée. Mais on ignorait si cette première rédaction avait été faite en vénitien, en toscan, en latin, ou, comme l'atteste Jean Lelong, en français!

Sur ce point, comme sur tant d'autres, l'opinion de notre regretté collaborateur fait aujourd'hui autorité dans le monde savant. En Italie même, on n'élève plus de doute à ce sujet. La première dictée faite par Marco Polo dans sa prison, à l'aide de ses notes qu'on lui avait envoyées de Venise, a été écrite en français méridional du treizième siècle. Cette rédaction primitive a été publiée en 1824, d'après le manuscrit 7367 de la Bibliothèque nationale, avec la traduction latine en regard, par la Société de Géo· qui ne la considérait alors que comme une version du texte original, la plus ancienne et la plus complète. La bibliothèque nationale possède quatre autres manuscrits de ce texte français, dont le plus remarquable est le n° 6392, le fameux *Livre des merveilles*, manuscrit bourguignon de la fin du XIVe siècle, important surtout par ses miniatures; on trouve aussi un manuscrit de ce texte français original à la bibliothèque nationale de Berne; un autre (transcription abrégée) à celle du Vatican.

La tradition latine de fr. Francesco Pippino, faite sur le texte français original du vivant même de Marco Polo, a joui d'une grande vogue pendant tout le moyen âge, et contribué, plus qu'aucun autre texte, à fonder la réputation européenne du grand voyageur. On en trouve des copies complètes ou abrégées, du XIVe et du XVe siècle, dans la plupart des grandes bibliothèques publiques et privées de l'Europe; à Venise (*Marciana*, deux man.); à Modène, à Florence, à Rome, à Tolède, à Wolfenbüttel, à Paris (trois manuscrits), à Londres, à Stockholm (curieux manuscrit sur vélin ayant appartenu à P. *Petavius* (Peteau), orné d'une mappemonde des plus fantaisistes), etc. Les premières versions italiennes (XIVe et XVe siècles) semblent aussi faites, pour la plupart, sur le texte latin de Pippino. Le plus important manuscrit du texte italien est celui de la bibliothèque Magliabecchienne de Florence, connu sous le nom de l'*Ottimo* (le meilleur), et publié en 1827. Mais, d'autre part, les anciens textes français sem-

blent avoir été consultés aussi pour la revision des textes italiens imprimés, notamment pour l'édition publiée à Venise en 1496 et les suivantes. Il y a là encore d'intéressantes découvertes à faire. Il serait curieux, par exemple, de rechercher sur quel texte, français, latin ou italien, a été faite la traduction allemande dont il existe deux manuscrits du XV[e] siècle à la bibliothèque de Monaco, et qui a servi pour les éditions de 1477 (Nuremberg) et de 1481 (Augsbourg). Ces deux éditions, en allemand, sont les plus anciennes des voyages de Marco Polo. Le traité latin ne fut imprimé qu'en 1483, et le texte italien qu'en 1496.

La bibliothèque Saint-Marc, naguère si à l'étroit dans la *Libraria vecchia*, se prélasse aujourd'hui dans le Palais Ducal. Les livres de la réserve sont installées dans une des pièces les plus intéressantes du palais, la « Salle du Scrutin, » où l'on votait pour la nomination des doges. C'est là où l'on voit tous les tableaux des guerres de Venise (rien que des victoires, comme de juste !), et les portraits plus ou moins authentiques des doges, et le *Jugement dernier* de Palma le jeune, où ce peintre, pour se venger de sa maîtresse infidèle, la représenta repoussée par l'Ange exterminateur.

II.

La bibliothèque de Modène est connue sous le nom de *Bibliotheca Estense*. Les livres et les manuscrits les plus précieux sont en effet ceux dont se composait la collection rassemblée à Ferrare, pendant le XVI[e] siècle, par les princes de la maison d'Este. Le dernier qui régna à Ferrare fut César (1597-1628), fils légitimé d'Alphonse I[er] et de Laura Dianti, fille d'un chapelier, qu'Alphonse avait épousée en quatrièmes noces après la mort de sa troisième femme, Lucrèce Borgia ; dont il était le quatrième mari, comme le

savent de reste tous ceux qui connaissent le drame de M. Hugo. Quand César, prince peu héroïque malgré son nom, fut forcé de remettre au pape Clément VIII Ferrare et ses possessions de la Romagne, il fit transporter la bibliothèque à Modène.

Voici la description qu'en a faite Lalande, qui la visita en détail en 1765.

« La bibliothèque contient 30 à 40,000 volumes. Elle commence par un grand vestibule où sont différentes machines de physique. La grande salle qui contient les livres imprimés est ornée dune belle menuiserie en bois de noyer ; une balustrade en fer doré règne tout autour de la salle. On y a peint six colonnes qui paraissent soutenir les trois grands arcs de la voûte. Elles sont de Bossellini, très bon peintre (?) de Modène, et d'une ressemblance qui trompe même d'assez près ; il a peint aussi la voûte en perspective.

» Cette bibliothèque contient un recueil précieux d'anciennes éditions. Il y en a près de 200 du xv° siècle, de Jansson et autres imprimeurs de ce temps-là ; un grand nombre de livres des Etiennes, des Aldes, de Junte, Torrentini, des Elzévirs et autres typographes célèbres, beaucoup d'éditions modernes (c'est-à-dire du xviii° siècle) des bonnes imprimeries de Paris, de Hollande, de Londres, d'Oxford, de Cambridge, des livres russes, etc.

» Les manuscrits sont dans une salle voisine ; il y a environ 1,500.

« Il y a un Evangéliaire grec du vii° (ou ix°) siècle ; les « *Miscellanea* de Théodore » (?), manuscrit grec inédit (1) ; un manuscrit du Dante du xiv° siècle, sur vélin, avec des

(1) Il y a eu plusieurs écrivains grecs de ce nom : Théodore l'Anagnoste, historien ecclésiastique du vi° siècle ; saint Théodore Studite, du ix° ; Théodore *Prodrome*, auteur médiocre du xii°. Celui dont il s'agit ici doit être Théodore dit *Hyrtacène*, rhéteur du xiv° siècle, dont on connaît trois oraisons funèbres publiées par Boissonade dans ses *Anecdota græca*, des Lettres et autres opuscules qui ne sont pas sans mérite.

miniatures dans le goût de Giotto à chaque page, — une Bible en deux volumes, et un Bréviaire du xv[e] siècle, avec d'excellentes miniatures ; un manuscrit du xi[e] siècle, dans lequel il y a entre autres choses la Chronique de Réginon ; un très ancien manuscrit du Pontifical attribué faussement au pape Damase (1); un herbier du xiv[e] siècle en français, avec les figures des plantes exécutées en miniatures ; une cosmographie de Ptolémée en latin, avec cartes coloriées, manuscrit allemand du xiv[e] siècle, signé Nicolas Habin. »

« On ne trouve nulle part en Italie, dit Lalande, de manuscrits ornés de plus belles peintures. »

Cette bibliothèque a eu pour conservateurs des savants illustre: Muratori et Tiraboschi. Leurs successeurs, les PP. Zaccarie, Troili et Gabardi, jésuites, « travaillaient en 1765 au catalogue raisonné des livres et des manuscrits ; » ou pour parler plus exactement, à la continuation de la *Bibliothèque modenaise,* de Tiraboschi, publiée en 1787 en 6 vol. in-4.

La bibliothèque de Modène était dès lors plus considérable que ne le dit Lalande. On y compte à présent 90,000 volumes et 3,000 manuscrits. L'Evangéliaire grec, et un précieux manuscrit des Lettres de saint Jérôme, exécuté à Padoue au xii[e] siècle, ont été emportés par le dernier duc, François V, lors de l'annexion de ses Etats au royaume d'Italie.

UN TOURISTE BIBLIOPHILE.

(1) Ce Pontifical, que son style ne permet pas d'attribuer à Damase, paraît être de différentes mains. Il doit remonter au vii[e] siècle pour le moins, puisqu'il est cité par Bède.

L'AMBROSIANA DE MILAN

(BIBLIOTHÈQUE AMBROSIENNE)

LES MANUSCRITS DE LÉONARD DE VINCI

Nous nous proposons de faire, pour cette bibliothèque fameuse, et quelques autres des plus importantes de l'Italie, ce que nous avons fait pour celles de Florence; la comparaison de leur état dans le siècle dernier avec l'état actuel.

I.

Le fondateur de l'*Ambrosiana* n'est pas, comme on l'a dit et imprimé souvent, saint Charles Borromée, mais son cousin germain Frédéric Borromée, qui fut aussi archevêque de Milan (de 1595 à 1632). Les renseignements les plus sûrs et les plus complets sur les commencements de cette bibliothèque se trouvent dans un traité spécial, *De Origine et statu bibliothecæ Ambrosianæ*, par l'historien Foscarini. Plusieurs des manuscrits et des livres les plus précieux qu'elle possède proviennent de la collection qu'avait formée à Padoue, dans la seconde moitié du XVIe siècle, le savant et richissime bibliophile Jean-Vincent Pinelli. Plusieurs contemporains vantent cette collection comme la plus belle qu'aucun particulier eût encore possédée. De Thou ne trouvait de comparable à Pinelli parmi les anciens, pour la libéralité et le savoir, que Pomponius Atticus. Possesseur d'une fortune considérable acquise par son père dans le commerce maritime, il ne reculait devant

aucune dépense pour la recherche et l'acquisition de manuscrits et de livres dignes de figurer chez lui. Il avait joint à sa bibliothèque, suivant l'usage ordinaire en Italie dès cette époque, des médailles, des antiques, des dessins, des instruments de mathématiques et d'astronomie, etc., et transformé sa maison en une Académie. Comme l'a dit Malherbe dans ses fameuses stances, les plus belles choses ont en ce monde le pire destin: — cela est trop souvent vrai des femmes, et aussi des bibliothèques. Après la mort de Pinelli, la sienne fut chargée sur trois vaisseaux à destination de Naples, où habitaient ses héritiers. L'un de ces bâtiments fut pris par des corsaires, qui, ne comprenant pas l'importance de cette capture, se crurent volés, et jetèrent de dépit les livres à la mer. On parvint toutefois à en repêcher quelques-uns. Les deux autres nefs arrivèrent à bon port, mais la cargaison fut partagée entre des gens absolument incapables d'en apprécier la valeur. Il en fut de même, quelques années plus tard, des manuscrits du célèbre amateur français Peiresc, employés aux usages les plus profanes. Les restes de la bibliothèque Pinelli, retrouvés dans un grenier, furent achetés par le cardinal Borromée 3,400 écus d'or, somme considérable pour le temps, et qui peut donner une idée de ce qu'aurait valu, déjà à cette époque, la collection entière. *Habent sua fata libelli!* (V. l'article *Pinelli* par Weiss, *Biog. Michaud.*)

« La bibliothèque Ambroisienne est si célèbre dans l'Europe, écrivait de Brosses en 1739, que vous ne me pardonneriez pas de n'en point parler. Le vaisseau n'en est ni beau ni orné, et tous les livres quelconques sont reliés en parchemin. Il y a, dit-on, 35,000 volumes; c'est beaucoup pour un si petit espace. On l'ouvre tous les jours, soir et matin, et je l'ai toujours trouvée remplie de gens qui étudiaient, à la différence des nôtres. L'article le plus considérable est celui des manuscrits ; on en compte 15,000. On nous fit voir les plus curieux, parmi lesquels il y en a de

beaux et de bonne antiquité. Le plus ancien est la version latine de Josèphe, par Rufin, écrite sur une espèce d'écorce d'arbre, dont chaque feuille est composée de deux collées l'une contre l'autre, pour avoir plus de durée. Les docteurs gagés pour l'entretien de la bibliothèque sont obligeants et communicatifs de leurs manuscrits. Ils en laissent copier tout ce dont on a besoin, et il y a des copistes gagés pour écrire en toutes sortes de langues... »

Voici encore quelques détails, empruntés à des écrivains de la même époque. L'*Ambrosiana* a été l'une des premières bibliothèques ouvertes au public. On y trouva dès lors « du feu en hiver, des sièges et pupîtres, en un mot les mêmes commodités d'installation qu'à la bibliothèque Saint-Victor à Paris. » (La Martinière.) La critique que fait de Brosses du local est fondée, mais il faut dire que l'architecte, Fabio Mangoni, resserré de tous les côtés par des églises et des maisons, eut à lutter contre des difficultés insurmontables. Ainsi il n'avait pu donner à la plus grande salle plus de 75 pieds de longueur sur 30 de largeur. Par suite de l'encombrement et du défaut de catalogue, les évaluations du nombre de volumes variaient singulièrement au siècle dernier. Dans une description imprimée à Tortone quelques années avant la visite de de Brosses, il était question de 72,000 imprimés ; dans d'autres, de 41,000 seulement, etc. Aujourd'hui, l'Ambrosienne compte 130,000 volumes, et 15,000 manuscrits et palimpsestes, évaluation conforme à celle de de Brosses.

Parmi les manuscrits les plus remarquables, il faut citer :

La traduction latine de Josèphe déjà mentionnée, écrite sur papyrus, et qui, suivant Mabillon, remonterait au VIIe, peut-être même au VIe siècle ;

Des fragments d'un très ancien manuscrit de l'Iliade, du Ve, sinon du IVe siècle, avec des miniatures du plus grand intérêt pour l'histoire de l'art. On y trouve des réminiscences visibles des traditions de l'antiquité, sur tout dans le dessin relativement correct des pieds et des mains ;

Le fameux Virgile, copié et annoté par Pétrarque, avec une peinture de Simone di Martino dit *Memmi*, son contemporain ;

Un Tite-Live copié par Boccace, avec sujets peints ;

Un Coran, manuscrit microscopique sur feuilles superposées, larges comme une pièce de 5 fr. (Il en existe de semblables dans d'autres bibliothèques publiques et privées) ;

Les lettres originales de Lucrèce Borgia à Bembo. Cette correspondance a donné lieu à une longue et grave polémique entre Mazuchelli, Oltrocchi et autres savants en i, sur la nature plus ou moins platonique des relations qui ont existé entre ces deux personnages. Une des lettres de Lucrèce était accompagnée d'une boucle de ses cheveux, d'un blond roux, qui a été retirée du manuscrit et placée dans une vitrine ;

Deux manuscrits de Vinci, « l'homme de tout art et de toute science, » sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure ;

Un recueil de dessins originaux de Bramante ;

Une précieuse collection de dessins d'artistes italiens, depuis Giotto jusqu'aux Carraches, etc.

Ce fut, comme on sait, dans les palimpsestes de l'Ambrosienne qu'Angelo Mai, d'abord gardien de cette bibliothèque, fit ses premières découvertes. Il recueillit et publia d'abord, en 1814, des fragments de trois discours de Cicéron, ensevelis sous le *Carmen paschale* de Sedulius. « Je n'essaie pas, dit Villemain à ce sujet, d'exprimer les transports que ressentit Angelo Mai, lorsque sur ces vieux parchemins conservés dans un coin de la bibliothèque de Milan, il vit, à travers ces lignes *barbares* (l'épithète est un peu sévère), apparaître des noms, des phrases qui lui révélaient un ouvrage de Cicéron. C'est là une de ces joies savantes et naïves qui semblaient perdues depuis le XVe siècle... » Quelque temps après, un immense manuscrit du VIIe siècle, qui renfermait les actes du Concile de Calcédoine, lui offrit les traces souvent lisibles d'une première

écriture. Les feuillets de ce volume avaient été empruntés à plusieurs manuscrits plus anciens. Le savant investigateur y déchiffra de nouveaux fragments de Cicéron avec un très ancien commentaire, des lettres de Fronton et de Marc-Aurèle, des passages importants de Symmaque. Il y joignit, en 1817, des fragments d'un commentaire sur Virgile, qu'il avait trouvé recouvert des homélies de saint Grégoire. Devenu, en 1819, préfet de la bibliothèque du Vatican, il y poursuivit ses investigations, retrouva des fragments de Plaute, de Thémistius, de Philon, de Porphyre, etc. Mais sa trouvaille la plus précieuse fut celle d'un manuscrit formé des pages confondues et à demi-effacées du traité de *La République* de Cicéron, par-dessus lesquelles on avait écrit, dans le VIe siècle, les Commentaires de saint Augustin sur les Psaumes. Toutes ces découvertes, faites tant à la bibliothèque Ambrosienne qu'au Vatican, ont été réunies dans l'ouvrage bien connu des savants : *Scriptorum veterum nova collectio* (Rome, 1825-1838, 10 vol. in-4°). Cette mine n'est pas épuisée. Qui sait si la découverte de fragments de Polybe, de Tite-Live, de Tacite, des Commentaires d'Auguste, ne sera pas le prix de nouvelles recherches dans des palimpsestes encore inexplorés ?

II.

Les pérégrinations des manuscrits de Léonard de Vinci, dont la bibliothèque Ambrosienne n'a conservé que deux, sont exposées dans une note curieuse, découverte par M. Arsène Houssaye dans les manuscrits de Mazenta, ingénieur et ensuite religieux barnabite, mort en 1635.

« Il y a près de cinquante ans, écrivait-il peu de temps avant sa mort, qu'il me tomba entre les mains, de la manière suivante, treize volumes de Léonard de Vinci, in-fol. et in-4°, écrits à rebours. J'étais à Pise pour étudier le droit, et j'avais pour compagnon d'études Alde Manuce,

grand amateur de livres. Nous reçûmes la visite d'un parent très proche d'Alde, nommé Lélio Gavardi, ancien précepteur des Melzi, de Milan, dont le père, François Melzo, avait été l'élève et l'héritier de Léonard. Il était resté avec lui en France jusqu'à sa mort, et avait rapporté à Milan ses dessins et ses manuscrits, qu'il déposa dans sa maison de campagne, à Vavero, et conserva pieusement jusqu'à sa mort. Mais ses fils, étrangers aux arts, n'avaient nul souci de ces trésors, et Lelio Gavardi en détourna ce qu'il voulut. Il en porta treize volumes à Florence, patrie de Léonard, où son nom était demeuré célèbre. Gavardi espérait obtenir un bon prix de ces volumes du grand duc François, grand amateur de semblables curiosités; mais ce prince mourut presque aussitôt (1587). Ce fut alors que Gavardi vint à Pise, chez Manuce. Je lui fis honte de ce détournement, et comme je devais aller à Milan, ayant terminé mes études, il me remit les volumes de Léonard, me priant de les remettre aux Melzi. Je rapportai en effet le tout au docteur Horace, chef de la maison Melzi, qui fut étonné que j'eusse pris cette peine. Il me fit présent de ces volumes, et me dit qu'il avait encore un grand nombre de dessins du même auteur, dans les galetas de sa maison de campagne. Ce fut ainsi que ces livres devinrent ma propriété, et ensuite celle de mes frères quand j'embrassai la vie religieuse (en 1590). Ceux-ci ayant trop parlé de cette histoire mirent en goût d'autres amateurs, qui allèrent voir le docteur Horace, et tirèrent de lui des dessins, des figures, des pièces d'anatomie et d'autres restes précieux du cabinet de Léonard. Un de ces escroqueurs fut le sculpteur Pompée Léoni, au service de Philippe II d'Espagne, pour lequel il a fait les bronzes de l'Escurial. Pompée s'engagea à faire avoir au docteur H. Melzi un emploi au sénat de Milan, s'il réussissait à recouvrer (et à lui remettre) les treize volumes, qu'il voulait (disait-il) offrir au roi Philippe. A force d'instances, Horace obtint de mon frère Gui la restitution de sept volumes. »

Le mot d'*escroqueur* pourra paraître sévère, car on voit par la suite du récit un peu confus du barnabite Mazenta, que Pompée Leoni, au lieu d'offrir à Philippe II ces manuscrits et les autres œuvres de Léonard qu'il put recueillir par la suite, et dont il eût été bien payé, les garda par amour de l'art. Un des volumes conservés dans la famille Mazenta fut offert en 1603 au cardinal Borromée pour sa bibliothèque Ambrosienne, où on peut le voir encore. C'est celui sur lequel on lit, imprimé en lettres d'or : *Vidi* (Gui) *Mazenta patricii mediolanensis liberalitate,* an. 1603. Après la mort de Gui (1613), Pompée acquit les volumes qui se trouvaient dans sa succession. Il parvint aussi à rassembler beaucoup d'autres notes et dessins de Léonard, dont il forma plusieurs recueils factices, et garda le tout jusqu'à sa mort. De ce nombre était le fameux *Codice atlantico,* dans lequel se trouvent plusieurs projets de machines qui prouvent que Léonard avait un pressentiment distinct de l'emploi de la vapeur.

Après la mort de Leoni, tout ce qu'il avait rassemblé des reliques de Vinci fut acheté par le marquis Galeazzo Arcanati, illustre bibliophile italien, qui à son tour les conserva toute sa vie. Un de ces volumes, qui figure aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Institut, où il est arrivé, ainsi que plusieurs autres, par droit de conquête, fut convoité inutilement par plusieurs princes ; mais Arcanati ne voulut jamais s'en défaire, bien qu'on lui en offrît, à diverses reprises, des sommes considérables, notamment au nom du roi d'Angleterre (Jacques I[er]). A la mort d'Arcanati (1637), la marquise sa veuve, sans doute conformément à ses dernières volontés, fit hommage à la Bibliothèque Ambrosienne de tous ces recueils, formant treize volumes. Elle n'en possède plus aujourd'hui que deux : le *Codice atlantico* et le volume donné en 1603 par Mazenta.

Le local de cette bibliothèque a été fort agrandi dans ces derniers temps. Devant l'ancienne entrée, on a érigé, en

1865, une statue au cardinal Borromée, son fondateur, statue plus méritée que beaucoup d'autres.

UN TOURISTE BIBLIOPHILE.

LA LÉGENDE PALÉOGRAPHIQUE
DU PAPIER DE COTON (1).

Si l'on prend un traité quelconque de paléographie ou de diplomatique et qu'on l'ouvre au chapitre traitant des matières employées pour recevoir l'écriture, on y trouve un paragraphe conçu à peu près en ces termes ;

L'usage du papyrus d'Egypte, si répandu chez les Grecs et les Romains, cessa graduellement à cause de son prix élevé et de sa rareté. Le papier de coton lui succéda. Ce produit, probablement inventé par les Chinois ou par les Arabes, fut introduit par eux en Grèce et passa de là en Occident vers le milieu du XI[e] siècle. Dès lors et jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, cette matière et le parchemin furent les seules substances sur lesquelles on ait écrit. L'empereur Frédéric II, en 1221, en interdit l'emploi pour les actes publics, comme ne supportant pas assez bien les attaques du temps. Alphonse le Sage, roi d'Espagne, suivit cet exemple un quart de siècle plus tard. Mais en Italie, et surtout dans les Deux-Siciles, le papier de coton resta fort longtemps en usage.

Mais aucun des auteurs du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle qui se sont occupés de ces matières n'a cherché à indiquer comment on pouvait distinguer le papier de coton de celui de chiffe (1) ou à donner les caractères propres à chacun d'eux. Mabillon et Montfaucon n'y pensent même pas. Tiraboschi (2) se borne à dire que ces deux papiers diffè-

(1) Communication de M. Adert, rédacteur en chef du *Journal de Genève*, un de nos collaborateurs, et ardent bibliophile.

(2) On entend par papier de chiffe celui fait avec des chiffons de toile de chanvre ou de lin triturés et réduits en bouillie.

(3) *Storia della litteratura italiana*, t. V, p. 77.

rent entre eux autant que le coton diffère du lin ou du chanvre.

On sait cependant qu'en 1762 un prix fut offert par la Société de Göttingue à celui qui présenterait le plus ancien spécimen de papier de chiffe. Ce concours fut ouvert à l'instigation de Meermann, érudit hollandais, qui s'était beaucoup occupé des origines de l'imprimerie et qui portait un vif intérêt à tout ce qui, de près ou de loin, se rattachait à l'histoire de cet art. A ce concours il fut présenté un grand nombre de documents sur papier; il fallut bien alors décider lesquels étaient en papier de chiffe, lesquels étaient en papier de coton.

Voici comment on s'y prit pour l'un des spécimens les plus contestés, c'est Meermann lui-même qui le rapporte (1):

Nous étions quatre, soit trois hommes habiles en ces matières et moi, à examiner ce papier en le regardant contre la lumière du jour, et nous avons vu que les fils sont en entier de coton et même nous avons tiré des bords de la feuille des particules de laine, soit de coton. Ce n'est pas tout. Nous avons examiné un livre d'astronomie écrit en Perse, où tu avoueras que le papier de chanvre est inconnu, et nous avons constaté que le papier de l'ouvrage envoyé par Vélasquez lui est très semblable, quoique un peu moins épais. Donc le papier employé au temps du roi Alphonse (le Sage, 1252 à 1282) était de coton (1).

A l'occasion d'un autre papier qui lui était adressé par Senckenberg, Meermann écrit :

J'avoue que ce papier est fort et bien broyé, ce qui pousse à croire qu'il est de chanvre; mais d'autre part sa douceur le rapproche des papiers de coton; j'ai fini par penser que c'était un genre mixte, composé des deux matières.

Un des correspondants de Meermann, Ducarel, lui écrit de Londres, le 11 février 1763, que depuis sept ou huit

(1) Voyez : *Gerardi Meermann et doctorum virorum ad eum epistolæ atque observationes de Chartæ vulgaris seu lineæ origine.* La Haye, 1767.

(2) Lettre datée de La Haye, 23 septembre 1762.

mois il cherche en vain quelqu'un qui lui fasse connaître la différence existant entre le papier de coton et celui de chiffe.

J.-P. Murray, chargé de rapporter sur le concours ouvert par la Société royale de Göttingue, fut certainement aussi embarrassé que Meermann et que Ducarel. Voici la différence qu'il fait entre les deux sortes de papier :

> Ceux de coton, qu'on les touche du doigt ou qu'on les expose au soleil, paraissent avoir un caractère qui trahit leur nature, à savoir quelque chose de mou qui vient de la laine de coton et qui leur communique une certaine ressemblance avec le parchemin, d'où le nom usité en Espagne de *pergamenus panni* (1). De plus, le papier de coton est plus friable et ne supporte pas autant d'être plié que celui de chanvre. Ce dernier est plus flexible, se laisse mieux étendre et à ténuité égale, il est plus dense, plus ferme... En général le papier de coton est plus épais... il est aussi plus jaune que celui de chanvre.

Ces distinctions, il faut en convenir, paraissent singulièrement puériles, et Meermann le reconnaît bien, car il écrit le 4 avril 1763 :

> Il faut espérer qu'on trouvera des chimistes habiles qui pourront séparer les particules du papier et découvrir un réactif certain qui différencie chaque genre. J'ai fait appel en vain jusqu'à présent à nos chimistes, et si je ne réussis pas sur ce point il est à craindre que l'époque et le lieu de l'invention du papier de chiffe ne se trouve jamais.

Hélas ! il n'y a pas réussi ! Ses successeurs non plus, pas même Bodmann qui a fait une étude spéciale du sujet et qui, dans une brochure parue en 1805 (2), reprend à nou-

(1) On a traduit ce terme par parchemin de drap; il serait plus exact de dire parchemin d'étoffes.

(2) *Auch ein Wort über die Schwandner'sche Urkunde vom Jahre 1243 und über die Anfangsepoche des Gebrauchs des Leinenpapiers in deutschen Kanzleien.*

veau la question et énumère longuement dix caractères spéciaux du papier de coton et cinq autres caractéristiques du papier de chiffe. Selon Bodmann, le toucher et la vue sont insuffisants ; ses réactifs sont l'eau et le feu, moyens presque inapplicables quand il s'agit de documents précieux, uniques et surchargés d'écritures ; mais surtout moyens trompeurs et qui ne révèlent absolument pas la composition intime du papier à examiner.

Mais, grâce aux progrès de la science, le vœu de Meermann s'est réalisé ; nous possédons maintenant un moyen de séparer et de reconnaître la nature réelle des fibres du papier ; ce moyen c'est l'analyse microscopique. Vues à l'aide d'un fort grossissement, les fibres du chanvre et du lin se manifestent sous la forme de petits cylindres généralement cannelés, striés ou fissurés dans le sens de la longueur avec des renflements fréquents ou des nodosités qui leur donnent l'apparence du bambou.

Les fibres du coton au contraire se montrent sous la forme de rubans aplatis dont les bords se terminent en bourrelets ; elles sont habituellement longues, brillantes et tordues en spirales. Pour quiconque a pris la peine de les examiner quelquefois avec attention, ces deux fibres se distinguent immédiatement. L'emploi de la lumière polarisée vient encore ajouter de nouveaux caractères distinctifs entre les fibres de coton et celles de lin ou de chanvre, de telle sorte qu'on possède maintenant — et cela depuis bien des années — un moyen scientifique certain de distinguer le papier de coton de celui de chiffe. Wattenbach (1) le disait dès 1871, mais à ma connaissance personne n'avait songé à reprendre les discussions du siècle passé et à leur appliquer les procédés de l'analyse moderne.

J'ai été amené incidemment à m'occuper de ce sujet négligé depuis si longtemps, et j'ai pensé que le résultat de

(1) *Das Schriftwesen im Mittelalter.*

mes investigations pourrait peut-être intéresser mes lecteurs.

En étudiant au point de vue spécial de leurs filigranes (1) les papiers employés dans notre pays durant le moyen âge, j'avais été frappé de ce fait que les plus anciens de ces documents conservés dans nos archives (Sion de 1275, Genève de 1319, Lausanne de 1336, Bâle de 1339) avaient été écrits exclusivement sur papier de chiffe. J'en avais simplement conclu que le papier de coton n'était pas parvenu jusqu'à nous, et que son usage, en tous cas, n'avait pas pénétré dans les chancelleries de l'époque. C'était bien un peu singulier, puisque l'Italie, la France, l'Allemagne en possédaient de nombreux spécimens; mais enfin c'était admissible. Par contre, je ne doutais pas d'en trouver en plus ou moins grande abondance dans les bibliothèques. Nos manuscrits grecs, hébreux et arabes, surtout ceux écrits dans cet Orient où l'usage du coton avait débuté et s'était maintenu, dit-on, si longtemps, devaient certainement en offrir. Je visitai donc les bibliothèques de Genève, de Berne, de Bâle, de Zurich, de Saint-Gall, et j'examinai avec le plus grand soin ces vénérables restes d'un autre âge. Or il se trouve qu'aucun de ces manuscrits n'était de papier de coton ; la plupart étaient de papier de chiffe *filigrané*, et ces filigranes attestaient, en général, une provenance italienne. Tel fut le cas, par exemple, pour les trois seuls volumes (2) désignés, dans les catalogues imprimés de nos bibliothèques, comme étant écrits sur papier de coton.

Quant aux quelques manuscrits de papier non filigrané, tels que l'*Iliade* de la bibliothèque de Genève, les *Sermons de Grégoire le Grand* de la bibliothèque de Bâle, etc., si l'absence de marques ne me permettait pas de déterminer

(1) Ou filigrammes (gramma fili, chiffre de fil). Ce mot s'emploie pour désigner les lettres, figures ou marques qu'on aperçoit dans le papier quand on le regarde contre le jour.

(2) Nos 1313, 1714 et 1715 de la Bibl. de l'abbaye de Saint-Gall.

leur âge et leur provenance, le microscope les dénonçait comme étant également de papier de chiffe.

Ce résultat négatif, auquel j'étais loin de m'attendre, jeta des doutes dans mon esprit. Se pouvait-il que tant de savants, depuis Mabillon, Montfaucon, Maffei, jusqu'à MM. de Wailly, Wattenbach et Gloria, se fussent trompés ; que tant d'hommes qui s'étaient spécialement occupés du sujet, Meermann, Breitkopf, Jansen, Bodmann, Sickel se fussent fourvoyés à ce point d'avoir certifié être papier de coton ce qui était papier de chiffe !

Je résolus d'en avoir le cœur net, et M. le professeur J. Brun ayant bien voulu m'assurer la continuation de son concours pour l'analyse microscopique des papiers à examiner, je fis sans plus tarder les démarches nécessaires pour obtenir des spécimens des plus anciens papiers de coton, signalés comme tels dans les archives et les bibliothèques de l'étranger.

Il n'est pas facile d'obtenir des fragments, même petits, de documents précieux pour l'histoire ou pour les lettres. Tous ceux qui en ont la garde en sont jaloux (et nul, certes, ne songera à les en blâmer) ; néanmoins, à force de démarches (je puis même dire de démarches diplomatiques), j'ai réussi à me procurer quatorze échantillons des divers documents suivants, allant du XIe au XIIIe siècle, lesquels sont estimés généralement être de papier de coton ; ce sont :

a) Provenant des Archives nationales à Paris :

1. N° 311 (1) : Commissaires royaux et inquisiteurs de la Foi. Interrogatoire des Templiers. Carcassonne, 1307.

2. N° 306. Guillaume de Nogaret : Coutumes de Figeac. 1302.

3. N° 281. Commissaires royaux en Toulousain. — Registre de sentences de 1272 à 1274.

(1) Ces numéros sont ceux du *Musée des Archives nationales*.

4. N° 248 *a*. Enquêteurs royaux dans la sénéchaussée de Beaucaire, de 1248.

5. N° 248 *b*. *Idem*, de 1248.

b) Provenant de la Bibliothèque nationale à Paris :

6. Manuscrit grec, n° 194 *a* de 1255 (1).

7. Manuscrit grec, n° 154 (ancien 2436), attribué par Montfaucon au xe siècle, et par les auteurs du catalogue imprimé de 1740 au xiie siècle (2).

8. Manuscrit latin, n° 1296, des nouvelles acquisitions provenant de l'abbaye de Silos, près Burgos (Espagne), du xie au xiie siècle.

c) Provenant des Archives de Bologne :

9. *Giuridizione del Podesta ; Libri Maleficiorum et extraordinarium*, de 1274.

d) Provenant des Archives de Fabriano (Marches) :

10. Minutes du notaire Palmiero de 1273.

e) Provenant des Archives d'Udine (Frioul) :

11. Registre du notaire Giacomo Nibissio à Gemona, de 1259.

f) Provenant des Archives de Venise :

13. *Liber plegiorum* de 1223.

g) Provenant des Archives de Gênes :

13. Registre du notaire Giovanni Scriba, de 1154.

h) Provenant de la Bibliothèque royale de Berlin :

14. Manuscrit oriental in-4°, n° 107, de 1032 (3).

Aucun de ces quatorze documents ne renferme des fibres

(1) C'est le plus ancien manuscrit grec daté que possède la Bibliothèque nationale.

(2) Ce papier a le plus grand rapport avec celui du 6° ; la date du xiiie siècle paraît donc tout à fait justifiée.

(3) Il est permis de croire que cette date (424 de l'hégire) est celle de la composition de l'ouvrage, plutôt que celle à laquelle le manuscrit aurait été écrit. Cependant on le cite partout comme étant bien de l'an 1032.

de coton. Tous sont de papier de chiffe bien caractérisé, la plupart de chanvre, quelques-uns de lin.

Enfin, il s'est trouvé qu'un manuscrit indiqué par Montfaucon comme étant de l'an 1050, et écrit sur un papier de coton, était en réalité de l'an 1030 et écrit sur parchemin (1).

La colle employée pour rendre ces papiers aptes à recevoir l'écriture varie suivant les pays et les temps. Les plus anciens (n°s 14, 13, 12 et 8) sont tous collés à la résine. La gélatine, parfois mêlée de gomme adragante et de résine, ne fait son apparition qu'à partir de 1248 dans les n°s 4 et 5. Il y aurait peut-être dans ce fait un moyen accessoire de déterminer l'âge et la provenance des très anciens papiers.

Ainsi, en remontant aussi haut qu'il m'a été possible, je n'ai pas trouvé de papier de coton, et ce qu'on désignait généralement sous ce nom s'est trouvé être du papier ordinaire. Faut-il conclure qu'il n'y a jamais eu de papier de coton? C'est mon opinion; toutefois je n'ose pas l'affirmer d'une manière absolue; il faudrait pour cela analyser un plus grand nombre de documents que je n'ai pu le faire; mais un fait ressort très certainement de ces recherches : c'est la haute antiquité du papier de chiffe. Il a été en usage, non pas seulement dès le XIVe siècle, comme on l'admet généralement, mais dès le XIe. La question de son invention, qui a suscité à diverses époques tant de polémiques, et sur laquelle il existe déjà toute une littérature, n'en deviendra pas plus facile à résoudre, au contraire.

On pourra aussi se dispenser désormais d'employer le terme de papier de coton et se borner aux trois seules dénominations de papyrus, de parchemin et de papier qui désignent trois produits bien caractérisés.

(1) C'est le manuscrit grec n° 990 (ancien n° 2889) de la Bibliothèque nationale de Paris.

Mon opinion, ai-je dit, est qu'il n'y a jamais eu de papier de coton ; je crois fermement, en effet, qu'on a eu tort, dans ce terme, d'attacher un sens littéral au mot de *coton*. C'est comme si, de nos jours, on voulait prendre à la lettre le mot de *papier de soie*.

Ces expressions de coton ou de soie doivent désigner, non pas la matière composant le papier, mais une de ses qualités extérieures ; c'est-à-dire un papier cotonneux ou un papier soyeux. A l'appui de cette manière de voir, il convient de rappeler que le titre de fabricant de papier de coton était pris à Fabriano en 1320 (1), époque à laquelle on n'y fabriquait, depuis plus de cinquante ans déjà, que du papier de chiffe.

Cette appellation de *magister cartarum bombicinarum* s'est conservée fort longtemps ; en 1370, elle était encore couramment usitée en Italie.

Et combien de points obscurs s'expliquent d'eux-mêmes si l'on renonce à cette légende du papier de coton ! Ainsi le fameux passage de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, parlant vers 1121 de papier fait du rebut de vieilles *pattes* (*ex rasuris veterum pannorum compacti*), devient parfaitement clair, et il n'est plus téméraire de tourmenter ce texte comme on le fait pour lui faire dire autre chose que ce qu'il dit.

Le *pergamino de panno* employé en Espagne aux XIIe et XIIIe siècles, et fréquemment mentionné dans les lois du royaume de Valence, devient tout simplement du parchemin de *pannosses* ou de *pattes,* c'est-à-dire du papier de chiffe. Les expressions de *chartis papyri* et de *chartis bombycinis* que l'empereur Frédéric II emploie indifféremment en 1231 et celles de *carta bombacis vel papyri* employées en 1317 dans un traité entre Venise et Milan, et sur lesquelles on a tant discuté, restent ce qu'elles sont naturel-

(1) Voyez : *Le antiche carte fabrianesi,* par le chanoine A. Zongi Fano, 1884.

lement dans les textes, c'est-à-dire des expressions synonymes pour désigner le papier de chiffe.

Il serait facile de multiplier ces exemples et ces citations, mais en voilà assez, et je m'arrête.

En résumé, tous les documents estimés être écrits sur du papier de coton dont j'ai pu me procurer des spécimens, et que M. le professeur Brun a bien voulu analyser, se sont trouvés être de papier de chiffe.

J'en conclus à l'antiquité très grande de cette matière. De plus je mets en doute l'existence du papier de coton, et je pense que ce terme a été pris dans l'origine pour désigner une apparence extérieure et non pas une composition chimique du papier.

C.-M. Briquet.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Les emblèmes d'Alciat, gr. in-8° de 63 pages. — Nous avons sous les yeux une nouvelle plaquette, fort intéressante (il n'en fait jamais d'autres), de M. G. Duplessis, le sympathique conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale. Ce catalogue annoté des 125 éditions des *Emblêmes* qui ont paru, de 1531 à 1781 (dont 92 pendant le xvie siècle), est précédé d'une introduction, dans laquelle M. Duplessis explique à merveille la grande vogue de ce petit livre. Il faut, pour la comprendre, « se reporter au moment où il vit le jour, à une époque où l'allégorie était en si grande faveur, que l'on s'efforçait de symboliser toute chose. »

Nous relevons dans cette nomenclature, d'après les in-

dications de M. Duplessis, les éditions les plus dignes d'être recherchées des amateurs.

Ce sont :

Le deuxième tirage, de beaucoup le plus correct, de la première édition latine donnée à Augsbourg par H. Steyner en 1531 : in-12 de 44 ff. Ce deuxième tirage porte la date du 6 avril : le premier, très défectueux, celle du 28 février. Cette édition renferme 98 planches médiocres, avec une bordure habilement gravée;

La première édition latine de Chrétien Wechel, *Bâle*, 1534, in-12 de 120 pp. Il y a eu aussi deux tirages de cette édition : on les distingue à la page 15, où la gravure a été changée au second tirage. M. Duplessis a reproduit ces gravures : l'une représente Arion sur son dauphin et jouant de la cithare : dans l'autre, on voit le dauphin cherchant à s'emparer de l'instrument d'Arion ; qui se précipite dans la mer; ou plutôt qu'on y précipite, car il est aux prises avec un matelot qui semble lui faire faire la culbute bien malgré lui. Les compositions rappellent certains ouvrages de Holbein : les gravures sont soignées, mais de différentes mains. Deux des meilleures sont attribuées à Mercure Jollat, dont elles portent la marque ;

Livret des emblèmes de maistre André Alciate. *On les vend à Paris en la maison de Chrestien Wechel, demeurant en la rue Saint-Jacques à l'escu de Basle.* 1536, in-12 de 124 feuillets. Cette première édition des emblèmes « mis en rymes françoises » (par B. Aneau), est imprimée en caractères gothiques. Les gravures sont les mêmes que celles de l'édition latine qui précède, sauf quelques différences secondaires notées soigneusement par M. Duplessis. L'Arion est celui qui tombe ou qu'on jette à la mer. Ulysse est représenté crevant l'œil du Cyclope, non plus d'un coup de flèche comme dans la planche primitive, mais avec une gaule, ce qui est conforme au récit de l'Odyssée, etc. :

Autre édition française de C. Wechel (même traduction), en lettres rondes ; *Paris*, 1542, in-12 de 249 pages, dans laquelle deux nouvelles figures sont ajoutées aux précédentes ; *Bacchus* et *Pallas* et *Protée.*

Nous citerons pour mémoire l'édition latine donnée à Lyon en 1543 par Jacques Moderne, qui renferme des copies grossières des planches de Wechel, et l'édition également latine des fils d'Alde (*Venise,* 1546), avec 83 figures médiocrement dessinées et gravées. En revanche, M. Duplessis signale, comme particulièrement remarquables, les deux premières éditions, l'une latine, l'autre « en ryme françoyse, par Jean Lefeure, » données par Jean de Tournes à Lyon, la première en 1547, l'autre en 1548, avec une suite de 113 planches charmantes « que l'on peut attribuer, avec toute vraisemblance, au petit Bernard. Les estampes ne portent aucune marque, mais elles sont certainement dues à une main très expérimentée. » Les bois qui ornent les éditions données à Paris par Marnef en 1561, 1573, 1574 et 1583 sont copiés d'après les planches de Jean de Tournes, avec quatorze planches ajoutées représentant des arbres.

Parmi les nombreuses éditions françaises, latines, italiennes (et même une espagnole), publiées à Lyon par Guillaume Rouille et Macé Bonhomme, la plus digne des bibliophiles est l'édition latine de 1548 (in-12 de 164 et 10 pages plus le privilège), « la première dans laquelle ont été utilisées les planches d'un assez beau caractère, au nombre de 128, qu'on retrouve dans toutes les autres. Parmi les exemplaires de cette édition, les uns sont au nom de Rouille, les autres à celui de Bonhomme, sans autre différence. « Associés pour cette pnblication, ils mettaient isolément leur marque et leur nom, chacun sur la moitié des exemplaires. » M. Duplessis a reproduit la curieuse planche de dédication à *tres illustre prince Maximilien duc de Mylan*, dans laquelle on voit le blason des armes milanaises, représentant « un enfant vif hors d'ung

serpent sortant », encadré dans une bordure des plus élégantes.

On peut citer encore, des mêmes éditeurs, les éditions latine et française de 1548 et 1549, ornés des mêmes planches que les précédentes, mais avec les emblèmes encadrés dans des bordures parfois assez jolies. »

Christophe Plantin publia à Anvers, à partir de 1585, dix éditions latines des Emblèmes, avec des planches copiées sur celles de Jean Tournes. On trouve encore ces planches dans une édition *anglaise*, imprimée à Leyde, dans la maison de Plantin, par F. Raphalengius. En 1591, le même Raphalengius donna une édition latine (*Lugd. Bat., ex off. Plant., apud F. Raph.*, in-12 de 398 pages), dans laquelle apparaît pour la première fois une nouvelle série de planches qui se retrouvent dans toutes les éditions publiées ultérieurement par les successeurs de Plantin. Le volumineux commentaire de Claude Mignault, de Dijon, sur les emblèmes d'Alciat, avait paru pour la première fois dans l'édition donnée par Plantin en 1583 et les suivantes. Il fut reproduit dans celles de Raphalengius et dans plusieurs éditions publiées à Lyon en 1600, 1610 et 1614 par les héritiers de Guillaume Rouille. C'est ce qui explique pourquoi ces éditions ont 5, 6, 7 et jusqu'à 800 pages et au delà, tandis que les anciennes éditions sans commentaires n'en avaient que 100 ou 150 et même moins. Le pauvre Alciat est noyé dans les commentaires, gloses et scholies de ce terrible Mignault ou *Minos*, qui a la prétention « d'exposer l'origine de la plupart des Emblèmes, les intentions de l'auteur, d'éclaircir toutes les choses obscures et douteuses. »

L'une des plus jolies éditions d'Alciat est celle (en latin) de G. Corvin (*Francfort-sur-le-Mein*, 1567, in-12 de 210 pages), avec 134 planches gravées avec soin d'après les dessins de Virgile Solis et de Joost Amman. Aucune, sauf les premières de Wechel et de Tournes, ne mérite autant d'être recherchée des bibliophiles.

La première édition (latine-française) donnée à Paris par Jean Richer (*rue Saint-Jean de Latran,* (à) *l'Enseigne de l'arbre verdoyant,* 1584, in-8 de 600 pages), contient, outre des « arguments succincts » (?) pour entendre le sens de chaque emblème, la vie d'Alciat, et une version française non encore vue ci-devant. L'auteur de cette Vie et de la version française en vers est encore Claude Mignault!! Naturellement il dit beaucoup de mal des traductions précédentes, celles d'Aneau et de Lefèvre, bien que la sienne soit encore plus mauvaise. Cette édition et les suivantes données par J. Richer, sont ornées de figures copiées sur celles de Raphalengius. Alors nous y voyons reparaître, à partir de 1601, les commentaires de Mignault, augmentés de suppléments inédits !! Aussi trois de ces éditions ont jusqu'à 968, et trois autres 1040 pages ! Mais nous soupçonnons que ces éditions, publiées de 1601 à 1618, n'en font réellement que deux, avec des changements de titres.

Claude Mignault, que nous prendrions volontiers pour un des ancêtres du docteur Mathanasius, fut professeur de droit canon à Paris, et mourut en 1606. C'était un homme d'une érudition vaste, compacte, commentateur et annotateur infatigable. Son travail sur Alciat n'est que la moindre partie de son œuvre. *On lui doit* (terme consacré) bien d'autres commentaires, notes, gloses et scholies sur divers auteurs classiques. (V. son article par Weiss dans la *Biographie Michaud.*)

Le reste des éditions d'Alciat ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

La partie bibliographique des ouvrages d'Alciat avait été rédigée avec beaucoup de soin dans une Étude anglaise sur sa vie et ses œuvres, publiée en 1872 par M. H. Grœn. Mais la partie iconographique restait à traiter ; elle l'est d'une façon définitive dans le travail de M. Duplessis. On ne peut que louer aussi l'exécution typographique, et celle des illustrations de cette plaquette. Elle contient

notamment la reproduction très soignée des marques des imprimeurs Steyner, Ch. Wechel, J. Moderne, fils d'Alde, J. de Tournes, J. de Marnef, Plantin et G. Corvin.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Notre confrère Clouzot (Niort) vient de publier *La Rochelle historique et monumentale*, livre bien digne de l'attention des archéologues et des artistes. Le texte a été rédigé par M. G. Musset, bibliothécaire de La Rochelle, d'après les notes de feu Jourdan, un savant, qui par ses patientes recherches avaient reconstitué le passé de cette ville. Ce volume, gr. in-4, est imprimé en caractères elzéviriens, sur papier fort avec vignettes en tête et culs-de-lampes, et illustré de trente eaux-fortes d'après les dessins de M. A. Varin. Il n'est tiré qu'à 180 exemplaires numérotés, dont les dix premiers contiennent les gravures avant la lettre sur Chine et sur papier Whatman. Le prix de ceux-là est de 80 fr., et celui des 170 autres de 50 fr. Ce livre aurait pu aussi bien s'appeler *La Rochelle qui disparaît*. En effet, les dessins, qui datent pour la plupart de 1840, représentent des rües dont l'aspect a été considérablement modifié depuis, et des monuments qui ont disparu, par suite de démolitions, *transformations* ou *déformations*, ce qui est très souvent la même chose.

La bibliothèque de La Rochelle, qui aurait mérité une mention spéciale dans nos *Notes* sur les bibliothèques de province, a été ouverte le 24 floréal an VII. Il y a quarante ans, elle possédait à peine 18,000 volumes; aujourd'hui elle en compte plus de 25,000, et 199 manuscrits, et possède un catalogue méthodique, rédigé par M. Delayant, prédécesseur de M. G. Musset, et soigneusement tenu au courant. Parmi les curiosités de cette bibliothèque, on compte les archives de l'hôpital Aufredy, dont l'établissement remonte à 1203. Suivant la tradition, Aufrédy, armateur de la Rochelle, ruiné par suite de la perte présumée de ses navires, était redevenu riche, grâce à leur retour inespéré. Pour accomplir un vœu fait pendant cette crise, il fonda cet hôpital, s'y consacra ainsi que sa femme aux soins des malades, et le légua à la ville. Cette légende peu connue ne manque pas de caractère.

LA MÈRE

DU

CHEVALIER DE BOUFFLERS

ÉTUDE

SUR LES MŒURS DE LA SOCIÉTÉ EN LORRAINE ET EN FRANCE

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

1738-1785

VI.

VIEILLESSE DE MADAME DE BOUFFLERS. — SA CORRESPONDANCE AVEC DEVAUX.

Correspondance de Madame de Boufflers avec Devaux. — En quoi elle diffère de celle de Madame du Deffand avec Walpoole. — Caractère de Madame de Boufflers, d'après ses lettres. — Biographie de Devaux. — A-t-il été l'amant de Madame de Grafigny? — Mademoiselle Clairon. — Testament de Madame de Grafigny. — Madame Durival. — Jugements divers sur Devaux. — Son autobiographie en vers. — Son caractère, d'après l'abbé Porquet. — Ses relations avec Voltaire. — Lettres à lui adressées par Madame de Boufflers, en 1767 et années suivantes.

En abordant l'analyse de la correspondance de la marquise de Boufflers avec Devaux, on ne peut se défendre de penser à celle de la marquise du Deffand avec Horace Walpoole. La situation offre effectivement certaines analogies; mais, il ne faut pas s'y tromper, en réalité les dissemblances sont grandes. Devaux avait été l'amant heureux et discret de la marquise de Boufflers, pendant sa jeunesse, et il était resté le sincère ami de sa vieillesse. Quant à Madame du Deffand, son affection pour Walpoole, quoique très vive et payée de retour, fut toujours simple-

ment amicale, dans le sens le plus honnête du mot. Elle était aveugle et septuagénaire, lorsqu'une correspondance intime s'établit entre eux. Walpoole avait quinze ans de moins qu'elle. Il avait été introduit dans son salon par Crawfurt, l'un de ses anciens amants; mais il ne le fut jamais. La correspondance était, pour la pauvre aveugle, un moyen d'échapper à l'ennui qui la dévorait, et, pour Walpoole, une distraction littéraire. Dans leurs lettres très soignées, très étudiées, ils faisaient assaut d'esprit. Il y en avait tant des deux parts que cet échange de phrases, joint à l'affection la plus sincère, leur faisait éprouver un véritable plaisir. C'était d'ailleurs comme une continuation des étincelantes conversations du salon de Saint-Joseph où se réunissait la société la plus aristocratique de Paris. Pour ne parler que des parents et des amis de la marquise de Boufflers, on peut citer : le prince et la princesse de Beauvau; la duchesse de Mirepoix; l'un frère et l'autre sœur de notre marquise lorraine; la duchesse de Luxembourg; la comtesse de Boufflers, leurs parents, etc. Le chevalier de Boufflers, sa sœur, Madame de Boisgelin, et leur mère ne manquaient pas d'aller à Saint-Joseph, alors surtout que la famille était réunie à Paris. Madame du Deffand les appelait, on ne sait pourquoi, *les oiseaux de Steinkerke*.

Entre notre marquise lorraine et l'ancien lecteur du roi de Pologne, la situation était bien différente. Il n'était plus question, après la mort de Stanislas, ni de La Galaizière, ni de Saint-Lambert, ni de Tressan. Devaux, le cher *Panpan,* le bon *Veau* occupait seul, alors, le cœur et l'esprit de la marquise. Ils ne laissaient presque jamais passer une semaine sans s'écrire. Ils étaient du même âge, et avaient cinquante-cinq ans lorsque la marquise écrivait à son ami qu'ils s'aimaient depuis plus de trente ans. Si les anciennes ardeurs n'existaient plus, on ne pourrait pas répondre que quelques tisons ne brûlassent encore sous la cendre. A l'époque où commence notre correspondance,

Madame de Boufflers va souvent à Paris, quoiqu'elle préfère de beaucoup sa chère Lorraine. Ses lettres datées de Paris ou de Saint-Germain sont les plus intéressantes, en ce qu'elles tiennent Devaux au courant de tout ce qui se fait et se dit à la cour et à la ville. Elles sont simples, naturelles, sans prétention à l'esprit, mais non sans en laisser jaillir des étincelles et sans s'élever à une éloquente émotion, lorsqu'elle raconte l'histoire lamentable d'une fille mal mariée. Quant aux lettres datées de Nancy et de Fléville, elles sont remplies de détails intimes qui nous font assister à la vie de la haute société lorraine pendant les années qui ont suivi la mort de Stanislas.

Ce qui frappe surtout dans cette correspondance, c'est la franche intimité, la familiarité la plus entière existant entre les premières familles de Lorraine et deux roturiers tels que Devaux et Madame Durival. Tout est commun, les joies et les peines entre les grandes dames et les deux roturiers. L'un et l'autre sont reçus, désirés, choyés au château de Fléville où ils passent souvent l'automne. Quand ils ne sont pas réunis, Madame de Boufflers leur rend compte de toutes ses actions. Elle aime sa *chère,* son *incomparable* Durival, presque autant que Devaux. Elle s'afflige avec elle de ses chagrins, et transmet à ce dernier les soins qu'elle prend pour adoucir les peines de leur amie commune. Quant à Devaux, elle est pour lui aux petits soins. Elle s'inquiète de son ménage de garçon; se fait raconter sa vie; elle va jusqu'à s'occuper de savoir si Marianne, la gouvernante de Devaux, a, comme toujours, réussi à bien faire les confitures. Madame de Boisgelin et sa mère ne se font pas faute de parler de Marianne dans plusieurs leurs lettres au cher *Veau*, qu'on voudrait bien tenir à Nancy, où la vie est moins chère qu'à Lunéville. Mais il résiste; il ne veut pas quitter sa maison de la rue d'Allemagne, n° 23, où est installée sa nombreuse bibliothèque; il voudrait plutôt attirer son amie près de lui. Plusieurs lettres montrent que s'il exista plus d'un projet

de réunion complète, aucun ne s'est réalisé. Madame de Boufflers ne voulut jamais se fixer à Lunéville, où il n'était resté aucun des personnages qu'elle y avait connus. Elle trouvait à Nancy plus de distractions que dans l'ancien séjour de Stanislas, passé à l'état de nécropole. Devaux seul lui manquait, aussi voulait-elle qu'il vînt s'établir à Nancy. Ce fut peut-être le seul point sur lequel ils ne purent s'accorder. On ne peut savoir si, après la mort de Stanislas, Madame de Boufflers avait encore le petit hôtel qu'elle possédait à Nancy, dans la ville neuve, rue de la Salpêtrerie. Il est présumable qu'il avait été vendu, car la charmante veuve habitait à Nancy, chez son amie, Madame Lenoncourt. C'était aussi chez cette dame que descendait Devaux, lorsqu'il venait à Nancy. Dans sa jeunesse, il séjournait chez M. Michel, avocat. Nous possédons plusieurs lettres de Madame de Grafigny et de Mademoiselle Clairon, qui lui ont été envoyées à cette adresse, de 1734 à 1738.

François-Antoine Devaux naquit à Lunéville, le 12 décembre 1712. C'est à tort que Chevrier lui donne le prénom de Léopold, et le fait naître en 1715 (1). Après avoir fait ses études chez les Jésuites de Pont-à-Mousson, il se fit recevoir avocat au parlement de Nancy. Il n'y chercha aucun succès. Sa nature indolente lui faisait repousser tout travail sérieux, et, alors, comme aujourd'hui, il fallait beaucoup travailler pour obtenir quelque succès au barreau.

L'amitié d'une femme d'esprit, dont le mérite a été surfait, paraît avoir contribué à détourner notre jeune avocat de tout travail professionel. Madame de Grafigny (2) qui avait dix-sept ans de plus que Devaux, le protégea

(1) *Histoire de Lorraine*, t. VIII, p. 66.

(2) Françoise d'Issembourg, arrière-petite-nièce de Callot, par sa mère Christine Callot. Elle épousa Hugues de Grafigny, chambellan du duc de Lorraine, qui la rendit très malheureuse, et dont elle dut se séparer. — *La Gazette des Beaux-Arts* (mars 1884) a publié la gravure d'un magnifique pastel de Latour,

comme une tendre mère. Elle le lança dans le monde et lui procura ses entrées à la petite cour de Lunéville. Il y fut bien accueilli, très goûté, et y prit pour ainsi dire racine. Son amabilité, l'agrément de ses relations, un certain talent d'écrivain et même de poète, l'enchaînèrent à la vie facile qu'on menait à la cour de Léopold et de François III. Peu de temps après l'installation du roi de Pologne dans la souveraineté viagère de la Lorraine, les amis du jeune courtisan lui procurèrent la place de receveur des finances à Lunéville, qu'il cumula beaucoup plus tard avec celle de lecteur du roi. Cette dernière place était une sinécure dont il fut pourvu, par l'influence de la marquise de Boufflers, vers la fin de 1753.

Sans avoir jamais rompu avec Madame de Grafigny, à laquelle il survécut quarante ans, Devaux fit une autre conquête. Ce fut celle de notre marquise de Boufflers dont il devint l'amant, peu de temps après son mariage avec M. de Boufflers de Remiencourt, en 1735. Sans qu'on puisse préciser la date exacte du commencement de cette liaison, elle résulte positivement d'une lettre de la marquise, écrite peu de temps après la mort de Stanislas. Il paraît donc certain, autant qu'on peut l'être en semblable matière, qu'il fut son amant avant la Galaisière et avant Stanislas. Notre marquise ne s'est jamais piquée de fidélité, et cette *Dame de volupté* partageait ses faveurs comme elle distribuait les fleurs de son corsage (1). Sans cesser ses relations intimes avec Devaux, elle lui adjoignit Saint-Lambert et, plus tard, le comte de Tressan. Tels sont du moins les personnages pour lesquels Madame de Boufflers eut des bontés. Il y en eut peut-être d'autres. Si Devaux

faisant partie des riches collections de M. Eudoxe Marcille. M. André Michel n'a pas hésité à y reconnaître Madame de Grafigny, quoique ce portrait diffère quelque peu de celui sous lequel on est habitué à voir l'auteur des *Lettres péruviennes*. Si l'identité n'est pas démontrée, elle n'est pas impossible.

(1) C'est à tort que, d'après M. d'Haussonville, nous avons attribué à Madame de Boufflers le quatrain de la *Dame de Volupté* qui est de la comtesse de Verrue. La marquise de Boufflers n'a fait que se l'approprier.

connut ces infidélités, il les souffrit et il ne paraît pas qu'il s'en soit jamais plaint.

Ainsi que nous l'avons dit (1), certaines apparences pourraient faire douter que l'amitié de Madame de Grafigny pour Devaux ait été absolument platonique et quasi maternelle, comme tous ses biographes l'ont affirmé. Il semblerait que l'arrière-petite-nièce de Callot se soit chargée de faire, de toute façon, l'éducation de son *cher et beau Panpan* (2). Il était beau en effet, ses portraits en font foi, et il ne faut tenir aucun compte d'une statuette en terre cuite où il est caricaturé en charge. Il est certain que la correspondance de la dame avec son cher *Panpichon* est pleine d'excentricités les plus étranges et souvent inintelligibles. C'est ce dont témoignent non seulement les lettres publiées en 1820, par le comte Orlof (3), mais encore une correspondance inédite, antérieure au séjour à Cirey, en décembre 1738, et les premiers mois de 1739. Cette correspondance était échangée entre Madame de Grafigny et Devaux, qui était censé travailler alors chez M. Michel, avocat à Nancy (4). Les lettres que nous avons sous les yeux ne sont pas datées, mais il y est question de Madame de Richelieu, mariée en 1734 et morte en 1740. Leur auteur parle aussi de la célèbre Mademoiselle Clairon qui courait alors la province avant de débuter à la Comédie française, en 1743. La grande tragédienne séjourna quelque temps à Lunéville, où elle était liée avec Madame de Grafigny. Devaux y faisait de fréquentes apparitions et se permettait de donner des conseils à Mademoiselle Clairon, qui l'ap-

(1) *Supra*, chap. II, p. 37.

(2) C'est ainsi qu'elle le nomme dans une lettre antérieure à 1738.

(3) *Vie privée de Voltaire et de Madame du Châtelet*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1820, in-8.

(4) Nous possédons quatre lettres de cette période, écrites de Lunéville par Madame de Grafigny. Elles sont adressées à *Monsieur de Vaux, chez Monsieur Michel, advocat au Parlement, Ville-Neuve, à Nancy.*

pelait *Boniface* (1). Les lettres dont il s'agit sont certainement.antérieures au mois de décembre 1738, époque à laquelle commença près de Madame du Châtelet et de Voltaire, à Cirey, le séjour de Madame de Grafigny, qui dura deux mois (2). Comme toujours, notre correspondance inédite contient des phrases incompréhensibles. D'autres sont assez claires, quoique la lumière y soit souvent voilée : « Sais-tu bien *Panpan,* lit-on dans une de ces lettres, que tu m'occupes trop; *c'est passer les bornes de l'amitié. Je conçois à présent cette façon d'aimer que tu avais tant de peine à me faire comprendre.....* rien ne me dédomage du plaisir de t'entendre dire des bêtises; les équivoques ne me feraient pas rire en mille ans. C'est toi enfin que je ne vois plus et que je regrette, sans aucune exagération, à chaque instant du jour (3)... » Et ailleurs : « Bonsoir, mon cher *Panpan,* tu es vraiment l'ami de mon cœur et selon mon cœur... Je n'ai pas beaucoup de temps à te donner, mon cher *Panpan,* mon amitié en souffre et je voudrais te dire à tous les instants que je t'aime plus parfaitement que jamais ami ne l'a été (4). »

Lorqu'elle écrivait ainsi, Madame de Grafigny était la maîtresse avouée de Desmaretz, fils du musicien de ce nom. Devaux ne l'ignorait pas, et il semble qu'il n'aurait pas dédaigné de partager avec lui les faveurs de son amie. Elle a résisté alors. Aurait-elle succombé plus tard? C'est ce qui semblerait résulter d'une lettre de Madame de

(1) Mademoiselle Clairon termine ainsi une lettre commencée par Madame de Grafigny : « Parlez donc, Maître Boniface, excrément de collège, petit grimaud, barbouilleur de papier, rimeur de halles (*sic*), fripier d'écrits, cuistre; vous êtes un temps infini à m'écrire pour ne me dire que des impertinences. Ah ! vous aurez affaire à une seconde Mademoiselle Beaumalle. Monsieur, plus d'éloges de votre part, car ce serait mortelle injure pour moi » (Ma Collection). — L'adresse de cette lettre est de la main de Mademoiselle Clairon. Devaux demeurait alors à Nancy, chez M. Michel, avocat.

(2) Et non six mois comme l'indique, à tort, le volume publié en 1820.

(3) De Lunéville, sans date. Cette lettre qui figure au n° 92 du catalogue de la vente Dubrunfault (juin 1884) fait partie de nos collections.

(4) Lettre *inédite* faisant partie de nos anciennes collections.

Boufflers. Elle avait été voir, à Paris, Madame de Grafigny qui souffrait « d'une espèce de clou et des nerfs ; » elle s'empresse de rendre compte à Devaux de son entrevue avec la vieille amie de *Panpan*. « Nous avons parlé de vous. J'ai commencé par lui demander des nouvelles de votre santé. Elle m'a dit que vous vous portiez à merveille ; m'a parlé assez raisonnablement sur le lait, et puis, *avec aigreur sur votre conduite et sur vos lettres. — La jalousie perçait dans toutes les paroles qu'elle m'adressait ; mais je* répondais avec la modération et la douceur *qu'inspirent le bonheur*. Elle me paraissait si malheureuse de *ne plus vous aimer,* que je ne cherchais qu'à adoucir la situation ; et assurément, *elle conviendra un jour qu'on ne saurait triompher plus modestement...* » (1)

Cette scène de jalousie, racontée par une rivale à son amant, ne semble-t-elle pas indiquer que *Panpan* avait été autre chose qu'un ami pour la noble dame devenue bas bleu à Paris ? Cependant, toute jalouse qu'elle ait été de Madame de Boufflers, cette jalousie ne prouve pas qu'elle ait jamais accordé à Devaux autre chose qu'une vive amitié. Tout soupçon de galanterie doit se dissiper devant ce fait qu'aucune relation intime ne s'était établie avant le séjour de Madame de Grafigny à Circy. Elle quitta cette résidence en février 1739, pour aller ouvrir un salon à Paris et se faire femme des lettres. Après cette émigration de la petite-maman du *cher et beau* (Devaux), il n'y a plus de place pour supposer entre eux des liaisons amoureuses. Sans doute, la dame a pu faire quelques apparitions en Lorraine, mais elles n'ont pu être fréquentes ; car elle n'était pas riche, et l'on voyageait alors fort chèrement. Sans doute, aussi, Devaux vint à Paris, en 1755, avec Madame de Boufflers (2). A cette époque, l'auteur des *Lettres*

(1) Cette lettre *inédite* est sans date. Parmi les soixante-deux lettres de la marquise de Boufflers, que nous possédons, c'est la seule qui soit antérieure à la mort de Madame de Grafigny.

(2) Lettre inédite de Madame de Grafigny, du 14 mars 1755 ; timbrée de

péruviennes est dans sa soixantième année, ce qui ne l'empêche pas d'écrire à Devaux : « Que te faut-il encore, charmante reine de mon cœur! » — Ne voilà-t-il pas de la galanterie bien placée! Si elle n'eût pas été factice, elle n'avait rien de séduisant. Devaux était peut-être venu à Paris trois ans auparavant pour faire représenter sa comédie des *engagements indiscrets* (1). Mais ce voyage, s'il eut lieu, n'a laissé aucune trace.

Treize années avant sa mort, Madame de Grafigny avait fait une sorte de codicille ainsi conçu : « Cette cassette ne contient que des lettres appartenantes (*sic*) à M. de Vaux (*sic*) le fils, receveur des finances de Lorraine. Je veux et je prie mon exécuteur testamentaire de les faire remettre audit M. de Vaux, sans avoir été lue (*sic*) par personne. J'en charge sa probité, sa conscience et celle de mes héritiers. Telle est ma volonté expresse. A Paris, ce 24 may 1745, d'Happoncourt de Grafigny (2). »

Les lettres adressées à Devaux par son amie, et qui lui avaient été rendues, faisaient peut-être partie de cette collection. Elles ont été acquises, en 1819, par un Russe qui en a extrait la correspondance relative au séjour de Madame de Grafigny à Cirey, et publiées sous ce titre : *Vie privée de Voltaire et de Madame du Châtelet,* Paris, 1820, in-8. Ces lettres sont de la fin de 1738, époque à laquelle Devaux était du dernier bien avec Madame de Boufflers. Mais Madame de Grafigny ne s'en doutait pas. Elle ne l'apprit que beaucoup plus tard, à Paris. Devaux était fort discret. Plus tard (1750-1751), alors que la marquise l'honorait toujours de son amitié, Tressan avait

Paris, avec cette adresse : *Monsieur de Vaux, lecteur du roi de Pologne, chez Madame la marquise de Boufflers, dame du palais, en cour à Versailles.*

(1) Cette comédie en un acte fut représentée aux Français, en 1752, et imprimée en 1753.

(2) C'est ainsi que doit s'écrire ce nom et non avec deux f. Cette pièce, qui a figuré au n° 250 du *Catalogue des autographes de Pixerecourt,* se conserve dans ma collection.

conçu pour la maîtresse de Stanislas une passion désordonnée dont il faisait confidence à Devaux dans des lettres brûlantes. On a vu qu'elle le fit languir, en se moquant de lui, pendant environ dix-huit mois.

Devaux conserva jusqu'à sa mort cette cassette qui, outre les lettres de Mesdames de Grafigny et de Boufflers, contenait sa correspondance avec Tressan. Le tout fut legué à Madame Durival par une sorte de testament en vers :

> Daignez être dépositaire
> Du trésor qu'en mourant elle m'a confié,
> C'est à vous de remplir ce sacré ministère.
> Faites ce que je n'ai pu faire.
> Que l'amitié supplée à l'amitié :
> Publiez son recueil, il sera sûr de de plaire;
> Il peindra son esprit, peignez son caractère... (1)

Devaux avait environ quatre-vingts ans, lorsqu'il fit ce legs poétique. Il s'éteignit obscurément quatre années après, le 11 avril 1796, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Devaux était peu connu, ailleurs qu'en Lorraine, avant que M. Weiss lui eût consacré un assez bon article dans la Biographie Michaud. Il contient cependant quelques erreurs relevées par M. Guibal (2). La biographie Didot parle de lui en bons termes. La seule note discordante se trouve dans le Journal de Collé. Bien qu'il n'ait pas connu Devaux, il fait de lui un portrait ridicule à l'occasion de la mort de Madame de Grafigny : « Elle a, dit-il, laissé ses manuscrits à M. de Vaux, que tout le monde connaît sous le sobriquet de *Panpan :* c'est bien le plus sot homme et l'esprit le plus faux qui soit dans la nature, une vraie caillette. Madame de Grafigny avait vécu beaucoup avec lui en Lorraine, et il avait toujours été bassement son

(1) Pièce rapportée par M. Guibal; voir la note suivante.

(2) *Mémoires de la Société royale de Nancy,* volume publié en 1838.

complaisant, ainsi qu'il l'a toujours été de toutes les femmes de qualité qui l'ont voulu avoir à leur suite comme un animal privé. Il est, depuis longtemps, le souffre-douleur de Madame la marquise de Boufflers, de Lorraine, et est chez elle comme une espèce de valet de chambre bel esprit. » (1)

Rien de plus faux que cette appréciation. Comment admettre que l'intime ami de Tressan, de Mesdames de Boufflers, de Boisgelin et de Lenoncourt; celui auquel Voltaire écrivait des lettres charmantes; l'hôte du prince et de la princesse de Beauvau qui ne pouvaient se passer de lui à Fléville, qui le recevaient dans leur hôtel quand il venait à Paris; comment croire, disons-nous, qu'un semblable personnage n'ait été qu'une caillette et un valet de chambre bel esprit? Pour se convaincre que Devaux était tout autre chose, il suffit de parcourir la correspondance de la marquise de Boufflers et de sa fille, Madame de Boisgelin. Plus de soixante lettres de ces charmantes personnes, adressées à Devaux, témoignent qu'elles ressentaient pour lui une vive amitié qui allait jusqu'à la tendresse. Devaux avait vu naître Madame de Boisgelin, cette Thérèse dont il est si souvent question dans les lettres de Tressan; il ne serait pas impossible qu'il fût son père; le doute pouvait suffire à resserrer l'affection de la marquise pour son plus ancien amant. En tout cas, il est certain qu'elle et sa fille étaient avec Devaux sur le pied de la plus parfaite égalité, et, qu'après la mort de Stanislas, elles acceptaient son hospitalité à Lunéville. Il est même fort étrange que ce charmant roturier ait pu être ainsi traité d'égal à égal par un monde aussi aristocratique, et à une époque où la distinction des rangs était aussi marquée. Quant aux plaisanteries d'un goût douteux que Madame de Boufflers et sa fille se permettaient sur son

(1) *Journal et Mémoires de Collé* (novembre 1758); édition Didot, 1868, t. II, p. 161.

nom, le pli était pris depuis longtemps, et Devaux souffrait tout d'elles; ou, plus tôt, il n'en souffrait pas. Ses intimes, comme Tressan, ne se permettaient pas d'imiter ses amies : mais ils lui conservaient le nom de *Panpan* que Madame de Grafigny lui avait donné dès son jeune âge.

Devaux était incontestablement un homme d'esprit. Il en a donné la meilleure preuve en reconnaissant que ses vers sont de la prose rimée, comme on en voit tant dans l'*Almanach des Muses*, le *Mercure* et autres recueils des temps. Il se jugeait bien, car il était inférieur au chevalier de Boufflers, inférieur même à Saint-Lambert qui fut pour ainsi dire son élève (1). Voici comment il a raconté sa vie dans des vers écrits alors qu'il était plus que septuagénaire.

J'ai peu connu l'adolescence;
A peine j'ai joui de ma virilité;
Jeune encor je touchais à la caducité,
Et vieillard je touche à l'enfance.
Toujours contraire au sort qui me fut destiné,
D'un souverain que de ma vie
Je n'ai vu, ne verrai, ni n'en aurai l'envie,
Je fus conseiller presque né (2).

(1) C'est ce que constate une médiocre épître de Devaux à Saint-Lambert qui débute ainsi :

Raphaël des Saisons je fus ton Pérugin :
Je guidai ton enfance aux rives du Permesse.
. . . .

(2) Charles-Théodore, prince Palatin de Sulzbach (1724-1799); électeur en 1743, duc de Bavière, en 1777. Il fut l'un des protecteurs de Voltaire, et prit pour secrétaire Colini, qui avait été celui de Voltaire (Beuchot, *Œuvres complètes de Voltaire*, t. XV, p. 4 et 5 de la préface). Ce prince, que Devaux n'avait jamais vu, le bombarda du titre de conseiller de la chambre de justice du Palatinat du Rhin, sans que cette dignité ait été aucunement sollicitée. C'était une sinécure, mais une sinécure gratuite. Il ne paraît pas que Devaux se soit jamais paré de ce titre.

Charles-Théodore était en relations avec Stanislas, ce qui dut procurer à Devaux l'inutile brevet dont il fut pourvu. Ce prince eut des relations plus

Interprète Allemand, je n'en sus pas la langue;
Avocat, je n'ai fait plaidoyer ni harangue;
Devenu financier, je me suis ruiné.
Je fus de notre roi lecteur à bouche close (1);
Loin d'avoir pris les mœurs de ma métamorphose,
Franc bourgeois à la cour, j'y fus homme de bien.
Au rang de nos savants je fus admis sans cause,
Et quoiqu'en bonne forme Académicien,
N'ayant point fait la moindre chose,
Plus que Piron, je ne fus rien.
Un autre trait qui comblera la dose
De tant de singuliers travers,
C'est que je faisais de la prose
Quand je croyais faire des vers.
Encore un mot, et l'histoire est finie.....
Près de mourir quand je naquis,
Pour vivre à peine un an, j'avais assez de vie,
Et voilà que j'en ai plus de soixante et dix!

Ces vers ne sont pas plus mauvais que ceux de l'abbé Porquet, précepteur du chevalier de Boufflers et l'un des amis intimes de Devaux. Ce singulier abbé disait rarement ses patenôtres; mais il envoyait souvent de petits vers à l'*Almanach des Muses*. Pour le récompenser de la bonne éducation qu'il avait donnée à son élève, la marquise de Boufflers persuada au roi Stanislas de le nommer son aumônier, et l'on raconte que le pauvre abbé resta

suivies avec le peintre vosgien Fratrel, qui fit son portrait. Étant à Manheim, en 1777, Fratrel grava à l'eau-forte une très belle pièce allégorique représentant les arts et les sciences qui se dévouent à leur protecteur Charles-Théodore. Il n'était pas encore investi du duché de Bavière (30 décembre 1777).

(1) Ce fut Madame de Boufflers qui persuada au roi de Pologne, en 1753, qu'il avait besoin d'un lecteur. On raconte qu'il résista d'abord en disant : « Que ferai-je d'un lecteur?... Ah bon! ce sera comme le confesseur de mon gendre. » (M. Guibal, *Mém. de la Soc. roy. de Nançy*, 1838, p. 81). Néanmoins il céda et, pour être agréable à sa douce amie, il donna à Devaux la charge de lecteur, aux appointements de 6,000 livres. Ce traitement lui fut continué pendant la Révolution; mais, vers la fin du régime des assignats, l'ex l'ecteur était presque dans la misère.

court lorsque, pour la première fois, il lui fallut dire le *Benedicite*. Porquet, aujourd'hui fort oublié, a cependant obtenu, comme son ami, l'honneur de voir figurer son nom dans les biographies. Bien avant que Devaux songeât à versifier sa biographie, Porquet avait essayé de dépeindre le caractère du lecteur de Stanislas. Ayant tout ce qu'il fallait pour être heureux, il se créait des chagrins imaginaires; la moindre contrariété le rendait maussade, alors même qu'elle ne lui était pas personnelle. C'est ce que nous apprend l'abbé Porquet qui lui adressait ces vers :

Tous les malheurs des gens heureux,
J'en conviens, assiègent ta vie;
Cependant souffre qu'on t'envie,
Et plains-toi, puisque tu le veux.
Le Ciel te prodigua tous les défauts qu'on aime;
Tu n'as que les vertus qu'on pardonne aisément;
Ta gaîté, tes bons mots, tes ridicules même
Nous charment presque également.
Bel esprit à la cour et comère à la ville,
Qui, comme toi, d'un air agréable et facile,
Sait occuper autrui de son oisiveté,
Minauder, discuter, composer vers ou prose
Et, nécessaire enfin par sa frivolité,
Par des riens valoir quelque chose!
Supprime donc ces pleurs qu'on essuie en riant;
D'un homme tout entier ose montrer l'étoffe.
A tout l'esprit d'un philosophe
Ne joins pas le cœur d'un enfant.

Devaux avait connu Voltaire avant 1738 (1). Dès le premier moment, il en fit son idole, au témoignage de Madame de Grafigny et de Tressan. La timidité de notre Lorrain

(1) Voltaire fit un premier séjour à Lunéville, en 1735, avant la cession viagère de la Lorraine à Stanislas. Il y connut Duval, Varinge, et, certainement Devaux, puisque, dans la conversation entre Voltaire et Madame de Grafigny, mprimée dans la *Correspondance générale,* elle lui dit en parlant de *Panpan :* « Vous le connaissez. » Voir une *lettre de Voltaire à Thieriot,* Lunéville, 15 mai 1735 (Beuchot), et surtout M. Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey,* p. 58 et suiv.

était extrême, et il redoutait une présentation à la sublime Emilie, autant qu'il la désirait. Cette présentation faillit avoir lieu au commencement de 1739. Madame de Grafigny était alors réfugiée au château de Cirey, où l'on jouait la tragédie. Elle raconte plaisamment comment Devaux fut mis en réquisition pour représenter la *Mort de César*. « Voltaire s'écria : Ah! faisons venir notre pauvre petit *Panpan*, que nous le voyions. — De tout mon cœur, a dit Madame du Châtelet; mandez-lui de venir. — J'ai dit à Voltaire : Mais vous le connaissez, vous savez comme il est timide; jamais il ne parlera devant cette belle dame. — Attendez, dit-il, nous le mettrons à son aise : le premier jour, nous la lui ferons voir par le trou de la serrure; le second, nous le tiendrons dans le cabinet, il l'entendra parler; le troisième jour, il entrera dans la chambre et parlera derrière le paravent. Allez, allez, nous l'aimerons tant que nous l'apprivoiserons. » (1)

Malgré cette gracieuse invitation, Devaux ne vint pas à Cirey; il ne vit la belle dame que quand elle vint, dix ans après, à Lunéville, avec Voltaire, en 1738.

Voltaire, qui fut l'ami de la marquise de Boufflers, fut aussi celui de Devaux. Il lui écrivait dès 1739 : « Je vous aime depuis que je vous ai connu... J'ambitionne votre suffrage et votre amitié » (2). Il lui écrivit assez souvent jusqu'en 1761 (3), et lui envoyait ses ouvrages. Ses souvenirs étaient encore très précis en 1761. Il lui écrivait de Ferney : « Vous serez toujours mon cher Panpan, eussiez-vous quarante ans et plus (4); jamais je n'oublierai ce nom. Il me semble que je vous vois encore pour la première fois avec Madame de Grafigny. Comme cela passe rapidement! Comme on voit tout disparaître en un clin

(1) *Vie privée de Voltaire et de Madame du Châtelet*, p. 136.
(2) Voltaire, *Œuvres complètes*, édit. Beuchot, lettre 819.
(3) Voltaire, *ibid.*, Tables particulières des tomes 53 à 70.
(4) Devaux avait alors quarante-neuf ans.

d'œil! » Plus tard, lorsque le chevalier de Boufflers vint à Ferney, il écrivait à sa mère : « Voltaire m'a beaucoup parlé de *Panpan* et comme j'aime qu'on en parle ».

Cette notice biographique nous a éloignés de la correspondance de la marquise de Boufflers et de celle de sa fille avec Devaux, après la mort de Stanislas, en 1766. Nous possédons soixante et quelques lettres dont nous allons citer quelques fragments en suivant, autant que possible, l'ordre chronologique.

Paris, 5 *mars* 1767. — « Il s'en faut bien, mon cher cœur, que je vous croye un tort; mais j'ai été fâchée de la publicité de mon projet (1) à cause des importunités que cela m'attire. Il faut renoncer à cet appartement dont l'idée m'enchantait. Tout le monde [dit] que ce serait loger dans des casernes.

» Ainsi il faut se retourner et songer à votre maison. Acheter à vie, est-ce payer tous les ans le loyer comme mon frère fait de la maison qu'on lui bâtit actuellement? (2). Autrement, je ne pourrais pas payer, n'ayant pas d'argent. Voyez comment vous pouvez arranger cela. Il ne faut pas songer à l'hôtel de Craon, que mon frère compte vendre à la première occasion...(3). »

Fléville, 30 *mai* 1767. — Mon Dieu que je suis fâchée de la manière dont vous avez appris cette mauvaise nouvelle (4). Quoiqu'il n'y en ait pas de bonnes, il me semble que celle-là est la pire. J'ai été hier chez les Durival avec la duchesse (5). Madame Durival (6) avait eu un peu

(1) Celui d'habiter Lunéville.

(2) Il s'agit du prince de Beauveau et de l'hôtel qu'il faisait construire à Paris; aujourd'hui le ministère de l'intérieur.

(3) Il ne peut s'agir de l'hôtel de Craon, à Nancy, vendu depuis 1753. Il y avait peut-être, à Lunéville, un hôtel de ce nom.

(4) La mort d'un ami intime de Madame Durival et de Devaux. Son nom n'est pas connu.

(5) Madame de Mirepoix, sœur de Madame de Boufflers.

(6) *Louise-Elisabeth,* fille de Pierre Dufrène, maître d'hôtel de Stanislas,

de fièvre la nuit; mais elle a fait tout ce qu'elle a pu pour être gaie et Mademoiselle de Juvencourt était très bien aussi. Je pense que la crainte qu'elles ont de s'affliger l'une et l'autre les sert toutes deux et qu'on se distrait en voulant distraire les autres. Enfin, il faut en revenir à se dire que, quand on a des amis, il faut ou les pleurer ou en être pleuré...

» Je vivrai et je mourrai en Lorraine, mon cher *Veaux*. J'aime mieux nos amis que mes roses, et quand je n'aurai point d'habit pour voir les premiers, ils me souffriront en veste. »

Madame de Boisgelin, fille de la marquise de Boufflers, a écrit ce qui suit en marge de la lettre de sa mère : « Bonjour le *Veau;* tu ne me dis jamais un mot; mais, quoique je ne t'aime plus, je prends part à ton chagrin. »

Nancy, juin 1767.— « Madame Durival, que j'ai vue hier, m'a dit que vous ne connaissiez pas ces vers-ci qu'elle va corriger, mais que j'ai jugé qu'ils vous plairont tels qu'ils sont. J'ai dit et lu à cette touchante Durival tout ce que vous me dites pour elle. Il me semble qu'on ne saurait trop montrer aux personnes qui perdent un ami qu'il leur en reste encore. C'est la vraie consolation. Quelque affligée qu'elle soit, je crains encore plus votre affliction que la sienne, parce que vous êtes plus faible qu'elle. Cependant sa perte est plus grande que la vôtre, car elle jouissait bien plus souvent. Je me disais hier, en la voyant, qu'on ne sait ce qu'on admire le plus de son courage ou de sa sensibilité; mais je vous assure que tout cela est bien touchant. Elle ira vous voir bientôt; peut-être ironsnous ensemble.

lieutenant des chasses et plaisirs de S. M. et de Germaine-Éloy Gaston, née à Lunéville, le 3 février 1738; mariée le 24 mars 1761, à Noble Jean Durival, second fils de Jacques Luton, dit Durival, morte à Sommerviller, le 3 août 1819 (Note communiquée par M. le conseiller Ponton). — C'est par erreur que M. Guibal (*Notice sur Devaux*) a dit qu'elle avait épousé Nicolas Durival l'aîné.

» Je n'ai jamais songé à être modeste, et vous m'avez certainement bien entendu. Il y a longtemps que je vous aime; mais ces trois dernières années, par-dessus une amitié de trente ans, l'ont bien fortifiée, je t'assure. J'ai beau dire à la duchesse [de Mirepoix], elle est si piquée qu'elle ne répond pas. Elle ne t'aime pas encore assez pour te pardonner l'absence; mais, moi, je t'aime trop et j'aime assez le Pe pour avoir une volonté très décidée... »

Nancy, 10 *juillet* 1767. — « Je vous assure, mon tendre *Veau*, que je n'ai pas encore passé trois jours sans vous écrire, bien à la hâte à la vérité, ne disant rien de ce que je voulais dire, en commençant et étranglant le peu de mots inutiles que je dis. Telles sont ce que vous appelez poliment mes lettres... Dans la dernière, je vous parlais du désir que Madame Durival a de vous voir, parce qu'elle m'avait priée de vous le dire comme de moi, pour ne pas vous gêner. Elle a déjà envoyé deux fois savoir votre réponse. Elle est bien touchante par sa douleur et son courage... »

Au mois de juillet de la même année, Madame de Boufflers est à Plombières avec son frère et sa belle-sœur. La duchesse de Cossé y arrivait de Ferney où elle avait trouvé Voltaire plus aimable et plus poli que jamais. Les détails donnés par Madame de Cossé, sur son voyage en Suisse, avaient inspiré à Madame de Boufflers le désir de réaliser le projet d'aller à Ferney. Ce projet datait de 1764, après le séjour de son fils le chevalier. Il avait rapporté à sa mère les témoignages les plus flatteurs de la galanterie rétrospective de Voltaire. La marquise désirait recevoir en personne les compliments qui lui avaient été transmis trois années auparavant. Que de souvenirs auraient été échangés dans cettre entrevue sur des événements accomplis depuis plus de vingt ans! On ignore si ce projet de voyage, qui devait être fait avec Devaux, s'est réalisé. La correspondance de Voltaire n'en fournit pas la moindre

trace. Quant à celle de la marquise, il n'en est question que dans la lettre suivante, dont les termes semblent indiquer que ce voyage n'était pas trop du goût de Devaux.

Plombières, 3 *août* 1767. — Mais, mon cher *Veau*, la tête te tourne donc et à M. Cerutti aussi. Madame la duchesse de Cossé a passé ici quatre jours en revenant de Ferney. Tout le monde lui a fait des questions sur son voyage. On s'étonnait qu'une personne aussi délicate, et qui a peur de tout, ait pu faire un voyage aussi considérable, car elle a été partout, hors dans les mauvais chemins sur lesquels je l'ai questionnée, à mon tour, en lui disant que j'étais retenue par la peur des précipices; qu'on m'avait bien dit qu'il n'y avait rien à craindre, parce que les chemins étaient fort larges; mais que j'en craignais [des précipices] même la vue. Elle m'a dit à cela qu'elle avait une autre raison d'éviter jusqu'à l'apparence des dangers, ayant avec elle sa *fille unique*, dont la délicatesse l'obligeait aux plus grands ménagements. Comme tu es pour moi mon fils unique, je ne saurais mieux faire que de te traiter comme Mademoiselle de Cossé...

Au mois de novembre, Madame de Boufflers est à Paris. Elle adresse à Devaux, resté à Lunéville, une longue lettre dont la partie la plus intéressante est le récit des tristes aventures d'une jeune fille que la marquise avait mariée, mais mal mariée ainsi qu'on va le voir :

De Paris, ce 6 *novembre* 1767. — Ha! mon *Veau*, que les plaisirs sont légers et courts et que les chagrins sont longs et lourds! Mimie, ma chère Mimie (1), l'enfant de mon cœur, l'objet de mes affections, je l'ai mariée à qui? A un bourreau de trois femmes, au moins, avant elle, et vraisemblablement de quatre. Pendant deux mois de publicité, c'était le meilleur et le plus honnête homme du monde. Quatre jours après son mariage, c'était véritablement un monstre. La malheureuse m'a tout caché jusqu'au

(1) Jeune fille protégée par Madame de Boufflers; son nom est inconnu.

jour de son départ pour Fontainebleau où elle devait rester quatre jours, aller de là à Bordeaux pour s'embarquer. Elle m'a caché, et les traitements qu'elle éprouvait, à moi sa mère, et à tout le monde, ce qu'on venait lui dire de lui. Enfin, elle me disait qu'elle était heureuse, et rien ne paraissait à l'extérieur. Enfin, le jour de ce départ, elle m'a mandé tout afin que l'on prît des précautions là-bas, pour le contenir assez pour qu'elle n'en éprouvât pas les dernières violences, et qu'elle voulait qu'on la crût heureuse, et m'assurer que sa mère ignorait tout.

» Jugez de ce que je devins; et, effectivement, une heure après, je vis la mère et lui appris tout. Je parlai pour faire retarder le départ de cet homme de Fontainebleau. Enfin, après avoir été sur la roue, depuis le 14 octobre jusque aujourd'hui, après bien des tourments, des dépositions et informations de M. de Sartines, prières et larmes de ma part, joint raison, crédit de celle de M. et Madame de Beauvau, MM. les ducs de Choiseul et de Pralin (*sic*) ont fait consentir ce monstre par écrit, à donner le choix d'un couvent à sa femme, mille écus de pension et à lui rendre ses hardes; il reprend les diamants. Elle est chez Madame de Beauvau depuis avant-hier, qui revient aujourd'hui et la conduit droit à Saint-Antoine (1) où je vais l'attendre.

» Qui n'en eût pas fait autrement à ma place me condamne. Sa dernière femme était une demoiselle dont le père et la mère étaient de son quartier; ta mère en était revenue depuis vingt ans. Sa fille était charmante et bien élevée, avec cinquante mille écus; elle a été traitée comme celle-ci, et en est morte au bout de quatre mois. Personne

(1) Au couvent de Saint-Antoine, dont l'abbesse était une sœur cadette de la marquise de Boufflers. — Gabrielle-Charlotte de Beauvau, née le 29 janvier 1722, chanoinesse de Remiremont, religieuse de l'abbaye royale de Juvigny-en-Clermontois, près de Stenay, nommée abbesse de Saint-Antoine de Paris, le 28 septembre 1760 (Lachesnaye-Desbois). — Elle survécut à ses sœurs et fut recueillie, pendant et après la révolution, par la princesse de Beauvau.

n'a rien dit à la mère qu'après, et sa fille lui a tout caché, presque jusqu'à la mort.

» M. de Pralin m'a dit que plus de dix-huit mois avant que je lui parlasse de cet homme, il était sollicité incessamment pour lui, de manière qu'il ne pouvait jamais assez faire pour lui.

» Imaginez, mon Veau, mon désespoir de la savoir menacée à tout moment d'être tuée ou empoisonnée. Je respire seulement aujourd'hui, et elle m'aime encore, moi qui l'aurais menée à la mort. Je suis dans un transport, de penser que je vais la voir, que je ne puis exprimer. Je ne me mêlerai jamais de rien. Mon fils se mariera, s'il peut, mais sans moi (1).

» Vous êtes bien heureux qu'on n'ait pas abattu votre maison et détruit votre jardin pour en voir faire un chemin.

» Adieu, mon Veau, je ne cesse pourtant encore de vous aimer. »

Devaux survécut douze ans à son amie, dont la mort a été exactement précisée par Madame de Sabran, dans un passage attendri du *Journal* destiné au chevalier de Boufflers. Elle raconte en termes émus, à la date du 9 juillet 1786, que la marquise « vient d'être frappée tout d'un coup par une maladie qui ne pardonne jamais, qui est l'apoplexie. Ta bonne volonté et tes soins n'auraient pas pu prolonger d'un instant ses jours qui étaient terminés; et la Providence qui arrange si bien toutes choses au moment qu'elle nous frappe, lui a évité des regrets en ne lui laissant pas le temps de te désirer. Elle a perdu tout de suite connaissance, et elle n'a ressenti aucune des horreurs

(1) Il s'agit ici du fils aîné de la marquise de Boufflers : Charles-Marc-Jean-Regis, marquis de Boufflers, né à Lunéville, en juin 1736 (*Dictionnaire de Jal*). Il est mort le 5 septembre 1774 (Note de M. de Sainte-Aulaire. *Correspondance de Madame du Deffand*, t. III, p. 145). Il épousa, en octobre 1768, Mademoiselle de Morfontaine (Lettre inédite de la marquise de Boufflers, du 27 septembre 1768).

de la mort. Ta pauvre sœur, d'ailleurs [Madame de Boisgelin] t'a suppléé de son mieux dans des fonctions aussi douloureuses (1)... » Le 4 du même mois le chevalier écrivait, en pleine mer, une lettre touchante à sa mère, morte depuis plusieurs jours (2).

Cette mort subite était bien celle qu'avait désirée notre marquise. Elle ne connut pas les orages de la Révolution que son frère, quoique prince et maréchal de France, traversa sans être inquiété. Il mourut le 2 mai 1793, entouré de la considération publique, à ce point qu'un journal républicain disait, en annonçant sa mort : « Malgré son nom et ses dignités, l'ascendant de ses vertus et de ses bienfaits l'a environné de respect jusqu'à la fin de sa carrière » (3). Sa veuve, qui lui survécut plusieurs années, eut la douleur de voir monter sur l'échafaud sa nièce, Madame de Boisgelin, fille de la marquise de Boufflers. Elle fut décapitée avec son mari, en 1794. Cette fin tragique dut être un coup terrible pour Devaux, qui avait pour la marquise de Boisgelin une amitié presque paternelle.

Les quelques lettres que nous avons rapportées suffisent pour donner une idée du style de Madame de Boufflers. Elles sont écrites au courant de la plume, sans aucune prétention au beau langage. Leur orthographe, quoique souvent défectueuse, est cependant plus correcte que celle des lettres de Mesdames du Châtelet et de Grafigny qui visaient au bel esprit. Elles offensent même beaucoup moins Vaugelas que ne le faisait le comte de Tressan, membre de l'Académie française. Dix années avant sa

(1) *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers,* Paris, Techener, 1875, in-8, p. 158. — Il ne faut donc accorder aucune confiance à Saint-Lambert qui, rédigeant les *Mémoires du prince de Beauvau* (p. 123), dit que sa sœur mourut dans la retraite qu'elle s'était choisie en Lorraine.

(2) *Id., ibid.,* p. 190.

(3) Michel, *Biographie lorraine,* art. Beauveau.

mort, Madame de Boufflers avait pris à Nancy des leçons de grammaire, d'un Monsieur Petit-Demange. La plupart de ses contemporains en auraient eu certainement plus besoin qu'elle. Ces défectuosités ne méritent pas d'être reproduites. Si les lettres que nous publierons en totalité avaient été imprimées au siècle dernier, les protes auraient, sans aucun doute, fait disparaître ses fautes. Pourquoi donc ne pas faire aujourd'hui ce qu'on aurait fait il y a cent ans?

Madame de Boufflers a été, de son temps, une des grandes dames dont on a le plus parlé sans la connaître. On vient de voir ce qu'elle a été, c'est au lecteur à la juger.

E. Meaume.

LE PALAIS ET L'ACADÉMIE

AU XVII[e] SIÈCLE (1).

XV.

CHARLES PERRAULT.

(1628-1671-1703.)

C'est à un avocat, Olivier Patru, que l'Académie dut l'usage de ses discours de remerciement des récipiendaires, et c'est encore à un autre avocat, Charles Perrault, qu'elle dut la publicité de ses séances de réception, et le secret de ses scrutins. Ces heureuses innovations, dont il faut remercier des hommes de palais, ont valu au public et à l'Académie des discours éloquents, des lectures intéressantes, des réunions brillantes, et des votes indépendants.

(1) Voir les numéros de Mars, Avril-Mai, Juin-Juillet et Août-Septembre 1884.

Si le nom des Perrault a traversé deux siècles ponr arriver jusqu'à nous, c'est grâce, pour Claude, à la colonnade du Louvre, et pour Charles, à *la Querelle des anciens et des modernes,* et aux *Contes de fées,* qui font l'amusement de l'enfance, et quelquefois la distraction de la vieillesse, à *Peau-d'Ane,* à *Cendrillon* et à *la Belle-au-bois-dormant.*

Pierre Perrault, le père, avocat au Parlement, voulut donner à ses fils une éducation libérale. Claude,

« De mauvais médecin devint bon architecte; »

Pierre, l'aîné, et Charles furent reçus avocats comme leur père, mais ils quittèrent la robe pour la charge, le premier, de receveur-général des finances, le second, de contrôleur-général des bâtiments du roi (1).

Charles avait à peine huit ans, quand il fut placé au collège de Beauvais, où il se fit remarquer, encore enfant, par sa facilité à rimer, et son amour pour la discussion et même pour la dispute. Cet amour, se développant avec l'âge, fut pris pour une vocation....., et il se fit avocat.

Deux fois il se présenta à la barre du Parlement, et deux fois il y rencontra l'applaudissement. « Il y plaida deux causes avec assez de succès pour que les magistrats désirassent de le voir s'attacher au barreau (2). » Il y fût certainement resté, et s'y fût créé une honorable situation s'il ne se fût laissé tenter par la protection de Colbert, ce grand ministre, aux séductions duquel avocats et écrivains ne savaient guère résister.

(1) L'écriture et la signature de Claude et de Charles Perrault sont tellement semblables qu'il est très difficile, même pour les plus habiles amateurs d'autographes, de les distinguer.

Ce qui rend encore la confusion plus aisée, c'est que beaucoup de pièces ont trait à des travaux exécutés à Versailles et dans d'autres châteaux royaux, et qu'elles peuvent rentrer dans les attributions de l'architecte et dans celles du contrôleur général des bâtiments du roi, et émaner aussi bien de l'un que de l'autre.

(2) D'Alembert, *Eloges des académiciens.*

Il le fit entrer d'abord dans la petite Académie des devises et médailles, origine de celle des Inscriptions et belles-lettres, puis le nomma contrôleur-général des bâtiments du roi, et l'admit dans son intimité.

Le Contrôleur-général n'avait point renoncé aux lettres; il faisait des vers, écrivait en prose et préparait les ouvrages qu'il publierait plus tard. Le ministre le savait et encourageait ses travaux.

« Un jour il lui demanda des nouvelles de l'Académie française, dans la pensée qu'il en était. — Je lui répondis, — c'est Perrault qui raconte la conversation dans ses *Mémoires*, — que je n'en savais point, n'ayant point l'honneur d'être de cette Compagnie. Il parut étonné, et me dit qu'il fallait que j'en fusse.

« C'est une Compagnie, ajouta-t-il, que le Roi affectionne beaucoup ; et, comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je le voudrais, je serai bien aise de prendre connaissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe. Vous demanderez la première place qui vaquera. »

Elle ne se fit pas attendre; ce fut celle de Gilles Boileau en 1670.

Appuyé par Colbert, Perrault ne pouvait pas manquer d'arriver à l'Académie; il y arriva bien en effet, mais plus tard qu'il ne l'avait espéré.

Sur la parole du ministre, Perrault sollicita l'héritage de Boileau, mais il advint que le Protecteur, le chancelier Séguier, avait promis la place à sa fille, la marquise de Guiche, pour le jeune évêque de Léon, et Monseigneur Jean de Montigny lui fut préféré.

Bientôt après mourut Racan, et de nouveau Perrault se présenta pour le remplacer. Mais cette fois Colbert lui-même l'avertit qu'il avait pris des engagements vis-à-vis d'un fils de son médecin, Cureau de la Chambre, et le curé de Saint-Barthélemy-en-l'Ile fut nommé.

Il vit encore passer avant lui trois ou quatre concurrents, Régnier des Marais, Quinault, l'archevêque de Paris, F. de Harlay, Monseigneur de Meaux, Bossuet, et enfin

il succéda à J. de Montigny, qui l'avait emporté sur lui une première fois, et qui n'avait gardé son fauteuil qu'un an.

Il fut reçu par Chapelain, dont ce fut le dernier directorat, après Bossuet, avant Fléchier et Racine (1).

Son discours fut si fort du goût de l'Académie, qu'elle regretta pour lui le huis-clos de la séance et qu'elle décida qu'à l'avenir les réceptions seraient publiques.

Ce furent Monseigneur de Nîmes, Fléchier, Racine, et l'abbé Galloys qui, les premiers, furent reçus publiquement, le même jour, 12 janvier 1673. La fête, par sa nouveauté, et par le mérite des récipiendaires, avait attiré un nombreux et brillant concours d'auditeurs. Racine, qui prenait la parole après Fléchier, fut-il intimidé par cette foule inaccoutumée, ou inquiet du succès du premier orateur? Toujours est-il que lui, si habile lecteur, lut mal son discours; que les honneurs de la journée furent pour Monseigneur de Nîmes, et que, tandis que les deux discours de Fléchier et de l'abbé de Cores s'étalent dans tous les recueils académiques, le sien y fait complètement défaut. Heureusement qu'il sut prendre une éclatante revanche, lorsque, recevant Thomas Corneille, le 2 janvier 1685, il fit de Pierre un éloge vraiment digne du père de la tragédie, et du panégyriste qui l'avait portée à sa perfection (2).

Perrault siégeait à l'Académie depuis 15 ans lorsque, dans la séance du 27 janvier 1687, il donna lecture de son poème *Le Siècle de Louis le Grand*. Quelques indiscrétions avaient éveillé la curiosité et appelé l'attention sur le plan de l'ouvrage et sur le but de l'auteur; aussi le silence fut-il profond autour du lecteur.

(1) Bossuet fut reçu à l'Académie le 8 juin 1671, à la place de D. Hay du Chastelet; Ch. Perrault, le 23 novembre 1671, à la place de J. de Montigny;

Fléchier, Racine et l'abbé Galloys, le 12 janvier 1673, à la place de Godeau, de La Mothe Le Vayer et de l'abbé de Bourzeis.

(2) Voir au Fauteuil de M. Lainé, l'histoire de la réception de Fléchier et de Racine. — *Le Palais à l'Académie, volume sous presse.*

« Conticuere omnes, intentique ora tenebant. »

Quand Boileau entendit ces premiers vers :

« La docte antiquité fut toujours vénérable,
Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.
Je vois les anciens sans plier les genoux ;... »

il commença à dresser l'oreille. Mais quand il entendit le développement de la thèse de Perrault, le parallèle des anciens et des modernes, avec la supériorité donnée à ceux-ci ; qu'il vit opposer à Homère, à Virgile, à Hérodote, à Platon, à Aristote,

« Les Régniers, les Maynards, les Gombauds, les Malherbes,
Les Godeaux, les Racans.........
Les galants Sarrazins et les tendres Voitures,
Les Molières naïfs, les Rotrous, les Tristans,
Et cent autres encor, délices de leur temps... »

il faillit éclater et interrompre, et, pour le contenir, il ne fallut rien moins que les efforts de ses deux voisins, Huet et Racine.

Les écrivains loués par Perrault, les infimes, les *Dii minores* de l'Académie, les Charpentier, les Leclerc, les Lavau, les Boyer, les Tallemant battirent des mains, mais les illustres de la Compagnie, les Bossuet, les Boileau, les Racine, les Lafontaine, les Huet protestèrent. Racine feignit même de prendre pour un jeu d'imagination, pour un paradoxe amusant l'essai de Perrault, qui de son côté développa sa thèse dans son *Parallèle des anciens et des modernes*, dont il lut un fragment à la réception de Fontenelle. Cette querelle des anciens et des modernes, qui remontait à Desmaretz et à de Boisrobert, jeta le trouble dans l'Académie et la divisa en deux camps.

La guerre fut longue et vive ; elle donna naissance à maintes épigrammes et causa plus d'une brouille entre ses membres. Puis le temps, ce grand justicier,

. . . . . « ce vieillard à qui tout est possible (1), »

(1) Perrault, *Poëme de la peinture.*

calma toutes les colères, apaisa tous les ressentiments, et amena les réconciliations.

Après des flots d'encre et de paroles vainement répandus, les combattants reconnurent « qu'en lisant les anciens sans prévention et les modernes sans envie, tous seraient bientôt d'accord sur les qualités et les défauts des uns et des autres (1). »

La guerre terminée, Perrault, qui ne se reposait pas, fit paraître un petit poème sur *La Peinture, Les Eloges des hommes illustres du* XVIIe *siècle,* avec portraits, et ses *Contes de fées,* qui ont plus fait pour sa mémoire que tous ses autres ouvrages en prose et en vers.

Dans ses *Hommes illustres* il avait naturellement fait entrer Pascal et Arnault, mais les Jésuites, alors tout-puissants et vainqueurs du jansénisme et de Port-Royal, exigèrent leur exclusion du livre, où ils ne reprirent leur place qu'après la mort de Louis XIV.

Outre la publicité de ses séances de réception et le secret de ses votes, l'Académie dut encore à Perrault, qui savait intéresser Colbert au succès de ses demandes, son logement au Louvre, l'allocation de jetons de présence et le protectorat du roi (2).

Il était à la tête de la Compagnie, quand elle alla porter à Madame la chancelière Séguier, dont elle quittait l'hôtel, ses remerciements et ses regrets; quand elle fut admise à haranguer le roi, à son retour de la campagne de Hollande, en 1672, et après la prise de Cambrai, en 1678.

(1) Il est impossible de parler de *la Querelle des anciens et des modernes* sans rappeler le beau travail de M. H. Rigault, prix d'honneur et professeur de l'Université, journaliste attaché à la rédaction des *Débats.*

La Querelle avait été choisie par lui comme sujet de sa thèse pour le doctorat, l'une des plus brillantes qui ait été soutenue devant la Faculté de Paris.

« On m'a tenu sur la sellette, écrivait-il à l'un de ses amis, M. Régnier, depuis dix heures un quart du matin jusqu'à cinq heures et demie du soir. J'ai dû parler environ quatre heures. » *Lettre du 5 décembre 1852.*

(2) Pour assurer le secret des votes, « j'ai donné, dit Perrault, une petite machine fort commode, et 'en ai fait la dépense avec plaisir. » *Mémoires.*

Ce fut lui qui reçut, comme directeur, cet abbé de Caumartin, qui, directeur à son tour, devait railler si finement Monseigneur de Clermont-Tonnerre (1), et l'avocat au Conseil Louis de Sacy.

Il prit une large part à la création des Académies de peinture, de sculpture et d'architecture.

Perrault, philosophe pratique, n'avait pas attendu que les emplois et la faveur le quittassent; il les avait quittés d'assez bonne heure pour pouvoir se renfermer dans son cabinet, et n'être plus qu'homme de lettres. Il avait assuré à sa vieillesse, dans le faubourg Saint-Jacques, une retraite d'où il ne sortait guère que pour assister aux séances de l'Académie, et visiter quelques amis. C'est là qu'il écrivait ses *Mémoires*, et faisait l'éducation de ses deux fils, quand la mort l'atteignit à soixante-quinze ans.

Il eut pour successeur le cardinal Armand-Gaston de Rohan (2).

En le recevant, M. Tourreil ne pouvait guère ne pas parler de la fameuse *Querelle* qui avait divisé l'Académie; il le fit avec une sage réserve. Ne se prononçant exclusivement ni pour les anciens ni pour les modernes, opposant à ceux-là non les Gombault, les Godeau, les Desmaretz, mais les écrivains les plus célèbres du grand siècle, les Corneille, les Racine, les Molière, les Lafontaine, il proclama les éminentes qualités des uns et des autres, et les confondit dans une louange commune.

Son discours fut généralement goûté et applaudi par les partisans des anciens et par ceux des modernes.

(1) Voir l'*Histoire du XII[e] fauteuil,* occupé par Barbier d'Aucour, quiy fu remplacé en 1694 par Monseigneur de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon. *Le Palais à l'Académie.*

(2) Il y eut trois Rohan à l'Académie, comme il y eut trois Coislin, trois Habert, trois Boileau, trois d'Estrées, etc.

Le premier, Armand-Gaston, évêque de Strasbourg, y entra en 1704;

Le second, Armand de Rohan-Soubise, en 1741;

Et le troisième, Louis-René-Edouard, le héros du procès du Collier, en 1761.

Tous les trois se succédèrent sur le siège de Strasbourg et furent cardinaux.

XVI.

GÉRAUD DE CORDEMOY.

1620-1675-1684.

Dans les premiers mois de 1675, mourait à Paris J. Ballesdens, avocat, puis prêtre, ancien secrétaire du chancelier Séguier, et précepteur de ses petits-fils; son héritage académique était recueilli par GÉRAUD DE CORDEMOY. C'était donc un avocat succédant à un avocat, par exception aux habitudes de l'Académie, qui aime à diversifier les talents entre les titulaires d'un même fauteuil, « à croiser les races, » comme disait d'Alembert, à donner pour successeur à un homme d'église un homme de théâtre, à un homme de lettres un grand seigneur, à un premier Président un auteur comique, à un ministre un romancier.

D'une ancienne famille d'Auvergne, de Cordemoy, à 25 ans, plaidait devant le Parlement de Paris; il eût pu se faire un nom au barreau s'il n'eût préféré s'en faire un dans les lettres. « Avocat par état, philosophe par goût, historien par occasion (1), » il fit d'abord marcher de front le droit, la philosophie et l'histoire, mais la philosophie et l'histoire l'emportèrent bientôt sur le droit, et le cabinet du jurisconsulte, fermé aux plaideurs, devint le cabinet de l'homme de lettres, ouvert aux écrivains et aux savants.

L'avocat retiré devint conseiller du roi. Il débuta dans sa nouvelle carrière littéraire par la publication d'un petit volume : *Le Discernement du corps et de l'âme, en six discours*, que suivit bientôt un autre volume : *Discours physique de la parole.*

De Cordemoy eut la bonne fortune de rencontrer Bossuet parmi ses lecteurs. Dans le premier volume publié, le discours sur *la Nature de l'âme,* fut goûté par le grand

(1) D'Olivet, *Histoire de l'Académie.*

évêque, alors chargé, avec le duc de Montausier, de l'éducation du dauphin. Il appela à lui l'auteur, l'attacha à son élève comme lecteur, en même temps que Fléchier, et le chargea d'écrire pour l'instruction du jeune prince l'histoire de Charlemagne, tandis que Fléchier, sous l'inspiration du duc de Montausier, écrivait celle de Théodose.

Mais de Cordemoy était un homme d'érudition plus que de style, et un philosophe de l'école de Descartes. En histoire pas plus qu'en philosophie, il ne se contentait ni d'à-peu-près, ni de probabilités, il lui fallait des certitudes et la vérité. Dans ses travaux préparatoires il s'était heurté à bien des invraisemblances, à bien des contradictions, à bien des erreurs; il s'imposa la loi de remonter aux sources, d'interroger et de comparer les pièces originales, de fouiller les archives, de chercher partout l'explication d'un fait, ou l'indication d'une date.

Ce courage, cette persévérance de bénédictin, ce travail qui remplit toute sa vie nous ont valu, au lieu d'une histoire de Charlemagne, une *Histoire de France*. Il l'avait commencée au temps des Gaulois et aux premiers jours de la monarchie ; la mort ne lui permit pas de l'achever ; il s'arrêta à 987, mais son fils, l'abbé Louis de Cordemoy, docteur en Sorbonne, la continua par ordre du Roi, et la conduisit jusqu'en 1060, à la fin du règne de Henri Ier. Elle parut en deux volumes in-folio, que l'abbé d'Olivet considérait « comme tout ce que nous avons de plus savant et de plus débrouillé sur ces temps obscurs; » et dont le P. Le Long, d'accord en cela avec Bayle, disait, parlant de l'auteur : « qu'il était un critique délicat et judicieux ; et qu'il avait éclairci fort heureusement les temps obscurs de la France. »

De Cordemoy n'avait point cette puissante recommandation quand il sollicita les suffrages de l'Académie. Ses seuls titres étaient deux petits in-12, sa charge de lecteur du Dauphin, et la protection de Bossuet et de Montausier. Ils suffirent pour assurer sa nomination.

Il fut reçu dans la même séance que le Président Roze, et le directeur, l'abbé Régnier-Desmarais, faisant l'éloge des talents des deux récipiendaires, disait qu'ils les avaient montrés avec succès « l'un, dans le travail des grandes affaires et dans le commerce difficile de la cour; l'autre dans la juste défense des particuliers, et dans le actions éclatantes du barreau (1).

On pourrait croire à cette phrase que c'était à l'avocat que l'Académie avait ouvert ses portes, si le directeur n'y avait ajouté celle-ci, à l'adresse du savant: « Je pourrais » parler de ses traités de physique où l'on apprend si » bien à se connaître soi-même, et à connaitre les autres, » et où l'on trouve toujours tant de force pour le raison- » nement, tant de pureté pour le style, et tant d'ordre et » de clarté pour la méthode (2). »

De Cordemoy vécut à peine dix ans de la vie académique, mais il avait su pendant ces dix ans, en augmentant le nombre de ses titres à l'estime publique, se faire mieux apprécier de ses confrères. C'est pendant ces dix ans qu'il publia: *Divers traités de métaphysique, d'histoire et de politique*; et qu'il eut occasion de lire de nombreux fragments de son *Histoire de France*.

Aussi dans la séance du 2 janvier 1685, où fut reçu M. Bergeret, son successeur, séance restée fameuse par l'éloge que Racine, alors directeur, fit de P. Corneille, les louanges et les regrets ne firent pas défaut à sa mémoire.

(1) L'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, le traite dans ses *Mémoires* « de célèbre avocat. »

(2) D'Olivet ne partageait pas sur tous ces points l'opinion de Regnier-Desmarais, car dans l'*Histoire de l'Académie* il a écrit que dans les productions de M. de Cordemoy « l'érudition se montrait trop à nu, et sans être revêtue de certaines grâces dont apparemment l'auteur, accoutumé à écrire sur une physique abstraite, ne daignait pas se parer. »

Le P. Le Long, tout en reconnaissant à Cordemoy « un style pur et noble », lui reproche de la diffusion. « S'il était un peu moins diffus, ajoute-t-il, il le céderait à peu d'écrivains. »

« Il avait joint, disait M. Bergeret, toutes les vertus morales et chrétiennes aux plus riches talents de l'esprit. Il était savant dans la jurisprudence, dans la philosophie, dans l'histoire, et, ce qui, était encore en lui au-dessus de toutes ces sciences qui s'acquièrent par le travail, c'était une certaine présence d'esprit qui ne s'acquiert point, et qui le rendait capable de parler sans préparation. avec autant d'ordre et de netteté qu'on peut en avoir en écrivant avec le plus de loisir. »

Parlant ensuite de ses ouvrages, et notamment de son *Histoire de France* inachevée :

« On estimera toujours, ajoutait-il, ce qu'il aura écrit, et on regrettera toujours ce qu'il n'a pas eu le temps d'écrire. »

Après le récipiendaire venait le directeur, Racine, qui, dans son discours, à côté du magnifique éloge de Corneille, avait réservé une place pour celui de Géraud de Cordemoy.

« Nous avons perdu en lui, disait-il, un homme qui, après avoir donné au barreau une partie de sa vie, s'était depuis appliqué tout entier à l'étude de notre ancienne histoire.

» Le savant M. de Cordemoy, avec tant d'autres talents, possédait au souverain degré, toutes les parties d'un véritable Académicien. Sage, exact, laborieux, il allait peut-être, si la mort ne l'eût point ravi au milieu de son travail, porter l'histoire aussi loin que M. Corneille a porté la tragédie. »

Pour l'honneur de la mémoire de Cordemoy, il faut rester sur cet éloge. Quel écrivain pourrait ambitionner plus qu'il n'a obtenu : à ses débuts, l'approbation de Bossuet, et, à sa mort, l'éloge de Racine ?

XVII.

J. BARBIER-D'AUCOUR.

1641-1683-1694.

Le Parlement donna encore à l'Académie un autre avocat J. Barbier-d'Aucour, qui m'a fourni le sujet d'une étude

spéciale quand j'ai écrit l'histoire du 33e Fauteuil auquel j'ai donné son nom, honneur que peut lui disputer l'ancien P. Président de la Cour de Cassation, le défenseur de Louis XVI, M. Desèze (1).

Après Barbier-d'Aucour viennent J. de La Fontaine, N. Boileau-Despréaux, et J. de la Bruyère, que le barreau ne saurait disputer aux lettres, mais qui lui appartiennent cependant soit par leurs premiers penchants, soit par leurs premières études. Ils font trop d'honneur à la famille judiciaire, pour qu'elle ne tienne pas à les garder parmi ses membres, et à se vanter de l'affinité.

XVIII.

JEAN DE LA FONTAINE.

1621-1684-1695.

Jean de la Fontaine est connu de tous comme fabuliste et comme conteur; il l'est encore de beaucoup comme conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts, et gentilhomme servant de Mme la duchesse douairière d'Orléans, mais de combien l'est-il comme avocat?

Quand et de qui a-t-il appris le droit; dans quelle Université a-t-il pris ses degrés; devant quels docteurs a-t-il soutenu sa thèse? On l'ignore, et cependant il avait été reçu avocat, car il en a pris le titre dans plus d'un acte.

Ainsi, lorsqu'en 1649, son frère, devenu prêtre, lui abandonna, à charge d'une rente viagère, tous ses biens et sa part dans la succession paternelle, la convention intervient entre « Claude de La Fontaine, confrère de » l'Oratoire de Jésus et Jehan, *advocat en la Cour du* » *parlement.* »

(1) L'histoire du 33e Fauteuil, qui est celui de Voiture, du président Bouhier, de Voltaire et de Ducis, et la biographie de ses treize titulaires, sont un chapitre du *Palais à l'Académie*, volume sous presse.

Ajoutons que Charles, le fils du fabuliste, fut greffier du tribunal des Maréchaux de France, et Charles-Louis, son petit-fils, comme lui, avocat au Parlement.

XIX.

NICOLAS BOILEAU-DESPRÉAUX.

1636-1684-1711.

Boileau ne fut guère plus que La Fontaine l'hôte du palais. Il ne fit que traverser une étude de procureur pour venir une seule fois à la barre du Parlement. « Il y plaida » assez mal cette cause de début, n'eut pas l'ambition » d'aller plus loin et quitta le palais (1). » Toutefois le tableau de l'ordre des avocats de Paris de 1656 est honoré de son nom.

XX.

JEAN DE LA BRUYÈRE.

1645-1693-1696.

De Jean de la Bruyère on ne sait pas même s'il a jamais plaidé.

Tout ce qu'on sait, c'est qu'il a soutenu sa thèse de licence à l'université d'Orléans, en 1664 ; pris la qualité d'advocat au parlement dans plusieurs des actes relatifs à sa charge de Trésorier de France en la Généralité de Caen, et qu'il a écrit plusieurs pages des *Caractères* comme un homme du palais, habitué au langage de la procédure, eût pu seul les écrire (2).

(1) L. Racine, *Mémoires*.

(2) C'est à M. Ed. Fournier que l'on doit la découverte dans les registres de l'université d'Orléans, 1638-1679, de la pièce très curieuse que nous reproduisons.

« J'ai soubsigné certifie que j'ay ce jour d'hui présenté mes thèses de droict imprimées, du titre *Tutelis et douaribus*, à MM. les docteurs de l'université d'Orléans.

Je ne pourrais du reste que répéter pour Boileau et La Bruyère, ce que j'ai dit pour Corneille et Quinault (1).

XXI.

CLAUDE FLEURY.

(1640-1696-1723.)

Claude Fleury fut le dernier avocat au XVIIe siècle que l'Académie emprunta au Parlement. Ce fut lui qui ferma, à la fin du siècle, la liste des avocats-académiciens qu'avait ouverte, au commencement, Le Metel de Boisrobert.

N'est-ce pas un singulier caprice du hasard que le rapprochement de ces deux noms; que l'inscription sur le même tableau de deux hommes si dissemblables par leur vie et par leurs mœurs ; qui avaient débuté l'un et l'autre par le barreau et fini par l'Eglise, mais dont l'un, vicieux et dissolu, fut la honte de sa double profession, tandis que l'autre, vertueux et grave, en fut l'honneur?

Claude FLEURY ne sortit du collége Louis-le-Grand, où il avait eu pour professeur d'humanités le P. Cossart, que pour prendre ses degrés en droit. Comme son père, il était avocat à 18 ans, et il n'en avait pas 20 qu'il s'était montré à la barre, non sans succès, et que le Parlement encourageait le débutant encore mineur.

Il était le protégé du conseiller d'État Habert de Montmor, du premier président G. de Lamoignon et du chancelier Séguier, qui lui avait ouvert sa bibliothèque, » riche bibliothèque, disait le stagiaire, où, dans la cu- » riosité de ma première jeunesse, j'ai passé des heures si » délicieuses. »

Cl. Fleury avait pris sa profession au sérieux, et il

» Pour icelles soutenues dans les escoles de droict, avoir mon degré de licencié ès deux droicts.

» Fait, ce troisième jour de juin 1664.

JOANNES DE LA BRUYÈRE, *Parisinus.* »

(1) Vide suprà articles Corneille et Quinault, *Bulletin* avril-mai, page 159.

l'exerça utilement pendant 9 ans. Encore une année d'exercice, et il eût pu signer ses consultations du titre d'ancien avocat (1). Plusieurs de ses *Mémoires* nous ont été conservés.

Dans le salon du premier président de Lamoignon il avait rencontré Bossuet et Bourdaloue, le P. Bouhours, Arnauld, Boileau, Pellisson et la plupart des académiciens.

Il se fit le disciple de Bossuet, assista à ses conférences, recueillit ses entretiens, les traduisit en latin et les publia avec des notes. Il était de cette phalange de beaux esprits qui se pressait autour du maître, et se promenait avec lui, *duce et auspice*, dans l'allée des philosophes du parc de Versailles.

Il n'avait pas encore trente ans, quand en 1667, au grand étonnement de ses confrères, il quitta le barreau, qui lui eût donné réputation et fortune, pour entrer dans l'Église. La fréquentation de Bossuet et de Bourdaloue fut-elle sans influence sur cette détermination ? Sa vocation fut sincère et profonde, « et la pureté de sa vie répondit à celle de sa vocation (2). »

Bossuet, qui avait protégé l'avocat, ne pouvait négliger l'abbé. Il le fit nommer sous-précepteur des Princes de Conti, qui étaient élevés avec le Dauphin, dont Mgr de Condom était le précepteur.

L'éducation des Princes de Conti terminée, il échangea, toujours par le crédit de Bossuet, son titre de sous-précepteur contre celui de précepteur du comte de Vermandois, fils légitimé du Roi et de Mlle de Lavallière. Malheureusement la mort vint séparer trop tôt le maître et l'élève ; le jeune Comte mourut à 16 ans, amiral de France, au retour de sa première campagne.

Le Roi, comme témoignage de sa satisfaction, donna à

(1) Dix années d'exercice et d'inscription au tableau de l'ordre sont nécessaires à l'avocat pour lui donner le titre d'ancien, et lui ouvrir les portes du conseil.

(2) D'Alembert. *Eloges des académiciens.*

l'ancien précepteur l'abbaye de Loc-Dieu, de l'ordre de Citeaux, au diocèse de Rhodez.

L'édit de Nantes, qui n'avait pas encore un siècle d'existence, venait d'être révoqué, et l'abbé de Fénelon chargé d'aller évangéliser le Poitou et la Saintonge, et de ramener au catholicisme les populations dissidentes. Le futur auteur du *Télémaque* associa à sa mission l'abbé Fleury. Ces deux hommes, dont la vie et les mœurs étaient un exemple, animés de l'esprit de charité et de tolérance, prêchèrent dans ces contrées menacées de la guerre religieuse la conciliation, la paix, les miséricordes de Dieu, et leur parole opéra, sans l'appui du sabre des dragons, de nombreuses conversions.

A leur retour à Versailles, l'éducation des Ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry leur fut confiée. Ils avaient été ensemble à la peine, n'était-il pas juste qu'ils fussent ensemble à l'honneur?

L'abbé Fleury se consacra tout entier à ses élèves et à ses études littéraires.

Déjà il avait publié une *Histoire du droit français* et une *Institution au droit ecclésiastique*; un *Catéchisme historique*, qui eut de nombreuses éditions et fut traduit en plusieurs langues; les *Mœurs des Israélites et des chrétiens*; un *Traité du choix et de la méthode des études*, et il était absorbé par la composition de son grand ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique*, dont les vingt volumes in-4° devaient reproduire les événements de quatorze siècles, depuis l'établissement du christianisme jusqu'au concile de Constance.

L'*Histoire de l'Église* est l'ouvrage qui se distingue au milieu de tous les autres; c'est là le véritable titre de l'abbé Fleury aux yeux du monde lettré.

Cette *histoire*, « la meilleure histoire de l'Église qu'on ait jamais faite (1), » est écrite avec impartialité. L'auteur

(1) Voltaire ajoutait même : « Et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. »

n'a pas reculé devant la vérité ; du sacerdoce, il a dit le bien, sans dissimuler le mal, et il n'a pas craint de livrer à la publicité la conduite répréhensible de certains Papes, et les dérèglements de certains membres du clergé.

« Il est honorable pour le christianisme, a dit La Harpe, que ce soit un prêtre qui ait fait l'histoire de l'Église, et qui l'ait faite en vrai philosophe et en vrai chrétien. »

La Harpe est allé trop loin s'il a voulu faire de l'abbé Fleury un philosophe à son image et à celle de d'Alembert. Ce sont du reste les mêmes qualités qui ont mérité à l'historien de l'Église les éloges de La Harpe et qui lui ont valu les attaques et les critiques des hommes de sa robe.

L'*Histoire ecclésiastique* ne pouvait pas manquer d'appeler sur son auteur les suffrages de l'Académie. Aussi, à la mort de La Bruyère, se réunirent-ils pour lui offrir le fauteuil que l'écrivain des *Caractères* avait occupé trop peu de temps.

L'abbé Fleury, dans son discours de réception, fit un juste éloge de son prédécesseur, et une saine appréciation de son livre. Comme lui, il sut s'interdire vis-à-vis des protecteurs « le tissu de louanges qu'exigent le devoir et la coutume (1) ; » il ne fut pas plus flatteur à l'Académie qu'il ne l'avait été à la Cour, et l'on a retenu cette phrase, critique de tant de basses adulations : « Laissons les louanges du Roi à la postérité, qui juge les souverains comme les autres hommes. »

Plusieurs fois il fut honoré des fonctions de directeur. Ce fut en cette qualité qu'il reçut J. Malet, l'abbé Massieu, Massillon, d'Alembert et Laharpe, et qu'il eut à faire l'éloge de leurs prédécesseurs, J. Tourreil, les abbés de Clérambault et de Louvois, l'évêque de Vence, Surian, et Colardeau.

A l'abbé Massieu, professeur de grec au collège de France, il disait : « La langue grecque est une clé d'or qui » nous ouvre tous les trésors de la savante antiquité. »

(1) La Bruyère. *Discours de réception du 15 juin 1693.*

Ouvrant à Massillon les portes de l'Académie, il eût voulu, au nom des lettres, le garder à Paris et l'associer aux travaux de la Compagnie, mais, au nom de l'Église, il l'appela dans son diocèse.

« La résidence, premier devoir, lui dit-il, devoir indispensable des évêques, vous enlèvera à l'Académie, mais vous arroserez l'heureuse province qui va vous posséder de ce fleuve d'éloquence chrétienne que vous faites depuis tant d'années couler parmi nous; et vous la rendrez aussi fertile en biens spirituels, qu'elle est naturellement féconde en fruits terrestres. »

L'abbé Fleury « avait vécu à la cour comme doit y vivre un sage, transplanté dans une terre qui n'est pas faite pour lui (1) » en ignorant les intrigues, et n'ayant jamais songé à profiter de son crédit.

Il eût pu obtenir l'évêché de Montpellier, s'il eût voulu le demander ; il ne le voulut pas. Mais le Roi, en récompense des soins et du dévouement apportés à l'éducation des Princes, lui donna le prieuré de Notre-Dame-d'Argenteuil.

A la différence de ces abbés de cour, de ces évêques grands-seigneurs qui ne se lassaient pas de demander, et cumulaient bénéfices et abbayes, il se hâta de résigner son abbaye de Loc-Dieu, donnant un exemple de désintéressement qui n'a eu et n'aura que trop peu d'imitateurs.

Lorsqu'il fut nommé confesseur du jeune Roi, « Je vous ai choisi, lui dit le Régent, parce que vous n'êtes ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain. »

En 1722 la mort, dont il sentait les approches, le força à se démettre de ce directorat de la conscience royale, mais il travailla jusqu'à son dernier jour à son *Histoire de l'Église*, et mourut, avec toute la plénitude de son intelligence, dans un âge presque aussi avancé que son homonyme, le cardinal Hercule de Fleury, qu'il avait vu à la cour et à l'Académie.

H. Moulin,
Ancien Magistrat.

(1) D'Alembert. *Eloges*.

CORRESPONDANCE

Toulouse, le 28 octobre 1884.

A Monsieur le Rédacteur du *Bulletin du Bibliophile*.

Monsieur,

Je lis, dans le numéro de juillet de votre *Bulletin*, quelques lignes concernant la bibliothèque publique de Toulouse qui donnent une idée fort inexacte de ce riche dépôt. Je regrette que vous n'ayez pas pris vos informations auprès du bibliothécaire, qui se serait mis avec empressement à votre service. Le docteur Desbarreaux Bernard, qui était l'érudit le plus aimable et le plus bienveillant que j'aie connu, n'était pas le *conservateur* de la bibliothèque; il présidait une commission d'*inspection* et d'achat. Les bibliothécaires et conservateurs successifs qui m'ont précédé s'appellaient Dauzat, de Laburthe, Pont. Ce dernier est resté en fonctions pendant cinquante-trois ans.

Un point d'interrogation (qui veut être méchant) souligne l'absence d'un catalogue. Permettez-moi de ne pas vous ennuyer de longs détails à ce sujet. En prenant possession de mon nouvel emploi de bibliothécaire (j'avais été chargé pendant plus de vingt ans des archives de l'ancien parlement de Toulouse), je me suis trouvé dans l'obligation de tout recommencer. Aujourd'hui, je fais confectionner sur de nouvelles fiches un *catalogue* alphabétique de tous les imprimés. A l'heure qu'il est, vingt mille ouvrages ont été soigneusement revus.

C'est une erreur de dire qu'il n'y a pas de catalogue. Il en existe *plusieurs*, qui sont restés manuscrits, défectueux et incomplets sans doute, qui ne pouvaient être livrés à l'impression, mais qui, en réalité, permettent d'assurer le service régulier de la bibliothèque.

Elle contient 80,000 volumes environ. Elle a été formée par la

réunion du fonds de Brienne (créé en 1786) et du fonds d'Héliot (créé en 1772, et connu sous le nom de fonds du clergé).

Dans le fonds de Brienne, on remarquait une partie de l'ancienne bibliothèque des Jésuites et de nombreux ouvrages et manuscrits provenant des collections magnifiques des Cordeliers, des Bénédictins de la Daurade, des Dominicains, des bibliothèques particulières et très riches de M. Castillon, membre de l'Académie des sciences, de M. Garipuy, directeur des travaux publics de la province, de Lefranc de Pompignan, qui possédait des livres ayant appartenu à *Racine* et annotés par le grand poète.

Parmi les accroissements plus récents, il faut placer l'acquisition des ouvrages d'histoire naturelle du baron Picot de Lapeyrouse; le fonds d'Héliot ou du clergé, *réuni au fonds de Brienne en* 1866 ; la donation considérable de l'abbé Salvan en 1864 (3,000 volumes environ), et, enfin, l'acquisition récente des collections locales de Desbarreaux-Bernard.

En 1878, ce savant bibliophile terminait le *Catalogue de la première partie des incunables* de Toulouse. Ce catalogue, imprimé aux frais de la ville, contient 281 numéros. J'ai continué le relevé des incunables, et le répertoire compte aujourd'hui 725 numéros (y compris ceux du cat. Desb.-Bern.).

Le catalogue des manuscrits est terminé. Il a été dressé par M. A. Molinier, qui avait été chargé de cette mission par le Gouvernement. Ce catalogue compte 887 numéros. Quelques manuscrits contiennent de magnifiques enluminures. Il faut citer des missels et livres d'heures, des chroniques de Saint-Denis, un Froissart, etc., etc.

J'ai commencé l'organisation d'un fonds toulousain (ouvrages concernant Toulouse ou qui y ont été imprimés). Les collections de livres et documents patois, venant de Desbarreaux-Bernard, ont été cataloguées par moi.

Le service a été amélioré. Le nombre des vrais travailleurs a augmenté depuis le changement des heures de séances, qui ont lieu maintenant tous les jours, de neuf à onze heures du matin, et de une à cinq heures du soir (au lieu d'une seule séance de dix à trois heures).

Le comité d'inspection et d'achat, dont les membres sont nommés par le ministère, fonctionne régulièrement; et, lors de son

récent passage à Toulouse, M. Baudrillart constatait l'état satisfaisant et la régularité parfaite du service de notre bibliothèque.

Sans prétendre me faire aucune réclame auprès de vous, vous voyez, Monsieur le Directeur, que la bibliothèque publique de Toulouse n'est pas une des moins importantes, et qu'elle mérite peut-être plus d'attention que vous semblez le croire (??).

Je me mets à votre disposition pour tous les renseignements que vous jugeriez à propos de me demander, et je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

Eug. LAPIERRE,
Bibliothécaire.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

— M. Lieutaud, aujourd'hui conservateur de la bibliothèque de Marseille en remplacement de M. Reynier, a publié un Essai fort intéressant de classement méthodique des ouvrages relatifs à l'ancienne Provence, qui font partie de la bibliothèque de Marseille (in-4° de 35 pages). L'introduction de ce travail contient un certain nombre de renseignements que nous croyons devoir reproduire comme complément des Notes sur les bibliothèques de province, publiées récemment dans le *Bulletin.*

« Personne, dit M. Lieutaud, n'oserait aujourd'hui contester l'importance, l'utilité, la nécessité des collections locales... Aussi voit-on depuis quelques temps peuples et cités recueillir avec soin tout ce qui se rattache à leur individualité et à leur histoire. C'est ainsi que dans les Etats-Unis, chaque *Library* a une section consacrée à l'histoire nationale. » La bibliothèque de San-Francisco, par exemple, formée par les soins de M. Bancroft, au prix d'un demi-million de francs et de plus d'un demi-siècle

de recherches poursuivies avec une ténacité *yankee* dans les librairies de l'Ancien Monde, contient aujourd'hui plus de 40,000 volumes spéciaux sur toute la partie occidentale des Montagnes-Rocheuses, de Panama à l'Alaska... En Afrique, le khédive forme au Caire une bibliothèque égyptienne. En Europe, sur l'initiative du baron de Korff, Saint-Péterbourg consacre des sommes immenses à la section nationale des *Rossica*, collection qui comprend déjà plus de 30,000 volumes en toute langue, relatifs à l'empire russe. A Rome, une *Biblioteca romana* est en voie de formation. A Londres, un local spécial est affecté à la bibliothèque municipale, riche de 35,000 volumes. La ville de Paris a aujourd'hui, à l'hôtel Carnavalet, sa bibliothèque spéciale. — A Versailles, qui possède une bibliothèque importante, injustement oubliée dans nos *Notes*, il a été publié à part, en 1875, un catalogue des livres relatifs à l'histoire de la ville (par J.-A. Le Roi). — Nous aurions dû citer aussi, à l'article de Troyes, le catalogue d'ouvrages et pièces concernant Troyes, la Champagne méridionale et le département de l'Aube, provenant de la belle collection du docteur Carteron, et donnée par sa fille à sa ville natale; — et, à celui de Nantes, le catalogue méthodique de la bibliothèque, dont cinq volumes ont paru, et dans lequel une section est consacrée à l'histoire locale.

Autres omissions à réparer. Nous avons négligé d'indiquer : le Catalogue des imprimés de la bibliothèque d'Angers; — l'Histoire et la description de la bibliothèque de Bordeaux, par Gergerès (*Paris,* 1864); — les Catalogues de Nîmes (par Liotard), — de Clermont-Ferrand (par Gonod), — de Dôle, — La-Roche-sur-Yon, — de Narbonne, — de Limoges; — le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Rouen relatifs à la Normandie, par Ed. Frère; — et celui des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, par Delandine; — de Reims, de Troyes, de Boulogne-sur-Mer; — celui de la bibliothèque de Niort, qui contient une nombreuse collection de livres poitevins, etc.

Disons encore que la section provençale de la bibliothèque de Marseille avait été considérablement augmentée par M. Reynier, qui en avait même commencé le catalogue. Son successeur n'a eu qu'à marcher sur ses traces.

— LES MANUFACTURES NATIONALES ET LES ARTS DU MOBILIER. Tel est le titre d'une brochure de 38 pages, tirée à petit nombre, qui contient une correspondance aigre-douce échangée entre le directeur de Sèvres, M. Lauth, et M. Haviland, fabricant de porcelaine à Limoges. Celui-ci, tout en reconnaissant « qu'aucune fabrique n'a une direetion aussi distinguée que Sèvres, des artistes aussi remarquables; qu'aucune ne produit des pièces d'un travail aussi soigné, aussi minutieux, d'une exécution aussi parfaite, conclut à « la suppression de la manufacture de Sèvres, en tant que manufacture, et à sa transformation en école professionnelle chargée de former des artistes céramistes et surtout des contre-maîtres. » Plus généralement il voudrait que « l'Etat fît pour les arts du mobilier ce qu'il fait pour les arts proprement dits. » C'est un plaidoyer *pro domo suâ*, qui ne manque pas d'habileté. L'idée de l'établissement d'une école professionnelle de céramique est heureuse, et pourrait déterminer une amélioration sérieuse dans la fabrication de la porcelaine usuelle. Mais nous croyons, nonobstant l'opinion de M. Haviland, que l'établissement de cette école n'a rien d'incompatible avec le maintien de la manufacture de Sèvres, motivé ou plutôt imposé par des raisons d'un ordre plus élevé.

— L'un des derniers catalogues de M. L. Arrigoni, de Milan, nous a fourni plusieurs indications intéressantes. Il nous a communiqué depuis le fac-simile et la description d'une très curieuse planche xylographique italienne, représentant Notre-Dame de Lorette, qu'il croit d'origine vénitienne, et de la première moitié du xve siècle. La Madone, couronnée et nimbée, est assise avec l'Enfant Jésus sur les genoux, dans une pose semblable à celle des Madones de Cimabué. Elle est placée dans un édicule de

style roman, sous un arceau au-dessus duquel apparaît la *Santa Casa*. Derrière elle deux anges soufflent dans des espèces de trompettes ; deux autres, placés en avant des deux côtés, dans une pose rigoureusement symétrique, chacun avec un bras passé autour d'une des colonnes. Tous les personnages, sauf l'Enfant, sont ornés de colliers de diverses formes ; c'est peut-être la seule infraction à la symétrie dans cette composition. En haut de l'image, on lit à droite de l'effigie de la *Casa : Sca Mana* (sancta Madona) ; et à gauche le complément de l'inscription : *di Loreto*. Sous la partie inférieure, formant le piédestal de l'édicule, est inscrite une oraison en italien, en lettres semi-gothiques, à la Vierge. « Le style de l'architecture, dit M. Arrigoni, les caractères des lettres, la multiplicité des abréviations, la couleur pâle de l'encre appliquée par frottement et non par pression, l'emploi de l'*x* au lieu de l'*s* (par exemple *spoxa* pour *sposa*), semblent bien indiquer une origine vénitienne antérieure à 1460. » Le parchemin sur lequel cette image est imprimée semble de fabrication orientale, ce qui s'accorde bien avec cette conjecture. Ce qui tendrait encore à la fortifier, c'est le mot *Constantinople* écrit à la main en long sur l'une des marges. La présence de ce nom semble aussi prouver que l'image est antérieure à 1453, date de la prise de cette ville. Peut-être y avait-elle été apportée et remportée par quelqu'un des soldats vénitiens qui défendaient Constantinople dans les dernières années de l'empire grec. Les mots : *in Constantinopoli* sont suivis de ceux : *anno domini*, et de quelques caractères illisibles, qui désignaient évidemment non l'époque de la fabrication de l'image, mais celle où elle était en la possession de l'écrivain. Les derniers caractères, d'après le fac-simile, nous semblent être les chiffres romains XLII (1442 ?), date nullement invraisemblable. La fabrication de l'image, dans cette hypothèse, remonterait à 1440, et peut-être plus haut. Mais, ainsi que le reconnaît son possesseur actuel, elle ne sau-

rait être antérieure au *saint Christophe* de 1423; ni, à plus forte raison, à la planche flamande de 1418, *la Vierge et l'Enfant Jésus entourés de quatre Saintes dans un jardin*, reproduite dans l'excellente *Histoire de la gravure* de M. G. Duplessis (Hachette, 1880).

En comparant cette planche avec celle de M. Arrigoni, on remarquera que la planche flamande, quoique la plus ancienne, est d'une composition plus compliquée, sinon plus savante, et d'une exécution moins rudimentaire.

— L'un des opuscules les plus intéressants et les plus oubliés du bibliophile Jacob est sa notice sur le célèbre bibliophile et dramaturge Guilbert de Pixérécourt, publiée d'abord dans le *Bibliophile illustré*, et tirée à part, seulement à cinquante exemplaires. Elle forme une brochure in-8° de 36 pages, difficile à rencontrer aujourd'hui. C'est moins une notice suivie, qu'un récit anecdotique des relations personnelles de Pixérécourt avec Paul Lacroix, relations intimes et cordiales, malgré quelques brouilles momentanées. L'un des plus curieux passages de cet opuscule est l'historique de la rédaction du catalogue de la bibliothèque de Pixérécourt. Ce n'était pas sans un cruel serrement de cœur que celui-ci, gravement atteint dans sa fortune et menacé de cécité, se décidait à se séparer de ses livres, « ces amis qui ne changent jamais ». Après diverses péripéties, ce fut Lacroix qui se chargea de la rédaction du catalogue, avec l'aide de Nodier et de Pixérécourt lui-même, collaborateur trop assidu ; « A côté de moi, me présentant chaque volume et en exaltant les mérites, il fallait, à chaque article, écrire sous sa dictée : *magnifique, charmant, joli, très joli exemplaire*... Le catalogue achevé, j'écrivis la préface, qui renferme beaucoup de renseignements relatifs à la collection et au collectionneur... Ce catalogue, formant VII feuillets préliminaires et 324 pages in-8°, fut tiré sur deux sortes de papier; savoir : 1,000 en papier ordinaire (*extraordinairement* laid), et 150 en papier de Hollande, avec ce titre particulier :

Bibliothèque de G. de Pixérécourt, avec notes littéraires et bibliographiques de ses deux excellents amis, Charles Nodier et Paul Lacroix.

Ce dernier aida aussi Pixérécourt à rédiger un petit catalogue sommaire de sa collection révolutionnaire, fort curieuse, bien qu'incomplète. Il avait aussi commencé à travailler au catalogue des autographes, mais il cessa de s'en occuper à la suite d'une petite altercation qui survint entre Pixérécourt et lui, à propos d'une comédie manuscrite que Pixérécourt affirmait être un autographe de La Fontaine, et dont, malgré ses instances, Lacroix refusa de certifier personnellement l'authenticité. « J'avouerai cependant, ajoute Lacroix, que les surcharges et les corrections qu'on remarquait çà et là avaient beaucoup de rapport avec l'écriture de La Fontaine. » Ce catalogue, rédigé par Pixérécourt seul à Nancy, où il s'était retiré dans ces dernières et sombres années de sa vie, forme une brochure in-8° de 115 pages. Sa dernière publication fut une édition de ses œuvres dramatiques choisies, au nombre de trente, avec une préface générale de Nodier, et une note touchante de Pixérécourt, intitulée : *Appel à mes amis*. « Dans la tombe anticipée où je vais descendre, écrivait-il, au moment d'être totalement privé de la lumière, je supplie trente de mes amis vivants de vouloir bien se réunir à moi par la pensée, en collaborant à mon œuvre dernière... Je vivrai donc ainsi toujours et intimement avec eux... Le pauvre aveugle ne sera plus abandonné, puisque ses amis seront là, dans sa chambre, sur son bureau, auprès de son lit, jusqu'à l'heure dernière... C'est la pensée d'une âme défaillante, c'est le dernier mot d'un homme de cœur. » Cet appel fut entendu. Paul Lacroix y répondit par une notice sur une des œuvres les plus populaires de son ami : *Cœlina, ou l'enfant du mystère; — l'enfant du ministère,* comme disait facétieusement Henri Monnier dans le *Roman chez la Portière,* à l'époque où l'on commençait à rire de ce qui avait si longtemps fait pleurer!

Cette édition des œuvres choisies de Pixérécourt, commencée en 1840, fut terminée « l'année suivante, lorsqu'il était entièrement aveugle. Cependant il aimait encore les livres et les autographes qu'il avait conservés ; il ne les voyait plus, mais il les touchait en soupirant. Il mourut en 1844, sans avoir recouvré la vue. »

Les livres de Pixérécourt, avec la fameuse devise *de son invention,* suivant Lacroix :

« Un livre est un ami qui ne change jamais, »

sont encore justement recherchés des amateurs, principalement ceux en reliure ancienne. Les reliures relativement modernes de Bozérian y étaient, par malheur, bien trop nombreuses.

Cette étude sur « le fondateur de la Société des bibliophiles français, le type parfait du bibliophile passionné, sensible et constant, » mériterait d'être réimprimée. Elle fait autant d'honneur à Paul Lacroix lui-même qu'à Pixérécourt.

— Dans les derniers jours du mois de juillet dernier est mort à Châlons-sur-Marne un libraire qui mérite une mention honorable ici, Auguste Denis, âgé seulement de 57 ans. Il a publié les ouvrages suivants :

Recherches bibliographiques en forme de dictionnaire sur les auteurs morts et vivants qui ont écrit sur l'ancienne province de Champagne, ou essai d'un manuel du bibliophile champenois. In-8° de 190 pages (1870);

Notice sur les communautés laïques de Vitry-le-François, suivie d'un court aperçu sur l'introduction de l'exercice de l'imprimerie dans la même ville (1874);

Recherches bibliographiques sur les almanachs et calendriers de la Champagne et de la Brie (1880).

— Ce qu'Aug. Denis voulait faire pour les imprimeurs et libraires de la Champagne, vient d'être fait avec succès pour ceux du Béarn par M. L. Lacaze, vice-président de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. Son volume

(*Les imprimeurs et libraires en Béarn*, de 1552 à 1583, gr. in-8° de 322 pages, *Pau*, *Le Ribaut*, 1884), tiré à un petit nombre d'exemplaires, tous sur papier de Hollande, est fort bien imprimé par M. Veronese; — un Perrin béarnais; — et enrichi de planches d'une belle exécution, reproduisant les frontispices de plusieurs éditions béarnaises rarissimes, etc. Pour le fond comme pour la forme, ce livre mérite des éloges. Grâce à de patientes et intelligentes investigations, M. Lacaze est parvenu à reconstituer en entier l'histoire des imprimeurs et libraires des villes béarnaises (Pau, Orthez, Oléron, Lescar) depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours. Non content de consulter d'innombrables documents imprimés, il a exploré les archives des Basses-Pyrénées et y a fait de curieuses découvertes, dont quelques-unes particulièrement intéressantes pour les bibliophiles, comme les papiers de famille et d'affaires de Jean *Saugrain*, libraire à Pau dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, et fondateur de la famille des imprimeurs-libraires de ce nom, qui, dès la fin du siècle suivant, se distinguèrent à Paris, dans l'exercice de leur profession. (C'est pour une édition de *Psyché*, supérieurement imprimée par le dernier des Saugrain, de Paris, qu'a été faite la charmante suite de Moreau.) Les commotions politiques n'ont jamais été clémentes pour le commerce de la librairie, et Jean Saugrain I[er], le Béarnais, n'était rien moins qu'à son aise en 1584. Sa situation excita l'intérêt du roi, depuis Henri IV. M. Lacaze a retrouvé dans les Archives de Pau une lettre de ce prince, du 14 octobre 1584, prescrivant à Ramon de Montesquieu, receveur du fisc, de délivrer à Saugrain « la somme de quatre-vingt-dix francs Bourdallais, de laquelle nous lui avons fait et faisons don par ces présentes en considération de sa vieillesse et pénurie, et pour lui donner moyen de s'acquitter de pareille somme envers ses créditeurs. » Il y a plaisir à découvrir de nouveaux documents sur le *Béarnais;* on peut être sûr qu'ils lui feront honneur!

M. Lacaze a eu aussi le mérite d'indiquer plusieurs publications béarnaises de théologie protestante des XVIᵉ et XVIIᵉ siècles, qui manquent aux collections de la Bibliothèque nationale, et qui ont échappé, non seulement à Brunet, mais aux auteurs de la *France protestante*. La rareté insigne de ces publications s'explique par les péripéties de l'histoire religieuse d'un pays où la Réforme fut alternativement persécutrice et persécutée.

— Un travail du même genre que les précédents vient d'être commencé pour le comté et la province actuelle de Namur par M. l'abbé Doyen, auteur d'une *Bibliographie namuroise*, dont la première livraison vient de paraître (*Namur*, imp. Wesmael-Charlier, in-8° de 144 pages, publication de la Société archéologique de Namur). Cette bibliographie indiquera « les livres imprimés à Namur depuis l'établissement de l'imprimerie dans cette ville, les ouvrages publiés en Belgique ou à l'étranger par des auteurs namurois, ou concernant l'histoire du comté ou de la province actuelle de Namur. Le premier ouvrage qui figure dans la première livraison est un commentaire sur les psaumes (*Expositio super librum Psalmorum*) par P. Herentals, Namurois, imprimé à Cologne en 1473. On voit, par l'introduction, que des libraires s'établirent à Namur dès 1512, mais que ce ne fut qu'en 1616 qu'Henri Furlet obtint l'autorisation de monter une imprimerie dans cette ville. On peut regretter que l'auteur ait cru devoir confondre, dans une seule série chronologique, les œuvres des auteurs originaires du pays imprimées ailleurs, les livres relatifs à l'histoire de Namur et les impressions locales. Mais les livres sont décrits avec le plus grand soin au point de vue typographique, souvent analysés, et les notices qui les concernent renferment des détails curieux sur leurs auteurs et les circonstances de leur publication.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— On annonce que M. le Ministre de l'instruction publique vient de mettre à la disposition du comité Delacroix les salles de l'École des Beaux-Arts, pour l'exposition des œuvres du maître, qui aura lieu en mars et avril prochains. Le Ministre ne pouvait pas faire autrement. Refuser pour l'auteur du *Massacre de Scio* et de la *Médée*, ce qu'on a si gracieusement accordé l'année dernière pour l'auteur du *Bon bock*, c'eût été un *comble !*

— Dans le troisième volume de la correspondance de Madame de Rémusat avec son fils, volume qui comprend les lettres de 1817, il est question à diverses reprises d'une supercherie littéraire des mieux réussies, qui date précisément de cette époque. C'est l'opuscule intitulé : *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, in-8 de 98 pages : *London, John Murray, Albemarle street*, et *Weimar, au Bureau d'industrie*, 1817. On voit, par les lettres de Madame de Rémusat, que pendant plusieurs mois les opinions furent très partagées au sujet de cet écrit, même parmi les anciens fonctionnaires impériaux, dont plusieurs crurent d'abord à son authenticité. Ce n'est qu'un pastiche habile, qui dénote une étude approfondie de l'époque impériale, du caractère et du style de Napoléon. On y trouve des mots qui sont réellement de lui, et d'autres qui seraient dignes d'en être, celui-ci, par exemple, à propos du retour de l'île d'Elbe : « Je m'attendais à trouver quelque résistance de la part des royalistes ; mais je me trompais. Ils ne m'en opposèrent aucune, et j'entrai dans Paris sans les apercevoir, *si ce n'est aux fenêtres.* »

On sait aujourd'hui que l'auteur de cet opuscule, devenu rare, se nommait Lullier de Châteauvieux.

— M. Alexandre Dumas avait acheté au mois de juin dernier, à la vente Bovet, pour 2,500 francs, une pièce au bas de laquelle figure une signature autographe de Molière, la seule connue jusqu'ici. C'est un acte par lequel Molière garantissait au procureur Rollet, celui-là même que Boileau appelait un fripon, une somme

de 300 livres à lui dues par le comédien Baron, avec la quittance annexée. M. A. Dumas a offert ce précieux document à la Comédie-Française pour ses étrennes. Il sera encadré et placé dans le foyer des artistes, à côté de la signature de Louis XIV.

— Deux plaques commémoratives ont été posées récemment sur le mur du local actuel du conseil d'Etat, à l'angle des rues de Valois et Saint-Honoré. Elles rappellent l'emplacement de la salle de spectacle du Palais-Cardinal, inaugurée en 1641, occupée de 1661 à 1673 par la troupe de Molière, et par la Comédie royale de musique jusqu'à l'incendie de 1763 ; puis par le théâtre de l'Académie royale de musique, construit de 1763 à 1770, et incendié à son tour dix ans après.

Non loin de là, une des curiosités de Paris, dont la conservation avait été obtenue sous l'empire, vient d'être impitoyablement démolie. Nous voulons parler de la célèbre maison à neuf étages, au rez-de-chaussée de laquelle se trouvait le passage Radziwill, célèbre dans les fastes de l'agiotage à l'époque directoriale. Le centre de cette vaste construction était occupé par un escalier en spirale, véritable chef-d'œuvre d'architecture. M. Champfleury avait fait une étude particulière de cette maison, il y a placé les scènes principales d'un de ses romans : *Madame Eugénio*.

— La bibliothèque du musée Carnavalet, consacrée à l'histoire de la ville de Paris, s'enrichit de jour en jour sous l'intelligente direction de M. Cousin. Elle contient aujourd'hui 70,000 volumes, 50,000 estampes et 20,000 médailles. M. Cousin est un bibliothécaire modèle, non moins obligeant que savant. Tout récemment, grâce à ses bons offices, un des rédacteurs du *Bulletin*, qui prépare avec la précieuse collaboration de M. Alphand un ouvrage sur l'*Art des jardins*, a pu consulter et faire reproduire par l'héliographie plusieurs planches fort curieuses, représentant les plus beaux jardins réguliers et irréguliers de Paris et de ses environs au XVIIIe siècle, notamment ceux de Biron, de Boutin (depuis l'ancien Tivoli), de La Boëxière, d'Espagnac, etc. Ces planches font de partie la collection Le Rouge, dont la bibliothèque Carnavalet possède l'un des rarissimes exemplaires complets et en bon état.

— Nous publierons dans notre prochain numéro une notice sur la vie et les œuvres de Paul Lacroix, célèbre depuis un demi-

siècle sous le pseudonyme transparent de bibliophile Jacob, décédé le 16 octobre dernier. Cet hommage funèbre est bien dû par le *Bulletin du Bibliophile* au sympathique et infatigable érudit qui l'a honoré pendant tant d'années de sa collaboration.

L. T.

— La vente d'une portion considérable de la bibliothèque de Syston Park, faite à Londres du 12 au 20 décembre dernier, a produit une somme de 28,001 l. st. (700,000 fr.), pour 2,110 numéros. Voici quelques-uns des principaux articles de cette vente mémorable. Nous ne prenons, comme don Carlos dans *Hernani*, que « ce qui est marquis, duc ou comte »; c'est-à-dire les livres vendus au moins 100 l. st. (2,500 fr.), sauf de rares exceptions.

La *great attraction* de ce catalogue était la fameuse bible dite de Mazarin, premier livre imprimé avec des caractères en métal (vers 1450); elle a été adjugée à M. Quaritch, pour 3,900 l. st. (97,500 fr.). — La bible de 1462, imp. par Fust et Schœffer, première édition datée, 1,000 l. st. — Celle de Ximenez (polyglotte), 176 l. — Il y avait dans cette vente plusieurs livres provenant de Marguerite de Valois et de sa mère, qui auraient dû rentrer en France; ou, mieux encore, n'en jamais sortir! La *Cyropédie* de Catherine de Médicis, l'un des livres qui ont figuré dans la fameuse armoire si bien décrite récemment par M. Ed. Frémy, a été vendue 176 l. st. — Les *Fables d'Esope* (Lyon, 1582), exemplaire de Marguerite, 120 l. — L'*Ausonius*, (id.), 77 l. — Le *Psalmorum Enchiridion*, (id.), 31 l. — La paraphrase des *Psaumes de Buchanan*, (id.), 78 l. — *Callimachus*, (id.), 81. — *Horace*, de 1580 (id.), 90 l.

L'article qui a monté le plus haut est le *Psalmorum Codex*, deuxième livre imprimé avec date (1459), bel exemplaire sur vélin. Il a été vendu 4,950 l., 26,000 francs de plus que la bible de Mazarin.

Citons encore le fameux *Mivour of the World*, imprimé par Caxton, 335 l. — L'histoire de la guerre des Juifs, de Josèphe, imprimée par Vérard, exemplaire sur vélin, avec 143 miniatures, 275 l. — Un exemplaire imprimé sur vélin par Schœfer, des *Institutes* de Justinien, ce Louis XIV byzantin si vilipendé par M. Sardou, 93 l. — *Horæ B. Mariæ*, manuscrit sur vélin en-

luminé, 225 l. — Puis encore quatre ouvrages ayant appartenu à Marguerite de Valois : *Pausanias* (édit. latine), 203 l.; *Ovidii opera*, 2 vol., reliés pour elle par Clovis Eve, 200 l.; ainsi que *Lucretius*, édition parisienne de 1567, 105 l.; enfin, *Maximus Tyrius*, 88 l. st.; en tout *dix* ouvrages de la bibliothèque de Marguerite, qui figuraient dans cette vente *anglaise*. Tel est le profit des révolutions !

On y remarquait aussi plusieurs ouvrages ayant appartenu à Grolier, notamment les *Opuscula*, de Lucien, 132 l., et *Euthymius in Psalmos*, 112 l. — L'*Apologie d'Esope*, beau spécimen de la bibliothèque Maioli, 170 l. — *Balbi Catholicon*, première édition, 400 l. — Les *Cent nouvelles*, de Boccace, sur vélin, 670 l. — Le *Catalogue des saints et saintes*. Paris, Galiot du Pré, 1523, 530 l. — Sabellicus, *Histoire de Venise*, ex. avec dédicace au doge Barbarigo, 152 l. — Anthologie grecque, première édition, ex. sur vélin, 122 l. — Virgile, première édition aldine, 100 l. — Shakspeare, *Dramatic Works*, première édition, 590 l. — Une collection des classiques français, in-18 de Didot, imprimés sur vélin (ne serait-ce pas le même exemplaire relié en mar. vert, qui a figuré en 1841 à la vente Audenet ?), 107 l. 10 s.

Nous en passons, et des meilleurs !

NÉCROLOGIE

— M. Quicherat aîné (Louis-Marie), le philologue bien connu, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève depuis 1843, membre de l'Institut depuis 1864, ancien directeur de l'Ecole des Chartes, officier de la Légion d'honneur, est mort le 17 novembre dernier. Il est surtout connu par son *Thesaurus poeticus linguæ latinæ*, dout la première édition remonte à 1836, par ses *dictionnaires* latin-français et français-latin, en collaboration avec M. Daveluy, et son histoire du collège Sainte-Barbe, en 3 vol. in-8. On lui doit aussi un grand nombre de traités et d'exercices à l'usage des classes, plusieurs éditions annotées d'auteurs latins, une grande monographie du célèbre ténor Adolphe Nourrit, son camarade de classes, etc.

— Nous avons encore à regretter la perte plus récente d'un savant estimable, l'un des vétérans de la paléographie, M. Lacabane, né à Fons (Lot), en 1798. Admis à l'Ecole des Chartes

lors de sa fondation (1821), Lacabane entra quelques années après au département des manuscrits de la bibliothèque alors royale, où il fut le collègue de notre regretté collaborateur et ami Paulin Paris. Lacabane fut élu, en 1841, membre de la Société des Antiquaires de France. Il a été professeur à l'Ecole des Chartes lors de sa réorganisation en 1847, et directeur de cette école jusqu'en 1871. On lui doit plusieurs savants mémoires insérés dans la bibliothèque de l'Ecole des Chartes, notamment sur *la mort d'Etienne Marcel*, et l'*Introduction en France de la poudre à canon*, des *Recherches sur Froissart*. Il a aussi fourni quelques articles au *Dictionnaire de la conversation*.

Lacabane était officier de la Légion d'honneur.

— Le *Bulletin du Bibliophile* doit aussi un souvenir à une femme de talent qui vient de mourir presque nonagénaire et trop oubliée. Madame Tastu, née Voïart, a eu son heure de juste célébrité, et plusieurs de ses volumes, notamment les *Poésies nouvelles*, publiées en 1834 (pet. in-8 carré), ont été imprimés avec beaucoup de soin et de luxe par son mari, Joseph Tastu, qui se ruina en voulant trop bien faire. Ces *Poésies nouvelles* de 1834 contiennent quelques-unes de ses meilleures pièces, entre autres la transcription en octaves de *Peau-d'Ane*, qu'on lit encore avec plaisir aujourd'hui; et l'ode au Génie de l'inspiration poétique, dont plusieurs strophes sont tout à fait charmantes :

Charme puissant qui nous maîtrises,
Eprit léger,
Pareil au duvet que les brises
Font voltiger.....
Effarouché d'un pli de rose,
Fuyant la tristesse que cause
Ton abandon.

L'inspiration s'en alla, de compagnie avec la fortune et la jeunesse, où s'en vont les neiges d'antan ! Madame Tastu ne perdit pas courage, mais dut se résigner à la prose. Elle écrivit un *Eloge de Madame de Sévigné*, couronné en 1840 par l'Académie française, et des ouvrages d'éducation qui ont eu, comme ses poésies, leurs jours de succès. Déjà septuagénaire lors de la guerre franco-prussienne, elle dut regretter d'avoir trop vécu, en voyant Metz, sa patrie, perdue pour la France, et entendant de nouveau, comme en 1814 et 1815, le bruit odieux de l'invasion...

Sainte-Beuve a donné à cette femme de talent et de cœur une place dans sa galerie de *Portraits littéraires*.

TABLE DES MATIÈRES

